

TRAVAUX ET RECHERCHES DE PROSPECTIVE

schéma
général
d'aménagement
de la France

documents une image de la
france en l'an 2000
méthode de travail

TRAVAUX ET RECHERCHES DE PROSPECTIVE

schéma
général
d'aménagement
de la France

documents une image de la
france en l'an 2000
méthode de travail

AVANT-PROPOS

Dans le cadre du programme d'études relatif à l'élaboration du schéma général d'aménagement de la France, la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale avait demandé à l'O.T.A.M. la réalisation d'un scénario d'aménagement de l'espace français dans les trente prochaines années.

L'objet de cette étude était de préciser les conséquences à long terme du développement socio-économique sur l'organisation de l'espace.

Les résultats devaient permettre d'éclairer ultérieurement les décisions en matière d'aménagement spatial. Ce scénario devait, dans cette optique, se présenter comme un scénario « référentiel » par rapport auquel les responsables des décisions seraient à même de modifier ou de consolider les mouvements en cours, dans le cadre d'objectifs et de politiques d'aménagement.

Notons tout de suite ici, afin d'éviter toute équivoque, qu'aucune probabilité de réalisation ne doit être associée aux résultats auxquels sont parvenus les chercheurs de l'O.T.A.M. Ce point très important sera repris dans le cours du document. Il découle essentiellement de la « règle du jeu » qui a été fixée à l'analyse : le système socio-économique et politique, défini par ses caractéristiques générales, **devait** être maintenu, c'est-à-dire qu'aucune politique **nouvelle**, aucun objectif **nouveau** ne devaient être envisagés, à moins qu'ils ne soient rendus nécessaires pour garantir cette condition de pérennité. Toute intervention supplémentaire de la part de l'Etat ne pouvait en effet être appréciée, jugée, voire mesurée que si la contrainte de cette non-intervention était imposée au scénario de référence.

Partant des modalités de fonctionnement de la société actuelle, il fallait, pour construire le scénario référentiel comme d'ailleurs tout autre scénario, déterminer les processus d'évolution inhérents à ces modalités qui ne conduiraient pas la société française hors des limites de la permanence du système.

Les cheminements et les images ainsi élaborés pouvaient donc, sans être probables, servir de référence à l'action puisqu'ils étaient en quelque sorte « neutres » par rapport à celle-ci.

L'élaboration de scénario tendanciel s'est décomposée en trois phases principales :

- La première a porté sur l'étude des mécanismes de fonctionnement de la société actuelle. C'est en quelque sorte la base de l'étude.
- La deuxième a conduit, à partir de la connaissance de ces mécanismes, à faire évoluer le système (cette société) selon un cheminement faisant alterner l'analyse des processus d'évolution et l'étude, en des périodes relativement précises, des mécanismes de fonctionnement induits par l'évolution précédente.

A la fin de ces deux phases, l'ensemble des résultats a été présenté et soumis à discussion aux Chargés de mission de la D.A.T.A.R. et à différents experts choisis par ses soins. Ces séances de travail avaient pour objet de permettre que s'expriment des critiques et des suggestions sur la méthode utilisée et sur la manière d'aborder le problème afin de tester leurs valeurs, d'enrichir les réflexions et d'entreprendre la suite des travaux sur une base mieux assurée.

- La troisième phase a permis d'intégrer observations et remarques, d'approfondir certains points de l'analyse, d'adapter les matériaux méthodologiques.

L'ensemble du travail effectué a donné lieu à la rédaction de trois rapports.

Le rapport n° 1 présentait dans un premier tome

- l'analyse des mécanismes de fonctionnement de la société française en 1970, c'est-à-dire la « base »,
- les résultats obtenus par la démarche adoptée pour les années 1980-1985,
- la société telle qu'elle apparaissait dans ses grands traits vers 1990-2000,

et groupait dans un deuxième tome les annexes, volumineuses, de la base.

Le rapport n° 2 reproduisait les cheminements conduisant de l'année 1970 aux années 2000. Il était lui aussi complété par de nombreuses annexes.

Le rapport n° 3 présentait essentiellement des questions de méthode.

*
**

La D.A.T.A.R., désirant faire connaître les résultats de ces recherches, a fait paraître sous le titre « Une image de la France en l'an 2000 » (*), tous les textes concernant les cheminements de 1970 à 2000 et les images de la France en 1985 et 2000. Ce texte correspondait en fait à la deuxième partie du tome 1 (rapport n° 1) et au rapport n° 2 de l'O.T.A.M.

Cependant, pour de nombreux chercheurs, la description des « cheminements » et des « images » ne pouvait suffire à satisfaire leur légitime curiosité : la valeur réelle du travail ne pouvait être jugée que documents en mains. Les éléments constitutifs de la « base », le cadre utilisé pour l'analyse de la société française, de ses caractères spécifiques par rapport aux autres sociétés industrielles, les concepts adoptés, la méthode permettant de « simuler » l'évolution de la société française, tous ces éléments sont indispensables pour permettre un examen critique de la méthode des scénarios et d'une manière générale de la prospective. Au demeurant, il aurait été dommageable que l'important travail documentaire et conceptuel accumulé pendant plusieurs mois demeure inconnu.

C'est la raison pour laquelle est aujourd'hui publiée dans un ouvrage séparé mais complétant « l'image de la France en l'an 2000 : scénario de l'inacceptable » déjà paru, la totalité des documents figurant dans la première partie du tome 1 (la « base » 1970) et du tome 2 (les éléments annexes de la base) du rapport n° 1 et de l'intégralité du rapport n° 3 (méthode de travail). Quelques-uns d'entre eux avaient déjà été annexés au « scénario de l'inacceptable » : ils ne l'avaient été qu'à titre d'illustration et pour donner une idée du travail qu'avait présenté l'élaboration du scénario.

Désormais, le « scénario de l'inacceptable » pourra être valablement apprécié et critiqué.

(*) Collection Travaux et Recherches de Prospective, n° 20, La Documentation Française.

Ajoutons cependant que, pour être adaptés, le jugement et les réflexions critiques devraient porter non sur la méthode des scénarios mais sur **ce scénario**, c'est-à-dire un scénario d'un type particulier, portant sur **l'aménagement du territoire français et répondant aux contraintes imposées au départ**. D'autres types de scénarios ont été ou sont actuellement étudiés qui utilisent des méthodes différentes et correspondant au champ d'investigation auquel ils s'appliquent : une grande agglomération, une région ou le territoire européen, et au but poursuivi : scénario normatif contrasté ou scénarios à plusieurs variantes.

Lorsque les travaux en la matière seront achevés, ils seront naturellement publiés dans les mêmes conditions.

Jacques DURAND,
Chargé de mission
à la Délégation à l'aménagement du territoire
et à l'action régionale.

SOMMAIRE

	Pages
DOCUMENTS : BASE 1970	9
Les mécanismes généraux de fonctionnement de la société française	11
● Les caractères généraux du système socio-économique de type capitaliste et de la société industrielle française	13
● Les mécanismes économiques de développement de la société française	27
● Le rôle de l'Etat dans le développement économique et social	30
● Les problèmes d'aménagement	33
Données démographiques et socio-économiques globales	37
● Structure et évolution de la population	39
● Structure et évolution du revenu brut des ménages	53
● Structure et évolution de la consommation des ménages	61
● Liaisons entre structures de production, structures des revenus, structures de consommation	68
● Enseignement	73
Société urbaine	77
● Les villes	81
● Les mutations de l'agglomération urbaine	91
● Les tensions dans la société urbaine	94
● Les tendances d'évolution de la société urbaine	95
Société agricole	101
● Caractéristiques économiques de la société agricole	105
● Caractéristiques psycho-sociologiques de la société agricole	114
● Tensions dans la société agricole et tendances d'évolution	115
Société rurale	117
● Caractéristiques de la société rurale	119
● Tensions dans la société rurale et tendances	125
Société industrielle	127
● Les trois stades de développement	131
● Rapports sociaux de production	135
● Action de l'Etat sur la société industrielle française	137
● Branches dominantes de la production et l'activité tertiaire	141
● Evolution des forces de production	168
● Régionalisation des forces de production	
● Tendances lourdes de l'évolution de la société industrielle en 1970	268
● Dossiers annexes	269

METHODE DE TRAVAIL	289
Introduction	291
1. Travaux préliminaires	295
● Constitution de la base - Première approche	296
● Constitution de la trame du cheminement - Premier traitement en scénario	300
● Critique de l'analyse du premier scénario - Apports méthodologiques	307
2. Mise en forme définitive du scénario	313
● Analyse de la société française par l'approche systémique	314
● Etude de l'évolution de la société par l'analyse historique	319
3. Limites et utilisation de la méthode	325
● Limites de la méthode et de son utilisation	326
● Principes généraux de l'analyse prospective dégagés au cours de l'étude	328
Graphes	h.t.

DOCUMENTS :

BASE 1970

**Les mécanismes généraux
de fonctionnement
de la société française**

Les caractères généraux du système socio-économique de type capitaliste et de la société industrielle française

LA METHODE D'ANALYSE DU SYSTEME SOCIO-ECONOMIQUE

Un jugement synthétique sur l'évolution prochaine du système socio-économique dans lequel nous vivons découle d'une analyse de son fonctionnement. Ce jugement ne peut pas surgir d'une série de chiffres, même détaillés et soigneusement interprétés dans leur ensemble. En effet, de telles données ne peuvent représenter que les grandeurs économiques mesurables, c'est-à-dire ne jouer que le rôle d'indicateurs. Au surplus, les tendances qui pourraient ainsi être mises en évidence ne seraient valables que pour des branches ou des sujets bien déterminés, qui ne sont, après tout, que des catégories mentales permettant de sérier les problèmes, et dont la juxtaposition ne peut donner le mode de fonctionnement de l'ensemble. Or le système socio-économique reste influencé par de très nombreux et complexes phénomènes extra-économiques qu'il n'est pas intéressant d'appréhender isolément, mais seulement par leurs effets sur l'environnement.

Aussi notre méthode d'approche de la société à étudier sera-t-elle, par delà les circonstances conjoncturelles de

la vie économique et sociale du pays, de distinguer les éléments moteurs et les contraintes qui sont inhérents au système, et qui guident, de ce fait, l'évolution générale de la société. Nous essaierons, pour cela, d'isoler les structures qui charpentent le tissu des activités de l'homme social (nature des sous-sociétés, composantes du système global, rôle des institutions), et de mettre en lumière le réseau de relations et de mobiles qui animent agents économiques et groupes sociaux. Ainsi apparaîtront avec la nature des rouages du système socio-économique et leur place les uns par rapport aux autres, les mécanismes de fonctionnement de la société française de 1970, avec, simultanément, ses états et comportements actuels.

Cette démarche ne peut être menée à bien sans le recours à un certain nombre de concepts, dont le but est de rendre compte des réalités structurelles que nous dégageons. Nous les introduirons au fur et à mesure de leur utilité.

LE DECOUPAGE EN QUATRE SOCIETES

Il s'est avéré rapidement que les projections statistiques et les tendances d'évolution par branches d'activités industrielles (voir la comptabilité nationale) ou par disciplines générales (économie, sociologie, démographie) ne permettaient pas de saisir le devenir de la société dans la mesure où elles n'en définissaient pas les ressorts. L'approche par région s'est révélée, elle aussi, partielle et insuffisante, car l'unité géographique sur laquelle elle est bâtie, bien que porteuse de valeurs propres, n'a pas de réalité autonome, et se trouve être en grande partie le résultat de la transformation de la société plus que la cause.

Il s'agissait alors de définir un « découpage » qui tienne compte des réalités sociales car il apparaissait impossible d'étudier ce corps social dans son ensemble compact ; cela n'aurait pas permis de comprendre certains phénomènes sociaux internes, tels que les migrations, et n'en aurait révélé que l'aspect.

Un découpage en sous-sociétés était donc nécessaire qui devrait rendre compte à la fois des tensions spatiales (opposition ville-campagne, concurrence inter-régionale), des tensions sociales (conflits entre syndicats et patronat, entre Etat et petites et moyennes entreprises, Etat et commerçants), des tensions économiques (rapports industrie-agriculture-commerce) et des tensions diverses liées à la formation (manuels-intellectuels), au cadre de vie (logement), etc. L'analyse de ces tensions montre l'existence de quatre sociétés spécifiques qui recouvrent la société globale deux à deux. Ce sont les sociétés industrielle, agricole, urbaine et rurale.

Ces sociétés ne sont pas indépendantes ; et c'est l'étude de chacune d'elles et de leurs interactions, qui met en lumière les tensions internes de la société globale, sources de son évolution. On parvient ainsi à cerner l'aspect dynamique de la lente mutation sociale et économique qui affecte la France de 1970.

Composantes que la société urbaine tend à reproduire A	Interaction entre la société urbaine et les autres sociétés B
1. Concentration des hommes } dans l'espace. de l'habitat }	1.1 La société industrielle renforce cette concentration. La société rurale, en alimentant le « mythe pavillonnaire » rend difficile l'organisation de l'espace périurbain (coût d'infrastructures et d'équipements dispersés).
2. Concentration des services et d'équipements très diversifiés et nombreux à aire d'influence étendue.	2.1 La demande provenant des autres sociétés, notamment de la société industrielle (économie d'échelles), favorise cette concentration et l'introduction de critères de rentabilité. Dans les villes où cette demande est faible (villes non industrielles, villes à tertiaire réduit), il en résulte une dégradation de la composante 2; d'où perte de vitesse de leur développement (villes sous-équipées, centres-villes peu dynamiques).
3. Cette double concentration permet à la société urbaine d'intensifier ses relations et échanges inter-villes et avec les autres sociétés, et d'assurer son rôle de production et de diffusion de l'innovation.	3.1 Relations, échanges, créations, diffusion d'innovations, sont renforcés par les autres sociétés, et de manière prédominante, par le développement de la société industrielle. Mais cela entraîne, par la saturation des centres, des déséquilibres entre les différents espaces de la ville (congestion du centre, sous-équipement des périphéries, inadéquation des structures urbaines à la circulation motorisée des hommes). (voir 2.11).
4. Les trois composantes précédentes assurent le développement des villes en tant que systèmes organisationnels et centres du pouvoir politico-économique (fonction du centre).	4.1 La vitesse de croissance urbaine, imprimée par les autres sociétés, notamment par les sociétés industrielle et agricole, obstrue d'une part le système organisationnel de la ville et dissocie, d'autre part, l'action des institutions détentrices de pouvoir politique et/ou économique.
5. Stratification sociale marquée par la part que les groupes ont dans le pouvoir urbain, part qui est fonction d'un prestige social hérité.	5.1 La société industrielle <ul style="list-style-type: none"> ● secrète dans la ville des groupes sociaux à revenus supérieurs aux revenus moyens possédant une culture marquée par la technique et le besoin d'efficacité, ● secrète en outre une main-d'œuvre dont les tâches sont socialement frustrantes. Les conditions de vie quotidienne des uns et des autres se détériorent.
Expression spatiale de la société urbaine : la ville au sens large du mot.	

RÉSULTATS

C

1.11 Coexistence d'une concentration verticale (densification) et d'une dispersion horizontale des ensembles humains urbanisés.

2.11 Polarisation des services sur les grandes villes.

Stagnation ou développement de villes aboutissant ou à l'absence de réseau urbain ou à un réseau urbain lâche (interéchanges faibles entre villes d'une même région).

Décroissance de groupes sociaux qui assuraient traditionnellement certains services (petits commerçants).

3.11 Mise en œuvre d'instruments de planification urbaine et d'aménagement régional et national.

Opération de rénovation des centres urbains.

4.11 Modification des institutions ou création de nouvelles institutions : recherche d'un nouvel équilibre politique entre forces sociales concernées par l'exercice du pouvoir.

5.11 Mise en cause de l'influence des notables urbains par des groupes sociaux nouveaux (cadres, techniciens, bureaucrates) : courants politiques qui se cherchent.

Développement simultané de luttes syndicales classiques et de luttes urbaines pour l'amélioration des conditions de vie.

Composantes que la société agricole traditionnelle tend à reproduire A.	Interactions entre la S.A. et les autres sociétés B.
1. Production et consommation autarçiques (polyculture).	1.1 La S.I. introduit les critères de profit et de rentabilité, l'action sur le marché liée à la concurrence, la notion de capital, la division du travail, le savoir technologique. 1.2 La S.I. traite et transforme des produits agricoles. 1.3 La S.U. offre des marchés de plus en plus larges et concentrés. De même pour ce qui concerne le Marché Commun.
2. Utilisation de la terre arable à des fins exclusivement agricoles.	2.1 La S.U., comme la S.I. (voir supra 1.2), s'empare de la terre agricole à d'autres fins (week-ends, loisirs, résidences secondaires, résidences principales, entreprises industrielles).
3. La propriété de la terre, en tant que statut privilégié, et sa transmission par héritage : statut de patron et exploitation familiale.	3.1 Les phénomènes rapportés (supra 1.1 et 2.1) déclassent la propriété de la terre en faveur d'autres formes de faire valoir.
4. Rapports « affectifs - personnalisés » avec la terre et le bétail.	4.1 Les phénomènes cités (supra 1.1, 2.1, 3.1) font que la terre et le bétail deviennent des « objets intégrés dans le cycle de la production et de la commercialisation.
5. Structure s'appuyant sur la richesse en terres et bétail des familles.	5.1 Incidences des phénomènes cités en 1.1, 2.1, 3.1.
Expression spatiale de la S.A. : la ferme ou ensemble de fermes en village.	

RÉSULTATS

C.

1.11 Organisation de la production pour faire décroître ses coûts : concentration de la surface agricole - mécanisation - utilisation de moyens techniques (engrais, etc.).

Organisation des circuits commerciaux.

Séparation entre temps de travail et temps de non-travail (organisation rationnelle du travail).

Départ des jeunes agriculteurs, exploitants et des aides familiaux.

Préférence pour des formes d'exploitation non liées à la propriété.

1.21 La S.A., donc les agriculteurs, est mise en situation de dépendance vis-à-vis des entreprises industrielles. Paupérisation des agriculteurs dont les exploitations sont mal adaptées. Prolétarianisation.

1.31 La S.A. organise des circuits commerciaux à travers ses organismes ou utilise ceux qui s'organisent à l'extérieur d'elle-même. Création et développement d'un secteur industriel de type capitaliste.

2.11 Diversification dans l'utilisation de la terre. Spéculation de la part des agriculteurs et non-agriculteurs. Organisations d'agriculteurs pour s'y opposer. Conflit avec les villes en expansion.

3.11 Développement d'autres formes de faire valoir non liées à la propriété de la terre. Le capital dont dispose l'exploitant, et qu'il accroît, devient un facteur essentiel : effets contradictoires : enrichissement appauvrissement. Dévalorisation de la terre agricole en tant que bien hérité. Remplacement de l'exploitation familiale par l'exploitation de type industriel.

4.11 Voir 2.11 et 3.11.

5.11 Structure sociale liée à l'efficacité et productivité économique qui tendent à être fonction de l'âge (clivage des générations), des modes de vie, des relations verticales fonctionnelles et de la formation.

Composantes que la société rurale tend à reproduire A	Interaction avec les autres sociétés B
1. Accueil et organisation des services à la société agricole.	1.1 La S.U. s'empare progressivement des services à la S.A., aidée en cela par la SI. Dans certains espaces la S.A. tend à disparaître.
2. Densité faible d'habitat sur un espace restreint.	2.1 La SU tend à s'emparer de l'espace de la SR, soit par l'urbanisation soit par « l'urbanisation », l'une correspondant à une intégration physique, l'autre à une intégration sociologique.
3. Proximité du lieu de travail et de résidence.	3.1 La ville exerçant son attraction sur la main-d'œuvre rurale, entraîne des migrations alternant entre elle et les bourgs ou villages. En outre, migrations quotidiennes entre villes et bourgs où habitent des citadins.
4. Structure sociale fondée sur les « notables » traditionnels et les dispensateurs des services.	4.1 Les individus formés par la ville remplacent, par leur présence et action, les notables (nouveaux leaders).
Expression spatiale de la S.R. : le village, le bourg, la ville rurale.	

RÉSULTATS

C

1.11 La S.R. s'organise en fonction de la S.U.

La S.R. perd son rôle traditionnel vis-à-vis de l'environnement agricole.

2.11 Phagocytose de l'espace rural à proximité des villes en expansion, multiplication des résidences principales ou secondaires des citadins en S.R., exploitation touristique des bourgs ou petites villes rurales.

3.11 Voir 2.11 - Doublement de certains équipements.

4.11 Changement de structure politique.

Diversification de la structure sociale.

Composantes que la société industrielle tend à reproduire	Interactions entre la société industrielle et les autres sociétés
<p>Toute société industrielle</p> <p>1. Division du travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - parcellisation et collectivisation des tâches, - relations dépersonnalisées avec les moyens de production. <p>Rationalité organisationnelle</p> <hr/> <p>2. Savoir technologique : (en économie concurrentielle ou non)</p> <ul style="list-style-type: none"> - production s'appuyant sur le savoir technique, - qualification des salariés. <p>Rationalité technique</p>	<p>1.1 Les SA, SR, SU, favorisent le maintien de la division du travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - disponibilité de main-d'œuvre, - institutions chargées de la former et de la reconvertir. <p>Mais il existe une inadéquation entre la demande et l'offre (qualification des salariés) ainsi qu'un refus des salariés français à réaliser certaines tâches manuelles (p.e. bâtiment).</p> <hr/> <p>2.1 La SU, centre de création et de diffusion de l'innovation, favorise le développement du savoir technologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par les circuits d'informations formels et informels, - par les institutions (universités, laboratoires, centres de recherches). <p>2.2 La SA se mute en marchés utilisateurs des résultats de ce savoir.</p>
<p>Société industrielle de type capitaliste</p> <p>3. Capital :</p> <ul style="list-style-type: none"> - élargissement, - profit, - rentabilité. <p>Rationalité économique</p> <p>Cela nécessite :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) la séparation entre salariés et détenteurs du capital, b) la recherche de l'élasticité des facteurs de production : main-d'œuvre, capital, c) le maintien de l'entreprise comme centre décisionnel autonome, d) la pression du secteur industriel sur le corps social, l'État inclus, e) l'action sur le marché lié à la concurrence, f) l'impératif de croissance de l'entreprise. 	<p>3.1 a) La SU (de même la SA) - marchés qui s'élargissent de plus en plus - favorise la croissance d'une consommation diversifiée, renforçant ainsi la production.</p> <p>Mais simultanément, parce qu'il faut multiplier les équipements collectifs et sociaux, la SU doit se procurer des sources financières, en diminuant ainsi la part de capital disponible pour la SI.</p> <p>b) La concentration urbaine accélère la diffusion d'idéologies qui mettent en cause les composantes mêmes (voir 3) de la SI. D'autre part, tant les forces syndicales que l'État, par des biais et pour des raisons différentes, cherchent à limiter l'autonomie décisionnelle (3b) et le pouvoir de l'entreprise (3c)</p> <p>Il en est de même de la part du pouvoir politique et administratif à assise urbaine, qui cherche à organiser la SI, moins en fonction de la collectivité dans l'abstrait qu'en fonction des impératifs de croissance de la SI face à un marché de plus en plus concurrentiel.</p> <p>Mais des groupes urbains - politiques ou professionnels -, et parfois des groupes agricoles ou ruraux, freinent l'industrialisation de la ville (ou leur implantation en milieu rural) pour des raisons d'ordre essentiellement idéologique.</p>
<p>Sté Industrielle française.</p> <p>4. Entreprise familiale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - capital à prédominance familiale, - recherche de la pérennité du pouvoir familial, - distance des structures au changement. 	<p>4.1 voir 3b.</p> <ul style="list-style-type: none"> - disparition du capital familial, - développement d'un pouvoir dans l'entreprise différent de celui du capital, - introduction du management et des méthodes de gestion.
<p>Expression spatiale de la SI : l'entreprise</p>	

RÉSULTATS

-
- 1.11 ● Spécialisation croissante des salariés, mais à un rythme inférieur à celui qu'exige la croissance industrielle.
- Appel à la main-d'œuvre étrangère pour des tâches manuelles.
 - Frustrations des salariés dans leur travail.
-
- 2.11 ● Interdépendance croissante entre villes industrialisées (ou villes détentrices de fortes institutions d'enseignement et de recherche scientifique) et société industrielle.
- Accroissement numérique et qualitatif de ces institutions.
 - Création et financement de telles institutions par le secteur industriel privé.
 - Croissance numérique importante des salariés qualifiés détenteurs de ce savoir (ouvriers hautement qualifiés, techniciens, cadres).
- 2.21 ● Interrelations croissantes entre la S.A. et les S.I. et S.U.
- Meilleure productivité de l'agriculture.
-
- 3.11 ● Difficulté de lever l'opposition entre l'exigence d'accroître le marché des biens par la consommation et la nécessité de stimuler l'épargne privée pour des investissements de la S.I. ou de l'État.
- Tendance inflationniste.
 - Rôle régulateur de l'État qui, à travers la création d'équipements collectifs sociaux, aide le système socio-économique à se maintenir.
 - Impact de la SI, qui joue un rôle de leader et moteur dans la société globale, sur le pouvoir politique, tant au niveau national qu'à régional. Voies de passage entre pouvoir économique et pouvoir politique.
 - Cet impact empêche ou freine la réalisation de tout plan « rationnel » d'aménagement du Territoire qui ne se fonde pas avant tout sur des critères de « rationalité économique ».
 - La recherche d'élasticité des facteurs de production conduit (3b),
 - 1) à l'acceptation d'un volant de chômage,
 - au niveau des entreprises naissent de fortes tensions lorsque l'offre de main-d'œuvre croît sans qu'il y en ait demande,
 - au niveau national, il en résulte des déséquilibres, sources de tension sociale.
 - 2) à la concentration du capital et à la formation de trust (augmentation des profits).
 - appel à l'épargne privée,
 - appel au capital étranger (formation de trusts internationaux),
 - il s'ensuit un déplacement apparent des centres décisionnels, mais en réalité il tend à se concentrer.

Ces sociétés seront étudiées en détail dans la seconde partie de cette base 1970 ; mais d'ores et déjà on peut en donner quelques caractéristiques principales.

● La société rurale se distingue de la société urbaine, du point de vue des statistiques I.N.S.E.E., par le classement des villes et villages de plus et moins de 2000 habitants. Mais l'appartenance d'une ville à la société rurale dépend, en fait, plus du service qu'elle assure, de l'absence d'industries importantes dans ses murs, du mode de vie de ses habitants que du nombre de sa population.

● La distinction entre société industrielle et société agricole est plus simple à faire et leur zone de recoupement se situe au niveau spécifique de l'industrie de transformation des produits agricoles.

Ces deux sociétés se rapportent au mode de production en vigueur, tandis que les deux précédentes sont liées au mode d'implantation des hommes sur le territoire. Il va sans dire que ni l'une, ni l'autre ne correspond à une société autonome aux frontières parfaitement définies, et il sera peut-être difficile de dire à laquelle appartient l'usine de traitement des produits laitiers décentralisée dans une petite ville de province. Mais ces sociétés sont cependant quatre facettes réelles de la société globale française, reflétant quatre niveaux d'existence spécifiques de ses membres. Nous dirons qu'elles sont homogènes, non parce qu'il existe au sein de chacune d'elle une communauté d'intérêt entre les individus, comme c'est le cas pour certains groupes sociaux ou socio-professionnels, mais parce que chacune d'elles manifeste une tendance naturelle à reproduire ses valeurs et son mode de fonctionnement, par une réaction collective en face de la pression que les autres exercent sur elles.

● C'est ce processus de développement que nous exposons, en tant que mécanisme de transformation de la société, dans les quatre tableaux qui vont suivre, et dont nous tirons maintenant les principales caractéristiques (cf. pp. 14 à 21).

— Les quatre sociétés n'ont pas la même importance vis-à-vis du mouvement dynamique de la société française. La société industrielle, lieu essentiel de la croissance des forces de production, joue le rôle de moteur dans l'ensemble du corps social. Elle a un effet d'entraînement sur les autres sociétés auxquelles elle impose petit à petit ses valeurs. La société globale, de société à dominante agricole qu'elle était, devient société à dominante industrielle ou « société industrialisée ».

— Les rapports de la société industrielle et de la société urbaine recouvrent deux phénomènes liés au développement de l'industrie : l'urbanisation, qui nécessite d'abri-

ter les concentrations humaines et la résistance de la société urbaine aux modèles et valeurs de la société industrielle.

— Il existe une pénétration importante de la société industrielle dans la société agricole, physiquement (elle s'empare des produits de l'agriculture pour les transformer) et idéologiquement (valorisation de la rentabilité). Les traits classiques de la société agricole, que sont, pour l'essentiel, la personnalisation des rapports du travail entre les hommes et avec la terre, la hiérarchisation sociale basée sur le niveau de richesses individuelles, la propriété individuelle de la terre et son exploitation familiale, une faible accumulation capitaliste, liée à un mode de production fermé et orienté vers la polyculture, se trouvent en opposition avec leurs homologues de la société industrielle. Il s'ensuit une transformation progressive de la société agricole, dont la physionomie (découpage moins morcelé de la terre cultivée, technique nouvelle de culture, modernisation de l'équipement, coutumes sociales) change au fur et à mesure que la société agricole évolue (arrivée de nouvelles générations). Un des caractères fondamentaux de cette évolution telle qu'elle apparaît en 1970, est son insuffisance de rapidité : la course internationale à la compétitivité des grandes firmes provoque une mutation accélérée de la structure industrielle française, laquelle demande un soutien massif de la part de l'Etat, c'est-à-dire de la collectivité ; l'ouverture du Marché commun provoque une brusque prise de conscience de cet état de fait et corrélativement du coût pour l'industrie d'un secteur agricole trop archaïque. La mutation naturelle de la société agricole, sous la poussée du développement de la société industrielle, se transforme en mutation forcée avec amorce d'organisation par les pouvoirs publics d'un réel exode agricole.

Le rétrécissement de la société agricole s'accompagne de mutation dans la société rurale, qui en était jusqu'à présent la société de service (rapport de dépendance).

Cette ébauche d'analyse des quatre sociétés et de leurs relations nous a permis de montrer, dès à présent, quels étaient les mécanismes sociaux qui président à l'évolution de la société, et quels étaient les phénomènes majeurs qui particularisent la société capitaliste française de 1970.

Nous allons maintenant essayer de dégager les traits caractéristiques du système socio-économique considéré non plus sous l'angle « découpage sociologique », mais sous l'aspect « mode de production ». Nous étudierons ainsi les caractères permanents de la société industrielle en général, et de type capitaliste en particulier.

LES CONCEPTS DE BASE DE L'ANALYSE

L'étude du devenir du système socio-économique implique une analyse structurelle des mécanismes suivant lesquels il se développe, et pour commencer une définition des éléments qui en constituent le moteur.

Il apparaissait, après avoir étudié les relations qu'entretenaient les quatre sociétés, que le moteur du développement socio-économique actuel était l'évolution de la

société industrielle. Aussi nous avons été conduits à préciser plus nettement les mécanismes de fonctionnement de cette société. Pour cela nous avons défini trois concepts, trois niveaux d'analyse dont les imbrications permettaient la saisie des processus d'évolution de la société industrielle française : les forces de production, les modes de production et les rapports de production.

Forces de production

Les forces de production recouvrent ce qui permet à la société de produire, donc de se développer et dont l'activité productrice est utilisée par des détenteurs de capitaux. Il s'agit d'abord du travail humain qui est à l'origine de toute création, et ensuite des moyens de travail à l'aide desquels l'homme réalise le produit envisagé ; ceux-ci sont aussi bien des moyens naturels (terre, eaux et forêts, sous-sol et matières premières, moyens de transports et de communication, bâtiments d'exploitation et cadre de production,...) que des instruments de production proprement dits (machines, outils). Le dernier facteur a une importance toute particulière dans la mesure où c'est lui qui caractérise le degré de développement de notre société : le niveau technique des instruments de production donne la mesure du pouvoir de la société sur la nature et rend compte en grande partie de l'inégal niveau de développement entre nations. Nous l'avons donc privilégié dans l'analyse en étudiant les modes de production.

Modes de production

De façon plus large, nous entendons par « modes de production » le degré d'industrialisation, de qualification des hommes, la forme de la gestion, et plus globalement la part respective de l'intervention des hommes et des machines dans le processus de production.

Rapports sociaux de production

Mais si les forces de production traduisent les rapports des hommes avec l'environnement, principalement la nature dont ils se servent, elles ne révèlent pas les rapports de collaboration qu'ils ont entre eux dans leurs activités de production et d'échanges. Ces derniers, que nous appellerons rapports de production, comprennent d'une part les rapports de propriété, d'autre part les rapports sociaux et d'organisation qui en découlent à l'intérieur des lieux de production et dans le milieu du travail en général.

Ces rapports de production rendront compte des liaisons entre détenteurs du capital et salariés, entre travailleurs, gestionnaires ou propriétaires, entre les groupes sociaux des milieux industriel, tertiaire, agricole ou entre producteur, intermédiaire et consommateur.

CARACTERISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIALISÉE EN GÉNÉRAL ET DE TYPE CAPITALISTE EN PARTICULIER

Caractéristiques de la société industrielle

L'entreprise est « l'institution-pivot » de toutes les sociétés industrielles, et cela à deux points de vue :

- elle est la cellule de production fondamentale du système socio-économique ;

Principe du mécanisme de développement d'un système socio-économique

Le développement de la société est rendu possible par la croissance des forces de production et, parmi elles et avant tout, par les transformations des instruments et moyens de production. Des changements correspondants se produisent de ce fait dans les rapports de production et l'organisation de la société. Ces rapports de production, sous l'action des détenteurs de pouvoir, exercent, en retour, une puissante action sur les forces de production et sur leur possibilité de développement.

C'est donc par le jeu de l'interaction de ces paramètres et de leur évolution réciproque que l'on peut saisir le développement du système socio-économique. Lorsque les relations et les rapports sociaux deviennent contraignants face aux exigences de croissance des forces de production, et se détériorent sous la pression convergente des groupes sociaux, un changement de l'ensemble organisé des forces de production va tendre à résoudre les tensions sociales qui peuvent être un obstacle à la reconduction des principales caractéristiques du système socio-économique et politique, et par conséquent à sa permanence.

Si ce nouvel ensemble des forces de production ne peut suffire à garantir la pérennité du système, le jeu des institutions est alors modifié afin de mieux permettre la résolution des conflits.

L'évolution de l'espace aménagé induit par l'organisation interne de l'ensemble des forces de production influe également sur les rapports sociaux. Par l'impact des transformations institutionnelles, elle peut être accélérée ou freinée et modifier également l'organisation sociale de la société.

Le développement de la société de type industriel reposant par conséquent essentiellement sur l'évolution des forces de production, il était important d'en dégager le moteur. Aussi avons-nous élargi le cadre de notre analyse en tenant compte au maximum des relations qu'entretenaient la société française et les autres sociétés.

Il nous fallait en effet dégager les caractéristiques générales des systèmes socio-économique et politique semblables au système français et replacer la France dans ce contexte en précisant ses caractéristiques spécifiques.

- elle est également le modèle élémentaire d'organisation des rapports sociaux qu'elle engendre (cellule structurée par des rapports de production inhérents à l'organisation de la production).

Partant de cette constatation, nous allons essayer de dégager les caractères permanents de toute société industrielle, et de montrer en quoi ils sont liés.

— Notons d'abord, que du premier point de vue, l'entreprise apparaît comme le lieu où s'articule les différentes forces de production que sont le travail des hommes, le capital, et le savoir technologique en vue de l'élaboration des produits matériels ou intellectuels et des services.

— Du deuxième point de vue, on voit que cette articulation se fait selon le principe de la division du travail ou répartition des tâches, sans laquelle aucun produit complexe ne peut être réalisé : cette division des tâches par spécialité est ce qui a permis à la société de passer du stade du travail artisanal individuel à celui de la production sociale industrielle. Depuis les temps primitifs où l'homme assurait lui-même sa subsistance par le produit de son travail personnel, réalisé avec les outils qu'il s'était forgé lui-même encore, jusqu'aux formes industrielles modernes de production et de distribution par les agents économiques de la collectivité nationale, la répartition des tâches a toujours représenté le passage à un degré de complexité supérieur de l'activité économique humaine, notamment avec division professionnelle par secteur d'activités (paysans, artisans, commerçants) puis plus récemment, avec la division technologique du travail dans l'entreprise. La division technologique du travail est donc caractéristique de l'état de la société actuelle dans sa phase industrielle.

— Le fondement de l'activité économique de toute société industrielle reste la croissance des forces de production. L'accumulation du capital que cela représente, pratiquée au niveau de toute la société, ne peut être le résultat d'une activité rigoureusement anarchique des divers agents économiques et des entreprises ; elle suit donc une loi de développement rationalisée, soit au niveau micro-économique par l'entrepreneur, soit au niveau macro-économique par l'Etat. Si l'entreprise est l'« institution naturelle » élémentaire du système industriel, l'Etat en est donc l'institution centrale, chargé d'assurer la cohérence de développement de ce système. Le rôle spécifique de l'Etat dans ce domaine, rôle que nous avons déjà analysé dans la première partie, est lui aussi une caractéristique de la société industrielle.

— De toute façon, l'une et l'autre structures obéissent à un système de valeurs liées par une même rationalité. Celle-ci pourrait être définie, à travers ses divers composants (scientifique, technique, économique) par l'objectif global : satisfaire l'aspiration du bien-être de la société avec le maximum d'efficacité. Aussi la rationalité économique a pu s'exprimer dans les systèmes socio-économique existants par la maximisation soit des revenus au niveau de la collectivité, concernant en particulier la nature et le volume de production des biens matériels (planification), soit du gain des individus dans le jeu entre les hommes (régime concurrentiel de libre entreprise).

Cette rationalité se manifeste par d'autres caractéristiques propres aux sociétés industrielles dont nous pouvons constater à la fois la permanence et l'évolution, et qui sont l'organisation très hiérarchisée de la production, la tendance à l'accroissement de l'automatisation, le développement accéléré du calcul économique et des services de gestion tertiaire, la concentration ouvrière sur les lieux du travail, la différenciation de plus en plus radicale entre l'entreprise et la famille (en ce qui concerne le personnel employé, le lieu du travail, la propriété juridique de l'établissement).

De telles caractéristiques sont communes à toutes les sociétés industrielles, mais pour chaque type de système socio-politique elles prennent un sens et un relief différents : l'accumulation du capital ne se fait pas de la

même façon, la nature de l'Etat change ainsi que son rôle économique, les objectifs de la gestion et du calcul économique se transforment, la division du travail, la concentration ouvrière, la hiérarchie sont organisées différemment, etc.

Les aspects que prennent ces caractéristiques vont nous permettre, pour chaque système socio-politique par conséquent, de saisir l'apparition de tensions sociales, économiques ou institutionnelles, et d'en expliquer le développement, que ces tensions soient primaires (emploi, condition de travail) ou plus fondamentales (par exemple, la rationalité technico-économique des entrepreneurs du bâtiment peut s'opposer irréductiblement aux fins sociales des usagers) qu'elles affectent le milieu du travail (conflits industriels) ou le cadre de vie (conflits urbains). Ceci étant, et dès lors que les tensions qui se font jour dans la société industrielle dépendent de la nature du système socio-politique, nous devons nous attacher à dégager les traits caractéristiques de la société industrielle « capitaliste » dont la France fait partie.

Traits caractéristiques d'une société industrielle « capitaliste »

Dans le système de production de type capitaliste, les caractères permanents de toute société industrielle ont un sens déterminé par la règle de la propriété privée des entreprises et de la multiplicité des centres de décision qui lui est associée. Il est assez clair que l'objectif premier des agents de ce système est la croissance du capital à partir de la réalisation d'un profit maximum en sauvegardant ou en créant constamment les sources d'un tel profit ; un deuxième objectif, lié au premier, est la recherche par la firme d'une puissance maximale obtenue par sa croissance. Ces deux objectifs sont liés, car la firme doit constamment, pour conserver et accroître ses profits, attaquer de nouveaux marchés et créer de nouveaux produits.

Plusieurs conséquences sont à tirer de cette définition du système de type capitaliste :

— D'abord, bien que les formes juridiques de la propriété privée soient diverses, la rendant, en principe, accessible à tous, on peut dire que les forces de production restent entre les mains ou sous le contrôle d'un petit nombre de propriétaires, la masse des agents économiques étant salariée. Ce n'est pas là une caractéristique du système industriel capitaliste en général, mais c'en est une de celui que nous vivons aujourd'hui à l'époque des grandes concentrations industrielles dont nous étudierons rapidement le mécanisme plus loin. Seuls les secteurs étatiques (propriété publique) et les secteurs archaïques (propriété petite et morcelée) font exception à cette règle.

— Dans le même ordre d'idées, la grosse partie des travailleurs, qui vivait déjà dans le cadre de la division et de la spécialisation des tâches, devient aussi séparée de la propriété, donc de la libre disposition du produit final, auquel chacun a contribué. La concentration des travailleurs prend ici un sens nouveau, et risque d'être source de tensions entre salariés et propriétaires.

— La hiérarchisation sociale à l'intérieur de la production, qui est corrélative de la division des tâches, revêt un caractère « autoritaire » particulier, dans la mesure où elle est liée au pouvoir qu'a le patron de remettre en cause la participation d'un salarié au travail dans son entreprise. Il y a là une source de tension évidente,

souvent caractérisée par des conflits industriels portant sur l'organisation du travail, l'emploi, et même la formation professionnelle (une promotion hiérarchique est souvent présentée comme synonyme d'un accroissement du niveau de qualification technique). A la dépersonnalisation du travail humain (division des tâches) tend à s'ajouter la dépersonnalisation des rapports humains (relations formelles, hiérarchisation sociale).

— Comme conséquence de la libre entreprise, la répartition des richesses se fait essentiellement selon les lois concurrentielles du marché. Il en résulte une hiérarchisation des firmes en fonction de leur capacité d'intervention sur le marché. La nécessité, pour elles de s'y implanter, jointe à la contrainte de modernisation et d'automatisation de l'équipement (dont le coût va croissant) les pousse à la concentration, et à la création de « positions dominantes sur le marché ». Il s'ensuit une disparition progressive des « petits » (artisans et entreprises familiales archaïques). Sans approfondir le mécanisme pour l'instant, notons qu'il y a là un nouveau type de tensions graves, qui est celle opposant les producteurs entre eux : la libre concurrence secrète la concentration. Notons aussi que, dans ce phénomène de regroupement industriel, la séparation de l'entreprise et de la famille apparaît avec évidence sauf peut-être en ce qui concerne le facteur « propriété de l'établissement ». La protection de la « main-mise ou du contrôle familial sur l'entreprise » est très souvent une préoccupation prépondérante de l'industriel français qui est encore, de mentalité, plus propriétaire que capitaliste.

La concentration des entreprises porte surtout sur la maîtrise des marchés, et non pratiquement, sur la dimension des établissements. Cette concentration et l'augmentation du potentiel qui l'accompagne, sont inégales par branches, ce qui donne à certaines entreprises un pouvoir d'entraînement sur les autres. De la même façon, l'inégal développement des secteurs de l'économie provoque des mutations dans son ensemble, les secteurs dont la nature (marché) ou la structure de propriété (morcellement ou concentration) n'autorisent pas un taux de profit suffisant, étant, sous la pression concurrentielle, obligés de se transformer. Dans le premier cas, celui de la croissance de l'entreprise, les tensions dues à l'inégal développement se résolvent par la disparition, ou l'absorption de la firme évincée par la firme dominante sur le marché (petites et moyennes entreprises par la grande entreprise, commerce individuel par les grandes surfaces). Cela ne veut pas dire d'ailleurs, pour prendre l'exemple des P.M.E., qu'elles sont condamnées à la disparition à cause de leur dimension, en tant que P.M.E., mais qu'elles sont obligées de percer et de se moderniser (équipement, méthode de gestion, coopération commerciale...); on verra d'ailleurs au long du cheminement que le nombre de P.M.E. ne décroît pas nécessairement en moyenne, mais que les P.M.E. de 1980 n'auront plus les mêmes caractéristiques que les P.M.E. de 1970.

Dans le deuxième cas, celui de la mutation des secteurs de l'économie, les tensions dues à l'inégal développement aboutissent à des migrations spatiales (les agriculteurs en surnombre quittent la terre pour la ville) et à des reconversions professionnelles (disparition d'une forme de petit commerce dans les villes et surtout les campagnes).

L'analyse de ces transformations nous a conduit à sortir du cadre conceptuel habituel de l'économie (branches, secteurs, et à définir trois formes, ou niveaux de développement de la société capitaliste française :

● le capitalisme avancé qui joue le rôle moteur de l'économie,

● le capitalisme adapté qui regroupe les entreprises pouvant suivre le rythme de transformation imposé par le précédent,

● capitalisme archaïque qui regroupe les entreprises dont la structure ne leur permet pas cette adaptation.

Plusieurs critères ont été définis, qui permettent de caractériser ces trois niveaux. Ils sont exposés dans l'étude de la « société industrielle » à laquelle on pourra se reporter.

La croissance accélérée des services administratifs et de gestion, du secteur tertiaire en général, très sensible avec la « révolution de l'électronique » et ses applications au traitement de l'information, va de pair avec celle des moyens de communications. Elle est, en société industrielle du type capitaliste, essentiellement utilisée à l'élaboration de stratégies de développement qui, — soit privées (effort de la firme pour s'assurer la conquête de marchés nouveaux, pour améliorer sa rentabilité interne...), visent à maximiser le profit indépendamment des intérêts de la collectivité, — soit publiques (planification économique, entretien des secteurs publics tels que l'Enseignement, la Santé, la Défense...), tendent à empêcher une croissance anarchique de l'économie et à assurer la garantie de son fonctionnement sur le mode capitaliste.

Il s'ensuit une centralisation importante des processus de décisions, au niveau de l'entreprise comme à celui de l'Etat et dont l'excès ne peut pas manquer de susciter de sérieuses tensions. A ces niveaux, il faut noter, en conséquence de ce qui précède, une tendance à la différenciation entre les personnages du dirigeant-gestionnaire et du capitaliste-propriétaire, et l'apparition d'une pluralité d'élites stratégiques (technocrates, spécialistes de la politique,...) aux mains desquelles passe, par délégation, l'ensemble du pouvoir de gestion.

Les éléments dégagés ci-dessus font percevoir comment, de l'intérieur même de la société industrielle, mais en la dépassant, naissent des tensions entre les nombreuses sortes d'agents économiques suivant leur rôle. Corrélativement naît aussi une prise de conscience de plus en plus grande de ce que peut être un devenir harmonieux de la société, et des couches sociales qui la constituent. Se forment alors, en leur sein, des groupes de pression, syndicats, groupements d'intérêt économiques, qui peuvent ou non être institutionnalisés, et qui interviennent comme acteur collectif dans le domaine social où résident les tensions.

Ainsi les syndicats, en système industriel capitaliste, sont des acteurs économiques avec lesquels l'entreprise doit compter, et des acteurs politiques dont l'Etat doit tenir compte. Cependant, ces groupes n'ont pas tous le même poids dans la marche de la société industrielle. Globalement, il se pose à cette société deux types de problèmes que nous résumerons ainsi :

● La prise de conscience chez les travailleurs, dans l'entreprise et au-delà d'elle, d'un vif sentiment d'aliénation, inspire leur action auprès de l'Etat et le contraint à prendre en charge les tensions sociales introduites dans leur existence par le développement du système industriel.

● Les détenteurs du pouvoir économique pris dans les remous de la transformation générale de la société industrielle nationale et internationale, utilisent l'Etat ou font pression sur lui, pour qu'il résolve en leur faveur ou les aide à résoudre les tensions économiques auxquelles ils sont soumis (aide à l'industrialisation, aide à la reconversion, etc...).

PERMANENCE DU SYSTEME SOCIO-ECONOMIQUE FRANÇAIS

Toute l'analyse socio-économique que nous avons pu faire et que nous allons poursuivre, repose sur l'hypothèse fondamentale de la permanence du système capitaliste et de ses lois de développement propre. Il importe donc de préciser ici les contraintes que cette hypothèse nous impose. Elles sont de deux ordres : économiques d'une part, institutionnelles d'autre part. Nous n'aborderons pas les secondes dans ces lignes, car elles recouvrent le rôle de l'Etat dans ce domaine, rôle que nous serons amenés à étudier plus loin. Remarquons cependant qu'elles découlent en ligne directe des contraintes économiques ; en effet, une des principales fonctions de l'Etat et des institutions est d'assurer la cohérence du système ; par suite, toute menace sur cette cohérence économique se traduira par définition par une menace de destruction du niveau institutionnel en général, et de l'appareil d'Etat en particulier.

La notion de permanence du système socio-économique suppose donc a priori :

- l'absence de bouleversement sérieux, donc l'absence de tensions qui apparaissent insolubles entre les différents groupes sociaux,
- aucune modification des critères fondamentaux qui définissent l'économie capitaliste,
- aucun bouleversement réalisé au niveau de la société toute entière : localement, ou temporairement, il pourra y avoir des changements qui seraient rédhibitoires s'ils étaient appliqués à toute la société.

Les critères principaux que l'on peut considérer comme indissociables du système capitaliste sont au nombre de trois. Il s'agit de :

- la propriété privée des entreprises qui mène à une identification du pouvoir de direction, et non de gestion, avec celui de possession ;
- la libre entreprise, qui fournit à l'entrepreneur la liberté de réaliser telle ou telle action ;

- le marché concurrentiel ou l'économie de marché qui entraîne la poursuite de satisfaction des besoins solvables avant tout.

On voit bien alors les critères qui s'opposent aux précédents :

- l'autogestion, la nationalisation, les coopératives qui se présentent comme des formes de propriété collective et de propriété publique ;
- la planification centrale de type impératif ;
- le marché oligopolistique, élément perturbateur de la concurrence.

Des conséquences des premiers critères pour notre économie, nous n'avons retenu évidemment que les seules tendances d'évolution qui ne remettent pas en cause la permanence du système socio-économique français. Des traits secondaires du système capitaliste en découlent, immuables : motivation du profit, attachement à la propriété, élargissement du capital, existence d'un salariat important, maintien des institutions étatiques indispensables à la permanence du système.

Nous poserons en principe que les mutations n'amèneront pas un changement de nature du système capitaliste, c'est-à-dire qu'elles ne se concrétiseront pas par la suppression de la propriété privée. Celle-ci se traduit encore par le maintien du principe de la libre entreprise, donc de la libre concurrence, ce qui n'est pas sans poser des problèmes et sans créer des tensions à une époque caractérisée par la tendance à la monopolisation de l'économie. En fait, la conséquence principale de notre hypothèse sera de nous imposer des directions de développement pour la société lorsque l'évolution de celle-ci et les tensions qui seront apparues nous amèneront à des aiguillages dont l'une des branches pourrait bien se traduire par une destruction du système. C'est alors seulement que l'on pourra mesurer l'impact de notre hypothèse sur les transformations socio-économiques, et évaluer le prix de son imposition pour les éléments constitutifs de notre société.

Les mécanismes économiques de développement de la société française

ROLE DE L'ETAT

Le deuxième trait caractérisant le degré d'avancement du système socio-économique en France est la conséquence directe du précédent, et tient au rôle fondamental que joue l'Etat dans le processus de croissance de l'économie. En effet, la tendance à la concentration — nous pourrions dire à l'oligopolisation (industrie automobile) puis à la monopolisation (industrie aéronautique) — apparaît sur le plan international avec l'existence de firmes multi-nationales ou nationales à portée multi-territoriales.

La situation de l'industrie française en 1970 est telle qu'elle peut difficilement faire face à cette concurrence européenne ; elle doit se transformer afin de se maintenir ; le soutien de l'Etat est alors nécessaire.

Parmi les formes modernes de cette aide financière de l'Etat, peuvent être citées notamment les subventions, les crédits à taux et conditions de faveur (cf. exportations), les bonifications d'intérêt (prise en charge par l'Etat d'une partie de l'intérêt des prêts évalué d'après celui du marché financier), les avantages fiscaux, les commandes et contrats publics à conditions avantageuses (en soutien à entreprise, branche, ou marché), les entreprises nationalisées et sociétés d'économie mixte. Ces mesures équivalent à une aide directe au secteur industriel, et permettent que se développe une « mentalité industrielle », dont les composantes sont le goût de l'initiative de l'entreprise, le souci d'efficacité, une disposition favorable à l'innovation et à la mobilité, une attitude positive vis-à-vis du profit. Elle permet aussi que la « mentalité de croissance », prépondérante depuis la dernière guerre, fasse place à une « mentalité de concurrence ».

Notons encore que cette intervention de l'Etat se fait surtout sentir dans les secteurs à forte part de capital fixe et constant (transport, énergie, sidérurgie notamment). Mais elle s'étend de proche en proche à toute l'économie, dès qu'il s'agit de restructuration et concentration industrielles, de décentralisation et d'implantations nouvelles,

de développement des applications industrielles de la recherche scientifique, de promotion du système d'information et de formation industrielles.

Dans le prolongement de ce qui précède, il faut citer, comme autre forme caractéristique de l'intervention de l'Etat dans la croissance industrielle, le recours au financement, de type public ou collectif, de certaines consommations ou services. D'une part, par les dépenses pour ses services généraux, il assure un certain nombre de débouchés à l'industrie, et dispose, par là, d'un moyen de pression sur l'évolution de celle-ci. D'autre part, par l'entretien de ces services, il contribue puissamment à l'essor de la société, que ce soit de façon indirecte (dépenses pour les services généraux de sécurité ou de régulation tels que la police, l'armée, la justice, le plan...) ou de façon directe (dépenses de développement des forces de production telles que les dépenses de recherche fondamentale, qu'il assume encore, celle d'éducation, de santé, de logement et d'aménagement, et salaires sociaux tels que sécurité sociale et allocations familiales).

Enfin, comme dernière forme caractéristique de l'intervention de l'Etat dans la croissance de l'économie, et en relation étroite avec les deux formes d'activités précédentes, mentionnons la nature des sources du financement étatique (c'est-à-dire encore de type public) de ces activités de soutien à l'industrialisation et à l'accumulation du capital :

- le prélèvement sur les revenus avec l'impôt, la parafiscalité, etc...
- l'intervention dans les circuits financiers avec les emprunts, l'action sur l'épargne et le crédit, le recours à l'inflation monétaire.

Ce sont là des moyens fondamentaux et modernes d'intervention dont usent tous les Etats capitalistes. Ils sont cependant de maniement difficile et d'efficacité irrégulière.

POLITIQUE D'INTEGRATION SOCIALE

A titre de conséquence de tout cela, remarquons qu'en gros, tous ces moyens d'intervention de l'Etat ont pour effet de provoquer le transfert accru à la collectivité des charges de développement du secteur industriel privé, puisqu'il constitue l'essentiel du potentiel économique de la société capitaliste.

Cette remarque va nous fournir un quatrième trait caractéristique du fonctionnement de la société française en 1970. Il en découle en effet que c'est l'ensemble des travailleurs qui supporte le poids financier de cette politique d'aide au développement de la société industrielle. Or, les « travailleurs ne peuvent raisonnablement accepter

les risques de l'économie concurrentielle que si des garanties portant sur les conditions fondamentales de l'existence viennent en limiter les conséquences. La sécurité sociale a constitué à cet égard un progrès décisif. Les ordonnances sur l'emploi doivent en amorcer un nouveau en assurant aux travailleurs une garantie de revenu minimum et d'adaptation professionnelle face à une mobilité accrue de l'emploi » (Rapport Montjoie). On voit apparaître là les germes d'une « politique d'intégration sociale » des travailleurs, destinée à atténuer les effets de tensions qui les opposent au patronat. Cette politique prend actuellement l'aspect de « l'ititutionalisation » des

syndicats, des rendez-vous sociaux programmés, de la recrudescence des diverses formes d'intéressement aux résultats de l'entreprise, des contrats de progrès. D'un autre côté, parallèlement au « rétrécissement de la base sociale de leur régime politique », qui risque de s'aliéner plusieurs groupes sociaux simultanément (travailleurs, représentants des secteurs archaïques de l'économie), les détenteurs des forces de production « avancées » tendent à favoriser le développement de « cadres » et de dirigeants salariés (agents de maîtrise, ingénieurs, scientifiques) qui constituent un groupe moyen entre les travailleurs et les patrons réels de l'entreprise.

PLANIFICATION

Le phénomène technique qui accompagne l'apparition d'un groupe important de cadres dirigeants est le développement du calcul économique et plus précisément la planification et la programmation publiques de l'économie. Elle peut être officielle comme en France ou « occulte » comme aux U.S.A. Elle vise à coordonner les décisions globales à moyen et long terme prises à tous les niveaux, de façon à rationaliser le processus de développement socio-économique. Elle est suivant le mot de ses promoteurs, un « réducteur du hasard » (étude des marchés et informations générales) et un « guide de croissance pour les entreprises » (coordination des moyens et objectifs). Sa fonction est évidemment régulatrice, et peut donc être transformée par les groupes dirigeants pour être adaptée à la réalité des problèmes de croissance de

l'économie, c'est-à-dire que ses formes peuvent être diverses, allant du caractère purement indicatif à un caractère plus autoritaire (limitation légalisée du pouvoir de l'entrepreneur). Son but essentiel reste « l'incitation » et, en général, elle se résume à un certain nombre de moyens de pression (il faut ajouter à ceux que nous avons vu plus haut, le rôle d'entraînement, sur les plans économiques et sociaux, du secteur nationalisé) dont l'importance et l'utilisation dépendent des conditions du moment : elle ne nie pas la libre entreprise, mais la lutte entre les secteurs capitalistes d'intérêt différents (voir opposés) dont elle est l'enjeu peut l'amener à prendre une allure dirigiste, imposée par le groupe dominant au pouvoir.

TENDANCES

Il n'est pas simple de distinguer avec rigueur quelle est la situation actuelle en France, mais on peut cependant dégager un certain sens dans l'évolution à court terme du rôle de cette planification, que nous regrouperons dans quelques tendances d'ensemble résumant et précisant ce que nous venons de dire dans ce chapitre.

★ Dans la mesure où l'objet essentiel de la politique économique actuelle est d'assurer la compétitivité de l'économie française sur le plan international, et par suite, l'alignement de tous les secteurs de cette économie sur les secteurs capitalistes les plus avancés, principalement le secteur industrialisé, on peut diagnostiquer

une tendance progressive de la planification à être remplacée par une concertation directe « Administration-grand patronat ».

★ Ce fait rentre dans une tendance plus générale que nous appellerons « tendance de l'Etat à dépasser son rôle traditionnel, en renonçant à certaines prérogatives ». Nous en donnerons pour indices, la diminution de l'effet du crédit par recours à l'autofinancement croissant des grandes entreprises, la prise en charge croissante par le privé de certains secteurs publics « rentabilisables » de l'économie avec transformation de leur rôle (recherche fondamentale et recherche appliquée, enseignement gé-

néral et formation professionnelle), l'influence croissante et indépendante sur l'économie des firmes multi-nationales qui organisent systématiquement la division internationale des tâches (recherche, production, gestion et direction), l'accroissement des phénomènes de spéculation incontrôlables par l'Etat (capitaux flottants).

★ D'un point de vue socio-politique, rappelons la régression des secteurs archaïques, les tensions sociales qui en résultent et la tentative d'intégration sociale.

★ Enfin, du point de vue économique, rappelons la tendance à la monopolisation de l'économie et à son expansion hors des frontières pour la recherche de nouveaux débouchés tout autant que celle des coûts de production plus faibles, et de façon générale pour la recherche d'un taux de profit maximum. Dans le processus de concentration, les petites entreprises disparaissent ou

sont absorbées par des holdings (OPA, fusion, ententes). D'autres arrivent à se transformer par leur spécialisation tandis que les grosses entreprises rassemblent leurs forces commerciale, industrielle et financière. L'expansion internationale produit dès lors un partage des pays du monde en des pays marqués par un « capitalisme principal » qui produisent sur place ou exportent les biens d'équipements et les produits élaborés (aéronautique, machine-outils, informatique) et en des pays marqués par un « capitalisme secondaire » (Europe) qui fournissent les produits finis et spécialisés (les pays du tiers monde restant essentiellement agricoles et peu industrialisés). A l'intérieur des pays développés, l'exportation des capitaux publics encadre de plus en plus l'exportation précédente des capitaux privés, (prêts et aides au développement) leur assurant ainsi une structure d'accueil.

Le rôle de l'Etat dans le développement économique et social

ROLE GENERAL DES INSTITUTIONS ET DE L'ETAT

Il n'est pas possible de saisir les mécanismes de fonctionnement du système socio-économique sans une analyse du rôle des institutions. En effet, les éléments de réflexion que nous avons dégagés jusqu'à présent se rattachent à la fois à la nature structurelle du mode de production capitaliste, et à ce que nous pourrions appeler son « mécanisme de croissance » (passage de l'état de concurrence parfaite à celui de concurrence oligopolistique). Ils s'appuient, à travers le principe d'appropriation privée des moyens de production, sur le fait que le développement de la collectivité en système capitaliste résulte de la convergence de l'ensemble des décisions individuelles des agents économiques sur le marché concurrentiel. Rien n'assure cependant qu'il y aura convergence a priori. La nécessité d'y veiller est une première raison d'être des institutions. La nécessité pour la société de figer, en un contrat collectif (lois), les règles qui régissent les rapports entre les hommes (rapport de propriété notamment) en constitue une deuxième.

On voit que les institutions ont un rôle important, car elles sont, en quelque sorte, l'image fixe de la société avec cette particularité fondamentale de pouvoir agir sur son modèle et le transformer, quoiqu'elles en restent l'émanation naturelle. Nous pourrions, dire pour plagier un mot connu, « qu'elle sont à la société ce que la conscience est à la conduite de l'homme ».

Pour développer quelque peu cette analyse, il est nécessaire de préciser, ici encore, les concepts employés. Par convention, nous appellerons **structure socio-économique** la structure de production et de transformation des biens matériels existant à un instant donné. Cette notion recouvre à la fois l'état des forces de production (instruments, machines et ensemble des travailleurs), le mode d'organisation de la société productrice et même les formes des rapports sociaux qui en découlent.

Nous appellerons **structure institutionnelle** du système l'ensemble des institutions suscitées par la collectivité suivant le bref schéma vu plus haut. La structure institutionnelle englobe d'une part les différents systèmes de valeurs propres à une société, donc ses croyances, ses morales, etc. De toute évidence, pour standardisées que soient les idéologies, la société secrète des institutions aptes à les diffuser (institutions scolaires, professionnelles, mass média, etc.). D'autre part, ces institutions sont chargées de faire fonctionner concrètement la société pour répondre à ses multiples besoins. Pourtant, il arrive souvent qu'entre le niveau idéologique et le niveau fonc-

tionnel, des oppositions, plus ou moins intenses, s'inscrivent. D'où un manque d'adaptation souvent constaté des institutions, dans la mesure où la doctrine cache des pratiques qui lui sont opposées.

L'université et les moyens d'éducation (qu'elle soit professionnelle ou générale, permanente ou temporaire, publique ou privée) et dont nous étudions ci-après les traits principaux d'évolution, les églises, les mass média (radio, télévision, publicité, et tous moyens audiovisuels) font partie de la structure institutionnelle. Il en est de même pour les institutions sociales qui permettent de diriger la collectivité : gouvernements et parlements, tous pouvoirs régionaux ou locaux, syndicats organisés sur la base de la lutte pour le pouvoir, armée et police, appareil judiciaire, etc.

Au-delà de leur appartenance aux structures socio-économiques, sécurité sociale, syndicats gestionnaires ou de producteurs ou de consommateurs, plan, système monétaire et banque centrale, organismes d'aménagement, font partie, à un autre niveau, de la structure institutionnelle.

L'Etat, notamment, dirigé par son gouvernement, peut être considéré ici comme un ensemble de structures socio-économiques et institutionnelles à caractère public, qui représente le ciment de tout l'édifice social.

Dans la société française de 1970, celle-ci a trois dimensions :

- l'indépendance nationale qui représente la sécurité externe ;
- la permanence du système socio-économique, basée, comme nous l'avons vu, sur le respect de la propriété privée des moyens de production et des lois qui en découlent, qui représente l'intégrité interne, assurée principalement par le maintien de l'ordre légal et la régulation du développement économique global ;
- la reproduction des conditions de développement du système socio-économique, assurée essentiellement par la prise en charge des secteurs industriels « d'intérêt national » insuffisamment rentables, du système éducatif, de la santé et de la recherche fondamentale.

Les activités de l'Etat dans l'exercice de sa fonction sont habituellement classées en activité de production industrielle (secteur nationalisé ou mixte), activité de

régulation économique (plan et politique industrielle), activité de gestion des services publics (politique d'approvisionnement auprès du secteur privé).

Nous reprendrons plus loin l'étude de ces trois rôles de l'Etat au travers de ces activités. Remarquons seulement pour l'instant qu'ils ne sont qu'inégalement l'apanage de l'activité de l'Etat ; par exemple, dans la mesure où le système de rapports sociaux existant permet le fonctionnement automatique et décentralisé d'un processus d'arbitrage économique par les mécanismes du marché, l'intervention de l'Etat comme régulateur n'est pas nécessaire, ou du moins elle tend à se limiter à faire respecter les règles du processus. L'expérience tend cependant à prouver que ce n'est pas toujours le cas. Le rôle de l'Etat d'assurer la cohésion du système (police, justice), et son intégrité physique (défense nationale) ne peut être assumé par le « privé », même si les moyens à mettre en œuvre pour ce faire peuvent l'être (industrie de l'armement par exemple). Par contre, rien n'oblige les secteurs d'intérêt collectif à être effectivement des services publics ; dans certaines économies capitalistes (U.S.A.), la Santé, la Recherche et l'Education relèvent souvent de fonds privés ; c'est une question d'opportunité conjoncturelle, liée en gros, à la capacité de financement des sources privées (son importance appelle l'existence de grands groupes, industriels ou bancaires, dont les budgets et les assises financières sont à la taille de ceux de l'Etat comme c'est le cas pour certaines firmes multi-

nationales d'aujourd'hui), et à la possibilité de rentabiliser ces secteurs (demande solvable, marché favorable, taux d'intérêt suffisant). En France, en 1970, le problème de la rentabilité de quelques services publics a été posée, tandis que des secteurs économiques, pris en charge depuis la guerre par l'Etat, tendent à passer dans le champ d'activités des groupes financiers devenus assez puissants pour les intégrer, tout ou partie (recherche nucléaire, téléphone, construction d'autoroutes,...).

Cette tendance se trouve confirmée d'autre part par le besoin de l'Etat de consacrer une part croissante de ses moyens au soutien de certains secteurs économiques, ce qui peut le conduire à réduire les frais de développement de quelques secteurs publics.

D'une manière générale, il existe à l'intérieur de la société des groupes de pression qui ont des intérêts divergents les uns par rapport aux autres : firmes capitalistes avancées en face des P.M.E., ou des commerçants, agriculteurs face à la société urbaine en ascension, salariés face au patronat. Leurs oppositions d'intérêt se résolvent, au niveau institutionnel, lors des choix de politique que fait l'Etat pour la collectivité. Il apparaît bien ainsi que l'appareil de l'Etat est un enjeu dans l'action conflictuelle des groupes sociaux. Parmi eux certains jouent un rôle dominant : c'est le cas des grands groupes industriels.

TENSIONS DANS LES MILIEUX SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES

Nous entendons par éducation l'ensemble des appareils scolaires et universitaires proprement dits. A bien des égards, l'université est inadaptée, dans ses structures comme dans son enseignement, aux buts que la société industrielle de 1970 lui assigne : former les cadres de la nation et assurer à l'ensemble de ses membres une formation générale et spécifique appropriée aux besoins de l'économie.

★ La double tendance à l'élévation du niveau d'instruction (l'âge de scolarisation limite est repoussé au-delà de 16 ans) et à la démocratisation de l'enseignement (un plus grand nombre d'enfants, issus de moins en moins de milieux privilégiés, deviennent scolarisables) doit être notée. Si la première tendance est sensible essentiellement à long terme, et semble devoir atteindre une certaine limite, la seconde apparaît comme plus importante car elle correspond à la fois à une certaine augmentation de la capacité des familles à soutenir le poids financier d'une scolarisation, et à la nécessité, pour le bon équilibre du système, de niveler les différences d'instruction entre les divers groupes sociaux, ce qui tendrait à les rapprocher. La forte poussée démographique, enregistrée à l'école pendant la dernière décennie, a confirmée en 1970 cette évolution générale,

et a mis en lumière l'insuffisance fondamentale d'un appareil scolaire et universitaire conçu et construit pour une autre époque.

Or l'Etat, occupé à moderniser l'économie pour la rendre concurrentielle sur le plan international, ne dispose pas, au moins momentanément, des ressources suffisantes à la rénovation de cet appareil d'éducation ; et le budget de l'Education nationale, quoique croissant, ne suit pas la progression des besoins réels. Il en résulte une augmentation des élèves par classes, un ralentissement de la construction scolaire et universitaire, une diminution dans les nominations d'enseignants, une réduction des crédits d'études, une négligence à l'égard de secteurs marginaux tel que le secteur de l'enseignement agricole, etc.

★ Ce contenu de l'enseignement est lui aussi source d'inadaptation des institutions scolaires à la société. La tendance au développement de la spécialisation professionnelle (enseignement technique court, Instituts Universitaires Techniques) s'accommode mal de la culture humaniste classique (latin en 4^e) de l'école française. Dans bien des cas, l'entreprise est obligée elle-même de prendre en charge le recyclage et la formation profes-

sionnelle. Dans l'enseignement supérieur, les grandes écoles, conçues pour former l'encadrement technique dans l'industrie, sont mal préparées à donner à leurs élèves une dimension de gestion et d'administration, pour laquelle des établissements spécialisés apparaissent soit dans l'orbite des Facultés publiques, soit dans celle de grands groupes industriels. La préparation aux professions libérales (médecine, architecture, etc...) et aux professions d'enseignement est également remise en cause, parfois dans sa finalité sociale, mais surtout pour son inadaptation à la réalité concrète. D'une manière générale, l'université reste « théorique » à une époque où la société recherche des praticiens et des « hommes d'affaires ». Des efforts importants sont donc faits pour adapter l'enseignement aux besoins de l'économie, en ce qui concerne leur nature (informatique, calcul économique) qu'en ce qui touche l'organisation des études, ou au renouvellement des méthodes pédagogiques.

Par ailleurs, des tentatives d'association Université-In-

dustrie sont amorcées. Des ouvertures de l'école sur le milieu familial sont aussi organisées. D'ailleurs dans l'une comme dans l'autre, on constate une remise en cause des valeurs traditionnelles (autorité et discipline, hiérarchie, compétence des enseignants,...) qui amènent des changements importants dans leurs modes de fonctionnement internes.

Dans l'ensemble, une crise semblable secoue tout le système socio-éducatif confirmant l'inadaptation de certaines institutions aux mouvements de base de la société.

★ L'université étant partie intégrante du système socio-économique, toutes les difficultés et tensions ne manquent pas de se projeter sur elle. Dans ces conditions, l'Etat reste en lutte à la fois à la pression des détenteurs du pouvoir économique pour qu'il aménage l'éducation dans le cadre de la rationalité du système, et à la critique de ceux qui y travaillent et dont les aspirations sont relativement contradictoires avec cette rationalité économique.

Les problèmes d'aménagement

LA REGIONALISATION

★ Après l'échec du référendum d'avril 1969, le problème de la régionalisation demeure en instance de solution. Le dossier reste ouvert, car il s'agit d'un sujet majeur pour la société française, profondément marquée par des siècles de centralisation intense. Le cumul de fonctions à Paris, capitale politique, économique, culturelle, touristique, centre principal des affaires, a créé dans les régions des frustrations profondes. En effet, rien d'important ne peut être décidé sans que Paris n'intervienne, et si une décision échappe à l'autorisation de la capitale, c'est qu'elle lui est hostile. Le véritable pouvoir décisionnel lui a toujours appartenu. La monopolisation des finances de la part de l'Etat pour tout ce qui concerne les équipements essentiels, empêche les régions de se donner une politique économique et sociale propre à long terme, puisqu'elles ignorent de quels moyens elles disposeront demain pour la réaliser. Ainsi, la régionalisation est devenue une affaire politique. Elle ne divise pourtant pas les groupes sociaux et les institutions selon un clivage politique au sens traditionnel. Cependant tout le monde s'y intéresse : croyance profonde chez les uns, scepticisme chez les autres ; les notables, les politiciens, les groupes économiques, les bureaucrates, les groupes sociaux organisés prennent position.

Depuis quelques années, les 21 régions constituent un champ de réflexion où collaborent organismes locaux et administratifs. Pourtant, la taille optimale des régions reste un problème. Quoiqu'il en soit, nul doute qu'une prise de conscience au niveau des régions s'est faite ces dernières années. Le mouvement mis en route a atteint un point de non-retour. Il ne peut plus être question de maintenir la centralisation parisienne comme dans le passé. D'autant moins que l'unité nationale qui était sa raison d'être et son but, paraît être une réalité profonde.

L'expérience régionale, mise progressivement en œuvre s'appuie sur un appareil institutionnel où le corps préfectoral joue un rôle central. Autour de la préfecture de régions se trouvent les commissions administratives, les missions. Bien des décisions importantes ne peuvent être prises sans s'y référer. La C.O.D.E.R., en revanche, ne constitue qu'une institution consultative qui, ne disposant ni de pouvoir de décision, ni de budget propre, atteste que la régionalisation n'est pour l'instant qu'une déconcentration du pouvoir central. Le pouvoir préfectoral est là pour canaliser et retenir le mouvement des forces régionales.

Les analystes s'accordent pour mettre en doute l'apparition d'une dynamique sociale et politique nouvelle dans ces institutions. Ainsi la C.O.D.E.R. n'est vue que comme le « reflet d'une situation d'équilibre du pouvoir local

qui lui préexistait » (1). Cependant, elle a fait prendre conscience du déséquilibre subsistant entre le pouvoir détenu par les représentants de l'Etat et le pouvoir dévolu aux représentants de la région. La préfecture de région, dans ce contexte, polarise les stratégies des autres groupes socio-politiques. Paradoxalement, cela les amène souvent à prendre des positions conservatrices. Ajoutons à ce fait un sentiment de frustration chez les responsables locaux face à la monopolisation des dossiers d'étude par l'administration, ce qui ne facilite pas le dialogue.

Disons que le processus de mise en route est un processus fortement commandé par le jeu préfectoral et très marqué par le souci de la concertation et du consensus, souci qui, en mettant artificiellement en second plan les positions conflictuelles, ne favorise pas toujours la prise de conscience régionale au niveau de la société locale, ou au moins empêche la formation d'enjeux politiques et sociaux nouveaux. On a l'impression que les régions les plus sensibilisées sont celles qui doivent se battre contre des décisions prises par le pouvoir central sur des projets intéressant le développement régional. Et là, la voix des représentants, des institutions traditionnelles domine.

★ Il y a aussi des facteurs endogènes aux institutions régionales mises en place, facteurs qui constituent des freins à un renouvellement du jeu politique et social. En conséquence, des réseaux de pouvoir parallèle se sont créés ou maintenus qui court-circuitent les institutions régionales, voir même les neutralisent.

La course aux crédits publics dispensés par le pouvoir central n'ayant pas changé de nature, les mécanismes de distribution de ces crédits entre les collectivités tendant à se reproduire selon les modèles traditionnels, la régionalisation devra passer par des formes ou des moyens institutionnels tout autres pour devenir une réalité. La recherche de ces formes et moyens est le souci de beaucoup d'hommes politiques français, quelle que soit leur appartenance politique. Mais paradoxalement, c'est parmi les élites ou notables locaux que l'on trouve le plus de résistance à une vraie décentralisation du pouvoir. Cela s'explique du fait que leur pouvoir dépend étroitement de cette centralisation traditionnelle. En effet, dans ce cadre ils maîtrisent des mécanismes d'influence extérieurs et parallèles aux mécanismes politiques institutionnels ou formels. Jouer le jeu d'institutions régionales (telle la C.O.D.E.R.) exige d'eux « une reconversion politique » au niveau des comportements où le jeu des

(1) Voir articles de J.-L. Quermonne, P. Grenion et J.-P. Worms dans « Aménagement du Territoire et développement régional », tome 1, I.E.P., Grenoble, 1968.

relations sera bouleversé. Cette reconversion politique est extrêmement difficile et va à l'encontre de l'histoire des institutions françaises. La vie politique a toujours été fortement marquée par la France agricole et rurale, qui a favorisé la multiplication de notables. Entre ceux-ci et les représentants des divers corps de l'Etat, qui y trouvent leur plateforme fondamentale, se sont créés des liens profonds qui permettent de combiner subtilement les intérêts et règlements de l'Etat et les exigences locales.

Dans la mesure où les sociétés agricole et rurale perdent de leur force, où la montée des sociétés urbaine et industrielle mettent en avant de nouveaux groupes sociaux face aux notables traditionnels, le jeu des institutions change.

Dans les villes :

— les institutions administratives tendent à se bureaucratiser de plus en plus, ainsi les rapports avec les administrés sont lointains et tendus ;

— les formations politiques se déprécient : aucune formation n'est en mesure de diriger le développement urbain de façon satisfaisante ;

— la population est saisie de deux mouvements opposés : une partie s'installe dans l'indifférence, par manque d'informations pertinentes en nombre suffisant, une autre essaie de lever les obstacles en mettant en œuvre des associations non institutionnelles dont l'articulation avec les institutions officielles se fait difficilement car cela bouleverse des habitudes acquises. Certaines associations de quartier et certains groupes d'action municipale, dont se méfient les formations politiques à une exception près, constituent, pourtant, des germes sûrs d'instances nouvelles, où la volonté des citoyens tend à s'exprimer pour maîtriser le processus d'urbanisation et de développement économique.

Tous ces phénomènes, facteurs de mutation, ont, selon, qu'ils sont plus ou moins prononcés ici ou là, des répercussions sur les processus de régionalisation en cours.

LA PLANIFICATION URBAINE

a) Le premier phénomène marquant est celui de la multiplication des niveaux de responsabilité auxquels les citoyens sont confrontés :

- la commune,
- le district ou la communauté urbaine,
- le département,
- la région,
- l'O.R.E.A.M. dans certaines régions.

Ces niveaux répondent à la volonté de l'Etat de rationaliser son action pour pallier les carences ou canaliser les incidences du système politique fondé sur les notables municipaux ou non. Pourtant, il s'en est suivi un renforcement de la rigidité du système fonctionnant sur

★ Face aux projets de régionalisation, les Français ne se partagent plus en Jacobins et Girondins. Les sources existantes montrent qu'une proportion importante de la population approuve globalement la politique d'action régionale, mais le problème régional reste une affaire d'initiés.

A ce sujet les tendances existantes se ramènent essentiellement à deux :

— d'une part, il y a les tenants de la promotion de la grande région qui reçoivent l'appui des « experts » : économistes, géographes, universitaires, techniciens de l'administration. Leur point de vue se fonde sur des considérations de rationalité économique exigeant le recours à des instruments (informatique, calcul économique) qui seuls peuvent être vraiment utilisés et appliqués au niveau de la grande région. Des jeunes leaders syndicaux et des jeunes patrons, des jeunes agriculteurs, sont favorables à cette optique. Donc la ligne de partage paraît plus constituée par les générations et le type de formation que par les positions politiques.

— d'autre part, il y a les tenants d'une régionalisation basée sur une unité à la taille du grand département. On trouve dans ce courant une partie du corps préfectoral attaché pour des raisons propres à la structure départementale. En effet, le doublement de l'autorité, au niveau du département et au niveau régional, pose des problèmes délicats quant aux attributions respectives. En outre, dans la mesure où l'expérience régionale a davantage favorisé la ville et le département chef-lieu de la région, les notables tendent à rejoindre les défenseurs de cette deuxième tendance.

Par ailleurs, la tentative de certains responsables régionaux de suivre à l'échelle de leur région le modèle parisien basé sur la dominance de la métropole régionale, maintient la méfiance des élus locaux et la réserve de l'administration départementale. C'est pourquoi, la définition de l'unité régionale constitue par nature une affaire d'ordre politique.

les notables, et une difficulté de mener à bien des projets de planification urbaine efficaces et cohérents. Trop d'instances y interviennent et, en outre, des agents sociaux disposent de moyens extra-institutionnels pour les court-circuiter.

b) Le deuxième phénomène à relever est celui des limites du pouvoir des 37.962 maires de France, responsables de l'organisation et de la gestion de leurs communes. Les études menées à ce sujet mettent en évidence que le plus souvent les communes ressentent fortement leur manque d'autonomie face au pouvoir central. A ce facteur s'ajoute la pression à laquelle les communes sont assujetties de la part de groupes formels ou informels et des institutions ou administrations de type divers. Toutefois, les municipalités récupèrent souvent une part non

négligeable de leur liberté d'action par des moyens politiques en marge du fonctionnement des institutions officielles.

Un autre fait qui marque le fonctionnement des municipalités dans la majorité des cas, est le manque d'ouverture à la population. Rarement les décisions prises sont précédées d'une campagne d'information au public ; rarement aussi les débats sont rendus publics afin d'éviter de nuire à l'efficacité de l'action municipale. Les associations diverses représentant les intérêts ou les opinions de la population ne sont pas aptes, dans ce contexte, à jouer pleinement leur rôle.

Enfin, la liberté d'action des communes est également limitée par l'insuffisance de leurs ressources propres. Leur dépendance financière à l'égard de l'Etat et d'autres organismes est ressentie comme une contrainte à leur action, quels que soient les avantages qui en résultent. Si la fusion ou le regroupement de communes apparaît objectivement comme un moyen efficace pour renforcer le pouvoir municipal et leurs moyens d'action, il faut reconnaître qu'il soulève bien des résistances, car les communes sont fortement jalouses de leur autonomie.

c) Une double tendance à traiter l'aménagement de l'espace urbain soit par des procédés scientifiques, soit comme un processus obéissant à des lois spontanées se manifeste actuellement dans la planification urbaine.

— La première tendance transpose à l'urbanisme la démarche scientifique. La ville est considérée comme une œuvre artificielle provenant de la force créatrice de l'homme. Créée et développée dans le passé de façon relativement spontanée, elle peut être bâtie aujourd'hui de façon rationnelle par des moyens qui se veulent scienti-

fiques et éviter les disjonctions et les incohérences. L'enseignement donné aux architectes et urbanistes assure la diffusion de cette optique. Elle sert officiellement de support à la politique d'aménagement pratiquée en France ces dernières années.

Dans cette optique, la nature est sacrée. La ville à bâtir ou à aménager doit la respecter (forêts, parcs, etc.), l'urbaniste peut la créer artificiellement et l'intégrer ainsi dans l'espace urbain.

— La deuxième tendance s'appuie sur une idéologie fortement imprégnée de libéralisme. La ville est une création spontanée des individus et des groupes. S'ils ne sont pas entravés par des contraintes administratives, les hommes construisent ou ménagent tout naturellement les sites les plus adéquats. Loin de servir la nature, il faut s'en servir comme d'une pièce essentielle. Dans cet ordre d'idées, l'implantation de résidences individuelles ou collectives au milieu de la nature, là où les arbres et des sites privilégiés existent, est pleinement justifiée. Laissons les choses se faire spontanément, peu à peu des équipements de tout ordre se créent sous l'impulsion des besoins des habitants. Et la ville se structure.

Les groupes-supports de cette tendance rationalisent leur idéologie : toute rationalité planificatrice s'opposant au jeu de l'initiative privée et aux aspirations profondes de la population (50 à 60 % de Français rêvent d'un pavillon) ne peut ni assurer son bonheur, ni à la longue être efficace.

Ces deux tendances — que nous avons caricaturées ici — coexistent à présent. La première, cependant, a pour elle l'avantage de prendre racine à l'échelle mondiale, en tant que seul moyen de maîtriser une croissance urbaine accélérée et d'avoir commandé l'urbanisme ces dernières années.

Nous avons déjà exprimé dans les premières pages pourquoi il était nécessaire d'isoler au sein de la société d'ensemble les quatre sous-sociétés qui en constituent les divers aspects concrets. Nous avons vu que leur différenciation permettait de déceler, entre les groupes sociaux en présence, les tensions inhérentes à leurs évolutions parallèles. Seules, leurs interactions permettaient d'explicitier l'existence de mouvements dans la société globale (migrations, surqualification et déqualification professionnelles, mutation technologique dans l'agriculture, urbanisation,...).

Il importe donc d'approfondir l'étude séparée de ces quatre sociétés telles qu'elles apparaissent les unes par rapport aux autres en 1970, si on veut avoir une compréhension claire de l'état dans lequel se trouve la société globale et du sens dans lequel elle se transforme. C'est ce que nous allons faire par la suite, en abordant successivement les problèmes du développement des sociétés industrielle, urbaine, agricole et rurale.

Remarquons cependant que leur somme n'est pas identique à la population totale ; si le découpage conceptuel en quatre sociétés est une nécessité pour comprendre, expliquer le mécanisme réel complexe de la société globale, il ne suffit pas pour la décrire entièrement : en effet, ces sociétés n'ont pas d'existence autonome, et certains phénomènes ne se passent qu'au niveau de la collectivité entière, tels processus de reproduction démographique, le cycle « production-répartition-utilisation » des revenus. D'une manière générale, ce découpage ne nous donne pas d'indications sur les facteurs globaux servant de support au développement socio-économique d'un pays (pression démographique, diversités ethniques, structures des revenus, etc.).

Il apparaît donc nécessaire de cerner le processus général de développement par une courte analyse des structures démographiques du pays, puis des structures de revenus, comparés dans leurs relations avec les autres structures de production et celles de consommation. Elles caractérisent bien le mécanisme de fonctionnement global de la société en assurant la liaison et la cohérence entre les quatre sociétés précédentes. Nous la présenterons comme toile de fond introductive des quatre analyses qui seront ensuite présentées.

Dans l'étude de ces quatre sous-sociétés, le plan de notre exposé sera toujours le même, et comprendra pour chacune :

- un rapide rappel de ses caractéristiques socio-économiques et démographiques,
- une analyse des mécanismes essentiels de son fonctionnement et de son état en 1970,
- un état des tensions se faisant jour en son sein, dans le cadre de sa transformation progressive,
- un énoncé des tendances lourdes qui nous paraissent guider son développement actuel.

**Données démographiques
et socio-économiques
globales**

Structure et évolution de la population

NATALITE ET FECONDITE

Il est possible de caractériser la natalité et la fécondité par 2 taux distincts qui sont :

- le taux de natalité =

$$\frac{\text{naissances vivantes}}{\text{population totale}}$$

- le taux de fécondité =

$$\frac{\text{naissances}}{\text{nombre de femmes de 15 à 49 ans}}$$

Nous noterons que ce dernier rapport est plus significatif que le précédent car il élimine l'effet perturbateur résultant de la structure par âge de la population. Partant des données statistiques disponibles pour ces deux variables, nous avons pu dégager la tendance générale du phénomène qui, en 1970, se définit comme une baisse assez nette du taux de natalité, puis indiquer les perspectives d'évolution.

Evolution générale

A la fin du XIX^e siècle, la baisse de la fécondité est amorcée en France depuis déjà un siècle. Elle va se poursuivre jusqu'en 1943. A partir de cette date (et le phénomène se renforce en 1946), on assiste à un retournement de tendance de la fécondité, dû à la conclusion de nombreux mariages différés pendant la guerre. Cette phase de récupération est particulièrement active en France qui a, en 1950, la fécondité la plus élevée d'Europe occidentale après les Pays-Bas.

Depuis 1964, les courbes baissent à nouveau en France, comme dans les pays voisins. Aux U.S.A., elles avaient à décroître en 1959 et en U.R.S.S. en 1960. Ainsi, tous les pays industriels paraissent converger vers un niveau analogue de fécondité.

Les naissances ont diminué de 3,5 % par an entre 1964 et 1968 et cela malgré une augmentation de 8,7 % du nombre de femmes de 15 à 49 ans. Ces chiffres représentent une diminution de 540.000 naissances entre 1965 et 1968.

Caractéristiques de la baisse actuelle

— La baisse de la natalité est un phénomène brutal qui affecte les couples de tout âge. Les promotions de mariage les plus anciennes sont légèrement plus touchées que les promotions les plus récentes, exception faite des mariages célébrés en cours d'année. Toutes les femmes ont été touchées simultanément. On assiste donc à un phénomène d'époque et non de génération.

— Il y a une réduction des écarts de fécondité entre famille. On tend à la famille de 2 ou 3 enfants en France comme dans toute l'Europe. En France, depuis 1911, notons que :

la proportion des couples sans enfant est passée de 30 à 15 %,

celle des familles de 2 ou 3 enfants est passée de 34 à 44 %,

celle des familles de plus de 5 enfants est passée de 18 à 12 %.

On va donc vers une uniformisation de l'étendue des familles et ce nouveau régime de fécondité est caractérisé par une baisse du nombre final d'enfants par famille.

Niveau régional

Ce nivellement apparaît aussi quand on compare la répartition géographique des taux de fécondité à différentes époques. Ainsi,

— en 1906, 13 départements avaient des taux voisins de la moyenne,
19 départements avaient des taux voisins des extrêmes.

— en 1962, 35 départements ont des taux voisins de la moyenne,
3 départements ont des taux extrêmes.

Les taux de fécondité se resserrent vers la moyenne.

Les régions à forte fécondité ne sont plus les mêmes et sont moins nombreuses. On ne peut distinguer en France que deux grandes régions :

— la France du Nord où la fécondité est plus élevée,
— la France du Sud où elle l'est moins.

Perspectives d'évolution

On peut se demander si le phénomène d'abaissement du taux de natalité sera passager ou durable, s'il s'agit d'une inflexion conjoncturelle de la fécondité ou d'un signe avant-coureur d'un dérangement fondamental.

L'examen du passé enseigne que des à-coups se sont produits pour des raisons qui sont restées obscures. Mais la situation actuelle semble plus permanente. Il y a une modification du climat psychologique et de l'attitude des couples vis-à-vis de la fécondité.

Il se peut que les ménages ne fassent qu'espacer les naissances. Mais la diffusion des moyens anticoncep-

tionnels qui permettent d'avoir le nombre d'enfants que l'on désire (il n'est pas supérieur à 2 ou 3 en moyenne, d'après les enquêtes) risque de s'opposer à une baisse de la fécondité.

Ceci étant, la baisse de la natalité peut être compensée par la hausse du nombre de femmes susceptibles d'avoir des enfants.

En tous cas, les différences de fécondité s'atténueront de plus en plus, entre populations rurales et urbaines. En 1962, la fécondité en milieu rural était encore supérieure à celle en milieu urbain mais les populations rurales acquièrent de nouveaux comportements à mesure qu'elles s'urbanisent.

NUPTIALITE

A âge et état matrimonial identiques, la nuptialité s'est élevée régulièrement jusqu'en 1964 (cette augmentation était très dépendante de la réduction de la durée du service militaire).

A partir de 1964, on constate une brutale inflexion de tendance. Les quotients de nuptialité ont baissé de 11 % pour les hommes et 16 % pour les femmes. La nuptialité

a donc été touchée en même temps que la fécondité. Il est vraisemblable qu'il s'agit du même phénomène, c'est-à-dire que ces deux inflexions concomitantes procèdent d'un même réseau de causes.

Une autre tendance se fait jour, pouvant contre-balancer l'actuelle régression de la nuptialité : c'est la légère baisse de l'âge moyen au mariage.

	1931-35	1957	1962
Hommes	28,7	28,3	27,8
Femmes	25,7	25,4	25

Ceci est surtout sensible en ce qui concerne la précocité accrue des mariages de célibataires. L'âge où les mariages d'hommes sont les plus fréquents est passé de 24 ans en 1933-1935 à 23 ans et pour les femmes de 21 à 20 ans.

Problème des divorces : si leur nombre croît, ils peuvent contribuer à accentuer la baisse de la natalité (et ils sont plus nombreux chez les couples mariés très jeunes).

MORTALITE

Nous prendrons évidemment pour indice de mortalité, un rapport comparable au taux de natalité, défini plus haut :

$$\text{taux de mortalité} = \frac{\text{nombre de décès}}{\text{population totale}}$$

Décroissance de la mortalité

La mortalité a poursuivi son lent mouvement de décroissance ; en effet, les taux globaux sont entre 1946 et

1950, de 13 % ; entre 1956 et 1960, de 11,9 % ; depuis 1966, de 10,6 %.

Cette décroissance est essentiellement due à la diminution de la « mortalité exogène » (maladies infectieuses), mais certaines maladies se multiplient avec l'accroissement de la longévité : ce sont par exemple les « maladies endogènes » (cancer et affections cardiovasculaires).

Ainsi une baisse sensible de la mortalité dans les années à venir ne pourrait se produire que si des améliorations étaient apportées aux traitements de ces maladies.

Différences entre les sexes

L'écart entre les espérances de vie masculine et féminine, au profit de cette dernière, va croissant et demeure élevé, comme en Finlande, aux U.S.A. et en U.R.S.S.

Cette surmortalité masculine adulte résulte de l'alcoolisme, mais aussi des maladies cardio-vasculaires.

Différences régionales

Les différences s'avèrent encore importantes. Les taux de mortalité élevés (Limousin) coïncident avec la dénatalité. Mais la mortalité est différente selon les groupes d'âges et, pour apprécier le véritable état démographique d'une région, il faut calculer un taux comparatif de mortalité sur la base d'une population type. On aboutit alors à des résultats différents : c'est la Bretagne qui a la mortalité la plus forte, le Centre et le Sud-Ouest sont des régions privilégiées.

Mortalité infantile

— Elle diminue régulièrement depuis la seconde guerre mondiale.

Le taux en 1965 est un taux moyen par rapport à celui des U.S.A., des autres pays d'Europe :

- Suède 13,3
- Danemark 18,7
- U.S.A. 24,7
- Espagne 37,3
- Allem. de l'Ouest 23,8
- Royaume-Uni ... 19,6

— La disparité des taux est assez grande en France. En 1962, elle va de 20,3 dans la Région parisienne à 36,1 dans le Nord. Sur le tableau, en comparant les années 1950 à 1962, on voit que les différences tendent à s'atténuer un peu avec le temps. On remarque aussi que les régions à forte mortalité infantile coïncident avec les régions à forte natalité.

— Les différences sont également fortes entre les catégories socio-professionnelles (C.S.P.). En 1959-1960 les taux allaient de 15,6 % pour les enfants des cadres supérieurs à 39,8 % pour ceux des manœuvres.

La mortalité infantile est donc un phénomène plus social qu'individuel. La mortalité « exogène » tend à disparaître de plus en plus, tandis que la mortalité infantile « endogène » opposera une plus vive résistance.

TAUX DE MORTALITE INFANTILE EN FRANCE (nombre de décès d'enfants de moins d'un an pour 1.000 naissances)								
1920	1950	1955	1960	1961	1962	1963	1964	1965
133,2	51,9	38,6	27,4	25,7	25,7	25,6	23,4	21,9

POPULATION ACTIVE

L'étude des documents statistiques disponibles nous montre l'existence d'une tendance générale à la baisse de proportion des actifs. Elle est liée à des facteurs sociaux : prolongement de la scolarité obligatoire, aménagement du système des retraites.

De 1954 à 1962, la diminution a été de 3,3 %, mais ce rythme peut être modifié par l'arrivée à l'âge du travail de la génération d'après-guerre. En effet, les taux de population active dépendent beaucoup de la structure par âge de la population.

Population active par catégories d'activités économiques

Nous distinguerons les 3 grands secteurs d'activité habituels :

- le secteur primaire : agriculture, pêche, forêt ;
- le secteur secondaire : industries extractives, B.T.P., toutes industries ;

● le secteur tertiaire : transports, commerces, services administratifs.

Ce n'est qu'après la guerre de 1939-1945 que la France

a pris le tournant, c'est-à-dire qu'elle a vu son secteur primaire régresser de façon importante. Une comparaison avec le Royaume-Uni et les U.S.A. donne le tableau suivant :

Pays	Années	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire
ROYAUME-UNI	1950	5	51	44
	1960	4,4	48,6	47
U.S.A.	1950	12	36	52
	1960	7,5	35,2	57,1
FRANCE	1954	46	32,4	26,5
	1962	21	39,5	39,5

— Le secteur primaire est encore bien plus important en France que dans les deux autres pays, mais il faut dire que la France a toujours été beaucoup plus agricole que le Royaume-Uni et que les terres françaises se prêtent moins que le sol américain à la mécanisation. On assiste pourtant à un recul de la part de l'agriculture.

Le recul est à la fois quantitatif et dû à une transformation interne. Depuis 1962, le nombre des salariés agricoles masculins a baissé de 70 % pour les permanents et de 50 % pour les saisonniers. Quant aux employeurs, de 430.000 en 1951, ils sont passés à moins de 300.000 en 1958.

— La croissance du secondaire, incertaine jusqu'en 1945, est maintenant régulière. Ce secteur est maintenant constamment en progrès mais n'a pas encore atteint toute sa maturité. Ce tournant actuel s'amplifie grâce aux nouvelles sources d'énergie, au perfectionnement des procédés techniques, à la concurrence entre pays industriels, qui en stimule le développement.

Cette évolution se fait différemment selon les secteurs et les régions. Le secteur qui a vu son effectif augmenter le plus est celui des machines et appareils électriques (+ 50,5 %), tandis que celui des textiles et de l'habillement est le plus délaissé.

Les régions les plus actives sont toujours la Région parisienne et la région Rhône-Alpes, l'Auvergne, la Bretagne venant en dernier.

L'augmentation des effectifs du secondaire ne saurait se poursuivre indéfiniment.

— Le tertiaire * est également en progrès. On peut même distinguer une nette croissance dans le tertiaire

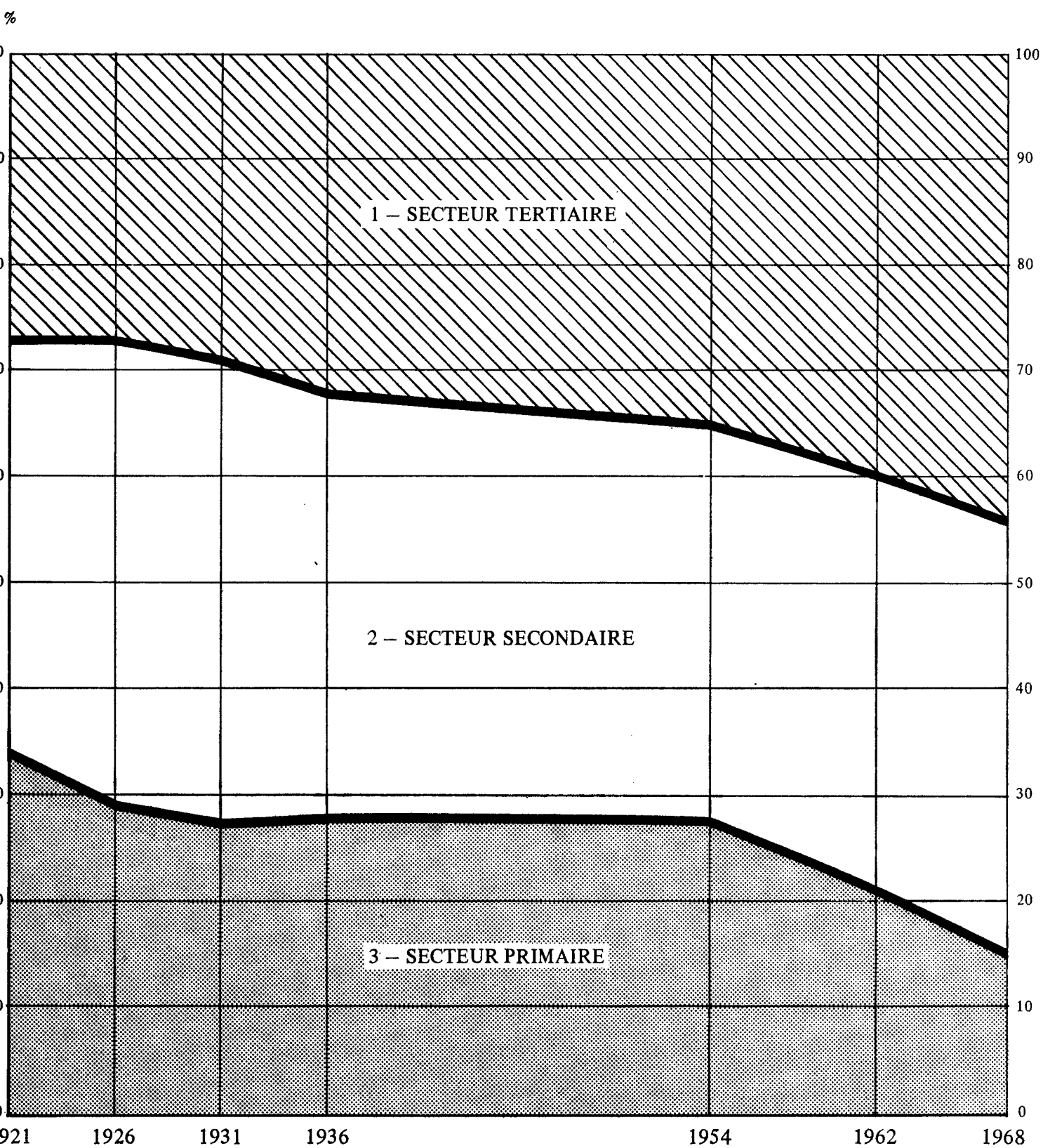
● des services d'administration et de gestion (augmentation d'un tiers de 1934 à 1962),

● des services de relations et de prestations (augmentation de 10 %).

CATEGORIES D'ACTIVITES COLLECTIVES		VARIATION 1954-1962	MOYENNE
Services de fonction publique	- Administration publique et assimilée	+ 25,3	+ 30 %
	- Défense nationale	+ 45,1	
Services de gestion économique	- Services rendus aux entreprises	+ 53,5	+ 37 %
	- Banques et assurances	+ 31,0	
Services de relations géo-économiques	- Transport - transmissions	+ 10,0	+ 9 %
	- Communes intermédiaires	+ 8,5	
Services de prestations personnelles	- Services rendus aux particuliers	+ 20,0	+ 9 %
	- Services domestiques	+ 12,9	

(*) Cf. les tableaux des pages 170 et suivantes.

REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SECTEUR D'ACTIVITE EN FRANCE



Le secteur tertiaire est le plus intéressé par le travail féminin qui y tient une place croissante (la moitié).

L'importance du secteur tertiaire est très liée à la concentration urbaine, comme en témoigne le tableau suivant.

POURCENTAGE DES ACTIFS APPARTENANT AU TERTIAIRE PAR CATEGORIE DE COMMUNES PAR RAPPORT AU TOTAL DES ACTIFS	1963
Communes rurales hors agglomération	20,8
Agglomérations urbaines :	
● de moins de 5 000 h.	37,1
● de 5 000 à 9 999 h.	39,9
● de 10 000 à 49 999 h.	48,1
● de 50 000 à 99 999 h.	49,4
● de 100 000 et plus	53,1

On est devant une tendance lourde : l'accroissement du tertiaire se poursuivra jusqu'à ce qu'il occupe 50 % et plus de la population active.

Population active par région

Remarquons déjà qu'il existe une différence assez marquée entre les niveaux de population active localisée par régions. D'une façon générale, on peut même faire les remarques suivantes :

— toutes les régions de fort emploi féminin ont des pourcentages d'actifs plus élevés,

— ces régions ont un pourcentage de personnes âgées inférieur à la moyenne nationale. (C'est ainsi que la relative « inaction » de la Provence-Côte d'Azur peut être due au nombre élevé de retraités qui s'y trouvent.)

Population active par catégories socio-professionnelles (C.S.P.)

— Entre 1954 et 1962, ce sont surtout les catégories à leur compte qui se trouvent en déclin : petits commer-

çants, artisans et en particulier les agriculteurs. On assiste pour ces catégories à une baisse de 11 % en moyenne. Les salariés connaissent une croissance moyenne + 11 %, tandis que l'accroissement est très fort chez les cadres moyens et supérieurs (+ 38 %).

Cependant ces variations relatives très nettes n'ont que partiellement modifié la structure d'ensemble de la population active. La tendance lourde serait donc due à une lente modification de l'aspect d'ensemble de la société car ce sont les groupes sociaux les moins importants qui se modifient le plus.

— En France, les femmes participent autant aux activités que dans les autres pays industriels, mais moins que dans les pays socialistes. Leur participation s'est légèrement accrue depuis un siècle.

Les femmes représentent actuellement 1/3 des effectifs.

Leur participation est liée aux caractères spécifiques de l'économie française : 29 % de la population est déclarée active. Si l'on en retranche le secteur agricole, la population monte à 21,7 %. Au Royaume-Uni, ces deux taux sont respectivement : 27,4 % et 26,2 %.

Toutefois, le nombre de femmes actives a très légèrement baissé au cours des dernières années et cela surtout dans l'agriculture. Devant ce phénomène, on peut penser que l'avenir du travail féminin dépendra essentiellement de la politique sociale mise en œuvre pour permettre aux femmes de se libérer des tâches ménagères et familiales et des besoins du système économique.

Il y a eu « féminisation » des groupes à prédominance non manuelle et « masculinisation » des groupes à prédominance manuelle. Les variations des effectifs féminins par C.S.P. sont très contrastées.

CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES	VARIATION RELATIVE entre 1954 et 1962 %
I — Forte croissance	
Professeurs, profess. littéraires et scientifiques	+ 55,3
Ingénieurs	} + 45,6
Cadres administratifs	
Instituteurs, professions intellectuelles diverses	} + 32,8
Services médicaux et sociaux	
Cadres administratifs moyens	} + 29,7
Techniciens	
II — Croissance moyenne	
Autres personnels de service	+ 16,7
Employés de bureau	+ 16,9
Employés de commerce	+ 13,9
Ouvriers	+ 8,2
III — Quasi stabilité	
Armée et Police	+ 4,0
Professions libérales	+ 3,7
Clergé	+ 2,0
Femmes de ménage	— 0,5
IV — Légère décroissance	
Gens de maison	— 4,3
Artistes	— 6,5
Gros commerçants	— 7,4
Industriels	— 7,8
V — Décroissance prononcée	
Petits commerçants	— 11,9
Artisans	— 16,8
Patrons pêcheurs	— 20,0
Agriculteurs exploitants	— 24,1
Salariés agricoles	— 28,6

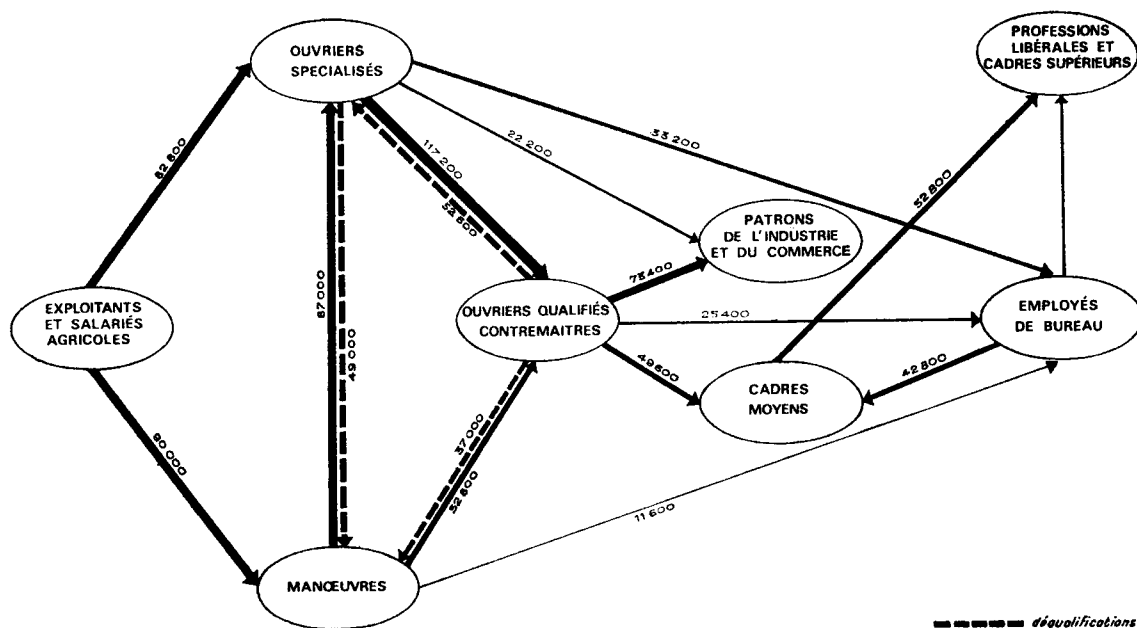
VARIATIONS DE 1954 A 1962			
Catégories socio-professionnelles	ENSEMBLE	HOMMES	FEMMES
Salariés agricoles	- 28,6	- 25,8	- 44,3
Agriculteurs	- 24,1	- 20,5	- 29,1
Petits commerçants et Artisans	- 13,8	- 12,1	- 16,3
Professions libérales et industrielles	- 5,0	- 5,8	- 5,0
Ouvriers	+ 8,0	+ 9,7	+ 1,2
Employés	+ 16,8	+ 7,8	+ 27,9
Cadres moyens	+ 30,0	+ 25,6	+ 30,4
Cadres supérieurs	+ 45,4	+ 33,7	+ 57,6

Les groupes féminins présentent donc une image renforcée de l'évolution masculine (seuls les ouvriers et les

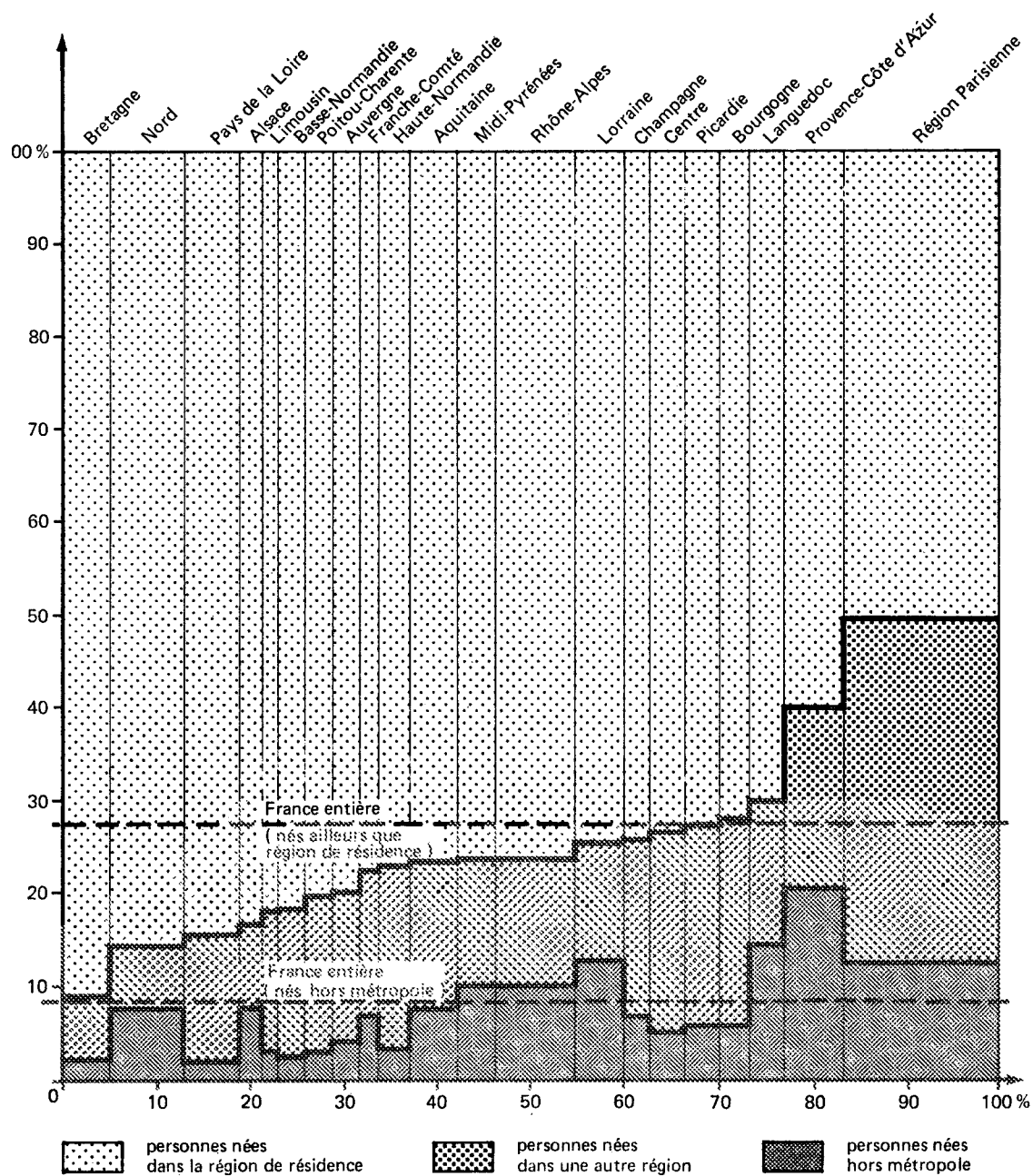
professions libérales s'écartent de cette règle).

ECHANGES ENTRE CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Actifs masculins 1959 - 1964



POPULATION DES REGIONS SUIVANT LE LIEU DE NAISSANCE EN 1962 (en % des effectifs régionaux .)



MIGRATIONS INTERREGIONALES

Malgré l'existence de quelques statistiques dans ce domaine, les migrations définitives sont difficiles à apprécier : de 1954 à 1962, 32 % des Français ont changé de commune ; de 1954 à 1962, 11 % des Français ont changé de département.

De plus, les femmes ont maintenant une mobilité géographique qui dépasse celle des hommes.

Ampleur des migrations

Les taux d'immigration et d'émigration donnent des renseignements sur l'ensemble des localités d'une même classe et sur l'âge des migrants.

— Les taux d'émigrations varient beaucoup selon la classe des localités. C'est dans les villes de 2.000 à 5.000 habitants que l'émigration est la plus forte.

On constate que l'intensité de l'émigration décroît avec l'importance des localités. Ainsi, pour des migrants de moins de 50 ans, l'émigration est-elle deux fois plus intense dans les agglomérations de 2.000 à 5.000 habitants que dans celles de 100.000 habitants et plus. En effet, plus la localité est importante, moins les motifs d'émigrer sont nombreux.

Taux d'émigration (1)

en %

CLASSE DE LOCALITES	Groupe d'âge en 1962						
	0-8	9-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65-74
Communes rurales	33,7	27,4	38,0	23,8	14,1	9,4	8,9
(2)	4,21	3,42	4,75	2,97	1,76	1,17	1,11
de 2 000 à 4 999 hab.	31,2	26,4	39,3	25,6	15,4	11,6	9,5
(2)	3,90	3,30	4,91	3,20	1,92	1,45	1,19
de 5 000 à 9 999 hab.	31,2	24,2	34,3	23,4	15,4	11,3	8,8
(2)	3,90	3,02	4,28	2,92	1,92	1,41	1,10
de 10 000 à 19 999 hab.	30,3	21,2	33,6	21,9	13,5	10,4	9,4
(2)	3,78	2,65	4,20	2,73	1,68	1,30	1,17
de 20 000 à 49 999 hab.	26,7	19,4	30,2	19,2	13,2	10,6	8,4
(2)	3,33	2,42	3,77	2,40	1,65	1,32	1,05
de 50 000 à 99 999 hab.	22,4	15,0	24,7	16,2	10,3	9,8	7,4
(2)	2,80	1,87	3,08	2,02	1,28	1,22	0,92
de 100 000 hab. et plus	18,30	11,9	19,1	12,5	7,5	7,1	6,6
(2)	2,28	1,48	2,38	1,56	0,93	0,88	0,82
Agglomération parisienne	11,9	5,8	8,03	6,8	5,2	7,7	8,2
(2)	1,48	0,72	1,03	0,85	0,65	0,96	1,02

(1) Rapport =
$$\frac{\text{Nombre de personnes ayant quitté une localité de la classe } i \text{ entre 1954 et 1962 pour une autre localité de France (y compris les changements de localité à l'intérieur d'une classe)}}{\text{Population moyenne de la classe entre 1954 et 1962}}$$

(2) Taux annuels pour 1000.

— Quant aux taux d'immigration, les variations avec l'âge sont les mêmes que celles des taux d'émigration mais elles diffèrent dans chaque classe de localité.

A la différence de l'émigration, la dispersion des taux d'immigration reste très grande après 50 ans. L'immigration joue alors suivant la classe de la localité.

Les communes rurales ont un taux d'immigration faible jusqu'à 30 ou 40 ans.

Taux d'immigration (1)

en %

CLASSE DE LOCALITES	Groupe d'âge en 1962						
	0-8	9-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65-74
Communes rurales	26,5	16,2	24,3	17,4	11,6	10,7	9,8
(2)	3,31	2,02	3,03	2,17	1,45	1,33	1,22
de 2 000 à 4 999 hab.	34,2	25,4	39,4	25,4	16,6	15,1	13,9
(2)	4,27	3,17	4,92	3,17	2,07	1,88	1,73
de 5 000 à 9 999 hab.	36,4	24,8	39,6	24,7	15,5	13,1	11,9
(2)	4,50	3,10	4,95	3,08	1,93	1,63	1,48
de 10 000 à 19 999 hab.	34,3	24,9	37,8	24,2	15,6	12,1	10,7
(2)	4,28	3,11	4,72	3,02	1,95	1,51	1,33
de 20 000 à 49 999 hab.	31,8	24,5	34,6	24,4	15,3	11,8	10,8
(2)	3,97	3,06	4,32	3,05	1,91	1,47	1,35
de 50 000 à 99 999 hab.	30,0	21,6	32,9	22,6	12,7	9,5	9,7
(2)	3,75	2,70	4,11	2,82	1,58	1,18	1,21
de 100 000 hab. et plus	22,37	19,1	26,4	16,4	9,2	6,3	6,2
(2)	2,78	2,38	3,17	2,05	1,15	0,78	0,77
Agglomération parisienne	19,0	15,8	23,0	2,80	5,6	3,7	2,4
(2)	2,37	1,97	2,87	1,22	0,70	0,46	0,30

(1) Rapport =
$$\frac{\text{Nombre de personnes ayant gagné une localité de la classe } i \text{ en provenance d'une autre localité de France (y compris les changements de localité à l'intérieur d'une classe)}}{\text{Population moyenne de la classe entre 1954 et 1962}}$$

(2) Taux annuels pour 1000.

— Le solde migratoire ou taux de migration nette est la différence des deux taux précédents.

● Il n'y a pas de séparation très nette entre localité d'émigration et d'immigration.

● A part les communes rurales, les localités où le solde est négatif sont très rares. Le solde migratoire est finalement assez faible par rapport au total des migrations.

L'examen du tableau attire les remarques suivantes :

Solde migratoire (1)

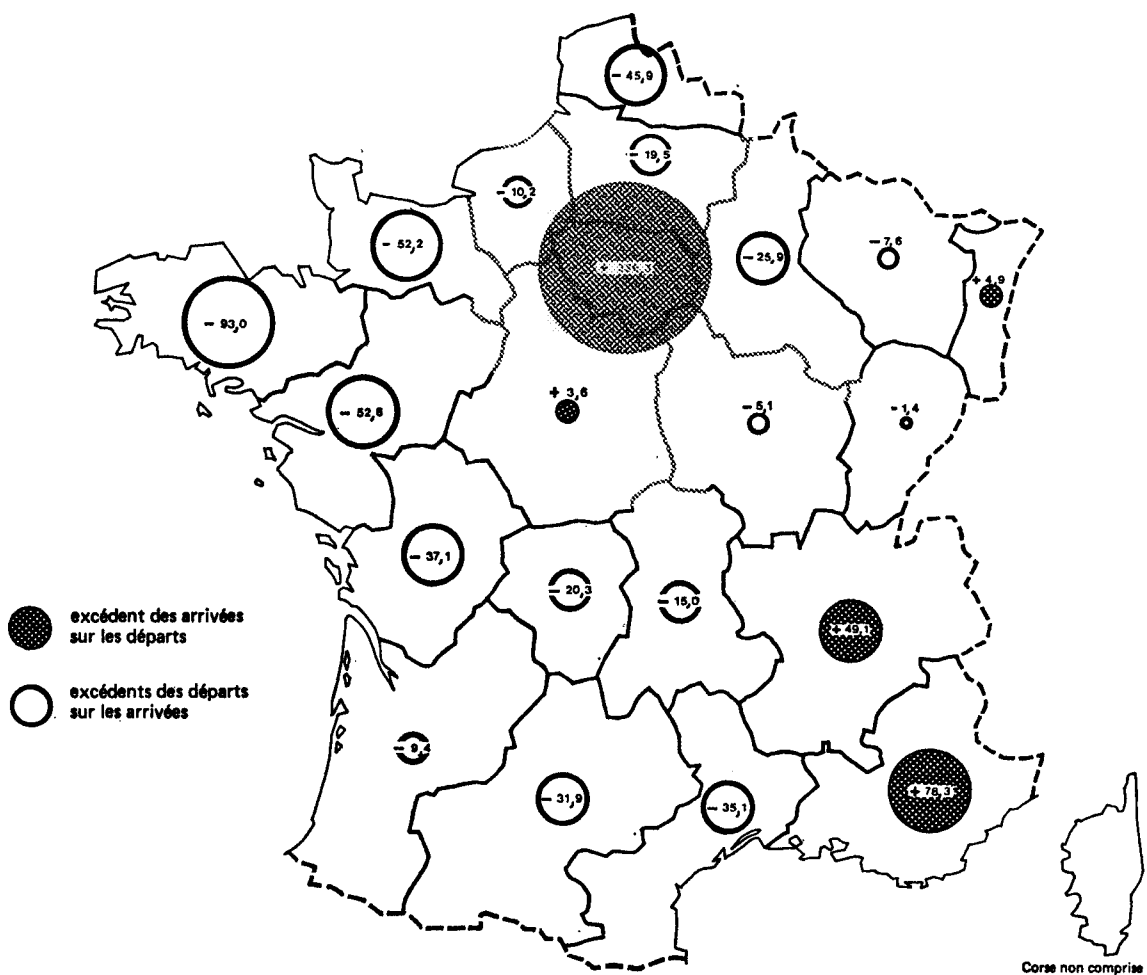
en %

CLASSE DE LOCALITES	Groupe d'âge en 1962						
	0,8	9,24	25-34	35-44	45-54	55-64	65-74
Communes rurales	— 7,2	— 9,8	—13,7	— 6,4	2,4	1,3	1,0
(2)	— 0,90	—1,22	— 1,71	— 0,8	0,30	0,16	0,12
de 2 000 à 4 999 hab.	3,0	—1,0	0,2	0,2	1,3	3,5	3,7
(2)	0,37	—0,12	0,02	— 0,02	0,16	0,43	0,46
de 5 000 à 9 999 hab.	5,2	0,6	5,3	1,3	0,2	1,9	3,2
(2)	0,65	0,07	0,66	0,16	0,02	0,23	0,40
de 10 000 à 19 999 hab.	3,9	3,7	4,2	4,3	2,1	1,7	1,4
(2)	0,48	0,46	0,52	0,54	0,26	0,21	0,17
de 20 000 à 49 999 hab.	5,0	5,0	4,4	5,1	2,1	1,2	2,4
(2)	0,62	0,62	0,55	0,63	0,26	0,15	0,30
de 50 000 à 99 999 hab.	7,6	6,6	8,2	6,5	2,2	— 0,2	2,2
(2)	0,95	0,82	1,02	0,81	0,27	— 0,02	0,27
de 100 000 hab. et plus	4,0	7,2	6,3	3,9	1,7	— 0,8	— 0,5
(2)	0,50	0,90	0,78	0,48	0,21	— 0,01	— 0,06
Agglomération parisienne	5,0	9,9	14,6	3,0	0,4	— 4,0	— 5,9
(2)	0,62	1,23	1,82	0,37	0,05	— 0,50	— 0,73

(1) Rapport = $\frac{\text{Solde migration des localités de la classe } i \text{ entre 1954 et 1962}}{\text{Population moyenne de la classe entre 1954 et 1962}}$

(2) Taux annuels pour 1000.

SOLDE DE MIGRATIONS INTERREGIONALES ENTRE 1954 ET 1962 (en milliers)



— L'étude du taux de migration nette suivant la classe des localités et l'âge donne lieu aux remarques suivantes :

- dans les communes rurales, le taux de migration nette, fortement négatif avant 40 ans, devient légèrement positif après cet âge ;
- dans les villes de 2.000 à 5.000 habitants, ce taux est nul jusqu'à 50 ans ; au-delà de cet âge, il est relativement fort ;
- dans la Région parisienne, les taux sont très fortement positifs avant 40 ans et négatifs après 50 ans.

Résultats des migrations par régions

Cinq régions françaises bénéficient d'un bilan migratoire positif. Ce sont les grandes zones d'appel, qui sont, dans l'ordre, la Région parisienne, la Provence-Côte d'Azur, la région Rhône-Alpes, le Centre, l'Alsace.

Il existe par contre cinq grandes zones d'émigration : la Bretagne, les Pays de la Loire, la Basse-Normandie, le Poitou-Charente, la Picardie.

Structure et évolution du revenu brut des ménages

STRUCTURE DU REVENU BRUT DES MENAGES (RBM) AU NIVEAU NATIONAL

— En 1967, la structure du revenu brut des ménages est sensiblement différente de celle de 1949.

Les parts des composants principales (6 postes) sont les suivantes :

● Salaires nets	41,3 %
● Revenu des entrepreneurs individuels (R.B.E.I.)	25,4 %
● Prestations sociales	19,1 %
● Transferts	2,9 %
● Résultat brut d'exploitation des ménages (loyers)	4,5 %
● Intérêts et dividendes	3,4 %
● Autres catégories	3,4 %
<hr/>	
Revenu brut global	100 %

— Le revenu brut moyen des ménages varie fortement avec la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage.

D'après les données 1962, les revenus moyens annuels se répartissent ainsi :

● Cadres supérieurs et professions libérales .	35.650 F
● Patrons de l'industrie et du commerce	20.150 F
● Employés	17.100 F
● Ouvriers	11.900 F
● Personnel de service	7.500 F
● Salariés agricoles	5.800 F
● Exploitants agricoles	4.000 F

Quelle que soit la valeur de ces chiffres, on constate des différences importantes selon la C.S.P. Le revenu moyen est 10.800 F (cf. tableau sur les revenus moyens des ménages, 1962).

STRUCTURE REGIONALISEE DU REVENU BRUT DES MENAGES

Revenu et catégories socio-professionnelles (C.S.P.)

Le revenu moyen pour l'ensemble de la France étant 10.800 F/an, on constate des différences régionales importantes que l'on peut expliquer par la composition différente des actifs, les variations de revenus à C.S.P. égale par régions.

Dans la Région parisienne le revenu moyen est nettement plus élevé que dans l'ensemble : 16.400 F/an. Toutes les C.S.P. disposent d'un revenu plus élevé. Les régions de programme où les revenus moyens correspondent au revenu moyen national sont :

● Champagne-Ardennes	● Lorraine
● Picardie	● Alsace
● Haute-Normandie	● Franche-Comté
● Nord	● Rhône-Alpes

REVENUS MOYENS DES MENAGES (1962)

Unité : franc

	CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU CHEF DE MENAGE (1)										ENSEMBLE
	Exploitants agricoles	Salariés agricoles	Patrons de l'industrie et du commerce	Cadres supérieurs et professions libérales	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Personnels de service	Autres catégories	Inactifs	
Région parisienne		10 968	25 032	40 495	23 135	13 494	13 380	7 788	14 942	9 050	16 369
Champagne-Ardennes	6 078	9 006	18 919	31 426	17 017	9 452	9 687	(8 074)	7 663	6 202	10 040
Picardie	9 112	7 777	19 998	28 426	17 867	9 682	9 749	9 008	8 522	4 337	11 261
Haute-Normandie	5 659	3 797	18 991	34 100	20 323	14 271	10 561	6 324	12 434	4 887	10 758
Centre	4 775	5 059	14 460	24 318	17 436	10 671	9 160	7 296	10 215	4 880	8 515
Nord	5 787	5 731	16 198	32 627	19 990	12 543	9 733	4 846	12 829	5 790	10 245
Lorraine	3 990	5 007	24 114	31 141	19 568	12 699	10 319	8 589	13 394	6 494	11 253
Alsace	5 078	(11 155)	16 510	38 234	13 576	10 477	10 442	6 576	11 591	6 145	10 798
Franche-Comté	4 084	(8 007)	17 401	38 003	25 122	10 461	9 950	(7 131)	10 567	6 332	10 709
Basse-Normandie	5 804	4 296	12 757	41 623	16 487	10 903	9 072	(9 655)	9 518	7 443	9 283
Pays de la Loire	2 743	5 181	12 224	33 824	15 424	9 358	8 332	3 875	7 764	4 705	7 503
Bretagne	2 686	4 519	14 553	22 211	15 977	10 450	8 043	6 369	11 697	4 995	7 297
Limousin	2 847	5 059	14 539	(32 360)	15 590	8 658	8 434	(1 302)	(12 067)	4 821	7 429
Auvergne	2 397	4 311	16 410	32 422	18 119	9 907	9 124	(3 740)	(12 276)	4 901	8 255
Poitou-Charente	3 540	4 041	11 828	28 813	15 714	10 423	8 012	(4 840)	9 799	3 956	7 134
Aquitaine	2 620	4 330	12 331	32 885	18 699	10 613	9 259	8 916	10 400	7 016	8 934
Midi-Pyrénées	2 582	4 072	12 844	32 008	21 693	10 703	9 160	8 950	11 984	5 737	8 523
Bourgogne	4 605	4 675	14 165	30 851	16 611	9 903	8 940	9 477	10 825	4 411	8 284
Rhône-Alpes	2 738	5 768	17 191	36 472	18 351	11 327	9 674	7 547	13 274	5 945	10 376
Languedoc-Roussillon	4 029	4 987	13 543	25 693	20 607	10 641	7 969	5 581	13 613	5 446	9 512
Provence - Côte d'Azur - Corse	3 813	5 733	16 829	32 896	17 747	12 515	9 259	8 766	12 338	7 630	10 970
France entière	4 030	5 796	13 066	35 654	20 145	11 994	10 237	7 526	12 377	6 328	10 823

(1) Les résultats entre parenthèses, déterminés à partir d'effectifs restreints, sont peu significatifs.

Dans toutes les autres régions, les revenus sont inférieurs à la moyenne nationale, quelles que soient les C.S.P. (exception pour le Midi-Pyrénées où le revenu des cadres moyens est plus élevé qu'en moyenne).

La Région parisienne influe beaucoup sur la moyenne nationale, étant donné le pourcentage important d'actifs qui y trouvent leurs sources de revenus.

Structure du revenu selon la région

La part des salaires est plus importante dans l'Est et dans la Région parisienne, alors que la structure des revenus dans l'Ouest est très équilibrée.

Pour 1967, la structure de ces trois zones est la suivante :

	Salaires nets	Revenu brut des entrepreneurs individuels	Autres ressources
Région Ouest	34 %	34,1 %	31,9 %
Région Est	43,7 %	23,1 %	33,2 %
Région parisienne	53,6 %	19,3 %	21,1 %

Revenu par tête selon la région

Les salaires moyens par personne (12.200 F/an en moyenne) sont plus élevés dans la Région parisienne (16.000 F) et nettement plus bas (entre 9.000 et 10.000 F) en :

- Picardie
- Centre
- Pays de la Loire
- Poitou-Charente
- Limousin
- Auvergne

Les revenus bruts des entrepreneurs individuels (R.B.E.I.) par personne sont plus élevés en :

- Région parisienne .. ≈ 50.000 F (moyenne 23.500 F)
 - Picardie
 - Haute-Normandie
 - Languedoc
 - Provence-Côte d'Azur
- } (au-dessus de 25.000 F)
- } (inférieur à 28.000 F)

Quant au revenu global par personne, la moyenne nationale est de 8.700 F. Dans la Région parisienne, le revenu est plus élevé (12.800 F). La Région parisienne mise à part, ce revenu varie entre 7.140 F (Midi-Pyrénées) et 8.420 F (Rhône-Alpes).

EVOLUTION DES REVENUS BRUTS DES MENAGES

Evolution globale

	1949	1967
Salaires nets	38,1 %	41,3 %
R.B.E.I.	35,9 %	25,4 %
Prestations sociales	12,1 %	19,1 %
Transferts	4,4 %	2,9 %
Résultat brut d'exploitation des ménages (loyers)	2,5 %	4,5 %
Intérêts et dividendes	3,1 %	3,4 %
Autres catégories	3,9 %	3,4 %
	100 %	100 %

a) EVOLUTION DE LA STRUCTURE NATIONALE

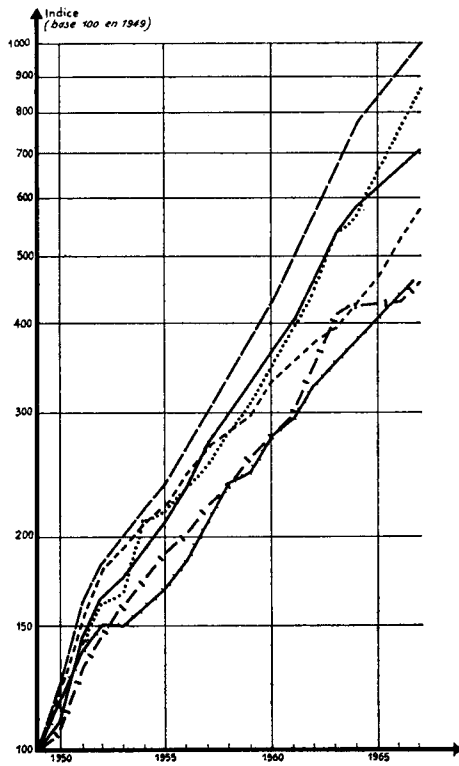
Le poids respectif des différentes catégories de revenus dans le revenu brut global des ménages a varié de 1949 à 1967. Le tableau suivant montre :

- la tendance à l'accroissement des parts « Salaires et prestations sociales » (ces dernières croissent plus que les salaires),
- la tendance à une diminution de la part des R.B.E.I.

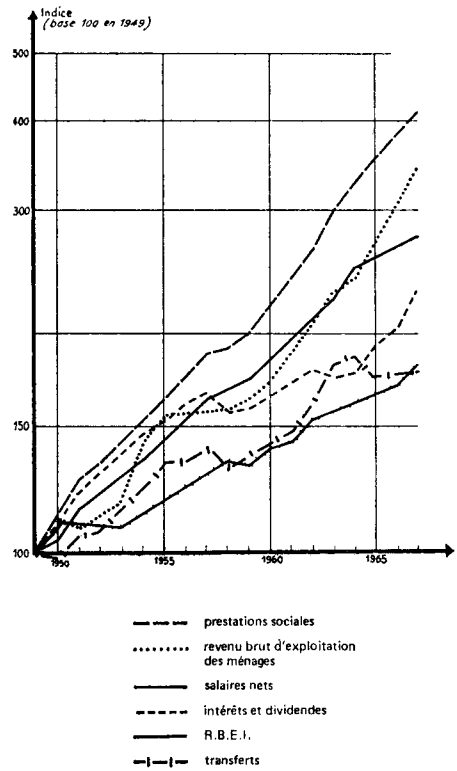
Cette modification de structure est due à une évolution différente de chaque composante, évolution qu'il convient de préciser en valeur nominale et en valeur réelle afin d'éliminer l'influence des hausses de prix.

COMPOSANTES DU REVENU BRUT DES MENAGES

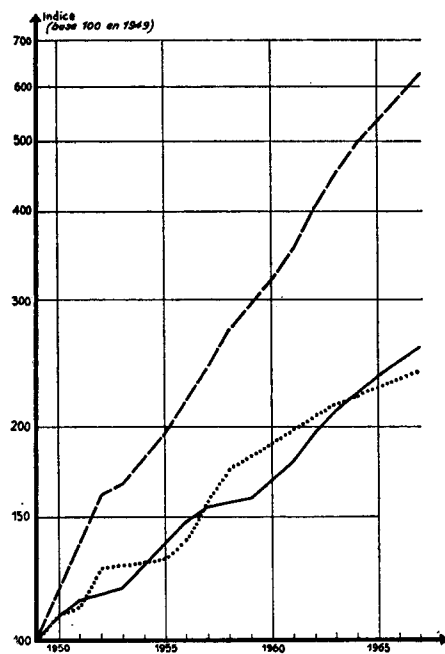
valeur nominale



valeur réelle



comparaison des évolutions nominales et réelles



b) EVOLUTION DES COMPOSANTES EN VALEUR NOMINALE

Entre 1949 et 1967 :

	Accroissement en %
Prestations sociales	898
Résultat brut d'exploitation	751
Salaires nets	597
Intérêts et dividendes	477
R.B.E.I.	352
Transferts	344
	527

- Tendence à une très forte augmentation des prestations sociales.
- Tendence à un fort accroissement des salaires.
- Tendence à une diminution du nombre des travailleurs indépendants (agriculteurs notamment).
- Tendence à un moindre recours des entreprises au marché financier traditionnel et à l'influence croissante des institutions financières spécialisées (intérêts et dividendes payés par les entreprises + 719 %).
- Tendence à un accroissement du revenu brut des ménages presque équivalent à celui de la valeur de la

P.I.B. (durant la même période, P.I.B. = + 532 % en valeur nominale).

c) EVOLUTION DES COMPOSANTES EN VALEUR REELLE

En éliminant l'influence des hausses de prix, on obtient des évolutions beaucoup plus sensibles aux mouvements conjoncturels.

On peut néanmoins constater :

- une perturbation tendancielle de moins en moins sensible des accidents conjoncturels dans la baisse des prestations sociales et des salaires, et lorsqu'il y a perturbation une reprise de plus en plus linéaire de la croissance. Cette tendance est nettement moins évidente pour les autres catégories de revenus.
- une tendance à la similitude des mouvements de croissance en valeur réelle du revenu brut des ménages (+ 160) et de la P.I.B. (+ 158 entre 1949 et 1967).

d) REVENU NOMINAL ET REEL PAR HABITANT

	Hausse totale de 1949 à 1967 en %
Revenu nominal par tête	+ 420
Revenu réel par tête	+ 116

Evolution régionalisée

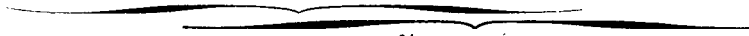
a) EVOLUTION DE STRUCTURE DU REVENU BRUT GLOBAL DES MENAGES

Tendance à une augmentation plus forte que la moyenne de la part des salaires dans la région Ouest, aux dépens

d'une diminution plus marquée des R.B.E.I. (exploitants agricoles).

b) EVOLUTION DES REVENUS SALARIAUX

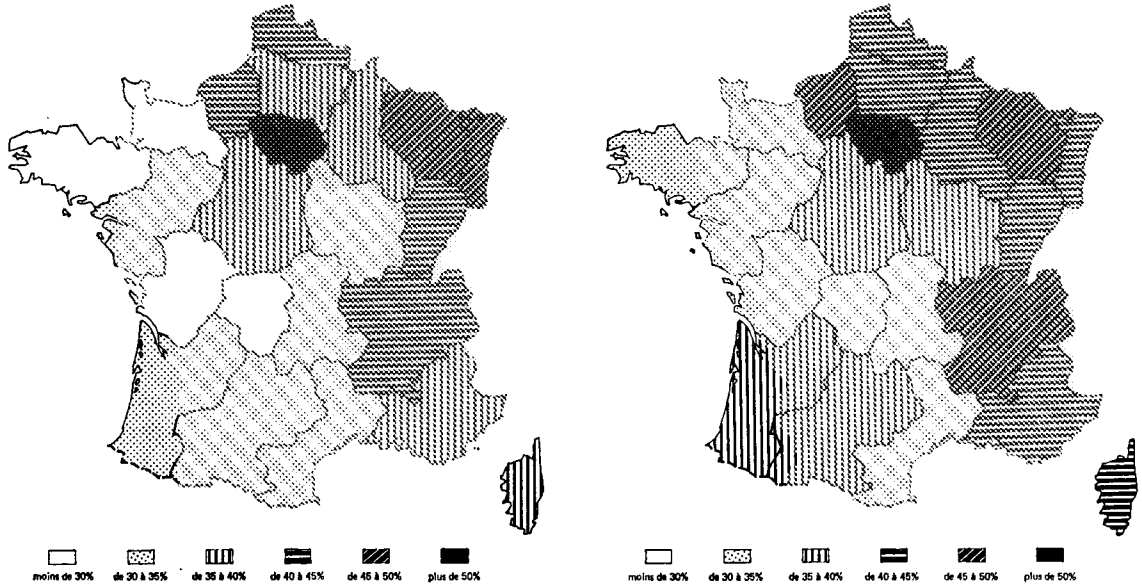
L'accroissement des revenus salariaux entre 1962 et 1967, qui se chiffre pour l'ensemble de la France à 60 %, est variable d'une région à l'autre : 44 % en Lorraine, 76 % en Basse-Normandie.

	Salaires		Revenus brut des entrepreneurs industriels		Autres ressources	
	1962	1967	1962	1967	1962	1967
Région Ouest	30,5 %	34,0 %	39,5 %	34,1 %	30,0 %	31,9 %
Région Est	42,2 %	43,4 %	26,7 %	23,1 %	31,4 %	33,2 %
Région parisienne	52,5 %	53,6 %	22,7 %	19,3 %	24,8 %	27,1 %
France entière	41,0 %	43,4 %	29,2 %	25,5 %	29,8 %	31,1 %
						
100 %						

PART DES SALAIRES DANS LE REVENU REGIONAL

en 1962

en 1967

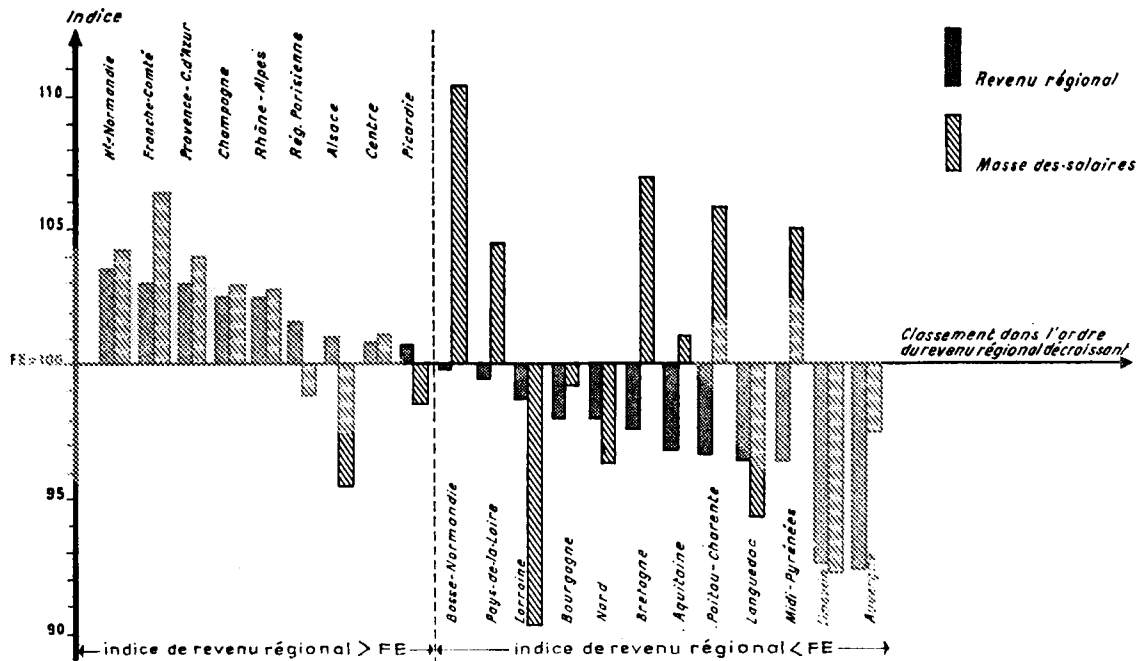


Source: Etudes et conjoncture, Avril 1969

EVOLUTION COMPAREE DU REVENU REGIONAL ET DE LA MASSE DES SALAIRES DES REGIONS PAR RAPPORT A LA FRANCE ENTIERE

Base 100 en 1962 pour la France entière

Indices régionaux 1967



c) EVOLUTION DU REVENU BRUT DES ENTREPRENEURS INDIVIDUELS

Très disparate d'une région à l'autre : + 17,2 % en Auvergne, — 41,6 % en Alsace.

Six régions seulement voient leurs revenus non salariaux augmenter dans l'Ouest et une partie du Centre :

● Midi-Pyrénées	+ 21,0 %
● Poitou-Charente	+ 24,6 %
● Aquitaine	+ 25,4 %
● Bretagne	+ 27,7 %
● Auvergne	+ 17,2 %

d) EVOLUTION DU REVENU REGIONAL

Tendance à l'accentuation des disparités régionales des revenus.

Entre 1962 et 1967, la masse des revenus perçus s'est accrue dans l'Ouest de 47,9 %, dans l'Est de 53,5 %, dans la Région parisienne de 54,5 %.

Le relatif effort d'industrialisation de l'Ouest ne suffit pas à compenser la croissance moindre des revenus non

salariaux et le handicap initial des structures économiques à prédominance agricole.

e) EVOLUTION DU REVENU MOYEN ANNUEL PAR TETE

L'indice de base 100 en 1962 étant en 1967 pour la France entière de 143,5, le revenu moyen annuel par tête est inférieur à cette moyenne pour les régions suivantes :

● Aquitaine	139,8	● Limousin	140,3
● Midi-Pyrénées	139,2	● Auvergne	136,8
● Provence-Côte d'Azur	138,9	● Languedoc	135,3

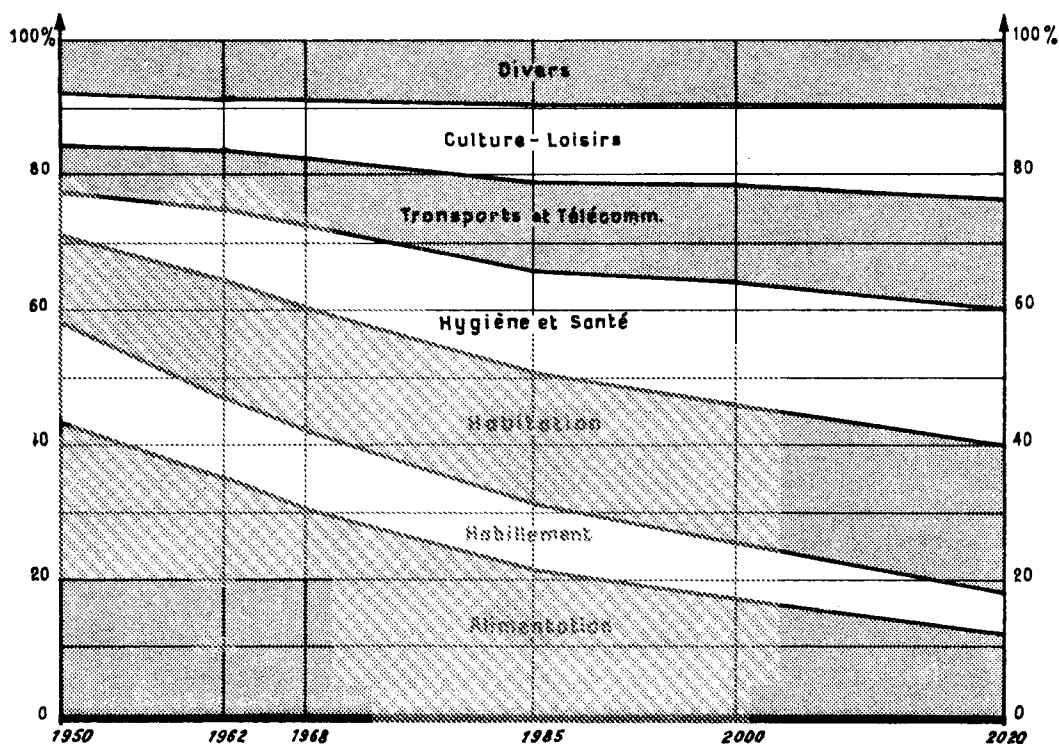
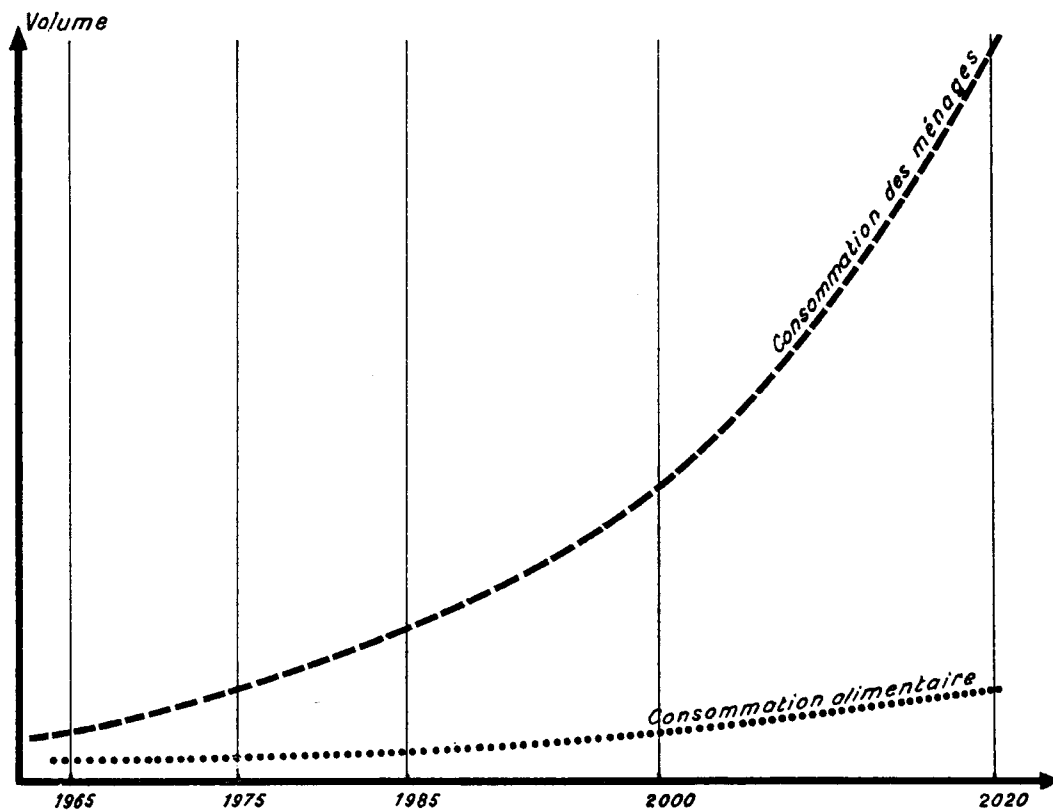
Il est peu différent de la moyenne pour :

● Région parisienne	● Nord
● Bourgogne	● Rhône-Alpes

Il est supérieur pour les régions de :

● Bretagne	144,2	● Lorraine	145,3
● Poitou-Charente	144,3	● Pays de la Loire	145,3
● Centre	144,7	● Basse-Normandie	146,6
● Alsace	144,9	● Champagne	148,3
● Picardie	145,1	● Haute-Normandie	148,6

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DES MENAGES



N.B. : L'élasticité de la consommation alimentaire étant la plus faible, les extrapolations ont été établies à partir de la fonction de consommation alimentaire.

Structure et évolution de la consommation des ménages

L'étude de la variation de la consommation à prix constants indique que la consommation enregistre une progression plus lente que celle du revenu disponible.

Le taux d'accroissement annuel par tête calculé sur la période 1962-1968 est de 3,6 % alors que le taux global est 4,8 %.

La consommation globale était en 1962 de 221.700 MF et en 1968, au prix de 1962, elle est environ de 280.000 MF.

La structure de la consommation des ménages comprend :

- la structure par catégorie de produits consommés,
- la structure par catégorie de consommateur,
- la structure par région de consommation.

STRUCTURE PAR CATEGORIE DE PRODUITS CONSOMMES

7 postes principaux ont été retenus, pour lesquels la répartition du budget en 1962 était la suivante :

Alimentation	35,3 % (dépenses)
Habillement	12,1 % »
Habitation	17,0 % »
Hygiène et santé	10,4 % »
Transport et télécommunication	8,4 % »
Culture et loisirs	8,0 % »
Hôtels, divers	8,8 % »

Cette répartition se modifie :

Alimentation

Ce poste ne représente plus que 30,2 % du budget moyen d'un ménage. Le taux de croissance global des dépenses d'alimentation 2,8 %, est très inférieur au taux de croissance de consommation globale (4,8 %). Il en est de même pour le taux de croissance annuel par tête 1,6 % (contre 3,6 %).

Est à noter une chute importante de la consommation des produits céréaliers (4,2 % à 3,3 % de la consommation globale entre 1962 et 1968) qui n'augmente que de 0,7 % par an et par tête, des produits laitiers dont la consommation par habitant croît de 0,9 % par an au profit de produits divers dont l'accroissement annuel par tête est de 3,1 % et l'élasticité par rapport au revenu de 0,9 (la plus forte élasticité dans le secteur alimentaire).

Les produits d'alimentation divers contiennent notamment les conserves et les produits pré-cuisinés, produits de plus en plus demandés.

Ces variations enregistrées sur une période relativement courte peuvent être considérées comme tendancielle. La variation de la consommation alimentaire est en effet moins conjoncturelle qu'elle ne l'est par exemple pour la consommation de biens et services.

● Cette tendance se caractérise par une saturation progressive de la consommation alimentaire. Il y a ralentissement de la croissance de la consommation alimentaire à mesure que son niveau s'élève.

● Parallèlement à ce mouvement, il y a une tendance à la diversification de la demande alimentaire, et à une orientation de cette demande vers les produits transformés.

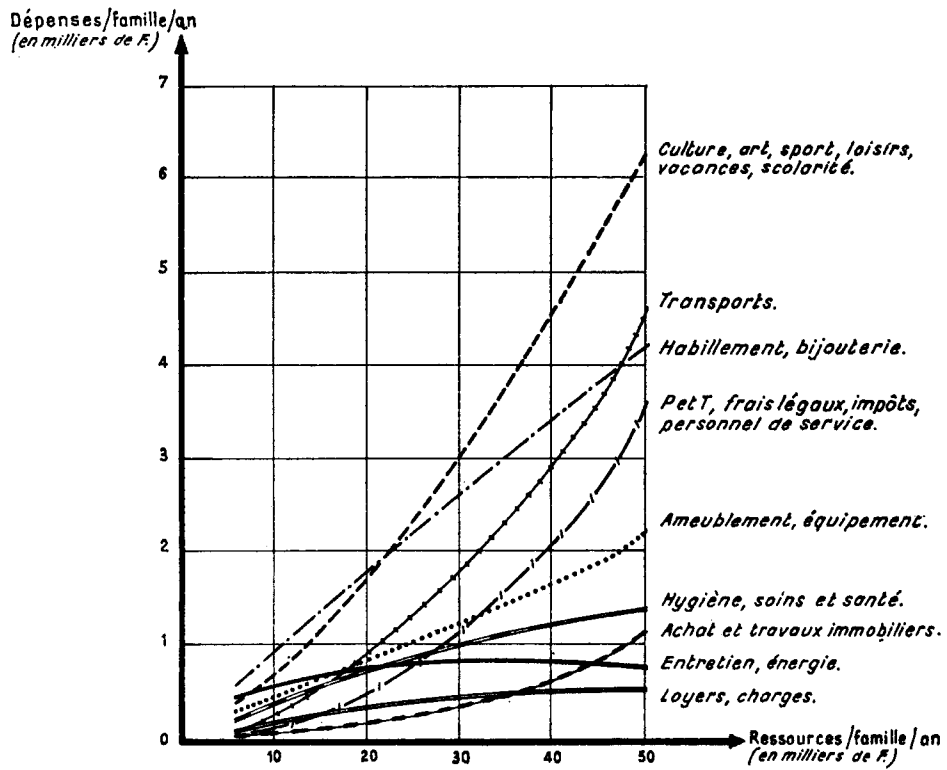
Habillement

Ce poste a un coefficient budgétaire inchangé entre 1962 et 1968 de 12,1 %. L'accroissement annuel par habitant de ce poste est 3,6 % (égal au taux de consommation globale). Les dépenses d'habillement constituent le troisième poste (par importance) des ménages.

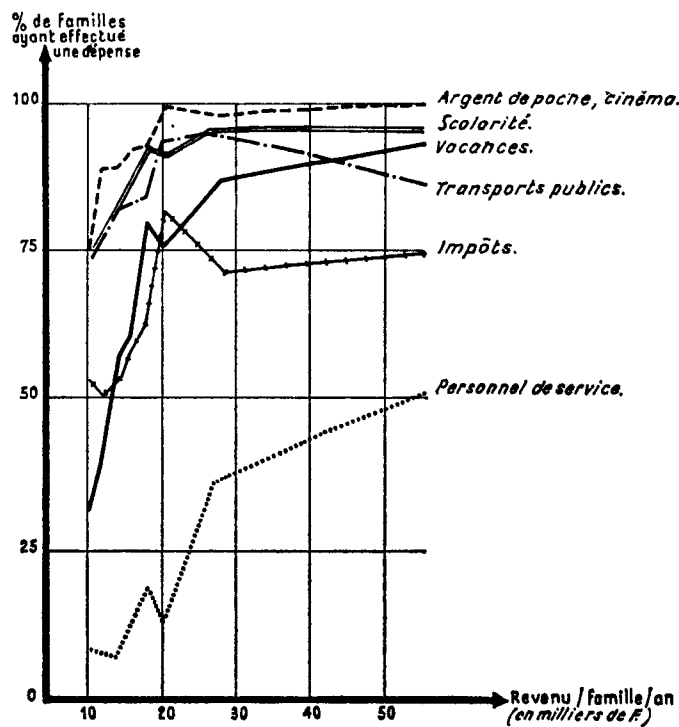
L'élasticité de cette demande par rapport aux revenus est égale à 1.

Il y a donc une tendance, si l'on exclut les variations conjoncturelles, au maintien du niveau de dépenses d'habillement, tendance qui doit conduire, vu le développement d'autres postes, à une diminution à long terme du coefficient budgétaire de l'habillement, mais avec une demande suivant la croissance démographique.

EVOLUTION DES DEPENSES NON ALIMENTAIRES SELON LES RESSOURCES



IMPORTANCE DE CERTAINES DEPENSES SELON LE REVENU



Habitation

Ce poste représente actuellement 18 % des dépenses d'un ménage. De plus son importance est croissante puisqu'en 1962 le coefficient budgétaire était de 17 %. La croissance annuelle globale est de 5,6 %, et, par tête, de 4,4 %, donc supérieure aux taux de croissance de consommation globale.

L'élasticité, par rapport au revenu, de la fonction de logement est de 1,35.

La tendance, malgré l'inertie des variations du parc des logements, est donc à un accroissement important du coefficient budgétaire consacré au logement.

Quant à l'évolution des dépenses en biens durables ménagers et électro-ménagers, elle montre une importance non négligeable des variations conjoncturelles. Néanmoins, une tendance de croissance rapide de la demande de ces biens en rapport avec l'augmentation des revenus (avec une élasticité voisine de 1,4), peut être dégagée.

Hygiène et santé

Ce poste a une importance croissante. Le coefficient budgétaire passe de 10,4 à 12,2.

La croissance annuelle est de 7 % et par tête de 5,8 %. Il est appelé à se développer plus rapidement que les

postes précédents, et de plus en plus indépendamment des revenus des ménages.

Transports et télécommunications

La croissance annuelle globale de ce poste est de 6,6 % (par tête 5,4 %). Le coefficient budgétaire passe de 8,4 % à 9,5 % et l'élasticité par rapport aux revenus de 1,5 %. Cette croissance est essentiellement due à un essor important, tendanciel, dans l'utilisation de véhicules individuels et dans l'achat de ces véhicules (5,9 à 7,3 % des budgets des ménages de 1962 à 1968, période durant laquelle les dépenses auront doublé en 10 ans en 1972).

L'évolution des dépenses de transports collectifs montre une certaine tendance au développement, mais moins forte que celui de l'ensemble de la consommation.

Culture et loisirs

Tendance à une croissance importante du coefficient budgétaire (8 % à 9 % entre 1962 et 1968).

La croissance annuelle par tête est très importante 5,1 % (5,4 % en ce qui concerne l'enseignement, les spectacles et l'édition). L'élasticité par rapport au revenu est forte : 1,4.

STRUCTURE PAR CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Nous avons vu auparavant que la croissance rapide de la consommation s'est accompagnée de modification de structure de la consommation qui reflète un changement de mode de vie.

Il apparaît nécessaire de voir l'évolution de la consommation de chaque C.S.P. pour dégager les tendances. Avant d'examiner les différents postes de consommation des consommateurs suivant leur catégorie sociale, quelques remarques relatives à la consommation sont nécessaires :

— Globalement les différences par C.S.P. sont faibles, les taux de variation annuelle varient entre 4,2 % et 4,8 %.

— Les différences jouent du fait des augmentations tendanciennes des prix au détriment des catégories les plus aisées. (La hausse moins forte des prix des produits alimentaires, dans la mesure où ceux-ci sont plus consommés par les ménages à revenus faibles, profite aux catégories moyennes. Le phénomène équivalait pour les produits industriels est inversé pour les services).

— L'autoconsommation alimentaire des exploitants agricoles nuit à la comparaison des différentes catégories. Il faut noter que cette autoconsommation, négligeable pour les autres catégories, atteignait en 1956 50 % de la consommation alimentaire des exploitants agricoles, soit près de 1/3 de la consommation totale. Ce pourcentage n'était plus en 1965 que de 38 %. Le taux de croissance de consommation globale de ces ménages est de

4,4 % mais si l'on retire l'autoconsommation, l'on s'aperçoit que la consommation totale des ménages a crû moins rapidement que pour l'ensemble de la population.

Nous ne pouvons aussi rendre compte de la structure de consommation par C.S.P. que de façon très grossière. En effet, si la structure de la consommation globale varie par C.S.P., il existe une autre variation dont on ne peut tenir compte à l'intérieur de chaque poste : le choix des articles est différent d'une catégorie à une autre.

Alimentation

Dans toutes les C.S.P. le coefficient budgétaire de l'alimentation a décliné nettement. Quelle que soit la catégorie sociale, il y a saturation de la demande alimentaire lorsque le niveau de vie augmente.

Il y a relativement peu de variation d'une C.S.P. à une autre.

Habillement

Le comportement des ménages dans ce domaine est fortement influencé par la situation sociale.

On peut relever les tendances suivantes :

- rattrapage rapide pour les catégories dont les dépenses faibles initialement croissent ; élasticité voisine de 1,7 ;

- chez les inactifs, élasticité apparente de 1,2 (= ensemble de la population) mais niveau de dépenses bas ;

- chez les salariés, les élasticités sont les suivantes :

Cadres supérieurs	1,4
Employés	1,1
Cadres moyens - ouvriers	1,0

Logement

La tendance, quelle que soit la C.S.P., est vers une accession à la propriété croissante.

Tendance nette chez tous les ménages, à accroître l'équipement des logements.

Les disparités constatées dans l'évolution des loyers moyens payés par les différentes catégories sont peu importantes en regard des disparités suivant la localisation.

Santé

Les disparités entre C.S.P., malgré une diminution, restent importantes et semblent dues plus à l'action des facteurs culturels qu'à l'influence des revenus.

Les dépenses de santé ont tendance à croître :

- très fortement chez les agriculteurs,
- rapidement chez les inactifs, les indépendants et cadres supérieurs,
- moins rapidement chez la majorité des salariés.

Transport

Dans toutes les C.S.P. le rythme de diffusion de l'automobile a été rapide, sans dépendre uniquement de la hausse du pouvoir d'achat.

Il y a une nette tendance au rattrapage. L'élasticité de la demande est voisine de 4 pour les catégories dont le niveau de consommation est le plus faible. Elle diminue avec l'augmentation des revenus jusqu'à 2 pour les cadres supérieurs.

Le kilométrage moyen parcouru par automobile étant constant, il y a donc non seulement une tendance à l'accroissement des achats mais aussi à l'utilisation croissante pour les transports courants, et ceci quelle que soit la C.S.P.

Culture, loisirs

Même tendance de rattrapage : élasticité allant de 3 à 1,5.

Tendance à l'utilisation croissante de la télévision. Recul de la fréquentation des spectacles et stagnation du volume des achats de journaux, revues, livres.

Vacances

Croissance du taux de départ en vacances assez lente sur les dix dernières années.

Taux très différenciés selon la C.S.P.

- 9 cadres supérieurs sur 10
- 1 ouvrier sur 2
- 1 inactif sur 3
- 1 exploitant agricole sur 10.

STRUCTURE PAR REGION

Consommation globale et régions de programme

— Le montant global de la consommation des ménages tend à augmenter moins rapidement dans l'Ouest que dans l'ensemble de la France (la consommation y représente environ 75 % du revenu régional).

— Les régions qui ont réussi un début d'industrialisation accélèrent le rythme de croissance de leur consommation.

— Dans les régions industrielles, l'évolution de la consommation suit celle des revenus à l'exception de la Lorraine et de la Franche-Comté où les comportements des ménages diffèrent (orientation des revenus vers l'épargne).

— Propensions marginales à consommer, peu différentes d'une région à l'autre (exceptions : Lorraine, Franche-Comté déjà signalées, Nord : propension à consommer plus forte).

— Tendance lente et régulière dans l'espace à la réduction de la part du revenu affecté à la consommation.

Régions	STRUCTURE DE LA DEPENSE GLOBALE ANNUELLE								
	Consommation		Impôts directs		Formation brute de capital fixe		Autres dépenses		Dépense globale
	1962	1967	1962	1967	1962	1967	1962	1967	1962 1967
Région parisienne	73,0	71,2	7,1	7,6	3,8	4,5	16,1	16,7	100,0
Champagne	76,0	77,0	4,0	4,7	3,8	4,3	16,2	14,0	100,0
Picardie	76,5	76,7	4,4	5,0	3,8	4,7	15,3	13,6	100,0
Haute-Normandie	77,1	75,8	4,5	4,8	4,4	4,6	14,0	14,8	100,0
Centre	80,0	78,9	4,0	5,1	4,5	5,9	11,5	10,1	100,0
Basse-Normandie	78,9	75,4	3,7	4,7	4,0	4,9	13,4	15,0	100,0
Bourgogne	81,1	80,7	3,5	4,4	3,8	5,5	11,6	9,4	100,0
Nord	78,0	79,4	4,1	4,2	4,3	4,1	13,6	12,3	100,0
Lorraine	77,9	73,3	3,9	4,1	4,1	3,7	14,1	18,9	100,0
Alsace	77,4	76,5	3,9	4,6	3,7	5,2	15,0	13,7	100,0
Franche-Comté	77,8	72,1	3,5	4,4	4,0	5,9	14,7	17,6	100,0
Pays de la Loire	81,6	77,7	3,4	4,4	3,9	6,2	11,1	11,7	100,0
Bretagne	80,8	78,6	2,9	4,0	4,0	6,6	12,3	10,8	100,0
Poitou-Charente	79,2	78,3	3,2	4,0	3,3	5,0	14,3	12,7	100,0
Aquitaine	79,6	78,4	3,5	4,5	4,3	6,6	12,6	10,5	100,0
Midi-Pyrénées	81,8	78,1	3,2	4,1	4,1	7,2	10,9	10,6	100,0
Limousin	81,3	78,5	2,8	3,8	4,0	4,8	11,9	12,9	100,0
Rhône-Alpes	79,4	76,3	4,3	5,1	4,9	6,8	11,4	11,8	100,0
Auvergne	79,6	76,6	3,3	4,2	3,6	5,1	13,5	14,1	100,0
Languedoc	79,2	76,4	3,3	4,2	4,3	9,2	13,2	10,2	100,0
Provence-Côte d'Azur-									
Corse	78,1	78,1	4,4	5,5	6,2	8,0	11,3	8,4	100,0
France entière	77,6	75,6	4,6	5,4	4,1	5,5	13,7	5,3	100,0

Structure de la consommation régionalisée

La structure varie avec la taille des villes ou avec les régions, comme le montrent les deux tableaux suivants :

STRUCTURE DE CONSOMMATION ET ZONES RESIDENTIELLES

%

CONSOMMATION	Communes rurales	Villes de moins de 10.000 h.	Villes de 10.000 h. à 100.000 h.	Villes de plus de 100.000 h.	Complexe résidentiel parisien
Alimentation	47	40	38	36	35
Habillement	10	9,5	10,5	10	11
Habitation	14	16	16,5	18	16,5
Santé	7	7	7	7	8,5
Transport	10	11	12	12	12
Culture, loisirs	5	7	7	7	6,5
Divers	7	9,5	9	10	10,5
Ensemble	100	100	100	100	100

STRUCTURE DE CONSOMMATION ET ZEAT

%

CONSOMMATION	Région parisienne	Bassin parisien	Nord	Est	Ouest	Sud-Ouest	Centre-Est	Méditerranée
Alimentation	35	42	43	40	41,5	40	41,5	39,5
Habillement	10,5	10	10	10	10,5	11	10	9,5
Habitation	16,5	16	15	17	15,5	15,5	15,5	16
Santé	8	7	7	6	7	7	7	7,5
Transport	12	11	11	10,5	11,5	12	12	12
Culture, loisirs	8	6	6	7	6	5,5	6,5	7
Divers	10	8	8	9,5	8	9	7,5	8,5
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100

Evolution de la consommation de quelques produits selon les régions

ENERGIE ELECTRIQUE

La consommation moyenne par habitant est passée de 250 kWh en 1959 à 490 kWh en 1967, et a presque doublé.

Les régions les plus consommatrices sont la Région parisienne, la région Champagne-Ardenne et le Centre.

Les plus fortes croissances se situent en :

- Bretagne .. + 240 %
- Auvergne .. + 130 %
- Centre + 120 %
- Pays de la Loire + 150 %
- Bourgogne . + 119 %
- Aquitaine .. + 114 %
- Champagne + 114 %
- Basse-Normandie + 138 %

Le déséquilibre entre la Région parisienne et les autres régions tend à s'estomper puisque le taux de croissance en Région parisienne est plus faible.

- Région parisienne + 65 %
- Lorraine ... + 95 %
- Alsace + 80 %
- Provence-Côte d'Azur . + 74 %

FUEL OIL DOMESTIQUE

La consommation globale est passée de 3.052 milliers de tonnes en 1958 à 19.577 milliers de tonnes en 1967, soit environ + 550 %.

La consommation des régions

- Nord
- Haute-Normandie
- Centre
- Lorraine
- Pays de la Loire
- Rhône-Alpes
- Languedoc-Roussillon
- Région parisienne

a connu un accroissement supérieur à la moyenne.

La consommation est très déséquilibrée ; la consommation de la Région parisienne, du Nord, des régions Rhône-Alpes et Provence-Côte d'Azur constitue 45 % de la consommation globale (dont 19,8 % pour la Région parisienne).

EQUIPEMENTS

Postes de télévision

De 1958 à 1967 le nombre de comptes déclarés est passé de 989 à 8.316 (+ 742 %). 54,4 % des ménages sont équipés.

Les régions les plus équipées sont :

- Région parisienne 62,7 %
- Haute-Normandie ... 61,4 %
- Nord 68,0 %
- Provence-Côte d'Azur .. 63,0 %

Les moins équipées :

- Pays de la Loire 41,6 %
- Poitou-Charente 42,2 %
- Centre 43,7 %
- Auvergne 44,6 %
- Bretagne 44,8 %

Les plus fortes croissances se notent en :

- Champagne-Ardennes
- Limousin
- Franche-Comté
- Poitou-Charentes
- Bretagne

d'où une tendance à une disparition des déséquilibres régionaux.

Réfrigérateurs

68,5 % des ménages sont équipés (contre 20,5 % en 1959), quelques disparités régionales tendent à s'estomper, le pourcentage va de 49,5 (Nord) à 79 % (Méditerranée).

Machines à laver

47 % des ménages équipés (21,4 % en 1959)

37,8 % dans l'Ouest } assez fortes disparités
72,3 % dans le Nord } régionales.

La Région parisienne est peu équipée : 40,9 %.

CINEMA

Tendance à la diminution de la fréquentation des salles.

(405,5 millions d'entrée en 1957)

(210,9 millions d'entrée en 1967)

diminution dans toutes les régions.

SANTE

Le nombre d'habitants pour un médecin est passé pour la France entière de 963 en 1962 à 823 en 1968.

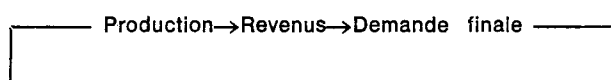
Les régions les mieux équipées sont :

- | | | | | | |
|---------------------|-------|---------------|------------------------|-------|-----|
| ● Région parisienne | 544 | ● Rhône-Alpes | | 921 | |
| ● Alsace | | 866 | ● Languedoc-Roussillon | | 702 |
| ● Auvergne | | 899 | ● Provence-Côte d'Azur | | 762 |
| ● Aquitaine | | 729 | ● Midi-Pyrénées | | 800 |

Le mouvement est général, quelle que soit la région (la Provence-Côte d'Azur a doublé le nombre de ses médecins par habitant, ayant ainsi la plus forte croissance).

Liaisons entre structures de production, structures des revenus, structures de consommation

Essayons de préciser les liaisons entre les structures de production, des revenus et de consommation. En effet, l'un des bouclages essentiels de l'économie est décrit par le schéma suivant :



Nous nous proposons d'étudier rapidement :

- Les composants de la demande finale
- Les ménages :
 - Structure de production - Les éléments du coût de la P.I.B. redistribués aux ménages,
 - Structure du revenu global des ménages. Part des revenus primaires,
 - Utilisation des revenus. Consommation des ménages.

LES COMPOSANTS DE LA DEMANDE FINALE

La répartition de la demande finale (P.I.B. + Importations-Exportations) est la suivante :

	1959	1966
Formation brute du capital fixe dont ménages	23,2 % 4,5 %	24,4 % 5 %
Consommation totale dont « ménages » dont « administrations »	74,7 % 68,2 % 5,7 %	73,1 % 68 % 4,4 %
Variations de stocks	1 %	1,2 %
Soldes des utilisations de service	1 %	1,3 %

Ce tableau montre la stabilité de ces pourcentages et l'importance des agents économiques « ménages ». La demande se répartit en deux éléments essentiels : la formation brute du capital fixe et la consommation. (Nous

ne tiendrons pas compte du solde Exportations-Importations).

L'évolution et la structure de la formation brute du capital fixe est décrite dans les deux tableaux suivants :

DECOMPOSITION PAR FONCTION DE LA FORMATION BRUTE DU CAPITAL FIXE

en milliers de F

F.B.C.F.	1961	1962	1963	1964	1965	1966
Investissements productifs	39.971	44.412	49.049	53.880	56.261	61.631
Investissements en logement	15.434	17.069	20.409	25.226	30.502	31.257
Investissements collectifs	7.465	8.697	10.168	11.640	13.400	15.509
TOTAL	62.870	70.178	79.626	90.746	100.163	108.397
Indices de volume 1959 = 100	118,0	127,2	136,8	150,4	160,4	170,1

STRUCTURE EN 1965 EN POURCENTAGE (TOTAL = 100.163 MILLIONS DE F)

PAR FONCTION		PAR AGENT ET PRODUITS					
		Entreprises non financières	Ménages	Administrations	Institutions financières	Total	
Investissements productifs ..	56,2	Produits des industries mécaniques et électriques..	36,8	—	1,4	0,2	38,4
Investissements en logements	30,5	Bâtiment T.P.	26,5	22,3	11,5	0,2	60,5
Investissements collectifs	13,4	Autres industries et services..	0,9	—	0,3	—	1,2
TOTAL arrondi	100	TOTAL arrondi	64,2	22,3	13,2	0,4	100

On voit que la F.B.C.F. est demandée pour 40 % environ aux industries mécaniques et électriques et 60 % pour le bâtiment et travaux publics.

Les résultats précédents indiquent que l'étude de la consommation des ménages et des activités « industries

mécaniques et électriques » et « bâtiment et travaux publics » permettent de décrire le bouclage :

Production → Revenus → Consommation → Production à plus de 90 %.

Consommation des ménages :		en pourcentage de la demande finale : 68 %	
F.B.C.F.	24,4 % dont	} 40 % : Industries mécaniques et électriques 60 % : Bâtiment Travaux publics	
Total			92,4 %

LES MENAGES

Structure de production Les éléments du coût de la P.I.B. redistribués aux ménages

Les éléments du coût de la P.I.B. représentent des revenus pour ceux qui les perçoivent.

Il faut donc, pour déterminer la liaison Production→Revenu, cerner dans un premier temps la structure du coût de la P.I.B. et de son évolution.

En 1967,

- les salaires et cotisations sociales représentent 39,1 %
 - le revenu brut des entrepreneurs individuels 22,3 %
 - le résultat brut d'exploitation des ménages 3,9 %
- du coût P.I.B., soit 65,3 % du coût directement affecté aux ménages.

- L'épargne brute des sociétés représente 10,9 %
- les intérêts et dividendes 4,7 %
- les impôts 19,3 %

du coût P.I.B., soit 34,9 % du coût dont une partie peut être versée aux ménages.

Dans cette approche nous retiendrons simplement la part de la P.I.B. directement versée aux ménages. Si l'on se réfère aux données établies pour 1949, cette part était de 69,3 %.

Il y a donc une diminution sensible résultant de la baisse des revenus bruts des entrepreneurs individuels (32,6 % à 22,3 %), mais les salaires augmentent (34,4 % à 39,1 % du total).

Structure du revenu global des ménages Part des revenus primaires

Sans reprendre la totalité de l'analyse faite par la « Structure du revenu des ménages » rappelons que les revenus primaires issus de la production (salaires, revenu brut d'exploitation des ménages, R.B.E.I.) et distribués aux ménages ou redistribués aux ménages (prestations sociales) constituaient 90,3 % de l'ensemble des revenus des ménages en 1967.

La part des salaires est croissante puisque de 38,1 % du total en 1949, elle est passée à 41,3 % en 1967.

Utilisation des revenus Consommation des ménages

- On remarque sur le tableau ci-contre

— une tendance à une diminution de la propension à consommer,

— une tendance à un accroissement des impôts et de la F.B.C.F. (+ 99 %).

- La structure de la dépense globale varie selon les régions.

La part de la consommation est plus élevée que la moyenne :

— en Champagne et dans le Nord où la propension à consommer s'est élevée entre 1962 et 1967,

— en Picardie et Provence-Côte d'Azur où la propension à consommer est restée constante,

— en Centre, Bourgogne, Alsace, Pays de la Loire, Bretagne, Poitou-Charente, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Limousin, Rhône-Alpes, Auvergne, Languedoc, malgré une diminution de la propension à consommer.

On note également des disparités régionales dans les dépenses des impôts directs.

— La plupart des régions de l'Ouest ont un taux de croissance des rentrées fiscales plus rapide que la moyenne nationale.

— Dans les régions industrielles, malgré une croissance des revenus supérieure, la fiscalité est moins croissante.

La F.B.C.F. a également augmentée de façon très disparate d'une région à l'autre.

Consommation et revenus

(D'après une étude réalisée en 1967 par le CREDOC sur les fonctions de consommation de 30 groupes de produits et services).

L'élasticité par rapport au revenu ne varie pas lorsque celui-ci augmente.

Font exception à cette tendance :

- les dépenses en vacances, personnel de service, scolarité, transports publics, décoration, impôts dont l'élasticité par rapport au revenu croît (et est initialement forte).
- les dépenses en énergie, radio-télévision, chaussures, journaux, loyers, soins personnels, dont l'élasticité par rapport au revenu décroît (et est initialement faible).
- les autres dépenses ont des élasticités constantes.

Ont une élasticité inférieure à 1 les dépenses en équipement ménager, radio-télévision, journaux, hygiène (médecin, pharmacie), entretien, énergie, chaussures, tricot, loyer.

Ont une élasticité supérieure à 1 les dépenses en hygiène (dentiste, cure), habillement, coiffeur, achat et travaux immobiliers, ameublement, transport, culture, sport, vacances, scolarité, P. et T., impôt, personnel de service.

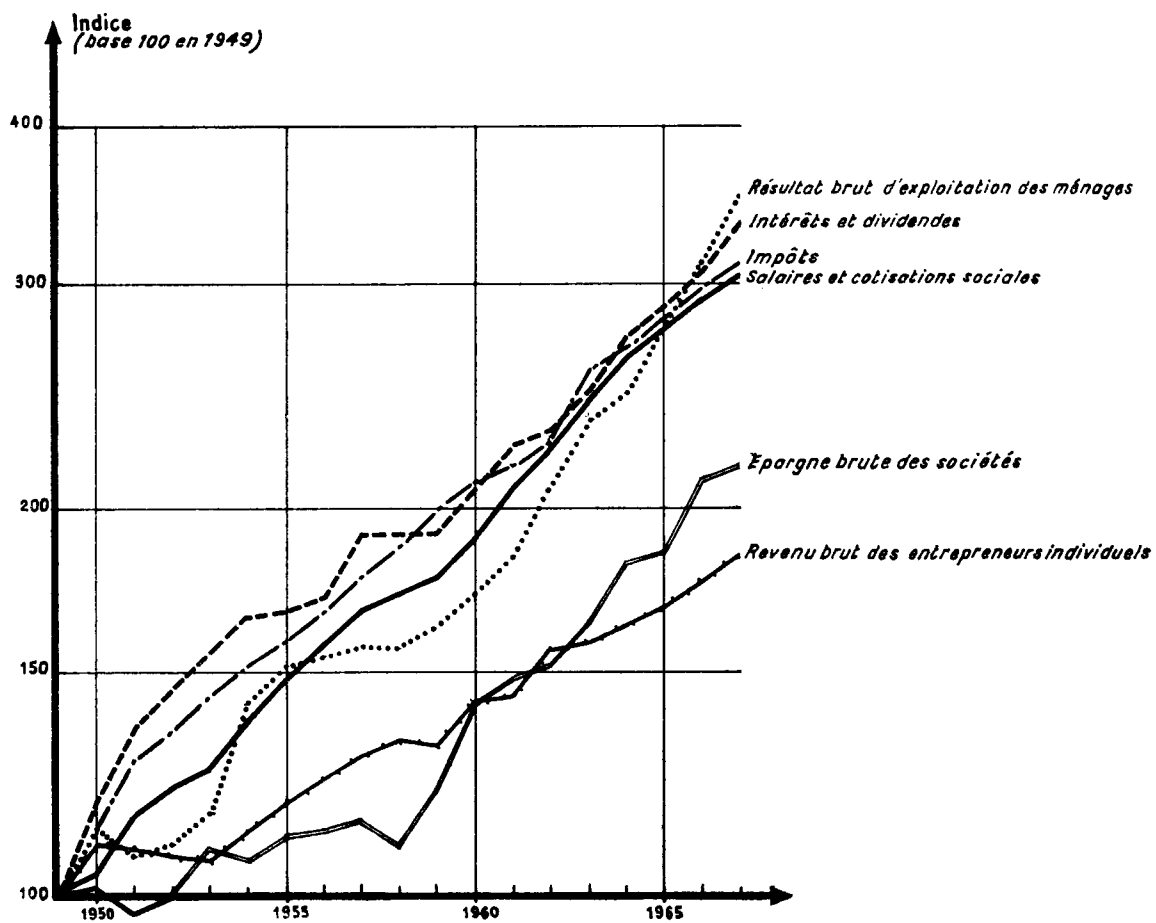
La répartition en 3 groupes de la consommation est la suivante :

- Habillement, santé, logement, équipement (élasticité environ 1), soit 38 % de la dépense totale moyenne ;
- Culture, distraction, scolarité, transports, frais légaux (élasticité environ 1,8), 23 % ;
- Dépenses alimentaires (élasticité environ 0,3), 39 %.

LES COMPTES REGIONAUX DES MENAGES EN 1966 ET 1967

REGIONS	CONSOMMATION		IMPOTS DIRECTS		FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE		AUTRES DEPENSES		DEPENSE GLOBALE
	1962	1967	1962	1967	1962	1967	1962	1967	
Région parisienne	73,0	71,2	7,1	7,6	3,8	4,5	16,1	16,7	100 %
Champagne-Ardenne	76,0	77,0	4,0	4,7	3,8	4,3	16,2	14,0	100 %
Picardie	76,5	76,7	4,4	5,0	3,8	4,7	15,3	13,6	100 %
Haute-Normandie	77,1	75,8	4,5	4,8	4,4	4,6	14,0		100 %
Centre	80,0	78,9	4,0	5,1	4,5	5,9	11,5	10,1	100 %
Nord	78,0	79,4	4,1	4,2	4,3	4,1	13,6	12,3	100 %
Lorraine	77,9	73,3	3,9	4,1	4,1	3,7	14,1	18,9	100 %
Alsace	77,4	76,5	3,9	4,6	3,7	5,2	15,0	13,7	100 %
Franche-Comté	77,8	72,1	3,5	4,4	4,0	5,9	14,7	17,6	100 %
Basse-Normandie	78,9	75,4	3,7	4,7	4,0	4,9	13,4	15,0	100 %
Pays de la Loire	81,6	77,7	3,4	4,4	3,9	6,2	11,1	11,7	100 %
Bretagne	80,8	78,6	2,9	4,0	4,0	6,6	12,3	10,8	100 %
Limousin	81,3	78,5	2,8	3,8	4,0	4,8	11,9	12,9	100 %
Auvergne	79,4	76,6	3,3	4,2	3,6	5,1	13,5	14,1	100 %
Poitou-Charente	79,2	78,3	3,2	4,0	3,3	5,0	14,3	12,7	100 %
Aquitaine	79,6	78,4	3,5	4,5	4,3	6,6	12,6	10,5	100 %
Midi-Pyrénées	81,8	78,1	3,2	4,1	4,1	7,2	10,9	10,6	100 %
Bourgogne	81,1	80,7	3,5	4,4	3,8	5,5	11,6	9,4	100 %
Rhône-Alpes	79,4	76,3	4,3	5,1	4,9	6,8	11,4	11,8	100 %
Languedoc	79,2	76,4	3,3	4,2	4,3	9,2	13,2	10,2	100 %
Provence-Côte d'Azur-Corse	78,1	78,1	4,4	5,5	6,2	8,0	11,3	8,4	100 %
France entière	77,6	75,6	4,6	5,4	4,1	5,5	13,7	5,3	100 %

EVOLUTION DES COMPOSANTES DU COUT DE LA P.I.B. (en valeur réelle)



Source: Etude du C.E.R.C. n°2

Enseignement

On abordera ici cinq sections :

- l'enseignement
- le niveau d'instruction de la population non scolaire

- les équipements sportifs et socio-éducatifs
- les équipements de loisirs
- les équipements sanitaires (pour mémoire).

L'ENSEIGNEMENT SITUATION EN 1966

100 % de la population de moins de 14 ans est scolarisée alors qu'un peu moins de 75 % des garçons de 14 ans le sont, un peu plus de 75 % des filles de 14 ans le sont.

Ces pourcentages tombent à un peu moins de 50 % des garçons pour l'âge de 15 ans, et à un peu plus de 50 % des filles.

Il y a, jusqu'à l'âge de 15 ans inclus, une répartition à peu près équivalente pour les garçons et les filles.

Entre 16 ans et 20 ans, les filles sont plus scolarisées que les garçons.

La fréquentation des collèges d'enseignement technique est identique qu'il s'agisse de filles ou de garçons. Au-delà de 20 ans, les garçons reçoivent plus fréquemment que les filles un enseignement universitaire.

Tendances enregistrées

- équivalence de la formation reçue par les filles et les garçons, quelque soit l'âge,
- augmentation du pourcentage d'enfants fréquentant la maternelle,
- augmentation de la durée de scolarité (en 1960, 57 % des garçons, 60 % des filles fréquentaient un établissement d'enseignement),
- allongement de l'enseignement général et plus grande fréquentation,
- augmentation plus rapide des étudiants s'orientant de préférence vers l'enseignement littéraire,
- accroissement de la fréquentation des universités,
- du fait de l'augmentation de la durée de scolarité, tendance à l'accroissement du nombre de jeunes formés dans le domaine technique.

LE NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA POPULATION NON SCOLAIRE

En 1962, environ 50 % de la population non scolaire de 15 ans et plus avait obtenu un diplôme d'enseignement.

Les pourcentages se répartissent en :

44 % : diplômés d'enseignement général :

C.E.P.	32,5 %
B.E.P.C.	5 %
Baccalauréat	2,7 %
Ens. supérieur	1,9 %
Autres	1,9 %

7 % : diplômés d'enseignement professionnel ou technique :

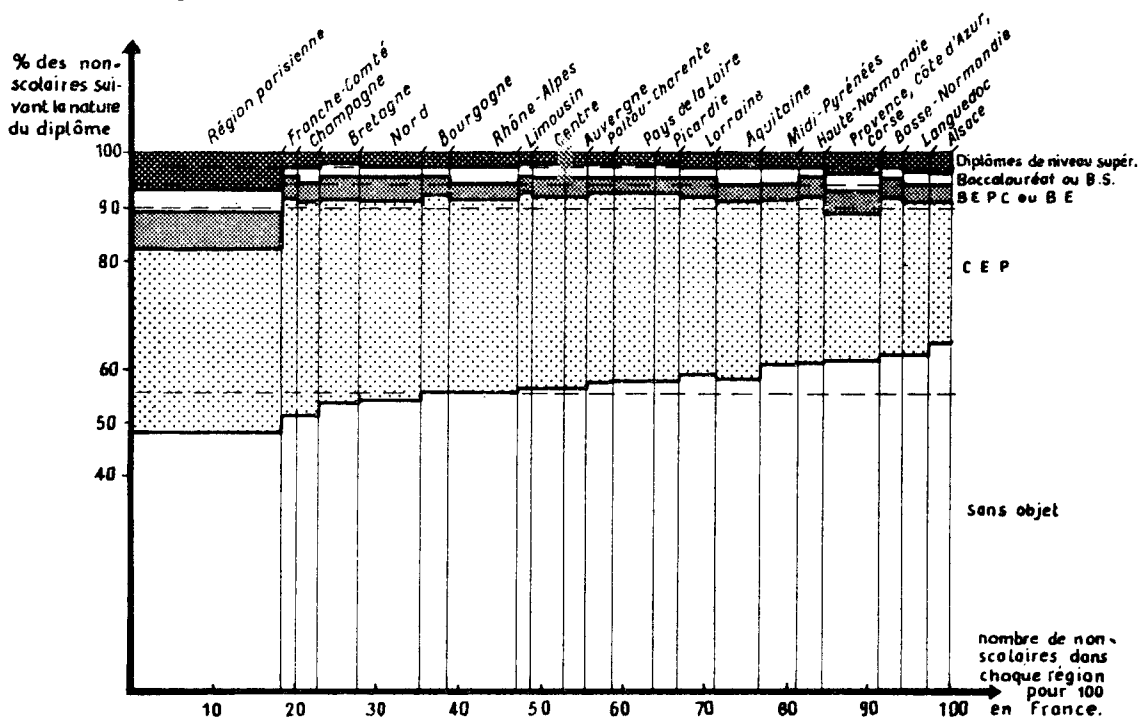
Fin d'apprentissage	0,4 %
Stage F.P.A.	0,2 %
C.A.P.	4,6 %
Brevet professionnel	0,8 %
B.E.I. - B.E.C. - B.E.S.	0,7 %
Brevet technicien	0,3 %

40 % des diplômés de l'enseignement supérieur sont dans

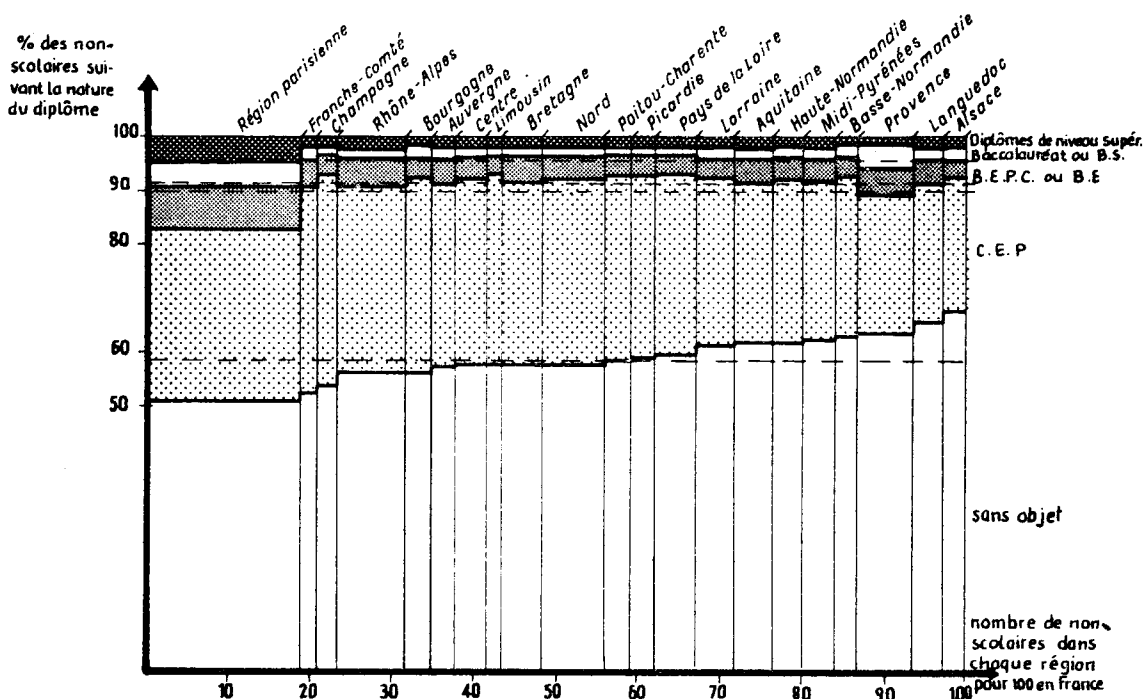
NON-SCOLAIRES DE 15 ANS ET PLUS EN 1962 SUIVANT LA NATURE DU DIPLOME D'ENSEIGNEMENT GENERAL

Pourcentage par région en France
Pourcentage par nature de diplôme dans chaque région

sexe masculin



deux sexes



La surface des histogrammes est proportionnelle au nombre de non-scolaires de 15 ans et plus de chaque région

la Région parisienne (où 61 % de la population non scolaire de 15 ans et plus est munie d'un diplôme).

Les diplômés de F.P.A. sont essentiellement en :

Région parisienne	26,1 %
Nord	6,4 %
Bretagne	6,1 %
Rhône-Alpes	8,8 %
Provence-Côte d'Azur	6,4 %

Les détenteurs de brevets de technicien sont essentiellement en :

Région parisienne	31,5 %
Rhône-Alpes	15,9 %
Provence-Côte d'Azur	6,5 %
Lorraine	4,8 %
Nord	4,4 %

Les régions Rhône-Alpes - Provence-Côte d'Azur reçoivent un nombre relativement important de diplômés.

LES EQUIPEMENTS DES LOISIRS EDUCATIFS, SPORTIFS ET SOCIO-EDUCATIFS

Pour les foyers de jeunes et locaux d'accueil, il y a un développement qui tend à atténuer les déséquilibres.

Les centres de vacances ne semblent pas se développer si l'on considère leur fréquentation en 1965, 1966 et 1967 et ceci, quelles que soient les académies.

La fréquentation des cinémas semble décroître régulièrement (structure des consommations).

La fréquentation et les activités des Maisons de la Culture augmentent.

Dans le domaine des loisirs, en général, on résumera l'évolution de la situation sous les trois rubriques suivantes :

Déséquilibres

Sous-équipement sportif dans les écoles et les lycées.

Opposition vie quotidienne-loisirs qui, au moins dans un avenir proche, pourrait se faire sentir de plus en plus fort à cause des facteurs suivants :

- fatigue du travail accrue,
- travail féminin nécessaire,
- difficulté du logement,
- nuisances dans les villes.

Les loisirs se présentent comme un moyen de compenser et d'échapper aux contraintes multiples du vécu quotidien dans les agglomérations urbaines.

Tendances lourdes

Augmentation de la consommation de loisir :

- augmentation du temps disponible,
- élévation du niveau de vie.

Création de zones de loisirs aménagées à vocations multiples :

- villages de vacances,
- ensembles multi-sports,
- Maisons de la Culture, Maisons de Jeunes.

Protection de la nature de plus en plus efficace (Création d'un Ministère) :

- réserves naturelles,
- protection des sites,
- espaces verts.

Voyages et loisirs qui deviennent de plus en plus collectifs et fortement organisés :

- Industrie des loisirs.

Germes de mutation

Occupation des espaces libérés par la reconversion du monde rural, par des zones de loisirs et des espaces naturels aménagés. (Grands espaces géographiques réservés aux loisirs).

Abolition des distances pour les voyages de tourisme, mobilité parfaite des individus :

- amélioration des moyens de transports,
- baisse très importante du prix des transports,
- augmentation de l'information sur les possibilités de loisirs et de voyage (Presse - radio - télévision),
- accroissement de la publicité.

Démocratisation très poussée des loisirs.

Société urbaine

Le phénomène d'urbanisation dont s'accompagne le développement industriel du pays est un des faits majeurs de notre époque.

L'analyse de son mécanisme de fonctionnement est plus complexe que celle des autres sociétés dans la mesure où la ville n'a pas d'existence indépendante, même si elle a une vie propre (croissance et valeurs). L'urbanisation est plutôt au confluent de plusieurs phénomènes majeurs, et qui sont eux déterminants pour son avenir. Les principaux pourraient bien être :

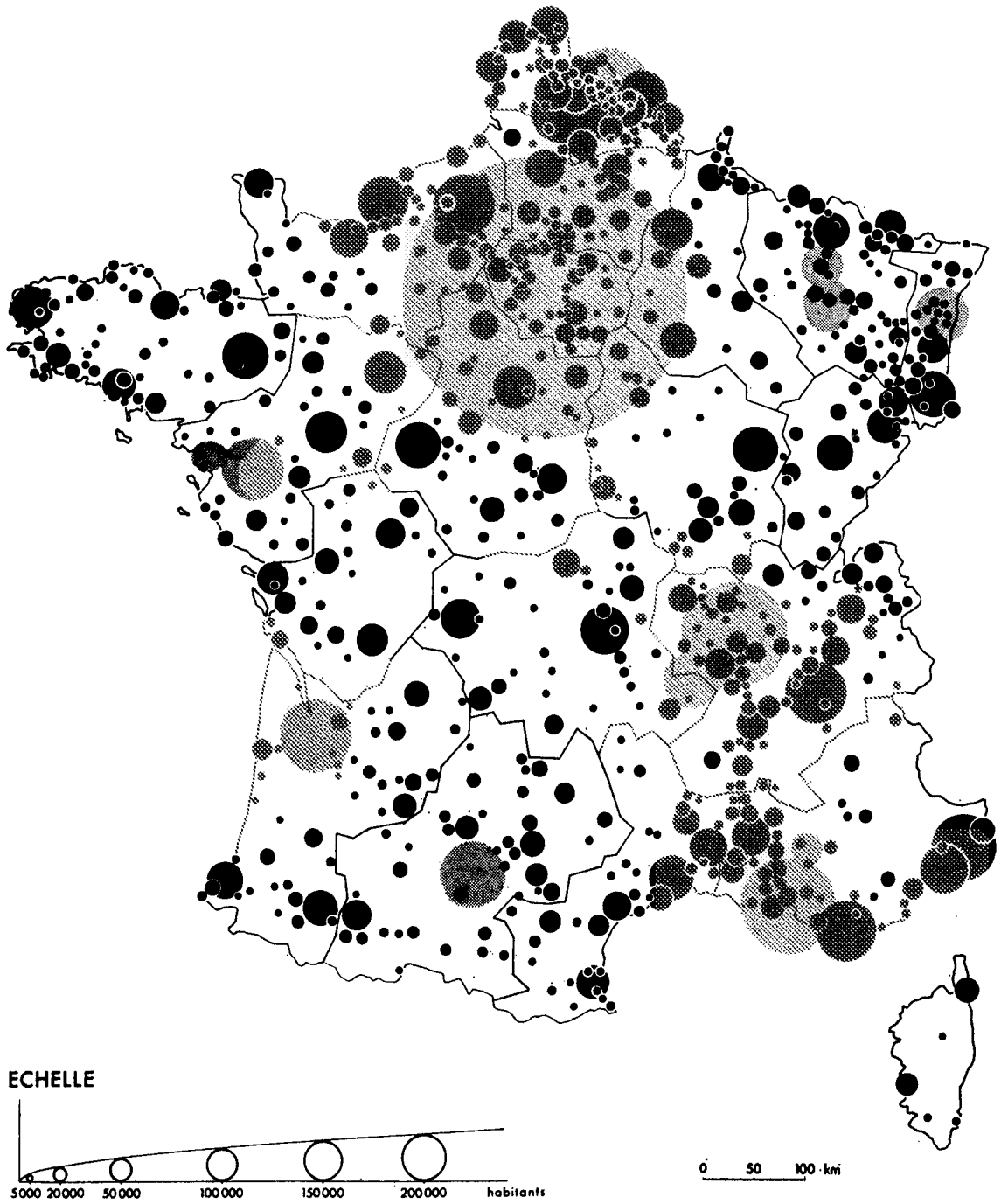
- l'industrialisation, qui lui a donné sa dimension,
- l'exode rural dont elle est l'aboutissement.
- la programmation du développement régional et urbain qui tend à lui donner des règles de croissance.

Des phénomènes secondaires seraient aussi à étudier dans ses rapports avec elle (croissance de l'automobile, développement de la civilisation des loisirs) s'il s'agissait d'en saisir tous les mouvements. Mais il est souvent difficile de savoir dans quelle mesure ils en sont la cause et l'effet.

Pour pouvoir appréhender les mécanismes de fonctionnement de cette société, nous aborderons successivement :

- l'étude de ce qu'est en 1970 l'infrastructure urbaine sur le plan démographique, économique et dans l'état d'esprit de l'aménageur,
- l'analyse des mutations qui concernent l'agglomération urbaine et ses impacts sur l'organisation spatiale et les relations sociales urbaines,
- les tensions qui apparaissent en milieu urbain,
- les tendances d'évolution de la société urbaine, en tant que milieu humain et cadre d'aménagement.

LES VILLES FRANÇAISES EN 1968



Source : INSEE
Centre de recherche d'urbanisme

Les villes

LA CROISSANCE PASSEE DES VILLES

EVOLUTION PAR CLASSE D'IMPORTANCE

Une étude de la période 1962-1968 à l'aide de cartes indiquant l'évolution du nombre de villes et de leurs populations selon différentes classes, la croissance relative des villes sur les périodes 1911-1936, 1936-1954, 1954-1962, 1962-1968, permet de constater que :

— la population urbaine a augmenté de 3,3 millions,

absorbant ainsi tout l'accroissement démographique et 300.000 personnes par exode rural,

— Cette augmentation a surtout profité aux villes de plus de 50.000 habitants (hors métropoles et R.P.), le gain absolu s'élevant à 1,2 million et le gain relatif à 13,4 %,

— le gain relatif de la Région parisienne est le plus faible de toutes les catégories, mais correspond à un gain absolu de 600.000 personnes, soit autant que pour les 8 métropoles réunies.

CATEGORIES	INDICES DE CROISSANCE	
	1954-1962	1962-1968
Agglomération parisienne	0,87	0,71
Métropoles régionales	0,91	1,06
Villes de plus de 50 000 h.	1,18	1,20
Villes de 20 000 à 50 000 h.	1,08	1,17
Villes de 10 000 à 20 000 h.	1,04	0,99
Villes de 5 000 à 10 000 h.	0,89	0,82

— 70 villes sur 752 ont vu leur population décroître de 1962 à 1968 ; elles appartiennent presque toutes à la dernière catégorie (5-10.000 h.) on retrouve le même phénomène dans les périodes 1911-1936 et 1936-1954 ; il était moins accusé entre 1954 et 1962.

METROPOLES REGIONALES

C'est la première fois que leur taux de croissance est supérieur à leur importance relative, cependant leur gain absolu est sensiblement exagéré par les nouveaux découpages d'agglomération, mais cette croissance est très diversifiée : Lyon et Marseille en absorbent la moitié.

VILLES DE PLUS DE 50.000 HABITANTS

— Elles intéressent 8,7 % de la population totale en 1911, 20,7 % de la population totale en 1968.

— Le gain est particulièrement fort entre 1962 et 1968 pour les villes de 100.000 à 200.000 habitants (14,7 %) et plus de 200.000 habitants (13,3 %).

— Quelques villes sont en stagnation ou en légère régression dont un grand nombre de villes minières ou de forte spécificité industrielle.

— La distinction entre solde naturel et solde migratoire fait apparaître une assez grande dispersion de la valeur relative du solde migratoire.

VILLES DE 20.000 à 50.000 HABITANTS

Elles ont connu, elles aussi, une forte croissance :

— pour une grande part, ce sont des villes situées dans l'orbite directe d'une grande ville, et profitant de son développement qu'elles favorisent par ailleurs ;

— d'autres sont isolées et tendent, en se développant, à combler des lacunes du réseau urbain.

VILLES DE MOINS DE 20.000 HABITANTS

L'ensemble est très hétérogène, mais tend à prendre relativement moins d'importance dans la mesure où les gains importants comme les déclinés sont des phénomènes régionaux.

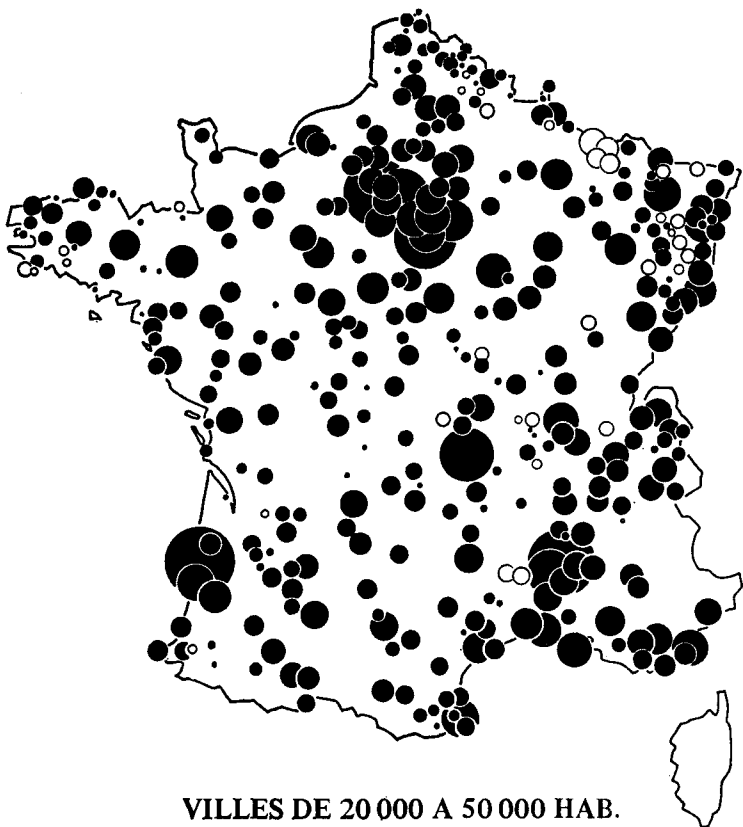
EVOLUTION SELON LES REGIONS

Durant la période 1962-1968, la Région parisienne, les régions Rhône-Alpes et Provence-Côte d'Azur accaparent près de la moitié du gain en population urbaine (soit 1,8 million) ; le Midi et la région Centre ont les taux de croissance urbains les plus élevés ; le Nord et la Lorraine ont des taux de croissance faibles.

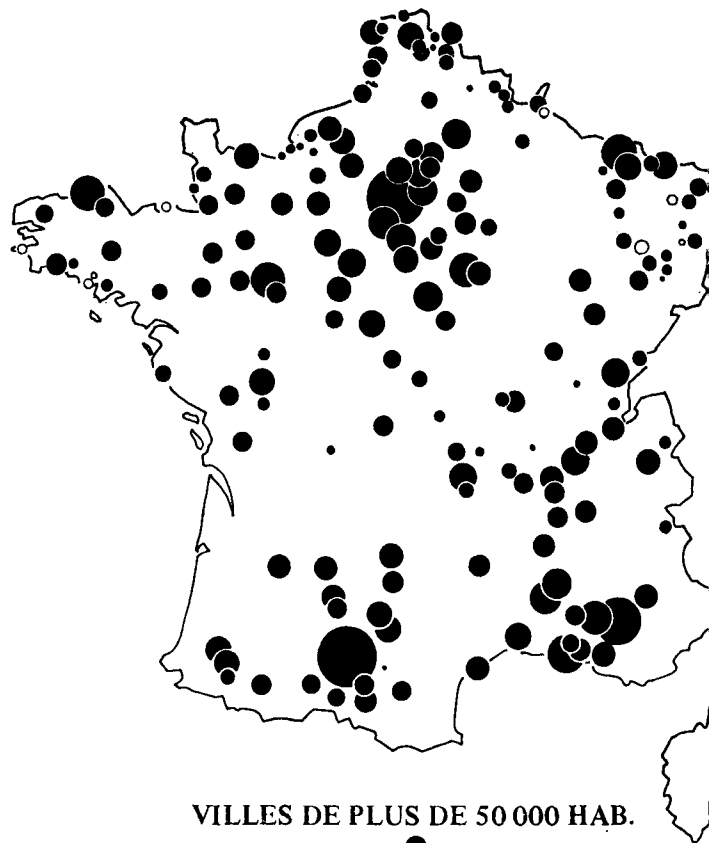
EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE PAR VILLE DE 1962 A 1968

(en valeur relative)

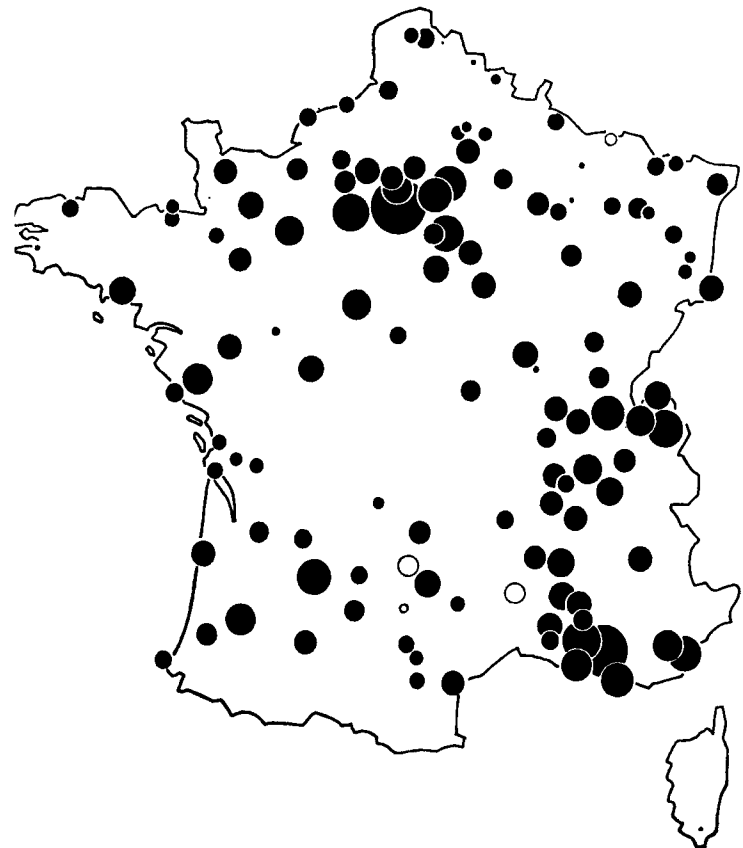
VILLES DE 5 000 A 10 000 HAB.



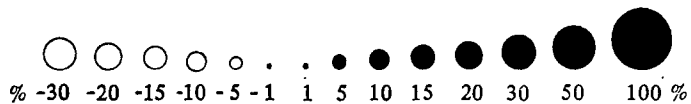
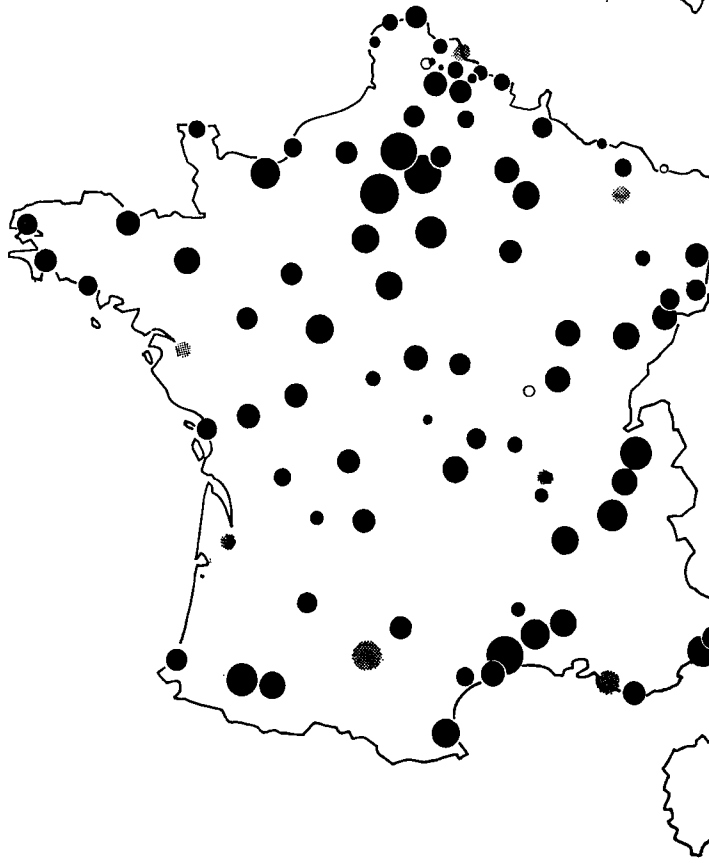
VILLES DE 10 000 A 20 000 HAB.



VILLES DE 20 000 A 50 000 HAB.



VILLES DE PLUS DE 50 000 HAB.

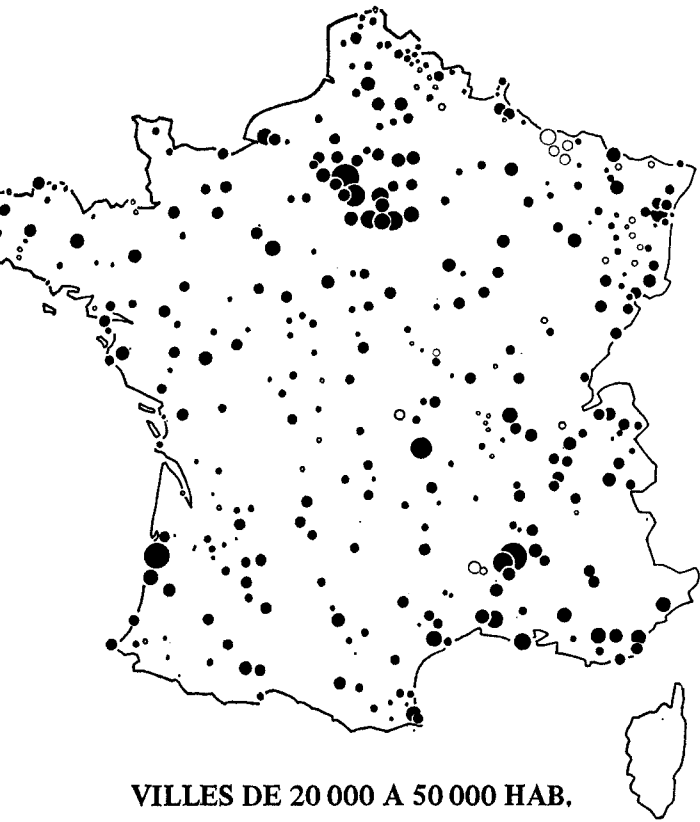


0 100 200 km

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE PAR VILLE DE 1962 A 1968

(en valeur absolue)

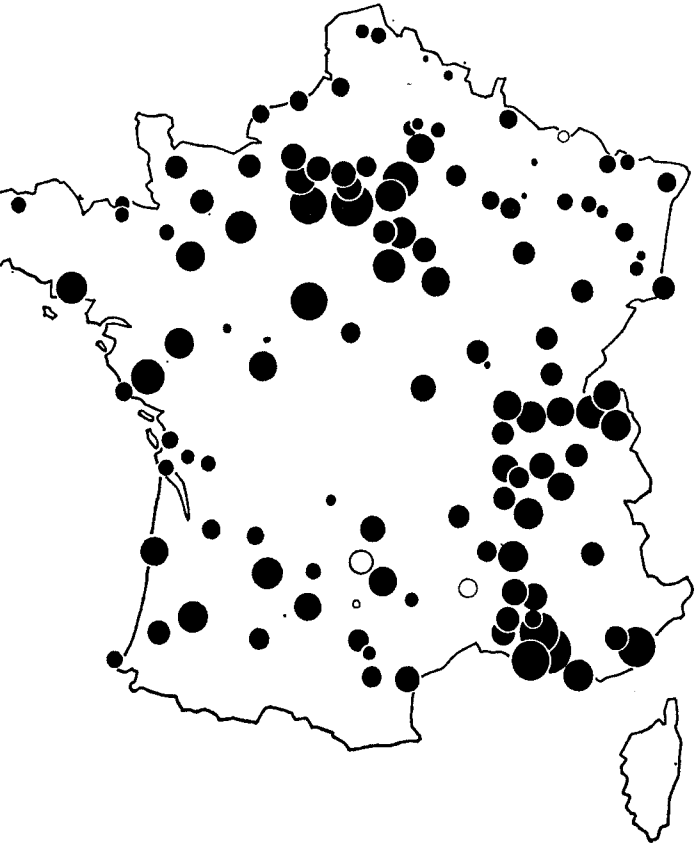
VILLES DE 5 000 A 10 000 HAB.



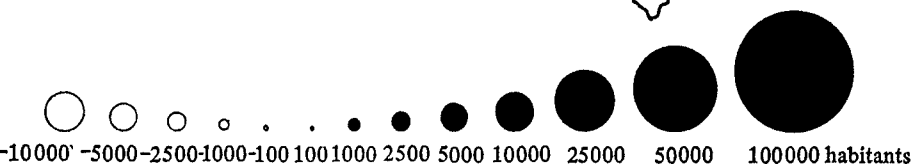
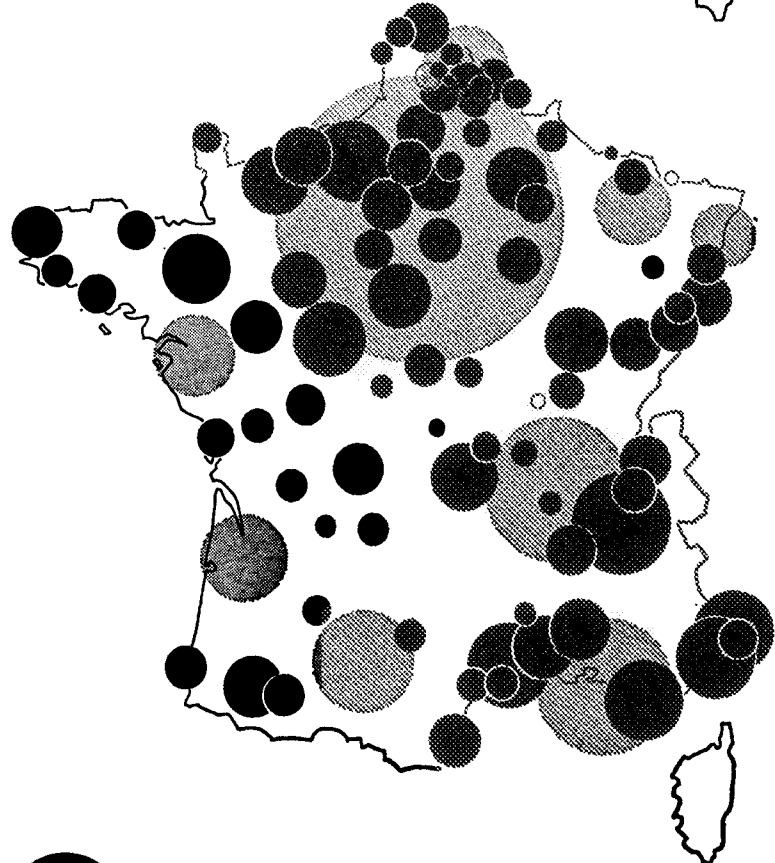
VILLES DE 10 000 A 20 000 HAB.



VILLES DE 20 000 A 50 000 HAB.

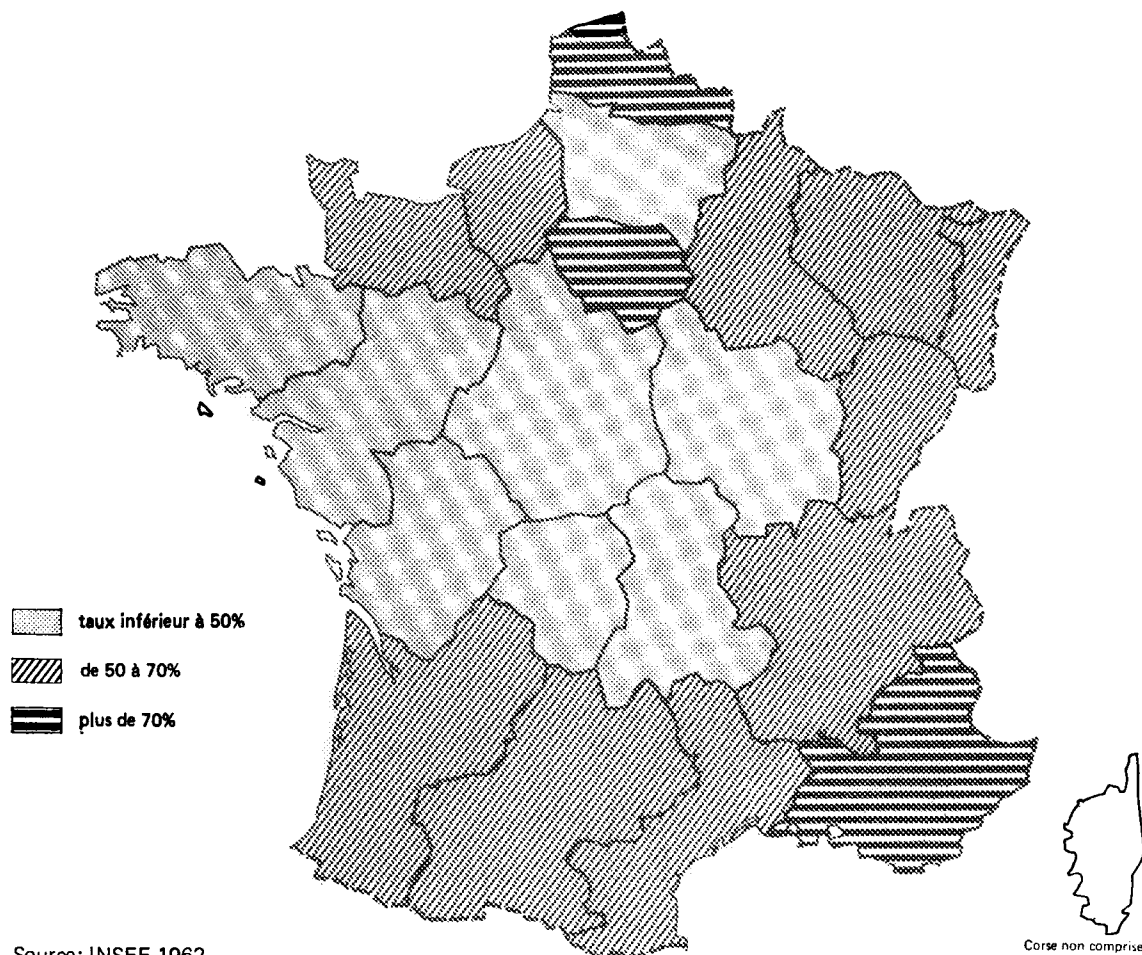


VILLES DE PLUS DE 50 000 HAB.



0 100 200 km

TAUX D'URBANISATION



Source: INSEE 1962

POPULATION DES VILLES DE PLUS DE 5 000 HABITANTS EN 1968 PAR REGION DE PROGRAMME

	Population totale	Villes de plus de 5.000 h.	
		Valeur absolue	% du total
Région parisienne	9 342 000	8 853 000	94,8
Champagne-Ardenne	1 062 000	709 000	66,8
Picardie	1 616 000	738 000	45,7
Normandie	2 817 000	1 517 000	53,9
Centre	2 036 000	997 000	49,0
Nord	3 860 000	3 157 000	81,8
Lorraine	2 336 000	1 523 000	65,2
Alsace	1 437 000	884 000	61,5
Franche-Comté	1 026 000	532 000	51,8
Pays de la Loire	2 639 000	1 272 000	48,2
Bretagne	2 561 000	1 149 000	44,9
Massif Central	2 112 000	912 000	43,2
Poitou-Charente	1 520 000	604 000	39,8
Aquitaine	2 524 000	1 367 000	54,2
Midi-Pyrénées	2 253 000	1 133 000	50,3
Bourgogne	1 537 000	736 000	47,9
Rhône-Alpes	4 529 000	3 110 000	68,7
Languedoc	1 752 000	987 000	56,3
Provence-Côte d'Azur	3 354 000	2 836 000	84,6
Total	50.313.000	33.016.000	65,6

Source : recensement 1968, INSEE.

Définition : la population considérée et la population totale définition 62 (avec doubles comptes). (Sans la Corse).

LES VILLES FRANÇAISES EN 1968

ENSEMBLE DE LA FRANCE (carte p. 80)

En 1968, 33 millions d'habitants vivent environ dans les 752 villes ou agglomérations de plus de 5.000 habitants.

	NOMBRE DE VILLES	POPULATION 1968	% POPULATION URBAINE	% POPULATION TOTALE
Agglomération parisienne	1	8 264 000	25,0	16,4
Métropoles	8	5 830 000	17,7	11,6
Grandes villes de plus de 100 000 habitants	37	6.937 000	21,0	13,8
Villes moyennes de 20 000 à 100 000 habitants	170	7 138 000	21,6	14,2
Petites villes de 5 000 à 20 000 habitants	536	4 847 000	14,7	9,6
TOTAL		33 016 000	100	65,6

42 % des Français vivent dans des agglomérations de plus de 100.000 habitants et 50 % dans celles de plus de 50.000 habitants.

REGIONS

L'urbanisation des régions de programme est très variable. L'importance relative des villes de plus de 5.000 habitants est de 40 % dans le Poitou-Charente, de 95 % dans la Région parisienne.

Mais dans une analyse des possibilités d'évolution ce taux d'urbanisation ne doit pas être dissocié du volume total de la population : la croissance des villes de Champagne (1 million d'habitants au 2/3 urbanisés) ne s'opérera pas au même rythme ni de la même façon que celle des villes bretonnes (2,5 millions, 45 % urbains).

De même, l'importance relative des villes de moins de 50.000 habitants est dissemblable selon les régions :

- très faible dans le Nord, la Région parisienne et la Provence-Côte d'Azur,

- 30 % en Alsace et Rhône-Alpes avec une similitude des réseaux urbains,

- 33 % en Aquitaine et Pays de la Loire, mais avec des réseaux urbains différents et surtout plus réguliers dans la vallée de la Loire,

- entre 40 et 50 % pour les autres régions.

COMPARAISONS AVEC QUELQUES PAYS EUROPEENS

Si l'on rapproche les taux d'urbanisation des différents pays européens, on remarquera que l'urbanisation revêt en France un caractère différent de celle des autres pays : c'est en France qu'il y a relativement le plus d'habitants dans les grandes villes (plus de 100.000 habitants, dont Paris) et le moins dans les petites villes (moins de 20.000 habitants).

Communes	% population totale		
	Allemagne 1961	Espagne 1960	France 1962
Moins de 2 000 habitants	22,2	14,5	36,9
De 2 000 à 20 000 hab.	28,1	39,9	14,2
De 20 000 à 100 000 hab.	16,2	17,9	13,2
De 100 000 à 200 000 hab.	6,8	8,3	6,4
De plus de 200 000 hab.	26,7	19,4	29,4

Communes d'Italie 1961	% popul. totale
Moins de 3 000 hab.	13,2
De 3 000 à 20 000 hab.	39,8
De 20 000 à 100 000 hab.	22,2
de 100 000 à 250 000 hab.	5,4
Plus de 250 000 hab.	19,4

Communes de Belgique 1961	% popul. totale
Moins de 2 000 hab.	15,1
De 2 000 à 5 000 hab.	18,5
De 5 000 à 25 000 hab.	36,5
De 25 000 à 100 000 hab.	20,6
Plus de 100 000 hab.	9,3

Les renseignements doivent être comparés avec précaution. La France retient la notion d'agglomérations, les

autres pays la commune (mais celles-ci sont de superficie plus grande en général).

RESEAU URBAIN

Les différents aspects de la fonction urbaine sont actuellement encore très imparfaitement définis. On se contente en général de les cerner par quelques caractéristiques élémentaires, comme la population totale ou la population active, qui servent ensuite de base pour une comparaison des villes entre elles, voire pour une recherche de classification. Or ces caractéristiques ne sont pas indépendantes entre elles, et une combinaison définie a priori peut induire en erreur. Nous avons donc cherché à définir à partir d'une information abondante sur toutes les villes françaises de plus de 20.000 habitants en 1962, des facteurs indépendants : indicateurs synthétiques, combinaisons linéaires de toutes les caractéristiques recensées. Puis, nous nous sommes efforcés d'interpréter ces facteurs, et nous avons noté chaque ville selon chacun des facteurs mis en évidence ; nous avons enfin considéré chaque ville globalement par ses notes sur les différents facteurs et recherché un regroupement des villes en fonction de leur profil ainsi défini.

LES VILLES EXTREMES SELON CHAQUE FACTEUR

— Le premier facteur est un facteur « d'importance générale » de la ville ; il est en corrélation étroite avec la population active au lieu d'emplois, la population totale, etc... On a porté sur la carte les quarante premières villes selon ce facteur ; on notera la faiblesse du réseau dans le Centre-Est et dans le Sud-Ouest.

— Le deuxième facteur prend en compte une intensité de l'activité dans l'agglomération qui serait due à la fois à une activité secondaire importante et diversifiée et à un pouvoir de commandement commercial ou administratif entraînant un fort taux d'activité tertiaire. On notera sur la carte le grand nombre de villes de la région lyonnaise à avoir une note positive selon ce facteur ; à l'opposé, on trouve les villes minières ou côtières.

— Le troisième facteur est un facteur « touristique et résidentiel ». Les villes qui présentent les plus fortes notes possèdent un pouvoir attractif très important. On aperçoit le contraste de la France du Sud de la Loire et de la France du Nord-Est.

— Le quatrième facteur prend en compte une opposition entre une activité urbaine essentiellement industrielle se traduisant par un déséquilibre de la structure de la population active, et une activité urbaine s'appuyant fortement sur son environnement, où le tertiaire prédomine ; c'est l'opposition entre les villes à spécificité industrielle (France continentale) et les villes à spécificité tertiaire (France de l'Ouest et du Sud-Ouest) que l'on a porté sur la carte.

— Le cinquième facteur, enfin, prend en compte la croissance brute de la ville (mais mesurée uniquement par des

taux de variation 1954-1962). La carte représente les 20 villes les plus importantes selon ce facteur.

LA TYPOLOGIE D'ENSEMBLE

Le regroupement des villes à profil semblable nous conduit à retenir 13 groupes :

- l'armature urbaine nationale (groupes A, B, C).
- les villes à spécificité tertiaire (groupes D, E, F).
- les villes moyennes (G, H).
- les villes à spécificité touristique ou résidentielle (I, J).
- les villes à spécificité industrielle (K, L, M).

Leur répartition spatiale relève les faits majeurs suivants :

— une très faible urbanisation le long d'une bande qui part des Ardennes, recouvre la Champagne, le Berry, l'Ouest du Massif Central et s'arrête aux Cévennes, coupant la France ;

— d'un côté l'axe Rhône - Saône - Rhin avec une urbanisation importante et diversifiée s'appuyant sur Marseille, Lyon, Dijon, Besançon et Strasbourg ;

— de l'autre côté, deux réseaux « monotypes » :

● l'un dans le Sud-Ouest, s'appuyant sur Bordeaux et Toulouse qui « étouffent » un peu leur environnement, composé de villes à forte spécificité tertiaire et assez faible intensité d'activités.

● l'autre qui épouse la vallée de la Loire, composée de villes à moins forte spécificité tertiaire et à intensité d'activités plus élevée.

— le réseau du Nord-Est, enfin formé de la juxtaposition de plusieurs types de villes dont « l'accident » villes-minières.

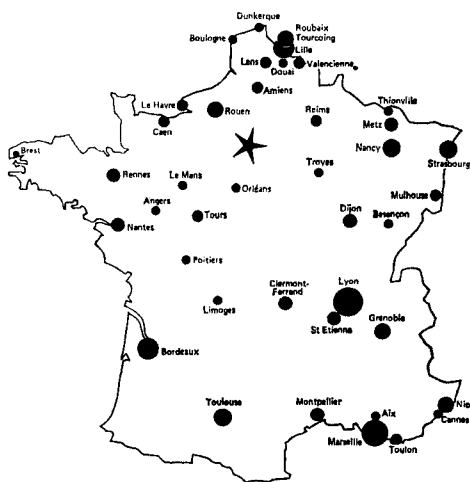
Des éléments manquent encore pour faire l'historique de la constitution et du développement de ces réseaux. mais on peut faire une approche rapide de ce problème en comparant l'état actuel du système urbain avec quelques caractéristiques de développement des régions.

Dans le tableau suivant les régions ont été regroupées approximativement en fonction de la structure du produit intérieur brut décomposé selon le primaire, le secondaire, le tertiaire + bâtiment (année de référence : 1962).

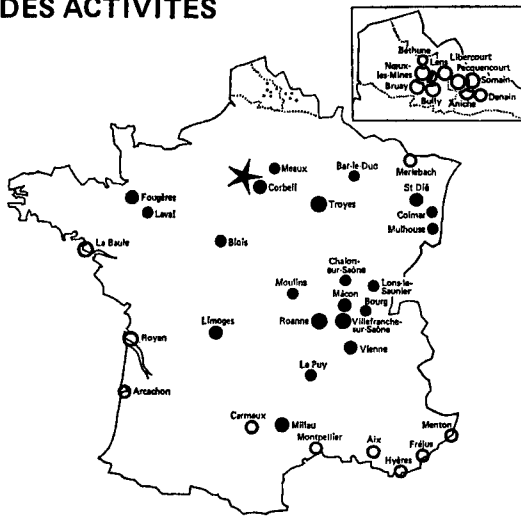
Il ne peut certes pas être question de conclure trop hâtivement ; néanmoins il ressort de ce tableau des concordances intéressantes entre les caractéristiques régionales prises en compte et le réseau urbain : Rhône-Alpes et Alsace vont de pair dans les deux cas, comme Centre et Pays de la Loire. Les deux derniers groupes de régions sont assez semblables, avec la prédominance, dans l'avant-dernier, de la capitale régionale et la quasi-absence de villes-relais quelque peu importantes.

VILLES EXTREMES SELON DIVERS FACTEURS

IMPORTANTANCE GENERALE

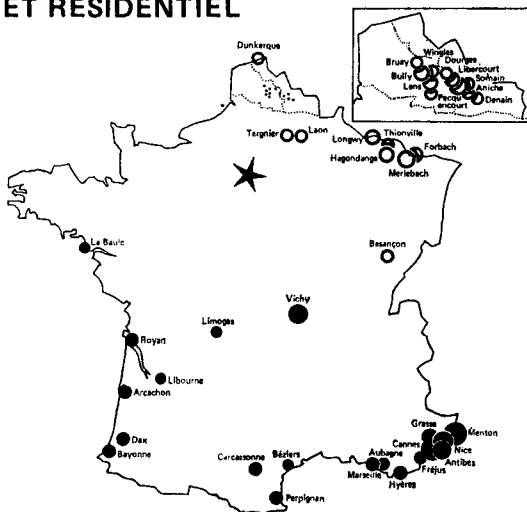


INTENSITE ET EQUILIBRE DES ACTIVITES



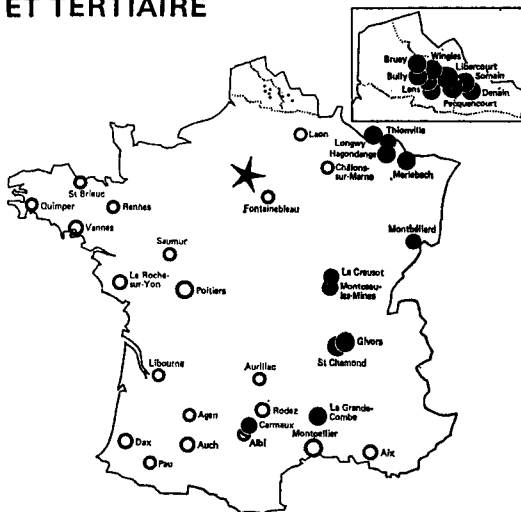
- villes extrêmes positivement
- villes extrêmes négativement

ASPECT TOURISTIQUE ET RESIDENTIEL



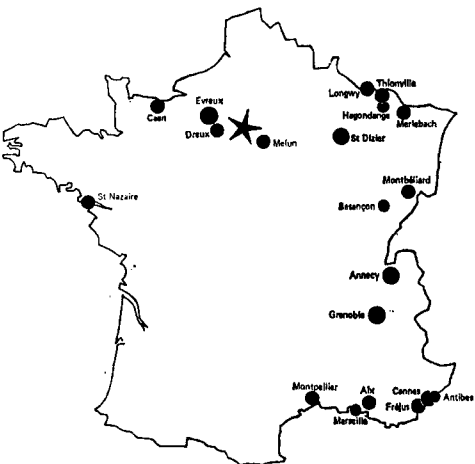
- villes extrêmes positivement
- villes extrêmes négativement

SPECIFICITE SECONDAIRE ET TERTIAIRE



- villes à forte spécificité secondaire
- villes à forte spécificité tertiaire

CROISSANCE BRUTE



(superficie du cercle proportionnelle à la note donnée à la ville)

REGIONS	P.I.B.			% pop. dans agglo. supérieure à 50 000 hab.	% pop. moins le chef-lieu de région	% pop. dans ZPIU
	Primaire	Secondaire	Tertiaire plus bât.			
Régions parisienne	1	52	47	91	—	98,5
Provence - Côte-d'Azur	10	35	55	50	24	83,7
Rhône-Alpes	9	53	37	44	18	84,9
Alsace	10	51	39	41	22	78,4
Haute-Normandie	15	50	35	39	17	77,2
Nord	10	59	30	52	25	91,3
Lorraine	8	60	32	33	24	88,4
Franche-Comté	12	58	30	28	18	71,6
Champagne	21	44	35	25	13	72,3
Picardie	23	45	32	12	5	72
Centre	22	35	43	21	17	55,2
Pays de la Loire	24	36	40	27	14	57,2
Bourgogne	19	41	40	21	10	59,7
Limousin	22	39	39	16	0	45,1
Auvergne	19	42	39	18	5	54,9
Aquitaine	19	39	42	30	10	58,7
Midi-Pyrénées	20	39	41	20	3	55,2
Languedoc	29	31	40	25	11	66,2
Poitou-Charentes	30	29	41	15	10	47,4
Basse-Normandie	34	27	39	16	6	51,3
Bretagne	30	25	45	20	13	48,4

STRUCTURE DES VILLES

Tendances

L'évolution récente avec l'accélération du processus d'industrialisation et d'urbanisation a eu des conséquences variées sur la structure des villes, en fonction notamment de la structure actuelle du rôle de la ville dans l'environnement et de son taux d'expansion. L'intervention de ces différents facteurs rend difficile la recherche de tendances par régions et des comparaisons avec l'étranger. D'une manière générale, on constate des tendances à :

— la spécialisation des sites par fonction (habitat, emplois commerces) avec apparition d'une nouvelle fonction pour laquelle de nouveaux sites sont nécessaires : le loisir (zones de loisirs, parcs régionaux) ;

— l'éclatement des villes en forte expansion : des nouveaux quartiers, souvent mieux équipés que les anciens et accueillant jusqu'à 20 % de la population, sont habités par des gens n'ayant que peu la pratique de la ville ancienne et travaillant souvent dans des zones d'emploi elles-mêmes périphériques ; l'éclatement est souvent ac-

centué par le franchissement d'une coupure physique (fleuve, plateau, voies S.N.C.F.) ;

— l'attraction des habitants vers l'extérieur de la ville, dans les zones de loisirs, résidences secondaires, centres commerciaux régionaux..., plus que vers le centre ; les centres anciens, mal adaptés au mode de vie motorisé, perdent d'autant plus leurs fonctions que la ville n'a pas un rayonnement important sur l'environnement ;

— la ségrégation par le lieu d'habitat entre les diverses catégories sociales ; le centre lui-même, autrefois lieu d'échange et de mélange par excellence, tend à devenir un quartier de luxe ou au contraire de pauvres ;

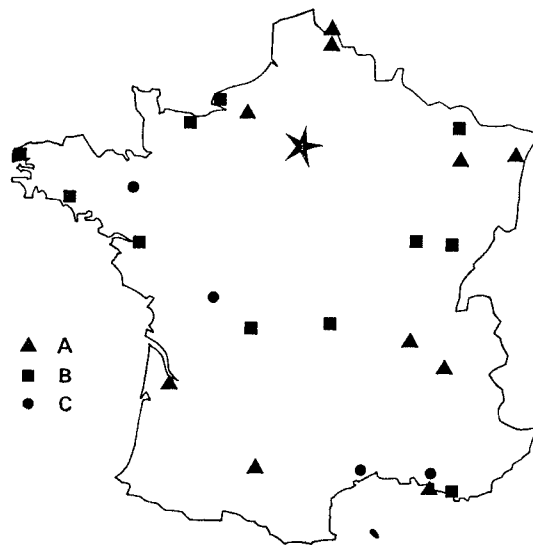
— l'accroissement du trafic automobile dû à :

● l'augmentation des taux de trajets en fonction des taux de motorisation, (lorsque le taux de motorisation croît de 200 % à 300 % dans une période de 9 à 10 ans, le taux de trajets passe de 1,78 à 2,02, soit un accroissement du nombre de déplacements à population constante de 13,5 % ou 1,3 % par an - comparable à la croissance démographique).

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES VILLES

TYPE . A,B,C

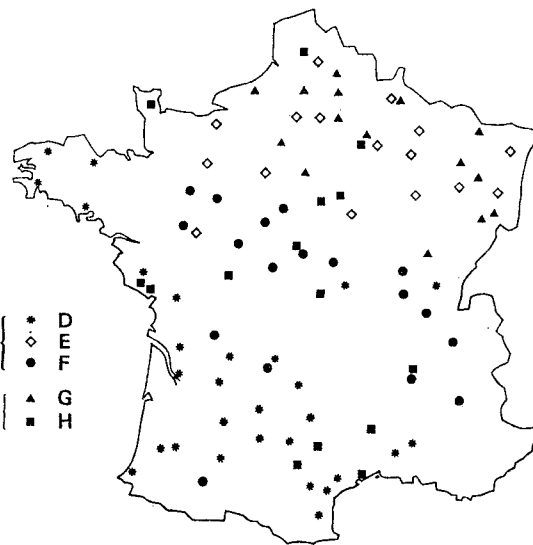
(Armature urbaine nationale)



TYPE . D,E,F,G,H

villes à spécificité tertiaire

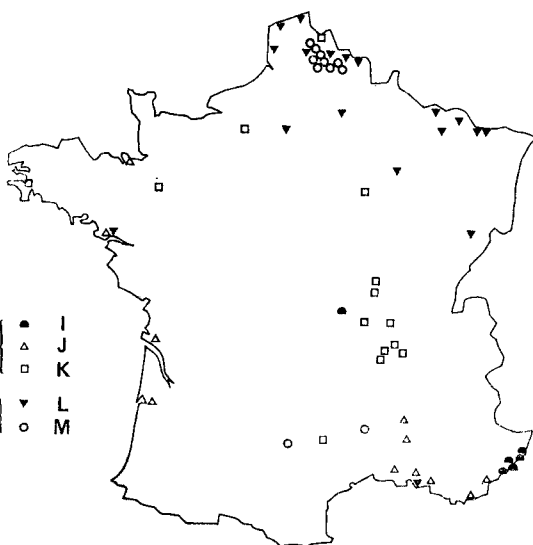
villes "moyennes"



TYPE . I,J,K,L,M

villes à spécificité touristique
ou résidentielle

villes à spécificité industrielle



- une diminution du trafic en transports en commun urbains (en valeur absolue) ; il semble que ce phénomène soit plus lié au bas niveau de service qu'à l'accroissement du taux de motorisation lui-même.

- l'accroissement du nombre de déplacements entraînant dans les zones d'habitat dispersé, des problèmes d'éclatement du trafic par des voies secondaires et tertiaires et dans les zones denses, des problèmes de stockages et de transports terminaux (garages...).

Dans tous les cas, il y a perte de surface et souvent finalement une perte de temps.

Urbanisation

L'option prise par le V^e plan était celle du développement structuré de l'urbanisation, par opposition à l'urbanisation diffuse du type américain. Cette option se traduit dans les faits par les zones opérationnelles, Z.H., Z.U.P., Z.A.C... Dans les villes en forte expansion, des zones opérationnelles accueillent normalement de 30 à 50 % des logements neufs.

Mais l'appropriation privée du sol empêche de contrôler totalement le développement de l'urbanisation et enlève beaucoup de souplesse et d'autorité aux partis d'aménagement (problème de rénovation des centres, de structuration des banlieues...).

Le V^e plan prévoyait pour les zones d'habitation le choix entre le parti végétal (basse densité) en périphérie des agglomérations et le parti minéral (forte densité avec immeubles élevés) en zone centrale.

En fait, la tendance est plutôt à la création de zones denses autant en périphérie qu'au centre. Malgré de récentes prises de position officielles, nous pensons que cette tendance est lourde notamment en raison :

- des progrès de l'industrialisation dans la construction de collectifs,

- des idées a priori sur le coût comparé de l'urbanisation en collectifs et en individuels,

- de la spéculation foncière,

- de l'existence d'une tradition urbanistique qui attribue au collectif de multiples vertus sociales (permet le mélange social, la solidarité) et suppose que la densité permet de recréer certains aspects de la vie des villes anciennes (animation, échanges),

- de l'adaptation des équipements collectifs aux zones denses.

Les besoins en surface ont tendance à croître (équipements collectifs, routes, parkings...). Aussi est-on conduit, dans des centres de ville mais aussi dans des zones périphériques, à une superposition des utilisations du sol dans les ensembles sur dalles (routes, parkings, logements, bureaux, commerces...). Deux conséquences de cet état de fait nous semblent importantes à souligner :

- la rigidité que ce mode de construction donne aux ensembles ;

- l'aspect minéral ou au moins artificiel qu'il donne au cadre de vie et qui entraîne un besoin de compensation (recherche de nature, d'activité manuelles...).

Parallèlement à l'urbanisation à partir des villes existantes, il faut citer la création des villes nouvelles décidée pour :

- loger les travailleurs à proximité des grandes concentrations industrielles (projets dans la Région marseillaise liés à l'industrialisation du Golfe de Fos, Mouxen...).

- servir de pôle dans des zones où l'urbanisation est en croissance très rapide (Région parisienne, Région lyonnaise).

Dans leur conception, ces villes entérinent l'évolution constatée plus haut : éclatement, spécialisation fonctionnelle des sites, éloignement des lieux de travail.

Lorsqu'elles n'ont pas de fonction administrative, ces villes nouvelles ont en fait une vie liée à des emplois situés le plus souvent hors de leur territoire et sur lesquelles elles n'ont que peu de prise.

A titre indicatif, signalons qu'on estime à 30.000 hectares l'accroissement annuel de surface urbanisée.

Les mutations de l'agglomération urbaine

LA TRANSFORMATION DE L'AGGLOMERATION URBAINE

Alors que, dans le passé, les villes rayonnaient sur la campagne, en constituant un pôle d'attraction, aujourd'hui elles deviennent des centres de fixation des populations venant de l'extérieur. Il s'est ainsi produit une croissance qui a fait éclater les anciennes structures urbaines. Il ne s'agit plus simplement d'un processus d'évolution mais d'un processus de mutations profondes. Sous la pression des constructions volumineuses et par les exigences du transport automobile, la structure urbaine s'étend de plus en plus en une sorte de nébuleuse dont le centre n'est pas unique (voir Nord et Lorraine). Une tension en résulte provenant des exigences contradictoires : d'une part, une volonté de sauvegarder « la ville » au sens traditionnel avec une organisation dans laquelle le centre est l'élément déterminant ; d'autre part, les impératifs de la demande sociale s'imposant de construire au moindre

coût économique selon des modèles d'urbanisation où l'on ne retrouve plus la structure de la ville du passé.

L'agglomération urbaine tend ainsi à constituer un tissu diffus ayant des caractéristiques qui la différencient de la ville proprement dite et du milieu proprement rural. Ces agglomérations fortement marquées par les grands ensembles, les banlieues, les cités-dortoirs, les ensembles industriels ne donnent plus à la population la conscience d'être encadrée et de dépendre des équipements collectifs et des sollicitations inhérentes aux centres des villes traditionnelles. De plus la concentration de l'habitat, l'organisation de l'espace au service de l'automobile, la structure sociale de la population dans les zones récemment urbanisées, ne permettent pas non plus une vie de type rural, malgré la multiplication des espaces verts et la présence de migrants ruraux.

EVOLUTION DE LA STRUCTURE URBAINE

Nous entendons par structure urbaine le mode d'organisation spatial de la ville. Cette organisation concerne la répartition et la localisation des hommes, des institutions, au niveau de leur habitat, et des immeubles, édifices ou monuments servant de support aux institutions. De cette organisation résulte une différenciation plus ou moins articulée des diverses unités constitutionnelles de la ville ou agglomération. Le contenu de ces unités et leur organisation changent selon le type de société à une époque donnée. C'est ainsi que les historiens mettent en évidence la structure propre aux villes des sociétés à prédominances religieuse, militaire, politique ou marchande.

Les villes françaises, dans leur majorité, modelées à partir du moyen-âge gardent les traces des siècles suivants. Pour beaucoup, comme à Poitiers et Angers, le contenu religieux de la société médiévale est encore clairement lisible. Parfois, une partie importante de leur tissu laisse transparaître dans le style des constructions et des places ainsi que dans le tracé des avenues, la marque d'une époque plus ou moins lointaine. A côté de ces villes, d'autres ont été le produit direct de l'industrialisation au siècle dernier, telles les villes du nord de la France dont la naissance et le développement ont

été liés aux industries minières et textiles. Elles possèdent de ce fait une structure particulière. L'organisation de l'espace, de l'habitat et des services s'y est faite essentiellement pour les besoins de la société industrielle, ce qui explique certains de leurs problèmes spécifiques et l'état de leur sous-équipement.

De nos jours, les structures des villes françaises se transforment en raison de l'industrialisation, de l'envahissement du tertiaire ou du développement de l'urbanisation et, si les causes sont différentes, les effets sont semblables.

Ségrégation sociale : l'espace se découpe selon les couches sociales. L'habitat des ouvriers, petits employés, petits fonctionnaires se sépare de celui des cadres et de la bourgeoisie (au sens large du terme). Les premiers tendent à s'implanter à l'extérieur de l'enceinte traditionnelle de la ville, expulsés qu'ils sont du centre par le jeu de la spéculation immobilière. Les seconds, surtout les cadres supérieurs, après s'être massivement réservés des espaces privilégiés en banlieue, et même au-delà, tendent depuis peu à s'installer au cœur des villes au fur et à mesure que celui-ci renouvelle son patrimoine immobilier.

Concentration et éclatement simultanés du centre : la densification et le cumul des services ont toujours constitué la raison d'être de la ville. Traditionnellement, c'est le centre qui rassemblait ces services dans son espace. La croissance économique, l'installation des services administratifs, accompagnés (parfois précédés) d'une augmentation sensible de la population par la migration d'agriculteurs et de ruraux, induisent la création de services de tous ordres. On atteint ainsi une saturation dans le centre traditionnel. Ce phénomène renforcé souvent par

la demande sociale d'équipements au niveau des quartiers défavorisés conduit à la formation de centres secondaires importants. Par ailleurs, le grand commerce demandant souvent de grands espaces et soucieux d'attirer la clientèle par l'offre de grandes surfaces de parking, s'installe en dehors du tissu urbain déjà structuré, favorisant ainsi la formation de centres commerciaux isolés mais bien desservis du point de vue routier. Se pose désormais aux villes le problème d'assurer leur unité, autrefois maintenue par le centre.

LES RELATIONS SOCIALES EN MILIEU URBAIN DANS LEUR EVOLUTION

En milieu urbain on constate une certaine homogénéisation des comportements. Des différences cependant subsistent, qui trouvent leur origine d'une part dans la situation géographique particulière de chaque ville, dans sa taille et sa superficie, d'autre part dans les particularités des groupes sociaux qui la composent.

D'une façon générale, les villes actuelles se caractérisent par la concentration des hommes et des équipements sur un espace relativement réduit. Les différents points de cet espace sont plus ou moins éloignés les uns des autres en fonction non pas de leur distance réelle mais de la complexité de leurs dessertes (accès) et du nombre d'individus qui les utilisent.

Dans cet espace social qui ne correspond pas exactement avec l'espace naturel, 70 % environ des citoyens passent tout au partie de leur vie.

LES RELATIONS INFORMELLES PRIMAIRES

La société urbaine offre la possibilité d'un certain anonymat, identifié un peu rapidement à la liberté. Le contrôle social y est effectivement atténué ; on peut en tous cas y échapper plus facilement. Les citadins ont donc tendance à desserrer leurs relations de voisinage, à les limiter strictement pour éviter les inconvénients du contrôle social ; souvent même ces relations sont inexistantes.

Par contre, les relations familiales restent prépondérantes malgré la dispersion écologique. Parfois le lieu d'habitat est fonction de la présence à courte distance d'autres membres de la famille, surtout dans les milieux ouvriers où l'entraide joue encore un rôle non négligeable, compensant l'absence d'équipements sociaux nécessaires pour élever les enfants. Cette propension au regroupement en milieu urbain intéresse de façon marquée les mi-

grants étrangers ou provinciaux. Dans le cas où les regroupements sont impossibles ou entravés, naissent et se développent des phénomènes pathologiques dus à la solitude, à l'isolement urbain.

LES RELATIONS FONCTIONNELLES

Elles se développent et se dépersonnalisent. Le citoyen voit disparaître les relations d'échanges avec des individus connus au profit de relations plus abstraites : par exemple, les petits commerçants sont remplacés par des magasins à succursales multiples, le médecin de famille par le cabinet médical.

Ce sont les cadres urbains qui connaissent, sur le plan privé, la plus forte extension des relations fonctionnelles. La primauté qu'ils leur accordent vise un objectif promotionnel. On ne fait pas carrière sans relations : elles accroissent le capital d'informations « parallèles » nécessaires à la carrière d'un cadre. Au-dessus d'un certain niveau chez les cadres supérieurs et les couches sociales supérieures notamment, les relations fonctionnelles dépassent le cadre urbain et s'exercent dans le cadre inter-urbain développant voyages et déplacements. Ces relations fonctionnelles ont tendance à entrer en conflit avec les relations familiales primaires. Elles s'exercent au détriment de ces dernières.

La localisation urbaine des cadres est assez fortement marquée par leurs relations fonctionnelles soit qu'elles les maintiennent au centre des villes qui offrent un espace privilégié aux rencontres, soit qu'elles les engagent à se rassembler dans des ensembles sélectionnés qui favorisent de telles relations. La prolifération à la périphérie des grandes villes de micro ou de macro-ensembles qui tendent à réunir les cadres dans un environnement choisi, témoigne de l'importance du phénomène. Elle renforce les tendances et la ségrégation sociale déjà ren-

contrée pour les autres catégories sociales au niveau des relations primaires.

Pour le moment un équilibre relatif existe entre la localisation des cadres au centre des villes et dans les ensembles de la périphérie. L'offre d'un environnement adapté aux loisirs dans les ensembles privilégiés de la périphérie doit ralentir l'acquisition par les cadres de résidences secondaires à proximité des villes.

De plus ce nouveau « style de vie » a une valeur exemplaire pour un nouvel urbanisme.

LES RELATIONS INSTITUTIONNELLES

Elles tendent à prendre de plus en plus d'importance. Les institutions avec lesquelles les urbains sont en contact se multiplient. La complexité institutionnelle accroît le temps nécessaire à leur exercice.

C'est au niveau des relations institutionnelles que se manifestent de fortes tensions dans le milieu urbain. Les institutions étant « la face visible de l'Etat », l'hostilité à l'égard des contraintes qu'elles imposent recouvre en réalité l'hostilité à l'intervention de plus en plus grande de l'Etat.

Toutes les catégories socio-professionnelles ne sont pas également touchées. Plus l'individu a un rang social élevé, moins il est sensible aux contraintes nées des relations institutionnelles. En effet celles-ci se recouvrent souvent avec les relations primaires ou tout au moins s'exercent par le biais des relations primaires.

Certaines relations institutionnelles (dues aux grandes écoles, par exemple) sont utilisées par les cadres comme support à leur progression sociale et comme milieu socio-culturel électif. De la même façon, les clubs, les associations et même certains partis politiques contribuent à sélectionner et à orienter les relations. Ainsi par le biais des institutions, des effets ségrégatifs importants se cumulent avec ceux déjà signalés dans les relations primaires et fonctionnelles.

Les tensions

dans la société urbaine

TENSIONS GENERALES

● Tensions dues à l'incapacité de la ville de jouer un rôle organisationnel en intégrant les divers problèmes qui lui sont posés ainsi que leurs solutions. Ce qui favorise la politisation des élections municipales.

● Tensions entre les différents centres de décision intéressant l'organisation et la planification urbaine.

● Tensions entre le centre et les périphéries ou banlieues (au niveau des responsables) au sujet des équipements collectifs de la localisation et du développement des centres secondaires.

● Tensions entre les responsables des villes et les instances représentant le pouvoir central, tensions qui sont dues aux limites des moyens dont disposent les municipalités : faiblesse des finances locales, dépendance des dossiers d'études (planification) des organismes de l'administration centrale, multiplicité des collectivités locales concernées par les mêmes problèmes.

● Tensions entre les notables traditionnels et les nouveaux leaders (cadres, jeunes industriels, jeunes commerçants, universitaires) dont l'enjeu est le pouvoir urbain.

● Tensions entre les pouvoirs municipaux, centralisateurs se réservant l'information et des groupes sociaux ou associations qui essaient de participer aux choix intéressant la ville dans son ensemble et dans une de ses parties.

● Tensions entre groupes économiques urbains concurrents (supermarchés, petits commerces...).

● Tensions chez les usagers de la ville à cause de son manque d'équipements.

● Tensions dues à l'affrontement de forces favorisant une urbanisation plus ou moins spontanée, libérale avec les

forces voulant maîtriser et canaliser le développement urbain.

DANS LES VILLES A URBANISATION RAPIDE ET A FAIBLE INDUSTRIALISATION

● En raison d'un manque d'emplois, en nombre et en qualité, adaptés à la formation des migrants, tensions entre cette population et des groupes sociaux institutionnels s'opposant à l'industrialisation pour des raisons plus idéologiques que techniques.

● Tensions entre groupes voulant pour la ville des vocations différentes pour résoudre ses problèmes.

DANS LES VILLES A URBANISATION RAPIDE ET A DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

● Tensions entre ces villes, désireuses d'affirmer leur hégémonie et les autres villes de la région moins favorisées (lutte pour certains équipements collectifs ou institutions intéressant la région dans son ensemble).

● Tensions dans les villes concernées d'une façon ou d'une autre par la création des villes nouvelles.

● Dans une même région, tensions entre villes prétendant au rôle de métropole régionale.

Les tendances d'évolution de la société urbaine

La tendance principale de la société urbaine est la persistance continue de l'urbanisation.

Au niveau des villes, on notera à ce sujet :

- la croissance relativement très forte des villes de plus de 100.000 habitants et l'apparition du phénomène de la banlieue ;
- l'absence d'exode rural au profit des villes de moins de 20.000 habitants,
- la faible proportion de villes qui régressent (ce sont

aiors de petites villes, sauf certaines villes minières ou à forte spécificité secondaire),

- les points forts de l'urbanisation qui sont la Région parisienne, le Midi, Rhône-Alpes et la Loire moyenne.

A l'intérieur de cette tendance dominante, plusieurs évolutions se dessinent en 1970, dont l'exposé va nous permettre d'éclairer la précédente ; ce sont les tendances concernant le milieu urbain pris en tant que population, et les tendances concernant le cadre urbain, pris en tant que structure d'accueil évolutive.

LES STRATES SOCIALES

LA CLASSE OUVRIERE

- **Mobilité** : Deux tendances contradictoires se développent :

— Sous la poussée de l'automatisation et du progrès technologique, la formation professionnelle, tout en étant de plus en plus spécialisée, crée des liens serrés entre les salariés et leur entreprise. Dépendant de la spécificité du rapport machine-homme, la fluidité des salariés de certains secteurs est ainsi rendue moins facile. La politique d'accès à la propriété de l'appartement ou du pavillon renforce cette tendance, d'où un immobilisme.

— A l'opposé, le système économique global exige une mobilité plus intensive des ouvriers (mobilité inter-professionnelle et géographique) accompagnée souvent d'une mobilité résidentielle. Elle est déjà entamée.

- **Syndicalisme** : L'organisation syndicale tend à s'appuyer plus sur la firme que sur la branche industrielle : c'est dans ce contexte que les mouvements sociaux (grèves, etc) risquent de se déployer le plus.

Le besoin et la demande de participation dans l'entreprise se font sentir surtout au niveau de l'information et des prises de décision. Pourtant, le contrôle de la gestion par les salariés ainsi que l'autogestion sont à l'état de germe.

- **Stratification sociale** : La classe ouvrière tend à se stratifier socialement, plus sur la base de la nature du travail que sur la base du métier, de la branche ou du revenu. La nature du travail (exécution, organisation, inno-

vation) conditionne de plus en plus les comportements des groupes socio-professionnels (mode de vie, type de consommation). L'évolution du travail ouvrier doit les rapprocher encore davantage des couches moyennes ; cela a une incidence sur les loisirs.

LES COUCHES MOYENNES

— Les cadres moyens et supérieurs, ne serait-ce que par leur nombre croissant, constituent la cheville de la société urbaine. Par la médiation des cadres supérieurs qui constituent un groupe de référence pour les autres, les couches moyennes entraîneront derrière elles une masse importante de la population pour tout ce qui concerne la consommation des loisirs, de vacances, de culture, de modes de transport, de résidence, etc.

Adoptant sans réserve la civilisation des loisirs, cette couche sociale créera un besoin pressant d'espaces étendus et une demande croissante d'équipements appropriés.

— Se développe en même temps la tendance à l'autonomie individuelle et à la privatisation des activités, d'intensité variable suivant les groupes sociaux. L'équipement en moyens de détente et de loisir, de la maison principale et secondaire en est la manifestation. Aussi la consommation d'espace augmente-t-elle en fonction et du nombre croissant des demandeurs et des besoins croissants de chacun.

LA PLANIFICATION URBAINE

Deux tendances opposées — nous l'avons vu — semblent apparaître de prime abord :

— l'une consiste à aborder l'aménagement de l'espace urbain comme s'il relève d'un système de procédés techniques, rationnels, scientifiques, seul capable de créer un cadre de vie harmonieux.

— l'autre consiste à traiter l'aménagement urbain comme un processus spontané qui obéit à des lois propres. Ces lois, par leur nature et sans interventions artificielles, mèneraient à la création d'un vrai « ordre » urbain.

Ces deux tendances, opposées mais nullement contradictoires, peuvent coexister dans un même espace par des niveaux d'intervention différents, et s'appliquer à des espaces hétérogènes en les aménageant selon l'une ou l'autre tendance.

La coexistence de ces deux tendances aboutit à la formation d'espaces urbains étendus en forme de nébuleuse.

LES VILLES

— La prise en charge des villes par les groupes urbains, responsables ou non, tend à prendre une forme concurrentielle par rapport à d'autres villes. Celles-ci seront amenées à se poser de façon explicite le problème de leur avenir en termes de rôle à jouer, de vocation à assurer dans le cadre de la région et de la nation.

— Tout indique que dans quelques régions, les petites villes se destinent à être, à un certain moment, des relais essentiels du réseau urbain complexe centré sur la grande métropole régionale englobant les villes moyennes. Ce phénomène entraîne une plus grande articulation entre les espaces ruraux et les espaces urbains et des conditions plus favorables à l'« urbanisation ».

— Malgré les possibilités d'anonymat et de liberté offertes par la ville les citoyens sont de plus en plus sen-

sibles aux contraintes « agressives » du système urbain et industriel. La fuite des citoyens vers des espaces extérieurs à la ville, au niveau de l'habitat et des loisirs, représente une tendance lourde de défense contre ces contraintes. Elle ne peut que continuer à se développer.

LES REGIONS

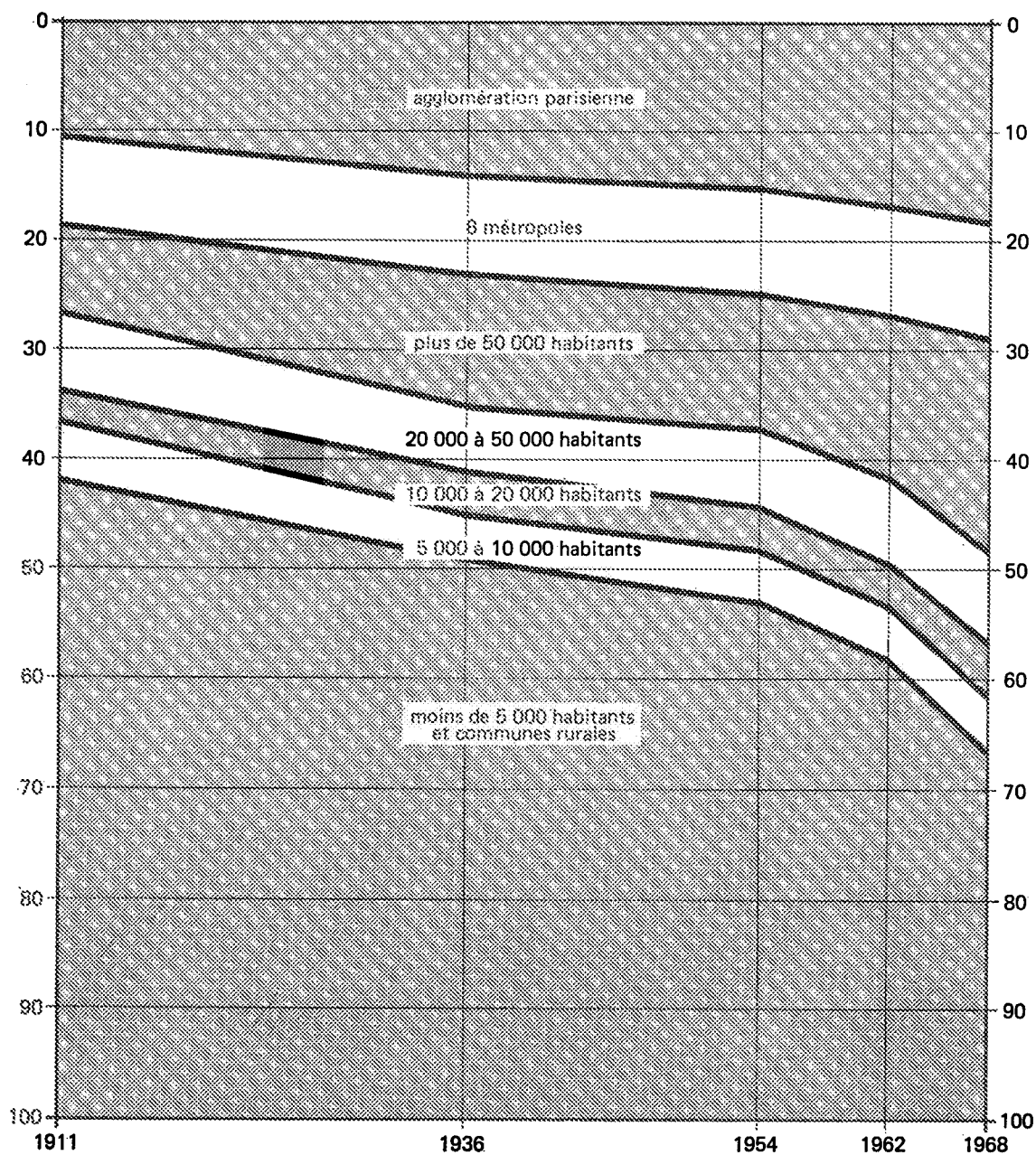
Il faut retenir comme germe la volonté des régions de prendre en charge leur aménagement et la définition de leur vocation de façon plus autonome par rapport à Paris. Il est prévisible que se multiplieront les groupes sociaux répondant à ce besoin. Des structures et des institutions nouvelles verront le jour. Les métropoles régionales tendent à reproduire le modèle de Paris tel qu'il a fonctionné jusqu'à nos jours.

L'URBAIN ET LES LOISIRS

— Nous constatons que plusieurs villes françaises pour avoir manqué hier le train de l'industrialisation, s'apprêtent à se donner une vocation noble dans le cadre des loisirs. L'influence de certains groupes sociaux y est déterminante.

— L'investissement massif de vastes espaces régionaux (disposant de sites privilégiés en montagne, en vallée, de plans d'eau) pour offrir à une masse importante de population, des cadres de loisirs organisés est une tendance en fort développement. Des villes, des cités de loisirs (par exemple : station de ski) continueront à être bâties. Dans la mesure où elles reproduisent le système des contraintes urbaines, elles risquent de rebuter à la longue des couches importantes de la population.

IMPORTANCE RELATIVE DES COMMUNES D'UNE CERTAINE TAILLE PAR RAPPORT A LA POPULATION TOTALE (en %)



**EVOLUTION DES POPULATIONS URBAINES ET RURALES
A DIVERS RECENSEMENTS DEPUIS 1872**

Population urbaine : U = Communes ayant 2 000 habitants ou plus agglomérés au chef-lieu à chaque recensement
Population rurale : R = Communes ayant moins de 2 000 habitants agglomérés au chef-lieu à chaque recensement

		Nombres absolus						
		1872(1)	1901(1)	1911(1)	1921	1936	1946	1954
Région Parisienne	U.	2 462 999	4 110 215	4 734 331	5 102 287	6 185 622	6 021 823	6 677 168
	R.	678 731	625 365	600 889	580 311	600 128	575 935	639 895
	T.	3 141 730	4 735 580	5 335 220	5 682 598	6 785 750	6 597 758	7 317 063
Champagne	U.	309 129	448 885	486 504	414 436	502 259	450 632	520 827
	R.	904 128	772 294	724 503	656 813	624 645	598 706	612 748
	T.	1 213 257	1 221 179	1 211 007	1 071 249	1 126 904	1 049 338	1 133 575
Picardie	U.	338 302	451 649	480 881	411 238	484 085	452 926	523 596
	R.	1 167 956	1 029 590	980 534	850 661	870 610	838 577	862 930
	T.	1 506 258	1 481 239	1 461 415	1 261 899	1 354 695	1 291 503	1 386 529
Haute-Normandie	U.	427 565	569 709	607 243	633 226	684 801	616 171	734 123
	R.	740 331	618 955	593 791	550 604	534 656	545 862	540 075
	T.	1 167 896	1 188 664	1 201 034	1 183 830	1 219 457	1 162 033	1 274 198
Centre	U.	408 655	502 934	539 510	500 184	566 122	586 073	654 242
	R.	1 425 901	1 384 569	1 334 725	1 232 901	1 148 934	1 149 204	1 103 658
	T.	1 834 556	1 887 503	1 874 235	1 733 085	1 715 056	1 735 277	1 757 900
Basse-Normandie	U.	287 909	306 252	306 638	286 727	324 829	308 775	366 325
	R.	1 109 129	922 250	873 232	798 329	787 942	799 900	798 388
	T.	1 397 038	1 228 502	1 179 870	1 085 056	1 112 771	1 108 675	1 164 713
Bourgogne	U.	342 112	435 264	435 929	416 409	459 707	481 363	514 437
	R.	1 334 267	1 191 567	1 121 762	1 002 761	921 713	875 561	860 072
	T.	1 676 379	1 626 831	1 557 691	1 419 170	1 381 420	1 356 924	1 374 509
Nord	U.	1 061 171	1 730 240	1 972 653	1 820 805	2 253 248	2 204 050	2 517 618
	R.	1 147 751	1 092 145	1 057 312	957 080	948 386	881 947	857 760
	T.	2 208 922	2 822 385	3 029 965	2 777 885	3 201 634	3 085 997	3 375 378
Lorraine(1)	U.	222 431	433 981	560 746	728 399	970 973	878 917	1 115 268
	R.	820 419	755 325	715 853	955 524	895 174	803 134	840 771
	T.	1 042 850	1 189 306	1 276 599	1 683 923	1 866 147	1 682 051	1 956 039
Alsace	U.	»	»	»	570 272	669 294	609 763	676 337
	R.	»	»	»	550 357	550 087	535 223	541 244
	T.	»	»	»	1 120 629	1 219 381	1 144 986	1 217 581
Franche-Comté	U.	189 927	272 732	289 421	280 026	317 180	297 587	354 325
	R.	748 827	646 329	622 219	556 744	520 755	506 275	501 794
	T.	938 754	919 061	911 640	836 770	837 935	803 862	856 119
Pays de la Loire	U.	483 787	624 601	658 353	637 806	697 180	813 807	915 136
	R.	1 835 576	1 732 141	1 675 338	1 535 645	1 469 016	1 409 643	1 404 236
	T.	2 319 363	2 356 742	2 333 691	2 173 451	2 166 196	2 223 450	2 319 372
Bretagne	U.	402 116	552 073	594 769	561 524	645 565	694 873	779 594
	R.	1 943 026	2 007 325	2 006 946	1 863 435	1 751 082	1 641 947	1 559 221
	T.	2 345 142	2 559 398	2 601 715	2 424 959	2 396 647	2 336 820	2 338 815
Poitou-Charente	U.	272 427	347 740	357 317	332 881	371 103	412 541	452 731
	R.	1 212 587	1 133 531	1 110 691	1 018 016	972 858	941 471	940 927
	T.	1 485 014	1 481 271	1 468 008	1 350 897	1 343 961	1 354 012	1 393 658
Aquitaine	U.	516 558	681 279	724 620	709 226	819 171	909 200	918 215
	R.	1 715 249	1 589 476	1 532 210	1 413 534	1 335 967	1 266 465	1 290 683
	T.	2 231 807	2 270 755	2 256 830	2 122 760	2 155 138	2 175 665	2 208 898
Midi-Pyrénées	U.	558 813	591 469	585 312	553 971	671 043	781 263	812 226
	R.	1 944 926	1 658 089	1 555 482	1 388 604	1 263 547	1 197 733	1 163 165
	T.	2 503 739	2 249 558	2 140 794	1 942 575	1 934 590	1 978 996	1 975 391
Limousin	U.	149 767	201 480	218 372	192 111	212 698	247 500	244 008
	R.	750 089	776 526	742 272	660 176	585 505	532 083	495 921
	T.	899 856	978 006	960 644	852 287	798 203	779 583	739 929
Rhône-Alpes	U.	1 001 315	1 377 271	1 507 166	1 583 374	1 815 230	1 782 243	1 962 867
	R.	2 400 296	2 202 119	2 073 079	1 870 120	1 791 777	1 678 346	1 666 855
	T.	3 401 611	3 579 390	3 580 245	3 453 494	3 607 007	3 460 589	3 629 722
Auvergne	U.	280 311	330 862	337 905	328 817	405 529	457 283	466 633
	R.	1 217 563	1 179 925	1 121 501	1 001 005	885 511	809 993	780 078
	T.	1 497 874	1 510 787	1 459 406	1 329 822	1 291 040	1 267 276	1 246 711
Languedoc	U.	591 205	715 427	697 062	707 750	779 781	746 846	767 918
	R.	871 777	849 348	833 141	790 011	734 503	683 279	681 183
	T.	1 462 982	1 564 775	1 530 203	1 497 761	1 514 284	1 430 125	1 449 101
Provence (sans la Corse)	U.	875 255	1 201 958	1 339 866	1 352 188	2 007 985	1 693 232	1 876 100
	R.	694 131	613 466	603 953	571 271	548 001	516 488	538 878
	T.	1 569 386	1 815 424	1 943 819	1 923 459	2 555 986	2 209 720	2 414 978
FRANCE ENTIÈRE (1)	U.	11 234 899	15 957 190	17 508 940	18 205 492	21 971 698	21 551 420	23 946 671
	R.	24 868 022	23 004 755	22 096 052	21 004 026	19 935 358	18 951 093	18 830 503
	T.	36 102 921	38 961 945	39 604 992	39 209 518	41 907 056	40 502 513	42 777 174

(1) Recensements de 1872, 1901 et 1911 : la Lorraine : non compris la Moselle - la France : non compris la Moselle, le Bas-Rhin le Haut-Rhin

(2) Population légale totale

1962 (2)	1968 (2)	1872 (1)	1901 (1)	1911 (1)	1921	1936	1946	1954	1962 (2)	1968 (2)
8 000 525	8 780 543	78,4	86,8	88,7	89,8	91,2	91,3	91,3	93,4	94,0
568 713	561 583	21,6	13,2	11,3	10,2	8,8	8,7	8,7	6,6	6,0
8 569 238	9 342 126	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
620 351	736 742	25,5	36,8	40,2	38,7	44,6	42,9	45,9	50,8	56,0
608 654	579 180	74,5	63,2	59,8	61,3	55,4	57,1	54,1	49,2	44,0
1 237 705	1 315 922	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
668 006	795 056	22,5	30,5	32,9	32,6	35,7	35,1	37,8	44,0	49,2
851 500	821 179	77,5	69,5	67,1	67,4	64,3	64,9	62,2	56,0	50,8
1 519 506	1 616 235	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
872 353	999 211	36,6	47,9	50,6	53,5	56,2	53,0	57,6	61,4	65,6
547 453	523 555	63,4	52,1	49,4	46,5	43,8	47,0	42,4	38,6	34,4
1 419 806	1 522 766	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
837 737	1 045 441	22,3	26,6	28,8	28,9	33,0	33,8	37,2	44,1	51,4
1 062 062	990 366	77,7	73,4	71,2	71,1	67,0	66,2	62,8	55,9	48,6
1 899 799	2 035 807	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
464 518	573 533	20,6	24,9	26,0	26,4	29,2	27,9	31,5	37,4	44,3
776 859	720 612	79,4	75,1	74,0	73,6	70,8	72,1	68,5	62,6	55,7
1 241 377	1 294 145	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
646 653	774 092	20,4	26,8	28,0	29,3	33,3	35,5	37,4	43,9	50,4
826 395	762 437	79,6	73,2	72,0	70,7	66,7	64,5	62,6	56,1	49,6
1 473 048	1 536 529	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2 856 873	3 097 331	48,0	61,3	65,1	65,5	70,4	71,4	74,6	77,1	80,2
849 623	762 590	52,0	38,7	34,9	34,5	29,6	28,6	25,4	22,9	19,8
3 706 496	3 859 921	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1 423 920	1 545 555	21,3	36,5	43,9	43,3	52,0	52,3	57,0	63,0	66,1
834 503	790 886	78,7	63,5	56,1	56,7	48,0	47,7	43,0	37,0	33,9
2 258 423	2 336 441	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
815 286	930 201	»	»	»	50,9	54,9	53,3	55,5	60,9	64,7
523 926	506 945	»	»	»	49,1	45,1	46,7	44,5	39,1	35,3
1 339 212	1 437 146	»	»	»	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
470 942	551 065	20,2	29,7	31,7	33,5	37,9	37,0	41,4	49,0	53,7
490 832	475 304	79,8	70,3	68,3	66,5	62,1	63,0	58,6	51,0	46,3
961 774	1 026 369	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1 137 448	1 350 030	20,9	26,5	28,2	29,3	32,2	36,6	39,5	45,2	51,2
1 379 449	1 289 159	79,1	73,5	71,8	70,7	67,8	63,4	60,5	54,8	48,8
2 516 897	2 639 189	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1 013 085	1 207 052	17,1	21,6	22,9	23,2	26,9	29,7	33,3	40,8	47,1
1 468 115	1 354 407	82,9	78,4	77,1	76,8	73,1	70,3	66,7	59,2	52,9
2 481 200	2 561 459	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
552 127	642 562	18,3	23,5	24,3	24,6	27,6	30,5	32,5	37,1	42,3
935 021	877 243	81,7	76,5	75,7	75,4	72,4	69,5	67,5	62,9	57,7
1 487 148	1 519 805	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1 143 797	1 365 822	23,1	30,0	32,1	33,4	38,0	41,8	41,6	48,2	54,1
1 231 621	1 157 982	76,9	70,0	67,9	66,6	62,0	58,2	54,4	51,8	45,9
2 375 418	2 523 804	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1 015 676	1 169 412	22,3	26,3	27,3	28,5	34,7	39,5	41,1	47,9	51,9
1 103 035	1 083 286	77,7	73,7	72,7	71,5	65,3	60,5	58,9	52,1	48,1
2 118 711	2 252 698	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
282 476	332 122	16,6	20,6	22,7	22,5	26,6	31,7	33,0	37,5	43,9
471 484	424 928	83,4	79,4	77,3	77,5	73,4	68,3	67,0	62,5	56,1
753 960	757 050	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2 514 303	3 019 551	29,4	38,5	42,1	45,8	50,3	51,5	54,1	61,0	66,7
1 608 695	1 509 377	70,6	61,5	57,9	54,2	49,7	48,5	45,9	39,0	33,3
4 122 998	4 528 928	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
572 275	664 409	18,7	21,9	23,2	24,7	31,4	36,1	37,4	43,6	49,1
741 582	690 123	81,3	78,1	76,8	75,3	68,6	63,9	62,6	56,4	50,9
1 313 857	1 354 532	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
932 640	1 108 810	40,4	45,7	45,6	47,3	51,5	52,2	53,0	58,4	63,3
664 938	642 935	59,6	54,3	54,4	52,7	48,5	47,8	47,0	41,6	36,7
1 597 578	1 751 745	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2 350 302	2 822 209	55,8	66,2	68,9	70,3	78,6	76,6	77,7	81,5	84,1
534 833	532 273	44,2	33,8	31,1	29,7	21,4	23,4	22,3	18,5	15,9
2 885 135	3 354 482	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
29 323 602	33 633 168	31,1	41,0	44,2	46,4	52,4	53,2	56,0	61,7	66,2
18 234 795	17 207 409	68,9	59,0	55,8	53,6	47,6	46,8	44,0	38,3	33,8
47 558 397	50 840 577	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Société agricole

La société agricole garde une importance très grande dans la France de 1970 pour des raisons tout autant historiques qu'actuelles.

- Si la France n'est plus aujourd'hui un « pays à dominante agricole », elle reste un des pays européens les plus agricoles, et c'est un fait déterminant au moment de la mise sur pied du Marché commun.

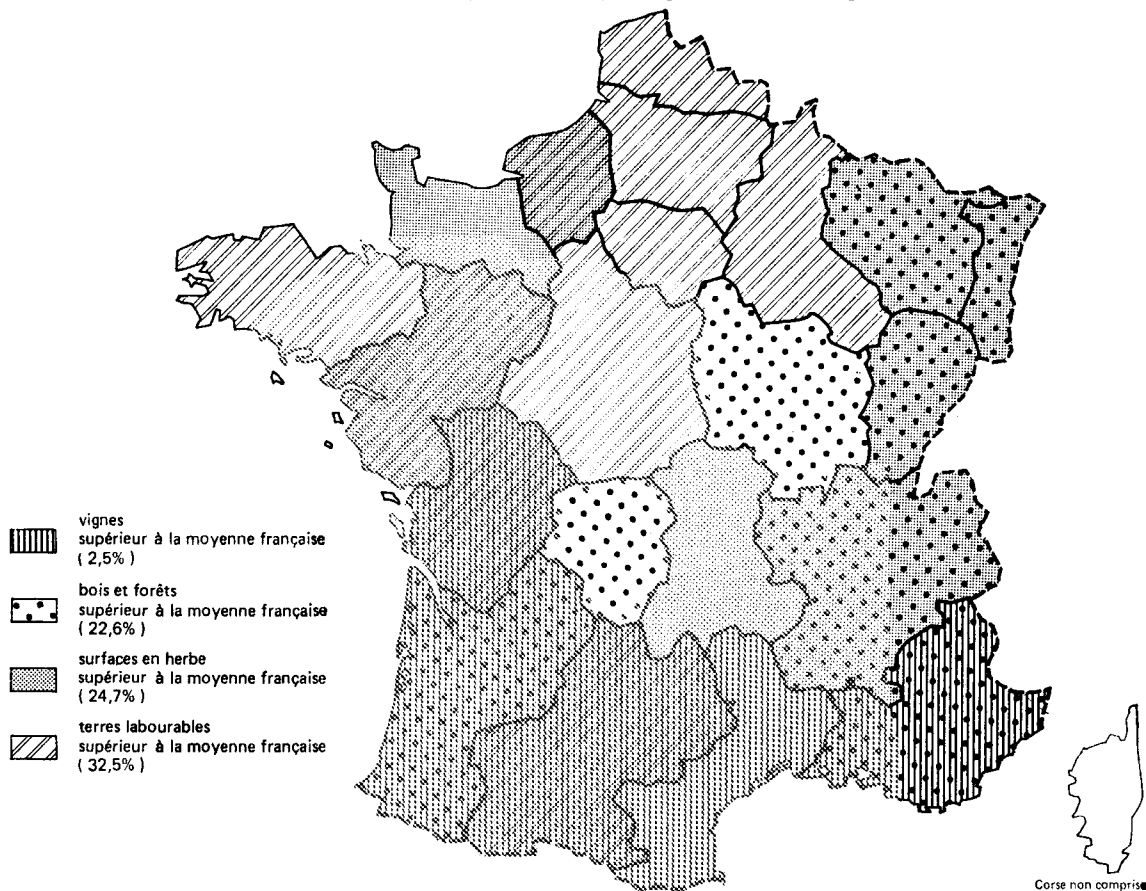
- Elle compte encore près de 3 millions d'agriculteurs sur une population active de 20 millions de personnes. La cellule familiale est encore le plus souvent la cellule productrice de la société agricole dans la majeure partie des régions et des cultures. Quoiqu'en voie d'industrialisation, cette société reste peu équipée pour des productions de masse. Le terrain et la mentalité ne s'y prêtent d'ailleurs pas souvent.

- Dans le développement de la société industrialisée capitaliste de notre époque, la société agricole, élément fondamentale de l'économie française, garde une structure de production qui en fait son talon d'Achille.

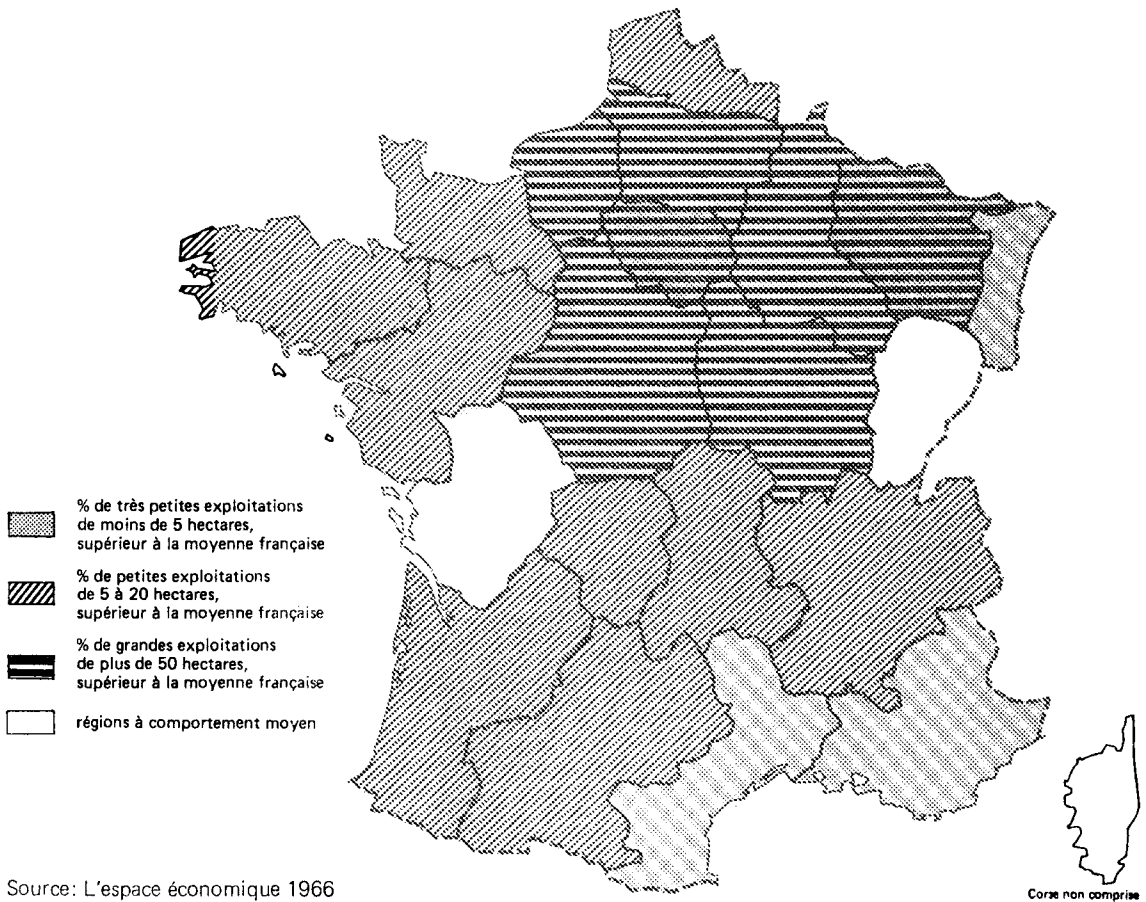
- La concentration industrielle et sa compétitivité demeurent la tendance du développement économique. La transformation progressive de l'agriculture entraîne, sous leur poids, une reconversion accélérée. Les tensions qui en découlent sont nombreuses et denses, et se traduisent par des mouvements sociaux qui s'en prennent directement à l'Etat.

Voilà la toile de fond sur laquelle, en 1970, apparaît la société agricole. Nous allons essayer de l'approfondir ici en dégagant de ses caractéristiques économiques et psycho-sociologiques, les tensions sociales qui se font jour en son sein, et les tendances d'évolution auxquelles elle est soumise.

REPARTITION DES TERRES



EXPLOITATIONS AGRICOLES



Source: L'espace économique 1966

Caractéristiques économiques de la société agricole

UTILISATION DES TERRES

Le territoire agricole représente 91,1 % de la surface totale du territoire. Ce pourcentage est d'ailleurs stable

d'après les statistiques du Ministère de l'Agriculture de 1962 à 1966.

	Superficie relative %		
	1962	1964	1966
Terres labourables	34,6	33,7	32,5
Surfaces toujours couvertes d'herbes	23,7	24,1	24,7
Bois et forêts	21	21,3	22,6
Vignes	2,6	2,5	2,5
Autres utilisations	2	1,9	2
Territoire agricole non cultivé (friches)	7,3	7,3	6,8
Total du territoire agricole	91,2	90,8	91,1
Territoire non agricole	8,8	9,2	8,9
Total	100	100	100

Surface totale du territoire : 550.000 km²

* Les surfaces couvertes de bois et forêts et d'herbes représentent respectivement 22,6 % et 24,7 % de l'ensemble du territoire et le territoire non cultivé agricole (friches) est assez important (6,8 %) comparé par exemple aux vignes (2,5 %).

* La surface de terres labourables essentiellement occupée par les céréales et les cultures fourragères représente 32,5 % de l'ensemble du territoire.

* Les régions dont la part de territoire non agricole est plus forte que la moyenne française, sont : le Nord, la Région parisienne, la Bretagne et les trois régions du

Sud-Est : Rhône-Alpes, Provence-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon.

* Les régions où la part de territoire agricole non cultivé (friches) est la plus importante, sont les cinq régions du Midi de la France (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc, Rhône-Alpes, Provence-Côte d'Azur) et la Bretagne.

Depuis 1962, si la superficie du territoire agricole se maintient, le pourcentage de terres labourables et des terres en friches diminue lentement. Par contre, les surfaces couvertes d'herbes et les bois et forêts sont en augmentation. Dans le domaine cultivé, les surfaces en céréales augmentent et les surfaces en plantes sarclées diminuent.

LA PRODUCTION

Elle se compose essentiellement de céréales (blé, orge, maïs principalement) et de plantes sarclées (betteraves fourragères et industrielles et pommes de terre). Pour les

céréales, les principales régions productives sont :

— pour le blé, la Picardie (dans sa totalité), la Seine-et-Marne, la Marne et l'Eure-et-Loir,

— pour l'orge, le Pas-de-Calais, la Somme, l'Aisne, l'Eure-et-Loir, la Marne et le Loiret,

— pour le maïs, l'Eure-et-Loir, la Seine-et-Marne, les Landes, le Lot-et-Garonne, les Basses-Pyrénées.

La production du maïs est en forte augmentation aussi bien en production brute qu'en rendement à l'hectare. Les plantes sarclées obtiennent un rendement à l'hectare de plus en plus élevé.

LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

A) Nombre des exploitations

Régions	Superficie				
	moins de 5 ha	de 5 à 20 ha	moins de 20 ha	de 20 à 50 ha	plus de 50 ha
Région parisienne	30,4	19,2	49,6	23,9	26,5
Champagne-Ardenne	25,5	18,2	43,7	31,0	25,3
Picardie	19,8	24,3	44,1	35,0	20,9
Haute-Normandie	27,7	36,5	64,2	25,1	10,7
Centre	28,6	30,6	59,2	26,8	14,0
Nord	22,6	48,7	71,3	24,4	4,3
Lorraine	33,3	32,3	65,6	22,9	11,5
Alsace	50,6	43,1	93,7	5,8	0,5
Franche-Comté	17,4	42,9	60,3	35,9	3,8
Basse-Normandie	25,8	49,0	74,8	20,9	4,3
Pays de la Loire	24,1	46,0	70,1	27,3	2,6
Bretagne	28,8	55,0	83,8	15,7	0,5
Limousin	16,3	56,2	72,5	23,2	4,3
Auvergne	18,4	52,6	71,0	22,2	6,8
Poitou-Charente	25,2	40,3	65,5	28,8	5,7
Aquitaine	26,6	56,3	82,9	15,5	1,6
Midi-Pyrénées	18,2	51,2	69,4	26,2	4,4
Bourgogne	24,3	38,0	62,3	23,9	13,8
Rhône-Alpes	27,6	56,0	83,6	14,1	2,3
Languedoc-Roussillon	56,0	30,8	86,8	9,0	4,2
Provence-Côte d'Azur	53,6	33,5	87,1	9,1	3,8
Ensemble	28,8	44,7	73,5	20,8	5,7
				100	

Source : I.N.S.E.E., 1963.

Les exploitations agricoles sont pour les 3/4 d'entre elles de faible superficie. Les petites exploitations (moins de 20 ha) représentent 73 % du nombre total d'exploitations dont 28 % de moins de 5 ha, 19 % de 5 à 10 ha, 26 % de 10 à 20 ha.

Les exploitations moyennes (20 à 50 ha) représentent 21 % et les grandes exploitations (+ de 50 ha) 6 % seulement.

Le nombre de petites exploitations de moins de 5 ha (représentant plus de 30 % du nombre des exploitations) est important dans les régions suivantes: Languedoc, Provence-Côte d'Azur, Alsace, Lorraine et Région parisienne.

Les grandes exploitations (+ de 50 ha) représentent plus de 10 % du nombre des exploitations en Région parisienne, Champagne, Picardie, Centre, Bourgogne, Lorraine et Haute-Normandie.

b) Taille des exploitations

Régions	Superficie		
	moins de 20 ha	de 20 à 50 ha	plus de 50 ha
Région parisienne	6,9	20,4	72,7
Champagne-Ardenne	7,4	30,2	62,4
Picardie	9,3	30,6	60,1
Haute-Normandie	23,1	37,1	39,8
Centre	17,1	35,3	47,6
Nord	28,3	30,1	41,6
Lorraine	20,6	35,8	43,6
Alsace	74,5	20,2	5,3
Franche-Comté	31,5	56,4	12,1
Basse-Normandie	40,6	39,6	19,8
Pays de la Loire	39,4	50,8	9,8
Bretagne	68,2	30,2	1,6
Limousin	45,4	38,4	16,2
Auvergne	37,6	35,6	26,8
Poitou-Charente	30,7	47,7	21,6
Aquitaine	60,4	31,2	8,4
Midi-Pyrénées	40,5	40,6	18,9
Bourgogne	20,5	32,4	47,1
Rhône-Alpes	57,4	29,8	12,8
Languedoc-Roussillon	42,6	25,4	32
Provence-Côte d'Azur	45,9	24,3	29,8
Ensemble	36	36,2	27,8
		100	

Source : INSEE 1963.

C'est en Région parisienne, Champagne, Picardie, Centre, Bourgogne, Lorraine, Haute-Normandie ainsi que dans le Nord et le Languedoc que les grandes exploitations couvrent plus de 30 % de la superficie occupée par les exploitations agricoles.

Les petites exploitations de moins de 20 ha couvrent plus de 36 % de la superficie dans toute la partie Sud de la France, l'Ouest en Bretagne, Pays de la Loire et Basse-Normandie et l'Est en Alsace.

c) Evolution

Entre 1955 et 1963, le nombre total des exploitations agricoles a diminué. Le nombre des petites exploitations (moins de 20 ha) a assez fortement diminué ; par contre,

la part relative des moyennes et grandes exploitations (20 à 50 ha et + de 50 ha) a augmenté.

TAUX DE VARIATION DU NOMBRE DES EXPLOITATIONS DE 1955 A 1963 (France entière, Seine exclue) en %									
Taille des exploitations	moins de 1 ha	de 1 à 2 ha	de 2 à 5 ha	de 5 à 10 ha	de 10 à 20 ha	de 20 à 50 ha	de 50 à 100 ha	supérieure à 100 ha	Ensemble
Taux de variation	-37,6	-33,7	-27,9	-23,6	-9,6	+4,5	+13,1	+16	-16,9

EVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES DE 1955 A 1963, EN %				
Région parisienne		- 10,3	Limousin	- 22,6
Champagne		- 11,7	Auvergne	- 16,7
Picardie		- 13,4	Poitou-Charente	- 12,7
Haute-Normandie		- 9,3	Aquitaine	- 18,1
Centre		- 12,6	Midi-Pyrénées	- 22,1
Nord		- 18,4	Bourgogne	- 20,4
Lorraine		- 26,3	Rhône-Alpes	- 23,7
Alsace		- 26,3	Languedoc	- 21,3
Franche-Comté		- 19,0	Provence-Côte d'Azur	- 13,7
Basse-Normandie		- 3,4	Ensemble	
Pays de la Loire		- 12,6	Seine exclue	- 16,9
Bretagne		- 9,1		

— C'est essentiellement en Lorraine et en Alsace que le nombre d'exploitations agricoles a le plus diminué alors que la Basse-Normandie ne subit aucun changement. Par contre c'est en Bretagne et en Haute-Normandie que le nombre total d'exploitations a le moins diminué.

— On assiste à l'augmentation du nombre des Groupements agricoles d'exploitation en commun (G.A.E.C.). On en comptait 886 au 1-1-68. Presque la moitié d'entre eux (411) se répartissent dans les 5 régions suivantes : Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Champagne, Bourgogne et Midi-Pyrénées.

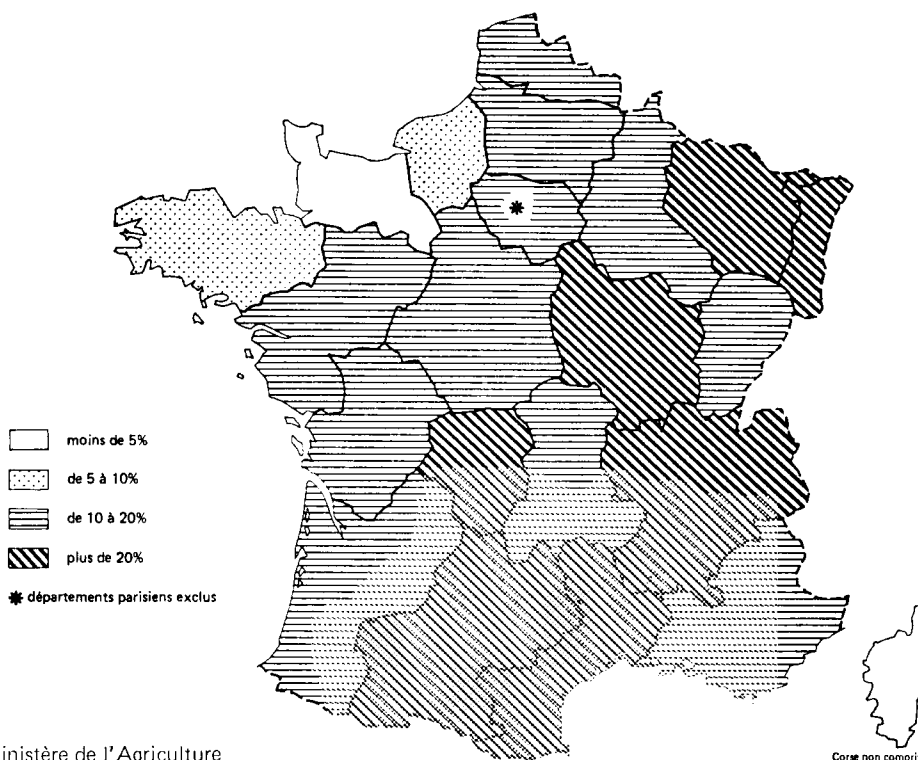
— Les opérations de remembrement en cours en 1967 portaient sur 2.171 communes et sur une superficie de 2.167 milliers d'hectares. Depuis 1945 le remembrement a porté sur 7.545 communes et sur une superficie de 5.683,7 milliers d'hectares. Ce mouvement qui a connu une croissance accélérée jusqu'en 1963, continue actuellement. Les opérations de remembrement en cours ou terminées (plus de 500.000 ha) sont particulièrement importantes dans les régions suivantes : Picardie, Centre, Bretagne, Champagne, Bourgogne.

Années	Opérations de remembrement en cours		Opérations de remembrement terminées			
	Par année		Par année		Cumul	
	Nombre de communes	Superficie	Nombre de communes	Superficie	Nombre de communes	Superficie
		1 000 ha		1 000 ha		1 000 ha
1945			13	6,4		
1946			39	27,8	52	34,2
1947			79	66,5	131	100,7
1948			173	160,7	304	261,4
1949			182	110,2	486	371,6
1950			239	154,2	725	525,8
1951			365	273,2	1 090	799
1952			442	312,7	1 532	1 111,7
1953			409	277,3	1 941	1 389
1954			326	252,1	2 267	1 641,1
1955			335	220,3	2 602	1 861,4
1956			267	158,8	2 869	2 020,2
1957			316	200,2	3 185	2 220,4
1958	1 698	1 280,3	258	174,7	3 443	2 395,1
1959	1 975	1 530,6	313	229,3	3 756	2 624,4
1960	2 152	1 700	394	335,5	4 150	2 959,9
1961	2 320	1 909	425	267,9	4 575	3 227,8
1962	2 159	1 855,5	437	333,2	5 012	3 561
1963	1 941	1 726,5	502	375,7	5 514	3 936,7
1964	2 109	1 928,8	467	353,5	5 981	4 290,2
1965	2 181	2 028	457	399,5	6 438	4 689,7

SITUATION DES OPERATIONS
DE REMEMBREMENT RURAL AU 31-12-1967

Circonscription d'action régionale	Nombre de communes	Superficie 1 000 ha
	Région parisienne	745
Champagne	991	826,6
Picardie	1 209	836,1
Haute-Normandie	549	304,8
Centre	880	937,8
Nord	243	146,2
Lorraine	846	496,5
Alsace	314	159,8
Franche-Comté	518	270,8
Basse-Normandie	329	204,9
Pays de la Loire	256	367,1
Bretagne	331	625,2
Limousin	85	151,8
Auvergne	276	269,9
Poitou-Charente	539	465,6
Aquitaine	180	204,1
Midi-Pyrénées	196	195,7
Bourgogne	755	554,1
Rhône-Alpes	326	241,9
Languedoc-Roussillon	61	43,7
Provence-Côte d'Azur-Corse	87	48,5
Situation France		
Décembre 1967	9 716	7 851,1
Décembre 1966	9 179	7 270

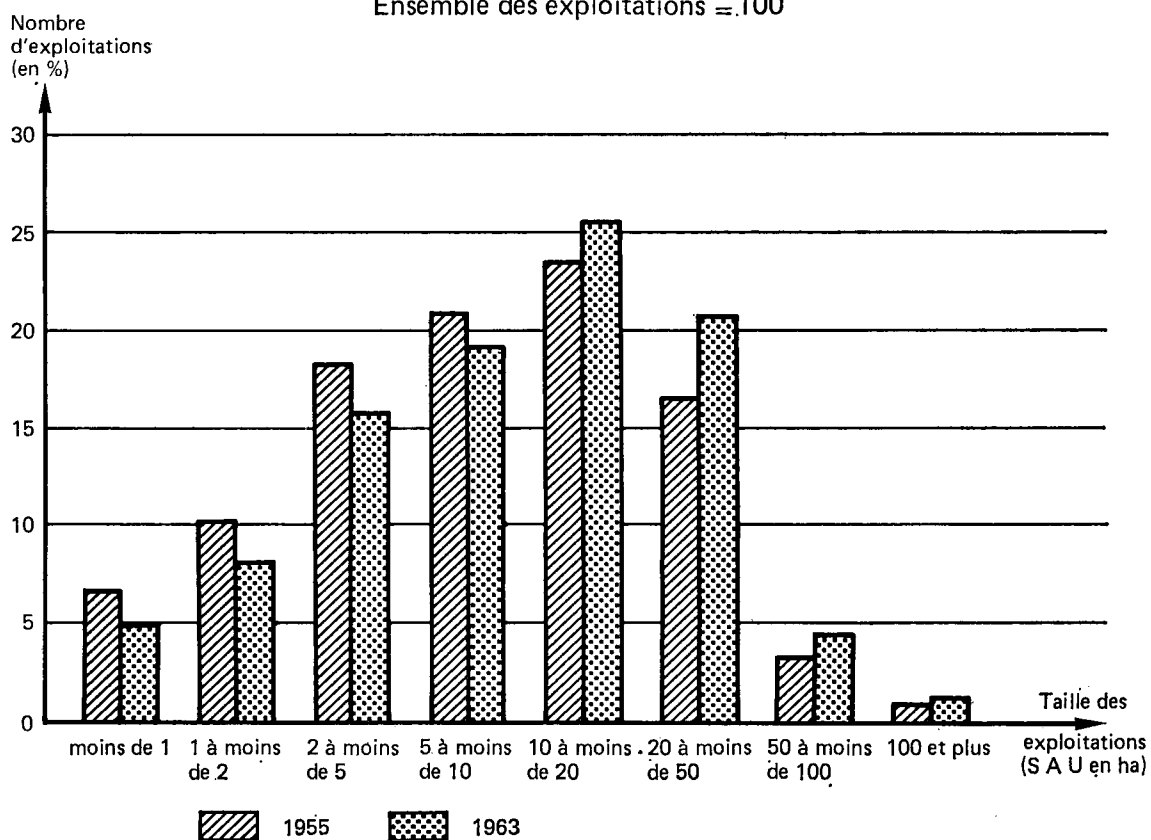
EVOLUTION DU NOMBRE TOTAL D'EXPLOITATIONS AGRICOLES DE 1955 A 1963



Source : Ministère de l'Agriculture

REPARTITIONS COMPAREES DES EXPLOITATIONS SELON LA TAILLE EN 1955 ET EN 1963

Ensemble des exploitations = 100



LA POPULATION ACTIVE AGRICOLE

* En 1968, la population active agricole (2 965 000 personnes) représentait 14,9 % de la population active totale.

Région parisienne	1,1	Bretagne	32,4
Champagne	16,1	Limousin	32,9
Picardie	14,7	Auvergne	26
Haute-Normandie	11,9	Poitou-Charente	29,1
Centre	20,4	Aquitaine	24,4
Nord	7,8	Midi-Pyrénées	27
Lorraine	8,9	Bourgogne	19,8
Alsace	10,4	Rhône-Alpes	12,1
Franche-Comté	14,7	Languedoc	21,7
Basse-Normandie	32,1	Provence-Côte d'Azur	10,1
Pays de la Loire	27,9	Ensemble	14,9

Source : Statistiques et indicateurs des régions françaises, 1968.

En 1962, elle représentait 20,1 % de la population active et comptait 3.841.200 personnes (dont environ 3/4 de non-salariés).

La population active agricole est en diminution constante aussi bien en nombre absolu qu'en rapport avec la population active totale. Elle a diminué de 20,8 % de 1962 à 1968 alors que dans le même temps la population active totale augmentait de 11,5 %.

En 1962, il est vrai, il s'agissait d'une population relative-

ment âgée. En effet 10,5 % des actifs agricoles (masculins) avaient plus de 65 ans (4,8 % pour la totalité de la population active masculine) et 51,2 % plus de 45 ans (39,6 % pour la totalité de la population active masculine). La même constatation peut être faite pour les femmes. La France peut être divisée en diagonale : au Sud et à l'Est, population âgée ; au Nord et à l'Ouest, une population jeune. Quant aux chefs d'exploitation, les jeunes (— 35 ans) se situent dans le Nord de la France et les plus âgés (+ 50 ans) dans le Sud.

Région	moins de 35 ans	35 à 44 ans	45 ans et plus
Région parisienne	31,4	20,1	48,5
Champagne-Ardenne	33,5	22,0	44,5
Picardie	33,6	21,9	44,5
Haute-Normandie	33,6	21,2	45,2
Centre	29,9	19,6	50,5
Nord	33,2	21,1	45,7
Lorraine	28,0	18,9	53,1
Alsace	24,1	15,7	60,2
Franche-Comté	28,1	19,0	52,9
Basse-Normandie	33,1	21,7	45,2
Pays de la Loire	33,9	21,2	44,9
Bretagne	29,2	21,6	49,2
Limousin	23,6	18,8	57,6
Auvergne	27,3	19,7	53,0
Poitou-Charente	30,0	20,7	49,3
Aquitaine	25,3	19,6	54,4
Midi-Pyrénées	25,3	19,4	55,3
Bourgogne	27,5	20,0	52,5
Rhône-Alpes	24,7	19,1	56,2
Languedoc-Roussillon	22,4	21,2	56,4
Provence-Côte d'Azur	26,9	20,7	52,4
Ensemble	28,5	20,3	51,2

100

Source : Ministère de l'Agriculture, 1963.

Répartition régionale

— Cette population est inférieure à la moyenne nationale dans les régions suivantes : Rhône-Alpes, Provence-Côte d'Azur, Nord, Région parisienne, Haute-Normandie, Lorraine, Alsace.

Elle est très forte (+ de 30 % de la population active) en Bretagne, Haute-Normandie et Limousin.

— Il y a en moyenne 1 actif à temps complet par exploitation pour la France entière (1962).

Ce taux est particulièrement faible en Languedoc (0,5), Alsace (0,7), Rhône-Alpes (0,8), Lorraine (0,9) et fort en Picardie et Région parisienne (1,8).

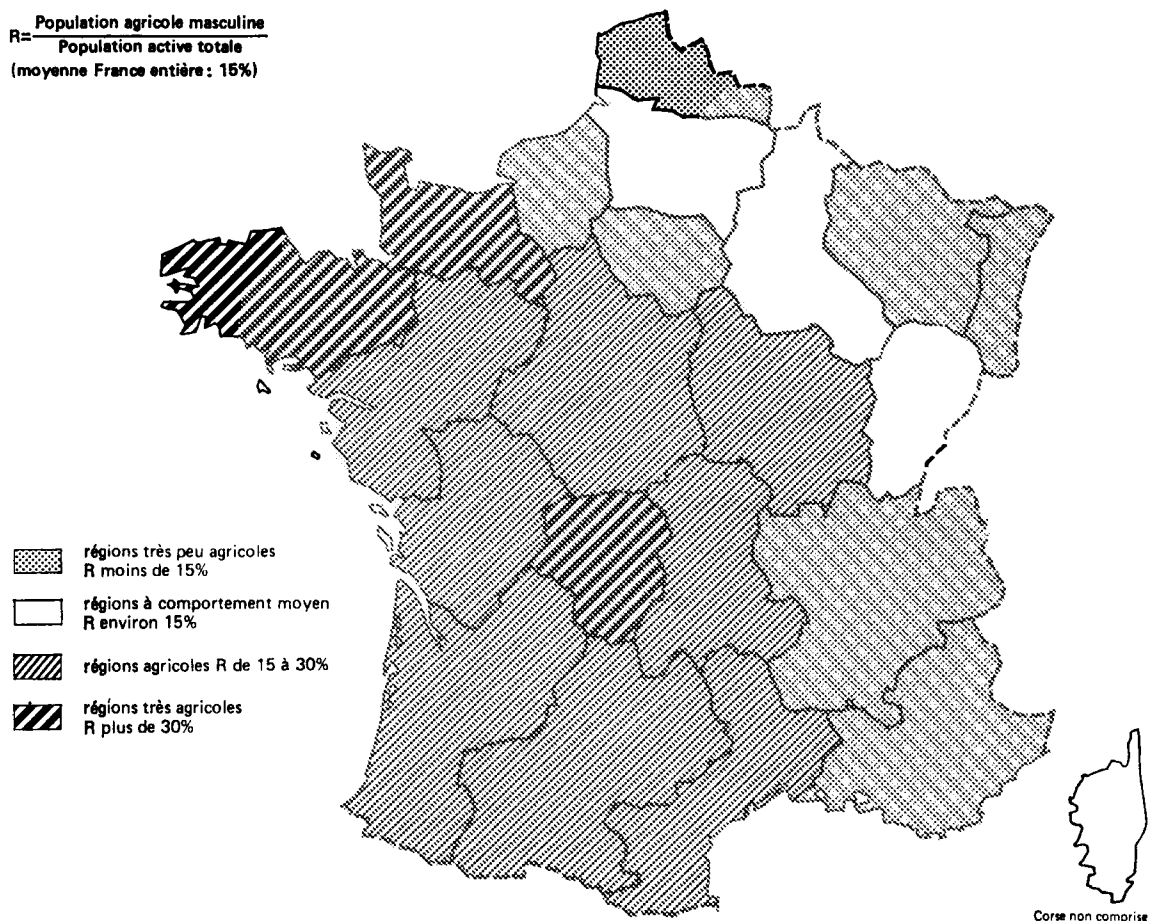
NOMBRE MOYEN D'ACTIFS A TEMPS COMPLET PAR EXPLOITATION

Région parisienne	1,8	Bretagne	1
Champagne	1,3	Limousin	1,2
Picardie	1,8	Auvergne	1,1
Haute-Normandie	1,4	Poitou-Charente	1
Centre	1,2	Aquitaine	1,1
Nord	1,4	Midi-Pyrénées	1,1
Lorraine	0,9	Bourgogne	1
Alsace	0,7	Rhône-Alpes	0,8
Franche-Comté	1	Languedoc-Roussillon	0,5
Basse-Normandie	1	Provence-Côte d'Azur	1,1
Pays de la Loire	1	France entière	1

Source : Ministère de l'Agriculture, 1963.

POPULATION AGRICOLE MASCULINE EN 1968

$R = \frac{\text{Population agricole masculine}}{\text{Population active totale}}$
(moyenne France entière : 15%)



Source : Statistiques et indicateurs des régions françaises (Chambres d'Agriculture)

LE REVENU DES EXPLOITATIONS EN 1966

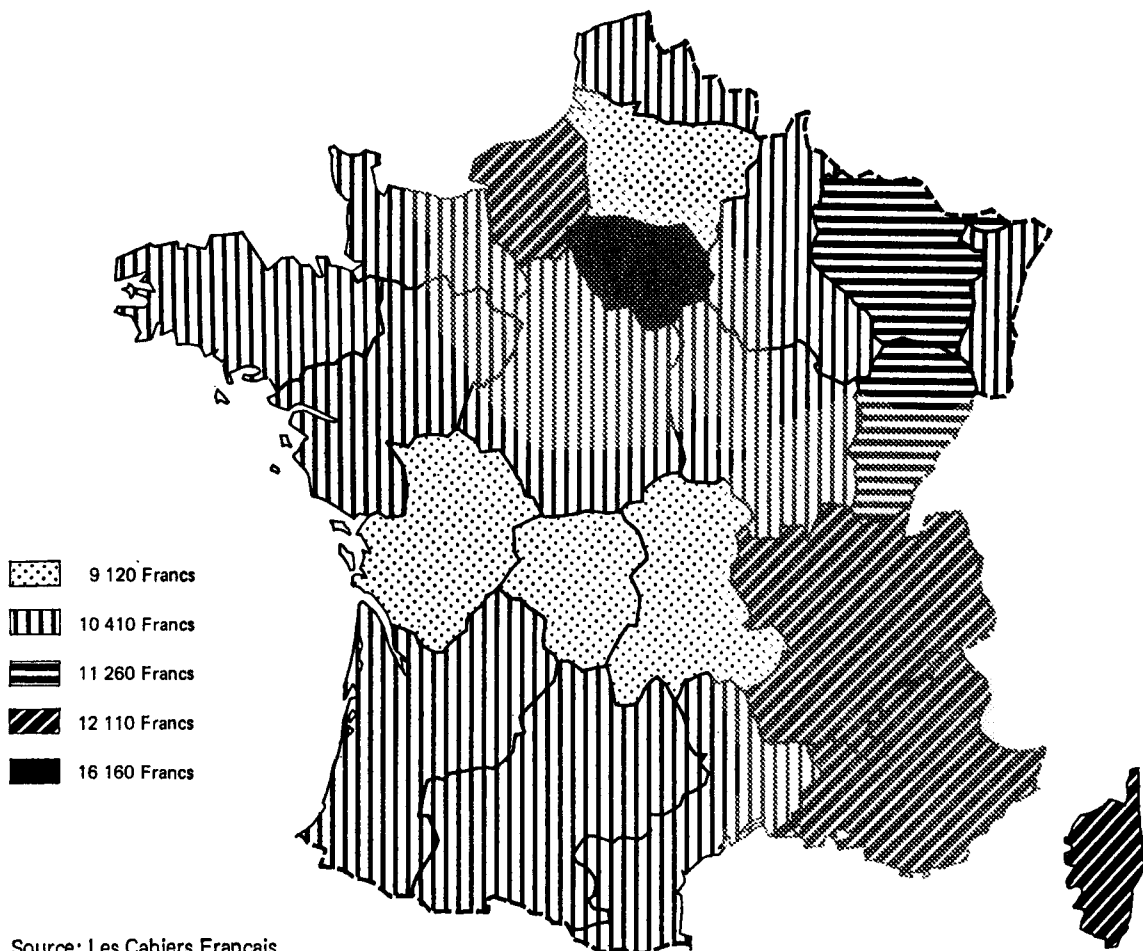
* Le revenu brut d'exploitation par hectare de superficie agricole utile est d'autant plus élevé que l'agriculture est plus intensive, que les cultures spécialisées ou l'élevage à l'étable sont plus importants.

Il dépasse 1.400 francs dans trois régions : Provence-Côte d'Azur (1.660 F), Alsace (1.640 F), Bretagne (1.550 F) Si les cultures spécialisées expliquent la place de la Provence-Côte d'Azur, c'est une surabondance de main-d'œuvre agricole permettant une agriculture très intensive qui explique le haut revenu par hectare en Alsace et en Bretagne.

Par contre, le faible revenu par hectare de la Bourgogne, du Limousin, de l'Auvergne, du Centre et du Midi-Pyrénées s'explique par son agriculture plus ou moins extensive. Ces régions comprennent d'autre part de larges zones peu favorisées du point de vue naturel.

* La répartition régionale du revenu brut d'exploitation par personne active non salariée est sensiblement différente. C'est dans le Bassin parisien que ce revenu est le plus élevé (24.300 F en Région parisienne et 20.400 F en Picardie). La Bretagne et l'Alsace, malgré leur population agricole trop abondante, ne sont pas les plus défavorisées. Dans la bordure du Massif armoricain (Basse-Normandie, Pays de la Loire) dans le Sud-Ouest et surtout dans le Massif central le revenu par actif non salarié est le plus bas (il tombe à 6.500 F dans le Limousin). Néanmoins, c'est le Massif central, le plus défavorisé, tant pour la productivité des exploitations que pour le revenu des agriculteurs. On remarquera encore le cas de l'Est du Massif armoricain, région où la population agricole est nombreuse ; bien que le revenu par hectare (880 F en Basse-Normandie, 900 F dans les pays de la Loire) y soit proche de la moyenne nationale (940 F) le revenu des agriculteurs non salariés y est faible, près de trois fois inférieur à celui que l'on trouve dans la Région parisienne.

SALAIRE MOYEN DES SALARIES AGRICOLES EN 1967



Source: Les Cahiers Français

Caractéristiques psycho-sociologiques de la société agricole

LA VALEUR TERRE

Jusqu'à ces dernières années, la terre en tant que facteur de production était considérée comme un capital auquel le paysan traditionnel était très attaché.

La propriété du sol est considérée comme un signe de prestige social et comme la garantie de survie du domaine familial, donc de la famille. Cette situation est toujours vraie pour le « petit paysan » propriétaire-exploitant d'une petite surface : la terre est perçue comme le capital le plus important. Cependant, les gros exploitants attribuent de plus en plus une importance relative plus forte à l'acquisition de moyens de production modernes qu'à la simple possession de la terre.

LA STRUCTURE DE LA CLASSE SOCIALE DES AGRICULTEURS

L'exploitation familiale rend possible le cumul par une même personne des rôles de producteurs, entrepreneurs et propriétaires. Mais les petites exploitations permettent de moins en moins d'assurer la vie de la famille. Certains exploitants sont donc amenés à exercer un emploi en dehors de l'agriculture pour compléter leurs revenus. Mais l'adaptation est difficile, en raison du manque de formation et du changement de milieu social.

Actuellement la plupart des exploitants sont propriétaires des sols qu'ils exploitent mais avec la transformation de la notion de la valeur terre, la structure de la classe so-

ciale des agriculteurs se modifie. On observe une séparation de plus en plus nette entre propriétaires et exploitants, d'où une modification des rapports de force du fait de la coupure dans le groupe social des agriculteurs :

- les propriétaires revendiquent la rentabilité du sol, quelque soit son utilisation ;
- les exploitants revendiquent l'exploitation du sol en vue de s'assurer un métier permanent.

LE MODE DE VIE

Le mode de vie des agriculteurs essentiellement rural est très différent du mode de vie urbain : il isole les agriculteurs des autres catégories sociales. La vie des agriculteurs est entièrement tributaire des exigences de la terre. En raison du manque de rationalisation de la production, elle leur laisse peu de temps de loisirs et leur situation géographique en zone rurale leur offre peu de possibilités d'ouverture sur les autres groupes sociaux, ce qui entraîne une certaine crainte des paysans devant le mode de vie urbain et les conduit à se replier sur eux-mêmes.

Chez les agriculteurs les plus jeunes, vivant en milieu rural, existe une volonté de vivre selon le mode de vie urbain et souvent cela motive un départ vers la ville.

Un certain attachement à la terre et des difficultés d'adaptation à des situations nouvelles (manque de formation, intégration difficile dans une autre classe sociale) empêchent les départs des plus âgés vers les villes.

Tensions dans la société agricole

Tendances d'évolution

LES TENSIONS

La tension de base est constituée par l'affrontement agriculteurs-société française. Tandis que les agriculteurs sont attachés à une agriculture traditionnelle, qui n'est que peu orientée vers une économie de marché concurrentiel, l'ensemble de la société française est contrainte à s'organiser et d'évoluer en termes de productivité, de rentabilité et de profit.

Dans le secteur agricole lui-même, des tensions internes existent entre les jeunes agriculteurs et les agriculteurs plus âgés d'une part, entre les organisations qui les représentent d'autre part. Par manque de terres disponibles et par manque de moyens ou de possibilités offertes pour assurer leurs conversions professionnelles, les jeunes agriculteurs attendent trop longtemps (jusqu'à 40/45 ans parfois) de remplacer leur père. Entre les petits exploitants et les gros exploitants existent des tensions de même qu'entre les organisations qui les représentent.

L'Etat étant pris comme cible et considéré comme responsable, les tensions deviennent politiques, mais le conflit ne passe pas toujours par le clivage habituel des partis politiques : ainsi le Modef, défenseur de la petite exploitation familiale, bien qu'il reçoive l'appui des partis de gauche, est soutenu par des agriculteurs d'horizon politique varié.

Au niveau des organisations représentant les agriculteurs, le conflit existe aussi car des institutions susceptibles d'être représentatives des intérêts contradictoires font actuellement défaut.

D'un point de vue économique, la diminution constante du pouvoir d'achat des agriculteurs dont les exploitations sont insuffisamment rentables et le niveau de vie inférieur à celui du reste de la population (Régions Ouest surtout) créent des tensions importantes.

De même, existent des tensions chez les agriculteurs qui sont dans l'impossibilité d'agrandir leur exploitation, soit par manque d'offre de terres, soit en raison de leur prix élevé car il leur est difficile de supporter et les frais d'exploitation et les dettes provenant du crédit. A ceci s'ajoute « la prolétarianisation des agriculteurs pris par la tenaille des sociétés industrielles en amont et aval ».

Les tensions existent aussi entre la société agricole et les autres sociétés :

— entre les agriculteurs et les citadins ou des promoteurs qui achètent les terres pour y construire et font ainsi monter les prix,

— entre les agriculteurs et la société urbaine et industrielle incapable d'offrir aux agriculteurs migrants des emplois

adaptés à leurs aptitudes, et des logements acceptables à des prix abordables,

— entre les agriculteurs producteurs et les entreprises industrielles et commerciales dont ils dépendent de plus en plus, en raison des exigences de qualité du produit, de la fixation des prix, de l'intégration en amont et en aval.

TENDANCES D'EVOLUTION DE L'AGRICULTURE

— La tendance principale est la diminution de la part des actifs agricoles dans la population active totale. Cette réduction est telle que malgré la croissance démographique, elle aboutit à une diminution du nombre de personnes vivant de l'agriculture. Les actifs agricoles représentent en 1968 15 % de la population active totale. Cette population a diminué de 20 % depuis 1960. Parallèlement se dégage une tendance à la diminution du nombre des exploitations et à l'accroissement en surfaces des exploitations.

— Ce mouvement s'accompagne d'abandons de terre par le secteur agricole. De plus en plus nombreux, ils s'expliquent par la disparition d'entreprises non productives et le transfert de terre vers des secteurs plus productifs.

— En effet le mouvement fondamental dans le secteur agricole est la recherche de la hausse de la productivité brute du travail agricole. Pour atteindre ce résultat, le secteur de l'agriculture est de plus en plus demandeur de progrès technique qui n'apparaît pas actuellement comme l'origine du développement mais comme la condition de ce développement. Dans le même temps, on commence à noter un accroissement tendanciel du nombre de ceux qui, en raison de revenus agricoles insuffisants, se livrent en outre à des activités non agricoles. L'accroissement de la productivité commence à entraîner d'autres tendances :

- l'amélioration des conditions de travail,
- une plus grande indépendance des agriculteurs vis-à-vis des cycles biologiques et des conditions climatiques,
- l'amélioration des communications de tous ordres avec les autres secteurs de production.

— Les progrès de la mécanisation et de la motorisation s'accompagnent alors :

- d'une élimination des risques sanitaires et parasitaires.
- d'une élimination des déficiences du sol et des risques climatiques par la maîtrise du milieu naturel (eau...), par les progrès génétiques et biochimiques.

Ces mouvements entraînent déjà actuellement une évolution des entreprises agricoles dont les principales tendances sont :

- l'accroissement des « seuils » de rentabilité et une forte dispersion régionale de ces seuils,

- la constitution de très grandes unités de production dans la mesure où les tendances économiques permettront le desserrement des goulots d'étranglement,

- la diversité des structures d'organisation interne des entreprises (groupements...) qui provoquera des mouvements opposés :

- multiplication des entreprises privées vendant des services ou des biens aux agriculteurs,

- développement des coopératives,

- tentatives d'intégration verticale par des non-agriculteurs,

mais aussi :

- la reprise en main par les agriculteurs ou groupements d'agriculteurs de leur avenir,

- la diminution des fonctions commerciales assurées par les agriculteurs,

- la diminution des fonctions liées à la production pour les agriculteurs isolés.

— On assiste à l'éclatement du mythe de l'unité des agriculteurs qui s'abritaient derrière le critère de la propriété de la terre. La tendance actuelle est à la formation d'une couche d'agriculteurs moyens qui se veulent plus techniciens de l'agriculture que propriétaires d'un lopin de terre. Cette couche est le produit de la société urbaine, de ses valeurs et de ses comportements. Elle leur apporte une nouvelle notion du travail et de sa valeur marchande. Le travail est sanctionné par un salaire, dès lors le temps pendant lequel il est gagné prend une autre valeur. Le travail devient métier. L'exercice de ce métier ne peut pas se satisfaire des structures agricoles existantes. La nouvelle couche exige donc une modification des structures commerciales et financières traditionnelles.

— Cependant l'accélération de la concentration dans le secteur alimentaire (concentration des entreprises de transformation des produits agricoles, des industries de l'alimentation du bétail, des entreprises commerciales de distribution des produits alimentaires) constitue un obstacle à la formation de cette couche d'agriculteurs modernes. En effet, on note une propension de la part de ces entreprises et de ces industries à contrôler et la production et les producteurs. Dans cette perspective, l'évolution la plus probable, si les agriculteurs ne parviennent pas par leurs coopératives ou d'autres moyens à contrôler au moins une partie du secteur de la distribution et de la transformation des produits agricoles, sera tout simplement la prolétarianisation de la majeure partie des agriculteurs.

Société rurale

Caractéristiques de la société rurale

Les départements très ruraux sont plus généralement situés au Sud d'une ligne Cherbourg-Marseille. Les départements les plus peuplés sont aussi les moins ruraux : Région parisienne, Nord, Alsace, Gironde, Loire-Atlantique. La présence d'une grande ville ou d'un réseau de villes de plus de 5.000 habitants constitue une garantie de croissance pour la population d'un département.

La population rurale non agricole s'est maintenue à un niveau relativement stable jusqu'en 1921 alors que le nombre d'agriculteurs diminuait ; aujourd'hui elle connaît une évolution positive. En 1962 on peut chiffrer la population rurale non agricole à 10.500.000 personnes environ (estimation S.E.G.E.S.A.* à partir des chiffres I.N.S.E.E.).




On peut affirmer qu'elle est à l'origine du relatif maintien de la population rurale face à l'exode agricole qui s'accélère. Ainsi les régions sous-urbanisées qui sont en général trop exclusivement agricoles risquent de perdre leur population par manque d'activité de relais et de pôle de fixation.

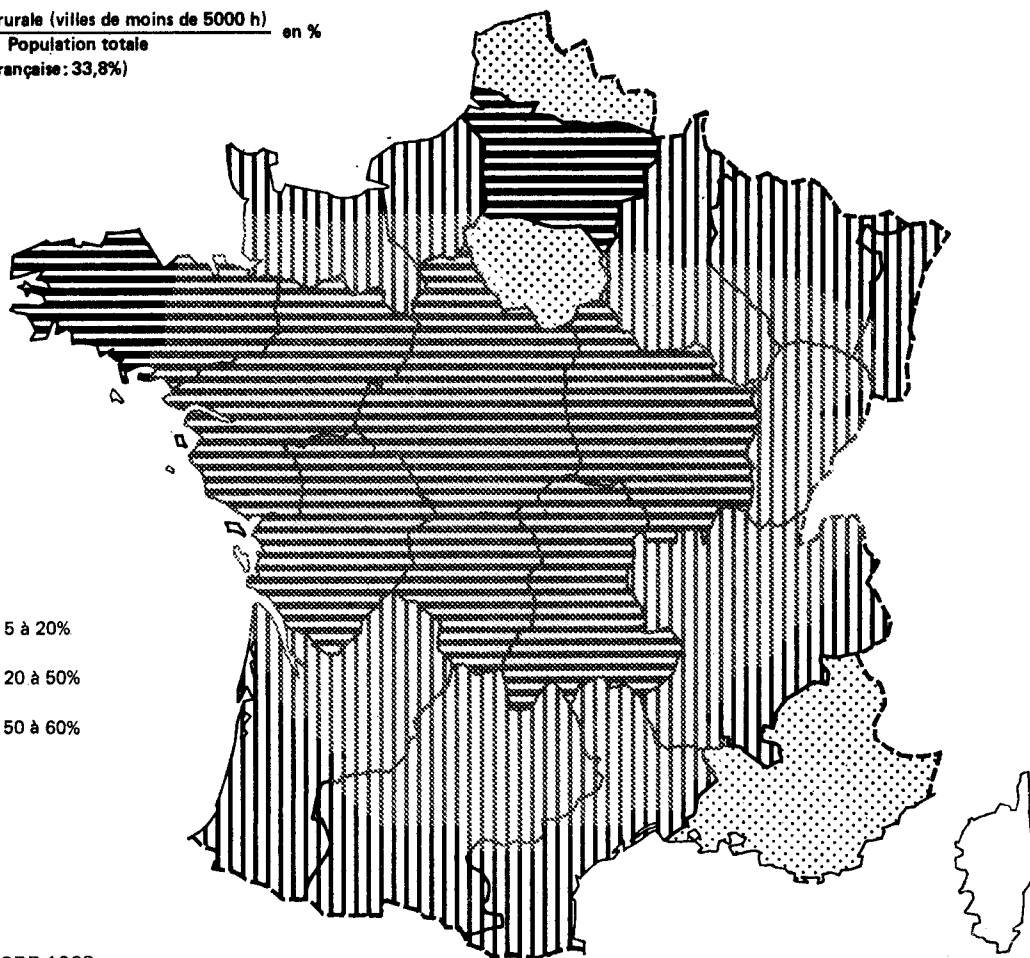
Ces régions recouvrent nettement la Bretagne et une partie de la Manche, le Limousin, l'Auvergne, une partie de l'Aquitaine et du Midi-Pyrénées, du Languedoc (Aude), et de façon moins nette, la Basse-Normandie, les Pays de la Loire, une partie de la Bourgogne, du Vaucluse et des Hautes-Alpes (Source S.E.G.E.S.A.*).

(*) Société d'Etudes Géographiques, Economiques et Sociologiques Appliquées.

POPULATION RURALE

Population rurale (villes de moins de 5000 h) en %
Population totale
(moyenne française : 33,8%)

-  de 5 à 20%
-  de 20 à 50%
-  de 50 à 60%



Source: INSEE 1968

Corse non comprise

Tableau de la population résidant hors des villes de plus de 5.000 habitants

Régions	Valeur absolue	% de la population totale
Région parisienne	489 000	5,2
Champagne-Ardenne	353 000	33,2
Picardie	878 000	54,3
Normandie	1 300 000	46,1
Centre	1 039 000	51,0
Nord	703 000	18,2
Lorraine	813 000	34,8
Alsace	553 000	38,5
Franche-Comté	494 000	48,2
Pays de la Loire	1 367 000	51,8
Bretagne	1 412 000	55,1
Massif central	1 200 000	56,8
Poitou-Charentes	916 000	60,2
Aquitaine	1 157 000	45,8
Midi-Pyrénées	1 120 000	49,7
Bourgogne	801 000	52,1
Rhône-Alpes	1 419 000	31,3
Languedoc	765 000	43,7
Provence-Côte d'Azur	518 000	15,4
France entière	17 297 000	34,4

Source : I.N.S.E.E., 1963.

Nota : on remarque qu'en 1968 un Français sur 3 vit en zone rurale.

SOCIÉTÉ RURALE ET SOCIÉTÉ AGRICOLE : DISTINCTION

Depuis toujours, la société rurale a été le milieu, le monde environnant qui faisait vivre la société agricole et vivait d'elle. Elle lui offrait des services : école, église, médecin, commerces, etc... Elle représentait une certaine organisation de l'espace, structurant les relations humaines et les échanges de produits.

On pouvait donc caractériser la société rurale par :

- un regroupement spatial d'une relative importance, et qui va en croissant (bourg, village, petite ville),
- une structuration sociale forte, verticalement (les notables) et horizontalement (les familles),

- des prestations de services aux agriculteurs (l'organisation de l'espace est basée sur les échanges de produits et de services),

- la survivance d'une petite activité industrielle en perte de vitesse : cuir, bois, fil, spécialités alimentaires (miel, liqueur, etc...).

Politiquement, c'est le découpage de la France en cantons, la représentation par les conseillers généraux et les chefs-lieux de canton (groupant plusieurs communes) qui ont fait les beaux jours de la société rurale. L'évolution fait qu'aujourd'hui ce découpage est remis en question.

Les regroupements de communes dépassent ou négligent les chefs-lieux de canton, la société agricole n'est plus étroitement tributaire de la société rurale, et de son mode de représentation.

Aujourd'hui on peut dire que la société rurale se définit moins par la densité d'individus qu'elle rassemble en des lieux déterminés (structure spatiale en bourgs et villages) que par l'évolution de la nature des activités des ruraux, la dépendance de leur société à l'environnement agricole, le degré de pénétration de la rationalité urbaine et industrielle. Elle offre maintenant un mode de vie particulier basé sur des valeurs puisées à la fois dans les so-

ciétés agricoles et dans les sociétés urbaines. Les échanges sociaux y sont plus denses que dans la société agricole et moins formels que dans la société urbaine. L'individu s'y situe mieux, et c'est vers la société rurale que revient le citadin désireux de finir ses jours au pays. Rappelons qu'un Français sur trois est encore un rural. La description de la société rurale passe donc par les trois points suivants :

- la structure sociale et spatiale de monde rural,
- le mode de vie et les relations humaines,
- les activités des ruraux.

STRUCTURE SOCIALE ET SPATIALE DU MONDE RURAL

Le village fut longtemps le cadre des relations humaines dans la société rurale. La vie politique et administrative des campagnes avait pour pôles la mairie où étaient déposés registres d'Etat civil et cadastre, l'école et le bureau de poste. Les autres lieux de rencontre étaient l'église, le café ainsi que quelques boutiques : boulangeries, épiceries, bureau de tabac.

L'organisation sociale de la société rurale s'est réalisée autour des notables, c'est-à-dire sur une combinaison du pouvoir politico-économique et du savoir. Les notables en réalité ne constituent pas des « modèles ». On ne « se conduit » pas comme le notaire, le médecin, le propriétaire de la fabrique de chaussures ou de conserves. Mais ils constituent un groupe de référence politico-idéologique. Les notables influencent les choix politiques et apportent un certain lustre à la société rurale. Ils ont longtemps maintenu les valeurs traditionnelles, attachement au pays, souci de la collectivité, gestion en bons pères de familles, bon sens et raison. Rarement ils ont introduit le progrès, mais au contraire ils ont tendu à pratiquer l'immobilisme.

Mais un fait est venu troubler l'équilibre de cette société : l'exode rural. Les jeunes gens, manquant de terre, sont partis chercher du travail en ville et les femmes les ont suivis, attirées par le confort ménager qu'offrent les grandes cités. On assiste donc à un vieillissement de la population d'abord, d'une part à cet exode des jeunes et d'autre part à l'arrivée de retraités cherchant le calme de la campagne ou de la petite ville.

Dans certains villages ainsi l'école a disparu : un car de ramassage scolaire emmène les enfants à la ville voisine. Les tournées de commerçants ont souvent remplacé les boutiques. Des villages sont morts d'autres sont devenus de simples villages-dortoirs pour les ruraux travaillant dans une ville voisine. D'autres, grâce à l'implantation d'ateliers ou de petites industries sont devenus des bourgades qui survivent et se développent, mais où la vie reste de caractère rural. Il y a eu partout ouverture sur l'extérieur et bouleversement des structures, principalement sous la double influence de la réduction, avec transformation, du monde agricole, et de la pénétration de la société urbaine.

a) La réduction de la société agricole peut avoir deux effets suivant les régions :

- dans certaines régions le départ des agriculteurs gonfle — au moins provisoirement — des villages, des bourgs ou des petites villes. Dans ce cas, la société rurale et ses villes ont une structure d'accueil ou de passage (transit vers les grandes villes industrielles). Tant que la société agricole se réduira, ce phénomène a des chances de durer ;
- dans d'autres régions au contraire, la société rurale disparaît avec la société agricole. C'est le cas en Lozère, dans les Causses, etc...

b) La pénétration de la société urbaine est aujourd'hui très importante. S'il ne semble guère possible de dissocier l'influence sur le mode de vie de la société urbaine et de la société industrielle, les effets de cette pénétration sont suffisamment différents pour ne pas être confondus : la présence d'une petite industrie dans un village insufflé une bouffée d'oxygène à la société rurale. La société urbaine, au contraire, tend à la dévorer.

Ce bouleversement des structures s'est accompagné d'une transformation des notables du village, et donc des valeurs traditionnelles. Le notaire, l'instituteur et le curé ont fait place soit aux jeunes qui ont réussi grâce à une adaptation, soit aux citadins eux-mêmes, acquéreurs de vieilles fermes et qui sont quelquefois les seules raisons de vivre d'un village.

Ces bouleversements même ont donné lieu à une subtile stratification sociale du monde rural : les familles se sont différenciées par leur degré d'assimilation aux comportements des citadins. Une certaine cohésion du monde rural disparaît ainsi.

Voyons plus précisément le mode de vie et de relations humaines chez les ruraux.

MODE DE VIE ET RELATIONS SOCIALES

HABITAT

L'habitat rural a bien changé. Chez les paysans d'abord : la maison d'habitation tend à s'éloigner des bâtiments servant à l'exploitation agricole. La voiture sert de moyen de locomotion. On fait construire à l'écart de la ferme un pavillon le plus semblable possible aux bâtiments urbains. Il en est de même chez tous les autres membres de cette société rurale : commerçants, petits industriels. Avec l'urbanisation, processus social de diffusion et d'extension du monde rural du système de valeur et des réalisations du monde urbain, s'introduit notamment la banalisation de l'habitat. Le confort tend à s'installer partout avec l'électricité et ses applications domestiques, la distribution du gaz en bouteille et les appareils ménagers. Comme on l'a dit plus haut, ce sont les citadins qui s'arrachent les vieilles fermes. Le village en lui-même prend ainsi une valeur marchande : certains Belges, Allemands ou Hollandais ont ainsi acheté des villages entiers du Midi de la France.

EDUCATION

Les enfants des ruraux poursuivent plus qu'auparavant leurs études jusqu'à l'université. Si la proportion des gens diplômés est inférieure dans les campagnes, cela vient du fait qu'ils trouvent plus facilement des débouchés dans les villes. Des lycées techniques et des instituts agronomiques ont aussi été créés pour la formation scientifique des futurs fermiers ou agriculteurs. Mais il demeure vrai que les lycées techniques, rassemblés dans les grandes villes, restent peu fréquentés par les ruraux, ce qui a deux conséquences : d'une part une « culture classique » traditionnelle est plus répandue chez les ruraux qu'ailleurs, d'autre part il y a sous-formation professionnelle dans les campagnes.

VIE POLITIQUE ET RELIGIEUSE - LOISIRS - VIE CULTURELLE

Les comportements politiques et religieux des ruraux sont voisins de ceux des citadins et varient plutôt suivant les régions. Le pourcentage des votants est pourtant souvent supérieur dans les campagnes. Le vote, acte traditionnel tout autant qu'engagement sur le problème de l'actualité, donne donc encore lieu à un remembrement populaire qui rompt la régularité monotone de la vie du rural.

Les loisirs du rural d'autrefois étaient presque inexistantes : les activités collectives (les parties de carte le dimanche), la chasse, la pêche, les réunions de clubs (Rotary) étaient et sont encore parfois le fait des « notabilités », le plus souvent réservés aux hommes. La réunion de famille était et reste souvent l'occupation la plus fréquente des dimanches et fêtes. Les voyages étaient rares, et le mot même de loisir n'existait pas. C'est un concept essentiellement urbain. Maintenant chaque bourgade a son cinéma ; des bibliobus fournissent de la lecture aux ruraux les plus isolés, et surtout la radio et la TV sont partout, apportant les nouvelles aux citadins comme aux ruraux, raccourcissant les distances et uniformisant les modes de vie.

Mais il faut noter que certaines occasions de dépenses pour les loisirs (surtout ceux dits « culturels ») sont inexistantes chez les ruraux (théâtre, concert). Les voyages restent encore peu répandus. Il demeure difficile de prendre des vacances ; si la société rurale se différencie de plus en plus de la population agricole, il n'en reste pas moins que le déséquilibre demeure entre elle et la société urbaine malgré le développement des mass média.

Quant à la vie culturelle propre aux ruraux, manifestée par les activités folkloriques et les processions à l'occasion des fêtes religieuses ou profanes, elle est en voie de disparition. De même, dialectes et patois régionaux se perdent, et l'extinction de ces moyens d'expression et de communication originaux accompagnent celle des mentalités et modes de pensée typiquement locaux.

Il y a donc uniformisation des loisirs et de la vie culturelle du milieu non urbain, qui aboutit localement à la destruction des expressions culturelles autonomes, ramène les caractères typiques du mode de vie rural au niveau de quelques grandes régions géographiques (Bretagne, Sud-Ouest), bref, tend à supprimer la vie culturelle propre à la société rurale sans la remplacer par une autre vraiment adaptée.

REVENUS

Les revenus des ruraux sont difficiles à chiffrer. Certains commerçants sont dans l'incapacité de pratiquer une gestion « saine ». Dans l'alimentation, par exemple, on vit sur son commerce, on se sert dans la boutique comme si cette consommation familiale ne comptait pas. La rationalité industrielle pénètre lentement dans ce milieu, poussée par les difficultés de développement des agents économiques soumis à une concurrence croissante sur leurs marchés.

L'épargne est aussi peu chiffrable : les montants des dépôts dans les Caisses d'épargne sont moins nombreux que chez les urbains mais on dépose encore volontiers son argent chez un notaire.

La pratique des achats à crédit semble moins développée, mais par exemple dans la mesure où les agriculteurs font rarement la distinction entre leur comptabilité personnelle et celle de leur exploitation, ils pensent utiliser les prêts du Crédit agricole pour effectuer des achats d'équipements de ménage.

RELATIONS HUMAINES

La réduction de la société agricole et la pénétration de la société urbaine dans la société rurale tendent ainsi à changer les relations humaines.

Les relations informelles primaires s'engageant à la faveur du voisinage et des activités communes font place petit à petit à des relations fonctionnelles ou institutionnelles facilitées par le développement des transports.

Les relations fonctionnelles, s'établissant entre les ruraux et les agriculteurs auxquels ils rendent des services, se développent par suite de la multiplication des relations

économiques en amont et en aval de l'entreprise agricole. Les déplacements à l'occasion de concours, de transactions commerciales se multiplient. De plus en plus nombreux sont les rapports avec les fournisseurs et avec les entités constituant la chaîne de distribution des produits agricoles.

Les relations institutionnelles s'intensifient grâce à une prise de conscience croissante des responsabilités et des impératifs de l'avenir. On peut citer la formation d'association de toutes sortes (sportives, professionnelles ou même culturelles...) qui conduisent les ruraux à dépasser leur possibilité traditionnelle. Le tourisme favorise ce désir de s'ouvrir à l'extérieur. Il contribue à la diffusion de modèles urbains de comportements individuels et sociaux. L'utilisation d'une voiture personnelle, l'envoi des enfants dans les établissements scolaires de la ville, sont également des phénomènes contribuant à donner à l'espace rural une autre dimension. La perception et le vécu de cet espace changent de nature.

Par vocation, au service de la société agricole, la société rurale tend à s'orienter vers le service de la société urbaine. Ce changement de clientèle provoque d'importantes mutations que l'on va analyser en parlant justement des activités des ruraux.

VIE ECONOMIQUE

Le réseau d'écoulement des produits s'est aussi modernisé. On ne vend plus directement au consommateur sur les marchés locaux, mais des grossistes font les intermédiaires, et le développement des transferts par frigorifiques ne profite pas toujours aux petites industries locales. Pourtant quelquefois une laiterie, une fromagerie, une tannerie ont permis au village de s'agrandir. Il semble que le réseau de distribution resterait encore à améliorer. Par exemple, des conserveries ou des fabriques de jus de fruits sur les lieux mêmes de la production éviteraient aux récoltes surabondantes de se détériorer.

Quant au réseau de commerçants, on a vu qu'il tendait à diminuer. On assiste, en fait, à deux phénomènes : fermeture des petites boutiques dans les villages qui se dépeuplent et dans les centres : substitution aux commerces traditionnels de larges surfaces de vente qui drainent non seulement la clientèle urbaine, mais aussi la clientèle locale de la campagne. Le citadin (l'urbain) en relation avec la société rurale exige d'elle des services d'une qualité presque identique à celle fournie par les grandes villes. Conjointement se développe la distribution par marchands ambulants, représentants des chaînes de magasins d'alimentation ou autres et même la vente par correspondance.

L'industrie que l'on rencontre en milieu rural est par définition petite. Elle concerne surtout la transformation et le traitement de produits locaux, en général issus de l'agriculture (industrie alimentaire) mais aussi et surtout, depuis quelque temps de produits industriels extérieurs à la région dont elle assure l'exploitation et l'entretien (réparation automobile, laboratoires, etc...). Dans le cadre de la

décentralisation industrielle, certaines grosses industries peuvent aussi parfois avoir intérêt à implanter des usines en milieu rural, particulièrement des usines employant un personnel peu important, peu spécialisé, souvent féminin, et dont le coût est moins élevé que dans les grandes zones urbaines. En 1962, on évalue d'une façon générale à 2 millions le nombre d'emplois apportés aux ruraux par l'industrie, pour une population rurale non agricole de 3,5 millions de personnes. Cependant cette industrie est fragile du fait de la structure des entreprises, petites et peu modernes, et de ses branches d'activités souvent récessives (textile, cuir, bois).

Parallèlement au déclin des petites industries familiales et des commerces incapables de se moderniser, un nouveau s'est fait sentir grâce à l'artisanat qui fait vivre un nouveau type de commerce. Cette situation se rencontre dans les sites touristiques (Bretagne, pays basque, Alpes...). Mais ce développement n'est souvent pas le fait de la société rurale locale. C'est de l'extérieur bien souvent qu'arrivent les artisans capables de répondre à la demande des touristes, et les lotisseurs des champs de neige. Néanmoins la vie locale s'en trouve stimulée.

Le tourisme est également une activité en croissance, bien que toutes ses possibilités soient loin d'avoir été envisagées par les ruraux ou leurs représentants. L'hôtellerie, par exemple, est une branche très inégalement exploitée, alors que les ressources géographiques et climatiques du monde rural commencent juste à être utilisées. Mais dans cette activité touristique aussi, il faut noter la tendance à la pénétration des valeurs urbaines, avec loisirs de consommation (sports nautiques, vol à voile...), au détriment des valeurs folkloriques régionales.

Il reste que l'urbanisation croissante et la notion de vacances sont à l'origine d'un gonflement de la société rurale pendant une bonne partie de l'année ; l'importance de ce phénomène et de ses conséquences (impact sur le mode de vie des ruraux, incitation au développement d'une « industrie du tourisme » par exemple) ne doit pas être perdue de vue car elle ira en grandissant : le taux de migrations saisonnières devrait normalement s'accroître à l'avenir, des villes vers les campagnes, tandis que le pouvoir d'achat déplacé par ce mouvement de population devrait s'accroître proportionnellement à l'augmentation du budget moyen du « vacancier ».

A titre indicatif, donnons ici quelques chiffres pour illustrer l'étroitesse des rapports liant le tourisme au monde rural : l'I.N.S.E.E. évalue à 6 millions le nombre de Fran-

çais qui ont, en 1966, passé leurs vacances à la campagne. Il affirme de plus que, même si le choix de ce type de vacances est lié à un niveau de revenu plus faible et si son pourcentage diminue (31,5 % en 61 et 18 % en 66), l'augmentation générale du taux de départ en vacances entraînera un accroissement de cette forme de séjours.

60,6 % des ménages disposant d'une résidence secondaire l'ont localisé à la campagne. 65,6 % des résidences secondaires sont à la campagne. Les régions les plus favorisées sont : la Bretagne, une partie des pays de la Loire, la Basse-Normandie et la Région parisienne, la Bourgogne, les Régions Rhône-Alpes, Provence-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon.

Tensions dans la société rurale et tendances

TENSIONS

Les tensions ressenties dans la société rurale sont le plus souvent vécues au niveau de l'épreuve individuelle par les commerçants, les artisans, les petits industriels, et le personnel qu'ils emploient. Les ruraux des bourgs et des toutes petites villes trouvaient dans l'environnement agricole et dans les activités propres à la société agricole leur raison d'être à travers des services multiples qu'ils lui rendaient. Or, en raison des changements profonds qui ont cours dans l'agriculture et de la multiplication des services aux agriculteurs dans les villes, la société rurale tend à se vider de son contenu.

C'est ainsi que des tensions s'y développent :

- par manque d'un environnement agricole dynamique,
- par manque, souvent, de conditions susceptibles de développer le tourisme,
- par manque de formation professionnelle permettant à la population de se reconverter et de partir à la ville,
- par la disparition des activités non agricoles,
- par la récupération par la ville des services que la société rurale a toujours rendus,
- par la tendance de la société urbaine à s'emparer de l'espace rural,
- par drainage de la main-d'œuvre rurale (non agricole),
- par la mise en cause de sa structure sociale traditionnelle basée sur les notables qui sont remplacés progressivement par de nouveaux leaders formés par la ville.

Ces tensions de la société rurale rarement se transforment en enjeux collectifs, propres, indépendants de ceux qui se forment dans la société agricole. Ainsi voit-on disparaître des bourgs, s'amenuiser des petites villes sans que cela donne lieu à des conflits sociaux organisés.

A ces tensions s'ajoutent celles existant entre groupes sociaux, les uns détenteurs des valeurs traditionnelles, les autres instruments de diffusion des valeurs propres à la société urbaine.

ENONCE DES TENDANCES PRINCIPALES

Deux tendances opposées se développent :

— dans les zones rurales dont l'environnement agricole manque de dynamisme et où d'autres activités ne peuvent se développer et où aucune ville dynamique sert d'appui, tendance à la disparition des bourgs et des villages et à la déchéance des petites villes ;

— dans les autres zones, la société rurale se transforme profondément. Les tendances rendant compte de cette transformation peuvent être traduites par le terme d'« urbanisation ».

L'« urbanisation » n'est que le processus selon lequel le système de valeur, les modes de vie, les modèles urbanistiques et architecturaux, les types d'équipements caractérisant l'urbain, se diffusent et s'étendent dans l'espace rural. L'incidence de l'urbanisation est déjà visible :

L'espace rural prend une dimension moins liée à l'environnement agricole :

- par la formation et l'accueil de nouvelles couches sociales ;
- par l'exercice d'activités non agricoles nouvelles : industrie, loisirs (champs-neige, forêts, plans d'eau, etc.), accueil temporaire (saison ou week-end), induisant la création de nouveaux équipements et d'institutions diverses ; appropriations de l'espace rural par les urbains ;
- par l'atténuation de frontières nettes entre le rural et l'urbain, renforcée par l'urbanisation en nébuleuse ;
- par le développement d'infrastructures d'échanges entre le monde rural et le monde urbain (routes, transports, télécommunications etc.).

L'incidence de l'« urbanisation » est déjà visible :

- au niveau de l'habitat ; dans l'architecture et l'équipement électro-ménager et mobilier ;
- au niveau de l'aménagement spatial, dans la concentration de l'habitat, les espaces verts et l'environnement physique immédiat de type urbain, l'infrastructure routière et la voirie adaptées à la circulation automobile, l'intégration des villages dans les mailles de l'espace urbanisé en nébuleuse, les liaisons avec les petites et moyennes villes, l'action des syndicats inter-communales pour l'aménagement ;
- au niveau du travail, dans l'attitude rationnelle vis-à-vis de la terre (facteur de production), l'adoption de la valeur marchande du travail, la rationalisation de la production et de la commercialisation, l'utilisation de la voiture comme moyen de déplacement vers le lieu de travail, la participation à des congrès, expositions, séminaires, etc.
- au niveau culturel, dans l'utilisation des moyens institutionnels de formation professionnelle, le souci de donner aux enfants les moyens de réussite sociale, la fréquentation scolaire croissante jusqu'à l'université ;
- au niveau des loisirs, dans l'adoption d'un temps journalier de loisir, la fréquentation d'équipements de loisir en ville, les voyages, le tourisme, la consommation des mass média ;
- au niveau des relations, dans le développement des relations fonctionnelles et institutionnelles, transformation du contenu des relations primaires ;
- au niveau de la participation,
 - dans l'accueil de groupes institutionnels ou non, prenant en charge l'avenir de l'agriculture et du monde rural ; interviennent les exploitants, individuellement ou en groupes informels, les organismes responsables, cantonaux, départementaux ou régionaux ;
 - dans la mise en perspective des problèmes de la société rurale dans le cadre de la région en tant qu'un tout qui intègre de plus en plus l'espace urbain : politique régionale intégrée et concertée entraînant la participation d'acteurs nombreux,
 - dans la volonté des différents agents de la société rurale d'être présents dans les centres de décisions.

Société industrielle

Les pages qui vont suivre traitent essentiellement du fonctionnement de la société industrielle française.

Les statistiques françaises dont nous disposons pour ce sujet sont encore en général assez peu adaptées à une analyse de l'évolution de la structure des entreprises, analyse qui révélerait les moteurs même de cette évolution et que nous avons tenté d'ébaucher.

Nous avons, de ce fait, été conduits à décomposer les différents stades du développement industriel, à déterminer des critères permettant de repérer l'état de développement d'une force de production et de suivre ainsi son évolution (**les trois stades de développement**).

Un bref aperçu sur les **rapports sociaux de production** et **l'action de l'Etat** suit ce chapitre.

Reprenant le découpage en 29 branches de la comptabilité nationale, nous avons étudié la société industrielle selon les produits fabriqués. Fixant certains ordres de grandeur sur des variables simples, nous avons déterminé les **branches dominantes**, dégagant par une rapide analyse les tendances générales de chacune.

Bien qu'elle ait permis de rassembler des tendances d'évolution très utiles, cette étude par branche à l'aide d'indicateurs simples présentait cependant de graves lacunes. En effet, aucun concept permettant de saisir des mécanismes et plus tard des évolutions n'apparaissait. D'autre part, il n'était pas possible de relier ces connaissances trop descriptives avec le mécanisme de fonctionnement général des trois états du capitalisme rappelé précédemment. Enfin, le découpage en 29 branches de la comptabilité nationale, s'il permettait d'utiliser les statistiques existantes, représentait un contenu déjà ancien du système économique français.

Nous avons donc été amenés à adopter trois concepts opératoires (**forces de production, modes de production** et **rapports de production**) pour la description des mécanismes et des processus d'évolution.

Nous avons aussi cherché à avoir une vue d'ensemble de la société industrielle dans les diverses régions françaises (**régionalisation des forces de production**).

Des **annexes** complètent et appuient ces divers chapitres.

Avant de continuer, nous rappelons rapidement le principe général et les caractéristiques du fonctionnement d'une société industrielle de type capitaliste.

- L'entreprise en tant qu'unité et type d'organisation constitue le pivot de la société industrielle. Là s'articulent le travail des hommes, le capital et le savoir technologique en vue de la réalisation des produits.
- Cette articulation se fait selon les principes de division du travail et de hiérarchisation des tâches.
- Elle est le générateur d'un système de valeurs fondé sur la rationalité économique, l'efficacité.

A ces trois caractéristiques fondamentales de toute société industrielle, s'ajoutent d'autres traits du fait de son appartenance à un système de type capitaliste :

- Ce système de production se caractérise par l'appropriation privée de l'essentiel des moyens de production et par la multiplicité des centres de décision qui lui sont associés.
- L'objectif premier des agents de ce système est la réalisation d'un profit maximum.
- La création permanente de nouvelles forces de production et, par conséquent, la nécessité de croître sont les conditions essentielles du fonctionnement de la société industrielle de type capitaliste.
- Le progrès technique, la recherche orientée vers la mise au point de nouveaux produits ou des moyens permettant d'accroître la productivité sont essentiels à la dynamique de cette société.
- Reposant sur le principe de la libre concurrence, la société industrielle capitaliste poussée par la recherche de la rationalité optimum se développe en accroissant les unités de production et en s'orientant vers un système oligopolistique, voire monopolistique.

Ces quelques traits fondamentaux des sociétés industrielles capitalistes vont nous permettre de replacer la France dans cet ensemble et de cerner les mécanismes de fonctionnement de la société industrielle française.

Les trois stades de développement

Définitions et critères utilisés

L'entreprise est, a-t-on rappelé précédemment, l'institution centrale d'une société industrielle. La société industrielle française est composée d'entreprises dont l'état d'avancement par rapport aux autres sociétés industrielles est très variable. Ces différences vont induire des rythmes de mutation et de développement.

Pour les étudier, par suite du manque de statistiques convenant, nous avons été amenés à déterminer quelques critères.

Ces derniers correspondent à des variables significatives de l'évolution de l'entreprise, variables que nous ne pouvons chiffrer, étant donné l'absence d'informations précises.

Plus qu'un contenu quantitatif, nous espérons de cette analyse une meilleure appréciation des phénomènes de mutation et de l'impact de la société industrielle sur la réalité sociale et spatiale française.

La coexistence des différents stades de développement des entreprises françaises nous permet de nous référer, pour leur analyse, aux « trois types d'entreprises ».

Les définitions de ces trois types s'appliquent aussi bien à l'instant présent qu'à tout instant du futur ; elles se basent sur la situation, sur la potentialité de mutation d'une entreprise à un moment donné.

L'état avancé est tel que, à un moment donné, les forces, modes et rapports de production, définis plus loin *, s'organisent de la façon la plus compétitive face à un état concurrentiel très dynamique à l'étranger. Cet état avancé secrète donc en quelque sorte les mutations : ce sont les canaux par lesquels passe l'innovation.

L'état adapté est tel que, à un moment donné, les modes et rapports de production permettent une adaptation des forces de production au processus de mutation imposé par l'état avancé.

L'état archaïque est tel que, à un moment donné, les modes et rapports de production ne sont pas susceptibles de s'adapter à des mutations en cours dans l'ensemble du système socio-économique. Les forces de production correspondantes sont donc destinées à disparaître plus ou moins rapidement en tant qu'ensemble organisé.

Ces deux derniers états sont donc définis par leur capacité ou leur incapacité à suivre les mutations dont est porteur l'évolution de l'état avancé.

Les germes de mutation de la société industrielle sont issus du processus d'évolution de la société globale et peuvent se situer alors à tout niveau de cette évolution (sociale, organisationnelle, institutionnelle, technique), ou bien proviennent de la nécessité, pour le système avancé français, d'assurer sa compétitivité en s'adaptant aux mutations qui se développent dans les autres sociétés capitalistes, donc dans les autres systèmes avancés. Certains genres de mutation sont ainsi captés par l'état avancé qui fera l'effet

de récepteur et d'amplificateur de mutations. Ceux qui n'auront pas été ainsi amplifiés vont soit disparaître pour réapparaître plus tard dans certains cas, soit continuer à se diffuser très lentement dans le système socio-économique. Les processus d'évolution interne et externe à la France secrèteront d'autre part de nouveaux germes de mutation qui viendront s'ajouter aux précédents. L'état avancé captera à nouveau certains éléments de cet ensemble et le processus se développera ainsi continûment.

Il est de plus évident que les caractéristiques des entreprises dans chacun des états vont se modifier au cours du temps. Telle structure du capital ou tel mode de gestion qui, en 1970, sont nécessaires aux firmes qui veulent prétendre à la position « avancé », ne suffiraient pas en 1990-2000 à assurer le maintien de ces firmes dans ce même état.

En conséquence, après avoir retenu sept critères (ceux-ci sont indiqués plus bas) comme indicateurs de la capacité des entreprises à amorcer ou à suivre les mutations en cours en 1970, donc comme indicateurs de typologie des firmes au regard des trois états archaïque, adapté, avancé, les mêmes critères ont été utilisés, avec des contenus modifiés, pour le même classement en 1985 et 2000.

Ces modifications ne sont pas arbitraires. Elles ont été suggérées par l'analyse du cheminement de l'ensemble du système socio-économique, et plus particulièrement, bien entendu, par les processus d'évolution des sociétés industrielle et urbaine française re-situées au maximum par rapport aux sociétés de même nature les plus « avancées » des autres pays du monde.

Il est clair que, dans cette étude, la pertinence des indicateurs et l'importance de la pondération entre ceux-ci pour l'affectation des diverses firmes dans les trois états, ont été jugées de manière qualitative. Il n'existe pas, à notre connaissance, de travaux, en France et à l'étranger, engagés sur ce thème à un niveau de détail suffisant pour être exploités ici. En effet, au risque de rester à un niveau de généralité excessive, il était nécessaire d'examiner les divers états au niveau des grandes forces de production. Des experts, très proches du travail de l'équipe de base du scénario ont d'abord élaboré ce classement en 1970. Puis, l'évolution de chaque force de production étant analysée *, en même temps que s'élaborait le cheminement, la typologie pour 1985 a été dressée. Elle a servi, avec d'autres éléments du travail synchronique 1985, à la « recharge » en informations du cheminement. Elle donnait en effet une indication qualitative relativement précise à un niveau de désagrégation assez fin de la capacité de mutation du système de production français. Les estimations quantitatives n'ont été faites que pour donner un support aux qualitatives. Elles restent très approximatives.

Nous avons défini les critères retenus pour la différenciation entre les états (avancé, adapté, archaïque) de la manière suivante :

La structure du capital

Ce terme de structure désigne les caractéristiques des apporteurs de capitaux, soit au cours de la création de la firme, soit pour une augmentation de capital.

(*) Cf. p. 168 et suiv.

Le marché est pris ici sous deux points de vue :

- on examine l'action possible que détient la firme sur son marché,
- on examine également l'étendue de ce marché (international, national ou local).

Le degré d'intégration

La firme peut avoir conduit dans le passé une politique d'intégration par les capitaux, par intégration verticale totale ou partielle de firmes ayant des activités en amont ou en aval de sa propre activité, par intégration horizontale de firmes ayant la même activité, enfin par intégration oblique de firmes ayant des activités parfois très éloignées des deux axes de référence précédents. On aboutit ainsi à une structure d'entreprises habituellement nommée conglomérat. Un deuxième type d'intégration réside dans la création de marchés captifs pour la firme, la mettant vis-à-vis de ses clients en situation de monopole sans qu'il y ait intégration de ceux-ci par les capitaux.

La technologie utilisée désigne le niveau technique atteint par les équipements de la firme. Elle évolue dans le temps et ne peut être jugée qu'en référence au niveau moyen atteint dans la branche.

Le niveau de la recherche peut être mesuré soit par la part de budget de recherche dans le chiffre d'affaires de la firme, soit par le niveau d'achat et de vente de brevets (transactions dites invisibles).

Le type de gestion est évalué aussi bien dans ses modes (centralisation - décentralisation) que dans ses instruments, les deux aspects étant assez liés mais non intégralement.

La structure de la main-d'œuvre est repérée par la part respective des emplois d'exécution, d'encadrement et d'innovation.

Etats d'avancement de la société industrielle française

Voyons maintenant au travers de ces trois états quel est le mécanisme de fonctionnement de la société industrielle française en 1970.

a) **Les entreprises « avancées »** cherchent en France à acquérir une puissance comparable à celle des entreprises étrangères avec lesquelles elles se trouvent en compétition directe.

Pour y parvenir, elles doivent accroître leurs marchés tant au plan national qu'international et les contrôler en y pratiquant des prix compétitifs. Il leur faut pour cela améliorer leur productivité, diminuer leurs coûts en accroissant leur production. Cette expansion rend nécessaire les regroupements de capitaux, l'appel à de puissants groupes financiers, les emprunts publics, et la réalisation de bénéfices accrus.

Aussi, parallèlement à une concentration des capitaux, apparaît une concentration des entreprises, tant verticale qu'horizontale et sous la forme de conglomérats.

Ces blocs de production intégrée sont en liaison étroite avec de puissants groupes financiers et contrôlent le marché national.

Ce marché s'accroît d'ailleurs de plus en plus, donnant ainsi à ces entreprises les possibilités de se développer, condition nécessaire à leur pérennité.

Seule l'importance de leur production peut leur permettre la compétitivité sur les marchés internationaux, tout en assurant un accroissement des profits.

Cette production croissante nécessite des modes de production organisés en vue d'une augmentation permanente de la productivité (automatisation, commande numérique).

Ceci a pour conséquence :

- la réduction du personnel employé comme exécutant ;
 - l'augmentation relative des agents d'encadrement (contrôle, opération de réglage...) dont le niveau de formation technique doit être de plus en plus élevé ;
 - un rapide accroissement des postes d'innovation puisque la recherche tient une place importante dans ces nouveaux ensembles répondant aux nécessités
- d'améliorer les produits et de créer de nouvelles forces de production pour étendre le marché ;
 - de perfectionner les techniques et d'accroître la rentabilité de l'entreprise en améliorant la productivité.

Cette recherche, nécessaire mais coûteuse, doit donc permettre d'accroître très fortement les profits. Parallèlement à l'amélioration de l'organisation du travail productif, les modes de gestion se développent et répondent aux nouvelles structures (accroissements du nombre de filiales, de la production des marchés).

Ceci implique la décentralisation des décisions de gestion, multipliant le personnel d'encadrement et de gestion (tertiaire) alors que la centralisation des décisions de stratégie et politique économique résultent des mouvements de concentration.

Ce double mouvement aboutit à séparer de plus en plus les travailleurs des objectifs de développement de l'entreprise qui les emploie, malgré la participation croissante de certains d'entre eux à des décisions à court et moyen terme.

Cette nouvelle organisation nécessite un fort budget de recherche et de développement, et, par conséquent, ne peut être financée que par des unités importantes de production.

La tendance à la concentration, issue directement de la libre concurrence, est donc continue en France et s'annonce très forte, étant donné la nécessité de rattraper l'avance qu'ont certains pays.

Ces entreprises se développent rapidement par la taille du marché qu'elles contrôlent et la production qu'elles assurent. Elles se concentrent, entraînant dans ce mouvement la diminution relative des emplois d'« exécutants ». Face à ce développement, d'autres entreprises sont globalement en déséquilibre. Mais ce déséquilibre est de nature et de durée diverses.

b) **Les entreprises « adaptées »**, capables de suivre cette évolution, occupent une place non négligeable sur le marché où elles satisfont aux critères de compétitivité. Cependant, elles doivent se modifier (capitaux, rentabilité, bénéfices, marchés) pour assurer leur survie.

En effet ces entreprises bénéficient d'un fort soutien bancaire, qui prend souvent la forme d'une participation au capital social. Mais les groupes financiers importants se tournent de plus en plus vers les entreprises de type avancé.

Leurs capitaux sont purement nationaux, car les participations étrangères sont concentrées dans les firmes avancées qui garantissent un taux de profit plus élevé que ne le font les firmes moins dynamiques.

Ces entreprises sont déjà assez intégrées (concentrations verticales et horizontales à cadre national exclusivement) ce qui leur permet d'avoir un marché de taille non négligeable et de mettre en commun leurs connaissances techniques, leurs matériels de gestion, leurs réseaux de distribution. Cependant leur marché est encore faiblement intégré, car la concentration est plus verticale qu'horizontale.

TABLEAU DES CARACTERISTIQUES DANS LES TRENTE PROCHAINES ANNEES

ÉTAT DU SYSTÈME	Archaïque		Adapté		Avancé	
	1970/1980	1985/1990	1970/1980	1985/1990	1970/1980	1985/1990
Structure capital (capitaux propres)						
Origine du capital	personne physique	sans participation bancaire	national appel au public (obligations-actions)	participations bancaires	international banques	groupes financiers internationaux
Augmentation du capital	versement personnel	bénéfices	autofinancement	participations autofinancement croissance externe	croissance externe autofinancement	croissance externe autofinancement
Marché						
Actions sur le marché	faible	nulle	bonne	assez forte	forte	très forte
Étendue marché	local	local			national	international
Degré d'intégration						
Par les capitaux	non intégré	peu ou non intégré	vertical	vertical et horizontal	vertical et horizontal	très intégré
Par le marché		vertical	non intégré	faiblement intégré	intégré	très intégré
Technologie						
	mécanisation avec manutention	mécanisation automation	mécanisation automation	automation commande numérique	automation	commande numérique ordinateur contrôle commande de la chaine de production
Recherche						
Budget Brevets	très faible	nulle	faible achat	très faible achat	forte achat et vente	très forte vente
Gestion						
Mode décision	autocratique	centralisé CT et LT	très centralisé	décentralisé CT centralisé LT	décentralisé CT centralisé LT	
Instruments gestion	artisansaux	classique type « 1970 »	organisation début gestion automatisée	gestion automatisée	gestion automatisée	télégestion
Structure main-d'œuvre						
Exécution	fort	fort	fort	moyen	moyen	faible
Encadrement	faible	faible	moyen	moyen	fort	moyen
Innovation	nul	nul	faible	faible	moyen	fort

Ces entreprises sont donc nécessairement amenées à une concentration horizontale, concentration qui dans un premier temps ne modifie pas beaucoup l'espace aménagé. Ces entreprises sont donc de deux natures :

- intégrées dans un ensemble de production
- très spécialisées : type de produit très particulier dont la production nationale est faible mais dont elles assurent une part relativement forte. Parmi celles-ci, les **entreprises de sous-traitance** dont le marché est réduit, dépendent de la stratégie des entreprises qui leur passent commande. Leur force sur le marché est cependant grande.

Ces entreprises ne réalisent toutefois que des bénéfices limités par rapport à ceux que réalisent les entreprises avancées. Elles ont à moyen terme des problèmes de financement qui, pour les plus dynamiques d'entre elles, les poussent à se joindre à d'autres entreprises adaptées. Certaines entreprises très spécialisées, apportant par conséquent un marché nouveau, vont être absorbées par les entreprises « avancées ». Enfin d'autres, continuant leur production, deviennent « archaïques ».

Les entreprises « adaptées » ont donc un avenir incertain et peuvent rapidement perdre leur autonomie. Elles utilisent une technique moins rentable que celles qui sont « avancées » bien que susceptible d'être rapidement améliorée (automation, début, dans certains cas de commande numérique), mais elles ne réalisent que très peu de recherches. Celles-ci sont orientées vers l'amélioration de production ou des techniques en cours, mais peu vers l'innovation. Cette recherche complexe est de plus en plus coûteuse ; elle implique une concentration avancée. Sa nécessité favorise cette concentration.

La plupart de ces entreprises achètent systématiquement des brevets ; elles accumulent donc un retard de développement. Les structures d'emploi sont également différentes et permettent une augmentation moindre de la productivité. Il y a encore peu d'innovateurs et une part relativement forte d'exécutants.

Les emplois d'exécutants sont donc essentiellement offerts par ces entreprises. Les emplois d'innovateurs le sont par les entreprises avancées. Ceci renforce la séparation des différents groupes sociaux et en modifie la nature. Les modes de gestion sont, tout en étant développés, moins élaborés qu'ils ne le sont dans les entreprises avancées. La proportion d'agents d'encadrement (tertiaire de gestion) y est plus faible.

c) **Les entreprises « archaïques »** sont, nous l'avons vu, de plus en plus nombreuses puisque ce sont celles qui n'ont pu restées « adaptées ». Mais un grand nombre d'entre elles tendent à disparaître. Elles restent cependant utiles, car, en distribuant des salaires, elles créent des marchés pour les autres entreprises. Leur survie est liée au développement des autres entreprises et de l'économie de façon plus générale.

Ce qui les caractérise est :

- l'absence de participation bancaire,
- de faibles bénéfices,
- des marchés restreints, sur lesquels elles n'ont qu'une très faible action,
- l'inexistence d'intégration à l'exception de rares intégrations verticales,
- des techniques dépassées,
- aucun budget de recherche et la difficulté d'achats des brevets,
- une proportion très forte d'exécutants,
- des méthodes de gestion peu développées (uniquement classiques),
- une faible rentabilité.

Ces entreprises sont donc à la fois des stabilisateurs à court terme du système puisqu'elles offrent de nombreux emplois d'exécutants et le moteur d'une évolution car leur disparition aggrave les tensions sociales.

Le lecteur pourra être surpris de cette analyse purement qualitative.

Les statistiques françaises ne nous ont pas permis de fixer des valeurs précises quant à l'importance de ces trois types d'entreprises et quant aux paramètres que nous avons utilisés.

En faisant participer à nos travaux certains experts bien au fait de l'ensemble de l'industrie française et de ses composantes, nous avons cependant pu établir quelques valeurs quantitatives qui n'ont aucune rigueur véritable et ne peuvent être conçues que comme un support au qualitatif.

Rapports sociaux de production

Syndicats patronaux et ouvriers de France

Le développement de la société industrielle et le maintien du système socio-économique, voire politique, de la France dépendent étroitement par un contrat tacite du jeu non seulement de l'Etat, mais de manière particulière, des syndicats et du patronat.

Le patronat français s'est organisé au XIX^e siècle, bien avant que le syndicalisme ouvrier n'existe, pour réclamer de l'Etat une protection contre la concurrence des autres pays, notamment de l'Angleterre. Jusqu'à nos jours, il restera profondément marqué par ce protectionisme et désarmé dans une économie concurrentielle. L'idéologie individualiste, protectionniste, socialement conservatrice d'une part importante des industriels français est un phénomène largement reconnu. Il faut dire que l'entreprise de type familiale qui distingue notre industrie n'a que trop renforcé cette tendance.

Le souci de sauvegarder l'autorité patronale constitue aussi une caractéristique qui est à la base de maintes positions prises en cas de conflit, au-delà des raisons purement économiques qui sont alors avancées. De nos jours, l'acceptation franche de la concurrence, la reconnaissance positive du syndicalisme ouvrier, et la dimension sociale de l'entreprise sont le fait essentiellement d'une minorité de jeunes patrons. A leur côté, se place une nouvelle génération de cadres.

Pouvoir et autorité patronale sont d'autant plus défendus qu'ils sont considérés comme une condition du maintien de la séparation entre les détenteurs des moyens de production et la main-d'œuvre salariale, séparation indispensable à la reproduction du système socio-économique. Ainsi s'explique que toute tentative de la part des syndicats de contrôler la gestion, et tout essai de faire participer, d'une façon ou d'une autre, les salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise, soient mal reçus dans la plupart des cas par le patronat, comme si le processus de reproduction de la société industrielle capitaliste française en était menacé.

Un autre trait caractérise le patronat français dans son organisation officielle : son extrême hétérogénéité. Il est compréhensible que les représentants de la grande industrie n'aient pas toujours les mêmes intérêts et ne se situent pas dans la même optique que les patrons des petites et moyennes entreprises. Dans un contexte d'ouverture des frontières, ce qui est source de développement pour les uns devient gêne pour les autres. Cela rend particulièrement difficile le rôle de l'Etat, plus porté à favoriser le développement des forces économiques d'avenir.

Le syndicalisme ouvrier français se distingue dès le XIX^e siècle par la multiplicité des tendances qui s'affrontent, allant d'un syndicalisme modéré réformiste à un syndicalisme se voulant révolutionnaire sans pourtant se comporter toujours comme tel. Au contraire des organisations patronales, le syndicalisme ouvrier garde en France une assise régionale qui le met en situation avancée dans les rapports conflictuels.

La diversité des tendances idéologiques du syndicalisme ouvrier, quelles que soient les positions « officielles » vis-

à-vis de la « légalité bourgeoise », n'empêche nullement le maintien d'un contrat tacite avec la société française, et par contrecoup avec l'Etat. Dans ce contexte, le pluralisme syndical, par sa propre existence, empêche la polarisation de la classe ouvrière. D'autre part, la faiblesse du syndicalisme ouvrier est le résultat non seulement du refus du patronat de l'accepter comme un fait institutionnel normal, mais surtout de la faiblesse de ses moyens financiers et du nombre restreint de salariés syndiqués.

Seuls des événements conjoncturels réussissent à mobiliser de loin en loin l'ensemble des salariés sous le contrôle des syndicats. L'individualisme, l'importance du facteur familial, le bas niveau des salaires, la recherche de la sécurité de l'emploi, les mécanismes de l'ancienneté et des primes défavorables à la mobilité du travail, le manque de qualification d'un nombre important d'ouvriers, sont autant de facteurs qui, au-delà des positions idéologiques, empêchent souvent les syndicats de s'accorder.

Et, pourtant, des signes multiples font entrevoir que les syndicats ne sont plus, autant qu'autrefois, des institutions représentant la volonté et la position d'une partie de la classe ouvrière, plus jeune, dont les objectifs poursuivis et les moyens de lutte utilisés rompent les traditionnelles règles du jeu. Paradoxalement, si ce fait d'une part permet, de façon conjoncturelle, de donner à un ensemble ouvrier une certaine cohésion, d'autre part il n'est pas moins vrai qu'il devient ainsi plus difficile de cimenter l'unité ouvrière sur des bases organisationnelles institutionnalisées. Etant donné la division du travail et les inégalités entre les différents modes de production industrielle, entraînant des inégalités de culture, de salaire, et de mode de vie, il devient de plus en plus ardu pour les syndicats de bâtir une stratégie unitaire du mouvement ouvrier. Dans cette optique, aux revendications quantitatives s'ajoutent de plus en plus des demandes qualitatives, fort hétérogènes d'une entreprise ou branche industrielle à l'autre. A ces clivages s'ajoutent également des clivages de générations, les jeunes ouvriers aspirant davantage à la mise en œuvre d'entreprises gérées de façon plus démocratique, utilisant les acquis technologiques pour améliorer et la gestion et les conditions du travail. De là, le pas est vite fait vers une mise en cause et de la nature de la production et du système socio-économique qui lui sert de support, remise en cause révolutionnaire chez les uns, réformiste chez les autres.

Le fonctionnement du syndicalisme se heurte encore à bien d'autres facteurs liés à sa propre histoire. En effet le mouvement syndical — tout comme les partis politiques — est marqué en France par un conflit profond entre l'idéologie adoptée ou recherchée à un moment donné et la pratique syndicale. L'idéologie prône la défense d'un groupe social ou d'une classe sociale ayant des intérêts communs à défendre contre d'autres groupes ou une autre classe : l'idéologie portant sur la lutte de classe entre ouvriers et patronat est la plus marquante, mais n'est pas la seule qui existe. Cette idéologie, en tant que telle, n'a pas varié sensiblement dans le temps.

Or, au-delà et en-deçà de cette idéologie, une autre s'est formée autour du concept de l'intérêt national qui prend sa raison d'être dans la réalité de la nation.

La réalisation de la nation française et en conséquence

de l'Etat, a été un processus historique long et ardu, jamais entièrement assuré, vu le contrepoids d'un courant régional, sinon régionaliste. L'unité nationale prend ainsi l'intérêt national comme **médiation de pratique politique**, dans la mesure où la nation en tant qu'entité abstraite, rassemble et transcende les intérêts divergents des différents groupes sociaux. L'action syndicale ne peut donc se déployer et être tolérée que si elle ne porte pas atteinte à l'intérêt national dont l'Etat est l'interprète social, c'est-à-dire que si elle ne remet pas en cause la nation, expression de l'unité et de la cohésion du corps social. D'où le fait que le syndicalisme se soit limité progressivement à l'amélioration des conditions sociales d'une partie de la population sans porter atteinte aux autres groupes sociaux. Sortir de ces limites devient ipso facto une action politique visant l'intérêt national, donc la nation elle-même.

Un tel état de chose rend difficiles et mouvantes les relations ouvertes entre syndicats et partis politiques. Il conduit une partie du syndicalisme français à se prévaloir d'un apolitisme croissant. Cet apolitisme dans l'action s'oppose à l'idéologie de certains syndicats, idéologie axée sur la lutte de classe et la recherche révolutionnaire d'une société qui rejette le système socio-économique de type capitaliste. Or cette idéologie, pour les raisons exposées, a de plus en plus de mal à se traduire dans l'action. Si elle se faisait, les syndicats risqueraient de s'aliéner une partie importante de la population, bien plus conservatrice dans la pratique que les idéologies auxquelles elle adhère. Aussi les syndicats, quelles que soient leurs appartenances idéologiques et leurs relations avec les partis politiques, sont-ils conduits à livrer des batailles, sectorielles et limitées qui sont subordonnées à la définition de l'intérêt national, socialement admise et politiquement acceptée. Par là, et au-delà des réticences conjoncturelles, ils sont contraints de souscrire à des formes diverses institutionnelles, conçues sous l'initiative de l'Etat, permettant de régler les rapports entre les salariés et le patronat.

Toutefois, depuis quelques temps, un mouvement original a pu se dessiner dans la vie politique française, qui, contrariant cette tendance à la réglementation des rapports entre salariés et patrons, a conduit certains groupes sociaux à une remise en cause du syndicalisme et à la recherche de nouvelles formes de lutte ou idéologies et actions s'accordent. Pour les individus qui se réclament de cette position, chaque lutte sectorielle doit s'inscrire dans une lutte globale pour la modification radicale du système socio-économique. Cette position est considérée comme illégale par les institutions et les groupes politiques chargés par voie électorale de définir l'intérêt général et de mettre en œuvre les moyens de le réaliser, et ne

peut pas modifier sensiblement, en tout cas sur une aussi courte période, l'état des rapports sociaux que nous venons de décrire pour la France en 1970.

Formation professionnelle et qualification

La société industrielle, par l'introduction de nouvelles machines, de nouveaux produits (télécommunications, ordinateurs, matières synthétiques, machines à enseigner) et par la croissance de la productivité a entraîné la valorisation des fonctions intellectuelles dans l'économie, ainsi que le changement des qualifications professionnelles — situation évolutive du travail, nécessité de reconversion et de recyclage — il est intéressant d'examiner rapidement comment ceci se traduit en France*.

- Le mouvement de qualification relative a été estimé par le relevé du pourcentage des ouvriers et employés (secteurs secondaire et tertiaire) par rapport au total des salariés (salariés agricoles exclus) par région de programme. On note une évolution très nette, bien que lente de ce rapport entre 1954 et 1968 dans pratiquement toutes les régions françaises. Ce mouvement affecte différemment les diverses forces de production. Celles où le phénomène est le plus net sont signalées plus loin**.
- L'analyse de l'adéquation entre les nouveaux emplois créés par région et les capacités de formation (bâtiment, travail des métaux et divers) montre une saisissante différence entre les besoins et les offres d'enseignement professionnel dans les centres A.F.P.A. dans les années récentes. Ceci est partiellement corrigé par l'ouverture de centres de formation dans les entreprises agréés par des ministères de tutelle, mais avec le risque d'absence de politique d'ensemble.
- Plus généralement on peut dire que l'industrie française n'attire pas les hommes.

Il existe en France une dévalorisation sociale des fonctions industrielles qui écarte de l'industrie les meilleurs cadres, et les travailleurs ressentent un sentiment d'aliénation dans les entreprises.

(*) Cf. les dossiers annexes, p. 269 et suiv.

(**) Cf. p. 168 et suiv.

Action de l'Etat sur la société industrielle française

Les relations entre l'Etat et la société industrielle française se développent à deux niveaux. L'Etat est, en premier lieu, le responsable plus ou moins autonome d'un grand nombre d'entreprises publiques. Il joue d'autre part un rôle très diversifié dans l'évolution de la société industrielle par le biais de mesures qui la concernent très directement, tout en étant désignées le plus souvent sous le terme de mesures de politique économique.

Nous envisageons successivement ces deux aspects.

a) LES ENTREPRISES SOUS CONTROLE DE L'ETAT

Nous n'entrerons pas ici dans les difficultés rencontrées pour définir des catégories juridiques claires dans le secteur nationalisé. Rappelons seulement que l'on distingue les organismes d'intervention, les services publics indus-

triels et commerciaux, les entreprises nationalisées et les sociétés d'économie mixte. Cet ensemble, héritage complexe du passé, ne semble plus composé suivant les critères simples traduisant une logique économique et politique unique.

Nous avons essayé de dresser un tableau où apparaissent, en lignes, certains critères selon lesquels l'Etat pourrait être intervenu dans le système productif, et, en colonne, quelques exemples de sociétés qu'il contrôle, et répondant ou non à ces critères.

On souligne ainsi une diversité très importante. On peut cependant faire apparaître un clivage entre :

- des entreprises du secteur concurrentiel et des participations
- les grandes entreprises nationales à caractère de service public.

Ce deuxième groupe a été choisi comme instrument d'entraînement sur les structures, d'action conjoncturelle (prix et salaires) et de politique régionale (tarifs différentiels et maintien de l'emploi).

Critères	Sociétés nationalisées répondant à ce critère	Sociétés nationalisées ne répondant pas à ce critère	Branches non nationalisées répondant à ce critère
Industries lourdes Concentration nécessaire des unités de production	E.D.F. Charbonnage S.N.C.F. Pétrole		Sidérurgie Chimie
Secteur monopolistique non soumis à concurrence	E.D.F.	Charbonnage de France S.N.C.F. Renault Chimie d'Etat	Aluminium
Secteur essentiel pour la Défense nationale	S.N.I.A.S. fabrique Airbus Concorde Caravelle } avions civils		Avions militaires proviennent essentiellement de firmes privées
Place stratégique dans le développement économique ou l'indépendance nationale	Pétrole	Union générale cinématographique Messageries maritimes Havas	Industries des calculateurs électroniques Banques d'affaires

Dans le cas où les contraintes imposées aux entreprises publiques visent des objectifs conjoncturels, elles font en principe l'objet d'indemnités compensatrices. Dans d'autres cas, les contraintes traduisent simplement le refus de l'Etat

de remettre en cause des structures périmées et sont alors couvertes par des subventions d'équilibre.

Ces deux faits impliquent des **transferts importants** par l'entremise des entreprises publiques.

Les transferts dont la S.N.C.F., la R.A.T.P. et les charbonnages sont l'instrument atteignent 3.300 millions de Francs (MF) supportés par le contribuable à la place du consommateur ou de l'utilisateur. Sur ce total, 1.500 MF sont couverts par des subventions d'équilibre qui compensent des transferts assez largement aveugles, dont les intentions sont peu explicites et les bénéficiaires mal connus.

Le rapport NORA (avril 1967) proposait :

- d'explicitier de manière effective chacune des contraintes imposées, leurs destinataires et leur coût,
- faire la preuve que les objectifs poursuivis à travers ces contraintes ne peuvent pas être réalisés par des moyens plus efficaces,
- trouver des substituts financiers à ces contraintes (recherche du prix du service public adapté dans certains cas au coût réel).

Ces objectifs financiers traduisent une volonté plus générale de soumettre le secteur public à une gestion industrielle, où la responsabilité des dirigeants vis-à-vis des autorités de tutelle serait établie de manière plus claire. On envisagerait (comité de développement industriel, avril 1968) de limiter la vocation du secteur public industriel « à la recherche de la meilleure productivité et d'une gestion équilibrée, dans le respect des orientations du plan ».

La politique d'efficacité va-t-elle pouvoir être mise en œuvre ? Elle traduit une volonté de clarification et de décentralisation qui n'est pas tendancielle. Elle traduit aussi une volonté de coordination entre ministères et sociétés nationalisées qui ne s'est guère développée dans le passé. Aucune des commissions de préparation du VI^e plan n'a semblé à notre connaissance se faire l'écho d'un tel mouvement.

Certaines réformes d'entreprises publiques sont engagées. Elles sont cependant lentes. On a vu précédemment que l'essentiel n'est pas une meilleure gestion de quelques entreprises publiques — nécessaire mais non suffisante —, mais la réussite d'une politique d'ensemble.

En tendanciel dans les prochaines années, nous devons écarter l'hypothèse de la réussite d'une telle politique. On considère donc ici que la réussite de la réorganisation de certaines entreprises publiques risque de ne pas empêcher la conservation des tendances de :

- la croissance de la charge budgétaire représentée par ces entreprises publiques,
- l'assèchement des ressources financières au détriment du reste de l'appareil productif.

b) **ACTIONS « INDIRECTES » DE L'ETAT SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE.**

L'état est, en premier lieu, responsable de la politique économique d'ensemble. Deux tendances très lourdes se dégagent : la lutte anti-inflationniste et la recherche plus ou moins rigoureuse de l'équilibre du budget de l'Etat.

Il est difficile de déterminer comment ces tendances ont joué sur l'évolution de la société industrielle. Disons seulement que la lutte anti-inflationniste est, par essence, une suite d'actions à court terme, dont les techniques se perfectionnent en utilisant des leviers de plus en plus nombreux et sophistiqués. Le blocage des prix des années récentes limité aux produits industriels et ne portant donc pas sur la distribution et les autres services aux industriels n'a pas freiné la hausse des coûts mettant en difficulté de nombreuses entreprises.

L'Etat, par d'autres actions, va peser indirectement sur l'évolution de la société industrielle. Nous verrons successivement comment se traduit l'action de l'Etat sur le marché financier, sur les équipements collectifs, sur les marchés publics et sur la formation professionnelle.

- Que ce soit à cause des difficultés d'auto-financement qui incitent l'entreprise à beaucoup de prudence pour

ses investissements et, par conséquent, ses emprunts, que ce soit à cause du marasme boursier postérieur à 1962, ou à cause de la ponction opérée sur le marché financier par l'Etat, le fait est qu'on constate un rétrécissement des ressources apportées par le **marché financier** aux entreprises. Ces ressources ont diminué de 15 % de 1962 à 1967 alors que les investissements des entreprises augmentaient de 50 % dans la même période. Il est à craindre que les pertes subies par les épargnants de 1962 à 1967 et les charges financières de remboursement des emprunts pesant sur les ménages qui ont orienté leur épargne sur le marché immobilier ne viennent grever durant de nombreuses années encore l'activité boursière.

La Commission de l'économie générale et du financement pour le VI^e plan a d'autre part indiqué, fin 1969, comment l'examen des projections économiques et financières tendancielles pour 1975 a amené tous les membres du comité participant à la discussion à considérer la situation ainsi décrite comme inadmissible sur le plan financier, en raison surtout du besoin de financement des administrations et plus encore, du très important « recours à la capacité de financement extérieur » destiné à combler l'inadéquation entre l'épargne intérieure et les investissements prévus.

L'Etat règne en maître dans le secteur du financement : il collecte l'épargne par les banques nationalisées, les compagnies d'assurances, les chèques postaux, les caisses d'épargne, les émissions d'Etat sur le marché financier, voire l'emprunt national ; il le redistribue à l'investissement par le Crédit National, le Crédit Hôtelier, le Crédit Agricole, le Crédit Foncier, le FDES (Fond de développement économique et social) et sous forme de :

- prêts quasi gratuits pour faciliter la modernisation de l'agriculture,
- prêts aux ménages pour leurs investissements en logements,
- financement du secteur industriel de l'Etat par le FDES.

Ces divers canaux restreignent les ressources financières pour le secteur productif industriel.

- En matière **d'équipements collectifs**, nous avons noté* que l'Etat qui en est encore, pour une longue période, l'essentiel promoteur, a utilisé ceux-ci pour accompagner le développement déjà bien amorcé de certaines parties du territoire et non pour amorcer un tel développement. Ceci s'applique en particulier au développement de la société industrielle: la place des infrastructures industrielles n'est ni prioritaire ni suffisante vis-à-vis des conditions qui prévalent à l'étranger: sous-développement téléphonique, précarité des autoroutes de dégagement, modicité du kilométrage d'autoroutes de liaison, retard pris dans l'équipement des zones industrielles, fermeture d'aéroports régionaux aux lignes étrangères entraînant un manque de liaison avec les capitales européennes (freinage de l'installation d'établissements utilisant des techniques de pointe).
- Les principales faiblesses du **système éducatif professionnel** français, au regard de la société industrielle, sont le manque de qualifications acquises, la rigidité du système et la médiocrité de la réadaptation professionnelle. On a pu comparer* le nombre d'emplois créés annuellement d'ici 1975, rassemblés par région et en trois grands types de métiers et le nombre d'élèves formés dans des centres APFA, au cours d'une année (1968) par région et pour les mêmes métiers. On remarque une totale désadaptation entre les deux classes. Celle-ci est partiellement corrigée par la création en 1968 de centres conventionnés par l'AFPA ouverts par des entreprises.

(*) Cf. dossiers annexes, p. 269 et suiv.

Citons enfin cinq niveaux où l'influence de l'Etat sur l'évolution de la société industrielle est tendanciellement très importante.

- Dans huit branches d'activité, **les marchés publics** absorbent plus de 50 % de la production, dans onze autres entre 25 et 50 %. Le manque de plans d'achat à long terme, la règle d'achat au moindre coût, qui empêche de prendre une vue synthétique des contrats de fourniture de prototype et de recherche, donc d'intégrer tous les coûts de développement de l'entreprise fournisseur, le manque de coordination entre entreprises publiques pour leurs achats, pèsent lourdement sur le système productif.
- Au niveau **fiscal**, l'action de l'Etat va peser sur l'évolution de la société industrielle, par le jeu des règles fiscales surtout sensibles par comparaison avec les autres pays européens, le critère le plus important du choix entre deux pays pour l'installation d'un établissement industriel étant le système de taxation.
- Au niveau de la **recherche**, la valeur est liée, dans l'économie industrielle moderne, à la possession d'informations scientifiques, donc d'un système de re-

cherche capable de les digérer et un système d'enseignement capable de les transmettre et de les enrichir. Dans la plupart des pays industrialisés, les deux tiers de la recherche et développement sont faits dans le secteur de production, en France la moitié. De nombreux chercheurs sont censés travailler pour l'industrie, mais n'ont aucun contact avec elle. Au Japon et en Italie, le secteur public ne fournit que le tiers des crédits de recherche industrielle. En France (et aussi aux Etats-Unis), il en fournit les deux tiers.

- Au niveau des **structures industrielles**, au cours des années passées, l'Etat est intervenu pour permettre à une branche de se restructurer, ceci principalement dans le but d'accroître la compétitivité dans des secteurs clés, pour le développement de la société industrielle de demain, ou pour l'importance des conflits sociaux latents (Plan calcul — plan de la microélectronique — plan de la sidérurgie). Il est extrêmement délicat de préciser des tendances dans ce domaine, l'action de l'Etat ayant été menée dans le passé sans vue d'ensemble et sans politique générale.
- Au niveau des **rapports sociaux de production**, nous renvoyons le lecteur au chapitre précédent.

Branches dominantes de la production et activité tertiaire

Après avoir indiqué les critères utilisés pour choisir les branches dites « dominantes », nous expliciterons pour chacune de ces branches et de manière **très synthétique** la situation actuelle et les tendances d'évolution.

Le découpage utilisé ici est le découpage « 29 branches » de la comptabilité nationale.

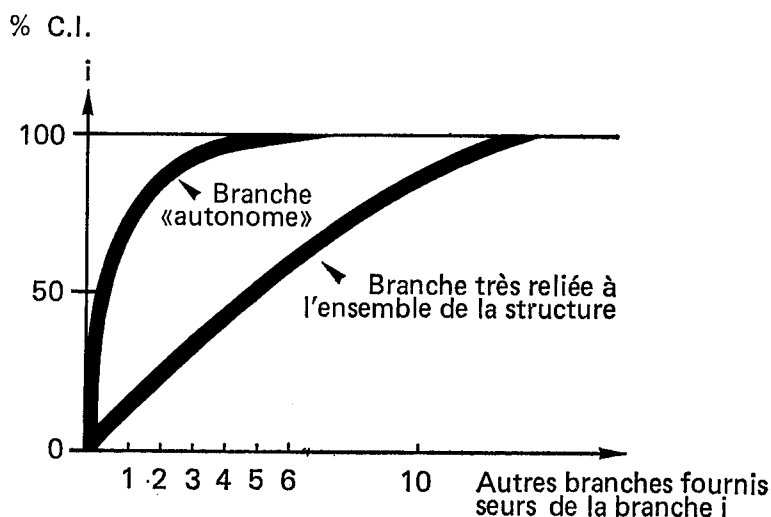
1. Critères de sélection des branches dominantes

Les deux critères de sélection retenus sont le **poids** et la **motricité**.

a) **LA NOTION DE POIDS** recouvre ici, dans la branche en valeur absolue et en variation sur le passé récent,

l'importance des facteurs de production, du produit de la branche, des interrelations entre la branche étudiée et les autres branches.

- Les facteurs de production sont exprimés sous la forme du nombre d'emplois, du coefficient de travail (facteur travail) et de la formation brute de capital fixe (facteur capital).
- Le produit de la branche est exprimé par la valeur ajoutée **industrielle**.
- Les interrelations sont étudiées :
 - par la consommation intermédiaire totale de la branche ;
 - par la manière dont cette consommation intermédiaire (C.I.) se répartit entre les autres branches. Pour ce faire, on a construit un indicateur d'interrelation I^* (du type indice de Gini) à partir de la courbe donnant les pourcentages de la consommation intermédiaire achetée aux autres branches classées dans l'ordre croissant des achats de la branche étudiée i .



Un indicateur semblable I_s a été calculé pour les ventes de la branche aux diverses autres branches. Les résultats sont donnés sur le tableau « Caractéristiques par branches du système productif français ».

b) **LA NOTION DE MOTRICITE** saisit la qualité d'entraînement de chaque branche. Elle a été exprimée par :

- les interrelations ci-dessus (la croissance ou la récession sur une branche très reliée avec les autres branches sera plus critique que sur une branche « autonome ») ;
- l'importance de l'activité de la recherche, fondamentale et appliquée, dans la branche.

Ces divers éléments ont été rassemblés sur la grille ci-dessous et le tableau suivant (p. 144).

	Em- ploi	△ Em- ploi	coeff. travail	△ Coeff. travail	F.B. C.F.	△ FB C.F.	V.A.	V.A.	C.I.	Inter- relations en- trées	Inter- relations sorties	C.I.	Re- cher- che
Produits agricoles et alimentaires	+	—	—	—	0	0	+	0	+	—	—	—	—
Electricité - eau	—	0	—	0	+	0	0	+	—			—	
Gaz naturel - Produits pétroliers	—	0	—	—	0	0	+	0	—			+	0
Céramique - Matériaux de construction	0	—	—	—	0	+	0	+	0			—	0
Verre	—	+	+	+	0	+	—	0	—			0	
Mineral de fer - Sidérurgie	0	—	0	0	0	—	0	—	0	0	—	—	0
Métaux non ferreux	—	—			—	—	—	+	—			—	0
Produits première transformation	+	—	+	—	—	0	+	0	+	—	+	0	—
Machines et appareils mécaniques	+	0	0	0	0	+	+	0	0	0	+	—	+
Machines et appareils électriques	0	+	+	+	—	+	0	0	+	+	0	+	+
Automobiles	0	0			0	+	0	—	+	0	—	—	+
Construction navale, aéronautique, armement	0	0	+	+	—	—	—	+	+	0	—	0	+
Produits chimiques	0	0	0	0	+	+	+	0	0	+	+	+	+
Textiles	+	—	+	0	0	0	0	—	—	0	0	0	0
Habillement	+	—	—	—	0	0	0	—	+	—	0	0	
Bois	0	0	0	0	0	0	—	—	—			0	+
Produits presse - édition	0	+	+	—	0	0	0	+	0			0	—
Bâtiment et T.P.	+	+			+	+	+	+	0	+	+	—	0

+ élevé 0 moyen — bas

2. Dossiers de branches

Il est très difficile de faire des dossiers homogènes. Cependant, un même plan a été suivi dans la mesure du possible. Dans chaque branche, on trouvera ci-après :

- la description de la situation actuelle et de l'évolution passée. Cette description a été centrée le plus souvent sur la structure de l'offre, puisque c'est sa répartition spatiale future qui doit devenir un élément de schéma d'aménagement de la France.
- l'analyse tendancielle et les possibilités de mutation.

Les **branches dominantes étudiées** sont les suivantes :

Produits des industries agricoles et alimentaires
Gaz naturel et produits pétroliers
Produits de la première transformation des métaux
Machines et appareils mécaniques
Machines et appareils électriques
Produits des constructions navales, aéronautiques et armement
Produits chimiques
Bâtiment - Travaux publics

Les **branches non dominantes** peuvent être classées en groupes A et B (A plus important que B, d'après les critères ci-dessus).

A Automobile
Habillement

B Combustibles minéraux solides
 Gaz distribué
 Electricité, eau et divers
 Matériaux de construction et céramique
 Verre
 Minerai de fer et produits de la sidérurgie
 Minerais et métaux non ferreux
 Textiles
 Cuirs
 Produits de l'industrie du bois
 Pâtes à papiers - cartons
 Produits de la presse et de l'édition

Où sont les pouvoirs de décisions réels dans chaque branche ?

Ces éléments sont importants pour l'évolution des branches et des capacités de production, mais les sources statistiques font cruellement défaut pour les décrire. Au stade de la base, nous nous sommes limités aux indications recueillies.

L'analyse des mécanismes faite en diachronique selon un découpage peu dynamisable, permet de lever une partie de ces lacunes.

INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

L'ensemble du secteur des industries agricoles et alimentaires (I.A.A.) regroupe les industries transformant les produits agricoles (tout au moins les produits primaires) et les destinant principalement à la consommation finale. Le terme même d'industries agricoles et alimentaires nous montre à la fois qu'il y a un certain clivage entre les différentes industries du groupe et que la distinction n'est pas nette. Par industries agricoles, on entend les entreprises qui sont directement liées à la production agricole

et qui effectuent la première transformation de ces produits ; par industries alimentaires, on désigne plus spécialement les industries orientées vers la consommation finale et qui effectuent la seconde transformation des produits agricoles de base. Beaucoup d'industries appartiennent aux deux catégories à la fois.

Les I.A.A. entrent environ pour 7 % en valeur ajoutée (et 20 % des utilisations finales) dans la formation de la production intérieure nette (P.I.N.). Elles sont caractérisées par une concentration encore faible (12.500 entreprises dont 25 seulement réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions), par un niveau d'emploi stagnant et par une productivité peu élevée. Leur expansion est liée à celle de la consommation (+ 2 à 3 % par an), elle est modeste mais est et sera toujours liée davantage à la valorisation des produits (par création de produits nouveaux et « incorporation » de services) qu'à une augmentation de leur volume.

Nous examinerons dans ce qui suit les perspectives de développement de l'offre, de transformation des structures et de localisation dans les différentes branches des I.A.A.

A - OFFRE. SITUATION ACTUELLE.

La caractéristique propre des I.A.A. par rapport au reste du secteur industriel est que l'élément moteur du développement n'est pas seulement la demande finale, mais aussi partiellement l'offre de produits agricoles.

1) Importance relative des différents secteurs.

Une grande variabilité existe dans les statistiques relatives à l'industrie agricole et alimentaire selon que l'on s'adresse à l'INSEE, à la Comptabilité nationale ou aux enquêtes du ministère de l'Agriculture. Le secteur des I.A.A. au sens large (en excluant toutefois l'artisanat - par ex. : les boulangeries) correspondait ainsi en 1966 à environ 12.500 entreprises, 72 milliards de chiffre d'affaires et 656.000 personnes employées.

En excluant un certain nombre de secteurs trop particuliers des I.A.A., tels que les tabacs et allumettes, la torréfaction du café, les scieries, les salines, les rizeries, etc... ainsi que la vérification considérée comme faisant partie du secteur agricole, on peut dresser le tableau ci-dessous des principaux secteurs :

Secteur	Nombre d'entreprises	C.A. (en millions F) hors taxes	Nombre d'employés
Industrie du lait	1 997	14 000	80 000
Sucrierie - Raffinerie - Distillerie - levurerie	314	4 300	26 000
Conserverie (y compris confiserie)	546	4 200	50 000
Alimentation animale	463	4 000	17 000
Meunerie	1 273	3 200	13 000
Corps gras	676	env. 3 000	20 000
Brasserie - Malterie	129	2 000	19 000
Biscuiterie et produits de régime	422	2 000	26 000
Apéritifs - Liqueurs	132	2 000	11 500
Abattoirs	71	2 000	10 500
Chocolaterie - Confiserie	380	1 850	25 000
Eaux minérales et boissons non alcoolisées	218	1 500	16 000
Pâtes alimentaires	76	700	5 500
Condiments et vinaigre	216	300	6 000
Bouillons et potages	6	200	1 400
Ensemble	6 919	45 250	326 900

N.B. Sur la base de la nomenclature des enquêtes du ministère de l'Agriculture + les corps gras. Résultats de 1966 - chiffres arrondis.

CARACTERISTIQUES PAR BRANCHES

SOURCES : Comptabilité nationale 1966 Investissement et croissance économique - CHARMEIL (Dunod) Etudes et Conjoncture 6/67	Valeur ajoutée brute industrielle ‰	Variation de la T.V.A. ‰		Formation brute de capital fixe 1965	
		1962-66	par an	au prix 1959	Variation par an 1959-1965 ‰
01 Agriculture	—	—	—	4 286	
02 Produits agricoles et alimentaires	12,3	34	7,6	1 815	6,4
03 A Combustibles minéraux solides	1,5	— 0,7	— 0,2	1 473	— 2,4
03 B Gaz	0,3	11	2,6)
04 Electricité, eau et divers	3,4	50	8,4	4 755	3,8)
05 Pétrole, gaz naturel, carburant	6,9	35	7,8	1 838	6,1
06 A Matériau de construction, céramique	2,8	59	12)	1 119	10,5
06 B Verre	0,7	31	7)		
07 Minerai de fer - Produits sidérurgiques	3	4	1	1 332	— 2,9
08 Minerai et métaux non ferreux	1,1	57	12	183	— 6,6
09 A Première transformation des métaux	4,9	35	7,8	984	3,8
09 B Machines et appareils mécaniques	8,5	34	7,6	1 687	11
09 C Machines et appareils électriques	4,3	35	7,8	944	11
09 D Automobiles et cycles	3,6	31	7	1 210	8,9
09 E Construction navale, armement	1,9	40	8,7	602	1,5
10 Industries chimiques et caoutchouc	5,9	34	7,6	2 440	8,5
11 A Textile	4,6	26	6))
11 B Habillement	3,8	30	6,8 (1 448 (6,9
11 C Cuir	1,5	37	8,2))
12 A Industrie du bois	2,3	27	6,2))
12 B Pâtes, papiers, cartons	1,8	30	6,8 (1 303 (6,9
12 C Presse, édition	2,9	39	8,6))
12 D Plastique, divers	1,8	26	6))
13 Bâtiment, travaux publics	19,4	75	15	2 280	8,8
14 A Transports)
14 B Télécommunications)
15 Service du logement				13 685	11)
16 Autres services)
19 Commerce					
Total	100			53 871	7,5

(1) Masse salariale + charges
Valeur ajoutée brute

(2) Evolution entre 1962 et 1966 du rapport $\frac{\text{consommation intermédiaire des branches}}{\text{production des branches aux prix de la production}}$

(3) La définition des branches est un peu différente

DU SYSTEME PRODUCTIF FRANCAIS

1966 en milliers	Nombre d'emplois total variation en %		Coefficient de travail (1) en %		Coefficient d'inter-relation		Variation de la consommation internationale (2) % 1962-1966	Dépenses intérieures de recherche DGRST % du total des dépenses
	1962-1966	par an	1966	1962	input	output		
3 290	— 12,1	— 2,9	—	—	—	—	—	—
656,3	2,5	0,6	18	17,9	8	7	— 1,7	0,7
156,5	— 14,7	— 3,5	0,5	—			10)	Energie
120,9)	5,2)	1,3)					1,3 (6
)))					— 3,7)	
64,4	2,5	0,6	5,3	5,6			0,9	3,4
201	2	0,5	26,7	28,3)			— 1,2)	
68,4	14	3,3	50,7	45,3)	32		0,1)	1,7
234,7	— 4,5	— 1,1			28	12	— 1,1	1,4
39,4	3,9	1					5,2	1,5
425,3	1,3	0,4	43,1	44,6	20	26	0,2	
748,2	4,1	1,1	29,7	30,5	25	29	— 1,9	6,5
368,5	14,4	3,4	49,9	47,7	30	19	1,4	20,6
317,3	5,5	1,3			27	5	— 3	7
								Aérospatial
192	4,7	1,2	72,7	83,3	24	5	— 0,4	30,3
387,3	7,7	1,9	40,7	41,3	43	42	0,7	13,8
524	— 3,8	— 0,9	44,3	43	26	21	— 0,5	2,1
425,3	1,4	0,3	26	26,2	9	15	0,2	
193,2	— 2,3	— 0,6	36,9	36,5	35	32	— 1,2	
298,3	4,9	1,2	34,9	31,5			— 3,3	
130,6	6,3	1,5	37,2	35,2			— 0,4	0,3
226,9	10,6	2,5	47	47	20	14	0,6	
197,3	15,3	3,6	43,2	33,2			1,1	
1 878,8	17,5	3,8	36,4	37,6	44	26	— 1,3	1,1
)))))				0,8
759)	6,7)	1,6)	18)	17,9				
)))))				
2 626,8)	11,3)	2,6)	10,2)	22,4				
2 073,9	9,7	2,3	39,2 (3)	34 (3)				
16 604	3,1							

Le tableau précédent montre que, outre l'industrie laitière qui se détache nettement de l'ensemble avec 25 % des effectifs et 33 % du chiffre d'affaires, d'une manière générale les industries les plus directement liées à la production agricole continuent d'occuper les premières places (sucrieries, conserveries, alimentation animale, meuneries...), elles représentent à elles seules environ les 2/3 du chiffre d'affaires des industries agricoles et alimentaires.

2) Structures

Peu d'entreprises arrivent encore à une taille industrielle appréciable. 13 % seulement des industries agricoles et alimentaires réalisent un chiffre d'affaires de plus de 10 millions. Les regroupements ont été rendus nécessaires par suite de la pression exercée sur les prix par la concurrence communautaire et la puissance des groupes commerciaux distributeurs. Ils sont souvent dus à des initiatives extérieures : filiales de grands groupes internationaux (Unilever, Nestlé) ou capitaux américains (biscuiterie, confiserie...). Mais il faut bien remarquer que même lorsqu'il y a concentration financière et décisionnelle, celle-ci ne recouvre généralement pas de concentration industrielle réelle de la production.

3) Localisation actuelle

Le choix de l'implantation en industries agricoles et alimentaires a toujours été un arbitrage entre la nécessité de s'approvisionner et celle de vendre.

Le coût du transport et la nature périssable de la matière première ont jusqu'à présent incité les industriels à se situer au centre même des lieux de production ou d'approvisionnement (matières premières importées). La liaison industrie - lieu de production est particulièrement nette en première transformation, mais elle est aussi sensible en produits élaborés.

Ainsi les difficultés de transport et de conservation du lait, des betteraves, des fruits et légumes (par les conserveries), de transport seulement pour les céréales, ont amené à implanter les usines sur les lieux mêmes de production. Quand il s'agissait de produits importés (par exemple : oléagineux), les industries s'installaient dans les ports (région de Marseille, de Dunkerque).

Sur les produits élaborés, l'influence a été moins nette (biscuiterie, brasserie, chocolaterie...). Les centres de consommation ont davantage attiré les industriels, mais ceci sans s'éloigner trop des zones de production des matières premières (zones céréalières pour la biscuiterie et la brasserie, ports pour la chocolaterie, les pâtes alimentaires).

B - OFFRE. EVOLUTION PREVISIBLE ET FACTEURS D'EVOLUTION

1) Offre.

Elle continuera de jouer un rôle majeur dans le développement des industries proches de l'agriculture. Ainsi, en dehors des secteurs contingentés (sucre, tabac), l'offre détermine le volume de la transformation, en produits laitiers principalement, et dans une certaine mesure en conserverie ; l'industrie de l'alimentation animale est par définition liée au développement de l'élevage et aux systèmes de production.

2) Demande.

De son côté, l'évolution de la demande (prévue à un rythme proche de + 3 % par an) se fera surtout par une redistribution progressive de la consommation en faveur des calories nobles (protéines...) et par le développement des produits les plus élaborés, ceux notamment qui incorporent le plus de « services » (exemple : « convenients foods »).

L'ensemble de ces éléments nous permet de situer les principales perspectives concernant les grands secteurs des I.A.A.

On peut prévoir :

- une stagnation dans les industries de meunerie, corps gras, sucrierie, pâtes alimentaires, biscuiterie ;
- un progrès continu en matière d'industries laitières, de conserveries, de brasserie ;
- un progrès rapide pour les boissons non alcoolisées, la confiserie, les aliments diététiques et infantiles, l'alimentation animale.

La véritable frontière sera d'ailleurs bien davantage à l'intérieur de chaque branche entre les produits « modernes » à expansion très rapide et les produits traditionnels à expansion lente ou même en recul. L'exemple le plus frappant est celui des produits laitiers où la consommation de lait cru et de beurre stagne, alors que celle de fromage frais s'accroît à un rythme de près de + 10 % par an.

Shématiquement, la situation devrait évoluer de la façon suivante :

	Première transformation	Deuxième transformation
Produits de base	Grande dispersion et localisation sur les lieux de production	Déjà en grande partie regroupés sous la pression de la distribution vers les grandes entreprises
Produits élaborés (de luxe)	Dispersion mais regroupement en cours sous la pression de la production	Possibilité de persistance et même d'élargissement d'un secteur de petites entreprises

3) Déterminismes d'avenir de la localisation.

La distribution est devenue le problème majeur de l'industrie agricole et alimentaire. Dès lors, il apparaissait comme logique de rapprocher les industries des centres de consommation, d'autant que le problème du transport et

de la conservation se posait beaucoup moins. Ce facteur a été et restera déterminant pour beaucoup d'industries de seconde transformation, approvisionnées par plusieurs zones de production (ou lieux d'importation) et distribuant sur une zone relativement concentrée (par ex. la région parisienne).

L'évolution récente montre qu'au contraire :

- les produits doivent avoir de plus en plus une diffusion nationale, ce qui remet en cause le rapprochement des zones de consommation (puisque de toutes façons, il faut atteindre tous les points de consommation) ;
- le problème des transports routiers en zone urbaine est de plus en plus difficile à résoudre ;
- le coût de la main-d'œuvre et surtout celui des terrains industriels rend les investissements onéreux en ville.

Ainsi, on assiste - et la tendance devrait s'accroître - à une redécentralisation des entreprises (constatée lors de la création de nouvelles unités). Celle-ci n'empêche pas d'ailleurs les centres administratifs des entreprises les plus importantes de se rapprocher le plus possible de Paris ou des grandes métropoles régionales.

4) Zonage possible par type d'industrie.

Compte tenu de tous les éléments précédents, la localisation future des I.A.A. devrait se présenter comme suit :

- une catégorie d'industries reste liée de façon rigide à la production agricole. Il s'agit surtout des sucreries, des conserveries et de l'alimentation animale qui garderont vraisemblablement leur implantation actuelle tout en se concentrant :
 - les sucreries dans le Bassin parisien
 - les conserveries de légumes en Bretagne, Pays de la Loire, Nord de la France...
 - les conserveries de fruits sur la bordure méditerranéenne : Roussillon, Languedoc, Vaucluse
 - l'alimentation animale dans les zones d'élevage intensif.
- une seconde catégorie d'industries est susceptible d'assouplir sa liaison actuelle avec la production : l'industrie laitière, la meunerie, la charcuterie industrielle, mais ceci par concentration en unités importantes au sein ou en bordure de grandes régions pro-

ductrices (Normandie, Bretagne, Poitou - Charente, Franche-Comté pour le lait par exemple).

- les industries de seconde transformation (pâtes alimentaires, biscuiteries, brasseries) auront tendance à rechercher l'implantation en « province » sans s'éloigner toutefois trop des centres de consommation et des voies de communication. Des facteurs psychologiques continueront certainement de jouer (« bière d'Alsace ») surtout pour tout une gamme de produits régionaux intéressant les petites entreprises.

PRODUITS PETROLIERS ET GAZ NATUREL

La branche « produits pétroliers et gaz naturel » assure la production et la distribution des trois types de produits suivants :

- les produits dits blancs, obtenus par distillation du pétrole brut (butane-propane, essence, carburacteur, gas-oil, etc...),
- les produits dits noirs, résidus des opérations de distillation,
- le gaz naturel.

L'ensemble des produits a et b sont les produits pétroliers raffinés.

Cette branche assure 7 % de la valeur ajoutée brute industrielle, soit 3,5 % de la P.I.B., et occupe 0,4 % de la population active totale.

L'INSEE recense l'activité du secteur 10 : pétrole et carburants, et du secteur 732 : commerce de gros de produits pétroliers.

	% des effectifs	% du C.A.
Le raffinage	42,2	47,7
La distribution	36,7	44
ensemble secteur 10 + (I.N.S.E.E.) secteur 732	100	100

La pétrochimie est traitée dans le dossier chimie.

national et celles rattachées à un groupe français et à l'Etat français.

A - DESCRIPTION DE LA SITUATION ACTUELLE

- Caractéristiques principales de la situation actuelle de l'offre en France

12 entreprises, soit 6 % des entreprises recensées par l'INSEE sous l'activité économique n° 10 (pétroles et carburants), occupaient plus de 500 salariés en 1962 et 83 % des effectifs produisaient 94 % de la valeur ajoutée brute hors taxes et investissaient 84 % des investissements productifs.

On distingue les entreprises rattachées à un groupe inter-

- La répartition spatiale de l'activité a les caractéristiques suivantes :

en 1966, la répartition géographique des sortes de produits finis des raffineries (en % des tonnages expédiés) étaient

- Haute Normandie (Basse-Seine)	34,5
- Nord	7
ensemble	41,5
- Pays de la Loire / Bretagne	8
- Aquitaine	7
ensemble	15
- Languedoc - Provence - Côte d'Azur	29
- Alsace	11,5
- Reste	3

La production brute des raffineries a crû en volume à un rythme moyen annuel de 11 % entre 49 et 66 (12,5 % entre 1961 et 1966). Les exportations de produits pétroliers ont représenté environ 4 % des exportations françaises en valeur en 1966 et 20 % en volume. La balance du commerce extérieur de produits finis du pétrole est largement créditrice.

● Les facteurs de production ont les caractéristiques suivantes :

- Approvisionnements :

La France est très largement tributaire des importations de pétrole brut pour ses approvisionnements (4 % des besoins sont couverts par la production).

- La capacité de raffinage par distillation atmosphérique (premier traitement du brut) a crû d'un peu moins de 10 millions de tonnes/an au cours de chacune des dernières années. Il faut rappeler ici que la raffinerie est très grande consommatrice d'es-

pace. (60 à 100 hectares sont nécessaires pour contenir une raffinerie de 3 MTA).

- La main-d'œuvre a décliné dans le passé dans le raffinage (16.000 en 1965) et crû très faiblement dans la distribution.

- La réglementation est très importante dans l'industrie du pétrole. En effet, chaque importation est contingentée (sauf pour le pétrole brut originaire de la zone Franc), ce qui a permis à l'Etat français de favoriser les sociétés françaises. L'Administration française peut s'opposer à la création et à l'extension des installations de raffinage.

B - ANALYSE TENDANCIELLE

1) **La part des produits pétroliers** sur le marché de l'énergie primaire va continuer à croître. L'évolution et les perspectives 1980 sont rappelées ci-dessous pour la C.E.E.

Sources d'énergie	1950		1960		1967		1980	
	Mio tec	%	Mio tec	%	Mio tec	%	Mio tec	%
Charbon	238	83	279	60	229	36,4	140-225	12,5-19,5
Hydrocarbures	31	10	140	31	354	56,2	853-733	76-65
Energie primaire dont nucléaire	20	7 —	42	9 —	47	7,4 —	137-172	12-15 8-11
total	289	100	461	100	630	100	1 130	100

Sources : C.E.E. et I.F.P.

D'autre part, le rythme de la consommation intérieure en pétrole et carburants, particulièrement rapide au cours des années 1962-1965 devrait se ralentir. On prévoit un taux moyen annuel d'accroissement de 6 à 10 % entre 1965 et 1970, de 5 à 6 % entre 1970 et 1975, et seulement de 3 à 4 % entre 1975 et 1985.

On peut estimer que les capacités de raffinage devraient doubler dans les dix années à venir, puis décroître légèrement. Ceci correspond sensiblement à un rythme sur longue période équivalent au rythme des cinq dernières années, soit 10 MTA/an, soit 3 raffineries moyennes (3 MTA) ou 2 plus importantes (5 MTA).

La mise en service de pipelines de pétrole brut (Sud européen 62, Donges - Vern-sur-Seiche 1965, le Havre-Grands Puits 1966) a, en outre, modifié la répartition régionale des raffineries qui s'implantent de plus en plus à l'intérieur des terres à proximité des lieux de consommation. Il est significatif que les quatre raffineries en projet de construction sont à Valenciennes, Metz, Porcheville et Vernon (Basse-Seine).

L'évolution de la main-d'œuvre devrait se poursuivre, à savoir une diminution du nombre des employés du raffinage, car les nouvelles unités, très automatisées, demanderont un personnel qualifié et peu important.

Enfin, une tendance très forte à la décroissance des coûts de prospection (meilleure connaissance de l'origine du pétrole, meilleur traitement de l'information sismique et géophysique, prospection off-shore), des coûts de forage et de production et des coûts de raffinage (procédés et produits) peut amener une décroissance spectaculaire du prix de l'énergie. Etant donné la place des hydrocarbures liquides dans l'énergie, ceci peut être un germe de mutation non négligeable.

2) Le gaz naturel.

L'évolution tendancielle de l'industrie du gaz en France fait apparaître la part de plus en plus grande que prendra le gaz naturel dans l'ensemble des fournitures gazières dans l'avenir. Cette part devrait atteindre 85 % dans quinze ans, le reliquat étant représenté par les gaz de pétrole liquéfiés (GPL : butane-propane) ; utilisation domestique et quelques utilisations industrielles particulières.

La France est et sera alimentée en gaz naturel par trois sources principales :

a) - GAZ DE LACQ

Le gaz de Lacq alimente dès maintenant tout le Sud-Ouest de la France, Paris, l'Ouest (Nantes et au-dessus) et la région lyonnaise (par Clermont-Ferrand). Ce réseau ne sera pas développé.

Des recherches très actives ont déjà donné des résultats (nouvelles sources de St Faust - Meillon et Rousse) et se poursuivent.

b) - GAZ DE GRONINGUE

Cette source sera, à terme, la source principale en France. Dès maintenant, elle alimente la région parisienne en parallèle avec le gaz de Lacq.

Un réseau Nord se développe jusqu'au Tréport.

Un réseau Est sera mis en place d'ici 1972 jusqu'à Strasbourg.

Les réserves de Groningue sont très suffisantes pour un approvisionnement à très long terme (bien au-delà de l'an 2000).

c) - GAZ LIQUEFIE D'ARZEW (GNL)

Ce gaz alimentera les régions de Provence - Côte d'Azur par méthanier arrivant à Fos.

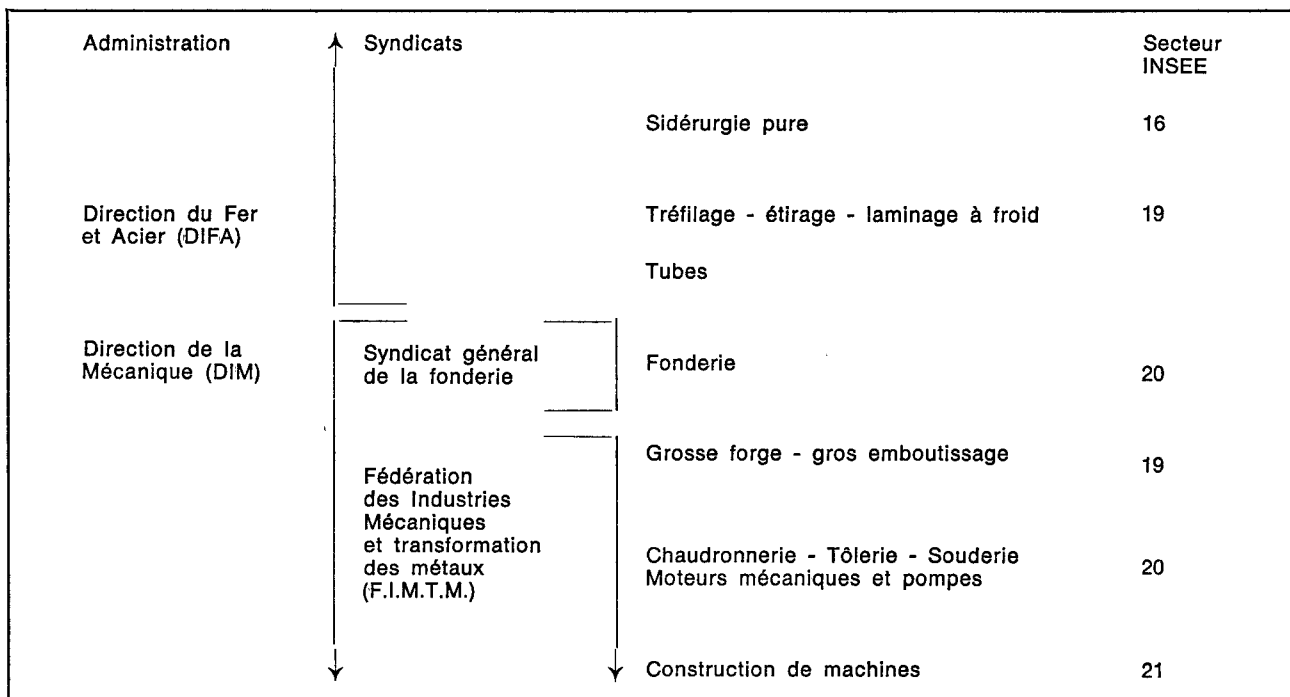
On a donc une orientation à long terme très simple :

Groningue	-----	Nord-Est et plus tard région parisienne en totalité
Lacq	-----	Sud-Ouest et Centre
GNL	-----	Sud-Est

Les réserves sont très supérieures à une demande sommée jusqu'à l'an 2000 (y compris les consommations en chimie).

**PRODUITS
DE LA PREMIERE TRANSFORMATION
DES METAUX
MACHINES ET APPAREILS MECANIQUES**

Le découpage des activités entre les deux branches première transformation des métaux et machines et appareils mécaniques n'est pas simple. Si on dresse une liste des activités allant de l'amont vers l'aval du traitement de l'acier, et si on met en regard les organes administratifs, les syndicats professionnels et les secteurs INSEE qui s'y rattachent, on trouve :



Ce classement très difficile et aux compétences enchevêtrées traduit le fait que de nombreuses unités de production ont plusieurs activités simultanément. La notion de secteur n'est guère utilisable dans cette partie des activités industrielles. Les deux branches étudiées ont donc été regroupées pour l'analyse.

D'autre part, si les minerais et métaux non ferreux n'ont pas été retenus par la sélection des branches, il aurait été peut-être utile d'étudier la première transformation des métaux non ferreux et la fabrication des demi-produits non ferreux. Ceci n'a pas été fait et pourra donner lieu à une analyse complémentaire. Cependant, l'activité des métaux non ferreux est très complémentaire de l'activité mécanique en général (et aussi de l'activité électrique).

Le texte qui suit reflète la situation des entreprises couvertes par la Fédération des Industries Mécaniques et Transformation des Métaux. On peut raisonnablement supposer que la description de la situation qui y est faite vaut pour l'ensemble des activités à l'aval de la sidérurgie pure.

A - SITUATION ET TENDANCES DES INDUSTRIES MECANIQUES ET TRANSFORMATRICES DES METAUX.

Les industries de la mécanique et de la transformation (en sont exclus la fonderie, l'automobile, l'aéronautique,

la construction navale, la construction électrique) représentent 8 500 entreprises, 700.000 salariés, 70 professions différentes, 38 milliards de F hors taxes (29% à l'exportation, le marché intérieur étant couvert par l'importation à raison de 30%).

Les responsables de cette industrie désirent porter leur activité au niveau de l'activité allemande correspondante. Ils visent pour cela un taux d'expansion en volume de 10% qui leur permettrait d'atteindre leur objectif en quatorze ans ; un objectif moins ambitieux serait un niveau moindre au prorata des populations des deux pays, possible en huit ans au même taux d'expansion. (Le niveau actuel allemand en C.A. est double de celui de la France, avec un taux de croissance de 4,5%.)

Une telle croissance pour la France (+ 10%) représenterait une croissance de 4% de l'emploi, compte tenu de la productivité.

En face de ces objectifs, on peut placer la situation actuelle sur les cinq dernières années :

-	taux de croissance du chiffre d'affaires	+ 5 %
-	» » » en volume	+ 3 %
-	» » » en effectif	0 %
-	» » » en heures travail.	- 1,5 %

Il est difficile de parler de tendance dans une activité très sensible à la conjoncture. Ce qui est certain, c'est que les objectifs précédemment rappelés sont trop ambitieux pour un scénario tendanciel. Nous retiendrons pour celui-ci une tendance à une croissance faible.

B - FACTEURS INFLUENÇANT LA LOCALISATION.

L'industrie mécanique a besoin d'un milieu industriel, mécanicien en particulier. On peut fixer les régions mécaniciennes de la France future :

- Région parisienne, Est de la Basse-Normandie, Haute-Normandie, Nord - Pas-de-Calais,
- Rhône-Alpes (autour des grandes villes),
- Alsace et Franche-Comté,
- Pays de la Loire (Nantes St Nazaire).

Quelques pôles non négligeables existeront dans le Centre (Orléans), en Provence-Côte d'Azur.

Il semble que les décentralisations importantes dans des milieux non industriels n'aient aucun effet d'entraînement (ex. : Citroën à Rennes).

La nécessité d'un milieu mécanicien s'explique par l'incohérence de la croissance des diverses activités de la mécanique. On doit pouvoir assurer des transferts de main-d'œuvre entre elles. D'autre part, des contacts techniques très nombreux sont nécessaires et les contacts commerciaux pour l'importation également (se situer là où les industriels étrangers viennent fréquemment : Paris, Lyon, Marseille, Strasbourg, Lille. Pour la grande importation, il faut être à moins de 20 km d'un aéroport international: Paris - Lyon - Nice).

Enfin, dans la mécanique plus que dans d'autres branches, il est difficile de déterminer l'influence de la restructuration en cours sur la localisation des capacités de production.

MACHINES ET APPAREILS ELECTRIQUES

Pour cette branche très diverse, il n'était pas possible de suivre le plan habituel : situation présente, analyse tendancielle. On a préféré faire apparaître les liaisons avec les autres secteurs en détaillant les activités.

Une courte analyse d'ensemble donne les tendances générales.

A - ANALYSE D'ENSEMBLE.

La branche des machines et appareils électriques comprend deux grandes sous-branches : les appareils pour courants forts et les appareils pour courants faibles (électrique).

Les appareils pour courants forts auront la même évolution tendancielle que celle de la politique énergétique électrique en France, pour la production, la transformation et la distribution. Les machines de production peuvent subir de profondes mutations dans les vingt années à venir, avec l'apparition de la conversion directe de l'énergie thermique et la supraconductivité. La production et la distribution devraient en outre être modifiées par l'apparition de très nombreuses sources d'énergie électrique de puissance massive élevée grâce aux piles à combustible. L'activité des appareils d'utilisation devrait suivre l'évolution économique générale sans progrès technologiques sensibles.

L'industrie électronique est assez diversifiée. Certaines activités sont encore en pleine évolution (composants, télécommunications et surtout informatique). Il est évident

que l'extension généralisée de l'informatique dans tous les domaines est une tendance lourde pour les trente années à venir. Les progrès les plus sensibles se porteront sur les systèmes d'entrées-sorties des ordinateurs et des télécommunications associées. Cependant, les contraintes de prix de revient des équipements imposeront une assez lente évolution de la diffusion des appareils (en particulier dans le domaine de l'enseignement).

D'autres activités électroniques suivront le développement de la branche sans en être les moteurs (mesure, électronique industrielle, électronique grand public).

L'examen des indicateurs montre que l'ensemble de la branche « machines et appareils électriques » a semblé marquer le pas ces dernières années, tant du point de vue de l'emploi que de la valeur ajoutée. Il est d'autre part assez remarquable de voir que la part du « progrès technique » dans le taux de croissance annuel de la valeur ajoutée (7,7 %) est faible (0,44 %). On peut penser qu'à l'avenir cette part devrait croître au détriment de la part due à l'accroissement de l'emploi.

Le chiffre d'accroissement moyen annuel de 4 % de l'emploi entre 1962 et 1970 est trompeur, le tassement de la croissance de l'emploi étant à notre avis plus significatif.

Les facteurs de localisation de la branche électronique (il devrait y avoir fort peu de nouvelles créations d'établissements dans le domaine des courants forts) ne sont pas déterminants. La pression d'une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée pour un mode de vie meilleur sera sans doute déterminant.

B - ANALYSE PAR ACTIVITE.

1) Appareils pour courants forts.

Cette branche a donné lieu à une analyse assez rapide.

On peut séparer la branche en trois fonctions :

- production
- transformation/distribution
- utilisation.

Les deux premiers types et les matériels correspondants ont une demande provenant, pratiquement, uniquement de l'Etat.

Un très grand nombre d'appareils de distribution équipent toutes les usines françaises (transformateurs, disjoncteurs, contacteurs).

Dans ces appareils d'utilisation, on trouve :

- des machines tournantes (moteurs)
 - des machines statiques
- | | |
|-------------------|---|
| Fours électriques | Eclairage |
| Electrolyse | Certains « process » particuliers (Pierrelatte) |

On peut dire que l'ensemble de ce matériel électrique est fabriqué selon des normes très établies. Les progrès technologiques dans ce domaine sont faibles.

LE GROS MATERIEL ELECTRIQUE

L'expansion est inférieure de presque moitié à celle de l'ensemble des biens d'équipements électriques. La branche est exploitée entre quelques sociétés.

Pour l'avenir, on ne peut rien augurer des méthodes de conversion directe de l'électricité. Mais on peut cependant prévoir un bouleversement de l'avenir des courants forts.

Les importations sont faibles. Le marché national est très étroit.

Les exportations représentent 20 à 30 % du chiffre d'affaires.

L'APPAREILLAGE ELECTRIQUE ET EQUIPEMENTS INDUSTRIELS

Expansion plus lente que celle des biens d'équipements électriques (9,8 contre 12,2 %/an).

Sur le marché intérieur, les livraisons d'appareillages à basse tension représentent 60 %, celles d'appareillages à haute et moyenne tension 40 %.

Les exportations sont trois fois supérieures aux importations. Celles-ci ont crû au rythme de 7 % par an entre 1962 et 1967.

Branche dominée par trois sociétés cotées: 40 % du chiffre d'affaires.

Activité complémentaire de celle des gros matériels d'équipements électromécaniques.

2) Electronique (courants faibles).

L'industrie électronique comprend :

- les composants
- les systèmes (électronique professionnelle, électronique grand public).

a) INDUSTRIE DES COMPOSANTS (35 % du chiffre d'affaires)

Sur le plan technologique, l'importance des circuits intégrés va croître de manière de plus en plus sensible. A la limite, on arrivera à remplir une fonction grâce à un circuit intégré, là où actuellement on emploie un « système » et le fabricant de système ne fera que la carcasse, l'emboîtement.

L'exportation de composants est supérieure à l'importation. De grandes filiales américaines sont installées sur le territoire français : Texas, Fairchild, Motorola.

Il faudra peut-être compter dans l'avenir sur les composants venant de Formose et de Hong-Kong qui ont pris une part importante du marché U.S.A.

Les usines s'installent là où la main-d'œuvre féminine est importante (Provence, Dauphiné (CSF), Bretagne).

b) LES SYSTEMES

Electronique professionnelle (45 % du chiffre d'affaires)

● Informatique

Les « grands » de l'informatique :

I B M,
HONEYWELL,
BURROUGHS & UNIVAC,
I C L (G.B.),
SIEMENS (matériel assez spécialisé en gestion),
PHILIPS (10 % du marché européen),
Cii.

Ce dernier a été monté pour la gestion et pour les calculateurs de moyenne capacité. C'est un atout pour un accord européen et, si celui-ci ne se fait pas, la Cii est condamnée avant 10 ans. PHILIPS aura une place essentielle dans un accord européen. Si on arrive à celui-ci I C L y sera nécessairement inclus. Ce n'est pas impossible.

Nouveau paramètre. Collaboration franco-japonaise pour une industrie nationale de l'informatique. (Gros calculateurs).

● Télécommunications

Civiles PTT et ORTF Monopoles d'Etat

L'ORTF TRT Faisceaux hertziens (technologie très sophistiquée)

THOMSON/CSF/Emetteurs (branche très concentrée)

La qualité du matériel a permis certaines exportations (Mexique, Yougoslavie, Pologne)

P T T Quelques sociétés ont un certain quota du marché. Le matériel est très nationalisé (normes françaises très restrictives). Sous-équipement : en lignes et commutateurs.

Blocage au niveau du financement de l'investissement initial.

L'Etat commence à s'équiper de centraux en leasing.

L'expansion du matériel téléphonique est importante (17,6 %/an). Les 5 sociétés dominantes réalisent 95 % du chiffre d'affaires. Les investissements des P et T (qui absorbent 68 % de la demande intérieure) doivent progresser de 13,5 % par an en moyenne entre 1966 et 1970.

● Equipement aéromatique et militaire

— Demande de l'Etat

Marine — essentiellement à Brest... Atlantique sous-marins atomiques.

Aviation — Bases réparties vers le Nord-Est.

La répartition spatiale du potentiel militaire prend en compte la possibilité d'une destruction atomique de toute une zone du territoire. Aérodromes indépendants et de dégagement. Réseaux de télécommunications très maillés (Armée de l'Air : réseau 70 (valable 70-80).

Gestion des stocks militaires sur ordinateur central avec éclatement des stocks en plusieurs points.

Bases de missiles en Provence.

Bases aériennes d'interception Nord-Est. Déclin possible des bases de bombardiers stratégiques dans le Sud-Ouest.

Industrie spatiale à Toulouse et dans les Landes.

● Aviation civile

Les problèmes de l'aviation civile sont à étudier dans l'ensemble européen (EUROCONTROL). Contrôles régionaux, puis nationaux.

On tend vers des liaisons d'infrastructures rapides entre les divers points avec traitement automatique. Acheminement des messages télégraphiques de l'aviation civile (SITA).

Contrôle automatique des passagers (avions de grande capacité).

Calculateur pour de très nombreuses télécommunications-ordinateurs.

Il y aura de nombreuses inter-relations télécommunications-ordinateurs.

● Mesures et électronique industrielle

— Mesures :

Les constructeurs français sont bien compétitifs. Cependant, la production nationale a progressé de 5,8 % par an (1962-1967) pendant que la demande croissait de 10,5 %.

Ce n'est pas une grosse industrie. Les industriels de cette branche peuvent trouver une aide auprès des fabricants de composants. Les plus importants sont SCHNEIDER, PHILIPS, AOIP, METRIX, SCHLUMBERGER, CDC, CHAUVIN, ARNOUX.

L'amélioration du processus industriel demande la mesure.

En médecine, la mesure n'est pas encore très valorisée car on connaît encore mal les causes de variations des quantités mesurées.

— Electronique industrielle : quelques sociétés actives.

Electronique grand public (20 % du chiffre d'affaires)

A relier à la consommation des ménages.

PRODUITS DE LA CONSTRUCTION AERONAUTIQUE, NAVALE ARMEMENT

A - SITUATION ACTUELLE.

L'industrie de l'armement a une importance majeure dans deux secteurs d'activités :

- l'aérospatial (50 % du marché)
- l'électronique (30 % de la branche électronique et 50 % du marché professionnel de l'électronique).

Dans les autres branches, la demande de l'industrie de l'armement est marginale.

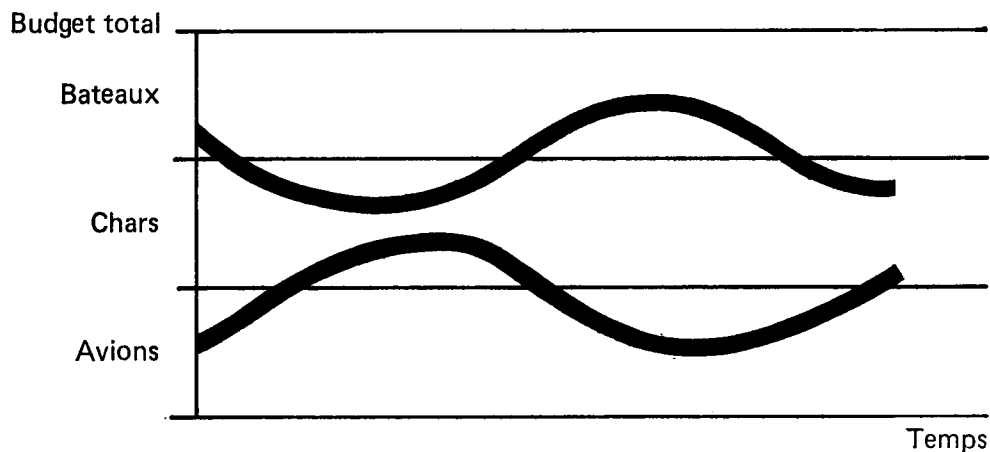
Actuellement, le budget des armées représente 4 % du produit brut. Ce budget se répartit également entre l'équipement et le fonctionnement.

L'industrie de l'armement assure la réalisation de 2 % du P.I.B. Comme l'ensemble de l'industrie assure environ 50 % du P.I.B., l'industrie de l'armement représente 4 % de l'activité industrielle française. Ce chiffre devrait rester stable dans le futur.

Les effectifs de l'industrie de l'armement s'élèvent à 75.000 personnes rattachées aux trois directions de l'armement terrestre, des poudres, de l'armement naval. Si on compte l'ensemble des sous-traitances jusqu'au stade du demi-produit, l'activité de l'armement fait travailler 270.000 personnes. Les industries de l'armement sont souvent installées dans des villes de petite et moyenne importance, ce qui leur donne un fort impact local.

Le prix unitaire du matériel militaire est en hausse constante et on s'oriente de plus en plus vers une armée à faible effectif avec un matériel perfectionné. Ces matériels font donc de plus en plus appel à des techniques évoluées avec des séries courtes. L'industrie de l'armement absorbe une activité importante de matière grise, ce qui risque de déséquilibrer le marché de l'emploi de manière sensible dans les agglomérations où elle est installée.

Le budget affecté aux armées étant pratiquement stable et les coûts unitaires des armes de plus en plus élevés et comme un programme d'armement demande, pour être opérationnel, la réalisation d'un certain nombre d'unités d'armes (ex. : pour que les « Mirages » soient opérationnels, il a fallu réaliser une série de n appareils), il s'ensuit le phénomène suivant :



On porte en abscisse le temps, en ordonnée le budget total et sa décomposition en trois postes principaux : armes navales, armes conventionnelles et avions. La réalisation des séries d'armes de coût unitaire élevé nécessite de fortes sommes pendant un certain temps, l'effort financier se portant sur un certain type d'armes au détriment des autres. Ceci entraîne des fluctuations dans les programmes qui peuvent mettre en difficulté les entreprises dont la part de production réservée à l'armement serait trop importante.

B - LES TENDANCES D'EVOLUTION PAR GRANDS TYPES D'ARMES.

On voit apparaître dans l'industrie aéronautique une mutation assez profonde du marché. Jusqu'à deux ou trois ans, les besoins militaires territoriaux représentaient 50/55 %

de l'activité aéronautique, l'exportation 20/25 %, donc les besoins militaires représentaient de 75/80 % et les besoins civils les autres 20 %. Actuellement, les programmes civils se sont beaucoup développés, et on se dirige en tendancier vers un pourcentage de 50/55 % entre militaires et civils. Ceci entraîne une modification dans les industries aéronautiques puisque dans le civil les compagnies de transports ont tout pouvoir de décision. L'industrie aéronautique est donc en train de devenir une activité en grande partie non protégée.

On peut dire que dans les cinq prochaines années, les effectifs devront diminuer de 10 %. Ils sont actuellement de l'ordre de 100.000 personnes.

Localisation à long terme.

Jusqu'à maintenant les localisations les plus importantes étaient dans la Région parisienne. Cette implantation pari-

sienne doit baisser beaucoup au profit du développement de Toulon, Bordeaux où sera l'essentiel de l'activité aérospatiale et un peu dans le Sud-Est (dont Marignane).

L'impact d'une unité militaire sur l'industrie locale est très faible.

Dans les armes modernes, de plus en plus complexes, les seules réparations faites sur le lieu de l'unité opérationnelle sont des réparations assez frustrées. Dès qu'il y a réparation complexe, l'arme atteinte est renvoyée dans l'usine du fabricant. Donc, l'impact industriel de l'unité d'armement est faible.

Dans le matériel aéronautique, on distingue : les cellules, les moteurs et les équipements. Les compagnies de transports s'orientent de plus en plus vers l'équipement américain. Il y a là un facteur qui poussera à la restructuration de cette branche avec création de réseaux commerciaux suffisants.

Éléments de comparaison pour l'aviation civile et militaire.

Annuité de crédit de développement militaire pour l'aérospatial militaire. Le budget de développement a été en très légère progression cette année. Il était d'un milliard et se répartissait ainsi :

- 600 millions pour l'aéronautique
- 400 millions pour les missiles

Le même crédit de développement, mais cette fois du ministère des Transports, a crû, entre 1966 et 1969, de 500 millions à 1 milliard.

L'industrie navale.

La tendance à la déflation des effectifs et la complexité croissante du matériel militaire se faisant au profit de l'équipement de l'électronique, l'activité montage décroît en proportion.

On peut dire que Cherbourg, orienté vers les sous-marins nucléaires, a un plan de charge assuré pour 6 ans. Lorient aura une activité stable entre cinq et dix ans. Les effectifs de Brest, de Toulon, gardant les études et essais d'armes sous-marines, devront être comprimés.

Industrie de l'armement classique.

Le potentiel est largement surabondant et mal adapté. La politique est à la fermeture d'établissements d'Etat. Il y a eu en neuf ans, onze établissements fermés et ceci va continuer. Les actions de reconversion sont très pragmatiques et des accords sont signés avec des entreprises se décentralisant. Dans le domaine des poudres également qui représente treize poudreries et 7.500 personnes, le chiffre d'affaires total de cette branche étant de 350 millions (l'établissement chimique moyen a un chiffre d'affaires de 100 millions), les normes de rentabilité demandent une réorganisation.

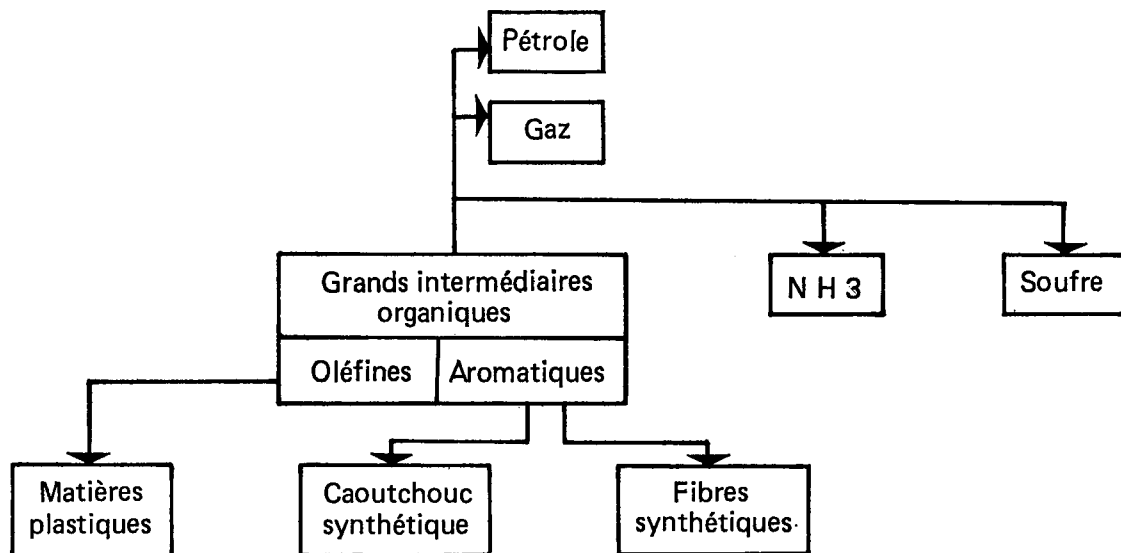
PRODUITS DES INDUSTRIES CHIMIQUES

Dans l'industrie chimique, on distingue de manière classique la chimie organique, la chimie minérale et la parachimie (valeur ajoutée élevée — produits très divers ; essentiellement pharmacie et peintures).

La chimie organique a deux grandes matières de base, le pétrole et le gaz naturel, ces deux matières ayant pris la place du charbon et du coke au cours des dix dernières années.

La chimie minérale est composée de plusieurs sous-branches (chimie du soufre, du chlore, du phosphore, de l'azote). Un autre classement de la chimie apparaîtra sans doute dans le futur : la pétrochimie.

On a en effet le schéma suivant :



Il n'est pas question dans le présent document de décrire la situation présente et l'évolution que suit chacun des produits de la branche chimique, même par grandes masses.

Nous avons dû nous limiter à des indications d'ensemble pour la situation présente, et l'analyse tendancielle a été centrée sur la recherche des localisations probables par grands types de produits.

A - DESCRIPTION DE LA SITUATION ACTUELLE.

1) Caractéristiques générales de l'offre.

La production croît de manière très régulière depuis six années (+ 10,4% par an en volume, + 7,6% en valeur) et l'évolution des grandes branches est très différente.

- La chimie minérale s'est développée à un rythme voisin de la moyenne de la chimie avec une légère tendance à la baisse des prix.

- La chimie organique s'est développée beaucoup plus rapidement mais avec des baisses de prix sensibles.
- La parachimie a connu une expansion plus modeste, mais des hausses de prix notables.

En valeur, le développement de chacune des sous-branches est assez similaire.

La balance commerciale de la chimie organique est très largement déficitaire, et ce de manière croissante.

2) Localisation de la production.

La répartition régionale se caractérise par une grande concentration dans la Région parisienne et autour de quelques pôles très localisés. 35 % des effectifs étaient en 1966 dans la Région parisienne (sièges sociaux et branches d'activité proches de la consommation finale). Sept départements (Rhône, Isère, Nord, Pas-de-Calais, Seine maritime, Bouches-du-Rhône) totalisent plus de 35 % des effectifs.

Hormis la région lyonnaise à vocation chimique ancienne (textiles synthétiques, électrometallurgie), l'industrie chimique s'est développée à partir des matières premières.

● Produits organiques de base :

- bassins houillers de Nord et Lorraine : carbochimie,
- raffineries de Basse-Seine - Etang de Berre : pétrochimie.
- gaz naturel : Lacq.

Le transport par oléoducs et gazoducs est venu modifier la physionomie du secteur, en permettant aux raffineries et steam-cracking (création des grands intermédiaires à partir du pétrole) d'être implantées à l'intérieur du pays vers les centres d'utilisation. Ainsi Feysin alimente la région de Lyon et plus au Nord le centre de Tavaux. De même en Lorraine, avec une reconversion du charbon au pétrole.

● Produits minéraux de base :

- engrais, à partir des matières premières importées (phosphate, soufre, pyrites, acide phosphorique) dans les zones portuaires,
- soude : Salines de Lorraine, du Jura, du Gard,
- électrochimie : vallées alpines et pyrénéennes.

3) Les autres caractéristiques.

La chimie est principalement une industrie d'innovation et de capitaux. Elle s'impose un effort de recherche permanent et considérable (entre 4 et 5 % du C.A.) et exige des investissements très lourds.

En raison de la variété des matières premières et de ses débouchés, elle est en relation étroite avec toutes les autres industries, notamment avec celles du secteur énergie.

B - EVOLUTION TENDANCIELLE DES LOCALISATIONS.

Contrairement à d'autres branches, il est assez facile pour la chimie de décrire la localisation tendancielle des unités de production.

Au niveau des grands intermédiaires, organiques et minéraux, on se dirige vers de très grandes unités et des regroupements. En chimie organique, des accords sont réalisés pour des alimentations à partir de steam-crackings communs ; celui-ci induira autour de lui un complexe chimique pour la fabrication des matières plastiques, des fibres et des élastomères, les fabrications des produits finaux pouvant se répartir sur l'ensemble du territoire (sauf pour des matières plastiques complexes polystyrène - polyester qui nécessitent des outillages dont la région Nord s'est équipée).

Les steam-crackings sont ou seront installés dans la Basse-Seine, la Gironde ou à Nantes, l'Est, le Nord, la Provence-Côte-d'Azur, la région Rhône-Alpes, la Région parisienne.

Pour la chimie minérale, les usines d'engrais qui reçoivent soit les phosphates, soit l'acide phosphorique (le déficit en P2 O5 allant en croissant et la pression des Etats-Unis étant très vive) seront installées dans les ports.

La chimie du chlore restera implantée dans les Alpes (énergie électrique nécessaire). La fabrication des monomères et des polymères chlorés et des solvants chlorés y restera fixée.

La pharmacie, la chimie fine et les matières plastiques simples s'étendent sur l'ensemble du territoire.

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Il est nécessaire de distinguer le bâtiment et les travaux publics. En effet, les agents économiques et les facteurs qui influent sur la demande sont différents.

Dans la branche Bâtiment - Travaux Publics, la demande est motrice, l'offre potentielle étant très supérieure à la demande solvable. L'abaissement des coûts des travaux, par la recherche de matériaux nouveaux et l'industrialisation, a été important. Mais le coût des travaux n'est, surtout dans le bâtiment, qu'une partie du coût total de la construction.

A - SITUATION ACTUELLE.

1) Bâtiment.

Les chiffres principaux sont les suivants :

Chiffre d'affaires TTC	48,2 milliards de F
dont Secteur Public	20 %
Secteur Entreprises	20 %
Logement	60 %

La construction neuve intervient pour 70 %, l'entretien et l'aménagement pour 30 %

Nombre d'entreprises	240.000
dont artisanales	175.000
dont un seul artisan	100.000
gros œuvre	80.000
dont plus de 100 salariés	1.200
Effectifs	1.500.000 en 1967

2) Travaux publics.

Les chiffres correspondant sont :

Chiffre d'affaires TTC	21,6 MMF (15 % hors de France)
dont Etat et collectivités locales	50 %
entreprises nationales	30 %
entreprises privées	20 %
Nombre d'entreprises	5.000
Effectifs	350.000 en 1967

Les effectifs ont augmenté régulièrement de 1962 à 1967 (283.500 en 1962).

L'activité de génie civil s'est répartie comme suit dans les régions suivantes :

Région parisienne	21,6 %
Rhône-Alpes	10,8 %
Provence - Côte d'Azur	9,1 %
Nord	6,4 %
Auvergne	2,2 %
Champagne	2,2 %
Poitou-Charentes	2,2 %
Basse-Normandie	1,9 %
Franche-Comté	1,8 %
Limousin	1,3 %

B - RECHERCHE DE TENDANCE.

1) Bâtiment.

Pour rechercher les tendances les plus significatives, on a utilisé le schéma joint. A l'intérieur du « système bâtiment », on a précisé les divers agents économiques intervenant au niveau de la demande et de l'offre. Sur ce système agissent un assez grand nombre de facteurs dont certains peuvent être considérés comme exogènes et d'autres dépendants de l'évolution du système lui-même.

Pour préciser dans la mesure du possible l'action de ces facteurs, on s'est attaché plus spécialement à :

- la structure de l'activité du bâtiment,

- la demande des ménages,
- l'évolution technologique (offre).

a) LA STRUCTURE DE L'ACTIVITE DU BATIMENT

On dispose de statistiques portant sur les surfaces de plancher autorisées en vue de l'habitation et pour les autres usages. Malgré leurs imperfections, ces statistiques permettent de mettre en évidence des changements dans l'activité des entreprises de bâtiment.

Permis pour des travaux ne concernant pas l'habitation

On trouvera les statistiques détaillées portant sur les surfaces autorisées en 1965 dans le tableau 1 en fin du chapitre. Dans le tableau suivant, la nature des constructions n'est décrite qu'en 5 postes.

	Nombre de permis						Surface des permis pour lesquels la surface est connue (en 1 000 m ²)					
	1962	%	1965	%	1968	%	1962	% par rapport aux permis	1965	% par rapport aux permis	1968	% par rapport aux permis
Bâtiments agricoles	5 293	14,3	14 527	27,2	27 533	34	940	65	2 942	84	6 515	84
Bâtiments industriels	5 501	14,9	6 081	11,3	7 788	9,6	3 900	71	4 507	91	6 585	90
Stockages, garages	7 906	21,2	10 923	20,5	14 702	18	2 300	71	4 270	86	6 780	87
Commerces et bureaux	12 617	34,2	16 246	30,4	21 743	26,7	940	37	1 675	27	3 820	43
Autres (enseignement, santé, tourisme)	5 596	15,4	5 672	10,6	9 491	11,7	1 555	65	2 886	76	6 445	68
Total	36 913	100	53 449	100	81 257	100	9 635		16 280		30 145	
Accroissement (base 100 en 1962)	100		148		220							

On constate une augmentation des permis pour les bâtiments agricoles, due sans doute à l'aide financière accordée pour certaines constructions (étables). Ce mouvement devrait se continuer si les règlements administratifs ne changent pas.

Les autres secteurs sont en augmentation régulière. Celui où la demande croît le plus vite est le poste « Commerces-bureaux » (+ 70 % en 6 ans). Cette croissance due à l'urbanisation et à la tertiarisation devrait largement se maintenir.

Le poste « autres » qui regroupe notamment des bâtiments abritant des services collectifs donne une idée de la demande de l'Etat et des administrations qui ne dépasse donc pas 10 % du total.

Pour permettre des comparaisons en surfaces autorisées, on a indiqué dans le tableau suivant les surfaces autorisées pour chaque type de constructions, calculées en supposant que la surface des permis dont on ne connaît pas la surface est, en moyenne et par secteur, égale à celle des permis dont on connaît la surface.

	Surface autorisée (en 1 000 m ²)								
	1962		1965			1968			
		%		%	Accroissement 100 = 1962		%	Accroissement 100 = 1962	
Bâtiments agricoles	1 445	10	3 500	15	242	7 750	19	535	
Bâtiments industriels	5 500	36	4 960	21	90	7 300	18	133	
Stockages - garages	3 240	21,5	4 970	21	153	7 800	19	240	
Commerces - bureaux	2 540	16,5	6 200	26,5	244	8 900	21	350	
Autres (enseignement, santé, tourisme)	2 400	16	3 800	16,5	158	9 500	23	400	
Total	15 125	100	23 430	100	155	41 250	100	270	

On retrouve la croissance forte en valeur absolue de la demande de l'agriculture, du tertiaire et des administrations.

Permis pour les logements

On trouve la répartition des logements autorisés et terminés par région de programme de 1961 à 1966 dans les tableaux 2 et 3 (p. 160).

Pour comparer les demandes des ménages avec celles des autres catégories, on a utilisé pour les logements les surfaces habituelles de logements autorisés, et pour les autres permis, les surfaces calculées ci-dessus ; bien que non directement comparables, ces données permettent de mettre en évidence une évolution.

En 1965, le nombre de logements autorisés avait atteint un niveau particulièrement élevé : le nombre de logements terminés a crû beaucoup plus régulièrement, mais il a

	Surfaces (en 1 000 m ²)					
	1962	%	1965	%	1968	%
Logements	27 500	64,5	43 300	65	42 000	50,5
Autres (bâtiments industriels, agricoles, stockages, bureaux, commerces, autres)	15 125	35,5	23 430	35	41 250	49,5
Total	42 625		66 730		83 250	
Accroissement 100 en 1962	100		156		195	

également atteint actuellement un plafond. Il est donc juste de dire que les constructions réservées à un usage autre que le logement prennent une part grandissante dans l'activité du bâtiment.

b) LA DEMANDE DES MENAGES

Les ménages désirent des logements de plus en plus grands. Les emménagés récents acceptent de consacrer une part plus grande de leur revenu au logement (13 % environ en 1963 pour les locataires en France entière).

Ils sont également demandeurs de résidences secondaires.

Du point de vue quantitatif, on estime qu'il faudra 11 millions de logements neufs pendant la période de 1965 - 1985. Il faudrait pour cela atteindre un rythme de construction supérieur à 550.000 par an vers 1975.

On trouvera dans les tableaux 4 et 4 bis :

- la part de logement dans la consommation des ménages, en francs constants,
- les dépenses de loyers et charges pour les résidences principales en fonction de la région.

c) LA TECHNOLOGIE

Les matériaux

Il est douteux que le béton soit remplacé dans les 20 ans à venir pour la construction de bâtiments collectifs. Il est actuellement moins cher que le métal (1) (La tendance

serait plutôt au renforcement de cet avantage) et, en plus de sa solidité, présente l'intérêt d'être lourd (facilite l'insonorisation) ; pour que des matériaux dérivés du plastique le concurrence, il faudrait qu'ils soient compétitifs par le prix et permettent une isolation suffisante ; de tels matériaux ne sont pas envisageables actuellement.

En revanche, les composants du béton peuvent évoluer (graviers synthétiques) ainsi que les techniques d'utilisation du béton.

Pour les logements individuels, la brique et le parpaing restent largement utilisés ; un changement pourrait se produire avec l'évolution de l'industrialisation ; dans ce domaine, il est possible que les plastiques trouvent des applications comme éléments de gros œuvre : la toile plastifiée par exemple pourrait être utilisée pour réaliser des logements individuels à très bon marché.

- Plus que le béton, le métal et le bois seront concurrencés par les dérivés du plastique (éléments de façade, canalisations,...)
- D'une manière générale, le bâtiment profitera des innovations intervenant dans les autres branches - notamment dans l'industrie des plastiques - mais il est probable que ces innovations trouveront plus d'application dans le second œuvre que dans le gros œuvre.

Les techniques de construction

Les techniques de préfabrication les plus au point par panneaux avec refends conduisent à une rigidité gênante dans l'aménagement des surfaces dans les immeubles collectifs. Les recherches actuelles visent à mettre au point des techniques aussi peu coûteuses et permettant plus de souplesse. Elles devraient aboutir dans les dix ans à venir.

(1) On trouvera dans le tableau 5 une répartition des logements autorisés en 1965 selon le type de structure.

L'industrialisation du bâtiment se fait actuellement sous trois formes :

- Le montage et la livraison de logements finis :
 - pour les bâtiments collectifs, cette procédure a été expérimentée mais il est peu probable qu'elle conduise à un abaissement des coûts. Son extension dans ce domaine est donc improbable.
 - Elle est en revanche actuellement en essor pour les logements individuels où elle se heurte cependant à deux types de freins :
 - a) l'accueil de la clientèle (et des architectes), chez laquelle l'image du préfabriqué reste largement défavorable. L'attitude plus favorable de certains groupes leaders (sensibles à l'aspect moderne, fonctionnel du procédé) laisse présager un changement probable d'attitude à moyen terme.
 - b) la nécessité d'équiper des terrains pour recevoir les logements ; on rejoint là le problème classique de l'urbanisation en basse densité qui consomme beaucoup de terrains et oblige à allonger les réseaux. La tendance à l'urbanisation dense, que nous estimons lourde, malgré de récentes prises de position officielles, va donc à l'encontre de l'essor de ce mode d'industrialisation.

- L'industrialisation fermée ou fabrication en petite série de certains éléments pour un ou plusieurs chantiers déterminés à l'avance. C'est la forme d'industrialisation actuellement la plus répandue.

- L'industrialisation ouverte ou fabrication en grande série et mise sur le marché d'éléments à intégrer dans les bâtiments ; son avenir est lié à la normalisation dans le bâtiment et à l'attitude des architectes. On trouve déjà sur le marché des éléments de façade des planchers et des éléments de second œuvre ; c'est sans doute ce mode d'industrialisation qui connaîtra le plus grand essor et qui permettra la diminution la plus sensible des coûts.

En ce qui concerne l'organisation des chantiers, les techniques sont bien au point et conduisent, lorsqu'elles sont bien appliquées, à une cadence de construction élevée.

En revanche, des progrès seront sans doute faits dans les années à venir dans les méthodes de gestion du matériel et du personnel d'une même entreprise travaillant sur plusieurs chantiers.

En résumé, pour les vingt ans à venir :

- Peu de changements sont à envisager dans les matériaux de gros œuvre utilisés pour les bâtiments collectifs ; les techniques de construction évolueront pour améliorer le service rendu par ces bâtiments.
- La préfabrication de logements individuels prendra une place importante si les problèmes d'accueil de la clientèle et d'équipement de terrains, sont résolus.
- L'industrialisation ouverte permettra un abaissement des coûts et se développera donc dans la mesure où la standardisation progressera.
- L'industrialisation fermée n'est intéressante que dans le cas de marchés importants ; son essor est donc très lié à la conjoncture et aux pratiques administratives.
- En ce qui concerne les bâtiments industriels, il faut signaler l'introduction des méthodes de construction qui visent à réaliser des surfaces adaptables à de multiples usages. Ceci devrait permettre une meilleure utilisation de ces surfaces et une plus grande mobilité des entreprises.

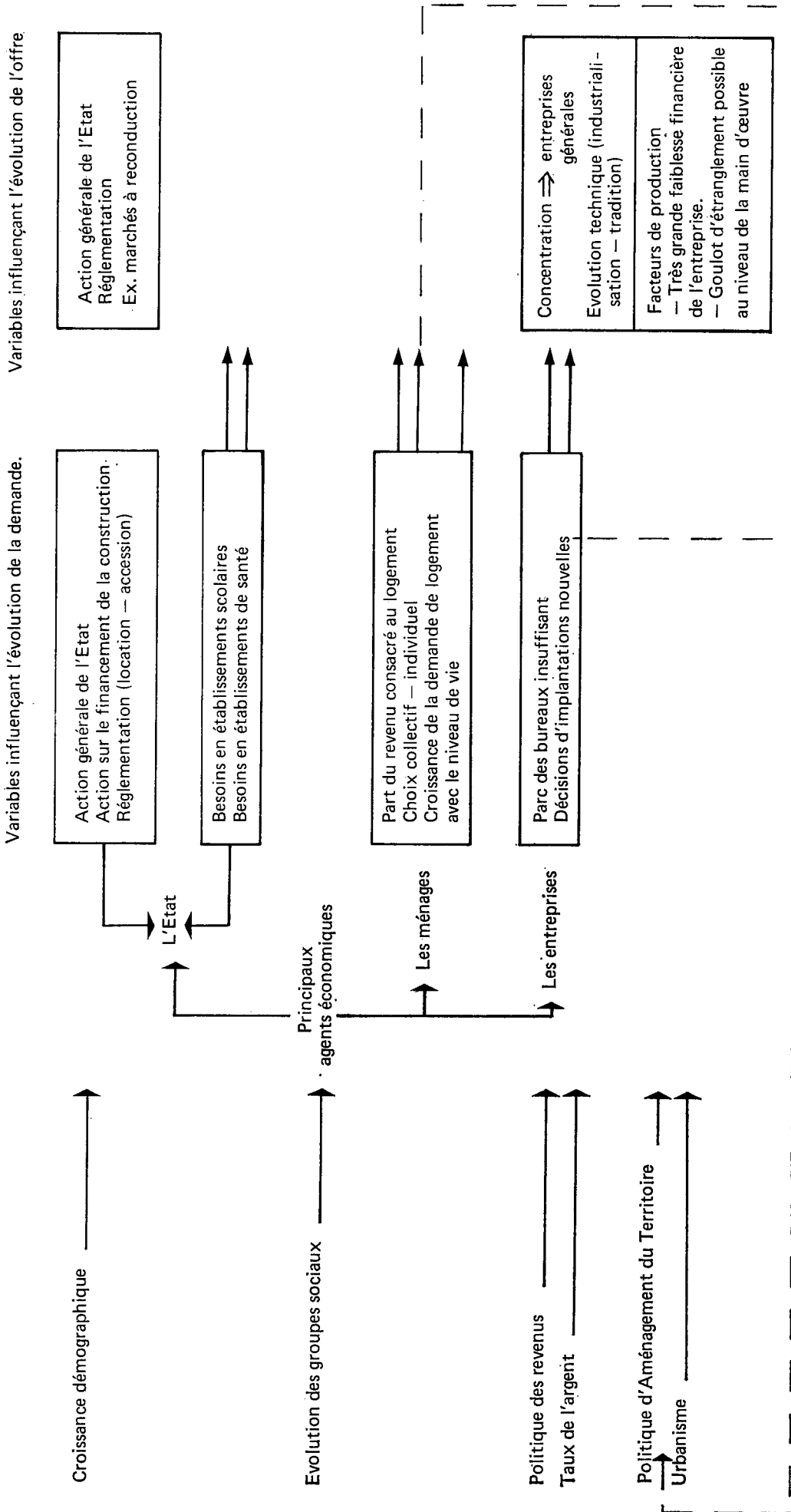
2) Travaux publics.

Les trois grands types de travaux de génie civil sont les travaux routiers, les aéroports et les ports (si on laisse de côté les barrages dont l'importance dans les travaux neufs décroîtra beaucoup en métropole).

L'analyse tendancielle de l'activité Travaux Publics doit donc se faire à travers l'analyse tendancielle des infrastructures nationales.

L'évolution des structures de financement qui se dessine actuellement est trop récente pour qu'une tendance s'y dégage.

BATIMENT



TRAVAUX NE CONCERNANT PAS L'HABITATION POUR L'ANNEE 1968

(Surfaces en milliers de m² pour les permis dont on connaît la surface)

	Permis sans logement	Permis avec logement	Total
Bâtiments agricoles			
— Etables, écuries (et ensemble des bâtiments d'exploitation)	2 647,0	73,6	2 720,6
— Granges, celliers	606,9	1,4	608,3
— Hangars	3 038,8	51,9	3 090,7
— Autres constructions	93,2	3,4	96,6
Ensemble	6 385,9	130,3	6 516,2
Bâtiments industriels			
— Ensembles industriels	1 045,2	64,1	1 109,3
— Usines, ateliers	4.313,8	729,0	5 042,8
— Ateliers d'artisans	82,9	22,0	104,9
— Autres établissements de production	238,2	19,1	257,3
— Annexes d'usines ou d'ateliers	69,9	0,9	70,8
Ensemble	5 750,1	835,1	6 585,2
Stockage - Garages			
— Hangars, entrepôts	4 198,4	617,7	4 816,1
— Frigorifiques	79,0	5,7	84,7
— Silos	213,7	1,3	215,0
— Châteaux d'eau	33,4		33,4
— Garages d'entreprises	265,9	36,9	302,8
— Garages, stations services	692,9	208,5	901,4
— Boxes à voitures	383,7	42,4	426,1
Ensemble	5 867,0	912,5	6 779,5
Commerces et bureaux			
— Boutiques	1 641,5	731,7	2 373,2
— Devantures	15,8	0,7	16,5
— Bureaux	1 071,1	359,1	1 430,2
Ensemble	2 728,4	1 091,5	3 819,9
Autres constructions			
— Hôtels	486,1	221,8	707,9
— Colonies de vacances	102,4	33,6	136,0
— Motels	7,6	0,7	8,3
— Etablissements d'enseignement	451,1	733,8	1 084,9
— Etablissements de recherche	74,0	4,2	78,2
— Etablissements de soins	933,0	596,6	1 529,6
— Salles de spectacle et de réunion	117,5	32,4	149,9
— Edifices du culte	73,6	31,2	104,8
— Stades, piscines	410,3	169,4	579,7
— Autres locaux sociaux	194,6	9,3	203,9
— Divers	1 129,9	635,4	1 165,3
Ensemble	3 980,1	2 467,4	6 447,5
Total général	24 711,4	5 436,8	30 148,2

LOGEMENTS TERMINES (ENSEMBLE) PAR REGIONS

REGIONS	1963	1964	1965	1966
Région parisienne	71 076	79 564	90 017	98 489
Champagne - Ardenne	6 482	7 093	9 644	9 637
Picardie	7 277	9 084	9 160	9 630
Haute-Normandie	9 232	9 471	9 907	11 255
Centre	11 560	15 159	16 183	17 488
Nord	18 569	22 590	22 462	18 430
Lorraine	15 159	15 011	15 771	14 463
Alsace	7 620	10 835	12 526	11 290
Franche-Comté	7 020	6 512	6 766	6 606
Basse-Normandie	6 434	6 999	7 322	8 579
Pays de la Loire	15 394	14 411	17 451	17 418
Bretagne	14 124	13 895	15 852	17 410
Limousin	4 612	3 187	4 457	4 211
Auvergne	5 913	6 399	7 049	7 239
Poitou-Charente	6 361	6 133	7 791	7 484
Aquitaine	16 092	16 283	17 276	18 291
Midi-Pyrénées	13 930	17 186	17 835	17 294
Bourgogne	6 532	8 894	8 378	9 639
Rhône-Alpes	37 482	38 401	45 508	43 135
Languedoc-Roussillon	13 844	14 256	16 986	19 618
Provence-Côte d'Azur	41 471	47 436	53 258	46 565
Total	336 184	368 799	411 599	414 171

REPARTITION DES LOGEMENTS AUTORISES PAR REGIONS
PARTS RESPECTIVES DES COMMUNES URBAINES ET RURALES

	COMMUNES RURALES					COMMUNES URBAINES				
	1961	1962	1963	1964	1965	1961	1962	1963	1964	1965
Région parisienne	6 815	4 220	5 317	7 719	8 977	59 198	81 314	110 615	123 243	129 432
Champagne	1 831	1 773	2 197	2 064	2 084	5 838	7 585	10 018	8 303	9 173
Picardie	3 273	2 795	3 071	3 052	4 027	6 157	8 131	8 104	7 181	9 023
Haute-Normandie	1 875	1 987	2 143	2 267	2 413	8 917	9 711	11 609	11 294	15 644
Centre	3 959	4 134	4 628	5 795	6 948	110 921	12 998	16 459	19 593	16 774
Nord	3 583	3 754	2 271	2 724	2 898	22 014	25 992	19 435	20 944	24 149
Lorraine	3 713	3 486	3 493	3 224	3 400	10 602	17 561	15 291	14 382	13 378
Alsace	1 889	2 158	2 745	2 937	2 891	5 087	9 450	10 931	13 380	7 196
Franche-Comté	1 515	1 649	2 131	2 048	2 279	4 677	6 482	6 641	7 119	7 967
Basse-Normandie	2 534	2 215	2 713	2 610	3 076	5 583	6 107	10 241	8 235	10 050
Pays de la Loire	3 691	4 202	4 920	5 493	6 612	9 729	14 408	15 356	19 537	13 961
Bretagne	5 657	6 320	7 865	8 576	8 986	10 313	9 181	20 086	15 774	15 033
Limousin	1 246	1 323	1 708	1 508	2 171	4 006	2 801	5 365	3 674	3 474
Auvergne	2 260	2 238	2 384	2 375	2 948	5 372	5 265	6 044	8 128	7 753
Poitou-Charente	2 344	2 140	2 633	3 082	3 157	4 719	5 205	7 897	9 249	7 437
Aquitaine	4 567	5 158	6 799	6 555	7 208	12 704	12 887	18 490	18 461	20 240
Midi-Pyrénées	4 411	5 381	5 336	6 925	8 303	9 288	11 994	16 948	17 497	16 040
Bourgogne	2 159	1 911	3 589	3 082	3 655	5 882	6 450	9 396	9 588	9 964
Rhône-Alpes	16 977	10 194	11 868	14 615	17 519	32 023	37 333	45 753	49 451	47 521
Languedoc	3 795	4 309	4 088	6 047	6 477	13 441	13 496	14 054	15 793	18 906
Provence-Côte d'Azur-Corse	8 968	7 815	9 067	13 079	14 722	35 415	44 352	55 459	67 730	64 183

PART DES DEPENSES DE LOGEMENT DANS LA CONSOMMATION DES MENAGES

en millions de francs 1959

	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
Dépenses de logement	9 196	9 623	10 200	10 814	11 277	11 793	12 248
Consommation totale	167 627	176 807	186 600	199 736	213 877	223 787	230 746
%	5,5 %	5,45 %	5,45 %	5,4 %	5,3 %	5,3 %	5,3 %

Source : Comptes de la nation 1965

**DEPENSES DE LOYERS ET CHARGES POUR
LES RESIDENCES PRINCIPALES EN FONCTION DE LA REGION (1966)**

	Dépenses de loyer et charges (en francs)	% par rapport à la France entière
Région parisienne	896,76	149 %
Bassin parisien (Champagne, Picardie, Haute-Normandie, Basse-Normandie, Centre, Bourgogne)	495,49	83,5 %
Nord	377,40	63,5 %
Est (Lorraine, Alsace, Franche-Comté)	582,02	98 %
Ouest (Poitou-Charente, Pays de la Loire, Bretagne)	466,79	78,5 %
Sud-Ouest (Limousin, Aquitaine, Midi-Pyrénées)	459,47	77 %
Centre Est (Auvergne, Rhône-Alpes)	564,53	95 %
Méditerranée (Languedoc, Provence, Côte d'Azur)	710,41	120 %
France entière	594,60	100 %

Source : Enquête sur les conditions de vie des Français 1966

LOGEMENTS AUTORISES EN 1965 SELON LE TYPE DE STRUCTURE

	TYPE DE STRUCTURE					TOTAL
	Murs porteurs	Ossature			Autres et non désignés	
		Béton armé	Métal	Bois		
Maisons individuelles	142 835 dont : 45 % en briques creuses 35 % en aggloméré	6 063	871	4 525	803	155 097
%	92 %	4 %	0,5 %	3 %	0,5 %	100 %
Collectifs	201 583 dont : 23 % en briques creuses 30 % en aggloméré 14 % en béton banché	212 858	783	176	2 427	417 827
%	48,2 %	51 %	0,2 %	Σ	0,6 %	100 %
Total	344 418	218 921	1 654	4 701	3 230	572 924
%	60,1 %	38,2 %	0,3 %	0,8 %	0,6 %	100 %

LA FRANCE DANS LA C.E.E. QUELQUES POINTS DE COMPARAISON

1969	Produit national brut aux prix du marché		Produit intérieur brut aux prix du marché par personne occupée	Revenu national		Formation brute de capital fixe
	1963 = 100			Mrd \$	\$	
	Chiffres globaux	Chiffres par habitant	1963 = 100			Chiffres globaux
Allemagne R.F.	133,7	126,5	133,7	116,3	1911	130,7
France	139,6	132,7	135,0	106,0	2107	164,5
Italie	134,2	127,7	138,7	66,7	1232	115,9
Pays-Bas	139,7	129,8	133,4	23,1	1797	163,0
Belgique	130,7	125,9	126,6	18,1	1873	133,8
Luxembourg	(125,2)	(120,4)	(121,2)	(0,7)		(95,3)
CEE	135,9	128,8	135,3	330,9	1758	139,9

Industries										
1969 (1963 = 100)	Ensemble de l'industrie sauf bâtiment	Industries extractives	Industries manufacturières	Ind. denrées alimentaires, poissons, tabac	Industries textiles	Industries du papier	Industries du cuir	Industrie chimique	Industrie transformatrice des métaux	Indice de la production de l'industrie du bâtiment et du génie civil
France	142	110	143	109	104	134	97	192	140	134
Italie	141	126	141	123	98	178	124	192	132	—
Pays-Bas	166	209	157	128	113	160	101	—	147	—
Belgique	132	70	139	127	112	161	124	150	136	135
Luxembourg	127	89	131	120	—	—	—	—	94	—
C.E.E.	144	108	146	121	114	148	104	—	140	—

1969	Production d'énergie électrique G W h						
	Production brute totale	Production nette					Bilan global de l'énergie 1000 tec.
		hydraulique	géothermique	nucléaire	thermique classique	Total	
Allemagne R.F.	226 049	14 348	—	4 623	192 014	210 985	170 634
France	137 500	52 888	—	4 465	74 163	131 516	70 165
Italie	110 447	41 745	2 578	1 575	60 431	106 329	32 550
Pays-Bas	37 144	—	—	297	34 956	35 253	32 660
Belgique	29 127	227	—	18	27 385	27 630	12 197
Luxembourg	2 202	835	—	—	1 284	2 119	43
CEE	542 469	110 043	2 578	10 978	390 233	513 822	318 249

3. L'activité tertiaire

L'activité tertiaire a des caractéristiques très particulières. D'une part, elle ne se laisse pas saisir dans une définition simple. D'autre part, les causes essentielles de sa croissance se situent jusqu'à ce jour de manière exogène par rapport à elle. La détermination de son développement probable dans un scénario fera donc appel à des « crochets » importants.

A - SITUATION PRESENTE (1)

Définitions.

Il faut distinguer entre les activités tertiaires et les métiers tertiaires. On peut dire en effet que sont tertiaires, les

activités qui ne sont ni agricoles, ni industrielles et les métiers ni paysans, ni ouvriers. Mais ces deux termes ne sont pas indépendants car on voit des métiers tertiaires de plus en plus nombreux exercés au sein d'activités industrielles, et de plus en plus d'ouvriers travaillant dans des activités tertiaires.

Sur une population active un peu supérieure à 19 millions de personnes en 1962, 7.600.000 avaient un métier tertiaire au sens ci-dessus, et 1.560.000 ouvriers étaient employés dans des entreprises et des administrations du secteur tertiaire. Donc 9.200.000 actifs participaient au « phénomène tertiaire » (48 % de la population active). Réciproquement, si on répartit les personnes actives exerçant les métiers de personnel (autre que de direction) administratif et commercial entre les trois secteurs d'activités primaires secondaires et tertiaires, on obtient :

Effectif	Primaire	Secondaire	Tertiaire
3.476.300	1,25	22,6	76,15

Les catégories d'activités économiques de l'INSEE classées dans le secteur tertiaire sont :

- les transports
- les commerces (gros et détail)
- l'hôtellerie et débits de boissons
- les intermédiaires du commerce et de l'industrie
- les banques et assurances
- les services (aux entreprises, domestiques, aux particuliers)
- l'eau, le gaz, l'électricité
- la transmission et la radio
- les administrations publiques
- la défense nationale

Description succincte de la situation présente.

Cette description est globale, c'est-à-dire non détaillée par type d'activité tertiaire. Les tableaux appellent les remarques suivantes :

L'évolution de la part du tertiaire dans l'ensemble de la population active est extrêmement nette (cf. tableaux 1,2). On peut dire sans risque d'erreur qu'une évolution du même type se poursuivra (2).

L'évolution du pourcentage moyen de la population active appartenant au secteur tertiaire suivant la taille de l'agglomération urbaine (tableau 3) n'est pas simple à interpréter. Il semble qu'on atteigne un certain plafond, après une augmentation assez régulière jusqu'à la tranche 100.000 - 140.000 habitants.

Le tableau de la mobilité de la population active (tableau 4) montre une grande stabilité de celle-ci, surtout pour les hommes. Le départ de 114 hommes sur 1000 en cinq ans rappelle combien le départ de la terre a été lent ces dernières années. La variation d'environ 10 % du secondaire au bénéfice du tertiaire est assez significatif. Il est à rapprocher de la variation de la part des femmes (tableau 5) dans chaque C.S.P. Ce dernier tableau montre bien une décroissance de la part des ouvrières, mais dans les CSP tertiaires, elle montre aussi une décroissance des activités plus « pénibles » au profit d'activités plus « nobles » (employés et surtout cadres moyens et professions libérales et cadres supérieurs). Cette évolution favorable devrait se poursuivre.

(2) La part du tertiaire dans l'ensemble de la population active est sensiblement la même quand on la calcule par activité collective et par C.S.P. Ceci provient du fait que **globalement** le nombre des métiers tertiaires dans le secondaire est sensiblement le même que le nombre d'ouvriers dans le tertiaire (activité collective). Ceci n'empêche pas des différences importantes par sous-secteur.
Se reporter aussi aux pages 42 et suiv.

(1) Source statistique principale : Ni ouvriers, ni paysans : les Tertiaires, de Michel Praderie (Collection Société, éditions du Seuil).

REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET PAR REGION

Tableau 1

Nombre pour 100 Actifs

RÉGIONS	1921			1926			1931			1936			1944			1962			1968			
	Sect. 1	Sect. 2	Sect. 3	Sect. 1	Sect. 2	Sect. 3	Sect. 1	Sect. 2	Sect. 3	Sect. 1	Sect. 2	Sect. 3	Sect. 1	Sect. 2	Sect. 3	Sect. 1	Sect. 2	Sect. 3	Sect. 1	Sect. 2	Sect. 3	
	Région parisienne	5,8	42,5	51,7	4,7	45,4	49,9	4,3	39,6	56,1	2,6	45,4	52,0	1,6	44,4	54,0	1,3	41,0	57,6	1,3	41,0	57,6
Champagne	37,3	35,2	27,5	34,3	39,4	26,3	33,5	36,3	30,2	27,1	40,0	32,9	21,6	43,8	34,6	16,5	43,9	39,6	16,5	43,9	39,6	
Picardie	33,1	38,8	28,1	33,0	40,7	26,3	34,1	35,3	30,6	28,4	39,2	32,4	20,7	44,3	35,0	15,9	45,2	38,9	15,9	45,2	38,9	
Haute-Normandie	28,1	36,5	35,4	27,5	38,5	34,0	27,1	35,4	37,5	22,0	38,6	39,4	17,1	41,2	41,7	12,8	42,6	44,6	12,8	42,6	44,6	
Centre	56,8	21,7	21,5	54,0	24,1	21,9	51,8	22,6	25,6	40,5	29,5	30,0	29,9	35,2	34,9	21,4	38,8	39,9	21,4	38,8	39,9	
Nord	20,0	52,4	27,6	16,5	58,5	25,0	16,8	53,8	29,4	13,1	55,3	31,6	10,2	54,0	35,8	8,3	51,0	40,7	8,3	51,0	40,7	
Lorraine	30,4	44,0	25,6	25,0	50,0	25,0	24,3	46,2	29,5	15,4	54,6	30,0	11,0	54,8	34,2	9,0	50,4	40,6	9,0	50,4	40,6	
Alsace	36,8	35,9	27,3	28,0	44,1	27,8	28,1	39,5	32,4	21,5	44,8	33,7	14,1	47,1	38,8	11,0	45,3	43,7	11,0	45,3	43,7	
Franche-Comté	48,5	32,3	19,2	43,3	37,6	19,1	41,7	34,8	23,5	29,9	43,0	27,1	21,6	49,6	28,8	15,4	50,4	34,2	15,4	50,4	34,2	
Basse-Normandie	56,8	21,1	22,1	54,7	23,0	22,3	53,6	20,7	25,7	47,2	24,3	28,5	41,1	26,3	32,6	32,9	30,0	37,1	32,9	30,0	37,1	
Pays de la Loire	58,2	22,2	19,6	55,8	24,1	20,1	54,3	22,7	23,0	45,4	27,2	27,4	36,4	30,8	32,8	28,8	34,7	36,6	28,8	34,7	36,6	
Bretagne	66,7	16,0	17,3	64,1	18,3	17,6	62,5	16,9	20,6	53,6	20,7	25,7	45,4	22,8	31,8	35,2	27,2	37,6	35,2	27,2	37,6	
Limousin	70,1	16,2	13,7	65,9	19,3	14,8	63,8	18,3	18,0	52,3	23,6	24,1	43,9	27,5	28,6	33,6	30,6	35,8	33,6	30,6	35,8	
Auvergne	61,9	21,5	16,6	57,7	25,2	17,1	56,2	24,9	20,8	43,3	29,0	27,7	35,0	32,9	32,1	26,4	36,5	37,1	26,4	36,5	37,1	
Poitou-Charente	65,7	16,4	17,9	63,5	18,4	18,1	61,2	17,9	20,8	48,0	24,5	27,5	38,8	27,6	33,6	30,2	31,0	38,8	38,8	31,0	38,8	
Aquitaine	59,6	19,6	20,8	56,6	21,3	22,1	53,3	21,0	25,2	44,3	24,5	31,2	34,1	29,2	36,7	25,3	31,9	42,8	25,3	31,9	42,8	
Midi-Pyrénées	65,3	18,3	16,4	62,4	20,5	17,1	59,7	18,6	20,4	46,7	26,5	26,8	39,1	29,4	31,5	28,0	32,4	39,6	28,0	32,4	39,6	
Bourgogne	55,0	24,7	20,3	51,9	26,9	21,2	48,4	25,6	25,6	37,0	30,5	32,5	28,2	35,7	36,1	21,0	38,3	40,8	21,0	38,3	40,8	
Rhône-Alpes	43,4	34,3	22,3	39,1	39,5	21,4	37,2	35,3	26,6	25,0	43,9	31,1	17,4	47,8	34,8	12,3	47,2	40,4	12,3	47,2	40,4	
Languedoc	55,6	21,0	23,4	52,3	23,8	23,9	50,8	21,9	27,3	39,0	25,7	35,3	31,8	28,2	40,0	23,4	29,9	46,8	23,4	29,9	46,8	
Provence - Côte d'Azur- Corse	36,3	26,4	37,3	33,3	28,8	37,9	29,3	26,5	44,2	20,6	31,9	47,5	14,7	35,6	49,7	9,7	34,4	55,9	9,7	34,4	55,9	
FRANCE	43,4	29,7	26,9	39,4	33,6	27,0	37,9	30,6	31,5	28,0	36,8	35,2	21,0	39,5	39,5	15,7	39,6	44,7	15,7	39,6	44,7	

Source : Espace Économique Français

REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE
PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE ET PAR SECTEUR

Tableau 2

CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES	1954	1962	1968
Secteur primaire	5 200 983	3 938 133	3 110 960
dont - 0 Agriculteurs exploitants	3 966 015	3 044 670	2 459 840
- 1 Salariés agricoles	1 161 356	826 090	588 200
- 23 Patrons pêcheurs	18 747	19 312	18 360
- 66 Marins et pêcheurs	54 865	48 061	44 560
Secteur secondaire	7 192 386	7 650 626	8 276 840
dont - 22 Artisans	757 380	637 897	622 800
- 60 Contremaîtres		306 142	360 120
- 61 Ouvriers qualifiés	*	2 286 459	2 606 680
- 63 Ouvriers spécialisés	435 006	2 394 102	2 705 760
- 65 Mineurs		191 588	143 840
- 67 Apprentis ouvriers		251 044	262 600
- 68 Manœuvres		1 583 394	1 575 040
Secteur tertiaire	6 791 395	7 662 436	9 051 360
dont - 21 Industriels	91 067	80 660	79 160
- 26 Gros commerçants	181 717	172 833	213 500
- 27 Petits commerçants	1 252 505	1 133 965	1 028 160
- 30 Professions libérales		125 057	142 520
- 32 Professeurs	*	185 126	209 080
- 33 Ingénieurs	553 719	138 061	190 440
- 34 Cadres administratifs supérieurs		377 694	450 760
- 41 Instituteurs	*	421 189	564 360
- 42 Services Médicaux et Sociaux	1 112 543	110 101	176 320
- 43 Techniciens		343 986	533 940
- 44 Cadres administratifs moyens		626 011	739 480
- 51 Employés de bureau	1 627 548	1 885 508	2 409 880
- 53 Employés de commerce	440 570	510 910	620 020
- 70 Gens de maison	320 758	306 602	283 900
- 71 Femmes de ménage	239 408	222 467	230 700
- 72 Autres personnels de service	457 623	518 243	656 460
- 80 Artistes	45 089	42 184	52 300
- 81 Clergé	171 394	165 634	131 840
- 82 Armée et Police	297 454	356 205	338 540
TOTAL	19 184 764	19 251 195	20 439 160

* en 1954, les catégories 33 - 34 - 41 - 42 - 43 - 44 - 60 - 61 - 63 - 67 ont une composition différente de celles de 1962.

Source : 1954 Recensement 1962 de la population active
1962-1968 Économie et statistique juin 1969

POURCENTAGE MOYEN DE LA POPULATION ACTIVE APPARTENANT AU SECTEUR TERTIAIRE EN 1962. Tableau 3

Agglomérations urbaines :	% par rapport au total des actifs
de 10 000 à 16 000 habitants	37,8
de 16 000 à 20 000 habitants	47,8
de 20 000 à 30 000 habitants	48,8
de 30 000 à 50 000 habitants	45,2
de 50 000 à 100 000 habitants	49,5
de 100 000 à 140 000 habitants	51,8
de 140 000 à 200 000 habitants	45,0
de 200 000 à 500 000 habitants	53,1
de 500.000 et plus	42,3

Tableau 4

MOBILITE DE LA POPULATION ACTIVE MASCULINE

	au 1 ^{er} janvier 1964			
	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Total
Au 1^{er} janvier 1959				
Primaire	886	97	17	1 000
Secondaire	8	940	52	1 000
Tertiaire	2	28	970	1 000

Tableau 4 bis

MOBILITE DE LA POPULATION ACTIVE FEMININE

	au 1 ^{er} janvier 1964			
	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Total
au 1^{er} janvier 1959				
Primaire	934	27	39	1 000
Secondaire	5	897	98	1 000
Tertiaire	6	38	956	1 000

Source : Les Tertiaires (Ed. du Seuil)

Tableau 5

PART DES FEMMES DANS CHAQUE CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Catégories socio-professionnelles	1954	1962	1968
Agriculteurs, exploitants	41,5	39,2	37,9
Salariés agricoles	15,0	11,5	10,4
Patrons de l'industrie et du commerce	37,2	36,7	34,9
Professions libérales et cadres supérieurs	13,8	15,9	18,8
Cadres moyens	36,7	39,6	40,6
Ouvriers	52,8	58,8	60,8
Employés	22,7	21,6	20,4
Personnels de service	80,7	80,9	79,1
Autres catégories	26,1	23,4	20,1
Total	34,8	34,6	34,9

Source : Economie et Statistique, juin 1969.

FACTEURS DE DEVELOPPEMENT DU TERTIAIRE.

Les facteurs essentiels de développement du tertiaire sont les suivants :

- les besoins de l'industrie en services, dont certains sont intégrés aux entreprises industrielles et suivent par conséquent leur évolution et d'autres ont une existence juridique autonome (exemple « service bureau » pour l'informatique) ;
- la croissance des revenus de la collectivité. Des activités collectives (santé, loisirs et tourisme) se développent avec l'enrichissement collectif. Des activités nouvelles (les services aux particuliers par exemple) accompagnent la croissance du revenu disponible. L'ensemble des postes de dépenses, autres que Alimentation, Habillement et Habitation dans la consommation des ménages est passé de 35,6 % à 39,5 % de 1962 à 1968 et devrait atteindre 54 % en l'an 2000 (voir consommation des ménages et ci-dessous) ;
- les facteurs socio-psychologiques :
 - a) Mode de vie urbain
Le tertiaire s'est beaucoup développé dans les villes.

Ceci conduit à prévoir une croissance du tertiaire liée à l'extension en milieu rural des modes de vie urbains.

b) Travail à mi-temps

Un grand nombre de travaux tertiaires se prêtent assez facilement au travail à mi-temps et au travail féminin. On devrait voir croître les demandes d'emplois féminins dans le tertiaire si les contraintes du travail à mi-temps étaient levées. On peut dire que, sur ce point, la tendance est difficile à dégager.

c) Image de l'emploi tertiaire

Deux tendances complémentaires apparaissent : d'une part, l'image de métier tertiaire a été forte dans le passé, à cause des privilèges inhérents à une activité nouvelle, cette image est dans de nombreux cas en train de se modifier (tableau 6) ;

d'autre part, on relève le maintien d'une image attractive du petit commerce auprès de l'ouvrier et de l'employé de bureau (liberté, indépendance), ceci correspond à une image refuge et devrait entraîner le maintien prolongé d'une sensible activité du petit commerce.

REPARTITION DES TRAVAILLEURS SUPPLEMENTAIRES ENTRE L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE

Tableau 6

ANNEES	SECONDAIRE	TERTIAIRE	ENSEMBLE
1906 - 1921	29 %	71 %	100 %
1926 - 1931	15 %	85 %	100 %
1936 - 1946	47 %	53 %	100 %
1946 - 1954	85 %	15 %	100 %
1954 - 1962	34 %	66 %	100 %
1962 - 1968	28 %	72 %	100 %

Source : Les Tertiaires (Seuil)

L'activité tertiaire tend depuis quelques années à connaître un autodéveloppement, la notion de service se diversifiant, et certaines activités tertiaires utilisant de plus en plus d'autres activités de services. Mais les données manquent pour préciser ce phénomène.

Certaines activités ont un impact important sur l'espace : le transport, les télécommunications, le tourisme, les complexes de distribution.

Pour ces derniers, on assiste à des demandes d'autorisation d'installation de grands complexes dans de nombreux

ses grandes villes françaises (ou aux abords). Actuellement, la grande surface de vente centrée sur les produits alimentaires perd de l'intérêt, au profit de groupes du type : 2 grandes surfaces + des boutiques + centre de loisirs. Si le centre commercial ancien (grande surface + quelques boutiques) n'entraîne pas nécessairement une urbanisation induite (il n'y a pas lieu d'habiter près d'un endroit où on se rend deux fois par semaine, en voiture), la nouvelle forme de complexe peut être très structurante et servir à réorienter le développement d'une ville, voire à modifier sa fonction dans le réseau interurbain qui l'entoure.

Evolution des forces de production

Afin d'analyser l'évolution des divers types d'entreprises productrices des biens et services, de façon systématique, il était nécessaire d'établir un outil conceptuel qui permette non seulement de saisir la dynamique interne de la société industrielle, mais facilite l'étude des interactions entre l'organisation de la production, le développement social et l'évolution de l'espace aménagé.

C'est pour répondre à cette préoccupation qu'il a fallu tout d'abord démontrer les mécanismes de fonctionnement de la société industrielle en déterminant un ensemble et une imbrication de concepts dynamisables. En se référant à l'analyse du concret observable, nous avons donc distingué que l'évolution historique de la société industrielle passait par trois « états », d'où la mise en place de trois concepts d'états « archaïque », « adapté », « avancé ».

L'analyse du passage de l'un des états vers un autre impliquait que l'on définisse au moyen de critères chacun des trois « états », critères qui font partie des composantes fondamentales des mécanismes de production. Ceci étant fait, il restait à étudier à différents moments quelles étaient les composantes les plus dynamiques et quel serait leur impact sur les autres.

Afin de percevoir la dynamique interne d'un ensemble productif d'un même type de produit et les relations qu'il entretient avec les autres, une série de concepts opératoires a été retenue ; ces concepts permettaient de saisir les éléments moteurs et acteurs du processus d'évolution de chacun des ensembles replacés dans la dynamique de la société industrielle.

Il s'agit de concepts « forces de production », « modes de production », « rapports de production », dont nous avons déjà parlé (1).

Par « **forces de production** », on désigne un ensemble d'hommes et d'instruments de travail, dont l'activité productrice est utilisée par des détenteurs de capitaux à la fabrication d'un produit ou à la prestation d'un service économiquement utile et ayant une valeur d'échange sur un marché.

Par « **modes de production** », on désigne la part respective et les modalités de l'intervention des hommes et des machines dans les processus de production. Cette part ne peut être saisie qu'en référence au degré d'industrialisation, de qualification des hommes, à la forme de la gestion.

Par « **rapports de production** », on désigne les rapports des hommes avec le travail et les rapports entre les différents groupes participant à la production.

Ces définitions s'appliquent, comme celle des états, aussi bien à l'instant présent qu'à tout instant du futur. Le

contenu de chaque concept va, par contre, se modifier au cours du temps. C'est ainsi que tel degré d'industrialisation, significatif pour une force de production donnée, ne le sera plus pour la même force en l'an 2000.

Les mécanismes de fonctionnement globaux des trois états du capitalisme (2) forment la toile de fond des mécanismes et de l'évolution de l'ensemble des forces de production. Mais, comme toute toile de fond, elle représente une simplification d'une réalité très complexe que chaque « force de production » va moduler. On peut dire que l'évolution de telle force de production, par exemple celle qui produit l'énergie, déjà fortement marquée (le charbon étant ici mis à part) par le capitalisme avancé devrait tendre à accélérer le processus global d'évolution mais la transformation des métaux et la mécanique, plus archaïques, tendraient à le freiner.

Autrement dit, la part avancée de chaque force de production plus ou moins bien placée fait engendrer ou digérer les mutations dont elle a besoin pour se reproduire. A l'opposé, la mise en « économie de subsistance » ou la disparition de la part archaïque est plus ou moins lente.

Il appartiendra à des études de prospection — au cours desquelles, sans négliger le caractère très global qui constitue l'apport original de ces approches, l'accent sera mis sur une réalité plus sectorielle — de préciser ces modulations.

Il est cependant intéressant de distinguer parmi les forces de production celles qui sont dynamiques dans l'ensemble du processus d'évolution de la société et celles qui le sont moins.

Il est certain que, d'ici trente ans, toutes les « forces de production » se modifieront soit en s'orientant vers de nouveaux types de produits, donc en engendrant de nouvelles « forces de production », soit en déterminant de nouveaux « modes de production » et, par conséquent, en entraînant de nouveaux « rapports de production ».

Cependant certaines « forces de production » vont avoir un impact plus profond sur l'ensemble de la société en provoquant par leur dynamique un changement des « Institutions » et une modification sur « l'Espace Aménagé ». Ce sont ces « forces de production » que l'on a appelées « dynamiques » alors que celles dont l'impact ne touche strictement que le système productif sont considérées comme « moins dynamiques ».

(1) Cf. p. 23.

(2) Cf. p. 25.

FORCES DE PRODUCTION		MODES DE PRODUCTION 2	RAPPORTS DE PRODUCTION 3	INSTITUTIONS 4	ESPACE AMENAGE
1 - a Evolution propre de la FdP étudiée	1 - b Influence sur les autres FdP				

On trouvera donc ci-après un tableau pour chacune des « forces de production » dynamiques classées selon le produit qu'elles fournissent.

Dans chacun d'eux sont implicites :

- * les facteurs d'évolution à l'intérieur de la « force de production » considérée ;
- * l'impact de cette force sur les autres « forces de production » ;
- * l'influence sur les « modes de production » ;
- * les variations dans les « rapports de production » ;
- * les répercussions sur les « Institutions » ;
- * les mouvements sur « l'Espace Aménagé ».

Chaque tableau se présente sous la forme ci-dessus.

Dans chacune des colonnes, on trouvera :

Colonne 1 a le type de détenteur des capitaux,
le degré de concentration financière et son évolution,
la concurrence sur le marché et l'influence de l'étranger,
le degré d'obsolescence du type de produit fourni.

Colonne 1 b les nouvelles forces de production induites.

Colonne 2 la tendance d'évolution du degré de mécanisation, automation...,
comment évolue la technologie en ce domaine,
le rôle de la recherche,
les modes de décision,
les instruments de gestion,
le type de détenteur des capitaux,
le degré de concentration financière et son évolution,
la concurrence sur le marché et l'influence de l'étranger.

Colonne 3 la structure de la main-d'œuvre, son évolution,
les éventuelles formations de groupes sociaux.

Colonne 4 les institutions

- au niveau salarié patronat
- à l'échelle de l'entreprise de la force de production de la région de l'Etat

les implications sur l'organisation de l'espace, que celle-ci résulte en partie ou non de la volonté d'aménagement des pouvoirs publics.

Pour les « forces de production moins dynamiques », une fiche plus simple a été établie.

FORCE DE PRODUCTION : **TRANSPORTS**
(dont transports d'informations)

FORCES DE PRODUCTION		MODES DE PRODUCTION	RAPPORTS DE PRODUCTION
Evolution propre	Action sur autres forces de production		
<ul style="list-style-type: none"> ● Introduction de capitaux publics régionaux. Diminution relative des capitaux publics nationaux (diminution du rôle de l'Etat dans les transports). ● Recherche vigoureuse d'une action sur le marché par les grandes entreprises de transports. Recherche d'un élargissement du marché institutions.. <p>Concurrence intermodes</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Distinction plus nette entre la fonction affrètement et la fonction technique du transport. Lutte entre les transporteurs pour s'assurer le contrôle de la fonction affrètement qui assurera le pouvoir sur tous les modes techniques. ● Investissements considérables en infrastructures et en modes nouveaux. 	<p>DISTRIBUTION : Lutte serrée pour le contrôle des entreprises techniques de transports.</p> <p>TOURISME ET LOISIRS : Recherche réciproque du contrôle de l'activité tourisme.</p> <p>AEROSPATIAL : Renouvellement rapide du matériel de transport imposé par les avionneurs qui tend vers une diminution lente des coûts de transports.</p> <p>BATIMENT TRAVAUX PUBLICS : Forte liaison par l'intermédiaire des formes d'urbanisation. Coalitions d'intérêt entre certains types de transporteurs et certains groupes de bâtiments T.P.</p>	<p>Technologie d'accroissement de l'automatisme.</p> <p>Nouveaux modes de transports (en particulier sur des axes de grands trafics « critiques »).</p> <p>Recherche systématique d'élimination des ruptures des charges (augmentation du nombre des containers).</p> <p>Recherche du transport continu au lieu du véhicule individualisé (mais tendance lourde au développement du transport individuel).</p> <p>Recherches actives</p> <p>Aérotrain URBA - Moteur linéaire Transports continus Pente d'eau Transports par pipes</p> <p>Gestion - Développement de la télégestion.</p> <p>Détail par mode. Développement et utilisation maximale des cargos spécialisés.</p> <p>Diffusion des gros porteurs, augmentation du fret aérien.</p> <p>Développement des VTOL-STOL.</p>	<p>Main-d'œuvre, élévation de la qualification pour les transports aériens et maritimes, plus généralement pour les nouveaux modes.</p> <p>Diminution importante des emplois itinérants. Secteur de l'activité économique très sensible aux mouvements sociaux (aéroports, dockers, transports routiers, cheminots).</p> <p>Clivage entre main-d'œuvre du secteur public et du secteur privé.</p>

On a noté un développement fort des transports sur les grands axes. Les sociétés d'affrètement tous modes sur ces grands axes vont être du type capitalisme avancé. Elles engloberont les sociétés techniques de transport entre 1985 et 2000.

L'adapté prendra en charge les transports hors des grands axes. Sa part devrait se réduire

Il subsistera longtemps un transport archaïque (tous modes) apprécié pour sa souplesse.

	Ar.	Av.	Ad.
1970	Fort	Moyen	Faible
1985	Fort	Moyen	Moyen
2000	Moyen	Fort	Faible

INSTITUTIONS	ESPACE AMENAGE
<p>Libérisation des règlements intra CEE (levée des quotas routiers, des limites au droit de desserte, des règlements sur les canaux : les firmes privées (et les régions développées) pousseront à cette évolution</p> <p>Progression des institutions de coordination des transports vers un niveau européen, voire international.</p> <p>Limitation institutionnelle à l'augmentation des nuisances.</p>	<p>Concentration des trafics sur quelques axes majeurs, ce qui engendre une concentration des investissements en infrastructures sur les régions fortes.</p> <p>Diminution des coûts de transports comme facteur de localisation.</p> <p>La dégressivité des prix des transports en fonction du volume de l'expédition est plus grande que la dégressivité en fonction des distances, (accroissement des unités de production).</p> <p>Renforcement de la cassure entre régions développées et moins développées (l'Etat continuera à assurer des transferts entre régions par financement national du déficit sur les liaisons avec les régions peu développées, opposition des autres régions).</p> <p>Crise croissante des transports en commun urbains sous l'effet des forces poussant à la suburbanité.</p> <p>La télégestion est-elle un facteur de décentralisation.</p> <p>Détail par mode : Les progrès très importants dans les transports maritimes (coût et diminution des ruptures de charge) ne peuvent prendre effet qu'avec des installations portuaires de très grande taille, d'où une concentration spatiale sur quelques ports en Europe (en particulier sur le Northern Range).</p>

FORCE DE PRODUCTION : **BATIMENT**

FORCES DE PRODUCTION		MODES DE PRODUCTION	RAPPORTS DE PRODUCTION
Evolution propre	Action sur autres forces de production		
<ul style="list-style-type: none"> ● Intégration croissante au milieu bancaire. Lutte pour l'appropriation des plus-values foncières. ● Dimension du marché deviendra européenne (1990-2000) ● Intégration plus ou moins forte des entreprises fournissant les «éléments» du bâtiment. 	<p>Matériaux de construction chimie. Lutte pour le développement progressif des plastiques et autres matériaux légers.</p>	<p>Industrialisation du bâtiment. Développement lent jusque vers 1980.</p> <p>Industrialisation ouverte fermée.</p> <p>Développement de plastiques dépendant de l'évolution du rapport habitat collectif habitat individuel.</p>	<p>«Anoblissement» progressif de la construction, d'où un moindre recours au prolétariat immigré.</p> <p>Organisation du patronat sans organisation de la masse salariée en raison de la proportion importante de la main-d'œuvre étrangère.</p>

L'évolution de cette force de production sera très lente jusqu'en 1985-90, date vers laquelle l'ouverture des marchés français à des entreprises étrangères devrait faire décroître rapidement le capitalisme archaïque, encore florissant en 1985.

	Ar.	Ad.	Av.
1970	Fort	Moyen	—
1985	Moyen	Fort	Faible
2000	Faible	Fort	Moyen

INSTITUTIONS	ESPACE AMENAGE
<p>Groupes de pression influent en particulier sur les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire.</p>	<p>Choix habitat collectif individuel</p> <p>Des forces importantes poussant à la suburbanité.</p> <p>Il faut libérer 10 000 ha/an pour construire 500 000 logements/an.</p> <p>Développement d'ensembles d'habitation individuels (villages urbains) pour la classe moyenne et les cadres supérieurs : équipements collectifs déficients, effet induit sur les infrastructures.</p> <p>Renforcement de la ségrégation sociale dans l'espace.</p>

FORCE DE PRODUCTION : TRAVAUX PUBLICS

Malgré les liaisons fortes existant avec le bâtiment, les mécanismes de fonctionnement et les processus d'évolution sont différents.

FORCES DE PRODUCTION		MODES DE PRODUCTION	RAPPORTS DE PRODUCTION
Evolution propre	Action sur autres forces de production		
<ul style="list-style-type: none"> ● Développement des marchés importants passés à de grands groupes financiers et bancaires. ● Technicité et mécanisation croissantes. <p>Croissance de la taille des unités de production</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Attaque des marchés européens (financements internationaux). 		<p>Progrès à venir sur la rapidité des travaux (ouvrages d'art).</p> <p>Urbanisme souterrain : lent développement dans les zones sururbanisées.</p> <p>Poursuite des progrès techniques pour les travaux en milieu urbain.</p>	<p>L'emploi de la main-d'œuvre étrangère se maintiendra. Organisation syndicale très faible.</p>

Le capitalisme avancé subira assez tôt la concurrence étrangère. Il n'est pas impossible que la privatisation des autoroutes entraîne le concours d'entreprises étrangères (néerlandaises par exemple).

La part du capitalisme adapté est forte et le restera.

	Ar.	Ad.	Av.
1970	Faible	Fort	—
1985	Faible	Fort	Faible
2000	Faible	Fort	Moyen

INSTITUTIONS	ESPACE AMENAGE
<p>Procédure d'expropriation.</p> <p>Maintien de la toute puissance de l'Etat (corps des Ponts et Chaussées).</p> <p>(Passage et liaison entre Ponts et Chaussées et secteur privé).</p>	<p>Les institutions régionales à venir vont relancer une politique d'équipements routiers plus décentralisée.</p> <p>«Sur-qualité» du réseau routier français de seconde importance.</p> <p>Influence de la suburbanité.</p>

FORCE DE PRODUCTION : ENERGIE

FORCES DE PRODUCTION		MODES DE PRODUCTION	RAPPORTS DE PRODUCTION
Evolution propre	Action sur autres forces de production		
<p>Maintien d'une forte influence de l'Etat sur l'Energie.</p> <p>Tensions entre groupes pétroliers et groupes de la construction électrique pour la maîtrise des piles à combustibles.</p> <p>Politiques nationales opposées aux 7 grandes compagnies pétrolières internationales.</p>	<p>Le prix de l'Energie reste élevé mais discrimination en faveur des secteurs sensibles (aluminium, chlore, électrochimie).</p> <p>TRANSPORTS : Le marché du transport de l'Energie contrôlé actuellement par les transformateurs pourrait être investi par la force de production transport.</p> <p>DISTRIBUTION : idem.</p>	<p>Automation complète, des unités énergétiques pratiquement acquises en 1970, de la distribution en 1985-90.</p> <p>Croissance de la part de l'énergie nucléaire (en particulier pour l'énergie thermique).</p> <p>Stabilisation de la part relative des hydrocarbures amorcée en 1985.</p> <p>Progrès dans le transport. Lignes très haute tension souterraines.</p> <p>Recherches actives poursuivies ou reprises sur les diverses formes de conversion de l'énergie.</p> <p>Piles à combustibles Conversions « directes » Moteurs nucléaires.</p>	<p>Diminution de l'emploi non qualifié dans la distribution de l'énergie.</p> <p>Continuation de la reconversion des employés des sources anciennes d'énergie.</p>

Considérable coût d'industrialisation dans cette force de production. La nécessité de séparer les risques d'approvisionnement conduit à un niveau international.

	Ar.	Ad.	Av.
1970	Moyen	Fort	Fort
1985	Faible	Moyen	Fort
2000	—	Faible	Fort

INSTITUTIONS

La «coordination» de la politique énergétique dans les divers pays d'Europe entraîne la création d'institutions :

Hier : la C.E.C.A.
 Demain : Institutions pour faire face au déficit énergétique.

ESPACE AMENAGE

Localisation tendancielle des unités de transformation d'énergie sur le Rhin et le Rhône (approvisionnement et refroidissement). D'où :

- Saturation de la Seine peu après 75.
- Saturation du Rhin et du Rhône dans quinze ans.

Augmentation des transports d'énergie longue distance.

Écarts décroissants du coût de l'énergie entre les zones de haute densité européenne.

Peu de nouvelles raffineries sur les côtes (croissance des unités actuelles).

Deux grands ports d'éclatement : FOS et Le Havre.

FORCE DE PRODUCTION : DISTRIBUTION

Service assurant l'organisation d'acheminements souvent complexes (plusieurs modes, traversées de plusieurs frontières) de biens vers des consommateurs intermédiaires ou finaux.

FORCES DE PRODUCTION		MODES DE PRODUCTION	RAPPORTS DE PRODUCTION
Evolution propre	Action sur autres forces de production		
<ul style="list-style-type: none"> ● Tendence à la croissance de la surface financière des sociétés de distribution. ● Internationalisation des marchés de consommation, donc de la distribution. 	<p>TRANSPORTS : Lutte serrée entre transports et distribution pour la maîtrise de l'ensemble du «transfert» des biens.</p>	<p>Croissance du commerce. Commerce de grande surface.</p> <p>Maintien d'une part du petit commerce avec niveau de service et prix élevés (proximité, heures d'ouverture extensives, livraison à domicile).</p> <p>Développement lent de la distribution à domicile généralisée (distribution sur catalogue).</p>	<p>La distribution aux consommateurs finaux représente un lieu de contact très intense entre la société industrielle (rationalité organisationnelle) et la société urbaine.</p>

La croissance de la distribution très rationalisée est tendancielle, sous des modes qui vont continuer à évoluer, et sera le fait surtout du capitalisme adapté. Le capitalisme archaïque, à bon niveau de services, continuera dans les centres-villes réappropriés par des groupes sociaux de hauts revenus.

	Ar.	Ad.	Av.
1970	Fort	Fort	—
1985	Moyen	Fort	Moyen
2000	Moyen	Fort	Fort

INSTITUTIONS

Faible organisation syndicale tendancielle du petit commerce. Pas de prise de conscience nationale du problème de l'évolution du petit commerce semblable à celle de l'agriculture. Caractère régional des problèmes.

Développement tendanciel de syndicats de consommateurs dans les grandes unités urbaines.

ESPACE AMENAGE

Développement des localisations périphériques aux grandes agglomérations complémentaires à la suburbanité. Traduction spatiale par le type de distribution des ségrégations sociales dans les villes.

Utilisation possible des centres commerciaux (grande surface + petites surfaces pour orienter (ou corriger) l'urbanisation).

Distribution de moins en moins bien assurée de l'espace rural (développement des moyens de conservation longue durée).

FORCE DE PRODUCTION : RECHERCHE - DEVELOPPEMENT - INFORMATION (R.D.I.)

Force de production ayant pour rôle l'**élaboration** et la **transmission** des informations (indépendamment des supports utilisés). Elle comprend aujourd'hui :

- La recherche et le développement technique, économique, organisationnel.
- L'information et les mass-média (dont la presse), la publicité, l'édition.
- Le software.
- La formation et l'enseignement.

FORCES DE PRODUCTION		MODES DE PRODUCTION	RAPPORTS DE PRODUCTION
Evolution propre	Action sur autres forces de production		
<p>● Développement de groupes de grande taille aux capitaux privés ou publics prenant tout ou partie du champ de la force R.D.I.</p> <p>Capitalisme avancé très international. La forme juridique de ces groupes pourra être celle de groupements d'intérêts économiques. Maintien de petites cellules de recherche en particulier dans les sciences humaines.</p> <p>L'Etat et les collectivités locales chercheront à garder un rôle important dans cette force.</p> <p>● Extension de la taille des marchés.</p>	<p>Le développement de la R.D.I. est un élément moteur de l'évolution de la totalité des forces de production (cf. cheminements).</p>	<p>Très large utilisation des ordinateurs.</p> <p>Naissance des modes de production post-industrielle.</p> <p>Obsolescence rapide des informations et des matériels.</p> <p>Dépendance de la R.D.I. vis-à-vis du développement des supports utilisés.</p> <p>Ordinateurs et périphériques. Transport des informations.</p> <p>Utilisation généralisée de fichiers et de banques de données.</p>	<p>Investissement élevé de formation et recyclage.</p> <p>Naissance de relations hiérarchiques dans l'entreprise de type nouveau : participation effective à la détermination des objectifs et à la gestion.</p> <p>Germe de tension et d'évolution dans les autres forces de production.</p> <p>Evolution très lente du rôle et du statut d'enseignant (tensions très vives).</p>

Les activités regroupées dans R.D.I., comme il est dit ci-dessus, sont encore très dispersées en 1970. On assistera très vite à une lutte incessante entre grandes entreprises pour la maîtrise de ces activités. La création, signalée ci-dessus, de sociétés orientées uniquement vers la R.D.I. se développera, donnant naissance à un secteur très avancé en 1985. Il subsistera encore en 2000 de petites équipes de type archaïque menant des recherches de pointe sur des domaines nouveaux ou dans de petits créneaux de la connaissance.

	Ar.	Ad.	Av.
1970	Moyen	Moyen	—
1985	Faible	Fort	Moyen
2000	Faible	Moyen	Fort

Elle est formée en 1970 d'éléments très distincts, mais elle a des facteurs potentiels d'unité et son importance est telle qu'il a semblé nécessaire d'isoler cette force en tant que telle.

INSTITUTIONS	ESPACE AMENAGE
<p>Recherche du Pouvoir par les « chercheurs ». Création de castes de « chercheurs ».</p> <p>Institutions internationales de recherche. Non-profit.</p> <p>Droit international des informations.</p>	<p>« ORTF » régional. Renforcement des particularités culturelles.</p> <p>Croissance de la presse régionale.</p> <p>Renforcement de la cassure entre régions développées et non développées.</p> <p>Création de pôles de « haute densité intellectuelle » (à la périphérie des zones de haute densité mais bien reliés à des transferts de personnes de haute qualité) : « villes de savants ».</p>

FORCE DE PRODUCTION : **TOURISME ET LOISIRS**

FORCES DE PRODUCTION		MODES DE PRODUCTION	RAPPORTS DE PRODUCTION
Evolution propre	Action sur autres forces de production		
<ul style="list-style-type: none"> ● Fortes entrées de capitaux étrangers sur le ski. ● Diminution relative du marché du tourisme des étrangers (qui vont plus au sud). ● Les loisirs n'ont pas encore donné lieu à la naissance de fortes forces de production (cinéma, industries du spectacle). 	<p>TRANSPORTS AERIENS (voir transports)</p> <p>MATERIAUX DE CONSTRUCTION : Le tourisme permet des essais de nouveaux matériaux, de construction.</p> <p>ENERGIE : Développement des sources d'énergie autonomes.</p>	<p>Développement d'un tourisme industriel Eté : Foule, mer, soleil Hiver : Ski</p> <p>Développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> — d'un tourisme collectif (familial), — non organisé du tourisme de week-ends, — d'un tourisme «overseas». <p>Stagnation du tourisme sanitaire.</p> <p>Appropriation des sites privilégiés par des groupes étrangers. La culture et l'histoire françaises deviennent objet de consommation.</p>	<p>Les artistes ont un rôle limité dans le système socio-économique. Ils sont cependant porteurs de valeurs et devraient jouer un rôle dans le développement du monde urbain 1985-2000.</p>

Un tourisme de type avancé se développera en Méditerranée et dans les Alpes. Cependant un tourisme archaïque restera actif, pour le tourisme familial, de passage ou de week-end.

	Ar.	Ad.	Av.
1970	Fort	Fort	Faible
1985	Moyen	Moyen	Moyen
2000	Moyen	Faible	Fort

INSTITUTIONS	ESPACE AMENAGE
<p>Rôle croissant des régions pour le contrôle du tourisme et des conflits entre les utilisations des espaces.</p> <p>Rôle de l'Etat pour des espaces d'intérêt national (p. ex., parcs nationaux, forêts...).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Le tourisme consomme beaucoup d'espace. <div style="margin-left: 40px;"> <p>Relations Espace Espace urbain Espace touristique</p> </div> ● Villes de tourisme. ● L'espace touristique de massé français est limité à la Méditerranée, la côte des Landes jusqu'au pays basque, risque de réussir. ● Du Mont-Saint-Michel à Bordeaux : Tourisme familial individuel. Développement médiocre, jusqu'en 1990-95 ● Le tourisme de week-ends devrait s'organiser d'ici 2000 autour des grandes métropoles (Paris surtout). ● Maintien d'un certain milieu rural et développement d'une société néo-rurale par le tourisme de week-ends.

FORCE DE PRODUCTION : **CONSTRUCTION ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE**

FORCES DE PRODUCTION		MODES DE PRODUCTION	RAPPORTS DE PRODUCTION
Evolution propre	Action sur autres forces de production		
<p>Marché fortement international. Succès de la France sur un certain nombre d'équipements électroniques. Pénétration étrangère faite sur d'autres produits.</p> <p>Goulot d'étranglement à l'accroissement du parc d'ordinateurs : le Financement.</p>	<p>TOUTES LES AUTRES BRANCHES : Ordinateur de gestion et d'enseignement.</p> <p>NOMBREUSES AUTRES BRANCHES : Ordinateur de calcul, accroissement de l'automatisme, ce qui conduit à une modification des rapports de production et croissance de productivité.</p> <p>MATERIEL MILITAIRE : La recherche en électronique induit (et est induite par) la recherche de nouveaux systèmes d'armes.</p> <p>ENERGIE Utilisation de nouvelles sources.</p> <p>BIOMEDICAL-SANTE : L'électronique continuera de permettre des progrès considérables. Renchérissment du coût de la santé retombé au niveau de la Sécurité sociale.</p> <p>TRANSPORT DES INFORMATIONS : Commutation électronique.</p>	<p>Automatisation et contrôle très poussés.</p> <p>L'obsolescence des matériels restera très rapide.</p> <p>Importance de la maintenance.</p>	<p>Emplois d'innovation continuent de croître. Très grand nombre de spécialités extrêmement étroites.</p> <p>En micro-électronique, l'œil humain est plus développé que la machine, d'où un personnel féminin non spécialisé.</p>

La concentration de cette force de production, quelles que soient les sous-activités, est très rapide (une structure très oligopolistique se met en place dans chacune d'elles).

La part du capitalisme avancé va croître rapidement, la part des pouvoirs de décisions étrangers dans l'ensemble de la production va croître tendanciellement.

	Ar.	Ad.	Av.
1970	Moyen	Fort	Faible
1985	Faible	Moyen	Fort
2000	Faible	Faible	Fort

INSTITUTIONS	ESPACE AMENAGE
<p>Plan calcul.</p> <p>Plan Microélectrique.</p> <p>Plan composant.</p> <p>Le secteur électronique a une importance stratégique (voir colonne Ib). L'Etat essaye de se définir des politiques vis-à-vis de lui.</p>	<p>La fabrication de série des composants électroniques peut être localisée très librement (de même que l'électronique grand public), ce qui a pu faire croire faussement à un développement sans limite de l'électronique en Bretagne.</p>

FORCE DE PRODUCTION : **AEROSPATIAL**

FORCES DE PRODUCTION		MODES DE PRODUCTION	RAPPORTS DE PRODUCTION
Evolution propre	Action sur autres forces de production		
<p>● Aviation civile cellules : dès 1970 une seule grande société nationale, SNIAS.</p> <p>Réorganisation de l'industrie des équipements.</p> <p>● Marchés très fluctuants dépendant de quelques programmes réussis ou manqués.</p> <p>Monopole quasi-total en tendancier des Américains sur les satellites (télécommunications et météo).</p>	<p>Très faibles retombées technologiques et commerciales ou spatiales (excessive fiabilité des équipements).</p>	<p>Technologie de pointe</p> <p>Cellules et moteurs : Métallurgie Mécanique</p> <p>Equipements électroniques.</p>	<p>Internationalisation des fabrications, amorce de syndicats supranationaux au niveau de « la base ».</p>

Une structure très concentrée de type avancé est déjà en place. Elle devrait pouvoir suivre les mutations, donc rester avancée. Quelques entreprises dynamiques fabriquant de petits avions se développeraient sur un marché très international.

	Ar.	Ad.	Av.
1970	—	Faible	Fort
1985	Faible	Moyen	Fort
2000	Faible	Moyen	Fort

INSTITUTIONS	ESPACE AMENAGE
<p data-bbox="81 420 529 468">L'avenir aéronautique et spatial de la France n'existe que dans l'unité européenne.</p> <p data-bbox="81 514 563 562">Développement communautaire de programmes aéronautiques bien engagé.</p> <p data-bbox="81 608 412 656">Programmes spatiaux : très lente mise en place d'une coopération.</p> <p data-bbox="81 702 597 750">On peut juger sur cette force de production de la réalité de l'Europe pour la société industrielle.</p>	<p data-bbox="702 420 1279 468">Réussite tendancielle de l'effort aérospatial sur Toulouse : germe de zone de haute densité.</p>

FORCE DE PRODUCTION : INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES (I.A.A.)

FORCES DE PRODUCTION		MODES DE PRODUCTION	RAPPORTS DE PRODUCTION
Evolution propre	Action sur autres forces de production		
<p>Grandes entreprises nationales et internationales, ce qui permet une production de masse.</p> <p>Persistance de petites entreprises pour les «produits de luxe».</p> <p>Investissements dans les IAA des gros agriculteurs.</p>	<p>DISTRIBUTION : Le développement des IAA est très dépendant de celui de la distribution.</p>	<p>Poursuite du développement des produits alimentaires incluant «des services».</p> <p>Alimentation humaine de synthèse 1985-2000.</p> <p>Automatisation très forte.</p> <p>Croissance de la part de la Recherche..</p>	<p>Forte augmentation du personnel technique.</p> <p>Vassalisation des producteurs agricoles pour les produits de masse. Agriculteurs salariés d'entreprises IAA.</p>

Le développement d'entreprises avancées va s'accélérer pour l'approvisionnement des grandes unités urbaines, le capitalisme adapté restant actif dans les autres zones et pour certains produits. Le capitalisme archaïque devrait fortement décroître (action des sociétés de distribution).

	Ar.	Ad.	Av.
1970	Fort	Fort	Faible
1985	Moyen	Fort	Fort
2000	Faible	Moyen	Fort

INSTITUTIONS	ESPACE AMENAGE
<p>Mutations à prévoir dans les institutions agricoles. Passage d'objectifs de caractère social (reconversion de la société agricole) à des objectifs de type économique.</p>	<p>Concentration de la production dans des zones de surfaces insuffisantes pour mécaniser (première transformation).</p> <p>Localisation vers les zones de marché pour les produits de deuxième transformation.</p>

FORCE DE PRODUCTION : ANTIPOLLUTION

FORCES DE PRODUCTION		MODES DE PRODUCTION	RAPPORTS DE PRODUCTION
Evolution propre	Action sur autres forces de production		
Apparition lente et progressive d'activités nouvelles ayant pour objet l'élimination ou la réduction de certaines nuisances spécifiques.	<p>Orientation de la recherche en liaison avec d'autres forces de production.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● BATIMENT : Elimination à la source des déchets ménagers. ● TRANSPORTS : Nouveaux modes de transports non polluants. ● CHIMIE : Recherche de plastiques dégradables. ● BIOMEDICAL : Mesures des effets des pollutions sur les organismes vivants. ● ENERGIE : L'action polluante des diverses formes d'énergie primaire étant variable, il peut en résulter une variation de leur part relative dans l'énergie totale. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement de l'économie des nuisances. ● Technologies très diverses (lutte contre les nuisances préventive et curative). ● Niveau de recherche élevé et dans des domaines de la connaissance très variée. 	<p>Main-d'œuvre technicienne qualifiée.</p> <p>Professions en développement : — Biochimistes. — Ecologistes.</p>

A l'état de germe en 1970, cette force de production, par sa variété et l'étendue de son champ d'action, sera composée d'entreprises de type adapté et avancé.

	Ar.	Ad.	Av.
1970	—	—	—
1985	—	Moyen	Moyen
2000	—	Moyen	Fort

INSTITUTIONS	ESPACE AMENAGE
<p>Réglementation :</p> <p>— Groupes de pression sur l'Etat pour l'orientation de cette réglementation.</p> <p>Législation nationale.</p> <p>Législation internationale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Les rejets, dont la taxation devrait se développer (pollution de l'eau, pollution de l'air), imposeront des contraintes de localisation. Elaboration d'une carte des taxes de rejets. ● Le développement de la force de production va se faire dans les zones de polarisation et les grands ensembles urbains. ● Alimentation en eau des grandes conurbations urbaines par réseaux de pipes importants.

CHIMIE

FORCE DE PRODUCTION :

Evolution propre

Industrie de capitaux.

Continuation de la structuration de la chimie française (retard en 70).

Développement massif des investissements.

Difficultés de la chimie française non conçue au départ pour vendre des produits sur un marché très concurrentiel.

Nombreux « accords » de répartition des marchés à l'échelle européenne sur la plupart des grands produits intermédiaires.

Des firmes américaines et anglaises disposent d'une excellente logistique nord-européenne.

Progrès techniques très rapides.

La chimie proposera des produits de substitution à la plupart des industries traditionnelles → reconversions avec ou sans tensions, notamment :

- Bâtiment,
- Travaux Publics,
- Industries agricoles et alimentaires.

Lutte entre groupes pétroliers, groupes chimistes pour le contrôle de la chimie lourde.

MODES DE PRODUCTION

Gigantisme des installations, surcapacité, obsolescence rapide des installations.

L'effort de recherche restera actif (1970 : 4 à 5 % du C.A.). La chimie est très liée à la recherche fondamentale et au progrès technologique (mécanique, métallurgie, automatisation).

RAPPORTS DE PRODUCTION

Part croissante des cadres et techniciens.

ESPACE AMENAGE

Chaque zone de haute densité aura un ou plusieurs Steam-Cracking.

Développement de la chimie lourde, la pétrochimie, les engrais, dans les zones industrielles portuaires et dans les régions intérieures qui connaîtront à la fois un fort développement pétrolier et industriel en général (Rhône-Alpes, Nord, Lorraine).

Les grands groupes français chimistes devront regrouper leurs fabrications actuellement très éparpillées dans des zones d'implantations établies en fonction du charbon (Nord-Est, Centre) ou de l'hydroélectricité (Alpes).

SIDERURGIE - METALLURGIE

FORCE DE PRODUCTION :

Evolution propre

Constitution de groupes, d'ententes ou alliances internationales.

Relative stagnation de l'acier, concurrence de matériaux neufs, métalliques ou non.

Tendance à pousser la transformation à l'aval (revêtement des tôles, façonnage des produits...).

Très grande diversité des matériaux métalliques pour répondre à des usages très définis.

MODES DE PRODUCTION

Industrie de pointe pour l'application de l'automatisation.

RAPPORTS DE PRODUCTION

La main-d'œuvre est assez aisément reconvertible dans les anciennes zones sidérurgiques.

INSTITUTIONS

Rôle décroissant des sidérurgistes comme groupe de pression politique.

ESPACE AMENAGE

Déplacement des unités de production vers les côtes.

A plus long terme (80-85) déplacement vers les pays producteurs de minéral.

Paysages abîmés dans les zones abandonnées par la sidérurgie.

BIOMEDICAL - PHARMACIE - SANTE

FORCE DE PRODUCTION :

Développement de la sous-population aidée (augmentation des débilés, des névrosés, ... etc.).

Evolution propre

Principales causes des dépenses de santé :

- vieillissement de la population,
- élévation du niveau de vie ; surconsommation médicale,
- augmentation du coût des techniques médicales,
- pression de la force de production B.P.S. florissante.

INSTITUTIONS

Contradiction entre :

- une industrie de la santé capitaliste,
- une économie socialiste pour les clients de cette industrie.

Tendanciellement, seules des actions de replâtrage sont envisagées pour lutter contre le déficit de la Sécurité sociale.

Règlementation très étroite des laboratoires pharmaceutiques et des produits → monopoles.

Influence des progrès techniques considérables sur les systèmes de valeurs

- greffes,
- contraceptifs,
- biologie,

MODES DE PRODUCTION

Recherche développement considérable.

RAPPORTS DE PRODUCTION

Castes à l'intérieur du milieu des médecins et pharmaciens.

TRANSFORMATION DES METAUX, MECANIQUE, CONSTRUCTION NAVALE, ARMEMENT (AVIATION EXCLUE)

FORCE DE PRODUCTION :

RAPPORTS DE PRODUCTION

Evolution propre

Dans cette branche, la part des agents d'exécution reste élevée.

Ce fut au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, le fer de lance de l'industrie, en aval de la sidérurgie. Elle reste importante pour :

L'activité syndicale a fortement marqué ce milieu, surtout dans certaines régions (Nantes, Bordeaux, Chantiers de la Méditerranée).

- la fourniture de machines et d'installations aux autres activités,
- certains sous-secteurs restant des secteurs de pointe au sens technique,
 - Machine outil
 - Constructions navales (méthaniers pour U.S. construits à Dunkerque).

ESPACE AMENAGE

Vive concurrence internationale (Allemagne de l'Ouest - Suisse).

L'industrie mécanique a besoin, pour se développer, d'un milieu industriel, mécanicien en particulier.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

FORCE DE PRODUCTION :

Evolution propre

En 1975, les matériaux dominants sont encore le ciment et l'acier.

Pression croissante des matériaux légers (bois, plastiques, cartons, verre...), surtout si les résidences individuelles se développent.

Intégration vers l'aval (préfabriqués — bâtiment - travaux publics — villes nouvelles « clés en main »).

MODES DE PRODUCTION

Développement des centrales à béton.

INSTITUTIONS

Groupe de pression auprès des travaux publics, importants consommateurs de matériaux de construction (en particulier autoroutes urbaines) et sur les formes d'urbanisme (suburbanite).

ESPACE AMENAGE

Pénurie d'agrégats pour la région parisienne, d'où pression pour la construction d'infrastructures lourdes (canal Seine-Est, Loire-Seine) et compétition pour les sites en bordure de fleuve (ex. Vaudreuil).

PAPIER - CARTON

FORCE DE PRODUCTION :

Evolution propre

Recours croissant aux matières premières intérieures.

Nouveaux débouchés dans l'habillement, l'ameublement, le matériel ménager.

Croissance soutenue.

ESPACE AMENAGE

Implantations s'éloignant des ports vers les zones forestières, (Est et Sud de la France).

BOIS - AMEUBLEMENT

FORCE DE PRODUCTION :

Evolution propre

Réorganisation en cours des structures de ventes.

MODES DE PRODUCTION

Retard difficile à combler des qualités esthétiques du mobilier français.

INSTITUTIONS

Syndicats professionnels atomisés.

TEXTILES - HABILLEMENT - CUIRS

FORCE DE PRODUCTION :

Evolution propre

Poursuite d'une forte concentration dans les textiles chimiques. Concurrence étrangère très vive.

MODES DE PRODUCTION

Nombreuses matières chimiques nouvelles utilisées par le textile.

RAPPORTS DE PRODUCTION

Croissance de la qualification de la main-d'œuvre.

AUTOMOBILE

FORCE DE PRODUCTION :

Evolution propre

Regroupement et concentrations internationales.

Saturation du marché extérieur (1980).

Marché international, très concurrentiel.

Aube de nouvelles techniques :

- autoroutes à guidage,
- véhicules mixtes (pouvant circuler de façon autonome ou en système guidé).

Diversification des modèles { urbains
rase-campagne

INSTITUTIONS

Les réglementations sur la pollution atmosphérique des villes vont-elles entraîner des mutations technologiques.

Groupe de pression sur les formes d'urbanisme (suburbain).

Groupe de pression pour accroître les infrastructures routières (AR, tunnels...).

AGRICULTURE

FORCE DE PRODUCTION :

(Voir précédemment la société agricole et, plus loin, le processus d'évolution de l'agriculture dans les régions.)

Régionalisation des forces de production

A - FICHES REGIONALES

Il n'est pas simple d'avoir une vue d'ensemble de la société industrielle dans les diverses régions françaises.

On peut connaître le nombre d'emplois de chaque force de production pour une région considérée. Mais les productivités par employé sont très différentes d'une force de production à l'autre. On ne peut ainsi prendre qu'une mesure partielle de l'importance relative de chacune d'elles. Plus intéressants sont les indices de spécificité régionale en matière d'emploi. Ces indices qui donnent pour chaque région le rapport entre la part régionale de l'emploi dans une branche, et la part nationale dans la même branche, précisent la relative importance, ou faiblesse, de telle activité dans telle région. Pour lever la difficulté des différences de productivité par emploi entre forces de production, on peut utiliser les travaux de régionalisation des comptes de la nation effectués sur l'année 1962 par P. SOUBIE (Etudes et Conjonctures, numéro spécial 1966). Enfin on tente de saisir les variations passées dans les forces de production régionales au moyen des variations des indices de spécificité entre 1954 et 1968.

Cette approche multiple ne permet en aucune façon de classer les forces de production, mais de déterminer le « noyau » des forces les plus importantes.

Il était important de vérifier à cette occasion la situation de la société industrielle, celle des forces de production de la société agricole (essentiellement l'agriculture) et de la société urbaine (distribution aux ménages par exemple). Cette distinction n'a pas pu être poussée bien loin à la fois pour des raisons statistiques et des raisons conceptuelles. Nous avons vu que les valeurs de la société industrielle diffusent dans l'ensemble des forces de production et qu'une dérive, lente mais réelle, permet à la société industrielle, au contact de la société agricole, et souvent en lutte avec elle, et au contact surtout de la société urbaine, de revendiquer pour elle-même de nouvelles forces de production (cf. la transformation des années 1960-70 dans la distribution et le tourisme).

L'ensemble des forces de production précédemment défini a donc été examiné à l'aide des indicateurs mentionnés ci-dessus.

Chaque fiche régionale comprend trois rubriques :

- la liste du « noyau » des forces de production les plus importantes de la région, classées par ordre de spécificité 1968 (et avec le même indice pour 1954 quand il y a eu une variation sensible). Pour certaines d'entre elles, par des indications très succinctes, on essaie d'en préciser l'évolution et d'en fixer notamment l'état (avancé, adapté, archaïque) quand ceci est possible.
- une rubrique Espace aménagé (réseau urbain, infrastructures, énergie et eau).
- une rubrique Facteurs généraux de développement de forces de production.

Dans les deux dernières rubriques, on cherche à relever les facteurs de développement (et pas seulement de localisation) des forces de production dans la Région. On verra plus loin que la quantité et la qualité de la main-d'œuvre, la souplesse des moyens de transports, aussi bien de marchandises, de personnes que d'informations, sont des facteurs de développement très sensibles. Ces indications, jointes au processus d'évolution des sociétés industrielles, agricoles, urbaines et rurales, permettraient de régionaliser l'évolution de ces sociétés.

Il est clair qu'on est limité ici à des indications qui pourraient parfois paraître trop rapides. L'essentiel était de fixer les grandes activités et les évolutions **tendancielles** de l'ensemble des forces de production sur les diverses parties du territoire.

REGION PARISIENNE

PRINCIPALES FORCES DE PRODUCTION	CARACTERISTIQUES SOMMAIRES DE CES FORCES AR = Archaïque - AD = Adapté AV = Avancé
Valeur ajoutée 1962 en 10 000 F	
Distribution 1.115.800	1 ^{er} centre français — Forte concentration (Grands magasins) AD → AV
1 ^{re} transformation des métaux mécanique 832.800 1,397	AR
Bâtiment et T.P. 561.300	
I.A.A. 444.800	
Automobile 409.900 2,093	AD → AV
Tourisme et loisirs 403.300	Potential d'accueil hôtelier important, mais mal adapté à la demande AR
Constructions électriques 383.600 2,017	AD
Pharmacie 354.800	
Textiles 317.000	
Presse - Edition 286.500	La moitié de la production française Très hétérogène dans la répartition des emplois et la croissance
<p>NOTA : Le classement des branches en Région parisienne par ordre d'indice de spécificité de l'emploi n'est pas significatif à cause de la présence de nombreux sièges sociaux. On a préféré ici donner les branches selon leur valeur ajoutée 1962.</p>	

FACTEURS DE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE

FACTEURS GENERAUX

Vaste marché de consommation et de main-d'œuvre

(importance de l'immigration étrangère dans certains secteurs, B.T.P. ...)

1/5 population active française — 1/4 valeur ajoutée française.

Grande diversification secondaire et tertiaire — Rôle prépondérant sur le plan national des nombreuses branches (mécanique - chimie)

Agriculture industrielle, peu importante → nécessité d'approvisionnements extérieurs.

Industrie orientée vers la transformation, une technicité avancée, la recherche, la conception et la direction (→ forte proportion de cadres). Beaucoup de petites entreprises, presque artisanales : 1/4 salariés dans des entreprises inférieures à 10 personnes (1^{re} transformation des métaux) — Certain étiollement — Mais début de restructuration ← décentralisations : Diminution des emplois de production, ouvriers, au profit des administratifs et techniciens orientés vers la gestion, la recherche et la commercialisation — Augmentation de la qualification.

Prépondérance de l'industrie « semi-lourde » (auto — métallurgie — chimie — construction électrique) :
+ de 1/2 emplois — totalité de la croissance industrielle, essentiel des restructurations (décentralisation-fusions).

Importance des industries liées au rôle et à l'importance de Paris (« de pointe » électronique, B.T.P., I.A.A., édition).

Importance du tertiaire, parfois internationale (55 % des actifs). Concentration des entreprises qui devrait se poursuivre (localisation prépondérante de Paris intra-muros → desserrement en banlieue).

Développement directement lié à la croissance, au comportement de la population et à la structure des industries (décentralisations).

Expansion de l'informatique.

Progression naturelle du tertiaire plus rapide que le secondaire → déséquilibre croissant à freiner.

FACTEURS PROPRES A L'ESPACE AMENAGE

1/6 population totale — 1/4 population urbaine française.

Urbanisation extrêmement dense et anarchique (disparité Ville/tertiaire).

● — Banlieue ; N.E. : usines et S.O. : tertiaire → déséquilibre habitat-travail (ségrégation sociale) — Région ≈ l'agglomération : Paris radio-concentrique. Congestion du centre — Manque d'équipements collectifs en banlieue vétuste et rénovation lente — Manque d'espaces libres — Pénurie de terrains à bâtir.

→ Nécessité d'une réorganisation géographique → rééquilibre spatial et économique.

Rayonnement national, européen, mondial — Novateur. Capitale politique, administrative — Rôle directeur économique, financier (Sièges sociaux). 1^{er} centre intellectuel et de recherche.

Importation traditionnelle de sources d'énergie et de matières premières. Problème de l'eau (alimentation et rejet) → gêne pour la création de Z.I. qui doivent être très localisées.

● Ampleur exceptionnelle des problèmes de transport

Centre de tous les réseaux de transport → importance des échanges avec les autres régions et du transit international. Importance des transports urbains actuellement insuffisants. Transport ferré, métro vétuste et « surutilisé » — Manque de liaisons entre les banlieues (transports en commun). Réseau routier urbain non adapté — Saturation des autoroutes de sortie et de desserte ← circulation croissante.

● Transports en commun — Problèmes prioritaires

Définition d'axes préférentiels en fonction d'une détermination des zones d'aménagement et des fortes migrations alternantes, croissantes.

Rapide croissance du trafic aérien (frêt et passagers) qui se poursuivra. Forte progression du trafic intérieur → nécessité d'un nouvel aéroport.

CHAMPAGNE

PRINCIPALES FORCES DE PRODUCTION	CARACTERISTIQUES SOMMAIRES DE CES FORCES AR = Archaïque - AD = Adapté AV = Avancé
Valeur ajoutée 1962 en 10 000 F	
<p>1^{re} transformation des métaux 116.000 3,373</p>	<p>Traditionnelle, mais effort de concentration, expansion limitée pour insuffisance du marché environnant (fonderie).</p>
<p>sur appareils mécaniques 1,108 (68) 0,863 (54) ↗</p>	
<p>Textiles 54.500 2,579</p>	<p>Déclin — Traditionnelle</p>
<p>Agriculture 1,107 (68) 0,982 (54) ↗</p>	<p style="text-align: right;">AD</p>
<p>I.A.A. 46.500 1,058</p>	<p>Insuffisance Sous-développement → exportation matières premières → position dominée</p>
<p>Distribution 102.000 1,053</p>	<p>Très puissant — pouvoir de commandement succursalisme</p> <p style="text-align: right;">AD ou AV</p>
<p>Bâtiment T.P. 49.000 1,004 (4) 0,869 (68) ↘</p>	

FACTEURS DE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE

FACTEURS GENERAUX

Dépérissement marqué par une contraction des activités et déséquilibre démographique.

Etat de dépendance face à l'environnement, surtout Paris (« rente de situation ») qui absorbe la main-d'œuvre jeune qualifiée et dynamique → frein à l'expansion.

Pas d'effet d'entraînement des décentralisations : fonctions banales — production agricole non adaptée à demande, « de masse » non transformée localement.

Bonnes structures d'exploitation dont la moitié a plus de 70 hectares — Orientation vers les produits industriels peu élaborés : grande diversification des branches, mais aucune dominante → pas de pôle de développement intégré — Complémentarité insuffisante entre branches — Activités de sous-traitance — Centres de décision hors région (42 %). Les petites entreprises type familial — Quelques récentes implantations en pointe (chimie - caoutchouc).

Tertiaire en croissance mais inférieur au niveau français — très hétérogène — Services sous-représentés.

Menace de sous-peuplement → danger pénurie de main-d'œuvre

Manque de cadres et techniciens supérieurs.

FACTEURS PROPRES A L'ESPACE AMENAGE

A l'écart des grandes infrastructures de liaisons actuelles

Liaisons routières Reims-Paris défectueuses et de capacité insuffisante (priorité à l'autoroute A4).

Potentiel d'ouverture vers le tunnel sous la Manche et la C.E.E. par l'Autoroute des Ardennes Belges en cours.

Voies d'eau nombreuses mais anciennes et faibles, gabarit → saturation.

→ Importance du projet Seine-Est par l'Oise et l'Aisne à mettre à grand gabarit.

Réseau ferré bien équilibré, orienté dans futur transport marchandises (gares centres), et desserte voyageurs à grande vitesse.

Pas d'aéroport.

Insuffisance de télécommunications.

Bon approvisionnement en énergie de l'extérieur.

PICARDIE

PRINCIPALES FORCES DE PRODUCTION	CARACTERISTIQUES SOMMAIRES DE CES FORCES AR = Archaïque - AD = Adapté AV = Avancé	
Valeur ajoutée 1962 en 10 000 F		
1 ^{re} transformation des métaux 2,225	} 124.000	
Machines et appareils mécaniques 1,344		
Chimie 1,469	28.000	
Textiles - Habillement 1,689 1,159 (68) 0,885 (54) ↗	65.000	Activité traditionnelle
I.A.A. 1,338	86.000	Croissance faible par rapport au potentiel agricole AD
Agriculture 0,986	187.000	Restructuration des exploitations AD AV Evolution des modes de production
Distribution (alimentaire et vêtement)	119.400	AR
Bâtiment T.P. 1,153 (54) 0,868 (68) ↘	63.000	Difficultés → nécessité d'une action vigoureuse de regroupement pour réduire la hausse des coûts de productivité — déjà amorcée AR
Automobiles et cycles 1,285 (68) 0,403 (54)		Sous-traitance pour des entreprises hors région
Matériaux de construction		Net effort depuis 1954

FACTEURS DE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE

FACTEURS GENERAUX

Tendance ancienne à la dispersion des hommes et des activités.

Importance de l'emploi non agricole en milieu rural, qui se maintiendra.

Attente de la continuation du mouvement de desserrement de la Région Parisienne et de décentralisation.

Peu d'échanges interindustriels.

Dynamisme industriel insuffisant pour assurer le rythme de création des emplois nécessaires à l'essor de la région (4 000 au lieu de 8 000).

Développement universitaire à Amiens (Médecine — Pharmacie — Sciences — I.U.T.).

→ recherche biomédicale, pharmacie.

FACTEURS PROPRES A L'ESPACE AMENAGE

Non coïncidence des infrastructures de transports entre elles et avec les grandes agglomérations.

→ recherche de meilleures liaisons.

→ Paris

→ Basse-Seine

→ Est

→ Nord (tunnel sous la Manche)

Fonction de transit.

HAUTE-NORMANDIE

PRINCIPALES FORCES DE PRODUCTION	CARACTERISTIQUES SOMMAIRES DE CES FORCES AR = Archaïque - AD = Adapté AV = Avancé	
Valeur ajoutée 1962 en 10 000 F		
Energie (gaz naturel, produits pétroliers) 4,881	313.000	Raffinage AV
Constructions électriques 1,635 (68) 0,770 (54)	28.500	
Transports		Importance portuaire
Textiles	61.000	Problème de conversion AR
I.A.A.	68.000	Produits laitiers AD
Distribution	133.000	Structures plus modernes que la moyenne nationale activités portuaires, mais retard dans la promotion des exportations. AD
1 ^{re} transformation des métaux mécaniques	73.000	Récupération de la construction navale.
Chimie	40.000	Chimie fine - pétrochimie AD
Automobile 1,375 (68) 0,325 (54) ↗	(7.000)	
Bâtiment - T.P. 1,020 (54) 0,930 (68) ↘	69.500	
Agriculture	123.000	Peu spécialisée — élevage → viande. lait.

FACTEURS DE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE

FACTEURS GENERAUX

Population restreinte (peu d'immigrants).

Retard dans la formation scolaire et professionnelle.

Possibilité d'exploitation des sablières, limitée par l'emplacement de zones vertes.

Décentralisation industrielle depuis 1955 : zone de desserrement de Paris.

Faible croissance des unités existantes.

Difficultés de coexistence entre industries lourde et légère.

Projet sidérurgique au Havre.

Insuffisance des services aux entreprises ← proximité de Paris.

Politique volontariste du V^e Plan en matière de recherche scientifique et technique.

FACTEURS PROPRES A L'ESPACE AMENAGE

Proximité de la Région parisienne → Principe de l'intégration dans le schéma d'aménagement urbain le long de la Seine. Tradition urbaine et industrielle le long de cet axe où sont concentrés tous les moyens de transports modernes.

Réserves de terrains (Z.I.) au Havre.

Complexe portuaire cohérent, le Havre-Rouen (peut bénéficier de la saturation temporaire de Rotterdam et Anvers).

Possibilité d'accueil des pétroliers géants au Havre → port d'éclatement.

Oliéoduc vers les grandes raffineries européennes.

Importance primordiale de la liaison fluviale Seine-Est → axe de développement vers le Nord et la Lorraine.

Absence d'autoroutes vers l'Europe.

Manque de lignes aériennes régulières reliant le Havre et Rouen aux grandes villes françaises et européennes

Coût trop élevé de l'énergie électrique → abandon de l'électrométallurgie et de l'industrie du chlore.

Difficultés d'approvisionnement en eau industrielle (le Havre-Rouen, Lillebonne-Port Jérôme).

CENTRE

PRINCIPALES FORCES DE PRODUCTION	CARACTERISTIQUES SOMMAIRES DE CES FORCES AR = Archaïque - AD = Adapté AV = Avancé	
Valeur ajoutée 1962 en 10 000 F		
Textiles - Habillement 1,639	50.000	
Agriculture 1.383	186.000	Grandes plaines céréalières Zonesp ériphériques : polyculture - élevage
Industries diverses (objets en caoutchouc)	32.000 (27.000)	
Constructions électriques 1,207 (68) 0,602 (54) ↗	29.000	
Bâtiment T.P. 1,139 (68) 0,900 (54)	98.000	
Distribution 0,990	161.000	
I.A.A. 0,977	61.000	
1 ^{re} transformation des métaux	81.000	
Tourismes - loisirs	43.000	Orientation vers un tourisme de week-end, (chasse-pêche) et d'affaires (congrès).

FACTEURS DE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE

FACTEURS GENERAUX

Importance de l'artisanat → Maintien de la population dans les zones rurales.

Formation professionnelle (problème de reconversion des agriculteurs).

Bilan de la décentralisation industrielle très satisfaisant sur le plan quantitatif, moins encourageant sur le plan qualitatif (fonction de production essentielle).

Peu de tertiaire supérieur et de services aux entreprises.

Centre de recherches à Orléans et Tours (Electronique — Informatique — Pharmacie).

FACTEURS PROPRES A L'ESPACE AMENAGE

Infrastructure routière faible mais réseau routier dense, concentré le long de la Loire moyenne, → urbanisation le long de ce même axe.

Réalisation des autoroutes A 10 (→ Poitiers) et A 11 (→ Le Mans).

Faiblesse du réseau téléphonique.

NORD

PRINCIPALES FORCES DE PRODUCTION	CARACTERISTIQUES SOMMAIRES DE CES FORCES AR = Archaïque - AD = Adapté AV = Avancé
Valeur ajoutée 1962 en 10 000 F	
Energie 8,341	342.000 Arrêt de l'extraction dans 15 ans
Textiles 3,916	345.000 Modernisation nécessaire
Habillement 1,588 (68) 1,019 (54) ↗	
Sidérurgie, métallurgie 2,535	122.000 Potentialité à Dunkerque
Sidérurgie 1,718	
Métaux non ferreux 1,282	206.000
I.A.A. 1,263	216.500
1 ^{re} transformation des métaux 1,265 Mécaniques 1,265	216.500 Modernisation nécessaire : combinat Dunkerque-Maubeuge.
Distribution 1,117	323.500 Evolution vers la distribution de luxe dans la métropole
Agriculture 0,520	205.500 Niveau international de la pêche - Infrastructure portuaire moderne - Mais effort à fournir face à la concurrence du marché commun :
Bâtiment - T.P. 1,050 (54) 0,835 (68) ↘	156.000 Besoin de modernisation de l'agriculture - Inadaptation des structures foncières (20-50 ha). Stagnation technique.
Automobiles	AD
Chimie 0,768	60.000
Verre 2,597	
Matériaux de construction 1,426	60.000

FACTEURS DE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE

FACTEURS GENERAUX

Politique volontariste entre 1965 et 1970 menée par le Ministère des Finances et la DATAR.

Deux hypothèses de développement futur possible :

- Hypothèse basse = Extrapolation des tendances négatives avec faible développement industriel et tertiaire.
- Hypothèse haute = Plus grande résistance et dynamisme des entreprises → Essor économique et niveau de vie plus élevé.

Création de l'Association pour l'expansion industrielle → 40.000 emplois nouveaux en 2 ans.

Mais concurrence des économies voisines, plus fortes (Allemagne). Politique industrielle concertée.

Certain déficit de la balance commerciale dans les secteurs de base (sidérurgie - métallurgie). Les plus importants espoirs de combinat de Dunkerque à Maubeuge. (Minerai de fer → automobile).

Absence de secteur de pointe.

Imbrication de la société industrielle et de la société agricole.

Départ des exploitants agricoles ← non rentabilité des capitaux investis dans l'agriculture.

Faiblesse du tertiaire — sauf en informatique — possibilité d'un développement des activités de transit, redistribution et commerce de gros ← effets du Tunnel sous la Manche.

FACTEURS PROPRES A L'ESPACE AMENAGE

Site privilégié du littoral — Complexe portuaire — ZIP Dunkerque-Calais.

Création d'une ville nouvelle Lille-Est.

Métropole : Pôle d'innovation — Arrivée du gaz de Groningue — sur axe Nord-Ouest/Sud-Ouest.

Investissements massifs : déjà engagés dans les communications au cours du V^e Plan :

— Electrification de Dunkerque-Thionville (fer).

— Projet de turbo-train Paris-Lille.

— Autoroute A 1 Paris-Lille.

— Quelques tronçons : Lille-Dunkerque-Comblès. Lille-Annappes — Rocade minière mais manque de transversales Est-Ouest.

— Canal Dunkerque-Denain - Valenciennes — mais manque de coordination avec la Belgique → décision de construction d'un canal à grand gabarit, Lille → Anvers.

— Aménagement portuaire de Dunkerque, qui bénéficie d'une bonne desserte routière : (trafic > 500.000 tonnes).

— Développement simultané de Dunkerque et Boulogne.

— Aéroport de Lesquin mais excentré pour liaisons intérieures et non relié aux métropoles européennes.

Progrès en cours dans les télécommunications et la téléinformatique (Paris → Bruxelles, Anvers - Lille → Bruxelles).

Région pilote dans ce domaine en 1968. Avenir assuré.

LORRAINE

PRINCIPALES FORCES DE PRODUCTION	CARACTERISTIQUES SOMMAIRES DE CES FORCES AR = Archaïque - AD = Adapté AV = Avancé	
Valeur ajoutée 1962 en 10 000 F		
Sidérurgie — Mines de fer 11,043	359.500	Difficultés → 1967 AD
Energie (combustibles minéraux solides) 4,853	135.600	Récession → Pétrole-Gaz Raffinerie à Metz.
Textiles 1,895	91.500	
1 ^{re} transformation des métaux 1,368	89.000	
Bâtiment — T.P. 1,014	145.000	Régression depuis 1964 — Peu de progrès dans la productivité.
Distribution 1,000	191.000	
Agriculture	94.500	Herbage → élevage — Forêts Modernisation nécessaire. AR
I.A.A.	70.500	Essor de la transformation du lait et de la viande. AR

FACTEURS DE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE

FACTEURS GENERAUX

Inadaptation qualitative de la main-d'œuvre, quittant des secteurs traditionnels : 695.000 emplois en moins prévus d'ici 1985 dans la sidérurgie, houillères, mines de fer.

Centres de décision des entreprises souvent hors région.

Diversification des activités industrielles { correctement réalisés
Conversion importante { pour le V° Plan

Perspectives excellentes pour de nouvelles implantations : **caoutchouc**.

Insuffisance des grands équipements.

Insuffisance des moyens de formation.

Faiblesse de l'enseignement du 2° degré.

Bon équipement dans l'enseignement supérieur et la recherche (sidérurgie, charbonnages, chimie, I.A.A.).

FACTEURS PROPRES A L'ESPACE AMENAGE

Enclavement.

Circulation difficile pendant l'hiver ← climat, relief.

Désenclavement en cours (→ Sarrebrück - Luxembourg).

Insuffisance des télécommunications.

Faiblesse du réseau routier.

Réalisation de l'autoroute Paris-Metz-Strasbourg.

Prix de l'énergie trop élevé.

Inadaptation qualitative de la main-d'œuvre, quittant des sec

ALSACE

PRINCIPALES FORCES DE PRODUCTION	CARACTERISTIQUES SOMMAIRES DE CES FORCES AR = Archaïque - AD = Adapté AV = Avancé	
Valeur ajoutée 1962 en 10 000 F		
Textiles - Habillement 2,365 1,038	80.000	
I.A.A.	75.000	
Distribution	123.000	AD
Transports	—	
Bâtiment - T.P. 1,310 (54) 0,982 (68) ↘	76.000	
Energie (gaz naturel et produits)	45.000	
Agriculture 0,694	66.500	Polyculture AR
Construction électrique 0,931	23.000	
Chimie	43.000	
Pharmacie	42.000	
1 ^{re} transformation métaux-mécanique	96.000	
Automobile 0,910 (68) 0,298 (54) ↗	(3000)	Croissance élevée (62-68) + 14 % AV

FACTEURS DE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE

FACTEURS GENERAUX

Ressources en main-d'œuvre, jeune.

Forte dépendance à l'égard des centres de décision extérieurs en croissance.

Poly-industrie :

— Offre/demande d'emplois non satisfaits > 1 depuis 1960,

— Secteurs de reconversion encore importants (textiles),

— Faiblesse par rapport aux pays rhénans → Problème des frontaliers :

- la population active décroît, mais croît en Bade-Wurtemberg.
- les salaires y sont plus élevés,
- les effectifs industriels, le chiffre d'affaires, les industries de pointe, la fiscalité et les structures, l'armature urbaine sont supérieurs dans le Bade-Wurtemberg.

Potentiel de recherches (scientifique, fondamentale) à Strasbourg..

FACTEURS PROPRES A L'ESPACE AMENAGE

Terrains Z.I. disponibles et équipés.

Coût très élevé de l'énergie électrique, malgré très fort équipement.

Insuffisance des communications sur principal axe lourd Nord-Sud de l'Europe Occidentale → ouverture sur la Méditerranée.

Pas de coordination des infrastructures autoroutières et fluviales avec celles de l'Allemagne.

Retard en matière d'aménagements structurants par rapport aux prévisions du V^e Plan.

Aéroport classe A (Bâle-Mulhouse).

SOUHAITS :

Importance première de la liaison Nord-Sud,

puis autoroute Strasbourg-Paris.

Insuffisance de télécommunications.

FRANCHE-COMTE

PRINCIPALES FORCES DE PRODUCTION	CARACTERISTIQUES SOMMAIRES DE CES FORCES AR = Archaïque - AD = Adapté AV = Avancé	
Valeur ajoutée 1962 en 10 000 F		
Automobiles et cycles 5,229	56.000	1/4 de la production française, mais plafond.
1 ^{re} transformation des métaux 2,478	90.000	Horlogerie importante. Orientation future vers les industries de précision.
Machines, appareils, mécanique 2,196		
Construction électrique 1,682	29.000	Faible progression de la demande.
Textiles 1,181	33.000	Amorce de reconversion Synthétiques en progression — Concurrence difficile.
Agriculture	58.000	→ AD
Distribution	72.000	Succursalisme — Grandes unités AD
Bâtiment et Travaux publics	→ 38.000	Petites entreprises — Frein à l'industrialisation de la construction Manque de main-d'œuvre qualifiée.

FACTEURS DE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE

FACTEURS GENERAUX

Grande vitalité de sa population jeune,

Agriculture en cours de rénovation par spécialisation, effort de valorisation des productions et modernisation des procédés d'exploitation, mais limité par la pauvreté du sol — Exode rural important.

Secondaire très important (50 % pop. active).

Industrie diversifiée, basée sur la **qualification** plus que sur la matière première.

Origine familiale ou artisanale, mais **modernisme**. Beaucoup d'industries nouvelles — Fabrications axées vers l'exportation.

Beaucoup de sous-traitance — Décision hors région.

Tertiaire faible (population active minima en France) ; sous-développement accru au cours du V^e Plan, surtout pour les services et le supérieur.

Faiblesse de la recherche — Facultés sans ampleur (création récente de l'Université de Besançon) — Enseignement technique très développé (1^{er} rang en France).

FACTEURS PROPRES A L'ESPACE AMENAGE

Bon équilibre de l'armature urbaine, mais pas de très grands centres.

Réserves de Z.I. près de la voie d'eau (Belfort-Montbéliard).

A l'écart des grands axes de communication et des grands marchés de consommation ← relief accidenté — coupé par l'axe Est-Ouest → Suisse-Italie.

Importance de l'axe Mer du Nord-Méditerranée (routes, eau) → Allemagne, Rhône.

Importance de l'autoroute A 36 → Allemagne-Méditerranée (à construire).

Absence d'aérodrome commercial.

Manque de ressources énergétiques et minérales.

Sous-équipement et télécommunications.

BASSE-NORMANDIE

PRINCIPALES FORCES DE PRODUCTION	CARACTERISTIQUES SOMMAIRES DE CES FORCES AR = Archaïque - AD = Adapté AV = Avancé
Valeur ajoutée 1962 en 10 000 F	
<p>Agriculture 180.000</p> <p>2,166 (68) 1,718 (54) ↗</p>	Elevage et lait.
<p>I.A.A. 60.000</p> <p>1,521 (68) 1,107 (54) ↗</p>	
<p>Distribution 96.000</p>	
<p>Bâtiment - T.P. 52.000</p> <p>1,251 (54) 0,881 (68) ↘</p>	
<p>Automobiles et cycles</p> <p>1,263 (68) 0,158 (54) ↗</p>	
<p>Machines et appareils électriques 16.000</p> <p>0,757 (68) 0,106 (54) ↗</p>	

FACTEURS DE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE

FACTEURS GENERAUX

Forte émigration,

Retard prononcé dans la scolarisation,

Retard accusé dans la formation professionnelle et universitaire sauf à Caen.

Forte croissance de la population active industrielle 1^{er} rang en France entre 1962 et 1968).

Pourcentage des établissements de moins de 10 salariés très fort (98 % en 1966).

Ateliers de production,

Peu de « tertiaire industriel ».

FACTEURS PROPRES A L'ESPACE AMENAGE

Desserte routière de la côte Ouest du Cotentin de niveau correct.

Retard dans les télécommunications.

PAYS DE LA LOIRE

PRINCIPALES FORCES DE PRODUCTION	CARACTERISTIQUES SOMMAIRES DE CES FORCES AR = Archaïque - AD = Adapté AV = Avancé	
Valeur ajoutée 1962 en 10 000 F		
Construction navale 2,303	20.000	
1 ^{re} transformation des métaux ↗	97.000	
Agriculture 1,866 ↗	262.500	AR
I.A.A. 1,153	108.500	
Textiles - Habillement 1,053 ↗	74.000	
Bâtiment - T.P. 1,020	108.000	
Distribution	198.000	
Energie	89.000	

FACTEURS DE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE

FACTEURS GENERAUX

Réserve de main-d'œuvre issue de la reconversion agricole → peu qualifiée.

Industrie non diversifiée : 70 % de la main-d'œuvre dans les 3 secteurs (mécanique, I.A.A., B.T.P.).

Quelques industries manufacturières modestes sans effet d'entraînement.

Décentralisations importantes au bénéfice des textiles, de la transformation des métaux et d'une branche nouvelle : la construction électrique.

Centre de décision hors région.

Desserte d'un marché local ou régional limité — Manque d'ouverture sur l'extérieur.

Fonction de transit et de redistribution : négoce portuaire fructueux.

FACTEURS PROPRES A L'ESPACE AMENAGE

A l'écart des grands courants d'investissements, de circulation et d'activité basés sur les matières premières et énergie qui manquent dans la région → Orientation maritime, axée sur l'importation (pétrole, pondéreux), transformé pour redistribution.

Réserves de terrains industriels à Nantes, mais à aménager pour créer un port poly-industriel lourd.

Complexe portuaire Nantes-Donges - Saint-Nazaire le plus important de la façade atlantique.

Aménagement (dragage) de Donges en cours. Port pétrolier et pondéreux générateur de trafic lourd — Potentiel de fret de retour de l'arrière-pays encore peu utilisé.

Mais coûts et services portuaires trop élevés.

Absence de lignes maritimes sur l'Amérique.

Inadaptation des communications avec l'Hinterland et la C.E.E. → Prix de transport cher.

→ Nantes utilisé en-dessous de ses possibilités.

Navigabilité fluviale limitée sur la Loire.

Mise en service d'un centre d'expédition et réception transcontainers S.N.C.F. à Nantes, bien équipé (même chose pour Angers et Le Mans dans le futur).

Bonnes liaisons aériennes.

BRETAGNE

PRINCIPALES FORCES DE PRODUCTION		CARACTERISTIQUES SOMMAIRES DE CES FORCES AR = Archaïque - AD = Adapté AV = Avancé	
Valeur ajoutée 1962 en 10 000 F			
Agriculture	282.000	Elevage	AR
2,167			
I.A.A.	141.000		
1,588			
Bâtiment - T.P.	107.000		
1,065			
Distribution	91.000		
Tourisme	51.000		

FACTEURS DE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE

FACTEURS GENERAUX

Déclin relatif des migrations.

Taux de scolarisation supérieur à la moyenne nationale.

Qualité de la formation universitaire et professionnelle à Rennes et Brest.

Recherche en informatique et électronique (Lannion).

FACTEURS PROPRES A L'ESPACE AMENAGE

Région très enclavée, isolée des courants d'Europe.

Diversité du réseau urbain.

Qualité du site du port de Brest.

Désir de créer à Brest un port pétrolier-relais.

Automatisation téléphonique en cours.

LIMOUSIN

PRINCIPALES FORCES DE PRODUCTION		CARACTERISTIQUES SOMMAIRES DE CES FORCES AR = Archaïque - AD = Adapté AV = Avancé	
Valeur ajoutée 1962 en 10 000 F			
Agriculture	70.500	Production de viande — Forêts	AR
2,159		Niveau d'endettement des exploitants très élevé.	
Distribution	60.000	Suréquipement commercial	AR

FACTEURS DE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE

FACTEURS GENERAUX

Développement uniquement volontariste.

Industries anciennes en voie de disparition.

Artisanat d'art : Aubusson - Limoges.

AUVERGNE

PRINCIPALES FORCES DE PRODUCTION	CARACTERISTIQUES SOMMAIRES DE CES FORCES AR = Archaïque - AD = Adapté AV = Avancé	
Valeur ajoutée 1962 en 10 000 F		
Industries diverses (Transformation du caoutchouc) 2,950	56.000 (52.000)	
Agriculture 1,733	111.200	Peu diversifiée — Petites exploitations de type subsistance, parfois suréquipées. AR
1 ^{re} transformation des métaux 1,337 (68) 1,114 (54) ↗	53.500	
Transports (télécommunications) 1,024	—	
Distribution	106.200	Manque de structures AR
Bâtiment - T.P. 0,957 (68) 0,717 (54) ↗	51.800	
I.A.A. ↗	43.000	Déficiência dans la transformation et la commercialisation AR
Energie (combustibles minéraux solides) 0,622 (68) 0,924 (54) ↘		Décroissance des mines.
Minerais et métaux non ferreux 0,493 (68) 0,848 (54) ↘		Orientation vers aciers fins et aluminium.

FACTEURS DE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE

FACTEURS GENERAUX

Région pauvre disparate, essentiellement agricole — Sentiment régional d'un retard irréversible et croissant.

Expansion démographique très faible — Fort exode rural des jeunes → immigration étrangère.

Un pôle de développement central : Clermont-Ferrand, assimilé à une métropole d'équilibre.

Industrie diversifiée — Une de classe internationale (caoutchouc) — Petites entreprises (98 % < 50 salariés) — Emiettement des structures — Centres de décision hors région.

Taux de croissance de l'emploi, un des meilleurs de France — Expansion basée sur les extensions.

Tertiaire insuffisant : rural, absence de tertiaire de niveau national — Potentiel touristique naturel : thermalisme — Développement lent — Inadaptation des structures d'hébergement.

Université en plein développement (technologie — C.N.A.M.).

FACTEURS PROPRES A L'ESPACE AMENAGE

Barrage formé par le relief montagneux — Enclavement départemental et régional.

→ hors des grands courants de trafic Nord-Méditerranée et Est-Ouest.

Insuffisance des routes vers l'extérieur — Liaisons intrarégionales malaisées ← Infrastructures coûteuses.

Importantes réserves d'eau et d'espace — Exécution insuffisante du programme de voirie au cours du V^e Plan.

→ 1^{re} priorité

— Renforcement des liens avec le Rhône-Alpes → ouverture vers l'Europe de l'Est et la Méditerranée.

— Sur l'axe Est-Ouest : Genève - Lyon - **Clermont** - Atlantique.

— Sur l'axe Nord-Est/Sud-Ouest RN 9 : Nord - Paris - Sud. (→ Marseille Toulouse, Bordeaux, Perpignan.)

Mais pas d'axe lourd ← relief.

Remodelage de l'aéroport de Clermont en cours.

Insuffisance des télécommunications.

POITOU-CHARENTE

PRINCIPALES FORCES DE PRODUCTION	CARACTERISTIQUES SOMMAIRES DE CES FORCES AR = Archaïque - AD = Adapté AV = Avancé
Valeur ajoutée 1962 en 10 000 F	
Agriculture - Pêche 1,934	Polyculture — Petites exploitations.
I.A.A. 1,440	Mauvaise organisation (structures rigides, AR « visqueuses »)
Bâtiment - T.P. 1,027	Plus de 50 % des emplois nouveaux secondaires.
Distribution 1,001	
1 ^{re} transformation des métaux 37.500	

FACTEURS DE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE

FACTEURS GENERAUX

Stagnation démographique probable — Emigration très importante (2^e rang en France) surtout rurale.
Excédent de main-d'œuvre peu mobile (femmes).

Progrès de la qualification de la main-d'œuvre jeune qui émigre, tandis qu'il y a une immigration croissante d'étrangers non qualifiés.

Niveau de revenu le plus bas de France (stagnant dans le futur) sous-développement.

Récession et stagnation dans l'agriculture.

Industrialisation récente (< 10 ans) sans effet d'entraînement :

— Emplois peu qualifiés ← Décentralisation,

— Grande diversification et dispersion de l'industrie → pas de pôle moteur. Fabrications élémentaires.

— Petites entreprises artisanales,

— Décision hors région → état de dépendance — Orientation future vers la mécanique et les constructions électriques,

Tertiaire = Activité dominante.

FACTEURS PROPRES A L'ESPACE AMENAGE

Position excentrée, absence de grand centre de consommation → problème des débouchés.

Réserves de terrains importantes pouvant recevoir des industries.

A l'écart des actions d'aménagement pour les transports, communications.

Opérations marginales d'entretien des routes ou ports → diminution des trafics routiers et ferroviaires.

Peu de routes à 3 ou 4 voies — Peu d'investissements prévus au V^e Plan et non respectés — Pas de liaison Est-Ouest.

Port La Rochelle-La Pallice : facilité d'accès en eau profonde.

Mauvais équipement aérien.

Retard important des télécommunications.

AQUITAINE

PRINCIPALES FORCES DE PRODUCTION	CARACTERISTIQUES SOMMAIRES DE CES FORCES AR = Archaïque - AD = Adapté AV = Avancé	
Valeur ajoutée 1962 en 10 000 F		
Energie (gaz naturel, produits pétroliers) 2,234 (68) 1,179 (54) ↗	301.000	
Agriculture 1,606	209.000	Polyculture archaïque sauf viticulture
I.A.A. 1,068	111.300	AR
Bâtiment - T.P. 1,047 (68) 0,810 (54) ↗	122.300	
Distribution 0,994	212.300	
Textiles - Habillement	58.000	
Tourisme - Loisirs	55.300	Aménagement de la côte — le « seuil » de lancement n'est pas encore atteint.
Pharmacie - Santé	55.000	
Construction navale - Aéronautique (4.000) 1,687 (68) 0,973 (54) ↗	13.400	
Sidérurgie - Métallurgie (Minerais et métaux non ferreux) 0,458 (68) 0,065 (54) ↗		

FACTEURS DE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE

FACTEURS GENERAUX

Exode important de la population jeune ces dernières années.

Inadaptation des qualifications offertes aux demandes.

← Formation de niveau élevé (bon équipement universitaire) — Demande de main-d'œuvre non spécialisée.

← Faiblesse du tissu industriel et du tertiaire supérieur.

Possibilité de développement de la pétrochimie sur les réserves de terrains industriels.

Recherche de qualité à Bordeaux.

FACTEURS PROPRES A L'ESPACE AMENAGE

Eloignement de l'Europe du Nord-Est.

Disponibilité en terrains industriels de Bordeaux au Verdon.

Resources importantes en énergie et eau.

→ Axes de croissance :

— Vallées de la Dordogne et de l'Isle,

— Vallée de la Garonne,

— Piémont pyrénéen.

Equilibre du réseau urbain des Basses-Pyrénées.

Ensemble portuaire moderne.

Retard dans les télécommunications.

MIDI-PYRENEES

PRINCIPALES FORCES DE PRODUCTION	CARACTERISTIQUES SOMMAIRES DE CES FORCES AR = Archaïque - AD = Adapté AV = Avancé	
Valeur ajoutée 1962 en 10 000 F		
Sidérurgie - Métallurgie (Minerais et métaux non ferreux) 2,939	30.000	(métallurgie du zinc)
Aérospatial 2,513 (68) 1,465 (54) ↗	27.000	Elément moteur, mais très fluctuante technicité.
Agriculture 1,815	167.300	Structures inadaptées — Petites exploitations sous-emploi main-d'œuvre et équipement AR
Bâtiment - T.P. 1,075 (68) 0,857 (54) ↗	94.000	Trop de petites entreprises.
Transports (Télécommunications) 1,070	—	
Distribution	166.000	Inflation relative.
Energie (charbonnage) ↘	75.000	
I.A.A.	68.700	AR
Textiles ↗	64.000	Régression de l'emploi.

FACTEURS DE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE

FACTEURS GENERAUX

Sous-peuplement ← exode des jeunes et des ruraux.

Agriculture restera disparate — Productivité très faible, sous-développement de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles.

Industrie modeste éparpillée en faible croissance → Beaucoup de mono-industries (textiles), pas d'industries de remplacement.

Orientation future vers l'électronique et l'informatique déjà annoncée.

Tertiaire en forte croissance (mais faiblesse des services aux entreprises) — (rattrapage).

Décentralisation de centres de recherche à Toulouse (aéronautique, informatique).

FACTEURS PROPRES A L'ESPACE AMENAGE

A l'écart des grands courants d'échanges et des centres producteurs et consommateurs de l'Europe.

Possibilité de développer les échanges avec l'Espagne et le Languedoc.

Absence de façade maritime.

BOURGOGNE

PRINCIPALES FORCES DE PRODUCTION	CARACTERISTIQUES SOMMAIRES DE CES FORCES AR = Archaïque - AD = Adapté AV = Avancé	
Valeur ajoutée 1962 en 10 000 F		
Agriculture 2,365	40.000	AD
Agriculture 1,305	116.000	Bonne structure des exploitations Productions diversifiées. AD
1 ^{re} transformation des métaux 1,017 (machines et appareils mécaniques) 1,125 (68) 0,887 (54) ↗	74.500	
Distribution 1,083	125.000	
Bâtiment - T.P.	63.500	AR
I.A.A.	53.000	
Construction électrique 1,160 (68) 0,606 (54) ↗	16.000	

FACTEURS DE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE

FACTEURS GENERAUX

Inadaptation de la main-d'œuvre.

Centre de décision hors région — la main-d'œuvre est en général qualifiée et les établissements recherchent des emplois peu spécialisés → Migration : départ des éléments les plus qualifiés.

Sous-industrialisation — Passé industriel en sidérurgie et mécanique.

Décentralisations importantes.

Répartition des établissements assez homogène.

Une zone de concentration : Autun-Montceau-les-Mines.

Faiblesse des services aux entreprises.

Equipement correct en matière de recherche à Dijon.

FACTEURS PROPRES A L'ESPACE AMENAGE

Insuffisance des infrastructures internes et de l'armature urbaine. Goulot d'étranglement du logement.

Très bonnes communications. Région de passage entre Paris et Lyon.

Poursuite des travaux de canalisation de la Saône.

RHONE-ALPES

PRINCIPALES FORCES DE PRODUCTION		CARACTERISTIQUES SOMMAIRES DE CES FORCES AR = Archaïque - AD = Adapté AV = Avancé
Valeur ajoutée 1962 en 10 000 F		
Métallurgie (minerais et métaux non ferreux) 2,390	88.000	Développement de l'électrometallurgie stoppé (← coût de l'énergie électrique)
Textiles 2,326	} 284.000	Soieries - Textiles artificiels - Industrie très concentrée - Insuffisance de main-d'œuvre qualifiée. AD
Habillement		
1 ^{re} transformation des métaux 1,413		
Machines et appareils mécaniques 1,628	330.000	Concentration faible - Petits établissements mais investissements élevés. AD
Construction électrique 1,317	82.000	
Produits chimiques (+ Pharmacie : 130.500) 1,255	210.500	Toutes les productions sont représentées Laboratoires importants et nombreux. AV
Bâtiment - T.P. 1,035	246.000	Organisation interne anarchique Pénurie de main-d'œuvre qualifiée. AR
Distribution	327.000	Concentration dans le secteur alimentaire AD
Energie	138.500	Fermeture des houillères de la Loire — Energie nucléaire - Apport d'investissements déjà important Budget de recherche élevé - Importation d'énergie sauf électrique. AD
Agriculture	199.500	Assez haute technicité - élevage - reconversion lait → viande - cultures vivrières dans le sillon rhodanien - Bois d'œuvre et d'industrie.
I.A.A.	150.000	Nette progression des exportations → Suisse, Allemagne.
Tourisme et loisirs	109.500	Niveau international Toutes les formes de tourisme sont possibles. Développement du tourisme social et familial. Mais carence des infrastructures. AD

FACTEURS DE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE

FACTEURS GENERAUX

Développement endogène (peu d'implantations importantes depuis 10 ans, raffinerie de Feysin mise à part).

Répartition harmonieuse entre les branches.

Regroupement des structures → Possibilité de transfert des centres de décision hors région → Danger d'affaiblissement de la région.

Existence d'un tertiaire supérieur important. Développement de l'informatique. L'équipement universitaire et les services aux entreprises devraient permettre la présence de centres de décision plus nombreux.

Italie : terrain favorable pour des investissements provenant de la région — Echanges commerciaux intenses (premier client — premier fournisseur).

Sous-traitance industrielle des Italiens (automobile, électroménager).

Insuffisance de mobilité de la main-d'œuvre ← difficultés de logement — Préjugé défavorable vis-à-vis de la main-d'œuvre méditerranéenne — Nécessité d'immigrations (étrangères en particulier).

Disponibilité de main-d'œuvre en Auvergne et dans la zone Mâcon-Chalon-Autun → possibilité d'essaimage de sous-traitance si certaines difficultés de communications sont éliminées.

Faiblesse des échanges industriels avec la Provence-Côte d'Azur (no man's land industriel).

FACTEURS PROPRES A L'ESPACE AMENAGE

Relief montagneux sur un tiers du territoire.

Structure urbaine dense et bien hiérarchisée.

Urbanisation intense → expropriations importantes.

Tendance à la croissance en tache d'huile des implantations industrielles et tertiaires (services) autour de Genève, qui joue un rôle polarisant excessif pour l'Est de la Région.

● **Souhails** : Liaison Rhin-Rhône (fluviale) : liaison aérienne avec Angleterre — Télécommunications efficaces.

Localisations industrielles — 3 zones :

— Lyon - Saint-Etienne

— Partie médiane de la vallée du Rhône.

— Sillon alpin : Grenoble → Léman.

→ Nécessité de désenclaver la zone Grenoble-Chambéry-Annecy.

Réseau ferré efficace — Réseau routier insuffisant — Bonnes liaisons aériennes Lyon-reste de la France. Mais faiblesse des liaisons avec les pays limitrophes.

Relatif suréquipement fluvial, difficultés d'accès avec l'Ouest.

Retard dans les télécommunications.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

PRINCIPALES FORCES DE PRODUCTION	CARACTERISTIQUES SOMMAIRES DE CES FORCES AR = Archaïque - AD = Adapté AV = Avancé	
Valeur ajoutée 1962 en 10 000 F		
Sidérurgie - Métallurgie (minerais et métaux non ferreux) 2,805 (54) 2,226 (68) ↘	21.000	
Energie (combustibles minéraux solides) 2,437 (54) 1,747 (68) ↘ (gaz naturel, produits pétroliers) 1,166 (54) 0,900 (68) ↘	84.800	Récession accélérée des houillères (fin en 1977)
Agriculture 1,462	209.000	Polyculture - Fruits - Vignobles.
Bâtiment - T.P. 1,239 (68) 0,942 (54) ↗	83.000	Mise en chantier de la Côte.
Transports et télécommunications 1,064 1,220		
Distribution 1,092	135.600	
Pharmacie - Santé	40.000	Appui de l'Université de Montpellier.
I.A.A.	52.000	Conserveries de qualité Assez faible niveau. AD
Tourisme et loisirs	—	Orientation vers un tourisme de masse.

FACTEURS DE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE

FACTEURS GENERAUX

Tension sur la main-d'œuvre saisonnière (I.A.A., tourisme).

Zones de conversion dans la Lozère et le Gard.

Inadaptation entre le développement de stations touristiques et les équipements collectifs correspondants.

Forte progression des services aux entreprises entre 1962-68 (64 %).

Point fort : université de Montpellier.

Enseignement agricole de niveau national — orientation vers l'enseignement professionnel tertiaire et secondaire léger, et à Nîmes vers le secondaire lourd.

FACTEURS PROPRES A L'ESPACE AMENAGE

Déséquilibre entre la plaine et l'arrière-pays dans l'aménagement spatial.

Taux d'urbanisation élevé dans les villes de moyenne importance (50.000 habitants).

Amorce d'aire urbaine entre Sète et le Rhône. Réseau urbain en chapelet.

Attraction de l'Est de la région vers Fos — Attraction du Sud vers Toulouse — Région de passage intense entre l'Est et l'Ouest.

Nombreuses zones industrielles équipées.

Essai de polarisation vers la zone de Sète-Frontignan et Narbonne-Port-la-Nouvelle.

Certain retard en matière de communications.

● Indispensable :

Autoroutes : Orange-Nîmes-Montpellier → Espagne. — Toulouse-Carcassonne-Narbonne.

Mise au gabarit international du canal de Sète au Rhône : probable.

Retard dans les télécommunications.

PROVENCE - COTE D'AZUR

PRINCIPALES FORCES DE PRODUCTION	CARACTERISTIQUES SOMMAIRES DE CES FORCES AR = Archaïque - AD = Adapté AV = Avancé
Valeur ajoutée 1962 en 10 000 F	
1 ^{re} transformation des métaux (construction navale) 2,041	101.000 Construction navale et réparation niveau international à Marseille.
Energie (gaz naturel et produits pétroliers) 1,761 (68) 2,7 (54)	271.000 1/4 de la capacité de raffinage.
Bâtiment - T.P. 1,386	270.000 Orientation vers quelques entreprises de taille industrielle. AD
Transports et Télécommunications 1,326 1,178	—
Distribution 1,187	324.000 Fin du commerce d'Outre-Mer AD
I.A.A. 1,127	146.500 Extrême dispersion AR
Agriculture	157.000 Très contrastée (plaines-montagnes) AR Amorce d'agriculture AD en Camargue.
Tourisme	116.000 Décroissance certaine de la position (insuffisance des équipements généraux vers l'intérieur). Retard dans la modernisation des équipements d'accueil. Médiocre coordination entre les stations. Lente dégradation des sites.
Chimie	58.000
Pharmacie - Santé	89.500
Minéraux non ferreux 2,508 (54) 1,658 (68)	

FACTEURS DE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE

FACTEURS GENERAUX

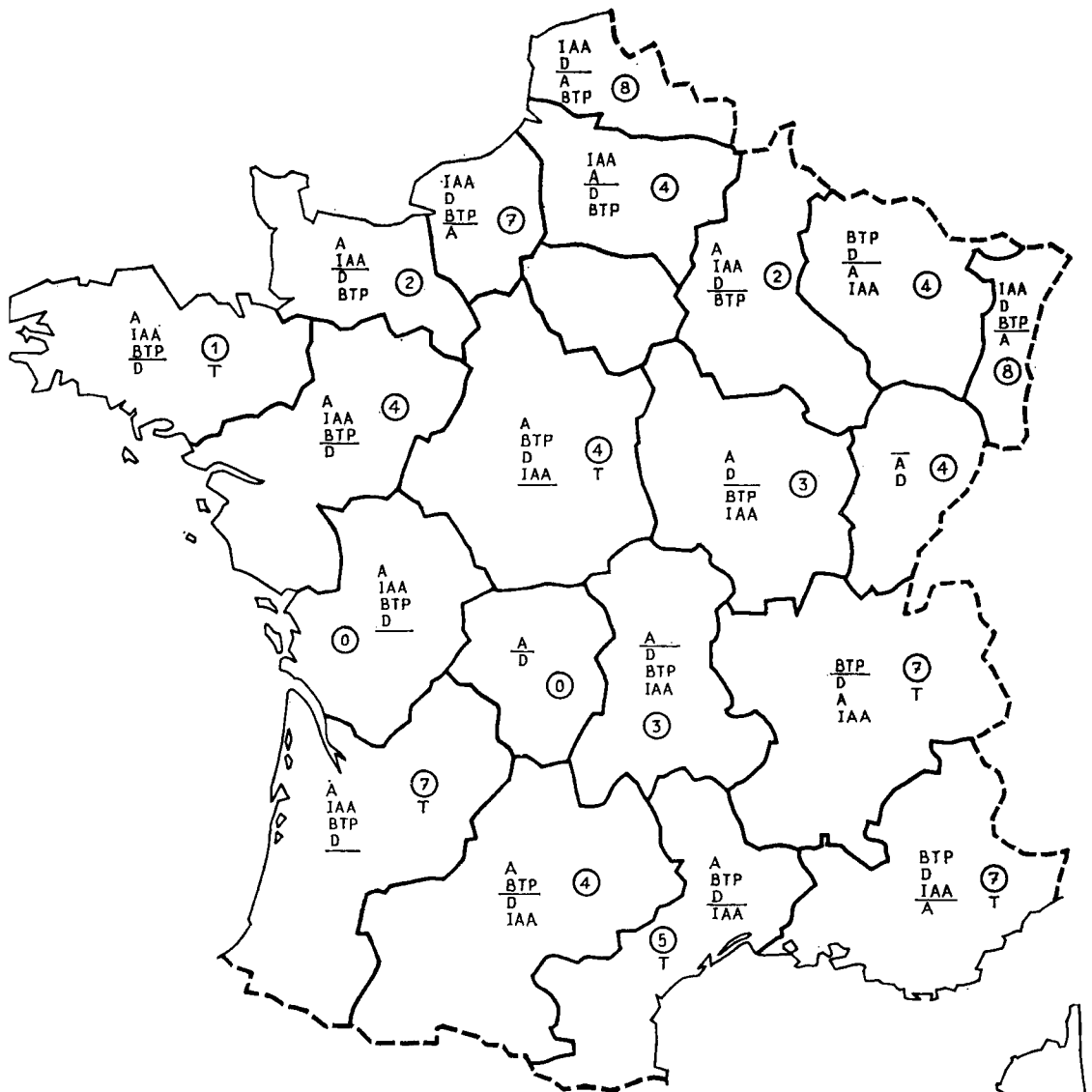
Concentration de main-d'œuvre le long du littoral (Marseille-Nice et Toulon).
Situation de dépendance économique.
Faiblesse congénitale de la structure industrielle.
Chômage supérieur à la moyenne française.
Aucune implantation industrielle notable depuis 1965.
Côte d'Azur : Souhait d'industries sans nuisances.
Avignon : Souhait de participation à l'essor des industries de base et industries alimentaires.
Tertiaire supérieur de bon niveau mais insuffisant.
Important potentiel informatique.
Recherche essentiellement publique, moyens trop faibles.
Peu de grands centres de recherche privée (sauf BP à Lavera).

FACTEURS PROPRES A L'ESPACE AMENAGE

Faiblesse des équipements urbains.
Insuffisance des liaisons avec les grandes concentrations économiques européennes.
Vallée du Rhône : ouverture sur l'Europe tournée vers le transport maritime (complexe de Fos-Marseille).
Insuffisance des liaisons routières intérieures — Manque d'autoroutes entre l'Est et l'Ouest.
Canalisation du Rhône doit être terminée en 1976.
Eau — terrains et énergie disponibles.
Télécommunications : situation critique.

DIVERSIFICATION REGIONALE DES ACTIVITES

Classement des branches [agriculture (A), industries agricoles et alimentaires (I.A.A), bâtiment (B.T.P.) et distribution (D).] selon l'indice de spécificité de l'emploi 1968 et nombre de branches bien représentées en plus des quatre précédentes dans la valeur ajoutée régionale



Exemple de lecture:

Pour la région "Provence - Côte d'Azur"

$$\left. \begin{array}{l} \text{indice de} \\ \text{spécificité} \\ > 1 \end{array} \right\} \begin{array}{l} \text{BTP} \\ \text{D} \\ \text{IAA} \end{array}$$

$$\text{indice} < 1 \quad \text{A}$$

(7) ← Nombre de branches bien représentées en plus des quatre précédentes
 T ← dont tourisme

Corse non comprise

REMARQUES

De l'ensemble des fiches régionales, il ressort un certain nombre de remarques qu'il est utile de préciser ici :

a) LA FRANCE N'EST PAS UN « PAYS INDUSTRIEL »

Sans donner de contenu précis à ce terme, il est frappant de constater que dans la moitié de la France Ouest et Sud-Ouest (et également en Picardie et Champagne-Ardennes), l'agriculture et les commerces (distribution) étaient en première et deuxième position dans le classement par valeur ajoutée (rappel du chiffre 1962). Dans quatre autres régions, la distribution donne la valeur ajoutée la plus importante. Dans six régions seulement (Haute-Normandie, Nord, Lorraine, Franche-Comté, Rhône-Alpes et Aquitaine), une branche industrielle est en tête dans ce classement.

b) LA DIVERSIFICATION DES FORCES EST VARIABLE SELON LES REGIONS

Dans la presque totalité des régions, les quatre forces de production : agriculture, industries aricoles et alimentaires, bâtiment-travaux publics et distribution, sont parmi les plus importantes (le Limousin et la Franche-Comté n'ont que l'agriculture et la distribution).

En plus de ce groupe, le nombre des activités bien représentées est variable. Il est important pour la Haute-Normandie, le Nord, l'Alsace, Rhône-Alpes, la Provence-Côte d'Azur et l'Aquitaine. Il est très faible pour la Basse-Normandie, la Bretagne, le Poitou-Charentes, le Limousin et la Champagne.

A noter que la diversification des activités n'est pas très importante en Lorraine.

La diversification correspond toujours à des chances de développement plus importantes. En effet, elle est la trace de l'existence par le passé de « structures d'accueil » industrielles suffisantes et donc en tendancier la continuation du développement. Ceci doit être modulé en fonction des régions :

- La Haute-Normandie a bénéficié des décentralisations industrielles depuis 1955. Sa population restreinte, le retard pris dans la formation scolaire et professionnelle, vont-ils permettre le développement qui, s'il a lieu à partir du complexe portuaire du Havre, risque de se limiter spatialement à la vallée de la Seine. La région attend beaucoup de la liaison Seine-Est. L'orientation qui semble être prise vers les industries lourdes ne risque-t-elle pas, dans une région où le niveau de services aux entreprises est faible (proximité de Paris), de gêner le développement ?
- Le Nord hérite d'un passé très marqué par la mono-industrie. Il est très marqué par le développement de secteurs de base et l'absence de secteur de pointe et de tertiaire se fait sentir. Par contre, le bon niveau des infrastructures de transports (y compris télécommunications et téléinformatique) et la qualité des hommes, le place en bonne position si certains manques (pas de coordination avec la Belgique, absence de transversale Est-Ouest de qualité) sont comblés.

- L'Alsace, bien diversifiée, souffre de la comparaison avec le pays rhénan allemand : la population active décroît en Alsace, augmente en Bade-Wurtemberg, les effectifs industriels et le chiffre d'affaires industriel croît plus vite à l'Est du Rhin, les industries de pointe s'y installent, favorisées par une meilleure armature urbaine et une meilleure fiscalité pour les entreprises. L'Alsace, dont les infrastructures structurantes ont pris du retard pendant le V^e Plan, semble gênée par son isolement.

- Rhône-Alpes n'a pas connu, depuis dix ans, d'implantation industrielle importante (en dehors de Feysin). Mais son développement propre, dû à des causes multiples, comme la répartition harmonieuse entre les forces de production, l'existence d'un tertiaire aux entreprises de niveau supérieur, un niveau de la recherche et de la formation des hommes élevé, doit se poursuivre. Un effort de liaisons dans et hors de cette région au relief très mouvementé sera poursuivi (liaison avec l'Italie).

- La situation de Provence-Côte d'Azur par opposition est marquée par la faiblesse de la structure industrielle. Les liaisons avec les grandes concentrations économiques européennes sont insuffisantes. Les équipements urbains sont faibles, la situation des télécommunications critique. Le complexe de Fos serait-il en mesure de relancer le développement ?

- La diversité du tissu industriel de l'Aquitaine s'accompagne de manière paradoxale, d'une importante émigration de population active jeune de 1962 à 1968. Le développement, s'il y lieu, devrait se localiser autour de Bordeaux et dans le réseau urbain équilibré des Basses-Pyrénées, en liaison avec le développement de l'Espagne du Nord.

- La Lorraine, région de conversion industrielle, semble avoir bien engagé, pendant le V^e Plan, le processus de diversification des activités industrielles (malgré les résultats assez médiocres dans notre analyse qui, rappelons-le, ne prend en compte que les forces de production ayant une certaine importance). La décision récente de construire l'autoroute Paris-Thionville-Strasbourg va désenclaver la région. Mais la formation des hommes est insuffisante actuellement pour engendrer un développement très diversifié. Comme l'Alsace, cette région souffre d'une croissance rapide de la région frontalière allemande.

Parmi les régions où la diversification est faible, certaines sous-régions ou villes importantes peuvent recevoir une industrialisation indirecte par des régions voisines en croissance. C'est le cas pour le Sud de la Bourgogne et l'Est de l'Auvergne, en liaison avec la région Rhône-Alpes. Dans les autres régions, on ne voit pas de développement industriel tendancier en dehors de quelques villes où des groupes urbains leaders pourraient encore le lancer. En effet ces régions ne présentent pas, ni dans leur espace aménagé, ni dans la formation des hommes, ni dans leur passé et leur équipement industriel, de raison particulière qui pourrait, en tendancier, amener une croissance effective de la société industrielle (1).

(1) Cf. aussi p. 265.

B - COMPLEMENTS

Les deux premiers compléments fixent les données par lesquelles ont été déterminées les forces de production, les problèmes importants par région. Deux approches ont été utilisées :

- les indices de spécificité par région (service INSEE)
- la valeur ajoutée par force de production et par région.

Les deux compléments suivants s'attachent aux déséquilibres provoqués par la transformation des sociétés et les deux derniers reprennent le processus d'évolution de l'industrie et de l'agriculture.

1 — INDICE DE SPECIFICITE DE L'EMPLOI 1968

Selon la nomenclature indiquée, les indices de spécificité 1 en 1968 ont été relevés ainsi que les variations sensibles d'indices entre 1954 et 1968.

Les tableaux suivants reprennent ces valeurs et présentent pour chaque région,

- en premier, les secteurs dont l'indice de spécificité est supérieur à 1, classés par ordre décroissant d'indice,
- ensuite, ceux dont l'indice de spécificité a varié de manière sensible entre 1954 et 1968 et ceux dont l'indice, bien que stable dans la région, a subi une variation sensible dans l'emploi national.

Exemple : Région parisienne
18 1,708 (1954) ↘
1,095 (1968)

18 : secteur Habillement
1,708 (1954) : indice de spécificité 1954
1,095 (1968) : indice de spécificité 1968

décroissance de la part du secteur Habillement dans l'emploi national (la croissance de cette même quantité serait indiquée par ↗, la stabilité par =).

Exemple : Franche-Comté
01 ≡ ↘

01 : secteur Agriculture
≡ : stabilité de l'indice de spécificité
↘ : décroissance de la part du secteur

Rappel de la définition de l'indice de spécificité :

si e_s est la part de l'emploi du secteur s dans l'emploi total de la région R, et si e_s^e est la part de l'emploi total national, l'indice de spécificité $\frac{e_s}{e_s^e}$ représente la part plus ou moins grande du caractère spécifique de la région R dans la France vis-à-vis de l'emploi du secteur s.

Numérotation de la nomenclature des secteurs d'établissements, utilisée dans les tableaux p. 243 à 247.

01 Agriculture	17 Textiles
02 Industries agricoles et alimentaires	18 Habillement
03 Combustibles minéraux solides	19 Cuir
04 Gaz distribué	20 Industries du bois
05 Electricité, eau reils électriques	21 Pâtes à papier, papier carton
06 Gaz naturel, produits	22 Presse édition
07 Matériaux de construction, céramique	23 Industries diverses
08 Verre	24 Bâtiments et travaux publics
09 Minerais de fer, sidérurgie	25 Transports
10 Minerais et métaux non ferreux	26 Télécommunications
11 Première transformation des métaux	27 Service logement
12 Machines et appareils mécaniques	28 Autres services
13 Machines et appareils pétroliers	29 Commerces
14 Automobiles et cycles	30 Institutions financières
15 Constructions navales aéronautiques, armement	31 Administration centrale (Etat sauf armée)
16 Produits chimiques, caoutchouc	32 Armée
	33 Collectivités locales et OSPAE
	34 Sécurité sociale
	35 Administrations étrangères privées
	36 Services domestiques
	37 Autres postes - divers.

REGION PARISIENNE

30	2,243 \triangle	28	1,371	26	1,309	31	1,116
14	2,093	25	1,362	15	1,250	18	1,095
13	2,017	16	1,353	06	1,239	29	1,042
12	1,397	36	1,322	10	1,122		
18	1,708 (1954) \searrow 1,095 (1968)	11	1,404 (1954) 0,948 (1968) \nearrow	32	1,221 (1954) 0,890 (1968) =	33	1,097 (1954) \sim 0,839 (1968) \nearrow
29	1,309 (1954) 1,042 (1968) \nearrow						

CHAMPAGNE

11	3,373	12	1,108	02	1,058	25	1,042
17	2,579	01	1,107	29	1,053	31	1,017
32	1,421						
12	0,863 (1954) \sim 1,108 (1968) \nearrow	29	0,991 (1954) 1,053 (1968) \nearrow	31	1,055 (1954) 1,017 (1968) \nearrow	28	0,795 (1954) 0,804 (1968) \nearrow
01	0,982 (1954) 1,107 (1968) \searrow	25	1,317 (1954) 1,042 (1968) =	24	1,004 (1954) 0,869 (1968) \nearrow		

PICARDIE

11	2,225	12	1,344	14	1,285	33	1,092
17	1,689	02	1,338	18	1,159	01	0,986
16	1,469						
14	0,403 (54) \nearrow 1,285 (68)	33	0,991 (54) \nearrow 1,092 (68)	31	1,004 (54) \nearrow 0,904 (68)	24	1,153 (54) \nearrow 0,868 (68)
18	0,885 (54) 1,159 (68) \searrow	01	1,012 (54) 0,986 (68) \searrow				

HAUTE-NORMANDIE

06	4,881	25	1,507	14	1,375	36	1,219
15	1,746	33	1,480	17	1,280	02	1,144
13	1,635	16	1,450	11	1,250	29	1,043
13	0,769 (54) \nearrow 1,635 (68)	29	\equiv \nearrow	28	1,020 (54) 0,931 (68) \nearrow	01	\equiv \searrow
14	0,325 (54) 1,375 (68) \nearrow	24	1,344 (54) 0,983 (68)	31	1,013 (54) 0,850 (68) \nearrow		

CENTRE

18	1,639	32	1,337	24	1,139	29	0,987
15	1,395	16	1,321	36	1,078	02	0,977
01	1,383	13	1,207	11	0,996		
15	0,887 (54) = 1,395 (68)	13	0,612 (54) 1,207 (68) ↗	29	≡ ↗		
01	≡ ↘	24	0,989 (54) 1,139 (68) ↗	28	≡ ↗		

NORD

03	8,341	10	1,718	12	1,265	29	1,117
17	3,916	18	1,588	11	1,263	33	1,025
09	2,535	02	1,282				
18	1,019 (54) ↘ 1,588 (68)	31	≡ ↗	24	1,050 (54) ↗ 0,835 (68)	28	≡ ↗
29	≡ ↗						

LORRAINE

09	11,043	32	1,461	31	1,022	25	1,002
03	4,853	11	1,368	24	1,014	29	1,000
17	1,895						
31	≡ ↗	29	≡ ↗	01	≡ ↘		
24	≡ ↗	28	≡ ↗				

ALSACE

17	2,365	11	1,201	25	1,114	31	0,982
12	1,773	33	1,169	18	1,038	06	0,978
16	1,681	29	1,124	24	0,982	13	0,931
02	1,258						
29	≡ ↗	31	≡ ↗	14	0,298 (54) ↗ 0,910 (68)	01	≡ ↗
24	1,310 (54) 0,982 (68) ↗	28	≡ ↗	34	1,282 (54) = 0,892 (68)		

FRANCHE-COMTE

14	5,229	12	2,196	13	1,682	17	1,181
11	2,478						
01	≡ ↘	24	≡ ↗	29	≡ ↗	28	≡ ↗
31	≡ ↗						

BASSE-NORMANDIE

01	2,166	14	1,263	36	1,215		
02	1,521	09	1,255	31	1,020		
01	1,718 (54) ↘ 2,166 (68)	14	0,158 (54) ↗ 1,263 (68)	24	1,251 (54) ↗ 0,881 (68)	13	0,106 (54) ↗ 0,757 (68)
02	1,107 (54) = 1,521	29	≡ ↗	28	≡ ↗		

PAYS DE LA LOIRE

15	2,303	36	1,175	18	1,053		
01	1,866	02	1,153	24	1,020		
01	≡ ↘	29	≡ ↗	13	0,329 (54)		
24	≡ ↗	28	≡ ↗		0,762 (68) ↗		

BRETAGNE

01	2,167	02	1,588	36	1,026		
32	1,619	24	1,065	31	0,996		
01	≡ ↘	31	≡ ↗	28	≡ ↗		
24	≡ ↗	29	≡ ↗				

LIMOUSIN

01	2,159	26	1,499	10			
01	≡ ↘	13	0,629 (54) ↗ 0,962 (68)	29	≡ ↗		
10	2,125 (54) = 1,375 (68)	24	≡ ↗	28	≡ ↗		

AUVERGNE

16	2,950	01	1,733	11	1,337	26	1,024
01	≡ ↗	31	≡ ↗	34	0,215 (54) =	10	0,848 (54) =
11	1,114 (54)	29	≡ ↗		0,824 (68)		0,493 (68)
	1,337 (68) ↗	28	≡ ↗	03	0,924 (54)		
24	0,717 (54)				0,622 (68) ↘		
	0,957 (68) ↗						

POITOU-CHARENTE

01	1,934	32	1,310	15	1,077	24	1,027
02	1,440	36	1,241	33	1,063	29	1,001
01	≡ ↘	32	0 (54)	24	≡ ↗	31	≡ ↗
			1,310 (68)	29	≡ ↗	28	≡ ↗

AQUITAINE

06	2,234	01	1,606	02	1,068		
15	1,687	33	1,223	24	1,047		
32	1,606	36	1,182	29	0,994		
06	1,179 (54) =	32	1,124 (54) =	24	0,810 (54) ↗	28	≡ ↗
	2,234 (68)		1,606 (68)		1,047 (68)	31	≡ ↗
15	0,973 (54) =	01	≡ ↘	29	≡ ↗	10	0,065 (54) =
	1,687 (68)						0,458 (68)

MIDI-PYRENEES

10	2,939	01	1,815	24	1,075		
15	2,513	31	1,128	26	1,070		
15	1,465 (54) =	31	0,919 (54)	24	0,857 (54)	29	≡ ↗
	2,513 (68)		1,128 (68) ↗		1,075 (68) ↗	28	≡ ↗
01	≡ ↘						

BOURGOGNE

09	2,365	13	1,180	26	1,080	33	1,038
03	1,433	12	1,125	31	1,039	11	1,017
01	1,305	29	1,083				
01	≡ ↘	12	0,887 (54) ↗	29	≡ ↗	28	≡ ↗
13	0,606 (54) 1,180 (68) ↗		1,125 (68)	24	≡ ↗	36	1,080 (54) 0,825 (68) ↗

RHONE-ALPES

10	2,390	11	1,413	18	1,219	24	1,035
17	2,326	13	1,317	14	1,190	28	1,005
12	1,628	16	1,255				
24	≡ ↗	28	≡ ↗	29	≡ ↗	01	≡ ↘

LANGUEDOC-ROUSSILLON

10	2,226	33	1,422	26	1,220	25	1,064
03	1,747	31	1,279	32	1,100	28	0,985
01	1,462	24	1,239	29	1,092		
24	2,805 (54) = 2,226 (68)	01	≡ ↗	29	≡ ↗	06	1,166 (54) ↘ 0,900 (68)
03	2,437 (54) ↘ 1,747 (68)	24	0,942 (54) 1,239 (68) ↗	28	≡ ↗		

PROVENCE-COTE D'AZUR-CORSE

15	2,041	10	1,658	25	1,326	29	1,187
32	1,972	33	1,581	28	1,308	26	1,178
06	1,761	24	1,386	31	1,231	02	1,127
32	2,744 (54) ↘ 1,972 (68)	10	2,508 (54) = 1,658 (68)	28	≡ ↗	36	1,186 (54) ↘ 0,925 (68)
06	2,690 (54) = 1,761 (68)	24	≡ ↗	31	≡ ↗	01	≡ ↗
				29	≡ ↗		

Source : INSEE

2 — VALEUR AJOUTEE REGIONALE 1962

La grille de passage ci-dessous a permis de passer de la nomenclature utilisée par M. P. SOUBIE dans son étude

(Etudes et conjoncture) à la nomenclature des forces de production (tableau 2).

TABLEAU 1 — CLE DE PASSAGE ENTRE NOMENCLATURES

Nature de la force de production	Nomenclature Scenario Tendanciel	Nomenclature SOUBIE (Valeur ajoutée 1962)	Nomenclature activités économiques INSEE
Transports	1	—	
Bâtiments	2		33
Travaux publics	3	130	34
Energie	9	A 030 / 040 / 050 - 052 B	06 - 11 (08 exclu)
Distribution	5	190	69 - 76 / 80 - 81
Recherche Développement Information	6	—	—
Tourisme et loisirs	7	163	77 - 78 / 86 - 89 / 96 - 97
Antipollution	8	041	08
Construction électrique	9	A 095 B C	28
Aérospatial	10	1 partie de 097 - 099	27
I.A.A.	11	020	39 - 46
Chimie	12	100 - 105 (104 exclu)	35 - 37 / 15
Biomédical Pharmacie Santé	13	104 - 162	91
Agriculture	14	010	01 - 05
Sidérurgie métallurgie	15	070 - 072 - 080 - 082	16 - 19 / 12 - 13
Transformation des métaux Mécanique	16	094 A-C-D / 090 - 0932 094 B / 161	20 - 25 / 29
Automobile	17	096	26
Matériaux de construction	18	060 - 061	14 / 30 - 32
Presse édition	19	126	55
Papier carton	20	124 - 125	54
Bois	21	120 - 122	53
Textiles habillement cuir	22	110 - 119	47 - 52
Produits des industries diverses	23	127 A / 127 B / 106	38 / 56 - 61
Services aux entreprises	24	150 - 160	82 - 85
Services domestiques	25		90 - 92 / 95 / 98 - 99

TABLEAU 2 — CLASSEMENT PAR REGION DES FORCES DE PRODUCTION SELON LA VALEUR AJOUTEE 1962
(L'ordre de classement dans la région est noté au-dessus de la valeur ajoutée)

Unité : 10 000 F

Forces de production (nomenclature scénario)	Bâtiment, T. P. (2+3)		Energie (4)		Distribution (5)		Tourisme (7)		Construction électrique (9)		Industries agricoles et alimentaires (11)		Pharmacie (13)		Agriculture (14)		Sidérurgie (15)		Première transformation des métaux Mécatique (16)		Automobile (17)		Presse, édition (19)		Textiles (22)		Plastiques et divers (23)		Services (aux entreprises seulement) (24)		Autres forces de production (1)										
Régions	3	5	1	2	7	8	5	9	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1										
Région parisienne	561 286	1115 848	403 296	363 615	444 764	354 789	124 981	832 831	409 902	286 526	317 034	512 165	200 000	100 000 F : 4 - 12 - 23 - 10																											
Champagne-Ardennes	49 014	101 892		46 525																																					
Picardie	63 027	119 428		85 916																																					
Haute-Normandie		133 118																																							
Centre	97 698	161 182		60 696																																					
Nord	155 967	326 556		205 738																																					
Lorraine	145 163	190 919		70 418																																					
Alsace	76 149	122 894		75 642																																					
Franche-Comté		72 211		58 194																																					
Basse-Normandie	52 112	95 840		60 021																																					
Pays de la Loire	108 309	198 051		108 523																																					
Bretagne	107 206	191 102		141 285																																					
Limousin		59 967		70 587																																					
Auvergne	51 780	106 208		43 145																																					
Poitou-Charente	72 981	114 005		68 812																																					
Aquitaine	122 300	212 272		111 342																																					
Midi-Pyrénées	93802	165 719		68 744																																					
Bourgogne	63 567	125 098		52 853																																					
Rhône-Alpes	245 725	327 024		149 760																																					
Languedoc-Roussillon		135 626		52 132																																					
Provence-Côte d'Azur	269 951	323 740		146 687																																					

Source : P. Soubie (I.N.S.E.E.).

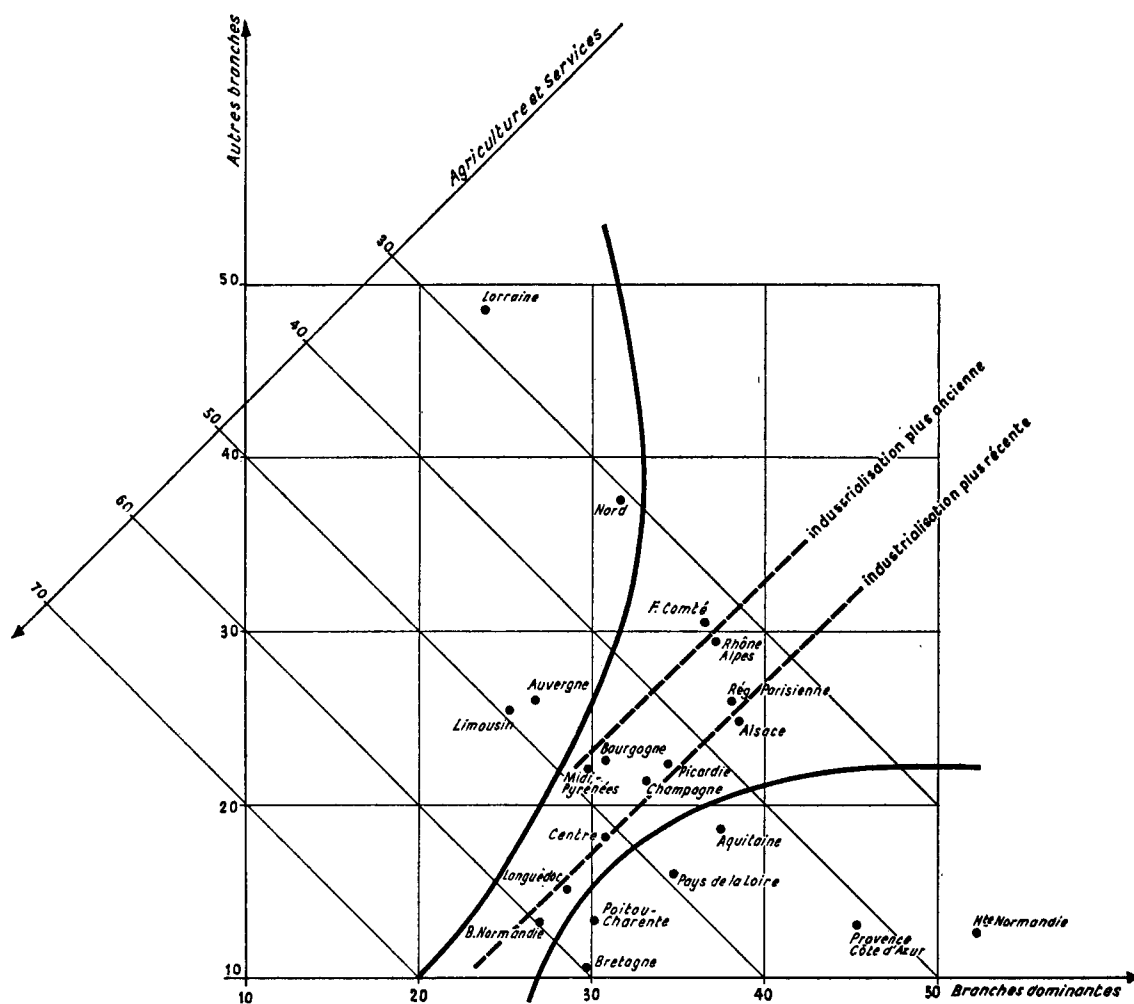
(1) Cette colonne donne pour certaines régions les forces de production complémentaires à celles du tableau et la fourchette de valeur ajoutée dans laquelle elles se situent.

Les forces de production : Aérospatial (10), Chimie (12), Matériau de construction (18), Papier carton (20), Bois (21), intervenant assez faiblement dans la valeur ajoutée des 21 régions, n'ont pas fait l'objet d'une colonne dans ce tableau.

POURCENTAGE DE LA VALEUR AJOUTEE PAR REGION EN 1962 SELON TROIS ACTIVITES :

Agriculture et services
Branches dominantes
Autres branches

REGIONS DE PROGRAMME 1962



3 — DESEQUILIBRES DANS L'EMPLOI

La capacité d'absorption de la société industrielle face à l'évolution de la société agricole

Ce dossier répond à un double but : préciser l'évolution probable de la population active des sociétés agricoles et industrielles et détecter parmi d'autres une des principales tensions inhérentes à l'évolution de ces deux sociétés.

En effet, pour saisir les déséquilibres potentiels et les tensions provenant de l'évolution en cours, il pouvait être intéressant de projeter jusqu'à une date proche (1975), indépendamment les unes des autres, les tendances actuelles relatives à l'emploi industriel et tertiaire et à la réduction numérique des agriculteurs.

On percevait ainsi les déséquilibres potentiels, les incompatibilités sources de tensions économiques et sociales, à partir desquels on pouvait cerner les phénomènes de freins et déduire l'évolution de la société agricole, compte-tenu de l'évolution de la société industrielle.

D'une analyse sectorielle à moyen terme, on pouvait ainsi passer à une analyse globale rétrospectivement depuis 1970 jusqu'à 1975-80.

Cette analyse a été faite par région, la cohérence globale étant assurée.

Les pages suivantes présentent,

- a) Les matériaux utilisés,
- b) L'évolution des facteurs,
- c) La répartition de la population active,
- d) L'étude de l'équilibre de l'emploi par région.

Elles sont complétées par une série de tableaux et de cartes.

a) Matériaux utilisés

Pour cela on a utilisé

- * les nomenclatures classiques nationales définissant 21 régions et 28 branches,
- * certaines données quantitatives, telles :
 - Pva taux moyen annuel de variation de la valeur ajoutée
 - Pe taux moyen annuel de variation de l'emploi
 - Ppv taux moyen annuel de variation de la productivité.

Ces trois données sont toujours liées par la relation :

$$Pva = Pe + Ppv$$

pour chaque branche et pour l'ensemble de la France.

En effet, si on définit plus précisément ces 3 quantités : la productivité Pv correspondant à la valeur ajoutée va

l'emploi de e, on a :

$$Pv = \frac{va}{e}$$

$$\begin{aligned} \text{d'où } \frac{\Delta Pv}{Pv} &= \frac{\Delta va}{va} - \frac{\Delta e}{e} \\ &= Pva = Pe + Ppv \end{aligned}$$

b) Evolution des facteurs

On cherche à évaluer le taux moyen de variation annuelle de l'emploi. Il faut donc déterminer les deux termes Ppv et Pva

* Hypothèse sur Ppv

On suppose que le taux moyen annuel de variation de la productivité va rester constant, sauf dans quelques branches pour lesquelles on détermine son évolution.

* Evaluation de Pva par branche

On sait définir et calculer la PIB (production intérieure brute) comme la somme des créations en recherche économique des différentes branches (va) :

$$\left(PIB = \frac{\Sigma va_b}{b} \right)$$

Connaissant le va de chaque branche b, on connaît le rapport $\frac{va_b}{PIB}$ pour toutes les années passées. On peut

donc projeter les résultats pour l'année 1975 à étudier et obtenir

$$\left(\frac{va_b}{PIB} \right)_{75}$$

On fait alors une hypothèse sur l'évolution du PIB d'ici 1975, en fixant son taux de variation annuelle à 4,5 %.

On dispose donc de la quantité

$$\left(PIB \right)_{75}$$

On en tire donc finalement $(va_b)_{75}$

Connaissant $(va_b)_{68}$ on a finalement Pva_b, taux moyen annuel de variation de la valeur ajoutée par branche.

A partir de ce nombre abstrait qui est Pe, et que l'on vient d'évaluer, on déduit facilement le nombre d'emplois e pour une année par la relation :

$$e_{75} = e_{68} + (1 + Pe)^7$$

et ceci pour chaque branche.

On a la quantité

$$e_{75} - e_{68}$$

correspondant au nombre total d'emplois créés entre 1968 et 1975. Il s'agit maintenant de répartir cette population active sur le territoire.

c) Répartition de la population active

On a établi une « matrice de ventilation » établissant, pour une base de 1.000 emplois nouveaux, leur répartition dans chacune des 28 **branches** et des 21 **régions** (resp. en ligne et en colonne).

Cette matrice appelle les deux remarques suivantes :

- * Les 1000 emplois peuvent bien entendu être des emplois créés ou supprimés, certains secteurs voyant leur activité baisser. Par exemple en ce qui concerne l'agriculture (branche 1), toutes les régions françaises voient leur effectif agricole diminuer. Le total de la ligne est donc dans ce cas de — 1000.
- * Pour d'autres secteurs, le nombre d'emplois perdus ou gagnés varie suivant les régions : certaines en perdent, d'autres en gagnent (voir le cas de la branche verre ou textile). Le total de la ligne est alors de + 1000 emplois créés.

On va donc pouvoir, à partir de cette matrice, étudier plus précisément les variations région par région et les équilibres, déséquilibres ou suréquilibres qu'elles provoquent. (voir p. 254).

d) Etude de l'équilibre de l'emploi par région

On a procédé par étape, essayant de préciser de plus en plus les résultats.

* Première étape

Pour chaque région, on établit le nombre d'emplois par branche en 1962, 1968, 1975 avec, chaque fois, le taux de variation moyen annuel entre ces dates.

Devant la diminution d'emplois en agriculture, on a cherché : d'abord à chiffrer cette diminution. On a obtenu facilement pour chaque région un nombre négatif correspondant au nombre d'emplois non qualifiés créés pour les branches dans la région. On supposait en effet que tous les agriculteurs chercheraient à se reconvertir dans ces travaux, ce qui est une hypothèse assez simpliste.

Connaissant la proportion d'emplois non qualifiés offerts par chaque branche, on en a fait le total et on a obtenu un nombre positif égal au nombre d'offres d'emplois non qualifiés.

De ces deux nombres

A = nombre d'emplois supprimés,

B = nombre d'emplois non qualifiés offerts,

on a tiré un indice de comparaison égal à 100 $\left(\frac{A}{B} - 1\right)$

On obtient ainsi une série de nombres positifs négatifs ou nuls suivant qu'il y a suréquilibre, déséquilibre ou équilibre (voir p. 255). On trouve ainsi quatre régions équilibrées ou suréquilibrées (Région parisienne, Haute-Normandie, Languedoc, Provence-Côte d'Azur) tandis que toutes les autres sont en déséquilibre.

* Deuxième étape

Mais cette indication est grossière car les agriculteurs supprimés peuvent ne pas correspondre, vu leur âge, à des gens en quête d'emploi. On a donc, dans une deuxième étape, tenu compte de l'évolution de la **structure par âge** de la population agricole d'ici 1975. On a ainsi obtenu un nouveau total d'emplois non satisfaits.

* Troisième étape

Mais la migration peut jouer un rôle dans la répartition des actifs cherchant un emploi, les agriculteurs ne cherchant pas forcément du travail dans leur région d'origine. On est parti de l'hypothèse suivante : leurs migrations suivront la matrice de migrations de l'ensemble de la population active.

Dans cette hypothèse on a fait migrer, pour chaque région, tous les agriculteurs n'y trouvant pas d'emplois non qualifiés (compte tenu de la structure par âge de la population agricole). On a réparti tous ces agriculteurs de chaque région dans les autres à l'aide de la matrice. Donc chaque région voyait un certain nombre d'agriculteurs « émigrer » et d'autres « immigrer ». C'est à partir de ce nouveau total (agriculteurs supposés restés - agriculteurs « émigrants » + agriculteurs « immigrants ») qu'on a calculé un nouvel indice d'équilibre.

Il est apparu clairement alors que les déséquilibres étaient moins marqués.

L'analyse du phénomène, faite à partir des hypothèses simplificatives ci-dessus, n'a pas été poussée plus avant. Elle était seulement destinée à faire apparaître des tensions dans certaines régions dues à l'incapacité de la société industrielle et urbaine à absorber la mutation des agriculteurs.

EMPLOI NATIONAL PAR BRANCHE EN 1975

			Taux moyen annuel de variation en 1975			Nombre d'emplois offerts par branche en 1975
			de la valeur ajoutée	de la productivité	de l'emploi	
		$\frac{v_{a,b}}{(\frac{\quad}{PIE})_{75}}$	$(Pva)_{75}$	$(Ppv)_{75}$	$(Pe)_{75}$	
1	Agriculture	5,00	— 0,13	0,30	— 0,43	2 204 790
2	Combustibles minéraux	0,34	— 0,51	0,13	— 0,64	98 515
3	Eau, gaz, électricité	2,18	+ 0,55	0,70	— 0,15	143 793
4	Gaz naturel et produits pétroliers	3,38	+ 0,37	0,36	0,01	64 580
5	Matériaux de construction	2,04	+ 0,85	0,50	0,35	274 392
6	Verre	0,40	+ 0,51	0,38	0,13	71 030
7	Minerais de fer et sidérurgie	1,00	— 0,05	0,30	— 0,35	163 679
8	Minerais non-ferreux	0,65	+ 0,52	0,25	0,27	38 777
9	Produits de première transformation des métaux	2,40	+ 0,38	0,32	0,06	437 012
10	Chimie	3,20	+ 0,49	0,47	0,02	424 415
11	Appareils mécaniques	4,10	+ 0,36	0,31	0,05	674 357
12	Appareils électriques	2,30	+ 0,47	0,37	0,10	398 856
13	Automobiles, cycles	2,00	+ 0,51	0,34	0,17	388 761
14	Constructions navales, aéronautique, armement	1,00	+ 0,44	0,42	0,02	187 535
15	Bâtiment et travaux publics	12,40	+ 0,70	0,41	0,29	2 383 041
16	Industries agricoles et aliment.	5,75	+ 0,33	0,40	— 0,07	622 591
17	Textiles	1,50	— 0,07	0,50	— 0,57	306 096
18	Habillement	2,00	+ 0,44	0,43	0,01	354 693
19	Cuir	0,80	+ 0,43	0,40	0,03	173 010
20	Bois	1,10	+ 0,32	0,32	0,00	277 210
21	Pâtes à papier, cartons	1,00	+ 0,49	0,39	0,10	139 935
22	Presse - Edition	1,60	+ 0,50	0,29	0,21	287 887
23	Industries diverses	0,80	+ 0,26	0,44	— 0,18	188 687
24	Transports	3,80	+ 0,37	0,37	0,00	811 920
25	Télécom. Inst. financières	1,50	+ 0,65	0,33	0,32	846 950
26	Autres services	22,40	+ 0,70	0,28	0,42	3 376 652
27	Comm. admin. collec. loc.	12,30	+ 0,48	0,24	0,24	5 552 795
28	Ménages (prévision directe de l'emploi) - ajustement	3,06	+ 0,22	0,51	— 0,29	401 455
	Total	100,00				21 293 414

MATRICE DE REPARTITION DES VARIATIONS DU NOMBRE D'EMPLOIS PAR BRANCHES ET PAR REGIONS ENTRE 1968 ET 1975

Régions Branches	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
Agriculture	20	3	94	173	74	189	52	1260	253	19	163	85	167	84	163	255	97	671	229	218	173	415	74	501	356	230	230	100
Comb. minéraux	-30	-1	-80	43	19	94	-39	85	51	42	103	32	42	50	28	-43	-46	130	64	-149	42	52	-75	-5	19	22	27	-40
Eau, gaz, électricité	-26	4	-52	32	32	252	13	243	126	69	135	58	58	23	64	64	-26	105	49	-46	52	52	-32	14	21	30	31	-94
Pétrole	-22	-2	-7	155	100	63	0	124	63	95	57	107	67	-117	43	-32	-65	74	56	129	87	24	-40	-29	22	28	34	-45
Mat. de const.	-59	0	-32	16	62	-24	0	175	32	57	81	85	54	67	67	-43	8	104	52	-2	43	58	-39	46	51	35	39	-73
Verre	-42	4	-86	53	12	35	-78	46	25	28	28	36	42	22	64	64	1	126	87	6	3	20	-71	34	18	19	23	-45
Minerai de fer	-35	-32	-70	3	89	8	-104	-37	88	67	15	64	15	40	40	-32	14	125	79	-65	52	52	-67	35	25	24	29	-82
Minerais non ferr.	-89	-589	-7	43	-29	252	-76	135	164	47	49	37	250	65	65	-128	-264	144	41	188	69	52	-32	-78	37	25	69	-42
Prod. première transf.	-22	-142	-64	164	-70	23	92	92	114	47	81	80	167	2	16	-43	-61	15	98	87	266	173	-79	11	27	32	38	-59
Chimie	-18	2	-64	86	36	5	0	76	63	41	24	46	67	17	21	-32	-141	53	96	-92	26	33	-59	19	25	27	32	-65
App. mécaniques	-98	1	-57	29	39	38	0	27	13	28	65	43	25	-17	43	-17	2	75	177	60	43	18	-77	49	33	47	3	
App. électriques	-89	-1	-129	26	72	5	-13	220	32	27	28	85	52	168	43	-64	-17	148	54	362	23	31	-21	3	43	40	47	-83
Automobile	-48	-1	-57	29	39	63	0	11	13	24	43	3	42	-30	-30	7	7	58	91	197	136	8	-62	45	22	40	25	1
Const. nav. aéron.	-71	-56	-65	69	18	9	-26	380	51	47	44	64	25	134	43	-43	-36	83	63	122	222	22	-54	68	30	60	51	-34
Bâtiment, T.P.	-38	-2	-89	55	54	109	0	102	19	1	28	32	9	84	8	-106	0	92	2	115	22	43	-29	15	19	17	10	-4
Ind agricoles	-67	-81	94	173	115	126	-91	-87	380	145	98	123	100	2	103	-106	-230	83	44	176	43	46	-50	185	81	3	83	-53
Textiles	-43	-32	-94	74	37	109	-26	-36	380	38	11	16	42	34	16	-11	1	92	79	46	43	8	-72	29	19	80	20	19
Habillement	-43	-64	-31	43	74	15	0	-87	-816	38	22	24	4	17	65	-21	5	71	86	46	62	43	-32	51	29	17	24	6
Cuir	-43	-64	-31	43	74	15	0	-87	-816	38	22	24	4	17	65	-21	5	71	86	46	62	43	-32	51	29	17	24	6
Bois	-43	-64	-31	43	74	15	0	-87	-816	38	22	24	4	17	65	-21	5	71	86	46	62	43	-32	51	29	17	24	6
Papier carton	-43	-64	-31	43	74	15	0	-87	-816	38	22	24	4	17	65	-21	5	71	86	46	62	43	-32	51	29	17	24	6
Presse et Edition	-43	-64	-31	43	74	15	0	-87	-816	38	22	24	4	17	65	-21	5	71	86	46	62	43	-32	51	29	17	24	6
Ind. diverses	-43	-64	-31	43	74	15	0	-87	-816	38	22	24	4	17	65	-21	5	71	86	46	62	43	-32	51	29	17	24	6
Transports	-43	-64	-31	43	74	15	0	-87	-816	38	22	24	4	17	65	-21	5	71	86	46	62	43	-32	51	29	17	24	6
Télécom. inst. fn.	-43	-64	-31	43	74	15	0	-87	-816	38	22	24	4	17	65	-21	5	71	86	46	62	43	-32	51	29	17	24	6
Autres services	-43	-64	-31	43	74	15	0	-87	-816	38	22	24	4	17	65	-21	5	71	86	46	62	43	-32	51	29	17	24	6
Comm. Adm.	-43	-64	-31	43	74	15	0	-87	-816	38	22	24	4	17	65	-21	5	71	86	46	62	43	-32	51	29	17	24	6
Collec. loc.	-43	-64	-31	43	74	15	0	-87	-816	38	22	24	4	17	65	-21	5	71	86	46	62	43	-32	51	29	17	24	6
Ménages	-43	-64	-31	43	74	15	0	-87	-816	38	22	24	4	17	65	-21	5	71	86	46	62	43	-32	51	29	17	24	6

MATRICE DE REPARTITION DES VARIATIONS DU NOMBRE D'EMPLOIS PAR BRANCHES ET PAR REGIONS ENTRE 1968 ET 1975

REPARTITION PAR QUALIFICATION SUIVANT LES BRANCHES EN 1968

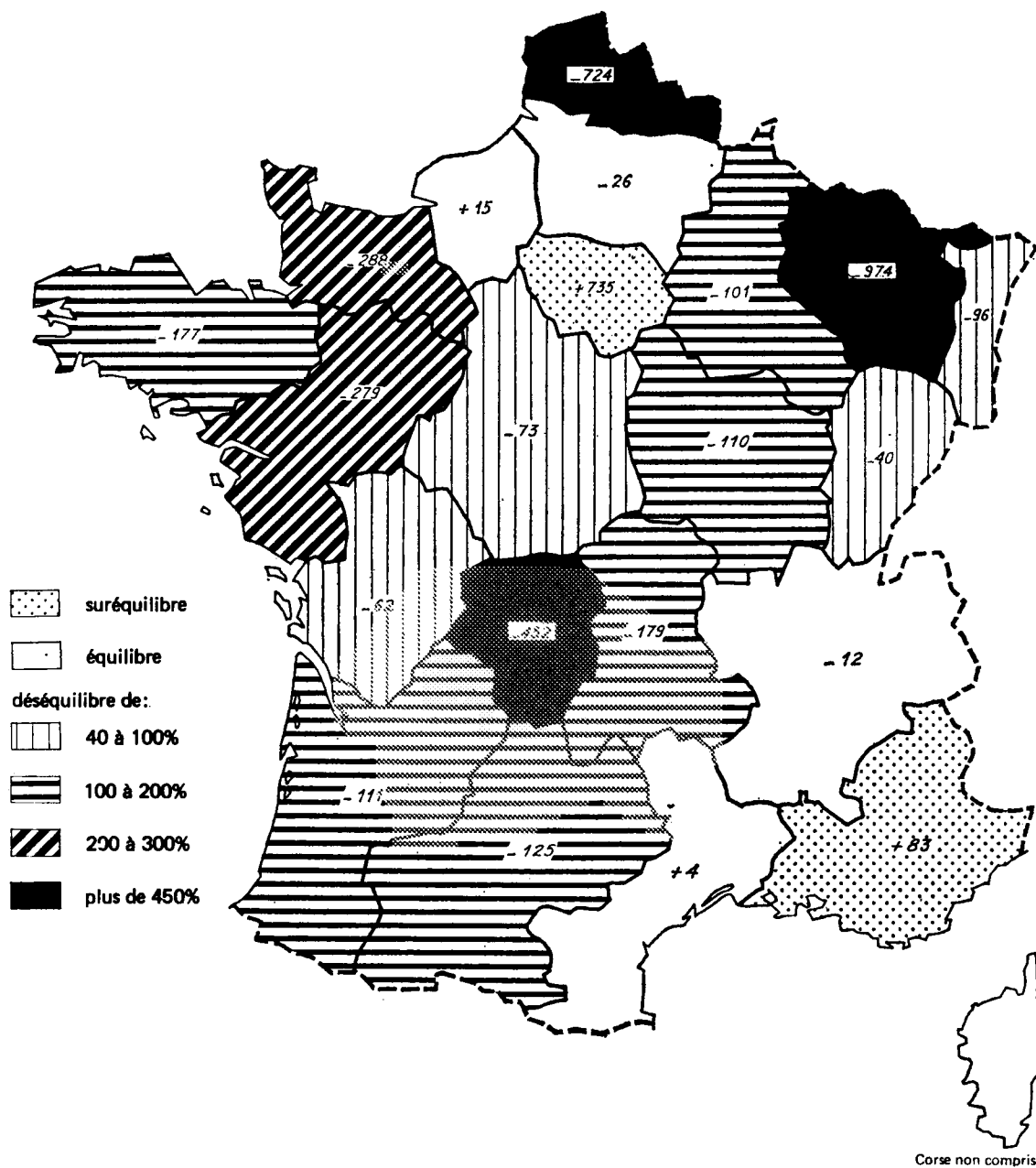
%

	Cadres	Techniciens Agents de maîtrise	Ouvriers
Agriculture	3,88	62,08	33,90
Combustibles minéraux solides	4,91	63,36	31,73
Eau, gaz, électricité	6,70	84,40	8,90
Pétrole	16,93	69,75	13,32
Matériaux de construction	3,98	45,47	50,55
Verre	4,47	59,19	36,34
Minerais de fer	3,26	53,23	43,51
Minerais non ferreux	3,26	53,23	43,51
Produits première transformation	4,75	55,56	39,69
Chimie	7,75	58,01	34,24
Appareils mécaniques	5,41	50,60	43,99
Appareils électriques	7,21	51,29	41,60
Automobile	5,14	60,51	34,35
Constr. navales, aéronautique	5,14	60,51	34,35
Bâtiments et travaux publics	3,62	70,99	25,39
Industries agricoles et alimentaires	5,32	50,75	43,93
Textiles	3,36	61,23	35,41
Habillement	2,89	78,22	18,89
Cuir	2,81	63,59	33,60
Bois	3,43	44,23	52,34
Papier, carton	4,10	45,13	50,78
Presse, édition	10,63	64,52	24,85
Industries diverses	4,56	42,61	52,83
Transports	6,19	70,69	23,12
Télécom., inst. financières	12,78	57,47	29,75
Autres services	12,78	57,47	29,75
Comm. admin. collec. loc.	9,35	62,00	28,65
Ménages	12,78	57,47	29,75

CALCUL DU PREMIER INDICE DE DESEQUILIBRE

	Variation du nombre d'emplois agricoles 68-75 A	Nombre d'emplois non qualifiés créés, 68-75 B	Premier indice d'équilibre 100 (A/B — 1)
Région parisienne	— 15 885	+ 132 722	+ 735
Champagne - Ardenne	— 23 828	11 825	— 101
Picardie	— 20 651	16 363	— 26
Haute-Normandie	— 17 474	20 110	+ 15
Centre	— 46 861	27 070	— 73
Nord	— 70 689	8 576	— 724
Lorraine	— 17 474	1 627	— 974
Alsace	— 14 297	7 292	— 96
Franche-Comté	— 12 708	9 078	— 40
Basse-Normandie	— 33 359	8 597	— 288
Pays de la Loire	— 70 689	18 629	— 279
Bretagne	— 77 837	28 127	— 177
Limousin	— 30 182	5 463	— 452
Auvergne	— 34 153	12 216	— 179
Poitou-Charente	— 38 124	23 556	— 62
Aquitaine	— 69 101	32 728	— 111
Midi-Pyrénées	— 56 392	25 067	— 125
Bourgogne	— 27 799	13 242	— 110
Rhône-Alpes	— 53 215	47 499	— 12
Languedoc-Roussillon	— 34 153	35 612	+ 4
Provence-Côte d'Azur	— 29 388	53 774	+ 83

PREMIER INDICE DE DÉSÉQUILIBRE

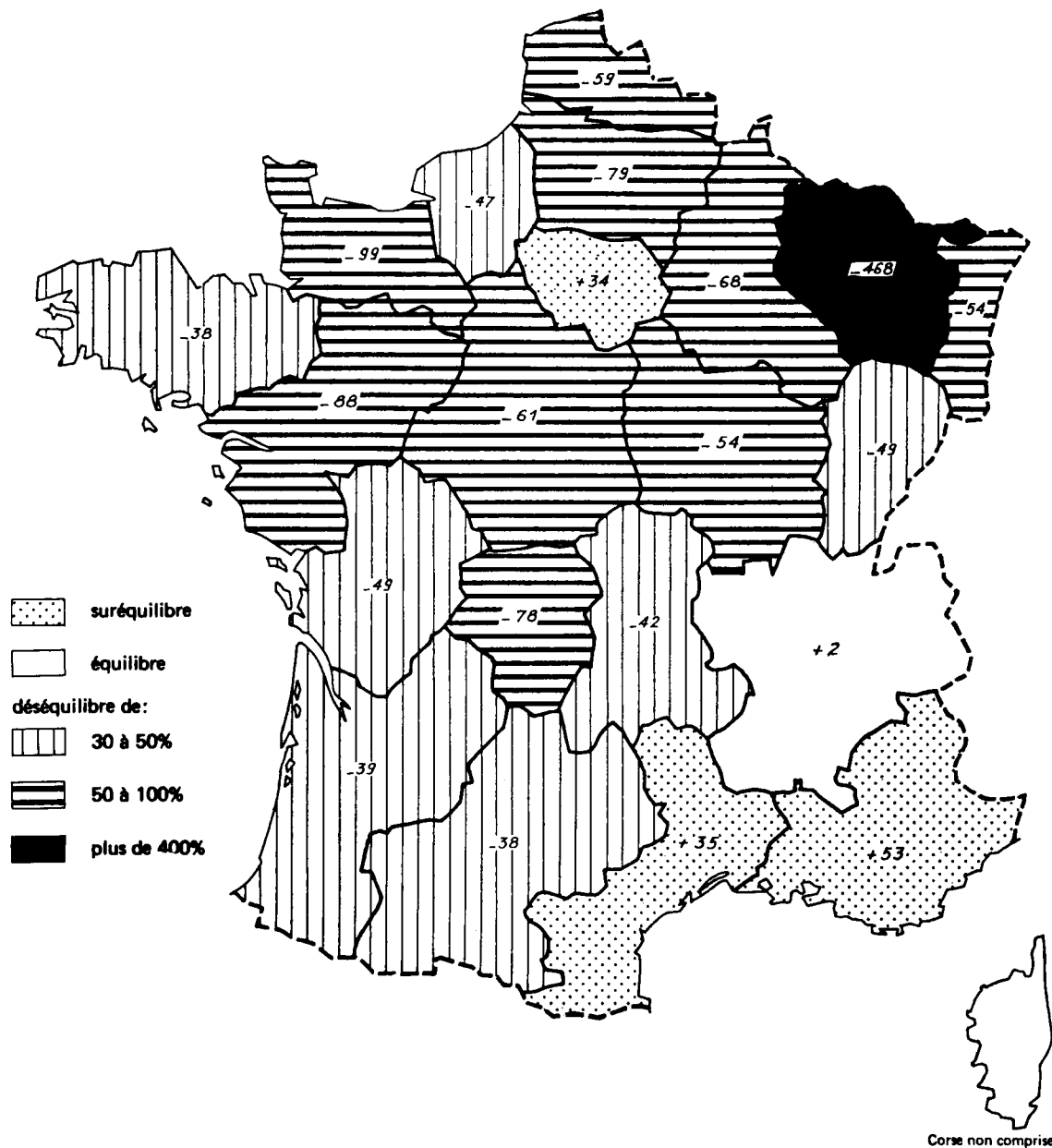


Structure des flux migratoires inter-régionaux de la population active

Répartition des départs par région de destination en % entre 1968/1975 - Extrapolation faite à partir des résultats des recensements 1954/1962 et 1962/1968.

Région réceptrice	Région parisienne	Champagne	Picardie	Haute-Normandie	Centre	Nord	Lorraine	Alsace	Franche-Comté	Basse-Normandie	Pays de la Loire	Bretagne	Limousin	Auvergne	Poitou-Charente	Aquitaine	Midi-Pyrénées	Bourgogne	Rhône-Alpes	Languedoc	Provence-Côte d'Azur	
Région parisienne	—	23,0	35,0	34,2	36,0	27,0	18,0	18,8	16,0	35,5	31,0	39,0	26,5	20,7	25,0	27,1	25,0	25,0	19,5	17,0	26,0	
Champagne	3,8	—	11,0	0,7	1,0	6,0	10,0	4,0	6,0	1,3	1,5	1,2	2,0	1,5	1,0	1,0	1,1	4,0	1,7	1,5	1,4	
Picardie	7,5	8,0	—	10,0	1,9	14,0	2,5	1,2	1,0	2,7	1,0	1,3	1,0	1,7	1,1	1,0	2,0	2,0	1,7	1,0	1,0	
Haute-Normandie	5,2	1,3	7,6	—	3,0	5,0	2,0	1,3	1,6	11,0	2,6	4,4	1,3	0,9	1,8	1,9	1,0	1,8	1,0	1,1	2,0	
Centre	11,8	3,8	3,0	5,0	—	4,2	3,5	3,5	2,1	5,5	11,0	5,0	9,2	6,7	10,5	4,3	3,5	6,0	3,2	2,5	2,8	
Nord	3,0	3,1	14,0	4,0	2,0	—	4,0	3,5	1,3	0,8	1,5	3,0	1,6	1,5	1,7	1,5	1,0	1,5	1,5	2,5	2,5	
Lorraine	2,0	15,0	2,0	1,5	2,0	3,0	—	17,0	7,3	1,8	1,5	2,0	1,2	2,3	2,8	2,3	1,5	2,5	3,0	1,7	3,0	
Alsace	1,0	2,4	0,4	0,5	1,4	1,3	13,3	—	9,5	0,9	0,7	1,0	0,4	1,1	2,0	1,5	2,0	1,1	3,5	2,0	3,0	
Franche-Comté	1,3	4,0	0,8	0,5	0,6	1,5	6,0	5,0	—	3,0	0,5	0,6	0,6	0,5	0,7	1,0	0,5	8,9	4,2	4,0	1,4	
Basse-Normandie	5,5	1,6	3,0	10,0	2,6	2,5	0,7	1,3	1,2	—	7,5	5,5	1,2	1,0	0,6	1,3	0,9	0,6	1,5	0,6	1,2	
Pays de la Loire	6,2	2,2	1,3	5,0	8,2	2,0	2,3	2,0	1,4	10,0	—	16,5	1,5	2,7	10,0	3,5	1,8	1,9	1,8	1,8	1,7	
Bretagne	7,0	1,6	1,5	6,5	5,0	1,2	2,3	2,8	1,5	9,1	13,0	—	1,2	1,3	4,0	2,4	1,5	1,7	1,0	1,8	4,6	
Limousin	1,7	0,8	0,7	2,0	3,0	0,5	0,3	0,6	0,5	2,0	1,0	0,2	—	5,8	5,0	3,8	3,2	0,6	1,1	0,7	0,5	
Auvergne	1,8	1,4	1,3	1,2	3,7	1,3	1,0	1,1	1,0	1,0	0,9	0,8	11,0	—	2,0	2,2	2,0	3,5	7,5	2,3	2,5	
Poitou-Charente	3,9	2,3	1,2	2,1	7,5	1,5	1,6	1,8	1,6	2,0	10,0	2,6	9,3	2,2	—	9,4	1,8	1,2	0,5	1,2	1,9	
Aquitaine	6,5	3,5	2,5	2,3	5,0	4,2	3,7	4,0	3,0	2,3	3,0	3,0	11,5	3,6	16,2	—	18,5	2,1	2,8	4,3	4,0	
Midi-Pyrénées	4,8	1,6	2,2	1,1	2,3	2,8	2,8	3,0	2,0	1,5	2,0	1,2	7,3	6,0	3,0	15,3	—	1,3	4,6	14,3	5,0	
Bourgogne	5,0	9,2	2,0	0,5	5,0	3,2	3,8	3,7	15,0	1,5	1,8	0,6	1,2	6,0	0,7	1,5	1,3	—	10,0	1,7	2,0	
Rhône-Alpes	6,0	6,0	5,0	4,5	4,5	8,0	8,0	8,0	17,0	2,6	3,5	3,5	5,0	23,5	4,0	6,0	7,2	23,0	—	15,0	20,5	
Languedoc	4,0	2,4	1,5	2,2	1,3	3,0	3,2	5,0	1,5	1,5	1,5	1,8	3,0	3,5	1,9	5,0	13,6	2,6	8,0	—	13,0	
Prov.-Côte d'Azur	12,0	7,0	4,0	6,2	4,0	7,8	11,0	12,0	9,0	4,0	4,5	6,8	4,0	8,0	6,0	8,0	9,2	6,6	21,0	23,0	—	
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

DEUXIEME INDICE DE DÉSÉQUILIBRE (migrations comprises)



CALCUL DU DEUXIEME INDICE DE DESEQUILIBRE

	Nombre d'émigrants E	Nombre d'immigrants I	Nombre d'emplois agricoles supprimés A'	A' — (E-I) = A''	2 ^e indice d'équilibre 100 A''/B — 1
Région parisienne	—	86 964	< B	99 046	+ 34
Champagne-Ardenne	12 238	8 038	24 063	19 863	— 68
Picardie	4 910	12 902	21 273	29 265	— 79
Haute-Normandie	—	11 636	< B	23 562	— 47
Centre	12 510	16 457	39 580	43 527	— 61
Nord	61 800	5 074	70 376	13 650	— 59
Lorraine	10 046	7 627	11 673	9 254	—468
Alsace	—	4 630	< B	11 230	— 54
Franche-Comté	447	4 448	9 525	13 526	— 49
Basse-Normandie	29 311	8 574	37 908	17 171	— 99
Pays de la Loire	37 472	16 466	56 101	35 095	— 88
Bretagne	49 867	10 836	77 994	38 963	— 38
Limousin	13 734	4 245	19 197	9 708	— 78
Auvergne	13 567	5 146	25 783	18 362	— 42
Poitou-Charente	9 409	11 662	32 965	35 217	— 49
Aquitaine	19 667	12 891	52 395	45 619	— 39
Midi-Pyrénées	9 287	9 580	34 354	34 647	— 38
Bourgogne	5 438	7 151	18 680	20 403	— 54
Rhône-Alpes	—	18 572	< B	46 567	+ 2
Languedoc-Roussillon	—	8 097	< B	26 378	+ 35
Provence-Côte d'Azur	—	18 757	< B	35 146	+ 53

4 — TENDANCES ET DESEQUILIBRES DANS L'EVOLUTION

DE L'ESPACE AMENAGE A L'ECHELLE DE LA VILLE OU DE LA REGION

Cette annexe se présente essentiellement sous forme de carte (p. 260).

Il s'agissait d'étudier comment les tensions économiques et sociales, induites par les déséquilibres dans les évolutions des sociétés urbaine et industrielle, avaient un impact sur le territoire et quelles tendances d'évolution spatiales elles engendraient.

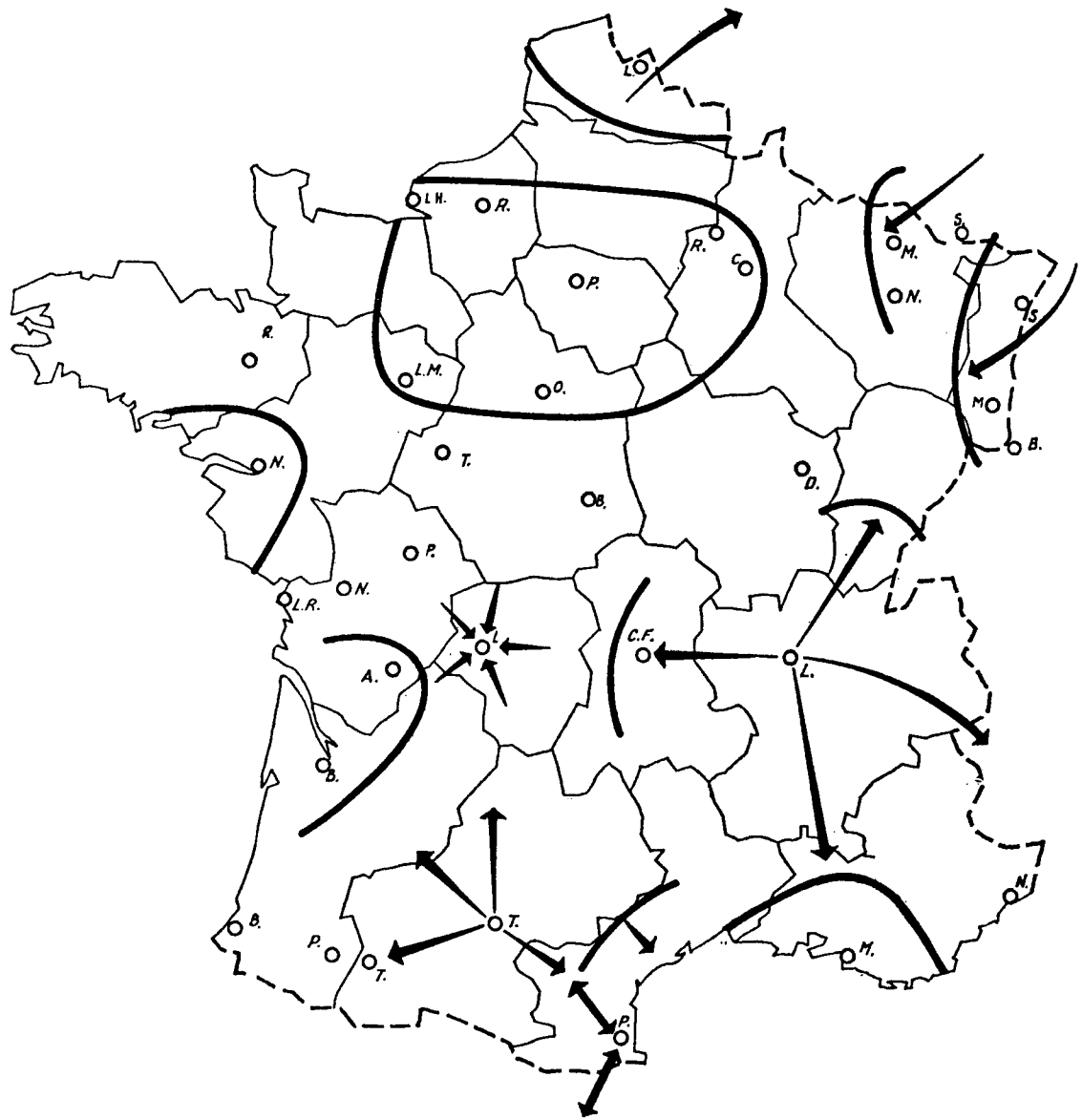
Les mouvements migratoires, le déclin d'une région, l'absence de liaisons entre différentes villes, l'activité relativement importante d'une zone ou d'une ville par rapport à l'ensemble d'une région, l'implantation forte de la société industrielle en expansion ou de la société agricole en récession, la présence proche de pôles de développement étrangers, les rivalités entre villes souhaitant accroître leur rôle au niveau régional ou national, l'évolution historique, le dynamisme d'une population jeune, la présence d'universités sont autant de facteurs qui ont un impact puissant sur l'espace à un horizon plus ou moins lointain.

Si l'on étudie la situation actuelle, on constate de nombreuses tendances d'évolution et souvent de multiples tensions perceptibles au niveau de l'espace :

- désenclavement d'une partie de région,
- ouverture d'une ville sur son environnement souvent parallèle à un rapide développement (par exemple Toulouse),
- déclin régional avec resserrement des activités et de la population sur une ville fermée sur elle-même (par exemple Limoges),
- région ou ville fortement tournée vers le développement français (par exemple Alsace),
- ville orientée vers une autre ville dont elle est relativement dépendante (par exemple Angoulême),
- villes en conflit pour obtenir le rôle de métropoles régionales,
- villes voulant jouer le rôle de deuxième ville après la métropole d'équilibre.

Ce sont ces différents cas que nous avons visualisés sur la carte ci-après.

AMORCE DE STRUCTURATION DE L'ESPACE 1970-1975



5 — REGIONALISATION DU PROCESSUS D'EVOLUTION DE L'AGRICULTURE

Les chances de survie ou de développement de la société agricole se présentent différemment selon les régions. Elles sont liées à la fois aux mécanismes de fonctionnement internes de cette société agricole et à ses interrelations avec les autres sociétés.

Présenter des groupements de régions est certainement délicat : ils ne peuvent que dissimuler les spécificités propres à telle ou telle région. Mais, cela a finalement permis, au terme du cheminement allant de 1970 à 1985, de rendre compte des traits essentiels du processus d'évolution de l'agriculture dans de larges espaces socio-géographiques.

Du point de vue agricole, on peut distinguer trois grands groupes de régions, se répartissant selon leurs possibilités d'évolution, compte tenu de leurs situations du départ et de l'impact du processus de reproduction des sociétés non agricoles.

1 - Région parisienne - Picardie - Champagne - Lorraine - Haute-Normandie.

Ces cinq régions bénéficient, dès le départ, d'une population agricole jeune et d'exploitations dont la taille, la productivité et la rentabilité leur permettent de s'adapter aux exigences d'une économie de marché concurrentiel.

Certes, cela ne s'obtiendra pas sans efforts : une partie de la population active agricole est encore attachée à la terre, les industries agricoles et alimentaires sont à développer fortement. Mais ces régions sont plus que les autres aptes à assumer les modèles de production et d'organisation de type industriel et capitaliste. Elles disposent d'hommes et de groupes sociaux capables de s'engager dans cette direction tout en renonçant progressivement au système d'aides institutionnalisées et gouvernementales qui les a favorisées dans le passé — aides qui pourtant n'ont pu résoudre les problèmes de la petite agriculture.

Les difficultés que cette agriculture aura à surmonter dépendront donc avant tout des fluctuations du marché et de la politique des prix dans un contexte concurrentiel. Transformation et commercialisation des produits agricoles deviennent ainsi l'essentiel.

C'est dans ces régions que se posera aussi, durant la prochaine décennie, le problème des relations entre les sociétés agricoles et rurales comme c'est le cas pour la Picardie où la densité urbaine est faible. L'aménagement rural — en termes de structuration des bourgs et de leurs services — deviendra, pour les instances régionales, un des problèmes à résoudre.

2 - La région Rhône-Alpes, le Midi, l'Alsace et le Nord

constituent un autre groupe de régions disposant d'un support urbain et/ou industriel non négligeable. La taille moyenne des exploitations y est relativement faible ; toutefois, leur type de production, leur réseau d'organisation, la libération des terres en faveur des jeunes par les exploitants âgés (sauf dans le Nord), le développement urbain et industriel vont permettre de résoudre lentement mais progressivement les problèmes de production et de débouchés. Et ce d'autant plus que l'agriculture, par la part qu'elle représente dans la richesse de la région, sera prise en charge plus qu'ailleurs, par les instances régionales et par les sociétés urbaines et industrielles ayant intérêt à optimiser l'utilisation de la main-d'œuvre nécessaire.

La formation des hommes libérés par l'agriculture, sans qu'elle suffise pour autant, posera relativement moins de problèmes qu'ailleurs. Elle en posera d'autant moins que l'exode agricole, qui avait été constitué auparavant essentiellement par des salariés et des aides familiaux, marquera un tarissement aux alentours de 1980. En effet, le départ des propriétaires exploitants exerçant souvent d'autres activités, ne peut qu'être plus lent. Les groupes économiques auront donc intérêt à saisir l'occasion de la régionalisation pour mettre en place des moyens de formation.

Un problème plus grave sera posé, surtout dans le Sud, par le manque de main-d'œuvre étrangère entre 1975 et 1985 (1). On y remédiera par une mécanisation plus poussée. Aussi, aux alentours de 1980, s'accélérera un mouvement de concentration des exploitations qui auparavant avait été lent (2).

Les tensions dans ces régions seront particulièrement fortes et continueront à s'accroître. Ce sont les tensions résultant de l'appropriation des terres agricoles pour les besoins de la société urbaine (urbanisation, loisirs) et, à un moindre degré, de la société industrielle. Cependant, ces tensions ne donnent pas lieu à des conflits collectifs institutionnalisés, en dehors des instances responsables qui en seront saisies, à tous les échelons.

3 - Dans les autres régions,

les mécanismes freinant le développement de la société agricole l'emporteront sur les mécanismes qui en sont le moteur.

Le retard pris par ces régions sera d'autant plus sensible que, les agriculteurs étant souvent relativement jeunes, la population active agricole ne décroîtra souvent que lentement par rapport aux décennies précédentes. Après les salariés et les aides familiaux (dont le nombre continue de décroître) ce sera aux propriétaires des petites et moyennes entreprises à partir. Or, de nombreux obstacles s'y opposent :

- attachement à l'exploitation familiale,
- parfois, activité extérieure de complément (Aquitaine, Midi-Pyrénées par exemple),
- influence des organisations défendant les exploitations familiales,
- insuffisance d'offre d'emploi dans d'autres secteurs,
- manque de moyens de formation et de reconversion professionnelles,
- âge des exploitants (3).

Ces obstacles sont simultanément source d'un profond malaise social. L'insuffisance des circuits commerciaux, la détérioration des revenus agricoles en raison du manque

(1) Cela se produira au fur et à mesure que le développement économique en Espagne permettra de ralentir l'émigration saisonnière, ce qui commence à être une réalité.

(2) En effet, l'exode agricole contribue essentiellement à la libération de toutes petites unités de moins de 10 hectares, ce qui n'entraîne que peu de mouvement de grandes concentrations.

(3) De ce point de vue, le Sud-Ouest et le Massif central sont particulièrement handicapés, mais la Basse-Normandie, à population jeune, va pouvoir moderniser quelque peu ses exploitations sans pour autant résoudre de façon importante ses problèmes. Les raisons en seront les déficiences d'ordre commercial et les résistances socio-psychologiques à une reconversion agricole au niveau des produits. En outre, la Bretagne, les pays de la Loire ainsi que la Franche-Comté, disposant d'un taux élevé de remplacement des exploitants âgés, constituent les régions de ce groupe qui verront leur population agricole décroître davantage, moins pourtant qu'il faudrait, pour des raisons d'ordre sociologique et économique.

RÉGIONS	Densité de population 1968 Nombre d'habitants au km ²			Taux d'urbanisation 1968			Taux de population active agricole (masculine) par rapport à la population active totale (masculine)		
	moins de 70	70 à 100	plus de 100	moins de 50 %	50 à 70 %	70 à 95 %	moins de 15 %	15 à 30 %	plus de 30 %
Nord			•			★	•		
Picardie		•		★			•		
Région Parisienne			•			★	•		
Centre	•				★			•	
Haute-Normandie			•		★		•		
Basse-Normandie		•		★					•
Bretagne		•		★					•
Pays de la Loire		•			★			•	
Poitou-Charente	•			★				•	
Limousin	•			★					•
Aquitaine	•				★			•	
Midi-Pyrénées	•				★			•	
Champagne	•				★		•		
Lorraine		•			★		•		
Alsace			•		★		•		
Franche-Comté	•				★		•		
Bourgogne	•				★			•	
Auvergne	•			★				•	
Rhône-Alpes			•		★		•		
Languedoc	•				★			•	
Provence-Côte d'Azur		•				★	•		

S.A.U. = surface agricole utile.

Taille des exploitations 1967			Age des exploitants 1962		Résultats bruts d'exploitation					
					par hectare de S.A.U. 1966			par personne active agricole non salariée 1966		
moins de 20 ha	20 à 50 ha	plus de 50 ha	moins de 35 ans	plus de 45 ans	moins de 700 F	de 700 F à 1 000 F	plus de 1 000 F	moins de 9 000 F	de 9 000 F à 12 000 F	plus de 12 000 F
		★	●				★			●
		★	●			★				●
		★	●			★				●
		★	●		★					●
		★	●			★			●	
★			●				★			
	★		●			★		●		
	★		●			★				
	★		●	●	★				●	
		★	●							●
		★	●							●
★			●				★		●	
	★		●							
	★		●		★					
	★		●					●		
★			●				★			
★			●				★			●
★			●				★			●

de rentabilité d'un nombre considérable d'exploitations (1), la concurrence entre agriculteurs jeunes et âgés, entre petits et gros exploitants, la lenteur dans la libération des terres qui permettrait la concentration, l'accaparement des terres agricoles par les citadins, constituent autant de facteurs de tension sociale. Mais on n'assiste pourtant pas toujours à des conflits collectifs donnant lieu à des mouvements de masse.

Ainsi, autant il apparaît que le Centre, le Poitou-Charentes et le Limousin, l'Auvergne, l'Aquitaine, les Basses-Pyrénées, sont et seront soumis pendant des décennies à des processus d'évolution très lents conduisant à un affaiblissement de l'ensemble des facteurs dynamiques (sans causer de conflits majeurs), autant la situation se présentera différemment en Loire-Atlantique et en Bretagne (2).

La Loire-Atlantique, en effet, abrite une classe ouvrière combative dans la zone Nantes - St Nazaire, et qui entretient de nombreuses relations avec les organisations agricoles. L'influence des jeunes agriculteurs se fait assez fortement sentir dans cette région. Plusieurs des dirigeants de cet organisme posent le problème de l'avenir des paysans sans accepter une agriculture dominée par des entreprises de type capitaliste. Leurs relations avec les partis politiques comme le PSU d'une part, et avec les syndicats ouvriers d'autre part, entretiennent des tensions durables nourries par la survivance d'une tradition anarcho-syndicaliste. Simultanément et paradoxalement se développent des sympathies envers le MODEF qui, en s'appuyant sur la défense des exploitations familiales, attire des couches agricoles plus orientées vers les combats d'arrière-garde.

Au-delà des divergences des politiques proposées par les uns et par les autres, reste une convergence revendicative exceptionnelle. Toutefois, la forte influence de l'Eglise catholique peut modérer de-ci, de-là, l'ampleur des mouvements sociaux et cautionner l'alliance des agriculteurs et des ouvriers. Ce climat social repoussera de plus en plus l'implantation de nouvelles industries provoquant par là même un alourdissement des conflits sociaux.

La Bretagne présente quelques analogies avec la Loire-Atlantique. On y rencontrera un climat social lourd où les tensions en provenance de la société agricole seront cimentées par les particularités ethniques et par l'attachement à la région qui freine l'émigration vers d'autres régions.

C'est pourquoi, tant en Loire-Atlantique qu'en Bretagne, on ne pourra mettre progressivement en œuvre la régionalisation qu'en tenant compte de plus en plus des problèmes et des conflits propres à la société agricole.

Soulignons que, dans les régions du deuxième et du troisième groupe que nous venons de citer, une partie de l'agriculture refusera de disparaître malgré toutes les difficultés ressenties. Il s'agit des exploitations de complément dont les exploitants exercent une activité double. C'est ainsi, qu'entre autres, l'Alsace et le Languedoc - Roussillon voient leur évolution se freiner après une première phase de départs importants d'agriculteurs de 1963 à 1967.

(1) Le manque d'adaptation des structures de production de ces régions se traduit en effet par des résultats bruts d'exploitation très faibles. La part des exploitants à résultat brut d'exploitation élevé y est presque insignifiante. (Voir rapport Vedel, page 19.) Si on disposait de sources valables sur les revenus des ménages agricoles, il aurait été possible de confirmer cette observation, car le résultat brut d'exploitation constitue un indicateur insuffisant.

(2) Ces deux régions abondent en agriculteurs jeunes et la t commence à manquer, ce qui renforcera le phénomène dont il question.

4 - Groupements d'agriculteurs et évolution régionale.

Les groupements d'agriculteurs dans ces différentes formes continueront à avoir la faveur des jeunes tant dans les régions de grosses exploitations qu'en Bretagne, dans les pays de la Loire, dans la région Rhône-Alpes et du Midi-Pyrénées. Dans les régions de l'Est, là où la densité de la main-d'œuvre agricole est faible, ces groupements vont permettre de diminuer les coûts de production. Dans l'Ouest, ils contribueront parfois au départ d'agriculteurs et à la mise en place de productions spécialisées. Mais leur influence globale ne peut qu'être faible. En effet, l'individualisme du paysan français est fortement enraciné et seuls quelques jeunes acceptent volontiers les formes d'exploitations collectives.

Cette tendance se maintiendra pendant des décennies dans les régions dotées d'une certaine coloration politique et/ou religieuse. C'est le cas de l'Alsace où, par ailleurs, l'existence de nombreux « agriculteurs-ouvriers » freine l'évolution. C'est seulement le jour où les structures industrielles suffisamment « avancées » et l'urbanisation plus envahissante entraîneront avec elles un changement de mentalité religieuse et politique, qu'on assistera à des mutations profondes de cette société agricole. Elle aura alors la voie libre pour s'organiser sous des formes industrielles. La période 1980-1985 y sera propice.

L'Auvergne se caractérise aussi par une agriculture archaïque marquée par de très petites exploitations et repliée sur elle-même sans ouverture à une véritable économie de marché. Là aussi, valeurs, attitudes et comportements sont fortement individualistes. Mais, à la différence de l'Alsace, la société agricole auvergnate, comme celle des régions agricoles de l'Ouest, à l'écart des grands centres industriels et urbains, ne peut que se reproduire selon des modèles archaïques, mettant ainsi en cause sa propre survie. Il en sera de même dans le **Sud-Ouest** où il faut ajouter aux facteurs cités l'influence d'une idéologie axée sur la défense des exploitations familiales.

Dans ces régions, il n'y a que les jeunes qui puissent orienter l'agriculture des années 1970-1980 vers des formes d'exploitation en commun en abandonnant la valeur attribuée traditionnellement à la propriété de la terre. Mais le nombre de ces expériences ne peut être élevé. Une confrontation de plus en plus directe et dure aura lieu entre les jeunes agriculteurs et les agriculteurs âgés, dans les régions se heurtant à de graves problèmes (troisième groupe). Le statut juridique du fermage deviendra nécessairement pour les jeunes un enjeu collectif : leur avenir en dépend.

5 - Formes d'exploitation, régionalisation et industrialisation.

En 1970, l'agriculture française n'avait pas encore trouvé de formes institutionnelles, financières et humaines répondant sans inconvénients majeurs à l'ensemble de ses problèmes. Les formules d'exploitation en commun convenaient certes davantage aux régions d'élevage, mais elles ne suffisaient pas à accroître fortement la rentabilité des petites et moyennes exploitations (1). Elles ne constituaient pas non plus des moyens efficaces pour ralentir le développement de l'agriculture de type capitaliste dans les régions qui s'y prêtent.

Or, depuis 1975, la régionalisation a constitué pour les agriculteurs, l'occasion de poser le problème de l'agriculture en tenant compte des spécificités régionales. Ce mouvement ne peut qu'être accompagné d'un refus de toute solution générale et nationale. Toutes les régions sont alors contraintes, pour des raisons différentes, sinon à résoudre le problème agricole, du moins à en tenir compte : les unes parce que leur croissance industrielle et urbaine (2)

(1) Par ailleurs, la proportion des terres concernées par ce phénomène est insignifiante. Elle a avant tout une valeur d'exemple.
(2) Rhône-Alpes, Provence-Côte d'Azur, Nord, Alsace.

les oblige à optimiser la répartition de la main-d'œuvre disponible, les autres (essentiellement à l'Ouest) parce que, possédant une proportion non négligeable de population agricole, elles ne peuvent se permettre de négliger les conséquences qui en découlent du point de vue politique. C'est ainsi qu'entre 1975 et 1985, des politiques agricoles spécifiques seront recherchées ou élaborées dans chaque région avec des décalages plus ou moins forts et des effets très différents. C'est dans les régions du troisième groupe, notamment en Bretagne, dans la Loire-Atlantique et dans le Sud-Ouest, que l'insuffisance de leurs moyens sera manifeste. Par ce biais, entre autres, réapparaîtra l'ancienne tendance des régions à faire pression sur l'Etat pour qu'il vienne à leur secours. En revanche, dans la Région parisienne, en Picardie, en Champagne et en Haute-Normandie, la société industrielle

profite de la régionalisation pour s'installer au cœur même du processus d'évolution de l'agriculture. Elle s'approprie certains de ses produits pour en assurer la qualité, pour les traiter, les transformer, les commercialiser. Dans ce contexte, l'agriculture de ces régions rentre de plus en plus dans un système de production fortement industrielle et de commercialisation. Là, à la différence de ce qui se passe dans les régions du troisième groupe, l'intégration met l'agriculture en relation et dépendance étroite de la société industrielle mais lui donne un pouvoir non négligeable de contrôle. En outre, c'est surtout dans ces régions ainsi que dans des zones agricoles riches peu denses de l'Ouest, que se développent les sociétés foncières d'investissement. Toutefois, ces sociétés rencontrent plus que jamais la résistance des jeunes agriculteurs et les instances régionales en seront saisies.

6 — REGIONALISATION DU PROCESSUS D'EVOLUTION DE L'INDUSTRIE

La régionalisation du processus d'évolution de la société industrielle résulte de deux processus d'évolution qui se combinent au niveau régional.

a) Le processus d'évolution de l'ensemble des forces de production en France.

Sous la concurrence des systèmes étrangers les plus avancés, le système « avancé » français poursuit une mutation caractérisée par

- un état de plus en plus oligopolistique
- des niveaux élevés de recherche et de qualification des hommes
- une croissance continue de la taille des marchés qui devient de plus en plus internationale.

Le système « avancé » entraîne à sa suite le système « adapté ». Le système archaïque assure les productions complémentaires tout en disparaissant lentement, en raison de son incapacité à suivre les mutations nécessaires.

b) Le processus d'évolution de chaque force de production.

Chaque force de production subit, de par elle-même et en liaison avec les autres, des évolutions qui affectent les modes de production, les rapports de production, les institutions et l'espace aménagé.

c) Chaque zone du territoire national se caractérise par un certain état en 1970 des forces de production dans la base. Elle se distingue également par l'existence ou l'absence des facteurs de développement de chaque force de production. Ce développement dépend :

- de la qualité des liaisons de la zone et de son environnement,
- de la quantité et la qualité de la main-d'œuvre disponible,
- des caractéristiques qualitatives de la société urbaine de la zone ; parmi celles-ci est particulièrement importante l'existence d'une recherche scientifique et technique, de services aux entreprises, et plus généralement d'un esprit industriel (lorsque la rationalité technique et économique a pu se diffuser dans des groupes urbains importants).

Le processus d'évolution de l'ensemble des forces de production marque profondément les hommes, les groupes sociaux et les zones où ils travaillent.

Les tensions, conflictuelles ou non, modifient à tout moment l'espace aménagé, ses éléments et leurs interactions ainsi que les systèmes organisationnels rassemblés dans cet espace.

La modification lente ou rapide des caractéristiques régionales module à son tour le processus d'évolution de chaque force de production sur le territoire français. Cet enchaînement révèle l'importance de l'espace, support complexe d'une réalité très évolutive.

Enfin, la manière dont chaque force de production se développe sur le territoire français, créant ou accompagnant les mutations inhérentes au système capitaliste moderne, transforme en permanence le processus d'évolution générale du système économique. Ce processus dépasse la somme des processus d'évolution de chaque force de production, car il inclut des régulateurs aux effets positifs ou négatifs, introduits par l'Etat, et des régulateurs macroéconomiques nationaux et internationaux.

Pour régionaliser le processus d'évolution de la société, il importait de procéder en trois temps :

a) D'abord, il fallait établir le processus d'évolution de l'ensemble de la société industrielle française.

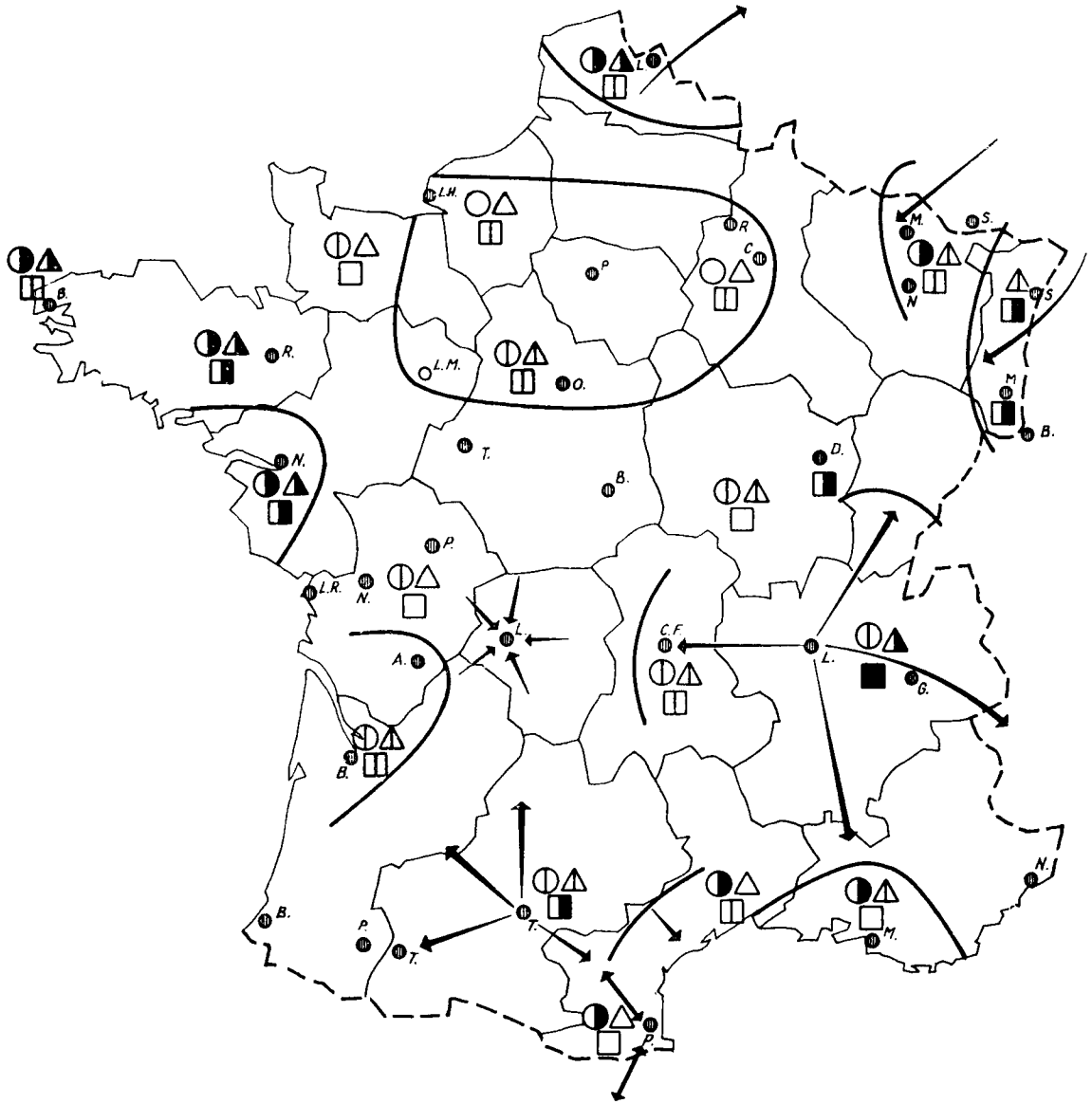
b) Ensuite, préciser l'état actuel de la régionalisation de la société industrielle, et les facteurs de localisation principaux.

On pouvait alors en déduire **les facteurs de développement par force de production** (indiqués dans le tableau ci-joint) que l'on comparait aux potentialités et à l'évolution des facteurs de développement de chaque région.

Sur la carte jointe, on a précisé la plus ou moins grande valeur des trois critères, quantité et qualité de la main-d'œuvre et qualité de la société urbaine. Ces indications ont été portées sur le cadre spatial, ce qui constitue l'amorce de la structuration de l'espace français en 1970-1975. On y voit apparaître des regroupements régionaux ou subrégionaux ainsi que des villes relativement isolées. C'est la valeur de nos trois critères dans ces éléments spatiaux que nous avons portée sur la carte jointe, à partir des éléments régionaux ou urbains que nous connaissions. Toutefois, il n'a pas été refait de carte traduisant la qualité et la souplesse des transports.

c) Enfin, déterminer l'évolution de chaque force de production.

FACTEURS DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL



	Faible	Moyenne	Bonne	Très bonne
<i>Main-d'œuvre (quantité)</i>	○	◐	◑	●
<i>Main-d'œuvre (qualité)</i>	△	◐△	◑△	▲
<i>Société urbaine</i>	□	◐□	◑□	■

Le résultat du rapprochement des trois critères précédents permet d'estimer pour 1980-1985 :

- une quantification de la part des divers types de capitalisme dans chaque force de production.
- une quantification de l'emploi par zones dites de polarisation et d'activités.

Les chiffres nationaux de la fresque régionale n° 2 (les derniers chiffres INSEE de la fresque 3 n'étaient pas alors disponibles au niveau 31 branches) ont servi de base à cette dernière analyse chiffrée. Certains ont été modifiés pour mieux tenir compte des interactions entre les trois niveaux indiqués dans la première partie de cette note.

	LIAISONS (avec les zones de marchés et les approvisionnements)	MAIN-D'ŒUVRE		SOCIÉTÉ URBAINE en développement (recherche tertiaire aux entreprises esprit industriel)
		Quantité	Qualité	
Transports	×	○	○	
Bâtiment		×	●	
Travaux publics			●	
Energie	+ (L)		+	
Distribution	×	○	●	
R.D.I.	×		×	×
Tourisme et loisirs	+	○	○	
Construction électrique	○	○	+	+
Aérospatial		○	×	+
Industries agricoles et alimentaires	+	+	●	
Anti-pollution				
Chimie	+ (L)		+	
Biomédical			×	+
Agriculture				
Sidérurgie métal	×	+	+	
Transformation des métaux	+	○	+	×
Automobile	+	×	○	
Matériaux de construction	+ (L)	○	○	
Papier, carton	+			
Bois, ameublement	+			
Textiles, habillement		+	+	
Industries diverses				○
Services			+	
Services domestiques				

(L) désigne les transports lourds.

● faible

○ moyen

+ bon

× très bon

Tendances lourdes de l'évolution de la société industrielle en 1970

En conclusion, la caractéristique fondamentale de la société industrielle française en 1970 est qu'elle n'a pas accompli la mutation industrielle que d'autres pays fort importants sur le marché international ont réalisée à cette date (Angleterre, Allemagne de l'Ouest, Etats-Unis, Japon). La France se trouve en pleine crise d'adaptation à la société industrielle par rapport à ses voisins.

L'analyse du rôle de l'Etat dans la société industrielle a montré une diversité extrême. Il est clair que l'Etat français, très centralisé, mais aux organes souvent cloisonnés, a pu difficilement, dans le passé récent, dégager des axes d'action clairs vis-à-vis de la société industrielle. Les faiblesses de la politique industrielle est une tendance lourde en France.

Le tissu industriel de la plupart des régions est assez lâche. L'analyse, pour chaque région, des facteurs généraux de développement des forces de production (dont les infrastructures) a montré que quelques régions seulement disposaient des atouts nécessaires à ce développement. Cette situation doit être comparée avec les autres

régions européennes pour évaluer les chances d'une industrialisation des régions françaises par rapport à celles-ci.

La situation du système éducatif français est particulièrement préoccupante. La lente mais effective orientation de l'emploi vers une qualification professionnelle plus forte se heurte à un système d'adaptation professionnel désuet et mal orienté.

Le manque d'instituts de formation à la gestion de haut niveau va constituer un handicap très sérieux au développement du capitalisme avancé français.

Plus généralement, la formation scolaire et universitaire coupe les futurs cadres et techniciens des réalités économiques du monde contemporain.

L'importance des constantes de temps du système éducatif entraînera la persistance des effets de ces lacunes durant plusieurs années.

Dossiers annexes

LE PROGRES TECHNOLOGIQUE ET LA POLITIQUE DE LA RECHERCHE LEUR INTEGRATION DANS LES SOCIETES INDUSTRIELLES CAPITALISTES MODERNES

A. Les mécanismes de fonctionnement de la société et le progrès technique

La dynamique du système économique qui fait passer les entreprises à différents stades de développement fixe également les voies dans lesquelles s'engage le progrès technique.

En effet, une innovation technologique donne, pendant un certain temps, une sorte de « rente de situation » à la firme qui en a assuré le lancement. Les profits qu'elle peut en tirer sont parfois considérables. Les secteurs d'activité industrielle les plus rentables sont ainsi ceux qui viennent de percer sur le marché et/ou ceux qui font appel aux techniques dites « de pointe ».

Si maintenant, on examine les percées scientifiques dans les pays capitalistes des vingt dernières années, on n'aperçoit pas d'unité : le progrès ne se déroule pas selon un plan déterminé. A un niveau profond, certaines liaisons de causalité existent certainement, et nous tâcherons de les expliciter plus loin, mais au niveau des utilisations possibles de ces progrès, c'est l'image d'un bourgeonnement non organisé qui apparaît. Celui-ci est limité et discontinu.

Cependant, les conséquences d'une invention dépassent largement son objet initial. Citons pour exemple l'impact de la télévision sur l'enseignement, de l'automobile sur les structures urbaines. Par ces dépassements qui dépendent fortement de l'organisation du système socio-économique, le fait scientifique et technique impose une influence massifiée à celui-ci, et à plusieurs niveaux le flux d'innovation est ainsi certainement digéré selon des procédures de plus en plus extensives sinon collectives.

Les centres de décisions de recherche et développement (R et D) sont multiples en régime libéral. L'Etat intervient, certes, et de manière croissante, dans la politique de la recherche (actions de type 1 - graphique page suivante), mais cette intervention est comparativement infiniment moindre que dans la phase d'assimilation des innovations (actions de type 2). Il y a là un premier risque de déséquilibre. D'autre part, l'action des grandes firmes nationales et multinationales se laisse fort peu infléchir par les responsables nationaux. Ceci entraîne un deuxième risque de déséquilibre.

Le schéma joint précise le bouclage entre système socio-économique et innovations.

B. Les axes de recherche développés

On a souvent l'habitude de présenter le progrès technologique comme étant un mécanisme en soi de fonctionne-

ment de la société industrielle. Il n'en est rien. Le progrès technique procède de la recherche de profits plus élevés et de l'organisation que les firmes réussissent à mettre en place pour le faire surgir.

En ce qui concerne le progrès technique « importé » ou « imposé » par les autres pays, on peut affirmer que son action n'est pas d'une nature différente de celle engendrée par le commerce international de biens. Ce dernier attaque et modèle un certain système de production que nous avons perçu comme peu homogène (avancé, adapté, archaïque). Le progrès technique modèle ce même système, mais également un système de recherches (partiellement intégré au système de production), capable de digérer ce progrès et de l'enrichir, et un système d'enseignement capable de le transmettre.

Comment, dans le passé récent, se sont dégagées avec l'aide des pouvoirs publics, des politiques de recherche et développement dans les sociétés industrielles capitalistes ?

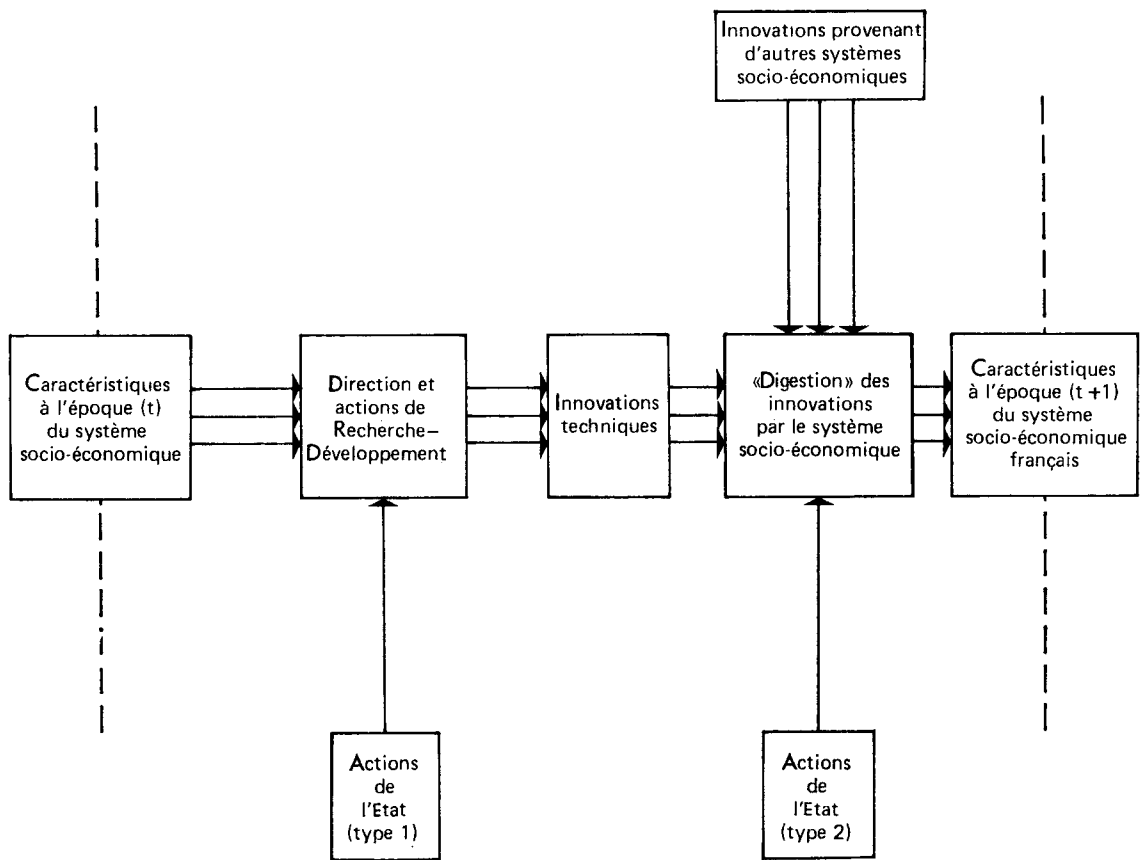
Tous les observateurs sont d'accord pour dire que les **objectifs militaires** ont été, au cours des trente dernières années, les générateurs de recherche et développement (R et D). Cette influence est très évidente aux Etats-Unis, sur le plan technique et sur celui du management. Les domaines investis à partir de ces mobiles dépassent largement celui des armes, si perfectionnées soient-elles. Les militaires savent qu'à partir de recherches fondamentales peuvent se développer des moyens qui leur seraient utiles. Aussi voit-on des recherches sur les perceptions animales, les mathématiques nouvelles, la virologie, la diététique ou la physique du solide, bref des recherches très variées et audacieuses financées par la recherche militaire.

Viennent ensuite les recherches et développement pour lesquels la motivation essentielle est **le prestige**. Rappelons seulement le programme lunaire américain.

Puis la R et D est mise au service de la **balance commerciale**. Il s'agit en effet de préserver la place de l'appareil de production sur le marché mondial. Il s'agit de sauver les grandes industries menacées par quelque défi étranger, qu'il soit, pour la France, américain, allemand ou japonais. Ce dernier type de politique est difficile à préciser et à mettre en œuvre. Il est souvent relégué à la dernière place par les deux premiers objectifs.

Enfin, un ensemble d'études de R et D est mené sur ce qu'on appelle en France la socio-économie du développement, autrement dit pour le **mieux être collectif**. Il tendrait ainsi à montrer que les mécanismes de ce que nous avons appelé plus haut la « digestion » par le système socio-économique sont très lents (lutte contre la pollution, diffusion des méthodes modernes d'enseignement, etc...).

On assiste ainsi à un retard très sensible des sciences du vivant et de l'homme en société sur la technologie et les industries de pointe.



LA CONCENTRATION DANS LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE

Les partenaires de l'économie nationale ont dû rompre le cadre d'une économie fermée, reformer les structures des secteurs de base, établir de nouveaux rapports avec les concurrents. Devant l'accélération du progrès technique et le développement de la concurrence internationale, les entreprises s'efforcent de pallier les risques inhérents à leurs nouvelles conditions d'environnement, la politique de concentration constitue le remède d'autant plus recherché qu'un marché financier atone ne facilite pas les augmentations de capital par mobilisation de l'épargne.

L'appareil législatif pour favoriser ces opérations est peu performant, les vieilles méthodes d'intervention directe et spécifique sont largement utilisées.

L'appareil national de production se présente aujourd'hui sous la forme d'oligopoles fortement structurés

- les industries chimiques,
- les industries sidérurgiques,
- les industries métallurgiques (non ferreux),

animées par un nombre restreint de conseils d'administration. Il en est ainsi pour la pharmacie, le verre, l'électronique, l'automobile, les gros équipements électriques.

La recherche de situations monopolistiques (ou oligopolistiques avec ententes tacites) est en effet très active. Ces situations permettent de fixer des niveaux de prix qui ont peu de rapports d'une part avec les coûts, d'autre part avec les « besoins » tels qu'ils s'exprimeraient sur un marché totalement concurrentiel. La situation de monopole peut s'exprimer à divers niveaux :

- prise de contrôle de l'appareil de production d'un produit,
- monopole au profit d'une marque (publicité),
- recherche de marchés entièrement captifs.

En fait, l'oligopole est la règle du capitalisme moderne. En France, en particulier, nombreuses sont les branches où est apparue, ces dernières années, une structure dominée par deux, trois ou quelques firmes très importantes. Citons le pétrole où une restructuration accélérée au profit de deux sociétés nationales s'est faite entre 1960 et 1970, la chimie lourde, la métallurgie des métaux non ferreux, l'équipement de centrales nucléaires etc... Cependant, cette règle n'est pas généralisée et, dans certains secteurs, la concurrence au sens classique continue de jouer. D'autre part, il est insuffisant de parler de la structure oligopolistique, car l'oligopole peut présenter deux caractères opposés, ayant une influence différente sur le comportement des dirigeants des firmes en question en matière de prix. L'oligopole peut être accompagné d'ententes tacites entre les firmes qui le composent ou l'oligopole peut être concurrentiel.

Dans les deux cas, les prix ne reflètent plus des pénuries relatives de biens et de facteurs, mais des rapports de puissances entre les différents vendeurs de biens. Mais ce niveau des prix peut être sensiblement différent dans les deux cas, un surprofit considérable étant potentiellement dégagé dans l'oligopole avec ententes tacites.

Il faudrait bien évidemment une étude approfondie pour déterminer l'impact de ces mécanismes dans le système économique français. On sait que certaines oppositions entre les cellules d'une importante société ou d'un grand groupe, que les équipes de gestion de haut niveau en

France maîtrisent encore mal, affaiblissent la combativité de ces ensembles.

On connaît mal quelle est la part des deux types d'oligopoles déterminés ci-dessus.

On peut cependant considérer comme tendanciel pour les quinze années à venir un renforcement (aidé par la généralisation de l'informatique de gestion et d'équipes de management de haut niveau) interne des grandes sociétés et une nette croissance du comportement oligopolistique avec entente tacite.

La tendance à la hausse des prix qui s'ensuivra dans les secteurs où ce mécanisme se mettra en place, ne devrait pas être très freinée par les mécanismes relativement désagrégés de contrôle des prix mis en place en France depuis plusieurs années, ce contrôle ayant surtout pour rôle d'éviter les phénomènes d'emballement des prix, mais ne pouvant pas maîtriser des augmentations de prix sur une longue période.

Le commerce international jouera dans ce mécanisme un rôle effectif de régulateur, qui ne fonctionnera plus, bien entendu, lorsque des oligopoles internationaux se seront mis en place, groupant des sociétés de nationalités différentes, ou des sociétés multinationales.

En fait, la concentration des entreprises va moins vite en France, que ne le donnent à penser quelques opérations spectaculaires : la part des cinquante premières entreprises dans le chiffre d'affaires de l'industrie n'a pas progressé depuis 10 ans.

Le problème est souvent posé d'une imitation, en Europe et donc en France, des conglomerats américains. L'idée du conglomerat est d'utiliser les deux mécanismes suivants :

- la « rente de situation » produite par une innovation intéressante. Le conglomerat achète la firme dès que l'innovation peut être transformée en produit vendable sur le marché. Lorsque la vente disparaît, la firme est revendue.
- les « économies externes » obtenues en faisant travailler des équipes de gestion de haut niveau, non pas sur la gestion d'un seul produit, mais de plusieurs, l'équipe de haut niveau étant un bien rare, même aux États-Unis.

Sur ces deux points, il est fort possible qu'une tendance conglomérale se développe en Europe, quand des équipes de gestion suffisamment mobiles existeront. Mais deux conditions de maintien d'un tel système sont nécessaires (sinon suffisantes) : un taux de croissance élevé et un taux de profit également élevé, donc moyens de financements abondants dans toute l'économie. Ces conditions ne seront pas rassemblées en Europe tendanciellement, mais l'imitation du phénomène congloméral peut surtout se faire sentir dans la recherche de modes de gestion dynamiques dans les firmes avancées et l'accentuation de la tendance déjà amorcée de ne plus considérer qu'à une entreprise doit être associé un seul produit. On devrait noter la généralisation d'entreprises du type Pont-à-Mousson, dont le désir est de produire à terme tous les produits destinés à un marché donné, ici le bâtiment. C'est sans doute l'amorce de la recherche de marchés-cibles plus globaux, entraînant une accélération de la structuration industrielle de notre pays.

LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DANS LE SYSTEME PRODUCTIF FRANÇAIS

A. Notions et définitions

1) La petite et moyenne entreprise (P.M.E.) se situe entre l'artisanat où l'homme assure la conception, la réalisation et la distribution de son produit ou service, et la grande entreprise, très mécanisée et intégrée, où le « patron gestionnaire » a disparu au profit de cadres supérieurs spécialistes qui assurent la marche de l'entreprise pour le compte de ceux qui la possèdent.

Il apparaît difficile de définir la P.M.E. de façon uniquement quantitative. De ce point de vue, on appelle en général, P.M.E., une entreprise

- dont le chiffre d'affaires se situe entre 25 et 100 millions (l'octroi d'un prêt P.M.E. par les pouvoirs publics est limité aux entreprises de 20 millions de C.A., tandis que la participation aux sociétés conventionnées l'est à celles de 10 millions de fonds propres au maximum)
- dont le nombre de salariés ne dépasse pas 500 (en pratique, les P.M.E. françaises n'ont pas plus de 200 personnes ; le chiffre de 500 étant établi internationalement de façon à permettre quelques comparaisons, avec les U.S.A. notamment, où l'industrie est plus concentrée et les P.M.E. plus grosses).

A partir de ces chiffres, on peut dire que les établissements de plus de 200 salariés (0,6 % du total des établissements) emploient 35 % des effectifs salariés (42 % dans l'industrie, 9 % dans le commerce et 9 % dans les services) et 17,5 % des actifs secondaires et tertiaires, tandis que les établissements d'au moins 1 salarié (52,5 % du total des établissements) occupent 52,7 % des actifs secondaires et tertiaires disponibles.

Ces chiffres donnent une bonne idée de l'état actuel de la concentration industrielle, mais ne font pas apparaître la tendance à court et long terme, ne tiennent, de plus, pas compte de la nature de la branche industrielle (une entreprise de 1.000 personnes est une unité géante dans l'industrie du jouet, mais une petite entreprise dans l'industrie aéronautique) et, enfin, ne décrivent pas l'état de concentration économique que seule l'analyse des entreprises (et non des établissements), de leurs positions sur les marchés, de leurs liaisons financières peut procurer.

2) Devant l'insuffisance de ces définitions, on est amené à rechercher des critères caractéristiques de la structure de l'entreprise. Avec la C.G.P.M.E. (1), nous considérons ainsi qu'une P.M.E. est une entreprise possédant au moins trois des critères suivants :

- Structure de gestion : personnel de direction à compétence multiple, non spécialisé dans les tâches administratives, avec contacts directs avec le personnel de production.
- Position financière : faible importance des immobilisations due surtout à l'impossibilité de se procurer directement des capitaux à long terme sur le marché public ; prépondérance de la valeur morale et de la surface financière personnelle des propriétaires dirigeants dans l'appréciation du crédit de l'entreprise ; problèmes financiers souvent ramenés à des problèmes de trésorerie.
- Position commerciale : pas de position dominante sur le marché national pour négocier achats et vente. Clientèle localisée ou spécialisée correspondant, dans l'industrie, à un produit spécialisé de haute valeur unitaire.

(1) Confédération des petites et moyennes entreprises.

- Implantation géographique : liaison étroite avec la collectivité locale à laquelle appartiennent propriétaires et dirigeants.
- Rapports sociaux : contact étroit entre dirigeants et salariés, clients et fournisseurs (tout le monde, de 50 à 100 personnes, peut se connaître).

Partant de ces critères, plus aptes à rendre compte de la réalité concrète de la P.M.E. actuelle dans son fonctionnement quotidien, nous allons essayer de dégager rapidement la place de cette entreprise dans l'économie avant d'en rechercher les possibilités de croissance et de mutation au sein de la société globale.

B. Place des P.M.E. dans l'économie nationale

LES P.M.E. DANS LE MOUVEMENT DE CONCENTRATION INDUSTRIELLE.

Nous indiquerons seulement ici certains résultats d'une étude de l'INSEE sur la concentration industrielle jusqu'en 1966, sans revenir sur le mécanisme économique de cette concentration qui a été développé par ailleurs, ni sur ses causes conjoncturelles (internationalisation du capital, ouverture du Marché commun, pénétration croissante du capital U.S. en Europe...).

Cette étude montre qu'on ne peut pas véritablement parler de « concentration de l'appareil productif », mais de « cristallisation » de cet appareil : depuis le début du siècle, il y a forte régression du pourcentage de petits établissements et des artisans, et progression équivalente des établissements de plus de 10 personnes ; mais le rapport du nombre des P.M.E. à la population active (ou le nombre de salariés par établissements) reste à peu près constant. Par contre, leur poids dans l'économie, mesurée en part du marché occupé par les P.M.E. devient très faible, ce qui est l'indice d'une forte concentration économique sur les marchés. Celle-ci se fait plus par regroupement des grandes entreprises que par fusion ou rassemblement des petites unités. Aussi, on peut dire que la « constance du nombre des P.M.E. » masque leur variété sectorielle, leurs différences d'implantation sur les marchés, et partant, à travers une inégale aptitude au changement et au développement, les différences fondamentales de structures de fonctionnement de toutes ces entreprises. D'une façon générale, il faut noter que cette constance du nombre de P.M.E. n'est que statistique, et que la durée de vie moyenne de la P.M.E. tend à diminuer (35 ans aujourd'hui).

LES P.M.E. FACE AUX POUVOIRS PUBLICS

Nous ne mentionnons cet aspect de la question que parce qu'il pèse d'un poids non négligeable dans la politique économique du pays. Les arguments expliquant la permanence des P.M.E., prises individuellement, sont de nombreux ordres : socio-politiques (groupes de pression), industrielles (survivance de l'aspect traditionnel de l'économie avec ses méthodes de travail, sa mentalité), économique (maintien d'une certaine activité régionale), juridique, etc.

Ces éléments, et d'autres, font que les intérêts des P.M.E. sont souvent opposés à ceux des représentants de la grande entreprise. Ceux-ci ont le rôle moteur, et contrôlent

en général le pouvoir, dont ils se servent pour imposer aux P.M.E. les mutations dues à la concurrence industrielle. Les moyens de l'Etat, pour réaliser cette mutation, en même temps qu'assurer le développement d'une force de frappe industrielle, sont nombreux : fiscalité, subventions, crédits, aides diverses (I.V.D.), lois sur les droits de succession, les délégués syndicaux et les comités d'entreprises, etc.

L'avenir des P.M.E. est très tributaire de l'usage de ces moyens qui est fait par les pouvoirs publics ; la nature de la politique de l'Etat reste une inconnue essentielle de toute étude sur le devenir des P.M.E. au sein de notre système productif.

LES P.M.E. PAR SECTEURS ECONOMIQUES ET GEOGRAPHIQUES

Les secteurs où on note une prédominance particulièrement marquée des P.M.E. sont ceux ne nécessitant pas un investissement initial trop lourd : la mécanique générale, le cycle et le motocycle, l'horlogerie et l'optique, le bâtiment et les travaux publics, les textiles, habillements, cuirs, bois, les transports routiers, l'imprimerie, la navigation intérieure et certaines industries alimentaires. La prédominance des P.M.E. est d'autre part aussi marquée dans les grandes villes qu'en province : à Paris, 85 % des établissements industriels et commerciaux ont au plus 5 salariés, la proportion pour l'industrie étant de 75 %.

Pour ce qui est de l'influence de la dimension des P.M.E. sur leur dynamisme par branches, rappelons seulement l'étude précédemment citée de l'INSEE sur « la croissance comparée des entreprises suivant leur taille et par secteurs industriels ». Elle montre que, pour les secteurs en expansion rapide (C.A. = 12 à 16 % par an), les moyennes entreprises (ici 200 à 500 salariés) ont tendance à apparaître plus dynamiques que les autres (structures encore assez souples mais suffisamment puissantes). Pour les secteurs à croissance lente (moins de 9 % l'an), la très grosse entreprise (+ 1.000 salariés) semble être en meilleure position, surtout par rapport aux entreprises de 100 à 200 salariés. Pour les secteurs à croissance moyenne, aucune conclusion ne peut être avancée. L'intérêt de ces conclusions est cependant atténué par l'absence de renseignements concernant les entreprises de moins de 100 personnes, et par le choix d'un critère de croissance lié au seul chiffre d'affaires.

C. Caractéristiques fonctionnelles des P.M.E.

Les P.M.E. peuvent appartenir aux trois domaines suivants :

- * Production industrielle (métallurgie, bâtiment et matériaux de construction, textile et habillement agricole et alimentaire, chimie et assimilés, imprimerie, cuir, bois, papier-carton, etc.),
- * Commerce de produits non réalisés par le vendeur (intermédiaires et commerçants proprement dits),
- * Services (bureaux d'études, transports, dépannage, hôtellerie, pharmacie, coiffure, etc.).

Nous nous pencherons, dans ce qui suit, essentiellement sur les entreprises industrielles (bien qu'une grande part des entreprises du commerce et des services soit des P.M.E.). De toute façon, les profils que nous allons essayer de dégager sont facilement généralisables à ces domaines d'activité.

Nous distinguerons dans la masse des producteurs industriels les **fournisseurs** et les **sous-traitants** dont les entreprises peuvent d'ailleurs, les unes comme les autres, présenter des caractéristiques « avancées, adaptées, archaïques » en fonction de leur environnement (marché, indépendance technique, indépendance financière...) et de leur degré de développement (potentiel industriel, structure de direction, qualification du personnel...). Nous séparons l'entreprise de sous-traitance de celle de production traditionnelle car la nature même de son activité l'en distingue : le sous-traitant est rémunéré pour son travail, réalisé pour le compte et sous la responsabilité du donneur d'ordres qui en a défini les grandes lignes. Il peut même arriver que la matière première ou l'outillage soit livré par celui-ci. Le sous-traitant vend alors un « savoir-faire ». Le fournisseur lui par contre, vend un produit qu'il a réalisé de sa propre initiative et dont il dispose à volonté à moins d'en avoir cédé l'exclusivité à un client. Il a donc une indépendance industrielle et commerciale dont ne dispose pas le sous-traitant. Notons enfin que, 40 % des P.M.E. étant des sous-traitants, nous serons amenés à voir ceux-ci à part, un peu plus loin.

LES FOURNISSEURS

Son soutien financier, sa position sur le marché (demande intermédiaire ou finale), la technicité de son produit, en font une entreprise de type avancé, adapté ou archaïque, suivant le cas. Trois types d'entreprises sont à signaler en particulier :

- **Cas de l'entreprise disposant d'une forte innovation technique** et d'un marché libre, qu'il soit limité ou pas. Il y a un marché à conquérir avec un produit spécifique (voire breveté), donc une forte expansion possible, de type monopolistique, autour de l'innovation. Les possibilités de croissance pouvant dépasser les moyens des fondateurs, le lancement, le développement et l'exploitation de tels produits requièrent un financement extérieur important (marché financier ou banques). Une telle P.M.E., de type avancé ou adapté, est condamnée à croître et peut atteindre les dimensions d'une grande entreprise (Polaroid, Poclain, I.B.M. par exemple).
- **Cas d'un produit de spécificité moyenne** et d'un marché libre non limité. Le marché à conquérir peut être visé ou occupé partiellement par un concurrent ayant de bons moyens financiers et un produit de rechange. La concurrence technique et commerciale peut être vive et le processus de concentration (horizontale, verticale ou conglomérale) joue ici beaucoup. Il peut en résulter des P.M.E. croissant vite (industries de l'électroménager) ou des regroupements (industries alimentaires), qui ont des positions dominantes sur les marchés et peuvent engendrer des grandes entreprises de taille internationale ou nationale (par exemple : Moulinex, Gervais-Danone).
- **Produit sans spécificité exceptionnelle, marché localisé géographiquement** et de clientèle limitée. C'est le cas de la P.E. classique, très localement implantée, en général de type archaïque. Ses caractéristiques de financement sont en général : l'appel de fonds à court terme, des fonds propres souvent faibles, un financement limité à un apport individuel ou à l'autofinancement. Son produit répond à la demande finale.

En général, cette entreprise est très sensible aux difficultés conjoncturelles (marché qu'elle contrôle mal) et politiques (fiscalité et crédit qu'elle subit). Elle est le siège d'une mobilité professionnelle importante du fait de la faible qualification du personnel. Les méthodes de gestion sont élémentaires et individuelles (famille confondue avec l'entreprise). La valeur sociologique de « liberté individuelle », par opposition à la prolétarianisation de ceux qui sont forcés de se « salarier » (cf. travailleurs indépendants et artisans), y est très développée (à ne pas confondre avec la notion de « liberté d'entreprise », d'ordre économique, avancée par les patrons des moyennes entreprises contre l'intervention, jugée trop autoritaire, des pouvoirs publics).

Quelque soit son utilité et sa réussite locale, cette P.E. ne pourra survivre plus d'une ou deux générations sans se transformer radicalement, suivant des tendances que nous indiquerons plus loin.

LES SOUS-TRAITANTS

La sous-traitance est une position dans le processus de production, qui peut être assumée aussi bien par une grande entreprise que par une P.M.E., mais qui n'est l'activité principale que de certaines de celles-ci.

L'expansion des grandes entreprises qui visent à des tailles internationales, s'accompagne nécessairement d'un progrès des techniques pour de nouveaux marchés, qui vise à lui assurer une meilleure rentabilité. Dans la mesure où la lourdeur des investissements et la croissance du capital fixe tendent à limiter le taux de profit, il devient utile aux grandes entreprises, et parfois aux moyennes, de s'entendre avec des sous-traitants spécialisés : ceux-ci prennent en charge les fabrications ne pouvant s'intégrer sans un grand coût dans les activités de l'entreprise (séries trop petites, pièces spécialisées...), c'est-à-dire non rentables pour elle. L'entreprise motrice se consacre à l'étude des techniques de pointe, à la conception des produits et à leur commercialisation ; le sous-traitant prend en charge le « traitement spécialisé ».

L'ensemble des sous-traitants constitue donc une base structurelle irremplaçable de la croissance des entreprises industrielles.

Nous ne reviendrons pas sur l'aspect économique global de la sous-traitance, ce qui nous occupe étant le mécanisme qui les lie, en temps que P.M.E. à la grande entreprise. Rappelons seulement qu'on ne fait appel à la sous-traitance que dans des activités de manutention, matériel d'équipement (agricole, industriel, de bureau et de travaux publics), matériel de contrôle et de régulation automatique, optique et instruments de précision, dont elle représente 20 % de l'ensemble. Elle est surtout localisée dans les départements du Nord, du Rhône, de l'ancienne Seine-et-Oise dont elle occupe jusqu'à 70 % des effectifs industriels. Une entreprise de sous-traitance est, dans la quasi-totalité des cas, une P.E. animée par un seul homme : 95 % d'entre elles ont moins de 50 travailleurs, et 83 % moins de 10.

D'une façon générale, il faut distinguer les P.E. assurant des travaux locaux ou à façon avec un minimum d'outillage et de frais généraux, des entreprises plus grosses ayant les services nécessaires pour assurer une étude d'outillage et de gammes de fabrication, un matériel de qualité, les moyens de contrôle, une organisation administrative et commerciale.

La sous-traitance peut recouvrir deux formes d'activités de la P.M.E. :

a) La sous-traitance de capacité, qui consiste à écrêter la production du donneur d'ordre. Elle implique pour la P.M.E. un marché ouvert sur plusieurs donneurs d'ordre pour ne pas être emportée par les variations conjoncturelles de charges de l'un d'eux. Pour la même raison, le donneur d'ordres doit avoir plusieurs sous-traitants à sa disposition, ce qui donne un marché fortement concurrentiel pour ce type de sous-traitance. Celle-ci implique en général une entreprise industrialisée disposant d'une certaine capacité mais de technicité moyenne. Son personnel, qui peut être soumis à des compressions conjoncturelles, n'est pas exceptionnellement qualifié, et la main-d'œuvre d'encadrement est plus ou moins limitée en fonction du degré d'automatisation des équipements de l'entreprise.

Sur le plan financier, gestion et technologie, elle a un niveau de développement lié à celui des donneurs d'ordres, auxquels elle doit s'adapter en conséquence. De nombreuses P.M.E. qui ne sont pas concurrentielles sur le marché d'un produit donné, peuvent se spécialiser dans ce type de sous-traitance, si elles ne sont pas absorbées par une grande entreprise.

b) La sous-traitance de spécialité, qui consiste à réaliser pour le compte du donneur d'ordre, un produit ou un traitement qu'il n'est pas outillé pour réaliser lui-même (équipement trop cher, par exemple). Elle est ici permanente, structurelle, reposant sur la qualification de celui qui en a la charge. Elle implique des techniques de fabrication élaborées, donc des investissements souvent lourds qui sont indispensables à la réalisation du produit, même s'ils interviennent de façon mineure dans la valeur ajoutée (exemple : fonderie dans l'industrie mécanique et des biens d'équipement et notamment fonderie sur modèle). Le sous-traitant s'il ne veut pas disparaître, est ici contraint de maintenir son personnel et son équipement à la pointe du progrès technique, qu'il réalise un produit complet ou seulement un traitement de surface ; ceci l'oblige à tisser des liens continus avec sa clientèle qu'il doit élargir pour s'assurer un débouché régulier (volume d'activité d'un client : au plus 20 % du total) ; donneurs d'ordres et sous-traitants principaux peuvent avoir ainsi des accords réciproques d'aide au développement ou d'assistance. Le marché du sous-traitant, quant à lui, peut être géographiquement localisé ou non, suivant la taille de l'entreprise et sa technicité. Ce marché (des donneurs d'ordres) est, là aussi, très concurrentiel, en mettant en présence plusieurs donneurs d'ordre et sous-traitants de façon à ne faire dépendre aucun d'eux trop exclusivement d'un autre. L'action des sous-traitants sur ce marché est assez forte.

Le sous-traitant est en général une P.M.E., bien que certaines grandes entreprises se livrent à cette activité. Il est nécessaire à la vie de la grande entreprise dans la mesure où il lui permet d'équilibrer son plan de charge (niveau d'emploi) et de se décharger des opérations industrielles trop coûteuses mais indispensables (rentabilité de la production). Ce type d'activité devrait s'étendre dans l'avenir d'autant plus facilement que seront généralisés de « bourses de sous-traitance », et que seront organisées les « foires de sous-traitance » en réponse au besoin des industriels. Les P.M.E. devraient connaître une extension dans le voisinage des grandes industries, et notamment dans les bourgades satellites des grandes villes.

Notons, enfin, que si l'activité de sous-traitance est, sous forme de P.E., une possibilité offerte à l'artisan de s'installer dans une spécialité valable (encouragement à l'esprit d'entreprise), elle est aussi parfois, pour la M.E., un frein à l'extension dans la mesure où elle la lie au donneur d'ordre.

Ainsi, on constate l'existence d'une tendance (promotion) du gros sous-traitant à devenir fournisseur dès que sa production le lui permettrait. Des recherches spéciales réalisées pour le compte d'un donneur d'ordre peuvent lui en donner parfois l'occasion. Il doit alors créer en son sein les activités nécessaires à la commercialisation de son propre produit.

deviennent conseil de gestion, et prennent une place croissante dans la vie des entreprises. Celles-ci peuvent avoir intérêt à se « regrouper » autour d'un « crédit mutuel P.M.E. ».

2) Tendance au regroupement

Cette tendance peut prendre plusieurs formes suivant le problème à résoudre :

- Association autour d'un service commun (usage de l'ordinateur, d'un service bancaire, d'un service achat...),
- Regroupement économique avec, à la limite, intégration (sociétés conventionnées, groupement d'intérêt),
- Rassemblement syndical (force de contestation et de défense des intérêts professionnels et artisanaux) ou politique (groupe de pression directe).

Toutes ces formes de regroupement existent déjà. Elles sont dues, pour la plupart, à la défense des intérêts des P.M.E., menacées par la mutation économique. Mais, tout en n'évitant pas le problème de cette mutation, nécessaire pour beaucoup de P.M.E., elles pourraient survivre et devenir des formes institutionnelles de liaisons entre P.M.E.

3) D'une façon générale, les P.M.E. posent, sur le plan global de l'économie, un problème de « structures économiques » qui ne se ramène pas à un simple pourcentage d'activité (C.A.) par secteurs. L'importance du rôle des pouvoirs publics est à rappeler ici, car elle ne diminuera pas dans un proche avenir. Elle tient en effet non seulement au rôle que doivent tenir les P.M.E. dans le processus d'industrialisation du pays, mais encore au rôle qu'elles peuvent jouer, comme facteur de régionalisation, par l'intermédiaire d'industries exerçant un effet de revitalisation locale ou même de polarisation économique régionale.

4) Nous avons vu qu'une analyse dynamique de la place des P.M.E. au sein du système productif devait distinguer les moyennes entreprises disposant et d'un vaste marché spécifique et d'une compétence technique particulière, les P.M.E. de type sous-traitance, et l'ensemble des P.M.E. traditionnelles, que rien n'assure d'un développement correct, si ce n'est de grandes transformations internes. Il est difficile de définir ce que doivent être ces transformations qui dépendront des secteurs d'activités et de tout un ensemble de facteurs propres à l'entreprise. Mais il est possible de définir assez grossièrement, suivant les critères utilisés pour caractériser les trois niveaux de développement capitaliste de l'entreprise, les conditions que devrait remplir la P.M.E. à l'avenir pour ne pas être dépassée :

- satisfaire 50 % du marché (quel que soit le C.A.) dans une zone choisie,
- avoir un produit fini permettant une action auprès du consommateur, avoir donc une image de marque ;
- avoir une technique élaborée dans sa spécialité, pour ne pas être à la merci d'un concurrent simplement plus fort financièrement ou commercialement ;
- avoir un « environnement » financier.

D. Mutations actuelles des P.M.E. Tendances d'évolution

Des remarques qui précèdent, nous pouvons tirer plusieurs tendances d'évolution générale.

1) Nature de la mutation

Elle devrait prendre plusieurs aspects :

- Evolution progressive des P.M.E. vers une « société de service » : il s'agira essentiellement du domaine de la distribution, de la commercialisation et du bureau d'études (secteur tertiaire) pour l'entreprise non industrielle, de l'activité de dépannage pour les artisans, de la spécialité de sous-traitance pour l'entreprise industrielle.
- Dans l'ensemble, tassement de la taille moyenne des entreprises vers des valeurs plus élevées, pour les grosses entreprises comme pour les P.M.E. ; extension possible des moyennes entreprises sous-traitantes, et parallèlement, diminution des travailleurs indépendants, ceci dans tous les domaines.

Ainsi, par exemple, dans le domaine commercial, on a déjà enregistré une tendance marquée de la population active à devenir salariée, comme le montrent les chiffres INSEE suivants, valables entre 1962 et 1968 :

- régression du nombre des non-salariés (patrons et aides familiaux) surtout chez les grossistes,
- forte progression du nombre des salariés, corrélative du nombre de commerces (+ 3,1 % chez les grossistes, + 3,4 % chez les détaillants, + 4,1 % dans les services à caractère commercial).
- Transformation des structures de direction et de gestion avec élévation du potentiel technologique (l'innovation nécessaire au développement), amélioration radicale des méthodes de gestion (définition d'objectifs, développement des outils comptables, usage « en coopération » de l'ordinateur...) et de travail (participation des salariés...). Dans le même ordre d'idées, il faut envisager la transformation du mode de financement de leurs activités par les banques, ainsi que du rôle général de ces dernières : de source de financement simple, elles

EVOLUTION DU NIVEAU GENERAL DE LA QUALIFICATION FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES

A. Evolution en France du niveau général de qualification

Le pourcentage des ouvriers et employés (secondaire et tertiaire) par rapport au total des salariés a tendance depuis 1954 à décroître (salariés agricoles exclus) régulièrement (de 76,4 à 74,3). Cette décroissance qui n'est pas extrêmement forte se manifeste différemment suivant les régions. Les deux régions où elle est la plus forte sont le Nord et la Lorraine. En effet entre 1954 et 1968 la part des ouvriers et

employés a baissé de 4,7 % pour la première et 4 % pour la seconde. Dans d'autres régions, on a aussi enregistré une baisse variant de 1 à 3 % :

Région parisien. — 2,9 %	Alsace — 2,4 %
Picardie — 2,6 %	Champagne — 2,1 %
Haute-Normandie — 2,6 %	Limousin — 2 %
Rhône-Alpes — 2,6 %	Midi-Pyrénées — 1,6 %

Dans les autres régions, on observe une relative stabilité.

Part des employés et ouvriers du secondaire et tertiaire dans la totalité des salariés (salariés agricoles exclus)

Régions	1954 %	1968 %
Région parisienne	72,4	69,5
Champagne	80,3	78,2
Picardie	80,4	77,8
Haute-Normandie	80,5	77,9
Centre	75,3	75,7
Nord	85,1	80,4
Lorraine	83,2	79,2
Alsace	80,6	78,2
Franche-Comté	79,1	79,1
Basse-Normandie	74	73,5
Pays de la Loire	74,5	74,4
Bretagne	71,4	71,5
Limousin	77,6	75,6
Auvergne	76,1	75,7
Poitou-Charente	72,6	73,3
Aquitaine	72,6	72,5
Midi-Pyrénées	73,5	71,9
Bourgogne	75,9	76,5
Rhône-Alpes	80,1	77,5
Languedoc	73,7	72,9
Provence-Côte d'Azur	71,7	71,4
Ensemble	76,4	74,3

Source : I.N.S.E.E.

B. La formation professionnelle des adultes

Depuis plus de vingt années, les Centres de Formation Professionnelle pour Adultes, placés sous la tutelle du

Ministère des Affaires Sociales, gérés ou contrôlés par l'Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes ont déjà formé plus d'un demi-million de travailleurs et leur potentiel de formation s'accroît chaque année, en moyenne, selon une progression de l'ordre de 10 %.

L'A.F.P.A. a pour but :

- de donner aux demandeurs d'emploi, chômeurs ou non, la possibilité d'apprendre un métier,
- de permettre aux ouvriers frappés par les changements économiques ou technologiques entraînant la reconversion ou la concentration d'entreprises d'apprendre un nouveau métier,
- de favoriser la reconversion des agriculteurs qui quittent la terre,
- d'être un moyen de promotion.

a) En 1968, 112 centres sont gérés directement par l'Association en 212 lieux géographiques distincts, ayant un effectif total de 45.000 stagiaires.

Il existe un très grand nombre de sections dont la plus importante par ses effectifs est la section Bâtiment. Elle représentait en effet, en 1968, 55 % des effectifs formés.

Viennent ensuite les sections Métaux, Electronique, Electricité, Mécanique de Précision avec 35 % des effectifs, les 10 % restant étant répartis entre diverses autres sections (essentiellement employés de bureau et de commerce).

Ce déséquilibre est encore plus sensible au niveau de certaines régions, Midi-Pyrénées, Languedoc, Bretagne pour lesquelles plus de 70 % des effectifs sont formés dans la section Bâtiment.

b) Il existe d'autre part depuis 1968 des centres conventionnés dans des entreprises importantes ou dans des associations regroupant plusieurs entreprises subventionnées directement par différents Ministères, et indépendamment financièrement de l'A.F.P.A. Cette procédure a le mérite d'être plus souple et de répondre directement aux besoins des entreprises.

C'est ainsi qu'en 1969, 455 conventions, intéressant environ 170.000 stagiaires, ont été passées par les Administrations Centrales et financées sur les Crédits du Fond de la Formation Professionnelle et de la Promotion Sociale

Conventions en vigueur au 20 novembre 1969

Ministère de Tutelle	Nombre de conventions	Nombre de stagiaires
Agriculture	169	20 731
Education nationale	{ Pédagogie	36 250
	{ Supérieur	72 939
Développement industriel	24	1 545
Santé publique	6	332
Travail	90	34 510
Tutelles multiples	3	4 607
Total	455	170 914

Il est intéressant d'examiner dans quelle mesure l'enseignement des centres A.F.P.A. est adapté aux besoins en matière d'emploi des régions dans lesquelles il est dispensé.

Pour ce faire, nous avons recensé le nombre d'emplois par branche d'activité, qui seront créés annuellement d'ici 1975 (d'après le modèle Prévisions régionalisées d'emploi 1975).

Ces branches d'activités ont été regroupées suivant les trois grands secteurs de l'A.F.P.A. Ce classement montre clairement le manque de corrélation évident entre les besoins de chaque région par secteur et la formation donnée en centre F.P.A., alors que les centres conventionnés semblent plus adaptés aux besoins.

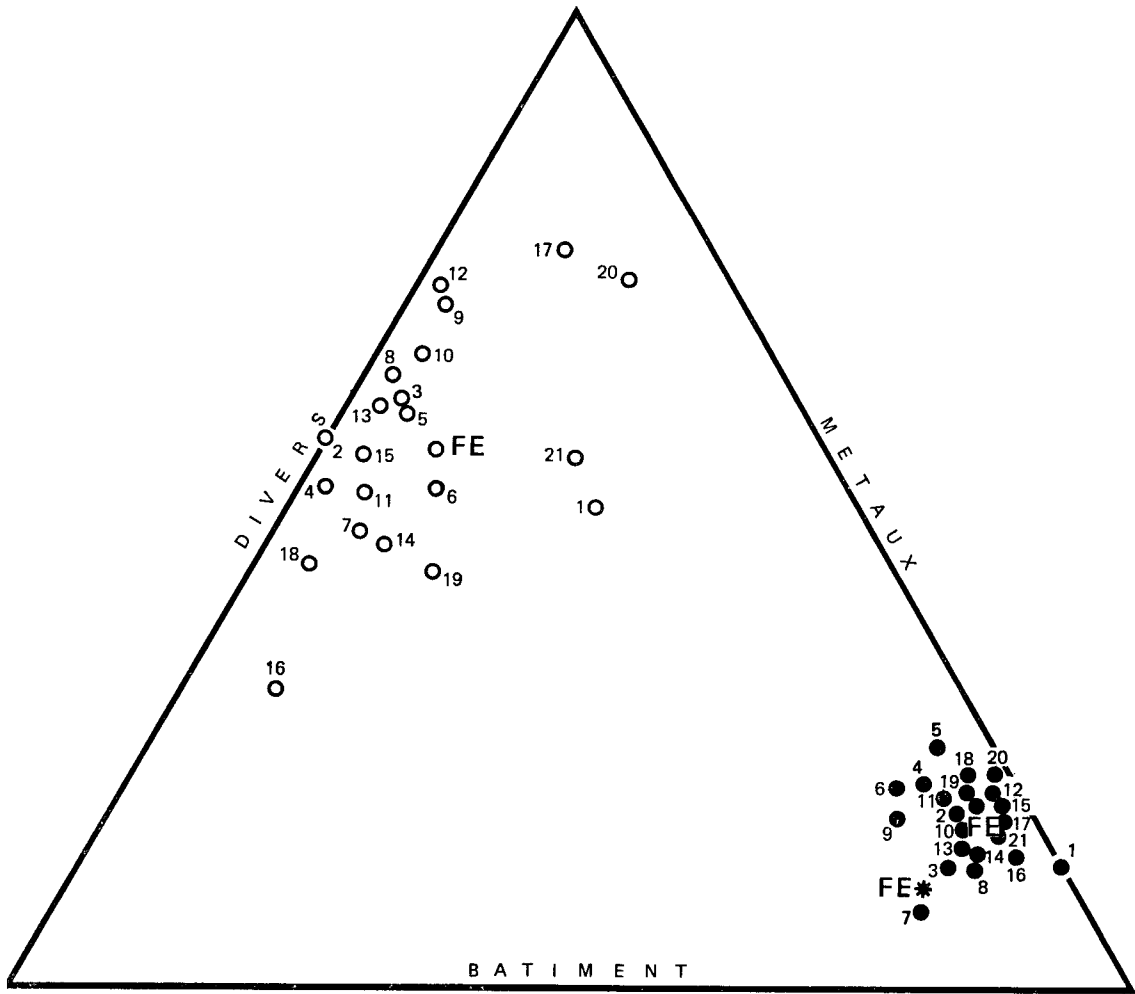
- L'augmentation du nombre des centres conventionnés peut alors apparaître comme le moyen efficace de pallier rapidement l'inadaptation à la situation économique des

structures de l'A.F.P.A. Mais ce système ne permettrait de répondre qu'aux seuls besoins des entreprises existantes suffisamment importantes pour disposer d'un centre ou bien suffisamment nombreuses dans la même branche ou bien encore ayant les mêmes besoins pour créer un centre de formation commun.

Ce système peut conduire aussi à renforcer la polarisation sectorielle dans la mesure où la main-d'œuvre formée sur place serait insuffisamment diversifiée. Il y a également des risques de négliger la promotion de l'individu au profit de la promotion de l'établissement, bien que l'un des buts du contrôle technique actuellement assuré pour ces centres par l'A.F.P.A. soit de l'éviter

- Il faudrait d'autre part que, malgré la création des centres conventionnés, les centres A.F.P.A., orientés à l'origine vers les mêmes branches d'activité, évoluent de manière à être plus adaptés aux mutations industrielles et commerciales.

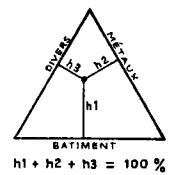
**COMPARAISONS DES CAPACITES DE FORMATION
PROFESSIONNELLE ET DES NOUVEAUX EMPLOIS
CREES D'ICI A 1975 PAR REGION ET SELON
TROIS GRANDES ACTIVITES :
Batiment - Travail des métaux - Autres métiers**



- | | |
|--------------------------|---------------------------|
| 1 - Région Parisienne | 12 - Bretagne |
| 2 - Champagne - Ardennes | 13 - Limousin |
| 3 - Picardie | 14 - Auvergne |
| 4 - Haute-Normandie | 15 - Poitou-Charentes |
| 5 - Centre | 16 - Aquitaine |
| 6 - Nord | 17 - Midi-Pyrénées |
| 7 - Lorraine | 18 - Bourgogne |
| 8 - Alsace | 19 - Rhône-Alpes |
| 9 - Franche-Comté | 20 - Languedoc |
| 0 - Basse-Normandie | 21 - Provence-Côte d'Azur |
| 1 - Pays de la Loire | FE - France entière |

- centres APFA
- * centres conventionnés
- créations d'emplois 1975

exemple de lecture:



(schéma effectué d'après les résultats de 1968)

TENDANCES D'EVOLUTION DU ROLE ASSIGNE AUX INFRASTRUCTURES DANS LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE

Les infrastructures de communications jouent un rôle important dans l'aménagement du territoire. Une tendance très lourde de leur évolution actuelle est que les infrastructures ne précèdent que très rarement le développement spatial, mais qu'elles l'**accompagnent**.

Nous précisons ce terme en rappelant les traits futurs de l'évolution des infrastructures de communications suivantes : télécommunications routes - voies navigables - infrastructures aériennes et maritimes.

En ce qui concerne **les télécommunications**, il est trop clair sur ce point que ce domaine a considérablement freiné une répartition plus harmonieuse des activités sur le territoire. Rappelons que la qualité des liaisons téléphoniques est toujours un des premiers facteurs annoncés par un industriel en recherche d'une localisation nouvelle (et ceci, pas seulement de la part des industriels français, très sensibilisés à cette faiblesse nationale). Des efforts substantiels sont engagés à partir du schéma de télécommunications pour combler des retards trop forts, dans certains cas pour accompagner des programmes spécifiques d'aménagement du territoire (industrialisation du S.E., conversion des bassins miniers, promotion des métropoles d'équilibres, grands aménagements touristiques).

Dans les prochaines années, va se développer d'autre part la télé-informatique. On peut penser que ce sera une nécessité d'ici 1985 pour toute firme adaptée et avancée, d'utiliser couramment ces techniques. L'effort mis sur le téléphone risque de freiner ce développement encore quelques années.

Le schéma directeur du **réseau routier** a retenu, en plus des prévisions d'évolution du trafic routier, les critères fonctionnels suivants :

- assurer les liaisons avec Paris, les métropoles d'équilibre et les grands axes de circulation internationaux.
- assurer aux villes de plus de 50.000 habitants des liaisons commodes et rapides avec les métropoles les plus proches.

Ce schéma est-il tendanciel ? En fait, les efforts en matière routière vont se situer à deux niveaux :

- un effort national pour les liaisons (autoroutières et routières rapides) entre les zones très développées 1985 puis 2000, et entre certaines de ces zones et le reste de l'Europe (Europe du Nord-Ouest et Italie),
- un effort régional, dans les zones où sera mis en œuvre un réseau qui pourra être plus un réseau générateur de développement dans des zones capables de se définir des objectifs à long terme. Dans la plupart de celles-ci cependant, les impératifs de rentabilité à terme assez proche (surtout si la tendance à la cons-

truction d'ouvrages routiers par des investisseurs privés se poursuit) entraînent un développement du réseau routier sur les axes où les trafics sont déjà importants

Il n'a pas été dégagé de ligne directrice pour l'évolution des **canaux**. Nous pensons seulement que deux liaisons à grand gabarit existeront tendanciellement d'ici 2000

Les infrastructures **aériennes** se transformeront pour suivre les trafics potentiels (voyageurs et marchandises). Chaque région très développée aura un aéroport international et quelques aéroports de desserte européenne. Il n'est pas plus tendanciel que l'aéroport soit utilisé dans quinze ans pour engager un processus de développement spatial que ça ne l'a été dernièrement pour les ouvrages routiers. Cependant les effets d'accompagnement du développement créés par un aéroport seront sans doute plus sensibles et rapides que les effets d'une autoroute (effet de pôle de l'aéroport d'une part, accès possible à un grand nombre de points ; pour la route, effet de développement linéaire et accès aux points intermédiaires seulement).

La baisse très importante du coût du transport maritime au cours des années récentes a entraîné le développement d'installations industrielles dans les ports et, sur ce point, la réalisation d'infrastructures a tenté d'amorcer un mouvement de développement (Dunkerque—Fos—Le-Havre). Cependant l'essentiel des nouvelles installations de ce type se font dans la sidérurgie-métallurgie, le raffinage et la pétro-chimie. Il est possible que cette poussée industrielle portuaire corresponde à une phase de « croisement » : les usines sidérurgiques, anciennement situées sur les lieux d'extraction européens. Le transfert de ces unités sur les lieux d'extraction du Tiers-Monde est possible (coût de la main-d'œuvre moins élevé, nécessité pour les pays hautement industrialisés de « concéder » des installations spectaculaires aux pays en voie de développement, importance idéologique de l'industrie lourde dans le développement). Par contre, la très grande diversification des produits de raffinage et de la pétro-chimie entraîne une tendance à la localisation des unités de raffinage et des steam-cracking au centre de zones de haute densité. Si, à cet effet de croisement, on ajoute le fait qu'une zone industrielle lourde dans un port n'a que peu d'effets sur le développement du trafic de marchandises générales du port, et peu d'effets d'entraînement sur d'autres activités industrielles, on voit que l'infrastructure maritime française risque d'avoir, dans les prochaines années, une influence restreinte sur le développement économique, et industriel en particulier, de notre pays.

Ainsi l'histoire moderne de notre économie montre que les infrastructures ont été utilisées tout-à-fait exceptionnellement pour précéder un développement spatial, mais le plus souvent pour renforcer une orientation du développement déjà bien apparente. Cette tendance est trop nette ; en « tendanciel », nous pensons qu'elle se poursuit très durablement.

LOCALISATION DES ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS

A. Rappel des résultats essentiels

La détermination des lois régissant la localisation des établissements industriels est difficile.

Les approches de ces lois ont été conduites à partir d'entretiens auprès des industriels et par une analyse des facteurs de localisation par branche.

Les facteurs d'implantation ont pu être classés en facteurs permissifs, techniques ayant une incidence directe sur les coûts de production ou de distribution, et d'environnement.

1) FACTEURS PERMISSIFS

Il s'agit de facteurs dont l'existence en un lieu constitue un préalable indispensable au projet d'implantation envisagé (le plus souvent technique : proximité de productions agricoles pour certaines industries de conserve).

2) FACTEURS TECHNIQUES AYANT UNE INCIDENCE DIRECTE SUR LES COÛTS DE PRODUCTION OU DE DISTRIBUTION

- existence et coût du terrain,
- existence de bâtiments disponibles,
- état des liaisons et communications.
 - avec Paris pour les personnes (route, rail, avion),
 - avec les autres centres de provinces pour les marchandises (route, rail, avion, transports fluviaux et maritimes),
 - avec l'étranger pour les informations (téléphone, télex, télé informatique).
- aspects qualitatifs de la main-d'œuvre,
- aides financières et fiscales de l'Etat.

3) FACTEURS D'ENVIRONNEMENT

● Facteurs liés à l'environnement des établissements

- présence d'établissements de la même branche et de branches connexes (sous-traitance),
- présence d'organismes tels que administrations, universités, banques, bureaux d'études et de services, centre de calcul, centre de recherche,
- facteurs d'ambiance : image de la région, ambiance syndicale, dynamisme et coopération des autorités régionales et locales, dynamisme des entreprises déjà implantées.

● Facteurs liés à l'environnement des particuliers

- disponibilité des logements,
- équipements collectifs publics ou privés : enseignement, équipement hospitalier, commerces, équipements sportifs, de spectacles et de loisirs,
- agrément de la région : image générale ; tourisme, proximité de la mer ou de la montagne ; climat,
- facteurs personnels des décideurs.

B. La pondération des différents facteurs

La procédure d'entretien auprès des industriels est sujette à des critiques de fond.

En effet, le choix entre zones géographiques effectué par les décideurs découle :

- de la prise de conscience plus ou moins nette des critères à appliquer,
- de la traduction de ces critères en facteurs plus ou moins mesurables,
- de la caractérisation des zones géographiques vis-à-vis de facteurs entrant en ligne de compte.

En fait, il est assez clair que, dans un tel choix où les facteurs sont si nombreux, le subjectivisme l'emporte largement sur la rationalité, ce qui fait douter de la valeur des entretiens directs auprès des industriels qui, par définition, essaient de rationaliser un certain processus, non rationnel.

L'influence réelle des facteurs peut être estimée de la manière suivante : s'il est indéniable que les facteurs permissifs ont une influence décisive par définition, et si leur analyse par branche est valable, on peut penser qu'il est difficile d'évaluer une pondération représentative de la réalité des autres facteurs.

On sait actuellement que (mises à part certaines activités précises et en nombre limité) l'influence pure de la localisation sur les structures de coût et sur les coûts globaux est généralement faible.

On peut donc dire que les facteurs d'environnement jouent de manière essentielle dans le choix d'une localisation. Comment s'effectue la pondération entre eux ?

Il faut distinguer ici entre la localisation d'établissements dépendant de très grandes entreprises, financières et étrangères, où une étude rationnelle préside en général la décision finale, et les autres établissements (les plus nombreux) où, à notre avis, l'examen a posteriori des transformations et modifications du tissu industriel est seule source d'enseignements sur les localisations effectives.

Pour les grandes entreprises et leurs établissements importants, on dispose de deux enquêtes, l'une effectuée pour le

compte de la fondation Olivetti (154 réponses à un questionnaire), l'autre pour l'OREAM-Nord (40 entretiens). Ces deux enquêtes datent de 1969 et montrent que :

- le choix du pays d'implantation se fait selon le système de taxation, les facilités de crédit et, à un deuxième niveau d'importance, selon les aides publiques et la rapidité administrative ;
- pour un pays donné, ce choix se fait selon la qualité et la souplesse des transports de produits, de personnes et d'informations et selon la disponibilité d'une

main-d'œuvre suffisamment qualifiée, et à un deuxième niveau, selon la disponibilité en terrains.

Les deux facteurs les plus importants rappelés ci-dessus se trouvent rassemblés dans les zones où le réseau et le tissu urbain sont denses. Les densités élevées semblent faciliter les effets d'entraînement dans des systèmes fortement industrialisés à rendement croissant.

Les branches où les facteurs techniques ont une influence majeure sur la localisation sont peu nombreuses, les autres suivant assez librement les deux lois générales ci-dessus. Il s'agit de :

	Part dans l'emploi 1966	Part de la P.I.B. 1966
La production de métaux non ferreux Fort besoin d'électricité Actuellement les meilleurs prix sont hors d'Europe, en Afrique, au N.-O. des U.S., au Canada, en Norvège Si la baisse du coût de l'énergie se poursuit, l'avantage peut revenir à l'Europe. La France reste pour longtemps en difficulté.	0,25 %	0,6 %
Métallurgie-sidérurgie	1,2 %	2 %
Matériaux de construction Verre, produits céramiques, ciment	1,2 %	1,5 %
Industries chimiques Approvisionnement (ex. engrais) Coût du transport Besoins en eaux Nuisances et déchets	2,3 %	3 %
Energie nucléaire et thermique Besoins en eaux	0,25 %	≈ 0,7 %

Les branches où les facteurs techniques interviennent dans la localisation représentent environ 5 % de l'emploi et 7 % du P.N.B.

LA RECHERCHE DE L'INFLUENCE TENDANCIELLE DES INVESTISSEMENTS ETRANGERS SUR LE SYSTEME SOCIO-ECONOMIQUE FRANÇAIS

Cette recherche s'ordonne autour des dix points suivants :

- 1) La pénétration étrangère en Europe et en France est une conséquence du développement du système capitaliste. Toute exploration à long terme du volume des investissements étrangers et de leurs effets, ne peut s'étudier qu'à la lumière des mécanismes économiques de ce développement : les phénomènes de récession ou d'expansion par région du monde, les « divagations » du système monétaire international, les évolutions et changements socio-politiques, etc. seront déterminants dans les décisions d'investissements tendant à accroître le taux de profit.

A court terme (cinq ou dix ans), les investissements étrangers sont autant l'indice d'une évolution économique que son moteur (du point de vue « mécanisme économique théorique », on sait qu'il existe un niveau d'investissement souhaitable qui permet de réaliser un développement « harmonieux » du pays : le taux de croissance désiré de Harrod-Domar est égal au taux de croissance « naturel » ; mais la croissance ainsi définie est instable, et débouche sur des « crises »). Une étude du mécanisme microéconomique des investissements U.S. dans le monde a, par exemple, pu être menée en comparant sur quinze ans les niveaux de ventes, d'investissements, les taux de profits et les prix à l'intérieur des U.S.A. et au dehors. Elle a permis de montrer qu'en faisant des suppositions « normales » sur l'évolution des paramètres extérieurs (facilité de crédit, extension des marchés, redressement de la balance nationale, etc.), les investissements U.S. en France doubleraient de 1966 à 1975. Or, faute d'analyses économiques de ce type pour d'autres pays, on ne peut faire de prévisions tendancielle globales sérieuses ; comme les investissements étrangers en France dépendent tout autant de la politique économique des Pouvoirs publics que celle-ci dépend d'eux, les résultats statistiques de cette note ne seront donc que des indications, et non des supports pour une réelle extrapolation. On peut néanmoins en tirer quelques conclusions.

- 2) Le développement du système capitaliste mondial tend à une « libéralisation » des échanges entre pays et continents. L'apparition et le rôle croissant de la firme multinationale sont là pour l'illustrer. Cette libéralisation croissante des capitaux, en particulier, par une internationalisation croissante des capitaux en placements ou en investissements directs, n'est pas indépendante du processus de concentration industriel qu'on observe partout. Le « dirigisme des autorités » ne semble pas, du reste, être contradictoire avec cette tendance à la « libéralisation » (cf. C.E.E.) dans la mesure où il la prépare dans les conditions particulières de chaque pays (régulation du développement économique). Or, pour un pays industrialisé dont l'industrie nationale n'est pas compétitive (défaut de productivité) pour s'imposer sur un marché, l'ouverture de l'échange avec l'extérieur se ramène à un dilemme : « importer les produits étrangers », ou « permettre au producteur étranger de s'implanter chez soi pour les produire ».

La seconde solution étant positive pour la balance du pays concerné (à l'inverse de la première), c'est celle-ci qui a tendance à prévaloir. Sur une période de dix ans, ce dilemme semble tendre à se généraliser, dans la mesure où l'écart grandit entre des pays tels que les U.S.A. vis-à-vis de l'Europe, et l'Europe vis-à-vis du Tiers-Monde.

Evidemment cette analyse est globale, ce qui veut dire :

- que certains groupes localisés (tel Unilever en Hollande) peuvent devenir dominants vis-à-vis du marché U.S.,
- que certains pays peuvent échapper à la tendance (le cas du Japon est à voir de plus près).

Mais, malgré tout, la tendance des pays développés à réaliser des investissements productifs dans ceux qui le sont moins, peut être considérée comme dominante.

- 3) L'implantation des investissements étrangers est donc « hiérarchisée », par niveau de développement, suivant les pays, et cette tendance semble devoir se confirmer à l'avenir : cette hiérarchisation (ou dépendance) des capacités d'investissements des pays est illustrée par les faits suivants :

- Les U.S.A. investissent, surtout au Canada et en Europe, dans les secteurs industrialisés et stratégiques qui ont un rôle dynamique dans le développement économique du pays. En France, il s'agit des secteurs « énergie, métallurgie et mécanique, construction électrique et électronique, industrie chimique, industries alimentaires ». Par contre, la France investit aux U.S.A. en produits finis ou spécialisés, et surtout en portefeuilles (ce qui permet d'ailleurs aux U.S.A. de réinvestir à l'étranger l'épargne ainsi procurée).
- D'un autre côté, les capitaux français tendent à s'investir dans les pays du Tiers-Monde ou peu développés (Espagne, Afrique, Amérique Latine) dans l'énergie (pétrole), les matières premières et les industries de métaux (il n'y a pas de réelle industrie de masse).

Cette « hiérarchisation » a tendance à ne pas se résorber, et, en gros, elle entretient un recul progressif de la compétitivité comparée des systèmes productifs des divers pays classés dans l'ordre décroissant, U.S.A., Europe, pays sous-développés.

- 4) Le taux de possession étrangère en France n'indique pas réellement le degré de puissance des capitaux étrangers (on a pu dire : de « colonisation » de l'économie française). Il faut aussi considérer la position stratégique des entreprises et capitaux étrangers sur les marchés où ils n'ont pas de monopoles (% du C.A. global, capacité de réponse à une offensive d'un concurrent, assise financière, etc.). On a mis en évidence à cet égard,

- que l'implantation étrangère se localisait à plus de 75 % sur les secteurs industrialisés, donc stratégiques ;
- que le poids de cette implantation était beaucoup plus important que le laissait prévoir la part de possession dans ces secteurs (en moyenne, contrôle déjà de plus de 30 % des marchés totaux).

Si cette domination étrangère n'est pas aussi excessive qu'on a pu le dire, elle a néanmoins tendance à « ne pas diminuer », allant, suivant les cas, du monopole total (Carbon Black par exemple) à des pourcentages négligeables.

- 5) Quant aux effets sur l'économie du pays, remarquons que la part annuelle des capitaux étrangers nouveaux dans l'investissement productif français se monte, pour la période 1962-1968, à environ 4,5 % (elle varie entre

4 % et 5,3 %). Ce taux apparaît comme faible, mais il n'indique pas, en fait, le rôle réel des capitaux étrangers dans le financement de notre développement industriel ; pour chiffrer ce rôle, il faut comparer l'investissement étranger précédent (apport net de capitaux nouveaux) non plus au niveau global de l'investissement productif français, mais à son accroissement annuel réel. Entre 1960 et 1964, on trouve alors des taux de participation étrangère à l'accroissement d'investissement national de l'ordre de 40 % à 50 %. Pour le seul secteur privé, ce taux atteint les valeurs de 50 % à 80 %.

Ceci montre la place fondamentale et croissante des capitaux étrangers dans le développement des investissements productifs français.

6) Cette contribution, déjà forte en volume, peut avoir des effets secondaires importants. Citons seulement deux faits :

- les investissements étrangers apparaissent comme un facteur possible de régionalisation du potentiel industriel (décentralisation d'abord, et effet d'entraînement sur les économies locales ensuite) ; ce qui ne veut pas dire qu'ils sont toujours un facteur de développement harmonieux des régions, dans la mesure où les intérêts étrangers qu'ils servent ne coïncident parfois pas avec ceux de la région et de ses habitants ;
- les investissements étrangers s'accompagnent souvent d'un bouleversement des structures économiques : mentalité, méthode de gestion, taille des entreprises, etc.

Sur ce point, ils tendent, en général, à produire de gros groupes ou entreprises, tendance inhérente à la concentration capitaliste, et très sensible dans les secteurs où ils sont réalisés depuis longtemps (produits pétroliers métaux non ferreux, par exemple). Cependant la taille des entreprises n'est plus forcément un critère de puissance économique, ni de capacité de pénétration sur les marchés et dans les pays (exemple : industrie automobile en France). En effet, cela dépend beaucoup des structures économiques de ces pays (Europe \neq U.S.A.), et des problèmes spécifiques qu'ils posent.

Exemple :

- La concentration impérative dans l'industrie alimentaire et mécanique en France dépend de la mutation du monde rural.
- La création de firmes multinationales en Europe dépend beaucoup de la création d'une Europe politique, elle-même liée au problème de la réunification de l'Allemagne.
- Dix unités compétitives de production d'acier sont préférables, en Europe, à un bastion de la taille de l'U.S. Steel.

7) En général, il semble qu'on assiste moins à l'arrivée de nouveaux investisseurs qu'à un courant de placements correspondant à la consolidation des positions acquises ou à leur expansion. Il s'agit alors sans doute tout autant de s'assurer une position dominante dans les secteurs où on est déjà implanté que de rechercher le meilleur taux de profit dans des voies très nouvelles. Cette tendance devrait « normalement » se poursuivre

pendant toute la période de transformation de la société française en « société industrielle et de consommation de masse ».

8) De toute façon, que ce soit dans le cadre des implantations nouvelles ou dans celui de l'expansion des capitaux existants, les investissements étrangers en France s'appuient :

- soit sur des innovations ou spécialisations (exemple I.B.M., industrie alimentaire),
- soit sur le fait que leurs méthodes de fabrication et de gestion leur donnent une forte compétitivité (meilleure productivité).

A moyen terme, il est vraisemblable que cette tendance se poursuivra, dans la mesure où elle est liée à la structure économique du pays d'accueil, plus qu'à la conjoncture d'un moment.

9) Un certain nombre de facteurs divers poussent à penser que l'investissement étranger en France (important plus par ses effets que par sa masse) va s'accroître pour la décennie à venir ; citons, entre autres :

- le coup de fouet qui, sur cette période, sera donné à l'économie (surtout s'il y a non rapatriement des bénéfices). L'effet est inverse de celui d'un accroissement des importations de marchandises ; si le pays n'a pas les moyens internes, en particulier financiers, de renouveler son potentiel industriel et d'améliorer sa productivité, cette solution risque de conduire à une « colonisation » de l'économie, sans pour autant résoudre le problème de son développement propre ;
- le rôle que ces investissements peuvent jouer dans une amorce de politique de régionalisation en France ;
- la législation anti-trust aux U.S.A. ;
- les perspectives favorables, vues plus haut, qu'offre la réalisation du Marché commun aux capitaux étrangers pour s'implanter, tant du point de vue économique (marché) que juridique (réglementations).

A l'inverse, il faut tenir compte des raisons qui peuvent diminuer l'offre d'investissements par les pays exportateurs de capitaux, et en premier lieu, les U.S.A. Pour ce dernier pays, citons les réglementations récentes de 1968 sur les sorties de capitaux en vue d'équilibrer la balance des paiements américaine (cf. taxe d'égalisation des taux d'intérêts). A court terme, le résultat probable en sera une diminution des exportations de capitaux des petites entreprises U.S., et la nécessité pour les entreprises déjà implantées d'utiliser à fond, sur place, leurs propres ressources pour leur programme d'extension. Les réglementations U.S. sur le rapatriement des bénéfices risquent également d'influer.

A moyen terme et long terme, le problème est lié à celui de la balance des paiements américaine, donc à l'état du système monétaire international et plus généralement, à la cohérence du développement du système capitaliste industrialisé.

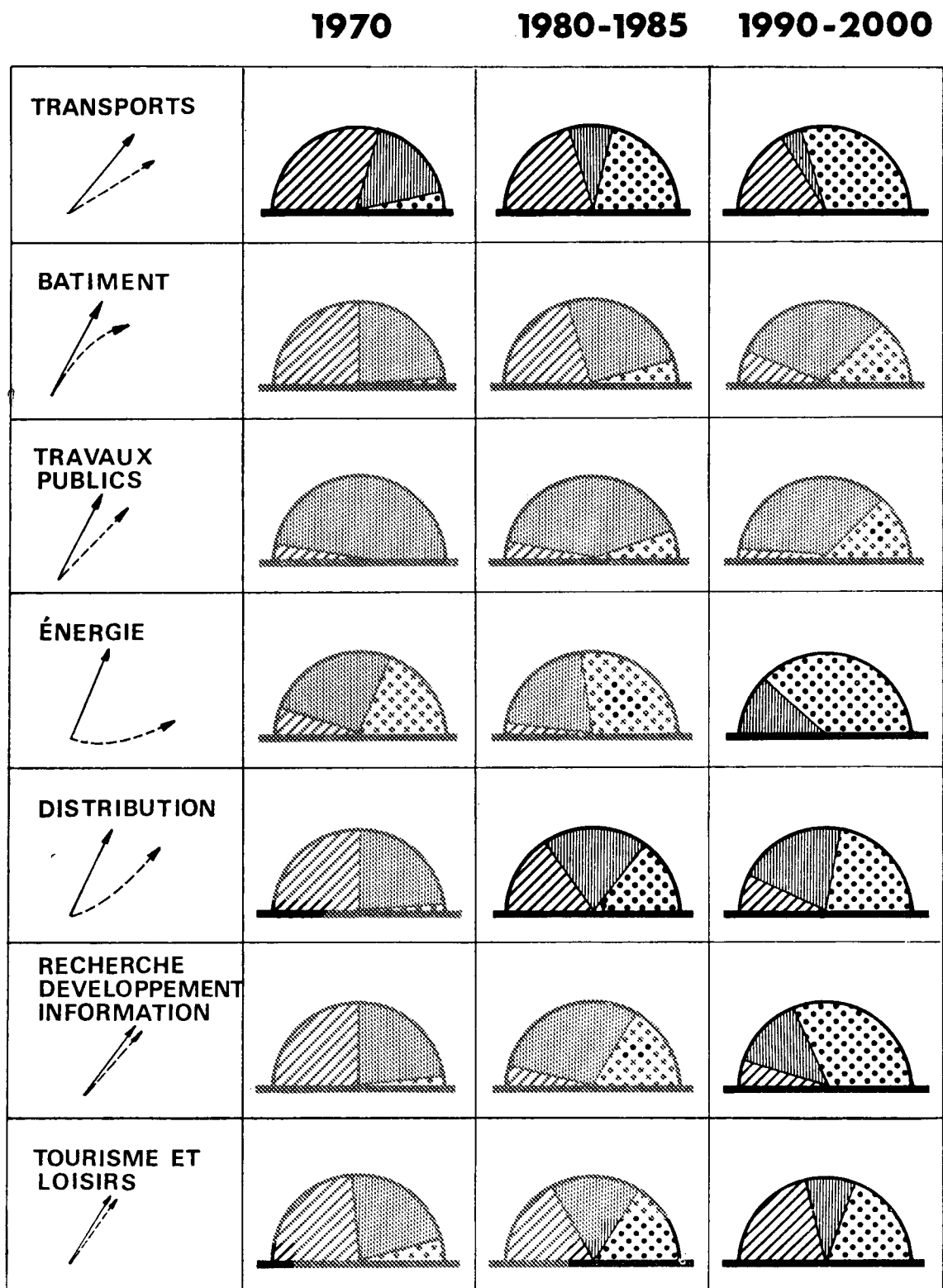
10) Il reste, comme on l'a dit aux paragraphes 1 et 2 ci-dessus, que la politique économique des Pouvoirs publics, qui tient compte d'intérêts beaucoup plus divers que les précédents, risque de contredire la tendance énoncée ici par des mesures prises en fonction d'autres problèmes.

PART DES TROIS ETATS DE CAPITALISME DANS LA VALEUR AJOUTEE «PAR BRANCHE»

valeur ajoutée et emplois

Allure générale de la variation en fonction du temps
dans les trentes prochaines années

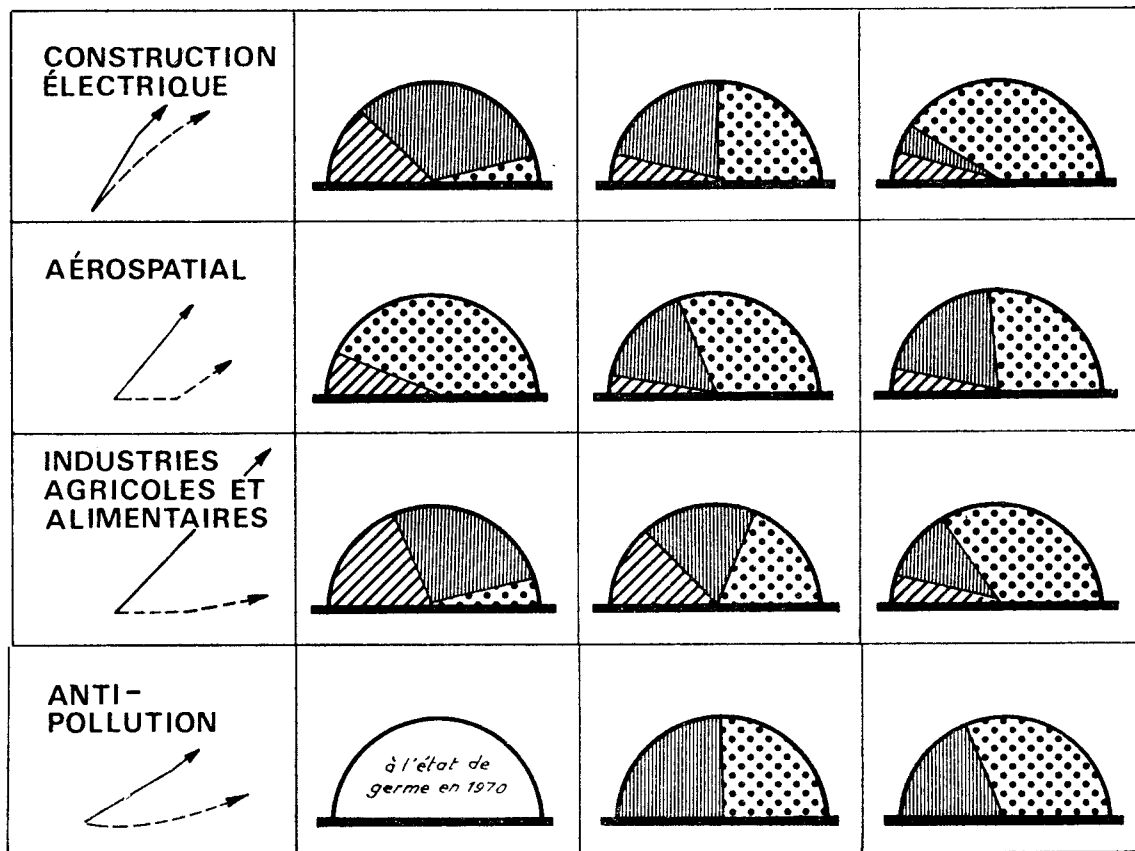
Branches dynamiques



1970

1980-1985

1990-2000



CAPITALISME ARCHAIÏQUE



CAPITALISME ADAPTÉ



CAPITALISME AVANCÉ

valeur ajoutée:



CROISSANCE FORTE



CROISSANCE MOYENNE



CROISSANCE FAIBLE

emploi:

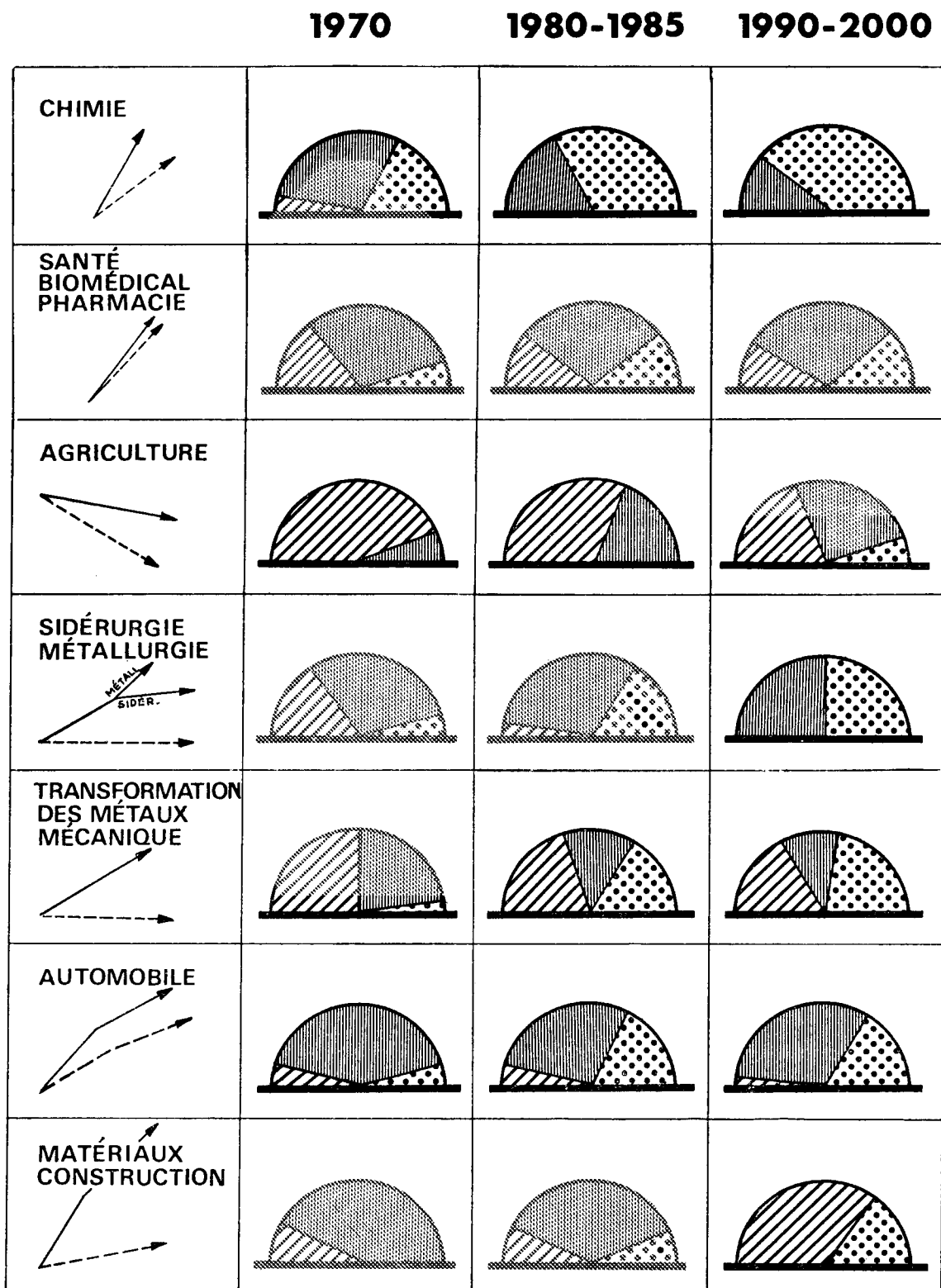


PART DES TROIS ETATS DE CAPITALISME DANS LA VALEUR AJOUTEE «PAR BRANCHE»

valeur ajoutée et emplois

Allure générale de la variation en fonction du temps,
dans les trentes prochaines années

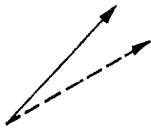
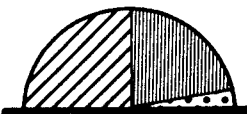
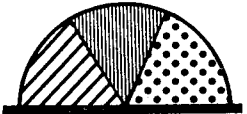
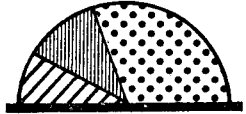
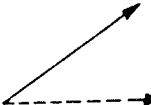
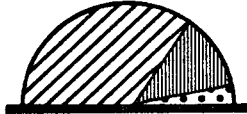
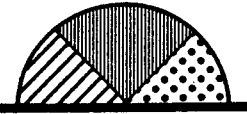
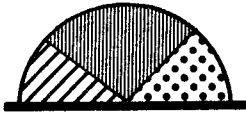

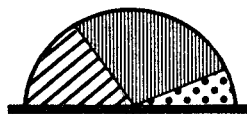
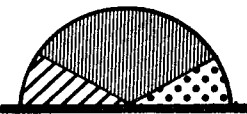
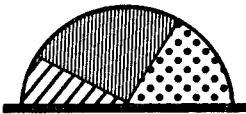
Branches moins dynamiques

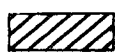


1970

1980-1985

1990-2000

<p>PAPIER CARTON</p> 			
<p>BOIS</p> 			
<p>TEXTILE HABILLEMENT CUIR</p> 			
<p>PRODUITS DES INDUSTRIES DIVERSES</p>	<p><i>La définition de la part des types de capitalisme est impossible à cause de la diversité des activités classées ici</i></p>		
<p>SERVICES</p>	<p><i>Les concepts de type de capitalisme n'ont pas de sens</i></p>		
<p>SERVICES DOMESTIQUES</p>			



CAPITALISME ARCHAÏQUE



CAPITALISME ADAPTÉ



CAPITALISME AVANCÉ



valeur ajoutée:

CROISSANCE FORTE

CROISSANCE MOYENNE

CROISSANCE FAIBLE

emploi:



MÉTHODE

DE TRAVAIL

INTRODUCTION

Exposer au lecteur la marche de notre travail n'est pas aisé, car il s'agit non pas de lui transmettre une méthode rigide, définitive, renouvelable dans tous les cas, mais de lui présenter l'esprit d'une analyse qui s'est transformée, modelée au cours de près de deux années de recherches, qui évolue encore actuellement mais qui ne peut être dissociée du contexte historique dans lequel elle est apparue et s'est développée.

Aussi, avant d'aborder cette démarche, il nous a semblé utile de préciser le cadre de cette étude, de montrer comment celui-ci s'est modifié, permettant la progression générale du travail.

*

**

Lorsqu'en avril 1969, à la fin de la rédaction des trois scénarios contrastés (France côtière, Cent millions d'habitants, Agriculture sans terre en l'an 2000) (1), le groupe de prospective géographique du SESAME (DATAR) se posa le problème de la valorisation de l'acquis méthodologique issu de ces premiers travaux prospectifs, naquit l'idée d'entreprendre une esquisse tendancielle qui compléterait l'approche contrastée et qui devait être obtenue par la prolongation vers l'avenir des tendances passées.

Le plan de travail comprenait trois phases successives :

- une schématisation de la France actuelle,
- la mise en place d'un mécanisme séquentiel par intervalles de cinq années,
- la description de l'an 2000,

et le « scénario tendanciel » fut défini comme l'ensemble du cheminement jusqu'à l'an 2000 et de l'image de la France à cet horizon, construit dans l'hypothèse que les tendances et les actions actuelles se poursuivraient. Cependant, les tendances n'étant pas inamovibles et se modifiant dans le temps, il apparut impossible de considérer que les actions actuelles se continueraient mécaniquement ; elles ne seraient plus, dans un tel cas, reliées à des situations réelles.

Le but du travail fut alors déterminé comme devant être l'analyse de l'évolution « naturelle » de l'espace aménagé français ou, en d'autres termes, de son évolution hors de l'intervention de toute politique des pouvoirs publics émanant de la volonté déterminée d'aller à l'encontre des mouvements en cours.

Ainsi se dégagerait un cheminement « référentiel », par rapport auquel pourraient éventuellement être conçues des politiques volontaires d'aménagement.

(1) Scénarios d'aménagement du territoire, n° 12 de la collection Travaux et Recherches de Prospective (La Documentation Française).

L'hypothèse de travail admise dans cette seconde formulation serait donc la fixité des critères de décision dans le temps.

Telle fut la contrainte de l'étude durant sa phase de mise en route. Tant que l'équipe prospective s'employa à réunir les informations nécessaires à l'élaboration de la base du scénario, cette contrainte ne souleva aucune objection. Mais dès que le groupe de travail eut mis en évidence l'ensemble des tendances et que se posa le problème de l'élaboration du cheminement, l'hypothèse de la fixité des critères de décision apparut comme irrecevable.

En effet, les critères de décision résultent de la confrontation d'une situation précise et de la volonté ou de la nécessité d'atteindre un objectif donné déterminé (qui peut être d'assurer la pérennité d'un système).

Or, pour que ce travail puisse servir de « référentiel », c'est-à-dire servir à la préparation de décisions dans le cadre du système actuel, un seul objectif devait, quoiqu'implicite, nous guider : la recherche permanente du maintien de ses caractéristiques fondamentales, car tout système socio-économique, lorsqu'il est soumis à ses propres forces, tend naturellement à se reproduire.

Lors d'une **troisième formulation**, la **fixité du système français** fut acceptée.

Cependant l'intégration réelle et totale de la « sociologie » à cette étape des travaux permit de dépasser cette contrainte. En effet, admettre une telle hypothèse de travail conduisait à penser que le cadre institutionnel et les valeurs restaient immuables. Or, le changement que nous voulions nous représenter ne peut être connu à partir du système, abstraction faite des hommes qui le subissent ou l'utilisent et, ce faisant, influent sur l'évolution institutionnelle et la transformation des valeurs. Ces « relations hommes-systèmes » varient dans le temps, même en supposant que cette évolution est suffisamment lente pour ne pas altérer dans sa nature profonde un système économique.

Il convenait alors de ne pas parler de fixité du **système socio-économique** (ce qui aurait pu signifier que rien ne pouvait se modifier dans le temps) mais de sa **permanence** (où seuls les éléments fondamentaux seraient de nature pérenne) et de considérer ainsi définie l'**hypothèse de travail**.

L'évolution était admise mais la mutation était rejetée. Pour maintenir la permanence du système sans entraver l'évolution des rapports sociaux qu'il induit, il fut décidé de rechercher et d'introduire dans le cheminement les régulateurs sociaux nécessaires à la cohérence de l'ensemble. La modification de l'hypothèse de départ et le recours à la sociologie qu'elle impliquait ont alors permis d'établir le cheminement tendanciel qui, faute de quoi, n'aurait pu être qu'une simple extrapolation des tendances.

A l'hypothèse fondamentale fut adjointe une autre **contrainte** : seul l'**hexagone** serait mis en compte, les autres pays n'influant sur la France qu'en tant que modèles d'organisation économique, marchés pour la production, et générateurs d'innovations technologiques.

Cette image de la technologie et du rôle qu'elle joue dans le système productif reposait sur la conception séparant l'innovation technologique du processus global d'évolution socio-économique. Il nous semblait quant à nous que, si l'on pouvait prévoir à quelle période telle ou telle innovation était techniquement possible, rien ne permettait de conclure qu'à la même période, ou après un délai fixé a priori, elle interviendrait dans la sphère de production d'un pays déterminé. Tout au plus son introduction dans un système de production étranger laisse à penser que la probabilité de la voir apparaître ailleurs est fortement accrue. Il n'est donc pas possible de se contenter de « plaquer » l'évolution technologique de la France sur celle des autres pays. Il faut saisir les réelles relations qui lient leur processus d'évolution tant au niveau économique que social. Cette étude systéma-

tique n'a pu être menée dans le cadre hexagonal qui nous était imparti et son absence a marqué une des limites du scénario tendanciel, limites qui seront précisées ultérieurement.

Ainsi progressivement et concrètement sont apparus les contraintes principales de l'étude, le cadre dans lequel elle s'est inscrite.

Simultanément **le contenu d'une prospective de l'espace aménagé** se modifia.

L'accent avait été mis initialement sur l'analyse de l'espace en tant que tel et de son évolution propre. Mais assez rapidement l'espace ne fut plus considéré comme l'unique objet de l'étude, aux dépens des autres aspects du développement économique et social. Plus que son analyse et son évolution propres, ce sont ses relations avec tous les aspects économiques et sociaux déterminant son évolution que nous avons souhaité éclairer.

Dans le même temps, **la finalité même de la prospective** se déplaçait : il s'agissait moins d'étudier le futur pour lui-même, de « prévoir l'an 2000 » et les événements principaux qui le marqueraient, que de **saisir les mécanismes de la société, les processus de son évolution, les relations entre phénomènes significatifs, les forces fondamentales et donc la dynamique de la société française.**

La démarche collective qui a permis d'arriver à cet objectif a été longue. Nous ne pensons pas qu'il faille la passer sous silence. Avec notre acquis présent, nous considérons que, même dans l'avenir, cette partie de recherche désordonnée, intuitive, peu conceptualisée qui précède la mise au point définitive du travail, est inévitable. Ce sont ces « balbutiements » qui portent en eux les fondements mêmes de notre progression et qui nous ont permis d'assurer la cohésion d'une équipe, condition essentielle d'un travail de cette nature. Chacune des étapes a été riche d'apports et bien plus que l'état final de la construction, c'est l'ensemble de ces phases qui traduit la méthode d'une telle étude expérimentale.



Cet ensemble se divise cependant en deux grandes périodes :

- l'une, avant la rédaction d'un rapport provisoire, définissait une première ébauche du scénario ;
- l'autre, prenant appui sur l'expérience précédente et sa critique, organisait le scénario dans son état définitif.

Chacune fait l'objet d'une partie de ce rapport.

Un graphe inclus à la fin de ce document résume la démarche globale en présentant :

- les phases principales de l'étude,
- les étapes de travail correspondantes,
- l'organisation et les méthodes de travail propres à chaque étape,
- les produits conceptualisés,
- l'ossature du cheminement.



I. - Travaux préliminaires

Rappelons brièvement que la réalisation de l'étude demandait :

- d'expliciter les tendances affectant la société française afin d'en saisir leurs relations, leur enchaînement et leur durée dans le temps ; cette succession constituerait le cheminement tendanciel,
- de tracer l'image de la France des années 2000, telle qu'elle résulterait du cheminement tendanciel traduisant les implications à long terme de la politique actuelle et des mécanismes économiques, sociologiques dans lesquels elle s'insère.

L'ensemble ainsi obtenu constituerait un « référentiel » qui aiderait à la prise de décision en matière d'aménagement spatial.

Nous abordions cette étude avec l'acquis méthodologique qu'avait permis l'élaboration des « scénarios contrastés ».

La construction d'un « scénario tendanciel », conçu comme l'ensemble de l'image de la société française dans trente ans et du processus d'évolution tendancielle qui serait à son origine, impliquait l'association de deux approches se conjuguant et se renforçant l'une l'autre :

- **l'approche synchronique** ou exploration des éléments économiques, sociaux, politiques, spatiaux de la société française en un moment donné ;
- **l'approche diachronique** ou analyse des relations dans le temps entre ces éléments.

L'analyse devait s'appuyer essentiellement sur une démarche exploratoire, systématisée par l'étude des tendances plus ou moins lourdes, des déséquilibres des tensions, des contraintes conditionnant la dynamique de notre société.

De plus le cheminement défini devait s'inscrire dans le cadre d'un système politique, économique et social permanent dont, par hypothèse, les traits fondamentaux seraient immuables, les lois d'évolution fixes, les critères de décisions des détenteurs de pouvoirs et des différents groupes sociaux invariants.

Nous étions donc conduits à privilégier les mécanismes de régulation du système et à rejeter toute éventualité de mutation profonde.

Pour étudier ces mécanismes et voir quel serait le cheminement qui en émanerait, l'analyse de la situation présente avec toutes les tendances, tensions, contraintes qui en traduisaient la dynamique se révélait nécessaire. C'est ce que nous appelons la « constitution de la base » et qui fut notre première tâche.

1 - Constitution de la base

Première approche

S'il est ici question de **première approche**, c'est que nous sommes par la suite revenus sur le problème de constitution de base pour restructurer l'ensemble de données, le rendre plus pertinent pour l'analyse du cheminement

Cette phase ne peut être passée sous silence car elle est fondamentale. C'est son élaboration, les premières analyses de cheminement qu'elle a permis, qui ont rendu possible la restructuration de la phase suivante. Aussi, quelque soit le degré d'avancement méthodologique atteint actuellement, on ne pourrait se passer à l'avenir, dans une étude analogue, de cette première démarche. Tout au plus pourrait-on en réduire la durée.

Cette nécessité sera réexpliquée ultérieurement mais nous tenons à prévenir le lecteur de l'utilité de considérer comme positive cette première analyse.

a) COLLECTE DE L'INFORMATION

L'analyse de la société française dans les années 1960-1970 devait :

- définir les éléments structurants de cette société et leurs relations en un moment donné ;
- permettre l'appréciation des déséquilibres et tensions inhérents aux structures actuelles, qui engendrent des forces évolutives ou des freins ;
- déterminer les tendances d'évolution marquant le développement économique et social, l'importance relative de chacune d'elles et le degré de modification des structures qu'elles traduisaient ;
- préciser les « germes de mutation » connus actuellement et qui, au cours de l'évolution tendancielle, activeront ou modifieront le développement.

Cette étude devait donc être suffisamment précise pour qu'aucun élément fondamental n'échappe à l'analyse et suffisamment globale pour ne retenir que les traits forts du développement. Le premier problème que nous avons abordé fut donc le **repérage des éléments structurants, des tensions et des déséquilibres**. Devant l'étendue et la complexité de la tâche, il nous est apparu nécessaire au début de l'étude de **déterminer un découpage de la société qui permettrait :**

- d'étudier la situation française sous divers angles complémentaires,

- de confier la responsabilité de l'analyse de chacun d'entre eux à des spécialistes de domaines,
- de favoriser une analyse relativement fine.

Certes, nous étions conscients du caractère artificiel d'un découpage a priori et des difficultés qu'il risquait d'entraîner lors de la détermination des relations entre phénomènes. C'est pourquoi, nous avons choisi des domaines de travail suffisamment vastes pour que puissent être entrevus par chacun des spécialistes les points de raccrochage avec les disciplines dont il n'avait pas la charge. Nous avons obtenu la division suivante :

- la population (étude démographique) ;
- l'espace aménagé (infrastructures de communication, mines et énergie, agriculture, réseau urbain et habitat) ;
- l'économie (structure de production, revenus et consommation) ;
- la société (étude sociologique), comportement des groupes et des institutions.

Chacun de ces secteurs fut confié à une équipe conduite par un « expert » et dont le rôle était de collecter et d'analyser les éléments structurants, les tensions, les déséquilibres.

L'appréciation de l'importance de tel ou tel phénomène impliquait de passer à un niveau de synthèse entre les différents domaines, étant donné les interactions entre l'économie, le social, le politique... Pour cela, il fallait s'efforcer à l'intérieur de chaque domaine de préciser l'origine d'un phénomène et les relations qu'il était supposé entretenir avec d'autres. C'est ce que nous appelions la « pose de crochets ».

Une fois réalisé ce premier découpage en domaine de travail, il fallait s'assurer de la prise en compte des phénomènes à un niveau spatial afin de permettre une prospective « géographique ». En effet, l'analyse prospective devrait être centrée sur les relations réciproques entre le développement de la vie économique et sociale et l'aménagement du territoire.

D'où, dès la construction de la base, la nécessité de prendre en compte cette dialectique et d'étudier les phénomènes dans leur dimension spatiale.

Par une analyse au niveau spatial, il est en effet possible de mieux cerner certaines tensions, ou certains déséquilibres dont la distribution dans l'espace n'est pas régulière. Mais tout en respectant les découpages géographiques traditionnels (nécessité imposée par la disponibilité des données), il fallait trouver un système souple, adapté aux différents problèmes étudiés.

Le recueil des données a été fait :

- au niveau national avec, dans certains cas, des comparaisons internationales,
- au niveau régional,
- au niveau urbain,
- au niveau rural.

Les données qu'il s'agissait d'étudier étant essentiellement les **tendances et les germes de mutations, le problème de leur repérage** se posait.

Par tendance, nous entendions alors « un mouvement qui affecte un phénomène évolutif et permet de caractériser en partie son devenir ». Chacune des tendances ne se détermine pas indépendamment d'autres « tendances ». Elle ne peut être prise en compte que si son importance dans le développement global n'est pas négligeable. Or, nous pensions alors que l'importance relative d'une tendance était fonction de trois facteurs : l'ancienneté du mouvement qu'elle traduit d'une part, la vitesse et l'accélération de l'évolution du phénomène étudié d'autre part et enfin la probabilité de mutation que cette évolution est susceptible d'engendrer.

L'analyse quantitative (étude de séries statistiques, sondages...) permet de déterminer l'ancienneté d'un mouvement, la vitesse et l'accélération qui lui sont associées. Mais elle est insuffisante, car elle ne conduit pas à la détection des interactions ou des germes de mutation.

L'analyse qualitative est à ce niveau indispensable. En particulier, son absence aurait entraîné, lors du traitement de l'information, un cloisonnement entre les divers domaines d'étude alors traités séparément ; les résultats ainsi obtenus n'auraient pu être que le fait d'extrapolations sectorielles non intégrées.

b) TRAITEMENT DE L'INFORMATION

Pour éviter ce risque d'absence de cohérence globale, il ne pouvait être question de prolonger indéfiniment les tendances relevées en les considérant comme permanentes ; bien au contraire, il fallait tenir compte des mécanismes susceptibles de les modifier pour saisir l'évolution de la société.

Ainsi, une fois notés les éléments principaux descriptifs de la société française, les tendances qui leur sont associées et les germes de mutations possibles la question s'est alors posée de savoir comment il serait possible :

- de hiérarchiser ces tendances, de sélectionner les plus déterminantes d'entre elles,
- de définir leurs interactions et leurs implications sur les structures économiques, sociales, spatiales,
- d'établir, lors d'analyses synchroniques, la cohérence de l'ensemble et les relations dynamiques susceptibles d'engendrer de nouvelles tendances ou d'en renforcer certaines.

Notre travail apparaissait alors comme un inventaire de tendances (non hiérarchisées) susceptibles de marquer l'évolution de la société française.

Il était essentiellement descriptif. Les données recueillies permettaient une approche par domaine, mais ne fournissaient pas la clef de la connaissance des mécanismes de fonctionnement du système économique et social.

Une fois réalisée la **recherche des informations**, nous devons **traiter ces informations** afin de dépasser l'étude descriptive et commencer l'analyse des mécanismes qui sous-tendent l'évolution tendancielle de l'espace aménagé français. Or, il a déjà été précisé plus haut que l'aménagement de l'espace ne résulte pas d'une simple traduction spatiale de phénomènes économiques et sociaux. Il est lui-même une composante active de l'évolution socio-économique et s'intègre dans les mécanismes de fonctionnement de la société. La dialectique entre système économique et social et espace aménagé exige d'être saisie dans son intégrité si l'on veut rendre compte de façon satisfaisante de ces mécanismes. L'analyse de l'évolution tendancielle de l'espace aménagé reposait donc, de ce fait, sur l'analyse des processus d'évolution de la société française globale et, en premier lieu, sur la saisie des mécanismes globaux.

On ne pouvait se contenter d'une analyse descriptive des phénomènes et de leur répartition dans l'espace. Il fallait expliquer ces phénomènes, les relier les uns aux autres. Le problème était de passer de la description à l'explica-

tion et, pour ce faire, d'approfondir notre connaissance du système et distinguer ce qui était, par essence, fixe de ce qui évoluerait.

Jusqu'alors l'étude, en mettant en évidence les déséquilibres, les tensions, les tendances, les germes de mutation, ne faisait que traduire, décomposer un mouvement, sans parvenir à saisir l'origine de ce mouvement, ses caractéristiques permanentes. Ces premiers résultats étaient cependant indispensables car ils étaient le support de la connaissance du « réel » sur lequel pourrait être bâtie ultérieurement toute analyse. Ils mettaient, d'une part, en évidence des tendances puissantes traduisant la mutation du « monde rural » dont la population diminuait, le développement rapide de « société industrielle » qui semblait se modifier profondément dans ses structures, la croissance rapide des villes. Ils révélaient, d'autre part, des tensions et des déséquilibres qui résultaient de ces mutations et dont la résolution, ou l'aggravation, conditionnaient le processus d'évolution.

Or, les solutions susceptibles d'être apportées dans de telles situations n'étaient pas indépendantes de l'état du système économique et social. Il fallait qu'une analyse nous permette tout à la fois de juger les contradictions entre les tendances, et d'estimer, suivant leur prédominance, les tensions qui en résulteraient. L'étude des données relevées renforçait l'idée acquise par ailleurs, compte tenu d'expériences étrangères, que la dynamique de la société était à l'origine des principales modifications économiques, sociales et spatiales de la société.

Pour juger de cet impact et des tensions qui s'ensuivaient, nous avons extrapolé indépendamment sur une brève période (jusqu'en 1975) les tendances principales repérées. Les contradictions et les incompatibilités entre les différents mouvements apparaissaient plus nettement, et ainsi étaient mieux saisis l'origine des tensions et les déséquilibres majeurs inhérents au système. La plupart d'entre eux résultaient bien d'une croissance de l'industrialisation et de la modification des modes de production.

Ce début d'analyse permettait donc de **passer de la connaissance des tendances par domaines à une étude des contradictions générales du système socio-économique qui étaient à l'origine des tensions et déséquilibres**. Bien que réalisée sur une période future, elle relevait plus d'un traitement des informations de la base en vue d'approfondir celle-ci que de l'élaboration d'un cheminement. Celui-ci ne pouvait résulter de la prolongation de mouvements qui se seraient perpétués au même rythme, indépendamment des contradictions qui en résultaient.

En effet, l'étude de l'évolution passée de la France et d'autres sociétés comparables montrait que ces tensions étaient souvent réduites ou déplacées par des mécanismes autorégulateurs et, que lorsque tel n'était pas le cas, des institutions se mettaient en place pour assurer la survie du système (sauf, bien sûr, lorsque les conditions étaient telles que le système lui-même était remis en cause et modifié). **L'hypothèse de permanence du système** qui nous était imposée nous conduisait à **privilégier le jeu de ces régulateurs** par le biais d'institutions ou de règlements lorsqu'il n'était plus possible de laisser se prolonger en l'état les tensions.

Dépassant, par conséquent, l'analyse des tendances, des mécanismes de base qui les induisaient, il fallait étudier les possibilités de mouvements nouveaux, plus profonds, et qui, difficilement décelables, ne pouvaient être perçus que lors d'une véritable analyse du long terme.

2 - Constitution de la trame du cheminement Premier traitement en scénario

a) LE ROLE DE L'ANALYSE HISTORIQUE

La société française apparaissait, au terme de la première phase de travail, comme caractérisée par une tendance généralisée au changement de tous les aspects de la vie économique et sociale. Une transformation des structures économiques, caractéristique du passage d'une société industrielle à des formes plus avancées, se révélait, annonçant l'apparition d'une société que certains appellent « post-industrielle », et dont certains « germes » sont déjà présents.

Cette sorte de mutation semblait être plus sensible au niveau du système économique, bien que ses effets fussent certains et non négligeables au niveau des structures sociologiques et spatiales.

L'évolution de la société française nous paraissait mue principalement par la dynamique de la société industrielle et ce fait constituait une de ses caractéristiques fondamentales.

L'analyse historique du développement des sociétés capitalistes met en évidence deux faits marquants qui confirment le caractère moteur de la société industrielle :

- d'une part, le rythme de la transformation de l'économie dans la structure du secteur industriel et des relations sociales a été (et est) si rapide qu'il a permis (et permet encore) de modifier radicalement les idées des hommes sur la société, leurs systèmes de valeurs ;
- d'autre part, les changements techniques intervenant en permanence pour accroître la productivité du travail conduisent par là même à l'extension des possibilités d'investissements et du marché des biens de consommation. Ils créent ainsi des conditions liées les unes aux autres, propices aux changements qui affectent l'offre de main-d'œuvre, la productivité du travail et les marchés.

La « révolution industrielle » qui a jadis marqué le développement du capitalisme reste, certes, à un autre niveau, permanente. Sous son aspect nouveau, de plus en plus automatisée, la société industrielle modifie profondément la structure sociale, les systèmes de valeurs, et marque fortement l'espace aménagé.

L'étude des phénomènes actuels affectant l'espace français, les analyses réalisées au cours de multiples réunions de confrontation, et l'acquis individuel de chacun des membres de l'équipe (qui se référait à plusieurs théories ou segments de théories explicatives de certains phénomènes) permettaient de retenir comme agent moteur la société industrielle.

L'analyse historique qui résulte de ces différentes approches permet de se représenter l'évolution du système et l'agent de cette évolution. Elle donne aux tendances, qui sont l'aspect saisissable de l'évolution, un contenu et une orientation et rend ainsi possible l'élaboration de la trame du cheminement.

Telle que nous l'avons définie dans ce premier traitement en scénario, l'analyse historique est très mécaniste et cherche à rendre compte des phénomènes en privilégiant l'économie. Dans ce contexte, les institutions et l'espace aménagé se présentaient essentiellement comme des produits de l'évolution économique.

Cette insuffisance explique, en partie, le fait que nous ayons, par la suite, repris cette analyse pour en compléter certains aspects ; mais nous reviendrons ultérieurement sur ce point. Néanmoins, ce premier niveau d'analyse historique est fondamental, car il a donné lieu à l'élaboration d'une trame et a fourni, pour la suite de l'analyse, des matériaux indispensables.

b) L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET SPATIAL INDUITE PAR LA DYNAMIQUE DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE.

La société industrielle française est définie par l'ensemble des individus participant à la production des biens non agricoles et des services nécessaires à cette production, des moyens de production et des rapports sociaux nés de l'activité productrice.

Elle se caractérise essentiellement par trois faits :

- elle est, actuellement, et depuis longtemps l'agent moteur de l'évolution globale,
- son développement est condition de sa survie,
- elle est, elle-même, mue par son insertion dans un ensemble plus vaste, constitué par les sociétés industrielles des autres pays qui lui sont concurrentes.

C'est donc souvent hors des limites hexagonales qu'elle trouve les accélérateurs de son nécessaire développement.

Ce dernier fait revêt ici une importance particulière. Ces accélérateurs d'un mouvement de développement nécessaire sont parfois si puissants que le système français semble subir une mutation due à leur influence. En fait, il ne s'agit pas d'une véritable mutation, car les fondements même de la société ne sont pas remis en cause ; seule son organisation est intensément modifiée. Nous parlerons de mutation relative.

Il faut donc distinguer deux niveaux d'analyse :

- l'analyse de l'évolution « naturelle » de la société industrielle due aux mécanismes de fonctionnement universels à toute société industrielle en système capitaliste,
- l'analyse des potentialités de développement de la société industrielle française face à l'évolution extérieure. Cette analyse réalisée à certains moments du processus d'évolution montre les mutations relatives ou leurs éventualités, et laisse ainsi voir comment s'alimente le développement de la société industrielle. Son but est de pouvoir mesurer (qualitativement) les potentialités (acquises à un moment donné) de la société

industrielle française, de suivre le mouvement très rapide imposé par l'ensemble plus vaste des sociétés industrielles mondiales.

L'évolution « naturelle » de la société industrielle

Nous avons utilisé pour analyser cette évolution une série de concepts, pour la plupart souvent déjà exploités, mais auxquels nous avons donné un contenu particulier.

Cet outil conceptuel devait non seulement permettre la saisie de la dynamique interne de la société industrielle au niveau de son activité productrice, mais aussi l'étude des interactions entre l'organisation de la production, le développement social et l'évolution de l'espace aménagé.

Les concepts de base définis dans cet esprit n'ont de sens que les uns par rapport aux autres puisque leur imbrication est le reflet des mécanismes de fonctionnement. Ils concernent les forces de production, les modes et les rapports de production, les institutions et l'espace aménagé.

- Par **force de production**, on désigne un ensemble d'hommes et d'instruments de travail dont l'activité productrice est utilisée par des détenteurs de capitaux à la fabrication d'un produit spécifique, ou à la prestation d'un service déterminé, économiquement utile, ayant une valeur d'échange sur un marché.
- Par **mode de production**, on désigne la part respective et les modalités d'intervention des hommes et des machines dans les processus de production associés et propres à chacune des forces de production.

On fait donc référence au degré d'industrialisation, de qualification des hommes, à la forme de gestion.

- Par **rapports de production**, on désigne les relations, soit des hommes avec leur travail, soit des différents groupes (participants à la production) entre eux, dont les caractéristiques émanent directement des modes de production.

Pour mieux saisir ces rapports de production, devant l'insuffisance du découpage en catégorie socio-professionnelle (C.S.P.), pour ce type d'analyse, nous avons été amenés à définir trois **groupes sociaux de production**, reprenant dans un contexte nouveau des concepts déjà employés qui, pour être opératoires, devaient en effet être à la fois utilisables dans des contextes tant économiques que sociologiques. Nous avons donc distingué :

- les « **exécutants** », qui sont des agents dont la fonction est d'accomplir les ordres imposés par des sociétés mécaniques de production ou par d'autres agents.

Ces ordres peuvent être entièrement prédéterminés et, dans ce cas, ils sont donnés à des **exécutants passifs** ; ils peuvent être partiellement déterminés et laisser place à une initiative personnelle relative et, dans ce cas-là, ils sont transmis à des **exécutants actifs**. L'exécution de ces ordres et la réalisation des actes correspondant déterminent la production, ou certaines de ses phases.

- les « **agents d'encadrement** » qui comprennent :
 - les agents ayant fonction de commandement direct sur les exécutants,
 - les agents chargés de la planification et de l'organisation routinière du travail,

- les agents supérieurs responsables de l'encadrement décisionnel à moyen et à long terme.
- les « **innovateurs** » dont la fonction porte sur
 - l'amélioration de la production d'un bien connu (modifiant éventuellement les modes de production),
 - la recherche de produits nouveaux (débouchant, dans certains cas, sur la création de nouvelles forces de production),
 - la recherche scientifique et l'élaboration de l'information.

Au niveau de l'étude des rapports de production, nous nous sommes posé le problème de l'utilisation du concept de **groupe social** par rapport à celui de **classe sociale**.

Si nous avons opté pour le premier, c'est par souci de rendre compte non seulement des rapports liés à l'organisation de la fonction productive de la société (en cela, le concept de classe sociale aurait été adapté), mais aussi de l'existence de groupes définissables à d'autres niveaux (par exemple, urbain) et des rapports qu'ils entretenaient entre eux ou avec l'espace.

Nous ne prétendons pas dessiner de façon rigoureuse la stratification sociale qui s'élabore au cours du processus d'évolution de la société française, mais simplement saisir à tous les niveaux où ils apparaissent les mouvements inhérents à cette évolution et dont les groupes sociaux sont porteurs.

Les concepts définis jusqu'à présent sont essentiellement relatifs aux formes et modes d'organisation de l'activité productrice de la société industrielle, aux groupes sociaux qui la composent. La société industrielle se caractérise aussi par des institutions propres et des formes spatiales étroitement dépendantes des modes d'organisation de l'activité productrice. D'où la nécessité des deux concepts : institutions et espace aménagé.

- **Les institutions** sont les organisations dont le rôle est de :
 - transmettre, faire respecter, appliquer les règles formulées dans le droit régissant les rapports humains d'une société,
 - représenter, maintenir et diffuser des valeurs sociales, de groupes restreints ou de groupes élargis.

Les institutions sont l'enjeu des groupes sociaux, qu'elles aient pour fins d'assurer le fonctionnement de la société dans le sens de la reproduction de ses fondements ou la modification de ceux-ci. En cela, elles sont, pour celles d'entre elles qui sont engendrées dans la société industrielle, en relation directe avec la nature des rapports de production.

- **L'espace aménagé** est l'espace géographique qui, ayant subi et subissant l'action volontaire ou involontaire des hommes (en tant qu'individus ou groupes institutionnels), est le support de l'organisation des collectivités humaines et de la production pour la société industrielle. Espace historique aussi, il agit sur les hommes, autant que ceux-ci agissent sur lui ; il est le produit d'une civilisation, le révélateur du sens du développement.

La société industrielle, par sa localisation, intervient sur cet aménagement. L'espace devient de plus en plus l'enjeu social de certains groupes sociaux définis par la société industrielle et qui portent avec eux les potentialités de développement des forces de production et des modes d'organisation de la production.

L'ensemble de ces cinq concepts de base permet de saisir le mécanisme du fonctionnement et d'évolution de la société industrielle, compte tenu de sa caractéristique principale qui est sa nécessaire expansion.

Le schéma suivant permet juste d'en percevoir les rouages principaux mais la généralisation qui est faite ici appauvrit le raisonnement.

- Considérons une **force de production** particulière produisant un bien donné. Sa définition permet de repérer :
 - le capital qui la finance, son origine qui peut éventuellement ne pas être française et sa structure ;
 - les hommes qui produisent et le matériel qu'ils utilisent ;
 - ses localisations (**espace aménagé**).

On peut alors préciser les **modes de production** qui sont associés à cette activité à savoir

- le degré de mécanisation,
- la nature du travail demandé,
- les niveaux de hiérarchisation du travail,
- les formes de gestion,

autant de critères qui définissent des **groupes sociaux** (exécutants, innovateurs, encadrement) entretenant entre eux certains **rappports de production** spécifiques à leurs activités. Ils s'organisent de façon formelle ou informelle dans des **institutions** qui traduisent leurs rapports entre eux.

- Or les détenteurs de capitaux, si l'exploitation est rentable, réalisent des profits qu'ils vont réinvestir. Souvent cet investissement cherche à renforcer l'activité initiale soit par l'achat de matériel, soit par le financement de recherche.

Dans le premier cas, les **modes de production** sont modifiés (mécanisation, automation...) et les **groupes sociaux** transformés ; de même les rapports qu'ils entretiennent entre eux varient (les postes d'« encadrement » augmentent, le nombre d'emplois d'« exécutants » est réduit...).

Dans le second cas, le financement de la recherche, en accroissant le nombre d'« innovateurs » contribue également à cette transformation ; il l'accélère lorsque le résultat est orienté vers la mise en place de nouveaux processus de production ou de formes de gestion ; mais son impact est encore plus puissant lorsque la recherche aboutit à la création d'un nouveau produit.

- En effet, dans ce cas-là, les capitaux libérés précédemment peuvent s'orienter vers une **nouvelle force de production**, et ceci parfois aux dépens de celles qui, traditionnelles, n'assurent pas de profits suffisants.

Ces dernières vont stagner et former un foyer potentiel de modifications des structures de production, qui se traduiront par des conflits sociaux et des **institutions** nombreuses. Leur disparition éventuelle peut en outre changer l'**espace aménagé**.

Avec la création de la nouvelle force de production vont naître d'autres modes de production définissant des groupes sociaux qui entretiennent des rapports concrétisés ou non par des institutions. L'espace aménagé en sera également transformé.

Ceci n'est qu'une ébauche rapide et imparfaite. Mais c'est à ce genre d'analyse, bien sûr approfondie, que nous nous sommes livrés et cela pour **toutes les forces de production actuelles ou induites dans le temps** (1).

Dans cet ensemble, nous avons cependant distingué **les forces de production dynamiques** (celles dont l'évolution modifie profondément les modes de production, les rapports de production, les institutions et l'espace aménagé), **des moins dynamiques** qui, malgré une relative importance économique dans certains cas, n'ont pas d'impact systématique aux quatre niveaux indiqués précédemment.

(1) Cf. p. 168 et suiv.

Les potentialités de développement de la société industrielle française face à l'évolution extérieure - Analyse synchronique

Il est évident, lorsqu'on analyse l'ensemble des forces de production au niveau de leur expression spatiale : l'entreprise, que le niveau de développement diffère suivant les cas.

Toutes les entreprises se livrant à la production d'un même bien n'ont pas le même degré de mécanisation, les mêmes formes de gestion... Certaines forces de production semblent, en moyenne, plus mécanisées ou mieux gérées que d'autres. Ces différences se traduisent souvent au niveau de l'aptitude qu'a telle ou telle entreprise à évoluer rapidement tant dans ses modes de production que dans les rapports qu'elle entretient avec son environnement social et spatial, sous le fait de la concurrence extérieure, de l'accroissement des marchés, de l'intensification de la production qui réclament des investissements de plus en plus puissants.

Il est donc primordial de pouvoir analyser les potentialités de conversion d'une entreprise face au mouvement général : sa possibilité de survivre, de s'adapter à une évolution si rapide qu'elle constitue une mutation pour les structures de production françaises, peut-être même sa capacité d'assumer cette mutation.

Pour doser ces potentialités et pouvoir reprendre ultérieurement l'analyse de l'évolution de la société industrielle, pour saisir l'impact de cette mutation nécessaire et renforcée par la pression extérieure, nous avons conceptualisé trois états de développement d'une force de production à un **moment donné**, et ceci, au cours du temps : l'état avancé, adapté, archaïque définis au moyen de critères révélateurs de l'état de la structure du capital, des modes de production, des groupes sociaux, des rapports de production. Ces états peuvent être associés soit à une entreprise soit à la société industrielle dans son ensemble.

- **L'état avancé de la société industrielle** est tel que, à un moment donné, les forces, modes et rapports de production s'organisent de la façon la plus compétitive face à un processus de mutation imposé.

Cet état avancé sécrète en quelques sortes les mutations de la société industrielle **française** : c'est le canal par lequel passe l'innovation.

- **L'état adapté** est tel que, à un moment donné, les modes et rapports de production permettent une adaptation des forces de production au processus de mutation imposé par l'état avancé.

- **L'état archaïque** est tel que, à un moment donné, les modes et rapports de production ne sont pas susceptibles de s'adapter à des mutations en cours dans l'ensemble de la société industrielle. Les forces de production correspondantes sont donc destinées à disparaître plus ou moins rapidement en tant qu'ensemble organisé.

Ces deux derniers états sont donc définis par leur capacité ou leur incapacité à suivre les mutations dont est porteur l'état avancé qui est en contact plus étroit (au niveau du capital ou des marchés) avec l'extérieur.

Nous ne reprenons pas ici l'explication de l'analyse qui prend appui sur cette conceptualisation.

Une fois connues les potentialités de développement industriel, les accélérateurs ou les freins des processus d'évolution de chacune des forces de production, nous avons repris l'analyse au moyen des cinq concepts de base. Cette meilleure connaissance des mécanismes de fonctionnement de la société industrielle et de l'évolution induite nous permet de mieux saisir l'impact de cette dynamique sur l'ensemble de la société et sur son espace aménagé.

Cf. La société industrielle, p. 127 et suiv.

Le cheminement 1970-2000 dans « Une image de la France en l'an 2000 », n° 20 de la collection Travaux et Recherches de Prospective.

Passage de l'analyse des transformations du système et de ses implications sociales à celle de l'évolution globale et plus particulièrement à celle de l'espace aménagé

L'étude de l'évolution du système économique a permis de dégager en partie certaines modifications procédant directement des rapports sociaux (et de ce fait des systèmes de valeurs) et de l'espace aménagé (localisation des forces de production). Mais ce ne sont pas les seuls impacts de la société industrielle.

Son évolution est source de tensions multiples et cette partie de l'analyse a consisté d'une part à en révéler l'existence, d'autre part à étudier leur rôle sur le devenir de la société française et les régulateurs que celle-ci se donnait, par l'intermédiaire de l'Etat, pour assurer sa survie.

Outre les tensions internes à la société industrielle liées par exemple à la concentration des entreprises et au déclin des petites entreprises qui suscitent une diminution des emplois non qualifiés, ou de l'accroissement de la recherche et de l'automatisation qui modifie également la structure de la main-d'œuvre, le développement industriel suscite de fortes réactions :

- dans la société urbaine puisqu'elle appuie sa croissance sur des villes qui grandissent plus rapidement que ne le permettent les structures d'accueil
- dans le monde rural où l'agriculture est investie par les valeurs de rentabilité économique et régresse numériquement.

L'évolution industrielle et les concentrations qu'elle entraîne provoquent également des déséquilibres croissants entre régions agricoles et rurales peu développées et les régions économiquement plus puissantes. Les migrations ne font qu'accroître ces distorsions dans les groupes sociaux défavorisés.

A partir de cette recherche, nous avons classé les régions françaises en trois groupes :

- celles à l'intérieur desquelles s'exprimaient de fortes tensions sans que le potentiel de développement économique régional ne permette de les résorber,
- celles à l'intérieur desquelles on notait peu de tensions,
- celles où de fortes tensions pouvaient néanmoins être atténuées par un fort développement économique régional.

A partir de cette estimation de la dynamique spatiale et des tensions qu'elle sous-tendait, nous avons examiné lors d'une **analyse synchronique**

- l'impact de cette dynamique sur le développement national,
- les conséquences éventuelles des mouvements sociaux devenus de plus en plus puissants,
- le risque de voir, sous de telles conditions, le système dans sa totalité remis en cause par de tels mouvements et les institutions de ce fait rendues nécessaires au maintien de ce système. Nous avons admis que l'Etat, garant de la survie de la société dans ses caractéristiques fondamentales, mettait en place des institutions régulatrices lorsque des tensions compromettaient cette pérennité.

Compte tenu de ces institutions et de l'évolution économique et sociale qui les avaient suscitées, les nouvelles valeurs sociales et leur rôle éventuel sur l'organisation future de la société ont été analysés. Mais ceci a été fait assez succinctement en cette première étape des travaux (1).

(1) Cf. La société industrielle, p. 127 et suiv.

3 - Critique de l'analyse du premier scénario

Apports méthodologiques

La méthode décrite dans le chapitre précédent se révéla efficace car nous étions sortis d'une voie descriptive, nous étions parvenus à conceptualiser des mécanismes fondamentaux du système et à en saisir l'évolution tendancielle à l'horizon 2000.

Pour certains, l'étude pouvait paraître quasiment terminée : restait seule à effectuer la rédaction de nos travaux.

Nous étions cependant conscients qu'une première grande étape était accomplie, mais que les résultats auxquels nous étions parvenus nécessitaient un affinage et que leur cohérence restait encore à vérifier.

C'est à ce moment qu'eut lieu la première rédaction de l'ensemble de l'étude. Durant la rédaction, la nécessité d'un approfondissement de l'analyse nous apparut clairement. Cette impression fut encore plus nette lors des présentations des résultats dans le cadre des réunions organisées par la DATAR.

a) LE ROLE DE LA CONSULTATION DES « UTILISATEURS »

Ces réunions ont permis la confrontation de l'équipe de travail avec des Chargés de mission du Plan, de l'Aménagement du territoire, avec d'autres équipes de travail.

Le dénominateur commun de ces « consultants » était que tous pourraient être d'éventuels utilisateurs du scénario tendanciel, soit dans le cadre de prises de décisions, soit dans le cadre d'études complémentaires. Leurs vues étaient cependant différentes puisque les uns espéraient des « retombées » rapides dans leur propre domaine de préoccupation (industrie, transport...) d'autres attendaient rigueur du raisonnement et résultats méthodologiques. Tous cependant désiraient confronter leurs conceptions de l'évolution à celle que nous exposions. C'est en cela que ces réunions furent fructueuses.

De nombreuses questions et les réponses que nous nous efforcions de donner nous indiquèrent rapidement les insuffisances de l'analyse, les incohérences de certaines affirmations, la confusion entre plusieurs niveaux d'étude.

Nous avons jusqu'à ce moment fonctionné avec une structure double de travail pour toute la phase « cheminement ». Une équipe de base (six ou sept chercheurs de formation complémentaire) avait assuré la construction du cheminement. A chaque stade principal de son travail, elle se soumettait à la critique d'un atelier dit de « synthèse » (comprenant sept ou huit personnes) dont le rôle était de s'assurer de la crédibilité des constructions de l'« atelier de base », de la cohérence des résultats et devait dénoncer certaines insuffisances. Cependant, petit à petit, « l'atelier de synthèse » devint trop proche de l'« atelier de base » ; celui-ci, composé de membres très unis par leur travail, fut seul à élaborer réellement la fin de l'étude. La coupure entre eux et ceux dont le rôle était la critique des résultats devint trop profonde.

Les réunions avec les « utilisateurs » apportèrent dans ce cadre un peu d'air nouveau et furent pour nous l'occasion de tenter de « faire passer » notre travail hors des limites de la seule équipe de base. Elles nous permirent ainsi de prendre conscience des points fondamentaux qui manquaient dans notre analyse. Il nous fallait revoir l'étude des mécanismes de la société (en particulier aux niveaux rural et urbain), jugée incomplète et la méthodologie utilisée pour l'étude des phénomènes de nature autre qu'économique, qui apparaissait insuffisante.

b) APPORTS NOUVEAUX METHODOLOGIQUES

Le but de ce paragraphe est de reproduire les réflexions fondamentales qui ont précédé la reprise, sous un angle nouveau, de l'ensemble de l'analyse et qui ont donné les bases d'un stade ultérieur de la méthode.

1. Les carences principales de notre analyse (au stade d'élaboration du rapport provisoire)

LA CONFUSION ENTRE PLUSIEURS CLIVAGES ET NIVEAUX DANS LE CHEMINEMENT

- La première confusion a été faite entre **le niveau essentiel** où sont définis les mécanismes fondamentaux et **le niveau phénoménal** où interviennent les phénomènes induits par le niveau essentiel dont on peut difficilement saisir a priori les mécanismes puisqu'ils se situent à un deuxième degré.

On a traité « l'économie » au niveau essentiel et saisi « l'espace et les institutions » au niveau phénoménal mais ceci de façon implicite et non systématique.

- Un deuxième clivage n'a pas été perçu. Il est cependant fondamental.

C'est celui qui existe entre **les aspects universels** d'un mécanisme qui sont déterminants pour toutes les sociétés ayant atteint un niveau de développement comparable (sociétés industrielles) et **les aspects spécifiques** qui différencient les mécanismes et les processus déterminant d'un pays par rapport aux autres. La permanence, l'importance de ces aspects diffèrent au cours du temps selon qu'ils sont spécifiques à la France ou universels.

A l'intérieur des « niveaux essentiels et phénoménaux », il faut donc distinguer les aspects universels de ceux qui sont spécifiques.

- Enfin un troisième clivage n'a pas été respecté puisque ont été confondues **la société liée à l'espace** (rurale et urbaine) et **la société liée à l'activité** (agricole et industrielle). Nous n'avons pu par conséquent étudier leurs relations qui sont fondamentales dans l'analyse des niveaux essentiels et phénoménaux.

L'INSUFFISANCE DE L'ANALYSE DES MECANISMES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Ces confusions de niveaux témoignent d'une insuffisance de l'analyse. La faiblesse la plus importante est de n'avoir pris, en ce stade de l'étude, comme moteur quasiment unique de toute l'évolution de la société française, **que le développement économique et plus précisément industriel** (au sens large).

Les valeurs ont été introduites soudainement dans le cheminement ; elles n'ont donc pas joué de façon continue le rôle moteur.

L'espace aménagé a été plus étudié en tant que transformé par le développement économique que comme « enjeu » des groupes sociaux ; la relation dialectique entre l'évolution économique et sociale et l'évolution spatiale a été insuffisamment prise en compte.

Le développement urbain apparaît comme un phénomène fondamental. Il n'a cependant pu être saisi à sa juste valeur comme moteur de l'évolution. On comprend difficilement dans ces conditions l'importance qu'il sera amené à jouer dans les années futures et le passage à un type de société dont les aspects principaux seront autant marqués par la société urbaine que par la société industrielle.

L'EQUIPE EST RESTÉE AU STADE DE L' « INTERDISCIPLINARITE » SANS QU'IL N'Y AIT REELLEMENT EU « FUSION DES DISCIPLINES »

Durant la phase de collecte d'informations et de premier traitement des données, l'équipe avait été « pluridisciplinaire » dans le sens où, élaborant la base domaine par domaine, elle n'avait pu saisir l'objet même de l'étude (l'espace aménagé) dans son ensemble et dans sa complexité. Composée de membres de plusieurs disciplines complémentaires, elle ne faisait que juxtaposer les résultats d'analyse par domaine.

En passant à l'étape ultérieure de l'analyse historique et du cheminement qu'elle induisait, le groupe devient alors « interdisciplinaire » en tentant de lancer des ponts entre les disciplines, c'est-à-dire de saisir des relations entre des phénomènes. Mais à ce niveau encore, l'espace n'apparaissait pas intégré dans l'ensemble de l'analyse.

En tentant une approche non plus descriptive mais analytique et en essayant de saisir la réalité complexe de l'objet lui-même, l'équipe avait cependant fait un pas de plus vers l'étape que l'on peut appeler « fusion des disciplines dominées par l'objet lui-même ». Mais cet essai n'avait pas totalement abouti puisque le développement économique primait encore sur les autres aspects du développement qui n'étaient perçus que s'ils étaient directement induits par les forces de production. En fait, l'objet ne dominait pas l'analyse. Le cadre conceptuel n'était pas déterminé par lui, mais par les nécessités de l'analyse économique seule.

En effet l'espace, après avoir été tour à tour envisagé comme une discipline indépendante, puis comme le support de chaque discipline, était considéré comme la résultante d'un développement économique et social, et sa transformation était due aux seules forces économiques.

La relation dialectique « espace - développement économique et social » ne restait que théorique. L'espace aménagé ou aménageable n'était pas encore tenu pour l'enjeu des groupes sociaux.

2. Réflexions complémentaires sur la définition et l'objet de la prospective et sur les concepts nécessaires

A l'issue de ces réunions critiques, nous avons acquis la certitude que les étapes de travail antérieures avaient été absolument nécessaires mais ne constituaient qu'une phase, et que l'analyse devait être poursuivie sur des bases nouvelles. Avant de reprendre l'ensemble du travail, il convenait de préciser les objectifs que nous nous fixions.

QU'ENTENDONS-NOUS PAR « PROSPECTIVE » ?

La prospective est une méthode d'investigation du futur par l'analyse des **mécanismes de fonctionnement** d'une société et des **processus d'évolution** qui sont inhérents à ces mécanismes.

Les mécanismes de fonctionnement sont constitués par l'ensemble des relations objectives entre phénomènes qui représentent le fondement même de l'évolution.

Le processus d'évolution est alors la suite des modifications dans les relations entre ces phénomènes considérés comme un ensemble actif et organisé dans le temps.

L'étude tant des mécanismes que des processus doit être faite à deux niveaux :

- celui des **aspects universels** communs à un ensemble de sociétés ayant un niveau de développement économique similaire ;
- celui des **aspects spécifiques** propres uniquement à la société analysée.

La prospective se distingue ainsi fondamentalement des méthodes de prévision à long terme en ce sens qu'elle n'est ni une extrapolation ni un moyen de prévoir des événements. Les seuls **événements** dont elle peut révéler l'existence possible sont ceux qui sont directement induits par les processus d'évolution et les mécanismes de fonctionnement à un moment donné. Il n'y a donc dans nos travaux prospectifs et plus particulièrement dans le scénario tendanciel aucune recherche du « fait », de l'événement. Seuls sont possibles à déterminer les traits principaux d'une société future et les grands axes d'évolution.

Pour connaître les mécanismes et faciliter la présentation des processus, il est nécessaire d'élaborer un cadre conceptuel tenant compte des différents niveaux et clivages dont certains n'avaient pas été perçus dans les premières étapes du travail, mais qui, grâce à elles, ont été mis en évidence.

Au regard de ce qui vient d'être dit :

- **l'analyse synchronique** est l'analyse des mécanismes de fonctionnement définissant une société à un moment donné et des événements induits directement par les processus d'évolution qui ont déterminé la société à ce moment ;

- **l'analyse diachronique** est l'analyse des processus d'évolution fondés par les mécanismes de fonctionnement étudiés lors de la phase synchronique précédente, c'est-à-dire du déroulement dans le temps des relations entre phénomènes.

Un **scénario** est alors la simulation dans le temps des mécanismes et des processus inhérents, réalisés par la succession de phases synchroniques et de phases diachroniques.

La saisie des aspects spécifiques et universels, de leurs interrelations ou de leurs contradictions nécessite une analyse historique de la société française et de ses caractéristiques.

Ce sont les évolutions des aspects caractéristiques universels ou spécifiques qui sont les **tendances au premier degré** que nous devons prendre en compte dans l'analyse.

Ces tendances peuvent donner naissance à des phénomènes induits ; des **tendances secondaires** qui sont alors l'évolution de phénomènes induits, des **tensions** entre ces phénomènes ou entre les tendances au premier degré traduisent les **contradictions** de la dynamique du système. Au niveau phénoménal et non essentiel interviennent les **déséquilibres**, c'est-à-dire l'absence de relation équilibrée entre deux phénomènes.

Les mécanismes de fonctionnement peuvent à certains moments induire des processus de mutation en donnant aux caractéristiques spécifiques un contenu et un rôle nouveau. C'est ce qui se passe notamment au niveau de la société urbaine. Ces potentialités de mutations, concrétisées au niveau des phénomènes, constituent des **germes de mutation**.

Les tendances, c'est-à-dire l'évolution du contenu des caractéristiques, ne se reproduisent ou ne se modifient qu'à travers les relations qu'elles entretiennent entre elles ou à travers les relations qu'elles induisent entre phénomènes. Une tendance en elle-même séparée de son contexte n'a par conséquent aucune valeur.

Un **scénario** est donc tendanciel lorsqu'il est fondé sur l'analyse des mécanismes de fonctionnement et des tendances ainsi définies qui permettent de saisir les processus d'évolution inhérents aux mécanismes.

3. Contribution principale de l'élaboration du scénario provisoire à la mise en place définitive de l'analyse.

Bien que marquée par des insuffisances notoires, cette première élaboration est un palier fondamental dans la démarche méthodologique. Le passage par cette étape était absolument nécessaire.

En effet, outre le fait non négligeable qu'elle a suscité la constitution solide d'une équipe de prospective, elle a :

- d'une part, développé une analyse historique de l'évolution d'une société industrielle, analyse par laquelle on a pu étudier et dérouler dans le temps

des mécanismes complexes, et qui donnait une grille de lecture cohérente de l'ensemble du processus d'évolution de la société française ;

- d'autre part, révéla l'existence d'une société urbaine qui se posait en agent potentiellement moteur de l'évolution sociale et qui entraînait en conflit avec la société industrielle dont elle était historiquement induite en forte partie.

Or, la mise en évidence de ce nouvel agent moteur avait été suscitée par l'étude des résultats d'une analyse historique dont le moteur était la société industrielle ; elle n'avait pu l'être dans la première étape d'étude de la base.

On allait donc pouvoir, une fois connue la trame du scénario donnée par l'analyse historique, reprendre l'ensemble du travail en tenant compte, dès le départ, des différents agents du développement économique, social et spatial.

Cela impliquait de reconstruire la « base » en mettant en évidence l'ensemble des mécanismes de fonctionnement de la société (et pour ce faire en tenant compte des insuffisances du travail provisoire) et de reprendre l'analyse historique en éclairant spécialement les contradictions que le développement économique fait naître dans l'ensemble de la société, plus particulièrement dans la société urbaine.

II.- Mise en forme définitive du scénario

En regard de l'expérience acquise lors des deux premières étapes principales de travail, étapes qui constituaient en quelque sorte la phase préliminaire indispensable de l'étude, il apparaissait très nettement que la construction d'un scénario tendanciel reposait essentiellement sur la connaissance des **mécanismes de fonctionnement** de la société française et la détermination des **processus d'évolution** inhérents à ces mécanismes.

De ce fait la méthode exigeait de combiner **l'approche systémique** et **l'analyse historique** dans une itération continue.

L'approche systémique offre le double avantage de situer l'objet à étudier dans le ou les systèmes plus généraux auxquels il appartient et dans ses relations avec les autres objets du système, puis de forger, par-delà les disciplines, le cadre et les éléments d'un langage commun aux membres de l'équipe de travail.

L'analyse historique permet de se représenter l'évolution du système et l'agent de cette évolution. Elle donne aux tendances — qui sont l'aspect saisissable de cette évolution — un contenu et une orientation.

L'approche systémique décrit le système, mais le fonctionnement et l'évolution en sont donnés par l'analyse historique.

La description du système est en réalité inséparable, dans les sciences sociales, de l'analyse historique, laquelle est affectée à son tour, pour une large part, par le déterminisme du système.

Les pages suivantes exposent :

- l'analyse de la société française par l'approche systématique ;
- l'étude de l'évolution de la société par l'analyse historique.

1 - Analyse de la société française par l'approche systémique

Reconstitution de la base

a) POSSIBILITE ET NECESSITE D'UNE APPROCHE SYSTEMIQUE

Cette « reconstitution de la base » n'a pu se faire, rappelons-le, que grâce à l'acquis de la phase préliminaire et plus particulièrement à l'analyse historique du premier scénario qui a fourni une grille de lecture des informations rassemblées dans la première base.

La base française apparaissait alors comme un « système » dont les **limites nous étaient données par hypothèses** puisqu'il était admis que l'on s'en tiendrait, autant que faire se peut, au **cadre hexagonal**.

Il était également admis, deuxième hypothèse, que la nature de ce système (son appartenance à un système plus vaste de type capitaliste) demeurerait inchangée dans le temps.

Nous devons donc considérer la société française comme un système qui, bien que sous-ensemble du système plus vaste des sociétés capitalistes, fonctionnerait en système quasiment fermé. Les seules ouvertures réalisées sont dues à l'injection de quelques hypothèses sur la réalisation de certaines orientations économique et politique extérieures. Cependant leurs effets sur la France résultent d'estimation par l'équipe de travail, mais aucun mécanisme n'a été étudié à ce niveau.

Ceci est important car cette fermeture relative a rendu possible et conditionné l'analyse de système que l'on va décrire.

Formulons cependant auparavant une remarque fondamentale. Il nous apparaît maintenant, à la lumière de notre travail, que, même si l'hypothèse de permanence du système capitaliste n'avait pas été appliquée à la société française, le seul fait de considérer le système « société française » comme quasiment fermé nous aurait conduit à assurer cette permanence.

La contrainte fondamentale de l'étude est donc le cadre hexagonal qui lui était imposé.

Les limites du système étant fixées, et les relations avec l'extérieur minimisées, le système évoluait en effet lentement mû plus par sa tendance à se reproduire naturellement que par l'impact d'éléments extérieurs. Ceci apparaît au travers de toute analyse historique que les sociétés renfermées sur elles-mêmes reproduisent leurs caractéristiques et survivent sans transformation notable.

Cependant, si nous avons raisonné à l'intérieur du cadre hexagonal, nous ne pouvions concevoir l'étude de la société française entièrement isolée

de son environnement spatial ; mais en minimisant la prise en charge des relations de la France avec les autres pays, **nous avons favorisé la loi de reproduction de notre société par rapport à sa loi d'évolution**. Cela revenait à ralentir un mouvement évolutif remettant en cause la nature du système, voire, à en amoindrir les possibilités. Restant suffisamment fermée en tant que système, la société française procrée ses propres régulateurs ; lorsque cependant des contradictions surgissent du fait de la prépondérance de tel ou tel agent moteur (analyse historique) l'Etat, en tant que garant de l'intégrité du système, suscite la mise en place de régulateurs par le biais de nouvelles institutions.

Nous avons donc admis qu'un ensemble fermé n'est un **système** que si certains de ses éléments tendent à se reproduire ; ces éléments sont alors appelés les composantes du système.

L'analyse historique de la phase préliminaire nous a révélé tout à la fois

- l'existence dans la société française de plusieurs « ensembles sociaux », qui, bien que parfois confondus dans l'analyse, apparaissaient nettement distincts dans les coupes synchroniques,
- le rôle important de cinq caractéristiques principales qui prenaient un contenu différent dans chaque ensemble mais qui étaient toutes fondamentales à l'étude des mécanismes de fonctionnement et d'évolution de la société française,
- le fait que chacun des ensembles, tout en tendant à reproduire ses propres caractéristiques, entretenait avec les autres des relations dialectiques. Ces interactions entravaient éventuellement la reproduction de certaines composantes (lorsque la dynamique de l'agent moteur s'opposait à leur pérennité).

Nous avons appelé ces ensembles des **sous-systèmes** ; ils répondaient pour cela à la double condition :

- tendance à la reproduction de leurs caractéristiques (nous appelons alors ces caractéristiques les composantes du sous-système),
- existence de relations dialectiques entre ces composantes, relations qui constituaient le fondement des **mécanismes de fonctionnement** de la société française.

Ces quatre sous-systèmes ont été désignés par les termes « sociétés » et sont les sociétés agricole, industrielle, rurale, urbaine. Avant d'en donner les contenus, nous allons préciser comment ont pu être définis les sous-systèmes opératoires.

b) REPERAGE DES SOUS-SYSTÈMES ET DE LEURS COMPOSANTES.

Comme nous l'avons dit précédemment, l'étude d'un système (approche systématique) est (du moins en ce qui concerne les sciences sociales) inséparable de l'analyse historique et réciproquement. Cela entraîne deux observations :

- le repérage des sous-systèmes opératoires (frontières et contenu) n'est possible qu'après une première analyse historique rapide ;
- la connaissance de ces sous-systèmes et des relations qu'ils entretiennent, alimente et oriente la deuxième phase d'analyse historique.

La première analyse historique a eu pour but de révéler l'agent moteur de la société, en d'autres termes, le sous-système qui tend à imposer son évolution à l'ensemble de la société. Elle a mis en évidence l'influence prépondérante de la société industrielle, et ceci est logique si l'on se rappelle qu'une hypothèse de base de l'évolution de la société française est la permanence du système capitaliste. Or celui-ci de façon universelle est caractérisé par la prééminence de la société industrielle.

Un des sous-systèmes particulièrement important à prendre en compte dans l'étude des mécanismes est donc la société industrielle ; c'est sur elle que s'appuiera l'analyse historique approfondie puisque c'est un agent moteur. Elle apparaît comme une des **caractéristiques universelles** des sociétés de type comparable à la France.

Ces caractéristiques universelles ne conditionnent pas à elles seules les mécanismes de la société française et ne suffisent pas à repérer les sous-systèmes opératoires. Il est également important de tenir compte de certaines caractéristiques qui différencient la société étudiée des autres pays de type capitaliste. Ces spécificités font que l'évolution de la société relevée par l'analyse historique ne sera pas analogue, quelque soit le pays considéré. C'est ainsi, par exemple, que la France est plus que d'autres pays marquée par son agriculture, que la distinction entre le « milieu agricole » et le « milieu rural » correspond à une réalité croissante dans notre société. L'étude de ces spécificités se révèle très efficace pour le repérage de sous-systèmes. Pour être sûr que ceux qui seront retenus seront opératoires par rapport au problème posé, la sélection doit être orientée par l'objet même de l'étude : aussi, les sous-systèmes que nous avons repérés ont été définis par rapport à leurs formes spatiales et correspondent à une réalité au niveau de l'occupation de l'espace.

En résumé donc **le choix des sous-systèmes a été guidé simultanément par :**

- l'étude des **caractéristiques universelles**
- l'étude des **caractéristiques spécifiques**
- la **réalité spatiale**.

A ces trois niveaux l'apport de la première analyse historique a été déterminante.

En effet, la première trame du cheminement a mis en évidence les **composantes fondamentales** que chacun des sous-systèmes devait posséder pour que l'ensemble de leurs relations sous-tendent l'évolution de la société dans son ensemble.

Ces composantes ne sont pas isolables les unes des autres. Leur imbrication définit le mécanisme de fonctionnement de chaque sous-système. Elles sont au nombre de cinq :

- la **fonction** assurée par le sous-système et plus précisément par les forces de production sur lesquelles il appuie sa reproduction,
- les **modes de production** qui sont associés à ces forces de production,
- la **structure sociale et les systèmes de valeurs** de chaque groupe social.

Chacun de ces groupes se définit tant pas les modes de production que par

- les **formes spatiales** du sous-système,
- les **Institutions** particulières à l'ensemble ou partie du sous-système.

Les caractéristiques universelles et spécifiques de la société française, sa réalité spatiale, étudiées au cours de la première analyse historique ont révélé l'existence de **quatre sous-systèmes** dont les frontières sont données par leurs cinq composantes fondamentales.

Ces composantes étant celles qui permettent généralement de définir une « société », nous avons nommé les quatre sous-systèmes des « sociétés », et repris des concepts connus en leur donnant un contenu nouveau.

Pour éviter toute ambiguïté la société française dans son ensemble est appelée « société globale ».

- **La société agricole** assure la production des biens provenant du travail de la terre (y compris l'élevage), ses modes de production sont encore très traditionnels, le travail de l'homme n'étant que partiellement remplacé par la mécanisation.

Sa forme d'expression spatiale est la ferme. Les groupes sociaux qu'elle définit sont encore très marqués par l'attachement à la terre.

- **La société industrielle** assure la production des biens non agricoles et des services associés à la production et à la distribution de ces biens. Ses modes de production, bien que variables suivant les activités, sont marqués par une tendance à la substitution de l'homme par la machine. Sa forme d'expression spatiale est l'entreprise.
- **La société urbaine** prenant appui sur les centres urbains façonnés par l'histoire, organise les échanges, la distribution, assure la diffusion et l'essor de la culture, des innovations et de toutes créations. Son expression spatiale est la ville à laquelle sont associés des modes de vie spécifiques propres à des groupes sociaux urbains, distincts des groupes sociaux définis par les activités productrices (agricoles ou industrielles).
- **La société rurale** a comme fonction traditionnelle d'organiser et de fournir les services indispensables à la société agricole.

Son expression spatiale est le bourg, le village ou la très petite ville, éparpillée dans un espace vaste essentiellement marqué par la société agricole.

Les groupes sociaux qui s'y appuient sont principalement des agriculteurs, des petits commerçants offrant les biens nécessaires à l'activité agricole, des médecins, des notaires, des petits fonctionnaires, fournisseurs de services élémentaires associés à toute vie collective.

Il va de soi que ces quatre sociétés ne correspondent pas à quatre sociétés strictement distinctes les unes des autres puisque un individu peut appartenir à deux, voire trois d'entre elles. Elles représentent néanmoins quatre facettes réelles de la société française qui réfléchissent quatre modes d'organisation socio-économique.

Chacune des quatre sociétés a ses mécanismes de reproduction propres, et tend à assurer le maintien du contenu traditionnel de ses composantes. Cette tendance à la reproduction est parfois entravée par la dynamique de l'agent moteur car les quatre sociétés sont en inter-relation. L'ensemble de ces rouages constituent les mécanismes de fonctionnement de la société globale.

Schématiquement, et avec toutes les insuffisances que cela suppose, on peut ainsi dire que **la société industrielle** apparaît, à notre époque, de façon **universelle** comme la société matrice du développement économique et social. Détenant ses valeurs propres essentiellement axées sur la recherche de « rationalité économique » et de rentabilité, elle induit ce système de valeur dans la **société agricole** dont les modes de production tendent à évoluer rapidement. Il s'en suit une diminution relative quantitative de la population agricole et un accroissement du niveau de service qu'elle requiert. D'où un impact sur la **société rurale** dont la survie est désormais plus liée à la société industrielle et dont la spécificité tend à disparaître d'autant plus que la **société urbaine**, support nécessaire du développement industriel et en rapide essor, tend de plus en plus à la pénétrer de ses modes de vie.

Les tensions qu'engendre l'évolution de la société industrielle dans les autres sous-systèmes sont autant de contraintes que l'Etat, détenteur de l'unité nationale, doit s'efforcer d'atténuer pour éviter que soit remise en cause la permanence du système, et ceci sans nuire au développement économique.

Le schéma précédent n'est pas simplement descriptif des mécanismes actuels de notre société, dont il en sous-tend déjà l'évolution. Le rôle de l'analyse historique dans sa deuxième phase est, à partir de la connaissance de ces mécanismes, d'indiquer comment chacun des sous-systèmes se reproduit, quels sont les antagonismes que suscite la présence d'un agent moteur, quelles sont les tensions qui en résultent, autant de facteurs qui conditionnent le processus d'évolution de l'ensemble.

C'est ainsi que l'analyse historique donne en permanence l'évolution du contenu des composantes fondamentales des quatre sociétés. Elle est donc, avec l'analyse de système, la seconde pièce-clef de la méthode prospective.

2 - Etude de l'évolution de la société par l'analyse historique

a) CARACTÈRE GENERAL ET INTERET DE L'ANALYSE HISTORIQUE

Cette deuxième phase d'analyse historique revêt un caractère différent de celui de la première phase.

Nous avons, dans l'étude préliminaire, adopté une vue mécaniste et cherché à rendre compte des phénomènes en privilégiant l'économie. Dans ce contexte les institutions et l'espace aménagé se présentaient comme des produits de l'évolution économique. L'intérêt d'une telle démarche, nous l'avons vu, était de saisir les divers agents de la société dans une optique dynamique, de révéler l'impact de l'agent essentiellement moteur (la société industrielle) et de poser les bases d'une analyse des mécanismes de fonctionnement de la société française.

La critique de cette analyse qui rendait insuffisamment compte de la réalité, et principalement de sa complexité, a permis de révéler l'existence des quatre sous-systèmes et de leurs composantes. Nous avons pu alors reclasser l'information et donner à chaque composante son contenu actuel.

Sur ces nouvelles bases, l'analyse historique a eu pour but, dans sa deuxième phase, de « simuler » le fonctionnement de la société française dont les mécanismes étaient définis par les composantes du système, leurs interrelations, et l'agent moteur. Elle a ainsi permis de décomposer les processus d'évolution sous-tendus par les mécanismes de fonctionnement.

Elle a, en s'appuyant sur cette meilleure connaissance du système, revêtu un caractère nouveau.

La distinction entre « infrastructure » et « superstructure », telle que la postulent de nombreuses analyses où le primat de l'économie est indiscuté, disparaissait. Nous avons considéré que les systèmes de valeurs étaient parties intégrantes de l'infrastructure comme de la superstructure. De ce fait le primat de l'économie se trouvait relativisé. Nous n'avons pas limité l'observation aux relations entre l'infrastructure (l'économie) et la superstructure (institutions) ; nous nous sommes efforcés au contraire de chercher à l'intérieur de chacune de ces sphères les relations induites par les systèmes de valeurs inhérents à ces deux niveaux pour évaluer les tensions et les conflits que pouvait engendrer la disparité, voire l'opposition de ces systèmes de valeurs.

Cette démarche, qui ne reniait pas l'importance actuelle du caractère moteur de la société industrielle, a permis cependant, du moins nous l'espérons, d'échapper au déterminisme de l'approche systémique et de mettre en évidence l'antagonisme entre les valeurs diffusées par la société industrielle et la société urbaine ainsi que le conflit qui va les opposer dans l'avenir.

Dans cette optique l'espace aménagé n'était pas seulement produit de différents systèmes économiques, mais enjeu des groupes sociaux.

Cette nouvelle conception de l'analyse historique a permis d'isoler les germes d'une modification des rapports agent-sujet, c'est-à-dire de voir en quoi la société urbaine présentait des tendances à affecter le sous-système société industrielle sans que celui-ci arrive à maîtriser ces effets.

Ainsi étudiée la « mutation relative » de la société française reflète non seulement une simple accélération de l'industrialisation mais aussi, en fait, le phénomène essentiellement nouveau des tentatives de conciliation entre le développement de la société industrielle et celui de la société urbaine dans la mesure où ceux-ci deviennent antagonistes.

Nous voyons donc que le principe déterminant de l'analyse historique est de mettre constamment en évidence les contradictions qu'engendrent les évolutions de chaque agent du système et de définir l'orientation du système, compte tenu de ces contradictions. Aussi avons-nous été conduits à alterner les phases diachroniques et synchroniques :

- Lors de l'analyse diachronique, nous avons étudié l'évolution du contenu des composantes, contenu donné par le jeu des mécanismes de reproduction, puis nous avons relevé les interactions et les antagonismes entre ces évolutions, les tensions qu'elles engendraient.
- Lors de la phase synchronique, nous avons analysé comment et par quels régulateurs — compte tenu de la logique propre du système — ces tensions seraient dépassées et comment en seraient modifiés les contenus des composantes de chaque sous-système.

C'est donc l'analyse historique qui a donné le contenu des composantes fondamentales du système.

b) EVOLUTION DU CONTENU DES COMPOSANTES DES QUATRE SOCIÉTÉS (SOUS-SYSTÈMES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE).

Les cinq composantes de chacune des quatre sociétés sont, rappelons-le :

- la **fonction** qu'elle assure,
- les **modes de production** qui lui sont propres,
- la **structure sociale et les systèmes de valeurs** de chaque groupe social qui la constituent,
- les **formes spatiales** qui lui sont spécifiques,
- les **institutions** qui s'y inscrivent.

L'évolution de la société industrielle, par le fait qu'historiquement elle a été et est le moteur de la société capitaliste, est relativement facile à déterminer. Les cadres conceptuels qui en permettent l'approche naissent de l'étude de l'évolution passée ; les cinq composantes se définissent les unes par rapport aux autres et forment un emboîtement qui traduit le mécanisme de reproduction de la société. Ceci provient du fait qu'étant l'agent principal de l'évolution globale, elle trouve son propre moteur à l'intérieur de ses limites propres. C'est ce qui la différencie des autres sociétés, tout au moins tant que l'évolution n'aborde pas une phase de mutation où la logique propre de la société urbaine entrerait en conflit avec celle de la société industrielle, sans que celui-ci puisse la maîtriser. C'est ce qui explique que, s'il est possible (avec toutes les insuffisances qu'entraînerait une vue aussi mécaniste) de « simuler » l'évolution de la société industrielle indépendamment des autres sociétés, il n'en est pas de même pour ces dernières.

L'évolution du contenu des composantes ne peut donc se faire que par itération et confrontations successives, compte tenu des impacts réciproques des composantes les unes sur les autres qui se transforment, selon leur capacité d'adaptation, dans leur contenu sous l'impact du processus d'évolution des autres sociétés. Aussi bien, la résultante des différents processus de reproduction n'est pas identique à l'instant t et à l'instant $t + 1$, $t + 2$... car ces processus interfèrent intimement et de façon continue, avec des à-coups plus intenses dans des périodes particulièrement secouées par des événements exogènes au système ou dans les périodes très conflictuelles.

Cette analyse de contenu des composantes a été réalisée en « atelier de travail » sur la base d'études du développement passé de sociétés, de leur fonction, des groupes sociaux qui se sont accaparés l'espace, des formes urbaines. Ces études étaient le fruit de travaux personnels mais résultaient également d'entretien avec des représentants de groupes formels ou informels, de l'analyse d'une documentation importante, et du choix de segments d'analyse empruntés à des sociologues, économistes ou historiens qui se sont forgés une théorie de l'histoire.

Nous nous sommes aidés, pour matérialiser cette analyse collective de supports graphiques. L'un des principaux est constitué d'un **ensemble de tableaux** (1) qui donnent :

- les composantes essentielles à la reproduction de la société dans leur contenu traditionnel,
- les interférences entre chacune de ces composantes et les composantes des autres sociétés,
- les conséquences et les résultats de ces interférences (renforcement, affaiblissement, destruction).

D'autres supports graphiques tels les représentations cartographiques, ont été utilisés notamment lorsqu'il s'agissait de préciser les tensions qui s'exprimaient au niveau spatial et qui conditionnaient le devenir de l'aménagement du territoire.

Mais il ne s'agissait là que l'exploiter à un certain niveau (le niveau spatial) une analyse qui intégrait l'espace comme une des composantes du système et qui le considérait comme un enjeu social.

Aussi ne faut-il pas lire ces cartes de façon statique mais plutôt les concevoir comme un moyen de visualiser des phénomènes dynamiques, des tensions s'exprimant à un certain niveau, des relations déterminantes de l'évolution de la société globale.

c) ANALYSE DES TENSIONS ET ROLE DES REGULATEURS

En étudiant comme précédemment les différents mouvements affectant chacun des sous-systèmes, les interactions entre le contenu de leurs composantes, l'évolution de celles-ci, il apparaît à certains moments des contradictions telles qu'il est nécessaire d'analyser comment elles pourraient se résoudre et, si ceci est impossible, à quel point elles nuisent à la stabilité du système.

(1) Cf. p. 14 et suiv.

(2) Cf. Une image de la France en l'an 2000, op. cit.

Une analyse synchronique est alors nécessaire, qui permet de juger des tensions de nature politique, sociale, économique, spatiale, de leur caractère inévitable ou non, permanent ou non.

Les tensions naissent des problèmes économiques, de difficultés ressenties au niveau de l'aménagement de l'espace par exemple et se traduisent au niveau des groupes sociaux, s'expriment dans le cadre d'institutions ou non par des mouvements sociaux qui peuvent remettre en cause la permanence de la société. Elles se concrétisent au niveau de l'espace qui est l'enjeu social de ces groupes et peuvent être à l'origine de conflits locaux.

Ceci est important, car l'aménagement de l'espace dépend de ces tensions. En effet, d'une part, l'absence ou la présence de tensions dans certaines zones conditionnent le sens de l'évolution spatiale (croissance urbaine, localisation industrielle, migrations...).

D'autre part, les institutions locales dépendant des mouvements sociaux jouent un rôle dans le devenir régional.

Enfin, l'aménagement volontaire du territoire par le biais de réalisations concrètes sur le terrain ou par celui de la création d'institutions peut être conçu pour contrôler une situation sociale qui, du fait des multiples tensions, peut devenir conflictuelle. Il apparaît alors comme un **régulateur**.

C'est en cela — recherche des tensions et des régulateurs tendanciels — que la coupe synchronique est nécessaire. Faute de trouver une possibilité de régulation du système qui soit acceptée par l'ensemble du corps social, la poursuite de l'analyse historique est impossible. Cela signifie que l'évolution de l'agent moteur a provoqué de telles contradictions au sein des sous-systèmes que la reproduction globale de la société devient impossible.

Cela peut également signifier que le moteur de l'évolution (la société industrielle en grande partie) introduit de telles influences extérieures dans un système étudié en système quasiment fermé que celles-ci prennent le pas sur les évolutions internes et qu'il est impossible, sans maîtriser les mécanismes extérieurs, de poursuivre l'analyse.

Quoiqu'il en soit, on doit s'assurer, lorsqu'on est en présence de multiples tensions, que la poursuite de l'analyse historique est possible et, si oui, comment elle s'oriente, compte tenu de l'introduction de régulateurs.

Ces régulateurs (le plus souvent institutionnels car leur introduction est le fait de l'Etat garant du système) influencent en effet, tant au niveau de l'infrastructure que de la superstructure, l'évolution de la société, puisqu'ils déplacent, voire suppriment certaines tensions contraignantes.

Notre travail a donc consisté à mettre en évidence, lors des analyses synchroniques, toutes les tensions et à étudier les différentes possibilités de régulation. Etait retenue celle qui correspondait le mieux à l'esprit du système et contribuait à renforcer ses caractéristiques, le régulateur choisi devant être tendanciel, c'est-à-dire découler naturellement de l'analyse historique. Pour mieux cerner les mouvements sociaux et leurs conséquences au niveau de l'espace, nous avons « régionalisé » les tensions.

Ceci s'est fait en plusieurs étapes :

- régionalisation des processus d'évolution des quatre sociétés ;
- examen des tensions suscitées dans chaque région au niveau des quatre sociétés ;
- examen des solutions naturelles dans chaque région susceptibles de minimiser les tensions.

On pouvait ainsi repérer les régions dans lesquelles

- de fortes tensions s'exprimaient sans qu'aucune solution ne paraisse pouvoir améliorer la situation ;

- peu de tensions résultaient de l'évolution ;
- les tensions locales trouvaient, du moins partiellement, une solution dans la poursuite du mouvement global.

C'est ainsi que sont apparues des zones dont l'évolution connaissait des mouvements divergents, les unes cumulant l'expansion et les tensions associées, les autres dépérissant progressivement non sans tension bien que celles-ci fussent de nature différente.

Ce n'est qu'après cette analyse qu'il a été possible de choisir le régulateur qui n'entraverait pas l'évolution, tout en minimisant les tensions.

L'espace ayant été en permanence intégré dans la démarche, on pouvait alors préciser les conséquences des nouvelles institutions régulatrices sur le devenir régional et par conséquent sur l'évolution des quatre sociétés.

Ainsi, le nouveau contenu des composantes du système a pu être déterminé, et les mécanismes de fonctionnement généraux reprécisés. A partir de cette connaissance, en reprenant l'étude des processus d'évolution, il a été possible de poursuivre l'analyse prospective.

Guidés par l'objet lui-même (aménagement spatial), nous avons donc considéré l'espace comme enjeu social et de ce fait établi en permanence une dialectique entre son évolution et celui de la société française.

Dans cette optique, l'étude de la situation vers l'an 2000 n'était qu'une étape synchronique parmi d'autres et ne devrait être en rien privilégiée. Elle permet essentiellement une analyse des mécanismes de fonctionnements futurs et des tensions qu'ils sous-tendent, et révèle le rôle progressivement moteur de la société urbaine aux côtés de la société industrielle avec laquelle elle entre en conflit.

Devant l'impossibilité actuelle de poursuivre alors l'analyse historique sur cette base nouvelle et inconnue, il nous était impossible d'aller au-delà de l'époque 1990-2000. A cela s'ajoutait la conviction que l'absence d'une connaissance précise des mécanismes de fonctionnement internationaux bloquait la continuation de l'étude.

III. - Limites et utilisation de la méthode

« Les méthodes se modifient
parce qu'on les applique à des objets neufs ».
Questions de méthode - J.P. Sartre

Dans les deux parties précédentes, nous nous sommes efforcés de présenter les aspects principaux de la méthode du scénario tendanciel, tout en indiquant, lorsqu'elles paraissent évidentes, les limites de notre travail.

Cet exposé méthodologique répond à un double souci :

- Tout d'abord, nous avons voulu indiquer dans quel esprit nous avons conçu le scénario tendanciel et en donner une sorte de grille de lecture qui, pour certains, en faciliterait l'approche ; nous souhaitons permettre ainsi à tout utilisateur de juger les résultats que nous avons dégagés en les rapportant à la démarche élaborée à cette fin.
- D'autre part, nous espérons également faciliter l'élaboration d'études prospectives futures en livrant notre expérience et en dégageant par là même les limites dans l'utilisation de la méthode, mais aussi les principes généraux qu'il nous apparaît indispensable de respecter lors d'une analyse de ce type.

Ce sont notamment ces deux derniers points que nous abordons dans ces quelques pages de conclusion.

1 - Limites de la méthode et de son utilisation

Au terme de notre travail concernant le scénario tendanciel, tenant compte des expériences acquises dans d'autres études, il nous apparaît impossible d'utiliser systématiquement cette méthode dans sa totalité pour toute analyse prospective.

a) L'OBJET DE L'ÉTUDE DOIT NÉCESSAIREMENT S'INSÉRER DANS UN SYSTÈME RELATIVEMENT FERMÉ

Dans le cas du scénario tendanciel, la France, dont on devait étudier l'évolution de l'aménagement spatial, peut être considérée comme un système. Elle admet des composantes spécifiques et tend à en reproduire le contenu. Nous avons, de plus, fait l'hypothèse qu'elle constituait un système relativement fermé, c'est-à-dire que nous avons privilégié la reproduction de ses composantes et négligé en grande partie l'impact de son environnement sur son évolution.

Une telle hypothèse a, nous l'avons vu, limité le contenu de notre analyse. Le cadre international n'ayant pas été systématiquement étudié, les mécanismes de fonctionnement de la société française n'ont pas été saisis dans leur totale complexité. Mais cette hypothèse de relative indépendance de la France a conditionné notre démarche.

La méthode utilisée s'adapte à l'étude d'un système quasiment fermé

Certes, cette vue mécaniste a été réduite dans la mesure où l'analyse historique a injecté les effets de quelques relations fondamentales entre la France et l'extérieur.

Il n'en reste pas moins vrai que la principale limite à l'utilisation de notre démarche tient au fait qu'elle s'applique nécessairement à un système dont les liaisons avec l'environnement ne conditionnent pas son devenir.

C'est ce qui rend complexe l'étude prospective d'un secteur d'activité ou d'une zone spatiale. Dans un cas comme dans l'autre, bien souvent, on ne peut les extraire de leur contexte sans, par là même, rendre impossible la saisie de leurs mécanismes de fonctionnement.

Au cas même où l'on démontrerait que ce sont des systèmes, ils ne pourraient, dans bien des cas, être étudiés comme des systèmes fermés.

Il faut donc être prudent et s'assurer, avant d'utiliser une méthode identique, que l'on est pour le moins en présence d'un système tel qu'il a été

défini dans ce rapport. Suivant son degré d'ouverture il y aura lieu, ou non, d'adapter la méthode.

b) L'OBJET DE L'ÉTUDE INDUIT LA MÉTHODE — CELLE-CI EST DONC ADAPTÉE PARTICULIÈREMENT A UN OBJET DONNÉ

L'objet, dans le scénario tendanciel, est l'espace aménagé. C'est à partir de sa problématique que s'est progressivement définie la méthode. C'est lui qui a guidé la conceptualisation, qui a permis de repérer les sous-systèmes pertinents, qui a, au travers de l'analyse historique, orienté la sélection des composantes. Pour un autre objet, même inscrit dans le système français, rien ne permettrait de dire que les sous-systèmes auraient été les quatre sociétés définies ici.

Les relations dialectiques entre l'espace aménagé et les autres composantes ont été analysées avec plus d'intérêt qu'on aurait pu le faire dans d'autres cas.

c) CETTE MÉTHODE PROSPECTIVE EST ORIENTÉE VERS L'ANALYSE D'ÉVOLUTION. ELLE NE PERMET PAS D'IMAGINER DES FUTURS SANS LIEN AVEC LES SITUATIONS PRÉSENTES.

Il faut la distinguer de toute forme de « futurologie » dont la fin serait la description d'images d'une société future, images qui ne résulteraient pas de la dynamisation de mécanismes de fonctionnement présents.

Ce n'est pas l'événement futur en tant que tel que nous cherchons à saisir, mais beaucoup plus les grands axes d'une évolution qui résulterait de la dynamique des mécanismes d'un système, et ce sont plus ces processus d'évolution que nous voulons appréhender que les situations futures qu'ils engendrent. L'événement n'est prévu, analysé, que s'il est directement induit à un moment donné par l'évolution saisissable du système.

Notre démarche ne permet donc nullement de tester la possibilité de réaliser un objectif à long terme donné. En effet, nous ne partons pas d'un objectif, mais d'une situation présente sur laquelle jouent la dynamique interne des mécanismes de fonctionnement, ou la réalisation d'une politique connue. Seulement dans un deuxième temps, une fois élaboré l'axe référentiel fourni par une étude de type « tendanciel », pourraient être conçus et testés des objectifs.

Ces limites de la méthode du scénario tendanciel restreignent donc fortement son utilisation intégrale dans d'autres études prospectives.

Cependant, ces travaux, s'ils n'ont pas donné lieu à une méthode strictement reproductible dans tous ces aspects, ont permis de dégager un ensemble de principes généraux susceptibles de faciliter une approche prospective.

2 - Principes généraux de l'analyse prospective dégagés au cours de l'étude

a) NÉCESSITÉ D'UNE CONCEPTUALISATION

Dans la mesure où il s'agit d'une analyse de nature « tendancielle », on peut dire que la prospective est essentiellement une forme d'appréhension du futur d'une société à travers ses mécanismes de fonctionnement et les processus d'évolution qui en émanent. Ces mécanismes sont constitués par l'ensemble des phénomènes et des relations qui les lient et les processus sont saisis par les tendances qui caractérisent un phénomène. Or, parce qu'aucun phénomène ne peut se déployer dans le réel de façon autonome, les tendances caractéristiques d'un phénomène s'affrontent à celles d'un autre phénomène et en tant que manifestations isolées et orientées, elles présentent un intérêt limité. C'est ce qui explique que la **prospective tend vers la globalité.**

Cela ne veut pas dire qu'il faille rejeter toute tentative d'analyse sectorielle. Mais dans ce cas, l'objet isolé doit être replacé dans le contexte avec lequel il entretient des relations dialectiques. Il conditionne donc le choix d'une méthode d'analyse et oriente la constitution d'un cadre conceptuel qui permet d'appréhender les phénomènes à leur niveau essentiel.

La nécessité d'une conceptualisation dans toute étude prospective nous paraît pleinement justifiée.

En effet, la connaissance des mécanismes de fonctionnement de l'ensemble d'une société ou de l'un de ses aspects replacé dans son contexte, ne peut résulter, à notre avis, d'une analyse purement descriptive ou procéder de la seule intuition.

Quoiqu'il en soit, demeure le risque de n'appréhender que la surface des phénomènes, les relations apparentes entre eux. La connaissance des liaisons internes fondamentales peut échapper à l'observation directe et ne pas permettre de parvenir **à l'essence de l'objet et des relations qu'il entretient avec son contexte.** C'est pourquoi la saisie de la réalité relève d'un processus d'abstraction, de formulation de concepts, de recherche de lois liant entre eux les éléments de la réalité saisis à travers les concepts.

La conceptualisation ne conduit nullement à une simplification, à une schématisation de la complexité des phénomènes. Elle permet au contraire de ne retenir que le fondamental, l'essentiel parmi l'ensemble des données ; facilitant l'abstraction à partir du concret, elle se révèle ainsi indispensable à la décomposition des phénomènes, à la saisie des mécanismes de fonctionnement d'une société. Elle pose ainsi les bases de l'analyse des processus d'évolution : on procède alors, pour ce faire, de l'abstrait au concret, en regroupant les éléments apparentés, en définissant les contradictions motrices inhérentes au développement.

La conceptualisation apparaît donc comme fondamentale dans la démarche dialectique que nous avons adoptée et qui est le fondement de toute

étude prospective. C'est sur ce passage du concret à l'abstrait, puis du retour vers le concret que se sont appuyées aussi bien l'analyse systémique que l'analyse historique.

b) ANALYSE SYSTEMIQUE ET ANALYSE HISTORIQUE

L'analyse systémique a été fondamentale dans le cadre de cette étude puisque la société française peut être considérée comme un système.

La première tâche, lorsqu'il s'agira d'étudier un nouvel objet, sera donc d'établir s'il constitue ou non un système (ou un sous-système d'un ensemble plus vaste). Les méthodes de l'analyse systémique — recherche des caractéristiques spécifiques et universelles — peuvent donc, quelle que soit l'étude, en amorcer le déroulement.

Si nous sommes en présence d'un système ou d'un sous-système, il est évident que **l'analyse systémique sera alors fondamentale. Elle s'appuiera sur l'analyse historique** qui permettra de définir les mécanismes de fonctionnement du système qui représentera son évolution. Elle se révélera particulièrement efficace dans le cas d'un sous-système puisqu'elle facilitera l'étude tout à la fois des mécanismes propres au sous-système et de ses relations avec son environnement.

Cependant si l'objet étudié n'est pas un système et n'a, par conséquent, aucun mécanisme de reproduction propre, **la combinaison des analyses systémique et historique peut être fructueuse. Ainsi dans le cas des études d'une partie de l'espace français**, il est peu probable qu'une zone spatiale se comporte en système et, de toutes les façons, elle reste très indépendante de son environnement. Mais elle peut être traversée par des sous-systèmes de la société française. Nous sommes donc amenés dans un premier temps à préciser les caractéristiques spécifiques de la zone, à repérer les systèmes qui s'y appuient, les agents moteurs de ces systèmes, et leurs localisations, car ce sont eux qui conditionnent le devenir de la région. Nous sommes donc là aussi conduits à procéder à des analyses de systèmes et des analyses historiques.

Au niveau de **l'analyse sectorielle**, et dans le cas où le secteur étudié ne peut être considéré comme un système, la complexité du problème est plus grande ; **l'analyse historique** se révèle tout de même indispensable à la saisie des mécanismes et des processus d'évolution qui vont jouer sur le devenir du secteur, elle en définit l'environnement et les lois d'évolution des relations qu'entretient le secteur avec son contexte national et international.

c) INTÉGRATION DE L'OBJET (SYSTÈME OU NON-SYSTÈME) DANS SON CONTEXTE INTERNATIONAL.

Les relations internationales jouent un rôle de plus en plus important dans le fonctionnement des sociétés modernes. Souvent l'évolution est due à

des phénomènes extérieurs au pays étudié. C'est un fait que l'on ne peut négliger dans une étude prospective car ces relations de dépendance conditionnent de façon croissante la société future. L'absence de connaissance et de la prise en compte des mécanismes internationaux influant sur la France est la limite la plus grave de cette étude. Nous avons pallié cependant, en partie, à cette lacune en intégrant des hypothèses sur les grands mouvements mondiaux et leurs retombées aux niveaux européen et français. Mais ces propositions sont implicites et peu de réflexions ont été menées pour s'assurer de leur cohérence.

Or il nous apparaît très important d'intégrer tout l'objet étudié (ou la société à laquelle il se réfère) dans son contexte international et, pour ce faire, à défaut d'étude plus complexe des mécanismes mondiaux, de bâtir un corps d'hypothèses cohérentes qui conditionneraient le devenir de l'objet. Il serait la mise en relation cohérente, à un moment donné, d'éléments interdépendants exogènes à l'objet étudié qui interfèrent sur lui. Il serait admis que les relations établies seraient valables pour une certaine période.

Ainsi serait remplacée l'analyse historique sur l'environnement, lequel peut être de dimensions différentes selon les thèmes étudiés. Le premier travail à entreprendre est donc de déterminer les limites de l'environnement conditionnant ; alors les faits extérieurs susceptibles d'agir sur le pays (ou le secteur) étudié seraient mieux perçus, la réalisation de tel ou tel fait (ou l'absence de réalisation) serait alors posée comme hypothèse.

De cet ensemble ordonné d'hypothèses, seraient déduites les implications sur l'objet étudié, c'est-à-dire l'ensemble des relations qui le lient au corps d'hypothèses. Lors de l'analyse historique, la complexité de l'évolution, l'origine et le sens de celle-ci seraient mieux compris.

d) LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

La constitution d'une équipe de travail est, plus que dans d'autre type d'étude, très délicate, et le fonctionnement en est déterminant, car la quasi-totalité de l'analyse est collective et donc conditionnée par l'ensemble des membres de l'équipe et des relations qu'ils entretiennent.

Tout d'abord l'équipe qui est chargée de l'ensemble du travail (atelier de base) doit être constituée de trois à sept chercheurs ; un nombre plus élevé réduirait très fortement les possibilités de réelle cohésion de l'ensemble.

L'équipe doit être **pluridisciplinaire** en ce sens qu'elle doit pouvoir aborder tous les aspects fondamentaux du problème étudié. Ainsi chaque membre apporte, par sa formation professionnelle antérieure, un éclairage particulier. Mais elle ne doit pas être constituée d'une somme de spécialistes qui s'en tiendraient durant l'analyse à son domaine propre. Tous doivent être en quelque sorte polyvalents.

Progressivement, il faut passer de la pluridisciplinarité à la recherche des relations entre domaines, puis à un **stade de fusion de disciplines**.

Cela signifie que l'objet devient progressivement principal ; autour de lui s'articulent, s'emboîtent les différents aspects de l'évolution du système étudié. La fusion des disciplines est donc dominée par l'objet. Elle est

atteinte lorsque tous les membres de l'équipe ont adopté un langage commun, induit par un cadre conceptuel opératoire pour tous les domaines.

La conceptualisation est donc à la fois commune à toutes les disciplines et indulte par l'objet replacé dans son contexte. Tant que n'a pas été réalisée cette « fusion de disciplines dominée par l'objet », l'analyse n'est qu'une juxtaposition d'études cloisonnées. Dans cette optique, la phase d'analyse de système se révèle très importante ; elle forge, par delà les disciplines, le cadre et les éléments d'un langage commun aux membres de l'équipe.

La cohésion de l'équipe, l'adoption d'un langage commun dépendent également de l'existence d'accord minimum entre le système de référence philosophique et politique de chacun de ses membres, et plus précisément entre les différentes analyses historiques (ou séquences d'analyse) auxquelles ils se réfèrent. Ceci est important car l'avancement du travail collectif est fonction non seulement des recherches effectuées spécialement dans le cadre de l'étude, mais aussi de l'acquis de chacun des participants.

L'atelier de base, pour alimenter l'analyse collective, s'appuie sur une **recherche documentaire** très importante et peut aussi sur un point précis apporter une contribution utile et faciliter la connaissance du concret à partir duquel sera menée l'analyse.

Pour éviter de rester trop enfermé dans des conceptions personnelles ou trop peu concrètes, l'atelier de base doit s'appuyer sur un atelier élargi (**nommé atelier de synthèse**). Celui-ci contrôle en quelque sorte la cohésion des analyses de l'atelier de base qui peut, de temps en temps, tester auprès de lui la solidité de ses réflexions.

La constitution et le fonctionnement des équipes de travail revêtent dans ces études un caractère essentiel si l'on veut que les résultats de l'étude soient plausibles et que la démarche tende de plus en plus vers l'élaboration des méthodes scientifiques.

**

Nous espérons que ces quelques chapitres apporteront une contribution à la recherche de méthodes d'analyse nouvelles, permettant une meilleure connaissance des rouages de notre société et de son évolution.

Nous ne pensons nullement que cette méthode est unique. Nous croyons qu'elle a facilité l'analyse, mais que plus qu'une méthode rigide et reproductible, il s'agit là d'un état d'esprit et d'un mode de raisonnement.

Nous souhaitons donc poursuivre nos recherches qui restent largement ouvertes et contribuer ainsi à l'enrichissement des méthodes d'analyses sociales.

Nous avons conscience qu'il faut maintenant engager un dialogue avec d'autres chercheurs et nous espérons que ce rapport « méthode » en accroîtra les possibilités.

L'équipe de travail de l'OTAM était composée de :

MM. Augustin ANTUNES
Joseph BERTHET
Jean-Claude BLUET
René CHAUVET

Mme Colette DURAND

MM. Alberto FLAKSMAN
Michel GAUTIER
Jacques GUIU
Paul HANAPPE

MM. Claude HENRI
Bernard KIRCHNER
Claude LACOUR
Régis MARREL

Mme Pernelle MESLIER

MM. Georges NAHON
Jean-François SOULAS
Mlle Josée ZEMOR

TRAVAUX ET RECHERCHES DE PROSPECTIVE

- O Techniques avancées et aménagement du territoire
- 1 La façade méditerranéenne
- 2 Eléments pour un schéma directeur des télécommunications
- 3 Composantes de la fonction urbaine
- 4 Dictionnaire des projections 1985 et 2000
- 5 Schéma d'aménagement de l'aire métropolitaine marseillaise
- 6 Aménagement de la Basse-Seine
- 7 Aménagement du Bassin parisien
- 8 Rapport du groupe de travail Paris-Nord
- 9 Schéma d'aménagement de la métropole lorraine
- 10 Schéma d'aménagement de la métropole Lyon-Saint-Etienne-Grenoble
- 11 Schéma d'aménagement de l'aire métropolitaine Nantes-Saint-Nazaire
- 12 Scénarios d'aménagement du territoire
- 13 Eléments pour un schéma directeur de l'informatique
- 14 Prospective et analyse de système
- 15 L'eau en Seine-Normandie. Projet de Livre blanc
- 16 Les problèmes de l'eau en Artois-Picardie
- 17 Les centres de prospective et d'aménagement du territoire en Europe
- 18 Bassin Rhin-Meuse. Eau et aménagement
- 19 Aménagement d'une région urbaine, le Nord-Pas-de-Calais
- 20 Une image de la France en l'an 2000. Scénario de l'inacceptable
- 21 L'eau en Adour-Garonne
- 22 Les problèmes de l'eau dans le Bassin Rhône-Méditerranée-Corse
- 23 Vers la métropole jardin. Livre blanc pour l'aménagement de la Loire moyenne
- 24 L'espace nord-champenois
- 25 Eléments pour un schéma directeur de l'équipement aéronautique
- 26 La transformation du monde rural
- 27 L'eau dans le Bassin Loire-Bretagne
- 28 Prospective et société
- 29 Survol de la France

EN PREPARATION :

Le livre bleu de la façade méditerranéenne
Technologie et aménagement du territoire
Les grandes liaisons routières : histoire d'un schéma
Une prospective des nuisances.

DELEGATION A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'ACTION
REGIONALE

1, avenue Charles-Floquet 75-PARIS (7^e)

Fondateur de la collection : Gérard WEILL †

Directeur de la publication : Jacque DURAND

Administrateur : Hélène ROGER-VASSELIN

Secrétaire de rédaction : Marie GRENIER

Couverture : Claude CAUJOLLE et Denise COHEN

Impression de la couverture : Société Industrielle d'Imprimerie Levallois

Imprimeries A. HUMBLOT et C^{ie}

21, rue Saint-Dizier, Nancy
Novembre 1972

Dépôt légal 1758